This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07137646 5

LENOX LIBRARY

[illegible]ar Collection.
[illegible]resented in 1884.

LA

RÉGENCE ET LOUIS XV

Dumas
D72

ASTOR New-YORK

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

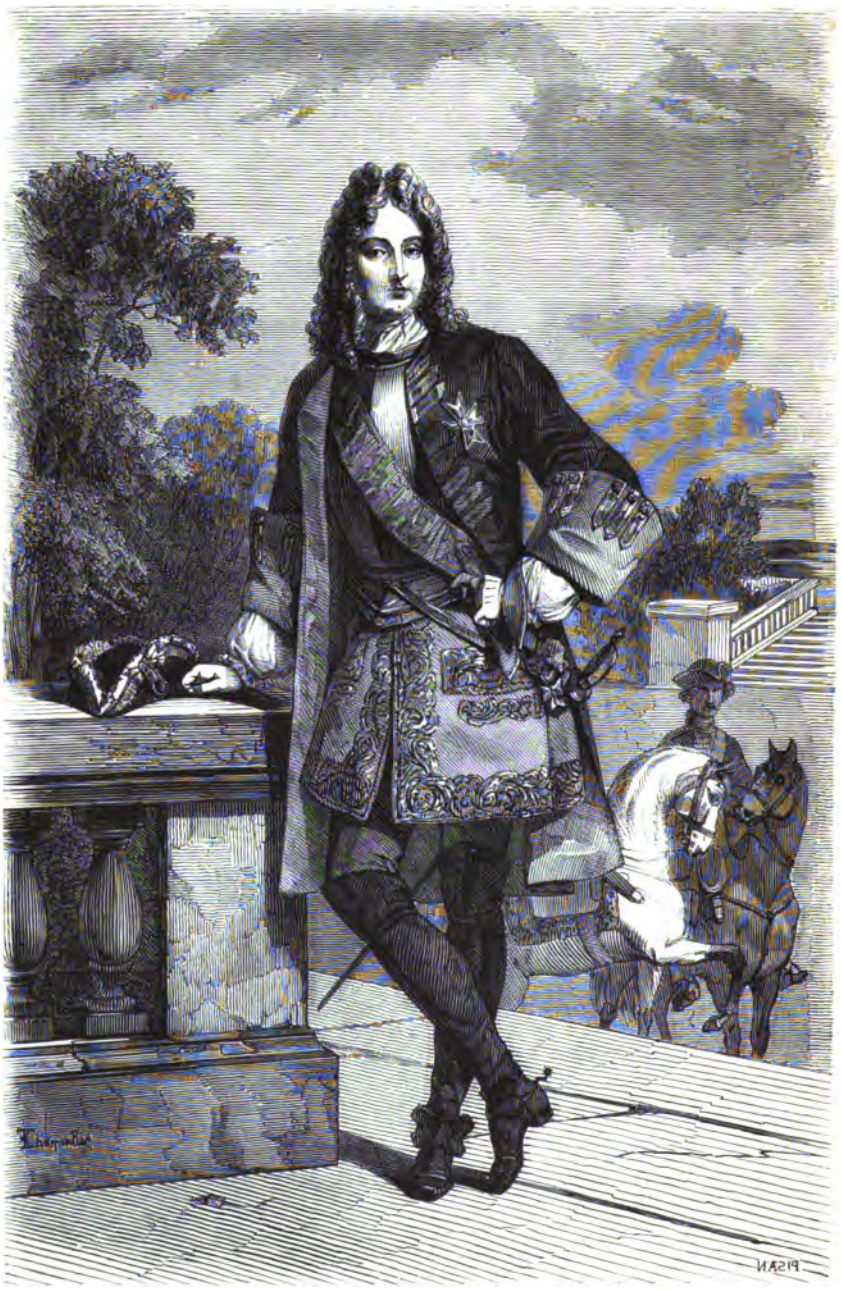

Le Régent

LA RÉGENCE

ET

LOUIS QUINZE

PAR

ALEXANDRE DUMAS

PREMIÈRE PARTIE

PARIS
MALMENAYDE ET DE RIBEROLLES, LIBRAIRES
5, RUE DU PONT-DE-LODI, 5

1855

LENOX LIBRARY
NEW YORK

CHAPITRE PREMIER

Le 9 septembre 1715, vers sept heures du soir, un char funéraire, suivi de quelques voitures de deuil, sortait silencieusement de Versailles, traversait le bois de Boulogne, gagnait la plaine Saint-Denis, par des chemins détournés, et entrait dans la vieille basilique de Dagobert, portant un cadavre qui venait prendre, sur le premier degré de l'escalier des tombeaux, la place que son prédécesseur, étonné sans doute d'une si longue attente, y tenait depuis soixante-treize ans.

Ce cadavre qui, à son tour, devait attendre son successeur pendant cinquante-neuf ans, était celui du roi Louis XIV.

Pourquoi la dernière dépouille d'un des plus grands rois que la France ait eus, avait-elle suivi cette route détournée? Pourquoi autour d'elle cette absence de pompe royale? Pourquoi ce mystérieux acheminement vers la dernière demeure?

C'est que la majesté de la mort, d'ordinaire la plus puissante de toutes les majestés, était cette fois aussi insuffisante que la majesté du rang pour protéger Louis XIV contre l'outrage.

En effet, quand la nouvelle de la mort du roi se répandit autour

de Versailles, Paris tressaillit de joie comme s'il sentait se briser un long esclavage; le peuple, si longtemps malheureux, opprimé, ruiné, méprisé, presque haï, le peuple battit des mains, dansa, chanta, alluma des feux par la ville : de sorte que le lieutenant de police, M. d'Argenson, qui avait fait d'inutiles efforts pour s'opposer à ce torrent d'impiétés, déclara qu'il ne répondait de rien si le cortége mortuaire traversait Paris.

Voilà pourquoi le convoi suivait, dans sa course nocturne et mystérieuse, la route que nous avons indiquée.

Mais le peuple n'y perdit rien : ce peuple avide de spectacles et qui depuis si longtemps n'avait plus que celui des processions religieuses, ce peuple jura que celui-ci ne lui échapperait point; et comme Saint-Denis était le but où devait inévitablement tendre le cadavre royal, ignorant du jour où Louis XIV se rendrait à sa dernière demeure, il alla dès le 6 septembre bivouaquer dans la plaine qui sépare Paris du tombeau de ses rois.

Vers dix heures le cortége apparut.

Chose étrange, pas un prince du sang, pas un des princes légitimés, pas un des pairs créés par ce roi, pas un des courtisans, qui de génération en génération s'étaient relayés dans les antichambres de Versailles pour attendre son lever, pas un de ces hommes n'accompagnait ce pauvre cadavre isolé, qu'on semblait bien mieux traîner à quelque gémonie inconnue, que conduire à une sépulture royale.

M. le duc, seul, jeune homme de vingt-trois ans, petit-fils du grand Condé, accompagnait le corps.

Était-ce par piété? était-ce pour s'assurer que la porte du caveau funèbre serait bien refermée sur lui?

Aussi, le peuple qui attendait tout le long de cette route, le peuple, qui, comme dans un champ de foire, qui, comme sur une place de marché, avait ses restaurants, ses jeux, ses baladins, aussi le peuple, que la vue d'une certaine pompe, ou à défaut de cette pompe, une douleur vraie et sincère eût peut-être contenu, le peuple, en voyant cet isolement, comprit-il qu'on lui abandonnait ce cadavre pour qu'il en fît à son plaisir et qu'il se vengeât de l'oppression par l'insulte.

Aux portes de Saint-Denis, le tumulte qui pendant toute la route avait accompagné le cortége redoubla encore; on voulait renverser le char funèbre; on voulait mettre en morceaux et cercueil et cadavre; la troupe fut obligée d'intervenir. Un homme sortit la tête

par un des carrosses de la suite, et cria : « Je ne croyais pas que le carnaval fût en septembre. » Un autre repoussa deux Parisiens ivres qui roulèrent dans un fossé plein de fange, et s'éloigna en disant : — Crapauds, cela vous apprendra à chanter quand le soleil se couche. »

En effet, la foule chantait; elle chantait des noëls en réjouissances, des épigrammes contre le roi; elle chantait des menaces contre les jésuites.

Or, quand les chants du peuple se font entendre sur un pareil ton, ils ressemblent fort à un rugissement.

Le cadavre, en entrant dans la basilique, n'échappa point aux insultes de ces misérables. Le lendemain on lut sur les murailles de l'église :

A Saint-Denis comme à Versailles
Il est sans cœur et sans entrailles !

Les effigies du roi ne pouvaient échapper à une pareille proscription ; les statues de pierre et de marbre furent mutilées ; la statue de bronze de la place des Victoires sur laquelle les dents ni les ongles ne pouvaient mordre, reçut cette inscription :

Tyran de bronze, il fut toujours ainsi.

Les saturnales durèrent jusqu'au lendemain matin.

Laissons le peuple hurler ses imprécations contre le monarque, ou plutôt contre la monarchie, et voyons ce que Louis XIV laissait après lui.

Trois pouvoirs bien distincts, dont deux étaient intimement liés.

Ces trois pouvoirs étaient :

Madame de Maintenon, de maîtresse, devenue femme de Louis XIV, comme nous l'avons dit.

MM. du Maine et de Toulouse, de bâtards adultérins devenus princes légitimés.

Et M. le duc d'Orléans, héritier légitime du trône en cas d'extinction de la branche aînée, représentée par le jeune Louis XV, arrière-petit-fils de Louis XIV, deuxième fils du duc de Bourgogne, né à Fontainebleau le 15 février 1710, et dernier débris de cette riche descendance que le roi épouvanté avait vu fondre entre les mains de la mort.

Les deux pouvoirs alliés et ayant un même but, étaient madame de Maintenon et les princes légitimés.

Ce but était de remettre tous les fils de l'État aux mains de M. du Maine, afin que madame de Maintenon continuât d'exercer sous la régence de son élève favori, l'influence que Louis XIV lui avait laissé prendre sur les affaires politiques et religieuses pendant les dernières années de son règne.

Le but de M. le duc d'Orléans était au contraire de soutenir la prérogative de son sang, de réclamer, avec la régence, la direction de l'éducation royale ; et en conservant enfin jusqu'au jour de sa majorité le jeune prince sain et sauf, de répondre péremptoirement aux calomnies répandues sur lui par ses ennemis à l'époque désastreuse de la mort du grand dauphin et des princes ses fils et ses petits-fils.

La cause de M. le duc d'Orléans était celle de toute la noblesse de France, qui se regardait comme insultée par les priviléges inouïs accordés par Louis XIV aux princes légitimés, auxquels il avait donné le pas sur les ducs et pairs, et qu'il appelait à la succession au trône au cas d'extinction de la branche aînée.

Ainsi, dans ce cas, M. du Maine, bâtard et adultérin, primait M. le duc d'Orléans, héritier légitime dans l'ordre de la succession ordinaire.

Disons quelques mots des personnages dont nous venons de prononcer les noms, d'indiquer les prétentions, et de dévoiler le but.

Dans notre histoire de Louis XIV, nous avons dit sur Françoise d'Aubigné tout ce que nous avions à en dire ; nous l'avons suivie dans son étrange fortune depuis sa naissance dans les prisons de la Conciergerie de Niort le 27 novembre 1635, jusqu'à sa sortie de Versailles et son entrée à Saint-Cyr le 30 août 1715. Tout ce que nous pourrions écrire ici serait donc une répétition.

Nous avons raconté comment le duc du Maine, né le 31 mars 1670, nommé *Bourbon* ainsi que son frère en 1673, revêtu du premier rang avec les princes du sang en 1694, et enfin appelé à succéder au trône à défaut de prince du sang en 1714, avait complètement abandonné le parti de sa mère, pour se rallier au parti de sa rivale, madame de Maintenon.

Que l'on ne s'étonne pas de cette ingratitude ; M. le duc du Maine n'avait aucune vertu réelle, et il était prêt à sacrifier à son intérêt, jusqu'à l'apparence des vertus qu'il faisait semblant d'avoir.

C'est dans Saint-Simon, ce grand peintre du XVIIIe siècle, qu'il faut chercher le portrait de M. le duc du Maine.

— M. le duc du Maine avait de l'esprit, non pas comme un ange, mais comme un démon auquel il ressemblait en malignité, en noirceur d'âme et en perversité de cœur.

Il avait épousé, le 19 mars 1692, Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, petite-fille du grand Condé. Toute autre femme eut peut-être contenu ce caractère dangereux, mais l'orgueilleuse princesse tendit au contraire éternellement à augmenter l'ambition de son mari.

Avec autant d'esprit au moins que le duc, Louise de Bourbon marchait d'une allure toute contraire. Elle avait du courage à l'excès, elle était entreprenante, audacieuse, furieuse, ne connaissant que la passion présente, s'indignant sans cesse des mesures souterraines de son mari qu'elle appelait *misères et faiblesses*, de son mari à qui elle reprochait l'honneur qu'elle lui avait fait en l'épousant, de son mari qu'à force d'énergie elle rendait petit et souple devant elle et qu'elle poussait en avant, espérant sans cesse communiquer sa volonté à cette pauvre et misérable organisation.

Physiquement, M. du Maine avait la figure agréable, la taille moyenne et assez bien prise, mais il boitait d'une chute qu'il avait faite dans son enfance.

Madame du Maine était loin d'être jolie, cependant son esprit donnait du piquant à son visage, mais elle était si petite qu'on l'appelait la naine.

A peine atteignait-elle à la taille de quatre pieds.

M. le comte de Toulouse, à l'opposé de son frère, était l'honneur, la vertu, la droiture, l'équité même. Il avait l'accueil aussi gracieux que son naturel glacial pouvait le lui permettre, un certain courage et une envie réelle d'être utile au roi ou à la France, mais cela par les bonnes voies et par les moyens honnêtes, peu spirituel, un sens droit remplaçait chez lui cette verve dont avait hérité son frère aîné, et qu'on appelait l'esprit des Mortemart. Tout appliqué d'ailleurs à savoir sa marine et son commerce, deux choses qu'il entendait très bien.

Il avait épousé une demoiselle Marie de Noailles, dont l'histoire s'est peu occupée, et dont nous n'aurons guère à nous occuper plus que l'histoire.

A ce parti des princes légitimés, se rattachaient naturellement les autres enfants bâtards de Louis XIV, c'est-à-dire la première

mademoiselle de Blois, mariée au prince de Conti mort en 1685, et qu'on appelait la princesse douairière.

Mademoiselle de Nantes, mariée au duc de Bourbon, et qu'on appelait madame la duchesse.

Et la seconde mademoiselle de Blois, mariée au duc d'Orléans qui fut depuis le régent.

Philippe II, duc d'Orléans, était né à Saint-Cloud le 4 août 1674.

Sa mère, Charlotte-Elisabeth de Bavière, connue sous le nom de princesse Palatine, disait en parlant de lui :

— Les fées furent conviées à mes couches, et chacune dotant mon fils d'un talent, il les eut tous. Malheureusement on avait oublié d'inviter une fée qui, arrivant après les autres, dit :

— Il aura tous les talents, excepté celui d'en faire bon usage.

A l'âge de 41 ans auquel il était parvenu, au moment où nous ouvrons cette nouvelle période de l'histoire de France, le duc d'Orléans était d'une figure agréable, quoique rougie par le soleil d'Italie et d'Espagne, d'une physionomie attrayante, quoique ses mauvais yeux le fissent loucher, d'une taille médiocre et cependant aisée, quoique grosse. Ses réparties étaient promptes, justes et gaies. Ses premiers jugements étaient sûrs, la réflexion seule les rendait indécis ; sa démonstration était si lucide qu'il faisait claires les choses les plus abstraites de la science, de la politique, du gouvernement et des finances. Tous les arts lui étaient familiers, il était bon peintre, bon musicien, excellent chimiste, mécanicien habile. A l'entendre parler on lui eut cru une vaste instruction : on se fût trompé, il n'avait qu'une excellente mémoire. Il avait par son père, monsieur, hérité *en plein*, comme dit Saint-Simon, du courage de ses ancêtres, ce qui, sans être méchant de paroles, le rendait assez difficile sur la valeur des autres.

Le duc d'Orléans avait dix-sept ans à peine, quand le roi le maria avec mademoiselle de Blois, sa fille. Il aimait fort madame de Bourbon, et ne se prêta qu'avec une grande répugnance à ce mariage. On l'avait menacé, sur son premier refus, de l'enfermer au château de Villers-Cotteret, et cependant il résistait ; ce fut Dubois qui le décida. On sait qu'au moment où il venait d'engager sa parole au roi, la princesse Palatine, nourrie dans les traditions de l'aristocratie allemande, accueillit cette déclaration par un soufflet.

Cette union ne fut pas heureuse ; le duc d'Orléans s'était marié avec répugnance. Mademoiselle de Blois s'était mariée sans affec-

tion ; elle croyait avoir fort honoré M. le duc d'Orléans en l'épousant. Quelque effort qu'elle fît pour se retenir à cet endroit, il lui échappait des impertinences qu'elle eût voulu reprendre aussitôt qu'elles étaient dites, et que cependant elle laissait constamment échapper.

Madame la duchesse d'Orléans était grande sans majesté, elle avait la gorge, les yeux et les bras admirables, la bouche assez bien, de belles dents un peu longues, des joues trop larges et trop pendantes qu'elle fardait outre mesure ; ce qui la déparait c'était la place de ses sourcils, qui était pelée et rouge avec fort peu de poils, quoiqu'elle eût de belles paupières et des cheveux châtains bien plantés ; elle avait la tête branlante comme une vieille femme, ce qui était chez elle la suite de la petite vérole ; sans être bossue ni contrefaite, elle avait cependant un côté plus gros que l'autre ; elle était horriblement paresseuse, demeurant le plus qu'elle pouvait soit dans son lit, soit sur une chaise longue, mangeant presque toujours couchée, et ayant rarement d'autres convives que Louise-Adélaïde de Damas Thiange, duchesse de Sforce, nièce de madame de Montespan, et par conséquent sa cousine germaine à elle. Elle avait commencé à donner quelques sujets de plainte à son mari, en jetant les yeux avec un peu trop de bienveillance sur le chevalier de Roye, qui fut depuis le marquis de La Rochefoucault, ce qui ne l'empêcha pas d'en vouloir fort à M. le duc d'Orléans, de toutes les infidélités qu'il lui fit en échange de celle qu'elle avait eu l'intention de lui faire, et cela, non pas par jalousie, mais par dépit de ne pas être adorée et servie par lui comme une divinité.

De ce mariage étrange et mal emboîté, étaient nés ou devaient naître sept enfants, un garçon et six filles.

Le garçon était Louis d'Orléans.

Les six filles étaient, l'aînée, Marie-Louise, qui avait épousé M. le duc de Berry, et qui était veuve depuis trois ans.

La seconde, Louise-Adélaïde de Chartres, qui devait devenir abbesse de Chelles.

La troisième, Charlotte-Aglaé de Valois, qui devait épouser le duc de Modène.

La quatrième, Louise-Elisabeth de Montpensier, qui devait épouser Don Louis, prince des Asturies.

La cinquième, Philippine-Élisabeth-Charlotte, comtesse de Beaujolais, fiancée en 1721 au second fils du roi d'Espagne.

Enfin la sixième, Louise-Diane, qui devait épouser le prince de Conti.

Il avait en outre trois bâtards, deux garçons et une fille.

Un seul fut légitimé, se nomma le chevalier d'Orléans, fut général des galères et grand prieur de France; il était fils de mademoiselle de Sery, qui fut depuis comtesse d'Argenton.

Les deux autres étaient, l'un, abbé de Saint-Albin, fils de la Florence, danseuse de l'Opéra.

L'autre, une fille née de mademoiselle Desmarets, actrice de la Comédie-Française.

Le duc d'Orléans ne croyait à sa paternité qu'à l'égard du chevalier d'Orléans, aussi le reconnut-il.

Quant aux deux autres il ne voulut entendre à rien malgré leurs instances.

Maintenant que nos principaux acteurs sont posés, levons la toile et voyons-les jouer chacun son rôle, dans cette grande comédie qu'on appelle la Régence.

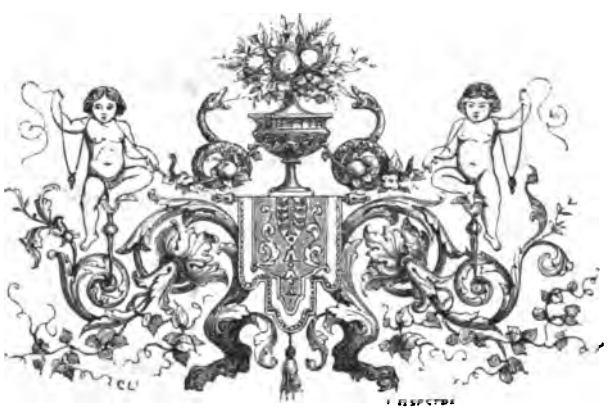

CHAPITRE II

endant les trois derniers jours de la maladie du roi, les salons du duc d'Orléans s'étaient vidés et remplis, selon les alternatives de bien et de mal de l'illustre malade.

Outre la nouvelle de la mort de Louis XIV, la conversation de ses salons roulait sur une des dernières excentricités du prince de Conti qui avait épousé uneprincesse de Condé.

C'était un singulier corps au physique et au moral, que monseigneur Louis-Armand, prince de Conti, et ses excentricités, comme on dirait aujourd'hui, faisaient alternativement les joies et les terreurs de la cour.

C'était un petit homme horriblement contrefait, qui pouvait encore passer pour la figure, mais repoussant du reste de sa personne, et auquel sa distraction continuelle donnait un air égaré qui, lorsqu'on connaissait son caractère, n'avait rien de rassurant.

Sa femme était une charmante personne qui jouait à la beauté, dit la princesse palatine.

Le prince de Conti n'avait jamais aimé personne que sa mère, mademoiselle de Blois, fille de mademoiselle de La Vallière, et qu'on appelait la grande princesse de Conti, et cependant la mère et le fils étaient toujours en dispute. Dans un moment de bouderie, la grande princesse décida de se faire bâtir une maison loin de l'hôtel de son fils et y mit les ouvriers; malheureusement les fondations à peine posées elle se raccommoda avec son *magot*, comme elle l'appelait, et les ouvriers furent congédiés. Mais le beau temps était rare dans la maison de Conti. Une nouvelle brouille survint, et avec elle les ouvriers; cela était devenu une habitude : à chaque dispute elle les rappelait, de sorte qu'on pouvait savoir à la seule inspection des travaux, comment la grande princesse et son

fils vivaient ensemble : la maison avançait-elle, ils étaient chien et chat ; la maison était-elle abandonnée, tout allait le mieux du monde dans l'intérieur filial et maternel.

Outre ces défauts, le prince de Conti en avait un bien plus grave, défaut qui eut menacé d'extinction la race des Condé-Conti s'il n'y avait eu que lui pour la perpétuer, défaut que nous ne pouvons que laisser deviner, et qui cependant ne l'empêchait pas d'être jaloux de sa femme et de hanter assidûment les mauvais lieux.

C'était avec les suites d'une visite dans une des localités que nous venons de dire, qu'on égayait sourdement la visite de condoléances que les courtisans faisaient à Philippe II, pendant la soirée du 1er septembre 1715.

Le lendemain avait lieu la séance du Parlement qui devait décider de la validité du testament de Louis XIV.

Le futur régent était en train d'acheter la régence.

Le premier président de Mesme était une créature de madame de Maintenon, il ne fallait pas songer à l'avoir.

M. de Guiche passait pour être fort attaché aux bâtards.

M. de Guiche était colonel aux gardes françaises ; M. de Guiche était un homme important ; M. de Guiche reçut six cent mille livres et répondit de ses hommes.

Les simples gardes françaises devaient occuper sourdement le Palais, tandis que les officiers avec les soldats d'élite, mais sans uniforme, se répandraient dans la salle.

Quant aux présidents Maison et Lepelletier, ils étaient au duc d'Orléans ; le prince les appelait ses *pigeons privés*.

D'Aguesseau lui était dévoué ; Joly-de-Fleury lui avait promis de parler en sa faveur.

Les jeunes conseillers ne devaient pas hésiter entre la *vieille*, c'était ainsi qu'on nommait madame de Maintenon, et le duc d'Orléans.

Les vieux conseillers ne tiendraient pas devant le droit de remontrance que l'on promettait de leur rendre.

Enfin les ducs et pairs devaient être séduits par la prérogative qui leur serait définitivement accordée de rester couverts pendant que le premier président leur demanderait leur voix.

L'Espagne menaçait bien, à cause de la vieille rancune que le roi gardait au duc d'Orléans, qui avait été en coquetterie avec sa femme, l'Espagne, disons-nous, menaçait bien, par l'organe du prince de Cellamare, de ne point reconnaître la régence de M. le

duc d'Orléans; mais lord Stairs, au nom de l'Angleterre, s'était engagé à la reconnaître, et l'ambassadeur, pendant la séance, consentait à se montrer dans une tribune avec l'abbé Dubois.

Lord Stairs était en bonne position à la cour du feu roi, et il devait cette bonne position à un fait trop caractéristique pour que nous ne le fassions pas connaître.

Un jour on disait à Louis XIV que lord Stairs était, de tous les membres diplomatiques, celui qui savait peut-être le mieux ce qui était dû de respect aux têtes couronnées.

— Je le verrai bien, dit Louis XIV.

Le soir même, lord Stairs devait monter dans la propre voiture du roi.

Arrivé au marche-pied, et comme lord Stairs attendait humblement, le chapeau à la main, que le roi prît place.

— Montez, monsieur Stairs, dit brusquement le roi.

Lord Stairs passa aussitôt devant le roi et monta le premier.

— On avait raison, Monsieur, dit Louis XIV, et vous êtes l'homme le plus poli que je connaisse.

On conçoit que cette politesse consistait à avoir obéi sans aucune observation au roi, quoiqu'il fût inouï qu'un homme passât devant Louis XIV, et montât le premier dans sa voiture.

Lord Stairs savait obéir sans observation, l'ordre fût-il inattendu, étrange, inouï. Lord Stairs fut donc, à partir de ce moment, aux yeux du grand roi, l'homme le plus poli de l'Europe.

Parfois, les anecdotes nous écarteront de notre récit, mais non pas de notre sujet, l'histoire de la Régence n'est en réalité qu'un grand recueil d'anecdotes.

Tout en causant à droite et à gauche, tout en achetant M. de Guiche, tout en caressant MM. d'Aguesseau et Joly-de-Fleury, tout en serrant la main à lord Stairs, tout en rudoyant le prince de Conti, tout en cherchant des yeux le jeune duc de Fronsac, qui était déjà une puissance, tout en échangeant tout bas quelques mots avec M. de Saint-Simon, le duc d'Orléans prenait toutes ses précautions pour le lendemain.

Le duc d'Orléans passa une partie de la nuit dans son cabinet avec le cardinal de Noailles, le même qui avait été chargé de remettre le cœur du feu roi aux jésuites, et qui leur avait dit en le leur remettant :

— Mes pères, vous possédez ce cœur qui vous a honoré constamment de son amitié et de sa confiance : le grand roi dont nous pleurons la mort vous ayant toujours aimé tendrement.

Avec le cardinal, les dernières mesures pour le lendemain avaient été prises.

Ce lendemain tant attendu arriva.

Le jour trouva M. le duc d'Orléans parfaitement préparé à la lutte qui allait avoir lieu.

A huit heures du matin, le Parlement était assemblé sous la présidence de Jean-Antoine de Mesmes.

La lettre de cachet, portant l'annonce officielle de la mort de Louis XIV, fut lue.

Puis, le duc d'Orléans fut introduit avec tous les honneurs dus à un fils de France.

M. le duc du Maine entra un instant après, suivi de M. le comte de Toulouse.

Le duc d'Orléans à son tour traversa le parquet, et alla se placer au-dessus du duc de Bourbon.

En passant, M. de Guiche lui avait montré ses hommes.

En prenant place au milieu des ducs et pairs, M. de Saint-Simon lui avait fait un signe.

En entrant, lord Stairs l'avait salué respectueusement de la tri-

bune, où derrière lui, dans la pénombre, on pouvait apercevoir la figure grimaçante de l'abbé Dubois.

Chacun, comme on voit, était à son poste.

La bataille s'engagea par un discours de M. le premier président.

On connaît les détails de cette mémorable séance dans laquelle fut détruit en quelques heures, pierre à pierre, l'édifice que madame de Maintenon, le Père Le Tellier et les bâtards avaient si laborieusement élevé, pendant dix ans de patience et d'hypocrisie. Comme l'avait prévu Louis XIV, testament et codicile, tout fut détruit. — Nous sommes tout puissants tant que nous vivons, avait dit le grand roi; morts, nous sommes moins que de simples particuliers.

Autorité politique, autorité militaire, tout fut remis au duc d'Orléans. Il devait être seulement président du conseil de régence, il fut nommé régent; le commandement des troupes de la maison du roi devait être donné à M. du Maine, il fut donné à Philippe II; M. du Maine devait disposer des emplois, bénéfices et charges de l'État, ce fut le duc d'Orléans qui hérita de ce privilége. En outre, le duc d'Orléans eut le droit de former le conseil de régence comme il l'entendrait, et même tous conseils inférieurs qu'il lui plairait d'établir. M. le duc du Maine conserva seulement la surintendance de l'éducation royale.

Quant à M. le duc de Bourbon, qui ne devait être admis au conseil de régence qu'à l'âge de 24 ans, M. le duc d'Orléans demanda son admission immédiate, et l'obtint.

Les seuls articles du testament maintenus furent ceux qui donnaient au maréchal de Villeroy le titre de gouverneur du jeune roi Louis XV, et à la duchesse de Ventadour, celui de sa gouvernante.

Au reste, il n'y avait rien d'étonnant dans le maintien de ces dispositions à l'égard de la duchesse de Ventadour. On ne pouvait destituer la gouvernante du roi sans lui faire son procès.

La gouvernante du roi était revêtue d'une charge de la couronne.

Le gouverneur n'avait qu'une commission.

Ce premier arrêt du Parlement fut à peine répandu dans Paris, que la joie y éclata. Le duc d'Orléans, c'était l'avenir, c'est-à-dire l'inconnu; or, l'inconnu, Dieu l'a voulu ainsi pour le bonheur de l'humanité, c'est l'espérance. Le duc du Maine, c'était le passé,

c'est-à-dire, madame de Maintenon, le Père Le Tellier, c'étaient les désastres de la guerre de succession, la sombre famine, la morne tristesse; le passé, enfin, c'était la mort, l'avenir, c'était la vie.

Un second arrêt du Parlement, rendu le 12, confirma le premier. A cette seconde séance, le jeune roi assista, dans les bras de sa gouvernante, et prononça un discours de trois lignes :

— Messieurs, dit-il de sa petite voix flûtée, je suis venu ici pour vous assurer de mon affection. Mon chancelier vous dira ma volonté.

Ce furent les premières paroles politiques que prononça Sa Majesté; elles lui furent payées en bonbons par sa gouvernante.

Les dernières lui furent payées en malédictions par la France.

Une des particularités de ce lit de justice, dit le journal historique du règne de Louis XV, par M. de Lévi, président à la Cour des Aides, fut que la duchesse de Ventadour y assista, assise au bas du trône de Sa Majesté; avantage qu'aucune femme, avant elle, n'avait jamais eu, et dont elle aurait été privée s'il y avait eu une reine-régente pour conduire elle-même le roi, son fils, à cette auguste fonction.

Ce second arrêt prononcé, aucun espoir ne restait plus aux princes légitimés.

M. de Toulouse, sans ambition avant comme après, s'en retourna chasser dans les bois de Rambouillet, où sa femme, sans ambition, comme lui, le reçut avec son sourire habituel.

M. du Maine, faible comme toujours et honteux de sa faiblesse, s'en retourna s'enfermer à Sceaux, pour achever sa traduction de Lucrèce.

— Monsieur, lui dit sa femme en le recevant, grâce à votre lâcheté, M. le duc d'Orléans est maître du royaume, et vous, avec votre Lucrèce, vous ne serez pas même de l'Académie.

M. le duc d'Orléans, après avoir reçu les félicitations de ses amis, courut à Saint-Cyr, faire une visite à sa vieille ennemie, madame de Maintenon, qui le reçut avec une feinte humilité.

Il venait lui annoncer qu'il lui continuait la pension que lui avait faite le feu roi, et comme elle le remerciait :

— Je ne fais que mon devoir, répondit M. le duc d'Orléans, vous savez ce qui m'a été prescrit, je n'ai garde d'y manquer par cette raison, je le fais aussi par estime pour vous.

Le lendemain de cette visite, madame de Maintenon écrivait à madame de Caylus :

« Je voudrais de tout mon cœur que votre état fût aussi heureux » que le mien. J'ai quitté le monde, que je n'aime pas, et suis » dans la plus aimable retraite. »

Ce fut un des derniers soupirs que l'on entendit s'exhaler de Saint-Cyr, madame de Maintenon n'était plus qu'à l'état d'agonisante.

Pendant ce temps, M. le duc d'Orléans organisait son conseil de régence, qui demeurait tel que l'avait indiqué le feu roi.

Outre le conseil de régence, il créait encore six autres conseils :

Un conseil des affaires étrangères, présidé par le maréchal d'Uxelles.

Un conseil de guerre, présidé par le maréchal de Villars.

Un conseil des finances, présidé par M. le duc de Noailles.

Un conseil de la marine, présidé par le maréchal d'Estrées.

Un conseil d'État, présidé par M. le duc d'Antin.

Un conseil de conscience, présidé par le cardinal de Noailles.

Ces conseils créés, il s'occupa de tenir les promesses faites, ce qui est chose rare de la part de ceux qui arrivent au pouvoir.

Le Parlement eut son droit de remontrances, qui lui avait été enlevé sous Louis XIV.

M. de Mesmes, premier président, qui avait su tourner à temps de M. le duc du Maine à M. le duc d'Orléans, fut fait grand maître des ponts-et-chaussées du royaume, charge qui, créée pour lui, devait mourir avec lui.

Joly-de-Fleury et d'Aguesseau entrèrent au conseil de conscience.

Le marquis de Ruffé, lieutenant général des armées du roi, fut nommé sous-gouverneur de Sa Majesté.

Le marquis d'Asfeld fut membre du conseil de la guerre et fut nommé contrôleur général des fortifications.

Le marquis de Simiane fut nommé lieutenant général du roi en Provence.

L'abbé de Fleury, auteur de l'*Histoire Ecclésiastique*, fut nommé confesseur du roi.

Cette dernière nomination, quoiqu'elle fût une sinécure, l'auguste pénitent ayant cinq ans à peine, n'en était pas moins significative. Depuis Henri IV, cette place ayant été constamment tenue par des Jésuites.

Le Père Le Tellier, se voyant sans fonction, demanda au régent quelle était sa destination présente.

— Cela ne me regarde pas, dit le prince, informez-vous à vos supérieurs.

Quant à l'ordre qui avait été donné par Louis XIV, à son lit de mort, de conduire le jeune roi à Vincennes, à cause de la salubrité de l'air, le régent, au lieu d'y voir un inconvénient, y voyait une facilité pour lui; Vincennes étant plus près de Paris que de Versailles, et Paris étant le centre de ses affaires, et surtout de ses plaisirs.

Néanmoins, les médecins de la Cour, ayant sans doute, pour des motifs de commodité personnelle, déclaré l'air de Versailles aussi pur que quelque air que ce fût, le régent assembla les médecins de Paris, qui, probablement et toujours par le même motif de commodité, se décidèrent pour Vincennes.

En conséquence, le jeune roi fut conduit au donjon le 9; c'est-à-dire le même jour où le cercueil du roi mort fut conduit à Saint-Denis.

Les cours étrangères vengèrent Louis XIV des insultes qui avaient été faites à son cadavre par la populace de Paris.

A Vienne, l'empereur prit le deuil comme d'un père, et tout divertissement fut défendu pendant le carnaval, qui ne venait cependant que quatre mois après.

A Constantinople, un grand service fut célébré, et le comte des Alleurs, ambassadeur de France près la Porte-Ottomane, demanda et obtint une audience du grand seigneur, pour lui notifier la mort de Louis XIV.

Le sultan le reçut aussitôt, et le visir lui dit :

— Vous avez perdu un grand empereur, et nous un grand ami et bon allié : Sa Hautesse et moi avons pleuré sa mort.

Ce fut pendant qu'on rendait à Louis XIV ces honneurs suprêmes à l'étranger, que d'Argenson vint dire au régent qu'on traitait le roi de banqueroutier.

— Eh bien ! demanda le régent, quel remède voyez-vous à cela?

— Il faut, répondit le lieutenant de police, faire arrêter ceux qui tiennent ces mauvais propos.

— Vous n'y entendez rien, dit le prince, il faut payer les dettes du défunt, et tous ces gens se tairont.

CHAPITRE III

ANS les deux chapitres précédents, nous avons tracé le portrait des principaux personnages qui servent de transition à ces deux époques bien distinctes, qu'on appelle le siècle de Louis XIV et la Régence. Nous avons dit ce qu'étaient M. le duc du Maine, madame la duchesse du Maine et M. le comte de Toulouse. Nous avons esquissé la silhouette de Philippe II d'Orléans; nous avons dit un mot de la seconde mademoiselle de Blois, sa femme; mais nous n'avons aucunement parlé du reste de la famille; c'est-à-dire de MADAME, seconde femme de MONSIEUR et mère du régent; c'est-à-dire de madame de Berry, fille aînée de Philippe, de mademoiselle Louise-Adélaïde de Chartres; de M. Louis d'Orléans; de mademoiselle Charlotte-Aglaé de Valois, qui jouent un rôle important dans la vie de leur père.

Les trois autres filles qui furent, l'une mariée au prince des Asturies, la seconde fiancée à l'infant don Carlos, et la troisième qui devint la femme du prince de Conti, n'ont ni importance politique, ni réputation scandaleuse; nous ne nous en occuperons donc que suivant les besoins de notre narration.

Le terrain politique déblayé par le double arrêt du Parlement, madame de Maintenon reléguée à Saint-Cyr, M. du Maine et M. de Toulouse, retirés, l'un à Sceaux, l'autre à Rambouillet, le père Le Tellier, exilé à la Flèche, le roi mort, enterré à Saint-Denis, le jeune roi installé à Vincennes, isolent le Palais-Royal, cette halte que fait la Régence entre Versailles et les Tuileries, et nous

permettent de changer les murailles muettes du cardinal de Richelieu, en transparentes cloisons de verre.

Comme âge et comme importance de personne, MADAME vient d'abord, MADAME, que son fils aimait si tendrement, écoutait si patiemment et à laquelle il désobéissait si régulièrement.

Charlotte-Elisabeth de Bavière avait succédé, comme seconde femme de Monsieur, à la belle et coquette madame Henriette d'Angleterre, morte en 1670, empoisonnée selon toute probabilité, par le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat.

La nouvelle Madame était née à Heidelberg, le 7 juillet 1652, pendant le septième mois de la grossesse de sa mère.

Laissons la sincère princesse faire elle-même son portrait physique. Nous emprunterons le portrait moral au duc de Saint-Simon, à Duclos et aux autres auteurs du temps. Voici le premier :

« Il faut bien que j'avoue que je suis abominablement laide, ce qui d'ailleurs ne me coûte pas beaucoup à dire. Je n'ai pas de traits, j'ai des petits yeux, un nez court et gros, des lèvres longues et plates, tout ceci ne peut former une physionomie. J'ai de grandes joues pendantes et un grand visage, avec cela je suis très petite de taille, courte et grosse. Pour savoir si mes yeux annoncent de l'esprit, il faudrait les examiner au microscope ou avec des conserves, autrement il serait difficile d'en juger. On ne trouverait probablement pas sur toute la terre des mains plus vilaines que les miennes.

« Dans ma jeunesse, j'aimais mieux les épées et les fusils que les poupées ; j'aurais bien voulu être garçon, ce qui a failli me coûter la vie. En effet, ayant entendu raconter qu'à force de sauter, Marie Germain était devenue homme, j'ai fait des sauts si terribles, pour que le même changement s'opérât en moi, que c'est un miracle que je ne me sois pas cassée le cou. »

Au milieu de tout cela, la princesse Charlotte avait grandi, et en grandissant, était devenue un affreux petit laideron, comme elle le dit elle-même.

Mais elle était princesse, ce qui fit qu'on avait toute certitude de la marier, si laide qu'elle fût.

D'ailleurs, malgré sa laideur, elle avait inspiré une véritable passion. Cet étrange amoureux était Frédérick, marquis de Bade-Dourlach. Il fit tout ce qu'il put pour se faire aimer de la prin-

cesse, mais, chose singulière, quoiqu'il fût jeune et beau, *l'affreux laideron* ne voulut pas de lui. Le pauvre marquis fut un temps énorme à se consoler de cet échec, et il n'épousa la princesse de Holstein que contraint et forcé par ses parents, et lorsqu'il eut perdu tout espoir d'épouser la princesse Palatine.

Ce ne fut pas le tout. On voulut encore la marier avec Frédéric-Casimir, duc de Courlande. Celui-là était amoureux d'une autre femme, cette autre femme était la princesse Marianne, fille du duc Ulrich de Wurtemberg; mais les parents du duc de Courlande avaient jeté les yeux sur la princesse Palatine, et refusant leur consentement au mariage désiré, ils exigeaient que leur fils fît une visite à Heidelberg, espérant que les attraits de la princesse Charlotte militeraient victorieusement en sa faveur; mais à peine eût-il jeté les yeux sur elle, qu'il se sauva, demanda à partir pour l'armée, aimant mieux se faire tuer que d'épouser un pareil monstre.

Le prince Casimir courait toujours, et la princesse Palatine riait encore de l'effet qu'elle avait produit sur son prétendant, lorsque les messagers du roi Louis XIV arrivèrent, la demandant en mariage pour MONSIEUR.

Quel motif avait déterminé le grand roi à cette alliance, c'est chose facile à expliquer. Par son mariage avec la fille de Philippe IV, il avait mis un pied en Espagne; par le mariage de madame Henriette avec MONSIEUR, il avait mis un pied en Angleterre; par son alliance avec l'avant-dernier électeur de la branche Palatine, il mettait un pied en Allemagne.

C'était chose triste pour la princesse que ce mariage; elle succédait à une princesse morte de mort violente; elle épousait un prince dont les goûts étranges étaient connus; enfin, elle allait paraître au milieu d'une cour où, comme elle le dit elle-même, la fausseté passait pour de l'esprit, et la franchise pour de la simplicité.

Aussi fit-elle toutes les difficultés possibles, mais la raison d'Etat était là, il fallut obéir.

Aussi, arrivée à Saint-Germain, lui sembla-t-il être tombée des nues. Elle fit son effet sur MONSIEUR, c'est-à-dire qu'elle lui parut hideuse. MONSIEUR s'enfuit en l'apercevant, comme avait fait le duc de Courlande.

Le roi Louis XIV, qui n'épousait pas, fut au contraire charmant

pour MADAME. Il la vint chercher, la conduisit chez la reine en lui disant : Soyez tranquille, elle aura plus peur de vous que vous d'elle, et pendant toutes les cérémonies, il s'assit près d'elle, lui indiquant lorsqu'il fallait se lever, lorsqu'il fallait s'asseoir.

MONSIEUR n'avait pas eu de garçon de sa première femme, mais Louis XIV *voulait* qu'il en eût un de la seconde, force fut donc à MONSIEUR de se mettre à l'œuvre.

Après trois ans de répugnance, Philippe d'Orléans naquit en 1674, et Elisabeth-Charlotte d'Orléans en 1676.

Aussitôt ce devoir accompli, MONSIEUR demanda à MADAME la permission de faire lit à part, ce que lui accorda de grand cœur la princesse, *qui n'avait jamais aimé le métier de faire des enfants.*

Au milieu de tout cela, MADAME avait inspiré une seconde passion, c'était à la princesse de Monaco, Catherine-Charlotte de Grammont; on comprend comment, avec son rigorisme allemand, MADAME reçut la déclaration de cet étrange amour. La pauvre madame de Monaco fut aussi désolée, aussi inconsolable que le marquis de Bade-Dourlach, et, dans son désespoir, elle s'en allait disant : — Mon Dieu, de quoi êtes-vous donc faite, madame, que vous n'aimiez ni les hommes ni les femmes?

Il va sans dire que la bonne princesse fut en haine avec madame de Maintenon qui lui aliéna la dauphine. Lorsque MADAME

vit que la dauphine la recevait mal, elle alla droit à madame de Maintenon.

— Madame, lui dit-elle, madame la dauphine me reçoit mal, cela va bien tant qu'elle gardera des formes vis-à-vis de moi, et ce n'est jamais avec elle que je me querellerai; mais si elle devient trop grossière, j'irai demander au roi si c'est lui qui le veut ainsi.

Cette menace ramena à MADAME, non pas le cœur, mais le visage de madame de Maintenon et de madame de Bourgogne.

Madame de Fiennes, femme de l'écuyer ordinaire de MADAME, avait beaucoup d'esprit; mais elle était railleuse, et sa langue n'épargnait personne, pas même le roi, pas même MONSIEUR, à plus forte raison MADAME, mais MADAME la prit un jour par la main, et la conduisant dans un coin, elle lui dit :

— Madame, vous avez beaucoup d'esprit, vous êtes aimable, seulement vous avez une manière de parler dont le roi et MONSIEUR s'accommodent parce qu'ils y sont accoutumés; pour moi qui arrive d'Allemagne, je n'y suis point faite, et comme il est probable que je ne m'y ferai pas, comme je me fâche tout rouge quand on se moque de moi, je veux bien vous donner un petit avis. Si vous m'épargnez, nous serons très bien ensemble; mais si vous me traitez comme les autres, je ne vous dirai rien, mais je me plaindrai à votre mari, et si votre mari ne vous corrige pas, je le ferai chasser.

Madame de Fiennes comprit parfaitement le danger qu'il y avait à plaisanter sur une pareille femme, et retint sa langue, moyennant quoi elle demeura au mieux avec la princesse, au grand étonnement de la cour et du roi lui-même qui se demandait comment madame de Fiennes, qui disait du mal de tout le monde, même de lui, pouvait se taire aussi absolument à l'égard de MADAME.

Ce mutisme l'étonna tellement qu'un jour il s'informa près de sa belle-sœur, laquelle lui dit tout naïvement son secret.

La princesse passait sa vie à écrire, racontant les affaires les plus secrètes de l'Etat à toutes les amies qu'elle pouvait avoir de par le monde, et surtout à ses amis d'outre-Rhin.

On comprend qu'avec cette rigidité, madame de Berry devait être pour elle ce que Julie était pour Auguste, son ulcère.

Madame de Berry était la fille aînée du duc d'Orléans; à l'âge de sept ans, elle avait été prise d'une maladie que tous les médecins jugèrent mortelle; aussi l'abandonnèrent-ils. Alors M. le duc d'Orléans fit porter chez lui le berceau de la pauvre petite, la

soigna à sa manière et la guérit. Aussi Marie-Louise d'Orléans était-elle la fille bien-aimée de Philippe II; trop aimée, disent certains historiens.

Ce fut surtout lorsqu'il fut question de marier mademoiselle d'Orléans avec M. le duc de Berry, que les bruits auxquels nous venons de faire allusion se répandirent, mais ils n'eurent point de prise sur Louis XIV, et le mariage eut lieu. Aussitôt le mariage fait, le duc d'Orléans gagna l'amitié de son gendre qui le laissa aussi libre avec sa femme que lorsque la princesse était au Palais-Royal. Ils mangeaient souvent tous deux ensemble, servis par mademoiselle de Vienne confidente de la duchesse et espèce de dévergondée bonne à toute chose, apte à toute commission.

A peine mariée, madame de Berry entra en galanterie avec La Haye qui, de page du roi, était devenu écuyer de son mari.

C'était, dit Saint-Simon, un grand homme sec, à la taille contrainte, ayant le visage écorché, l'air sot et fat, de peu d'esprit, mais bonhomme. Elle lui proposa de fuir avec lui et de l'emmener en Hollande; mais la proposition épouvanta La Haye, qui alla tout dire au duc d'Orléans.

Il fallut l'influence du père sur la fille pour que celle-ci comprît ce qu'il y avait de différence à être princesse du sang en France, ou maîtresse d'un petit gentilhomme en Hollande.

Enfin, la duchesse de Berry se rendit, et cette petite fantaisie fut oubliée.

Madame de Berry était bien faite avant que les excès gâtassent sa taille, belle avant que sa peau fut marquée de taches rouges, elle manquait de grâce et avait le regard effronté. Comme son père et sa mère, elle possédait une grande facilité de parler, disant tout ce qu'elle voulait, et comme elle le voulait dire, avec une netteté, une précision, une justesse, un choix de termes et une singularité de tour qui surprenaient sans cesse. Timide d'un côté, mais seulement pour les bagatelles, hardie de l'autre à effrayer, hautaine jusqu'à la folie, libre jusqu'au cynisme; elle était, sauf l'avarice, dit Saint-Simon, un modèle de tous les vices, modèle d'autant plus dangereux, qu'il n'en pouvait exister un seul au monde, ayant plus d'art et plus d'esprit.

La sœur de madame la duchesse de Berry, la deuxième fille de M. le duc d'Orléans, mademoiselle Louise-Adélaïde de Chartres, était bien faite et la plus belle de toutes ses sœurs. Elle avait un teint superbe, une belle peau, une belle taille, de beaux yeux, des

mains délicates, des dents comme un collier de perles, des gencives non moins belles, des joues où le blanc et le rouge se mêlaient sans aucun art. Elle dansait bien, chantait mieux, avait une belle voix, lisait sa musique à livre ouvert, seulement elle bégayait un peu en parlant.

D'ailleurs, ayant *tous les goûts d'un homme*, aimant les épées, les fusils, les pistolets, les chiens et les chevaux, maniant la poudre comme un artilleur, faisant des feux d'artifices qu'elle tirait elle-même, n'ayant peur de rien au monde, dédaigneuse de la toilette, des bijoux, des fleurs, détestant enfin tout ce qui d'ordinaire plaît aux femmes.

C'était l'aide-chimiste, l'aide-mécanicien, l'aide-chirurgien de son père.

Sa sœur, mademoiselle de Valois, était moins jolie qu'elle, cependant elle avait ce que les femmes appellent *des jours ;* car elle avait de beaux cheveux dorés, les dents blanches, le teint, la peau et les yeux agréables ; mais tout cela était gâté par un grand nez et par une dent saillante qui semblait sortir de sa bouche, chaque fois qu'elle riait. Sa taille était ramassée, sa tête dans ses épaules ; elle marchait comme une vieille, quoiqu'elle eût quinze ans à peine. Madame la duchesse d'Orléans avait l'habitude de dire :

« Je serais la plus paresseuse personne de la terre, si je n'avais ma fille Charlotte-Aglaé, qui est encore plus paresseuse que moi. »

M. de Richelieu était appelé à guérir la princesse de ce dernier défaut.

Les autres enfants du prince n'existaient point encore au point de vue de l'importance.

Louis d'Orléans, duc de Chartres, né le 2 septembre 1705, n'avait que treize ans, et promettait d'être le prince froid, dévôt et insignifiant qu'il fut, comme si ses trois sœurs avaient pris pour elles tout le sang des d'Orléans et des Mortemart.

Les deux autres filles, Louise-Elisabeth, mademoiselle de Montpensier, qui devait épouser le prince des Asturies, étant née seulement le 11 décembre 1709, et mademoiselle de Beaujolais, le 18 décembre 1714.

Quant à la dernière fille de M. le duc d'Orléans, elle n'était pas encore née.

CHAPITRE IV

ils de gouverneur de roi, gouverneur de roi lui-même, le maréchal de Villeroy était un grand homme, bien fait, de visage agréable, qui semblait bâti exprès pour présider à un bal, ou être juge dans un carrousel, ou pour chanter à l'Opéra les rôles de rois et de héros. Au reste, fort et vigoureux, faisant de son grand corps tout ce qu'il voulait sans l'incommoder, ne comptant pas avec les veilles ni avec les fatigues, passant les jours et les nuits à cheval, magnifique en tout, noble dans ses moindres manières, grand et beau joueur, sans se soucier ni de la perte ni du gain, ayant le langage et les façons d'un grand seigneur longtemps pétri à la cour, glorieux à l'excès, mais aussi humble et bas quand il croyait avoir besoin de se courber à genoux devant le roi et devant madame de Maintenon.

D'ailleurs, pauvre et mauvais général, incapable dans l'action. Feuquières disait de lui et du prince de Vaudemont, à propos du siége de Namur : « Il semblait que messieurs de Villeroy et Vaudemont disputassent entr'eux à qui ferait le plus de fautes, en quoi, pourtant M. de Villeroy l'emporta sur M. de Vaudemont. Spectateur impassible de la belle défense de M. de Boufflers, il resta l'épée au fourreau pendant un mois, tandis qu'il n'avait qu'un mouvement à faire pour le dégager. » C'est alors, comme dit madame de Coulanges, que Villeroy fut *chamarré* de vaudevilles, en voici un des plus piquants :

Quand Charles VII contre l'Anglais
N'avait plus d'espérance,
De Jeanne d'Arc, Dieu fit le choix,
Pour délivrer la France.
Ne t'embarrasse pas grand roi,
Cent fois plus sûre qu'elle;
Dans le fourreau de Villeroy,
Il est une pucelle.

Pendant toute la campagne suivante, il trouva moyen de rester parfaitement inaperçu, quoiqu'il eût le commandement en chef de l'armée des Pays-Bas.

La paix de Riswick avait rendu Villeroy au repos, la guerre de la succession le remit malheureusement en campagne; il entra en Italie, et ce fut pour forcer le prince de Savoie et Catinat à attaquer le prince Eugène à Chiari; la bataille fut perdue et Catinat blessé. Trois mois après, il laissait prendre Crémone, se laissait prendre avec elle.

Le prince Eugène rendit Villeroy à la France sans rançon, pensant qu'il faisait assez de mal à la France en le lui renvoyant. En effet, Louis XIV, qui s'entêtait à soutenir celui qu'il appelait son favori, parce que tout le monde l'attaquait, lui rendit le commandement de l'armée d'Italie. Ramillies fut le résultat de cette faiblesse, vingt mille hommes tués ou pris, toute l'artillerie, tous les drapeaux restés sur le champ de bataille, douze places fortes du Brabant et de la France abandonnées par nous et prises par l'ennemi, donnèrent le mot de cette générosité du général ennemi, que personne n'avait comprise.

Louis XIV, en apprenant la défaite de Ramillies, avait, comme Auguste, redemandé ses légions à Varus.

Madame de Maintenon qui soutenait Villeroy, lui dit : — Sire, il faut offrir vos peines à Dieu.

— Ah ! Madame ! trente bataillons prisonniers de guerre, quel sacrifice !

Cependant, madame de Maintenon l'emporta sur la colère du roi, et Louis XIV n'en fut que plus tendre pour Villeroy, il alla au-devant de lui jusqu'à la porte de sa chambre, et comme on s'attendait à un éclat terrible.

— Monsieur le maréchal, dit-il, on n'est plus heureux à notre âge.

Le roi s'entêta jusqu'à la fin, et mourut nommant M. de Villeroy gouverneur du jeune roi Louis XV.

Le maréchal de Villars, qui venait immédiatement après le maréchal de Villeroy, était petit-fils d'un greffier de Condrieux : son père était l'homme le mieux fait et de meilleure mine qu'il y eût en France, fort brave et fort adroit aux armes; or, comme on se battait fort de ce temps, il s'était fait, dans les duels, une réputation à laquelle l'honneur qu'il eut de servir de second à M. de Nemours, dans son combat avec M. de Beaufort, vint mettre le sceau. La ré-

putation de M. de Villars, après cette rencontre, fut d'autant plus grande que, tandis que M. de Nemours était tué, il renversait, lui, son adversaire. L'éclat qu'il prit de son aventure, fit que M. le prince de Conti se l'attacha. De sorte que, lorsque le cardinal de Mazarin songea à lui donner sa nièce, il se servit de Villars comme de son représentant, situation qui le mit tout-à-fait dans un monde fort au-dessus de lui, parmi lequel il ne se méconnut jamais, restant galant et discret, en même temps que sa jolie figure et sa belle taille lui donnaient entrée chez les dames. A une époque où la veuve Scarron était pauvre, il lui fut utile. Madame de Maintenon, qui n'oubliait pas ses amis, se souvint de Villars, et sa position faite auprès de Louis XIV, ménagea la position de son fils.

Le second maréchal de Villars, celui dont nous nous occupons, tout au contraire de Villeroy, avait eu la chance de sauver, à Denain, la France que Villeroy avait perdue à Ramillies. On disait bien que ce n'était pas à son génie militaire, mais au hasard que cette victoire mémorable était due. Mais Villars n'en croyait rien, il avait assez d'esprit pour en imposer aux sots, par la confiance qu'il avait en lui-même, et il était aidé, en cela, par une facilité d'élocution, par une abondance et une continuité de paroles, d'autant plus rebutantes pour les hommes supérieurs, que c'était toujours avec l'art de revenir à soi, de se vanter, de se louer d'avoir tout prévu et d'avoir tout consulté.

Il avait été fait duc après la bataille d'Hochstett, et pair après celle de Malplaquet. Ce qui étonna tout le monde, ces deux batailles étant deux défaites.

C'était un grand homme brun, bien fait, devenu gros en vieillissant, sans être appesanti autrement par l'âge, avec une physionomie vive, ouverte, un peu folle, physionomie à laquelle sa contenance et ses gestes répondaient.

Il était d'une ambition démesurée qui ne s'arrêtait pas aux moyens, d'une grande opinion de lui, qu'il était parvenu à communiquer au roi, d'une valeur brillante avec une grande activité, d'une audace sans pareille, d'une effronterie qui soutenait tout et ne s'arrêtait à rien. Joint à une fanfaronnade et à une avarice poussées aux dernières limites, et qui ne le quittaient jamais.

Les lauriers de Denain n'avaient point, au reste, préservé M. de Villars, d'un malheur assez commun en tout temps, mais moins rare que jamais à cette époque. La maréchale, pour s'excuser, quand elle s'excusait, rejetait la faute sur certaines habitudes que

le maréchal avait prises au camp, pour se rapprocher sans doute en tous points du grand Condé.

Elle racontait tout en courant après le régent, après le comte de Toulouse, après M. de Richelieu, que le jeune prince d'Eisnach, avait voulu un jour faire donner des coups de bâton au maréchal, pour une déclaration qu'il lui avait faite.

Tout le monde acceptait cette excuse, et le maréchal comme les autres.

Le maréchal d'Uxelles, dont le nom était de Blé, dut toute sa fortune à son alliance avec ce Béringhen qui était écuyer de la reine-mère, et dont nous avons parlé longuement dans notre histoire de Louis XIV. Béringhen et sa femme étaient fort aimés de mademoiselle Choin, qui s'était fait épouser par le grand Dauphin, comme madame de Maintenon par le roi ; elle consentit sur leur demande à le recevoir.

On arrivait à Monseigneur par mademoiselle Choin, on arrivait à mademoiselle Choin par sa chienne. Cette chienne était un méchant petit animal fort hargneux et toujours irrité, qu'on n'amadouait qu'avec des têtes de lapin, friandise qu'elle estimait pardessus tout.

M. d'Uxelles qui n'était pas encore maréchal, mais qui voulait le devenir, entreprit de séduire Monseigneur par ricochets.

En conséquence, deux ou trois fois par semaines, il apportait lui-même, dans un mouchoir brodé, des têtes de lapin à la chienne

de mademoiselle Choin, et les jours où il ne les apportait pas, il les envoyait par un laquais à sa livrée.

Monseigneur mort, M. d'Uxelles, non seulement ne reparut plus, mais encore, il fit semblant de n'avoir jamais vu ni mademoiselle Choin ni sa chienne. Quand on lui parlait de l'une ou de l'autre, il répondait qu'il ne savait pas ce qu'on lui voulait dire, qu'il n'avait jamais connu ces espèces-là.

C'était un grand et gros homme tout d'une venue, qui marchait lentement et comme en se traînant, un grand visage tout couperosé et cependant assez agréable, quoique renfrogné par de gros sourcils sous lesquels deux petits yeux vifs défendaient à leurs regards de rien laisser échapper. Son premier aspect était celui d'un marchand de bœufs en foire : avec cela, voluptueux à l'excès, gourmand de chère exquise rehaussée de débauches antiques, et tout cela impudemment, sans voiles, entouré sans cesse de jeunes officiers, qu'il *adomestiquait*, comme dit Saint-Simon, bas, souple et flatteur auprès des gens dont il croyait avoir à craindre ou à espérer, dominant sur tout le reste sans nul ménagement.

Quant à M. de Tallard, c'était un tout autre homme. Le comte d'Harcourt et lui pouvaient seuls se disputer d'esprit, de finesse, d'industrie, de manège, d'intrigues, de désir d'être et de charmer dans le commerce de la vie et dans le commandement. Tous deux avaient une grande application, une grande suite, une grande aisance dans le travail. Jamais ni l'un ni l'autre, ne fit sans un but réel et positif, le pas le plus indifférent. Chez eux, ambition pareille ; chez eux, même désir de réussir, n'importe par quel moyen. Tous deux doux, polis, affables, accessibles en tout temps, tous deux adorés de leurs généraux, tous deux arrivés par un service continuel sur les champs de bataille ou dans les ambassades. D'Harcourt, portant plus haut, car il sentait qu'il avait madame de Maintenon en croupe ; Tallard, plus souple, car il avançait n'ayant pour toute aide avec son mérite, que sa mère, sœur du premier maréchal de Villeroy, qui était fort du grand monde, et qui dès sa jeunesse y poussa son fils.

Au physique, Tallard était un homme de taille médiocre, au regard jaloux, plein de feu et de finesse, mais qui exprimait toutes ces choses, sans y voir goutte ; maigre et hâve de corps, ayant beaucoup d'esprit et de grâce dans l'esprit ; mais comme dit Saint-Simon, sans cesse battu du diable à cause de son ambition.

Quant au comte d'Harcourt, pour achever son portrait, c'était un beau et vaste génie, un esprit charmant; mais comme Tallard, une ambition sans bornes, une hauteur, un mépris des autres, une domination insupportable, tous les dehors de la vertu dans son langage, sans qu'au fond rien lui coûtât pour arriver à ses fins. Au reste, plus honnêtement corrompu que d'Uxelles et même que Tallard, mêlant avec grâce un air de guerre et un air de cour. Gros, point grand, d'une laideur particulière qui surprenait au premier abord; mais avec des yeux si vifs, avec un regard si perçant, si haut et pourtant si doux; toute une physionomie si pétillante d'esprit, qu'à peine le trouvait-on laid; en outre il boitait fort bas, s'étant démis la hanche dans une chute qu'il avait faite en tombant du haut du rempart de Luxembourg, dans le fossé. Il prenait presqu'autant de tabac que le maréchal d'Uxelles; mais quoique ce fut moins salement, s'étant aperçu un jour de la répugnance qu'avait inspirée au roi la vue de ce tabac répandu sur toute sa personne, il le cessa tout à coup; cessation à laquelle on attribue les apoplexies qu'il eut dans la suite et qui lui firent une si terrible mort.

Le duc de Noailles était fait pour la plus grande fortune, quand même il ne l'eût pas trouvée toute faite chez lui. Sa taille était grande, mais épaisse, sa démarche lourde et forte, son vêtement uni, simple costume d'officier tout au plus.

Il était difficile d'avoir plus d'esprit que le maréchal de Noailles, plus d'art et de souplesse à accommoder cet esprit à celui des autres, et à leur persuader, quand cela pouvait lui être bon, qu'il était pressé des mêmes désirs et affections qu'ils l'étaient eux-mêmes. Doux, gracieux, affable, ne paraissant jamais importuné, même quand il l'était le plus; gaillard, amusant, plaisant, plein de cette bonne et fine plaisanterie qui n'offense jamais, fécond en saillies charmantes, bon convive, musicien; bon à revêtir comme siens tous les goûts des autres; sans jamais la moindre humeur, ayant le talent de dire tout ce qu'il voulait; la faculté de parler toute une journée sans qu'on puisse recueillir rien d'important dans les paroles qu'il avait laissé tomber; aisé, accueillant, sachant un peu de tout, causant de tout, mais à la superficie, montrant le tuf aussitôt que l'on creusait. Voilà pour celui qui voyait M. de Noailles un instant, une heure, un jour.

Mais pour celui qui, devant lutter contre lui, avait à l'étudier à fond, c'était autre chose. Tout cet art, tout cet esprit, tout ce

monde, tout ce commerce de pièges, d'amitié, d'estime, de confiance, cachaient une profondeur d'abîme à donner le vertige; une fausseté à toute épreuve, une perfidie aisée et naturelle accoutumée à se jouer de tout, une noirceur d'âme à faire douter qu'il en eût une, un mépris complet de toute vertu, la constante fatigue de l'hypocrisie la plus ouverte et la plus suivie qui, prise sur le fait, ne rougit point, pousse plus vivement sa pointe, qui se trouvant à découvert et dans l'impuissance, se replie comme un serpent dont elle conserve le venin, et tout cela sans humeur, sans haine, sans colère, à des amis dont il avoue n'avoir jamais eu à se plaindre et envers lesquels il a même contracté les plus grandes obligations.

M. de Torcy venait après. Son beau-père. M. de Pomponne, lui facilitait souvent l'entrée du conseil en lui donnant des dépêches à y porter; il espérait que le feu roi s'habituerait aussi à sa figure; il s'y habitua en effet, et, à force de le voir entrer et sortir, il lui dit un jour de s'y asseoir et d'y rester.

A l'époque où nous sommes, M. de Torcy avait quarante ans à peu près, il avait voyagé utilement dans toutes les cours de l'Europe. C'était un homme sage, instruit, extrêmement mesuré, aimé de tout le monde et particulièrement du régent.

Auprès de tous ces hommes, le conseiller Rouillé du Coudray tenait une bien petite place, ce qui ne l'empêchait pas de lutter avec eux de volonté et même de réparties. C'était un des hommes de confiance du duc de Noailles qui l'avait recommandé au régent, ce qui n'empêchait pas Rouillé du Coudray d'être aussi ferme avec le duc que s'il ne lui devait absolument rien. Notre conseiller, parfaitement honnête homme, avait beaucoup d'esprit et de littérature; mais il aimait le vin jusqu'à l'ivresse, était débauché jusqu'au scandale, et ne se retenait sur rien. Un jour, en plein conseil, Rouillé du Coudray s'exprimait avec sa liberté ordinaire, M. de Noailles lui dit : Monsieur Rouillé, il y a ici de la bouteille.

— C'est possible, monsieur le Duc, répondit Rouillé, mais jamais de pot de vin.

M. de Noailles rougit et se tut : tout duc et maréchal qu'il était, il n'aurait pu en dire autant.

Au reste, en toutes choses, Rouillé avait les mains si nettes qu'une compagnie de traitants, qui avait besoin de sa signature, lui ayant présenté une liste de leurs associés, et ayant trouvé des noms en blancs, il leur demanda la raison de ces lacunes.

— Ce sont, répondit celui qui portait la parole, les places dont vous pouvez disposer.

— Ah ! ça, dit Rouillé, si je partage avec vous, comment pourrai-je vous faire pendre au cas que vous soyez des fripons ?

Derrière le conseil de régence, derrière les cinq autres conseils que nous avons dit, il y avait un homme qui seul avait plus d'influence sur le roi que tous ses conseillers.

Cet homme, c'était Guillaume Dubois.

Le duc d'Orléans avait eu successivement quatre gouverneurs, le maréchal de Navailles, le maréchal d'Estrades, le duc de la Vieuville et le marquis d'Arcy ; tous quatre étaient morts avant que l'éducation du prince fût achevée. Ce qui faisait dire à Benserade : qu'on ne pouvait pas élever de gouverneur à cet enfant là.

Saint-Laurent, officier de MONSIEUR et homme du plus grand mérite, leur succéda ; mais la place portait malheur, car ayant été pris d'une violente colique, il mourut en quelques heures.

Saint-Laurent avait pris pour copier les thèmes du jeune prince, une espèce d'abbé, moitié scribe, moitié valet du curé de Saint-Eustache, nommé l'abbé Dubois, fils d'un apothicaire de Brives-la-Gaillarde ; on prétendait que sa mère avait oublié de le faire baptiser, et son père de lui faire faire sa première communion. En échange, il avait été mis chez les Jésuites où il avait acquis les défauts qui lui manquaient et appris un peu de latin. Un enfant, fait à la femme de chambre de Mme de Gourgues, amena un mariage que détermina une dot de mille écus que donna le président, et qui décida du voyage des nouveaux mariés à Paris. Au bout de trois mois, ils se séparèrent, le mari pour faire des éducations, la femme pour continuer la sienne. Afin de donner plus de confiance, Dubois revêtit alors le petit collet et prit le titre d'abbé ; c'est sous ce titre qu'il était, comme nous l'avons dit, moitié scribe, moitié valet du curé de Saint-Eustache, lorsqu'il fut présenté à Saint-Laurent qui l'employa comme nous l'avons dit. Saint-Laurent mort, le prince était assez grand pour avoir un précepteur en titre, on lui laissa Dubois qui, par ses bonnes façons et sa piété, avait séduit tout le monde, même MADAME.

Souple et insinuant, il s'empara bientôt et complètement de l'esprit de son élève, de sorte que, quand le roi eut l'idée de faire épouser mademoiselle de Blois au duc de Chartres, on ne vit pas

d'autres que Dubois qui pût négocier cette affaire et la mener à bien.

Ce fut le père La Chaise qui se chargea de mettre Dubois en communication avec Versailles, deux ou trois entrevues avec madame de Maintenon lui acquirent le précepteur qui, ainsi qu'il s'y était engagé, décida le prince à ce mariage, moitié par crainte de la colère du roi, moitié par l'espoir qu'il lui donna de voir son crédit doubler à la cour.

Le mariage fait, le roi demanda à l'abbé ce qu'il désirait pour sa récompense.

— Sire, répondit hardiment Dubois, dans les occasions importantes on ne doit demander, à un aussi grand roi que Votre Majesté, autre chose que des grâces proportionnées à la grandeur du maître, je prie donc Votre Majesté de me faire cardinal.

Le roi crut avoir mal entendu, il fit répéter à Dubois ce qu'il venait de dire, lui tourna le dos et ne lui reparla jamais.

On comprend qu'après cet *entremettage*, MADAME prit Dubois en horreur.

Aussi, comme au sortir du Parlement le régent se rendait chez MADAME, pour lui rendre compte de l'heureux résultat obtenu, MADAME, après l'avoir écouté avec une grande joie, lui dit :

— Mon fils, je ne désire rien au monde que le bien de l'État et votre gloire; je n'ai qu'une chose à vous demander pour votre honneur; mais j'en exige votre parole.

Le duc la donna.

— Eh bien! dit la princesse un peu tranquillisée, ce que je désire de vous, c'est que vous n'employiez jamais ce fripon d'abbé Dubois, le plus grand coquin qu'il y ait au monde, et qui sacrifierait l'État et vous au plus léger intérêt.

En rentrant dans son cabinet, la première personne que le régent y trouva fut l'abbé Dubois.

Il tenait à la main des provisions de conseiller d'État, qu'il mit sous les yeux de Son Altesse.

— Qu'est-ce que cela? demanda le régent.

— Vous le voyez bien, monseigneur, répondit Dubois.

— Oui, ce sont des provisions de conseiller d'État; mais qui veux-tu que je nomme?

L'abbé Dubois.

— Moi, Monseigneur.

— Comment, toi ?

— Oui, Monseigneur ; quand j'ai marié votre Altesse avec la fille du roi, j'ai demandé à Sa Majesté de me faire cardinal, elle m'a refusé, et elle a bien fait, je n'étais pas fait pour être homme d'église, je suis fait pour être ministre ; signez, Monseigneur.

Le Régent prit la plume et signa, puis, jetant les provisions à Dubois :

— Tiens, maraud ! sauve-toi ! ou je t'assomme.

Dubois prit les provisions et se sauva.

Voilà comment Dubois était conseiller d'Etat.

Ou plutôt, voilà les causes apparentes, les causes réelles furent — la réflexion — le mot est étrange, et cependant juste.

Le régent avait réfléchi, que Dubois, ce compagnon de débauches qui n'avait pas reçu de nom sur les fonts de baptême, et auquel parfois il en donnait un, des plus énergiques et des plus mérités, ce méchant donneur de conseils pour la vie privée, lui avait toujours donné d'excellents conseils pour la vie publique, que cet athée qui ne croyait en rien, croyait dans la gloire des d'Orléans ; il avait réfléchi enfin qu'aucun prélat ne lui avait demandé, ni ne lui demanderait cette place, ne voulant pas être précédé au conseil par l'abbé Bignon, simple ecclésiastique ; il avait réfléchi enfin que le choix qu'il ferait de l'abbé Dubois, *était un des meilleurs choix qu'on pouvait faire.*

Au physique, l'abbé Dubois était un homme maigre effilé, chafouin, à perruque blonde, à mine de fouine, à physionomie spirituelle. « Tous les vices, dit Saint-Simon, combattaient en lui à qui demeurerait le maître de la place. Ils y faisaient entre eux un bruit et un combat continuels. L'avarice, l'ambition et la débauche étaient ses dieux. — La perfidie, la flatterie, le servage, ses moyens. — L'impiété parfaite, l'opinion que la probité et l'honnêteté sont des chimères ; — ses qualités : — Il excellait en de basses intrigues et en vivait, mais toujours avec son but, où toutes ses démarches tendaient avec une patience qui n'avait de terme que le succès, ou la démonstration réitérée et positive de n'y pouvoir arriver, à moins que cheminant aussi dans la profondeur et les ténèbres, il ne vit jour à mieux, en ouvrant un autre boyau. Il passait ainsi dans les sappes les trois quarts de sa vie. Le mensonge le plus hardi était tourné chez lui en nature, avec un air droit, sincère, souvent hon-

teux. Il eût parlé avec grâce et facilité, si, dans le dessein de pénétrer les autres en parlant, et dans la crainte de s'avancer plus qu'il ne voulait, il ne s'était accoutumé à un bégaiement factice qui le déparait, et qui redoublé, quand il fut arrivé à se mêler des affaires importantes, devint insupportable et parfois inintelligible. Sans ses détours et le peu de naturel qui y perçait malgré ses soins, sa conversation eût été aimable. Il avait de l'esprit, assez de lettres, d'histoire et de lecture ; beaucoup d'habitude du monde, force envie de plaire et de s'insinuer. Mais tout cela était gâté par une fausseté qui sortait de tous ses pores, et même de sa gaité qui attristait par là. Méchant d'ailleurs avec réflexion ; par nature et par raisonnement, traître et ingrat, maître expert aux compositions des plus grandes noirceurs ; effronté à faire peur, étant pris sur le fait ; enviant tout, voulant toutes les dépouilles ; d'ailleurs débauché, inconséquent, *ignorant dans toute affaire*, passionné, toujours emporté ; blasphémateur et fou jusqu'à mépriser publiquement son maître, prenant les affaires, enfin, pour les sacrifier à son crédit, à sa puissance, à son autorité absolue, à sa grandeur, à son avarice, à sa tyrannie, à ses vengeances. »

Voilà le jugement des contemporains. Seulement la postérité, en le ratifiant en partie, y ajouta une seule ligne :

— C'était un homme de génie.

CHAPITRE V

MAINTENANT que la plus grande partie des personnages qui doivent jouer un rôle pendant la régence de M. le duc d'Orléans, et pendant les premières années du règne de Louis XV, est posée devant nos lecteurs, suivons le fil des événements.

Le 2 janvier 1716, le roi revint aux Tuileries; il était resté quatre mois à Vincennes.

On se rappelle que M. d'Argenson avait dit, le jour où le cadavre de Louis XIV était déposé à Saint-Denis, que l'on traitait le feu roi de banqueroutier.

En effet, l'état des finances était déplorable.

Depuis près de quarante ans, c'était un chœur lugubre de misères, chœur non pas chanté, mais pleuré par le peuple, et dans lequel chaque ministre venait tour à tour jeter un lamentable récitatif.

C'est Colbert qui, en 1681, dit : — On ne peut plus aller. — Et, en effet, comme Colbert ne peut plus aller, Colbert meurt.

En 1698, le duc de Bourgogne demande un rapport aux intendants, et les intendants répondent que la France va se dépeuplant par la misère, qu'un tiers de la population a disparu, et que les paysans n'ont plus de meubles à saisir.

Ne dirait-on pas un cri d'agonie. Eh bien! en 1707, Le Normand de Boisguilbert regarde cette année de 1698 comme une année heureuse. — Alors, dit-il, alors il y avait encore de l'huile dans

la lampe. Aujourd'hui tout a pris fin, faute de matières; aujourd'hui, ajoute-t-il, le procès va rouler entre ceux qui paient et ceux qui n'ont fonction que de recevoir.

Que dit l'archevêque de Cambray, le précepteur du petit-fils de Louis XIV : — Les peuples ne vivent plus en hommes, il n'est plus permis de compter sur leur patience; la vieille machine achèvera de se briser au premier choc; on touche au bout des forces, et tout se réduit, de la part du gouvernement, à fermer les yeux et à prendre toujours.

Aussi se réjouit-on, comme nous l'avons dit, à la mort de Louis XIV, qu'on appelle banqueroutier. En effet, au moment où Louis XIV dépose son bilan entre les mains de la mort, il doit deux milliards et demi.

— Si j'étais sujet, disait le régent, je me révolterais à coup sûr.

Et comme on lui parlait d'une émeute qui était instante : — Le peuple a raison, dit-il, il est bien bon de tant souffrir.

C'est qu'aussi, le peuple était bien malheureux; dès 1698 il n'a plus de meubles à saisir, depuis ce temps, on a donc été obligé de saisir ce qui restait, c'est-à-dire le bétail : sans bétail, plus d'engrais, plus d'agriculture. C'est la terre qui souffre à son tour, c'est la terre qui jeûne, et qui, en jeûnant, s'épuise. La terre, cette mère nourricière, meurt de faim comme ses enfants.

Et cependant l'homme lutte encore. Heureusement, les anciennes lois défendent le sol comme une chose sacrée. Le fisc n'a pu saisir la charrue; hommes, femmes et enfants s'attèlent après la charrue; mais on a beau faire, l'année ne nourrit plus l'année.

A la mort du roi, outre les deux milliards et demi de dettes, il y avait, sur les dépenses courantes, un déficit de 77 millions; en outre, on avait déjà mangé une partie de l'année 1717.

Le dernier contrôleur général Desmarets avait fait des merveilles, mais ce gouffre était devenu un abîme; il n'y avait plus moyen de le combler.

Faire face aux besoins pécuniers, infiltrer un peu d'or dans la grande machine politique, c'était la première nécessité du nouveau règne.

On pourvut aux paiements des troupes et des rentiers, en tirant des receveurs généraux et des fermes générales les sommes néces-

saires. On supprima une multitude d'offices ridiculement privilégiés et onéreux au peuple et au roi; la finance en fut liquidée à quatre pour cent d'intérêt, et l'on y trouva un profit des trois cinquièmes; enfin on ordonna la révision des comptes, que des entrepreneurs avides avaient, dit le duc de Noailles, couvertsdes ténèbres de leur friponnerie.

Une lettre circulaire fut écrite, le 4 octobre, aux intendants des provinces. On y trouve cette parcelle d'or que rien n'a pu corrompre chez le prince, — un bon cœur.

— Comme il est, disait-il, de la piété d'empêcher l'oppression des taillables, je crois qu'il n'est point de peine assez forte pour punir ceux qui voudraient s'opposer au dessein de les soulager. Vous tiendrez donc la main à ce que les collecteurs, procédant par voie d'exécution contre les taillables, n'enlèvent point les chevaux et bœufs servant au labourage, ni les lits, habits, ustensiles et outils avec lesquels les artisans gagnent leur vie.

En outre, on demandait des mémoires exacts qui pussent servir à régler l'imposition de la taille avec toute l'égalité possible; on accorda des remises sur le dixième et la capitation de 1716; enfin, on diminua les tailles de l'année 1716 de plus de 3,400,000 livres, et l'on défendit de lever aucune imposition, si elle n'était ordonnée par arrêt et en connaissance de cause.

Le premier moyen que l'on employa pour faire face au déficit de l'autre règne et aux réductions de tailles du nouveau, fut une refonte des espèces. Le gouvernement déclara qu'au 1er janvier 1716, les louis d'or vaudraient vingt livres au lieu de quatorze, et les écus, cinq livres au lieu de trois et demi. On reçut à la Monnaie les écus d'or pour seize livres et les écus d'argent pour quatre. Le bénéfice fut d'environ 72 millions.

Puis vint l'édit sur les traitants.

« Le 12 mai, dit le président de Lévi, une chambre de justice fut établie pour la recherche et la punition de ceux qui avaient commis les abus de finances.

« *Elle ne corrigea personne, mais elle produisit beaucoup d'argent.*

L'établissement de cette chambre réjouit bien autrement le peuple que les petites diminutions qu'on lui avait faites. Le peuple comprend mieux la justice qui s'exerce sur les autres, que la bienfaisance qui se répand sur lui-même.

Il y a une chose curieuse, c'est de suivre des yeux cette liste de gens taxés, de voir d'où ces hommes étaient sortis, et où ils étaient arrivés.

Il y a un Ferlet qui est porté pour 900,000 livres, un François Aubert, ancien intendant du chancelier Philippeaux, pour 700,000, un Jean-Jacques d'Availly pour 887,000, un Pierre Maringue pour 1,500,000, un Guillaume Hureau de Berally pour 1,125,000, un Romanet pour 4,453,000, un Gourgon, ex-intendant de Rouen, pour 1,349,572, un Antoine Crozat pour 6,600,000, un Jean-Pierre Chaillon pour 1,400,000, un Jean Remy-Hénault, petit-fils du laboureur et père du président au Parlement, pour 1,800,000, un Duchauffour, qui fut roué dix ans plus tard en place de Grève, pour 157,000.

Le tout produisit, ou dût produire, 347,355,433 francs. Nous disons dut produire, parce qu'en réalité la taxe ne produisit que 160 millions dont 60 à peine entrèrent dans les coffres du roi.

En effet, les voleurs étaient rançonnés par d'autres voleurs, et il y avait moyen de s'arranger. Les maîtresses du régent, les maîtresses des juges, les juges eux-mêmes vendaient des réductions. Un traitant taxé à 1,200,000 fut visité par un seigneur qui lui offrait de le faire décharger pour 300,000. — Ma foi, monsieur le Comte, lui répondit-il, vous arrivez trop tard; je viens de faire mon marché avec MADAME pour 150,000 livres.

Chacun tirait à lui pour emporter la plus grosse part possible de cette magnifique curée. M. de Fourqueux, président de la chambre de justice, s'était spécialement approprié la dépouille du fameux Bourvalais; un jour on vit apparaître sur sa table les seaux d'argent dans lesquels Bourvalais, au temps de sa splendeur, faisait rafraîchir ses vins; on les reconnut, et depuis on n'appela M. de Fourqueux que le garde des sceaux. Le marquis de La Fare, gendre de Paparel, condamné à mort, se fit adjuger les biens de son beau-père, les mangea en débauches, sans même songer à envoyer un secours au pauvre diable de condamné dont le régent avait commué la peine, et qui était aux galères.

La joie était grande parmi le peuple, tous les jours il y avait amende honorable au Parvis Notre-Dame, les traitants condamnés y allaient, conduits par le bourreau, en charrette et la corde au cou. Les gravures du temps les représentent vomissant l'or dont ils s'étaient gorgés.

Les moyens que nous venons d'indiquer, un peu violents mais très populaires, firent donc face aux premiers besoins. Sur ces entrefaites était arrivé un homme qui devait en peu de temps prendre une immense influence sur les affaires du royaume.

Nous voulons parler de l'Écossais Jean Law.

La première fois que Law était venu en France c'était sous le règne du feu roi, qui l'eut volontiers employé s'il eut été catholique.

Law était fils d'orfèvre, mais baron du fait de sa mère, propriétaire de la terre de Lauriston, érigée en baronnie. On ne savait pas exactement son âge, qu'il ne disait jamais. Jeune et déjà très fort dans la science des calculs, il vint à Londres, fit de grands bénéfices au jeu, se prit de dispute à propos d'une femme, avec M. Wilson, qu'il tua en duel, fut arrêté, s'enfuit de prison, passa en France, où il établit une banque de pharaon et réalisa des bénéfices considérables, si considérables même, que la police en prit ombrage et invita Law à quitter Paris.

Law alors visita Genève, Gênes, Venise, jouant et gagnant toujours, puis désirant exploiter plus en grand, il alla présenter un système de finance à Victor-Amédée, duc de Savoie, lequel après l'avoir examiné se contenta de lui répondre : Je ne suis pas assez puissant pour me ruiner. C'est alors qu'il revint pour la seconde fois en France, s'aboucha avec Desmarest, et fut repoussé par la raison que nous avons dite.

Mais ce qui était un empêchement pour Louis XIV n'en était pas un pour Philippe d'Orléans. Le régent reçut Law, écouta l'exposé de son système, vit un homme qui promettait de diminuer les impôts et d'augmenter les revenus, l'esprit du régent était un de ces esprits aventureux qui recherchent l'inconnu, qui désirent l'impossible.

Le projet était extraordinaire, audacieux, et, par conséquent, devait plaire au prince; il l'adopta.

Ce projet avait deux objets bien distincts.

1° La création d'une banque d'escompte.

2° La formation d'une compagnie de commerce destinée à mettre en valeur, des pays annoncés comme renfermant d'immenses richesses.

Le 2 mai un édit fut rendu portant établissement d'une banque générale pour tout le royaume, sous la raison Law et compagnie.

En outre Law fut nommé directeur de la Compagnie du commerce, dite Compagnie d'Occident, parce qu'elle devait faire le commerce du Mississipi.

Cette compagnie avait la propriété du Sénégal et le privilége exclusif du commerce de la Chine.

Nous suivrons ces deux institutions dans leurs progrès et dans leur décadence.

Quant à Law, achevons son portrait en quelques mots : c'était, à l'époque où nous sommes arrivés, un homme de quarante-cinq à cinquante ans, de grande taille, de physionomie douce et placide, qui parlait suffisamment le français pour démontrer clairement dans notre langue les problèmes assez obscurs de son système.

Comme tous les hommes de génie, pour qui l'existence n'a point été autre chose qu'une lutte, il s'embarrassait peu des ennemis qu'il avait, les comparant aux mouches qui se posaient sur son visage et qu'il chassait avec la main.

Pendant ce temps, le régent, profitant des bonnes dispositions de l'Angleterre à son égard, avait envoyé Dubois à Londres pour y conclure le traité de la triple alliance.

Cette bonne intelligence avait failli être rompue par la fuite de

Jacques III, qui avait quitté le duché de Bar, qui avait traversé Paris et qui avait été s'embarquer en Bretagne.

La fuite du prétendant fit grand bruit, Louis XIV avait toujours soutenu ouvertement les Stuarts, et toujours nourri cette espérance de les rétablir un jour sur le trône. Mais, à la mort du roi, la politique avait changé, et le régent, à qui l'avenir pouvait réserver le sort de Guillaume d'Orange, avait vu dans l'Angleterre son alliée naturelle et dans l'Espagne son ennemie.

Déjà du temps de Louis XIV, Bolindbrog et le duc d'Ormonck étaient venus faire leur soumission à Jacques III, qui habitait alors Saint-Germain. Ces deux chefs du torysme, proscrits d'Angleterre, proposaient un débarquement en Ecosse. Le comte de Marr promettait l'insurrection des trois royaumes, et, en effet, le 20 septembre 1715, il levait à Carlstown, à la tête de trois cents de ses vassaux, l'étendard royal de Jacques III d'Angleterre, qui était Jacques VIII d'Ecosse.

Il était impossible que le jeune prince laissât ses fidèles Ecossais se faire tuer pour lui, sans les soutenir par sa présence, il résolut de se mettre à leur tête, et, comme nous l'avons dit, il quitta Bar pour traverser la France.

Milord Stairs avait su ce départ, il comptait empêcher l'arrivée du prince en Ecosse, par deux moyens :

Le premier était de prier le régent, en vertu des bonnes relations qui existaient entre lui et le roi d'Angleterre, de faire arrêter le prétendant à son passage en France.

Le régent, mis en demeure par lord Stairs, donna à M. de Contades, major de ses gardes, l'ordre de partir à l'instant pour Château-Thierry, et d'y arrêter Jacques III, à son passage; mais M. de Contades était un grand seigneur qui comprenait que le régent ne pouvait pas faire arrêter Jacques III. Un coup-d'œil échangé avec le prince lui suffit; il partit dans la nuit du 9 novembre, entra à Château-Thierry par une porte, au moment même où le prétendant venait d'en sortir par l'autre.

Le 10 au matin, le prétendant arriva à Paris, descendit dans une petite maison que M. de Lauzun avait à Chaillot, y vit la reine sa mère, et le même soir partit par la route d'Orléans, dans la chaise de poste de M. de Torcy.

Le second moyen trouvé par lord Stairs, d'empêcher le prétendant d'arriver en Bretagne, était de le faire assassiner, et ce fut ce-

lui auquel il s'arrêta quand il s'aperçut de l'habile maladresse de M. de Contades.

Il y avait à Paris un certain colonel Douglas, qui avait commandé un régiment d'Irlandais à la solde de France, et qui avait été réformé; c'était un homme de bonne compagnie, ayant de la politesse, beaucoup du monde, une réputation de courage; mais qu'on savait être très pauvre.

Lord Stairs le fit venir, s'ouvrit à lui, et lui proposa de délivrer l'Angleterre de ce dernier Stuart, qui, pour la seconde fois, venait réclamer le trône de ses pères.

Quelle fut la promesse faite à Douglas, à quelle condition se conclut le pacte régicide. Nul ne le sait. Douglas accepta la mission terrible, prit avec lui deux hommes sûrs et bien armés, et s'en fut attendre le prince sur le chemin qu'il devait parcourir.

A Nonancourt, Douglas s'arrêta, mit pied à terre, mangea un morceau, s'informa avec un soin extrême d'une chaise de poste qu'il dépeignit, et comme on lui disait qu'elle n'était pas encore passée, il s'emporta en menaces, disant qu'on voulait le tromper.

En ce moment un cavalier arriva couvert de boue et de sueur. Le cavalier prit Douglas à part et lui parla tout bas; sans doute lui annonçait-il qu'il avait perdu la trace du prince, car la colère de Douglas redoubla.

Le maître de la poste, nommé l'Hôpital, était absent; mais la femme se trouvait à la maison. C'était une brave et honnête femme ayant de l'esprit, de la tête et du courage; elle reconnut dans Douglas un Anglais ou un Ecossais, pensa qu'il était question du prétendant, devina que ces hommes avaient de mauvaises intentions contre lui, et résolut de le sauver.

En conséquence, elle se mit tout à la disposition de Douglas et de ses sbires, ne leur refusa rien, leur promit de mettre tout le retard possible à livrer les chevaux aux voyageurs, et s'ils voulaient lui dire où ils seraient, de les prévenir pendant ce temps-là.

Douglas était défiant, il se retira avec un de ses hommes, laissa les deux autres à l'hôtel de la poste et alla s'embusquer sur la route, ses hommes connaissaient seuls le lieu de l'embuscade, et le cavalier qui était venu le rejoindre un instant auparavant, devait le faire prévenir par le valet qui restait près de lui, aussitôt qu'on apercevrait la chaise.

Jacques III sauvé par la maîtresse de poste de Nonancourt.

La pauvre femme se trouva fort embarrassée lorsqu'elle se vit en face de ces deux hommes; heureusement elle réfléchit que l'un des deux était arrivé au moment où celui qui paraissait être le chef de la troupe, se levait de la table, et que par conséquent, le nouveau venu n'avait rien pris : elle lui offrit à déjeuner; mais au lieu de lui servir du vin ordinaire, elle lui servit du bon vin, le tint à table le plus longtemps qu'elle put, et alla au-devant de tous ses ordres.

Pendant ce temps, un maître valet à elle, dans lequel elle avait toute confiance, était en sentinelle dans la rue; il avait ordre de se montrer sur le seuil de la porte, mais sans rien dire, dès que la chaise apparaîtrait; cependant la chaise tardait, le cavalier s'ennuyait à table; il était fatigué de la course qu'il venait de faire; madame l'Hôpital lui persuada d'entrer dans une chambre, de se jeter sur le lit et de compter sur elle et sur son valet. Le cavalier recommanda à ce dernier de ne pas quitter le seuil de la porte, et de venir l'avertir aussitôt que la chaise paraîtrait.

Son hôte conduit dans la chambre la plus retirée de la maison, madame l'Hôpital sort par une porte de derrière, court chez une de ses amies, qui demeurait dans une rue détournée, lui conte son aventure et ses soupçons, s'assure d'elle pour recevoir chez elle le voyageur, envoie chercher un ecclésiastique, son parent, le dépouille de sa perruque et de sa robe, reprend le chemin de sa maison, trouve le valet sur le seuil, lui persuade de boire un coup avec son postillon, tandis qu'elle veillera pour lui; le postillon prévenu, verse rasade sur rasade, et couche à la troisième bouteille le valet ivre-mort sous la table. Aussitôt il appelle sa maîtresse, celle-ci rentre, va écouter à la porte du cavalier, reconnaît à son souffle qu'il dort, donna un tour à la clé, et vint se mettre en sentinelle à la porte de la rue.

Au bout d'un quart d'heure, la chaise paraît, madame l'Hôpital court au-devant d'elle, lui fait prendre une rue détournée, conduit le voyageur chez son amie, et là, elle se jette aux pieds du roi Jacques III, le supplie d'avoir confiance en elle, lui dit qu'au cas contraire il est perdu; lui raconte ce qui s'est passé, et tandis que le roi se déguise en abbé, et s'installe dans cette maison où tout le monde ignore sa présence, elle fait prévenir la justice, lui déclare les soupçons qu'elle a conçus, fait arrêter le valet ivre et le cavalier endormi, et expédie un de ses postillons à M. de Torcy,

dont le roi lui a donné le nom et l'adresse, pour faire savoir au ministre ce qui est arrivé.

Pendant ce temps, un grand bruit se fait à l'hôtel de la Poste; le cavalier réveillé en sursaut crie qu'il appartient à l'ambassade d'Angleterre, et que comme tel il est inviolable. On lui demande la preuve de ce qu'il avance, il ne peut la donner, nomme Douglas, mais refuse de dire où il est. Enfin, après un long débat, lui et le valet encore chancelant, sont conduits en prison.

Ce que devint Douglas, à la suite de cette arrestation, n'a point été su. Sans doute le bruit que fit l'arrestation de ces deux complices, parvint jusqu'à lui. On le vit sur la route, courant en désespéré, mais courant en vain.

Le roi Jacques demeura trois jours caché à Nonancourt, chez l'amie de madame l'Hôpital, puis, en partant sous son déguisement, il lui remit une lettre pour sa mère, gagna le port de Bretagne où il devait s'embarquer, et arriva sans accident en Ecosse.

Après huit jours de courses inutiles, Douglas revint à Paris, cria à la violation du droit des gens, avec une audace et une impudence extrêmes. De son côté lord Stairs alla chez le régent pour se plaindre de cette même violation, mais le régent lui raconta son projet dans tous ses détails, l'invita à se taire, et consentant à laisser là l'instruction commencée, lui rendit ses deux assassins arrêtés à Nonancourt.

Douglas, fort de l'appui de lord Stairs, demeura quelque temps encore à Paris, se montrant avec affectation dans les fêtes et dans les spectacles. Mais comme le régent ne le recevait plus, comme les honnêtes gens lui avaient fermé leurs portes, il disparut pour ne plus reparaître.

La reine d'Angleterre fit venir madame l'Hôpital à Saint-Germain, la remercia, la caressa comme elle méritait de l'être, et finit par lui donner son portrait, avec la conscience d'avoir rempli son devoir. Ce fut tout ce que lui rapporta sa bonne action.

Elle mourut maîtresse de poste à Nonancourt.

CHAPITRE VI

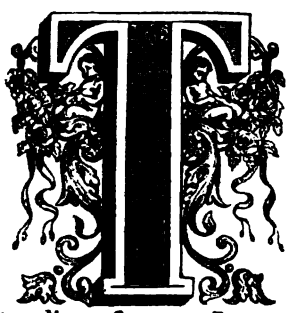

ANDIS que le jeune roi, revenu de Vincennes aux Tuileries, grandit sous la surveillance de madame la duchesse de Ventadour, tandis que les exécutions se poursuivent contre les traitans, tandis que Law pose les fondements de son système, tandis que Dubois poursuit à Londres la signature du traité de la triple alliance, tandis enfin que Jacques III, échappé au guet-apens de Nonancourt essaie de reconquérir le triple trône de ses pères, Paris se remet de la secousse éprouvée ; le duc d'Orléans, sauf un travail extraordinaire, reprend sa vie habituelle, et madame la duchesse de Berry, sa fille aînée, se jette dans cette folle existence qui, au milieu de cette époque de vertigineuse dissolution, lui a valu de la part des historiens et des annalistes une mention toute particulière.

Madame de Berry, à la suite de ses discussions avec madame la duchesse d'Orléans sa mère, et pour être plus libre de ses actions sans cesse contrôlées au Palais-Royal par la princesse Palatine sa grand'mère, avait demandé au régent la permission d'habiter le Luxembourg, permission qu'en bon père le régent s'était hâté de lui accorder.

A peine madame la duchesse de Berry fut-elle au Luxembourg, que tous ces terribles instincts physiques qu'il y avait en elle se développèrent.

Son premier caprice fut d'avoir une compagnie de gardes.

Le duc d'Orléans, qui ne savait rien refuser à sa fille bien-aimée, la lui accorda, mais en même temps il voulut que sa mère la princesse Palatine en eut une aussi.

C'était une chose sérieuse pour madame la duchesse de Berry, que le choix des gentilshommes qui devaient former cette compagnie et qui, attachés à sa personne, seraient continuellement à ses ordres, le jour comme la nuit.

C'était surtout une chose importante que le choix de leur capitaine, de leur lieutenant et de leur cornette.

La place de capitaine fut donnée au chevalier de Roye, marquis de La Rochefoucault.

Et la place de cornette au chevalier de Courtaumer.

Restait la lieutenance.

Un matin que madame de Pons, dame d'atours de madame la duchesse de Berry, présidait à la toilette de la princesse, elle lui demanda cette lieutenance pour M. de Riom.

— Qu'est-ce que M. de Riom? demanda la princesse en cherchant dans ses souvenirs à quel visage pouvait se rattacher ce nom.

— Mais, madame la duchesse, c'est un fort bon gentilhomme, cadet de la maison d'Aydie, fils d'une sœur de madame de Biron et par conséquent neveu de M. de Lauzun.

— Je ne vous demande point cela, ma chère; vous savez que j'aime les figures agréables, les gens bien faits : comment est-il bâti?

— Mais comme il convient à un militaire, Madame, c'est un homme de cinq pieds quatre pouces, a la poitrine effacée, à la jambe bien faite.

— Le visage?

— Je suis obligée d'avouer à son Altesse que M. de Riom n'est pas précisément ce qu'on appelle un beau garçon; ce que je puis dire c'est que c'est un homme sûr.

— C'est bien, Pons, faites venir le comte à Paris, je le verrai.

Madame de Pons, comme on pense bien, se hâta d'écrire à son cousin, qui de son côté se hâta d'arriver.

Madame de Pons avait bien fait de ne pas vanter par trop le visage de M. de Riom.

— C'était, dit Saint-Simon, un gros garçon court, joufflu, pâle, qui avec force bourgeons ne ressemblait pas mal à un abcès.

Seulement le comte de Riom avait de belles dents, il était doux, respectueux, poli et honnête garçon, il n'avait jamais imaginé pouvoir causer une passion quelconque, aussi quand il s'aperçut

que la princesse avait du goût pour lui, fut-il tout ébouriffé de son bonheur et courut-il trouver son oncle M. de Lauzun.

Le duc réfléchit un instant, puis se voyant revivre dans le fils de sa sœur :

— Tu me demandes conseil? dit-il.

— Oui, mon oncle.

— Eh bien! il faut faire ce que j'ai fait.

— Que faut-il faire?

— Il faut être souple, complaisant, respectueux, tant que tu ne seras pas l'amant de la princesse, mais dès que tu le seras, il faut changer de ton et de manières, avoir des volontés comme un maître, des caprices comme une femme.

— Riom s'inclina devant cette vieille expérience, et se retira.

Pendant la première année de la régence, c'est-à-dire pendant l'époque dont nous nous occupons en ce moment, le duc d'Orléans, ardent au travail comme tous les hommes d'imagination et d'énergie, avait, pour chaque sorte de besogne, une heure fixe. Il commençait le travail seul dans son lit, avant de s'habiller; voyait du monde à son lever, qui était court et toujours suivi et précédé d'audiences qui lui faisaient perdre beaucoup de temps; les chefs des conseils le tenaient alors successivement jusqu'à deux heures; à deux heures au lieu du dîner auquel il avait complètement renoncé, il prenait le chocolat; puis M. de La Vrillière s'emparait de lui; puis le Blanc, dont il se servait pour ses espionnages; puis ceux qui venaient lui parler de la Bulle, dont nous parlerons nous-mêmes bientôt, et que l'on appelait *la Constitution;* puis M. de Torcy, avec lequel il décachetait les lettres, et auquel il donna plus tard la direction des postes; puis M. de Villeroy, pour rien, pour piaffer, comme dit Saint-Simon; puis une fois la semaine les ministres étrangers, et quelquefois les conseils. On gagnait ainsi sept ou huit heures du soir.

Les dimanches et fêtes, le duc d'Orléans entendait la messe dans sa chapelle en particulier.

Après le chocolat, une demi-heure était donnée à madame la duchesse d'Orléans, sa femme, et une demi-heure à la princesse Palatine, quand celle-ci habitait le Palais-Royal, c'est-à-dire l'hiver : la princesse Palatine passant l'été à Saint-Cloud.

Quelquefois le matin avant le travail, et quelquefois le soir, quand le travail était fini, le duc d'Orléans allait chez le roi. Alors c'était fête pour Louis XV, car presque toujours le régent lui ap-

portait quelque charmant joujou, ou lui racontait quelque histoire amusante qui faisait attendre une nouvelle visite avec grande impatience. Jamais le prince, d'ailleurs, ne quittait le roi qu'avec nombre de révérences et les marques du plus profond respect.

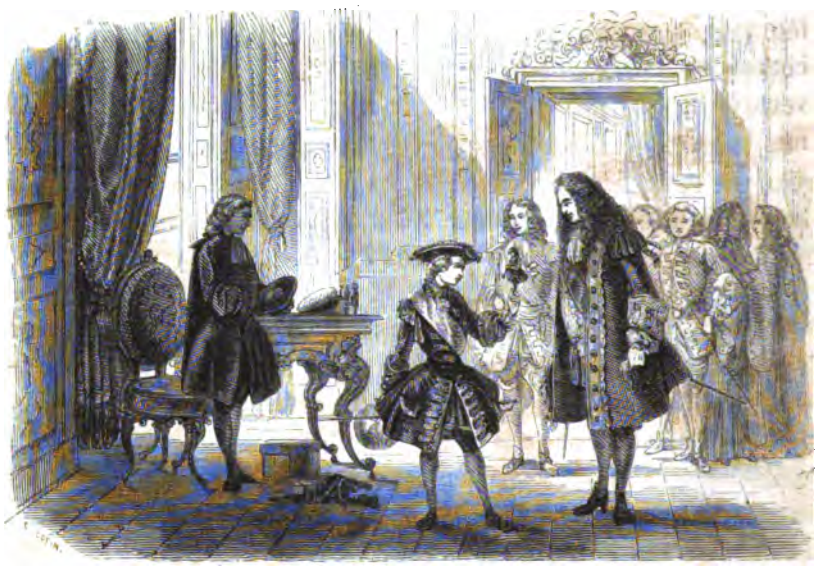

Le jour où il n'y avait pas conseil, la journée était finie à cinq heures du soir, et, à partir de ce moment, il n'était plus question d'affaires, mais d'aller à l'Opéra ou à la campagne, et de souper soit au Luxembourg soit au Palais-Royal.

Ce sont ces fameux soupers dont on a tant parlé avant nous, et dont, à notre tour, nous allons dire quelques mots, après avoir parlé des convives ordinaires qui y assistaient.

C'étaient d'abord la maîtresse ou les maîtresses du régent, puis ses compagnons habituels, auxquels il donna le nom de *Roués*, nom qui fut accueilli par la chronique scandaleuse du temps, et transmis à la postérité comme faisant honneur à la sagacité de l'illustre parrain.

C'était aussi quelquefois l'abbé Dubois, quand sa santé le lui permettait.

— Mon fils, disait la princesse Palatine, a beaucoup du roi David : il a du cœur et de l'esprit ; il est musicien, petit, courageux, et aime beaucoup les femmes.

Au moment où nous sommes arrivés, sa maîtresse en titre était madame de Parabère.

Ce qui n'empêchait pas le duc d'Orléans d'avoir en même temps qu'elle, mais moins assidûment, madame d'Averne, madame de Sabran et la duchesse de Phalaris.

Madame d'Averne était femme d'un lieutenant aux gardes. Les amours du régent et de madame d'Averne dataient d'une fête donnée par madame la maréchale d'Estrées, c'était une charmante jeune femme, toute faite de grâces, ayant des cheveux blonds, fins et légers, en somme les plus jolis cheveux du monde, une peau d'une blancheur éblouissante, une taille qu'on eut enfermée dans une jarretière, une voix douce et tendre, à laquelle un léger défaut de prononciation provençale donnait une grâce de plus : sa physionomie, jeune et mobile, devenait charmante quand elle s'animait et quand, dans une douce et tendre rêverie, ses yeux bleus se voilaient d'une vapeur humide, quand sa bouche froide et rougissante tout à la fois laissait entrevoir entre la légère séparation de ses lèvres un fil de perles, ce n'était plus une femme, c'était le génie de la volupté.

Quelques têtes de Greuse, peuvent donner une idée de ce qu'était madame d'Averne.

Madame de Sabran, qui toute jeune avait déjà les dispositions qui firent plus tard sa réputation galante, madame de Sabran s'était échappée des mains de sa mère pour épouser un homme d'un grand nom mais qui n'avait rien; ce mariage l'avait mise en liberté et c'était tout ce que voulait madame de Sabran.

C'était une charmante femme, belle d'une parfaite beauté, beauté à la fois régulière, agréable et touchante, ayant l'air naturel, les manières simples; insinuante, spirituelle, un peu débauchée, telle enfin qu'il fallait être pour plaire au régent. Le régent fit M. de Sabran son maître-d'hôtel avec deux mille écus de rente que madame de Sabran trouvait bon de toucher elle-même.

Ce fut elle qui à l'un des soupers du régent hasarda, à la grande joie des convives, cet aphorisme devenu célèbre depuis :

« Dieu, après avoir formé l'homme, prit un reste de boue dont il pétrit l'âme des princes et des laquais. »

Madame de Phalaris était une grande femme sérieuse, toujours couverte de mouches, empanachée de plumes, fière de son crédit à la cour, prude et affectant tout haut des principes auxquels personne ne croyait, auxquels elle seule avait l'air de croire.

Quant à madame de Parabère, la favorite que le prince appelait son petit corbeau noir, elle était petite, comme l'indiquait son

surnom, gracieuse, svelte, hardie et prompte à la répartie, elle buvait et mangeait à merveille, et par toutes ces qualités et quelques autres que nous ne mentionnerons pas ici, elle s'était à peu près emparée de l'esprit du régent.

Au reste, toutes ces femmes avaient peu d'influence sur Philippe qui ne se ruinait pas pour elles, et ne leur laissait prendre aucune part aux affaires de l'état.

Un jour madame de Parabère insista pour que le duc d'Orléans lui fît part de je ne sais quel projet politique, mais le duc d'Orléans la prit par la main et la conduisant devant une glace :

— Madame, lui dit-il, regardez-vous dans le miroir et dites-moi si c'est à un pareil minois que l'on peut parler d'affaires.

Les Roués de monseigneur étaient surtout le duc de Brancas, le marquis de Canillac, le comte de Broglie et le comte de Nocé.

Le duc de Brancas était un charmant voluptueux, un épicurien parfait, qui effleurait la vie sans accepter d'elle aucun des devoirs qui pouvaient déranger son égoïsme, ou des ennuis qui pouvaient le distraire de sa paresse.

Le régent ouvrait-il la bouche pour lui faire une confidence :

— Chut, Monseigneur, disait-il, je n'ai jamais su garder mes propres secrets, ce n'est point pour garder ceux des autres.

Voulait-on lui parler des affaires de l'état :

— Tout beau, disait-il, les affaires m'ennuient et la vie n'est faite que pour se divertir.

Ses amis le priaient-ils de demander quelque chose au prince.

— C'est inutile, faisait Brancas, j'ai beaucoup de faveur, mais aucun crédit.

Au reste, au bout de deux ou trois ans de cette vie qu'il menait, il prit à Brancas un remords, il se fit dévot, se retira à l'abbaye du Bec, et écrivit au duc d'Orléans pour l'inviter à se retirer du monde, comme lui, et à faire pénitence avec lui. Le duc d'Orléans se contenta de lui répondre par le refrain d'une chanson à la mode à cette époque.

Reviens, Philis, en faveur de tes charmes
Je ferai grâce à ta légèreté.

Brancas était un des plus beaux hommes de la cour.

Après Brancas venait Canillac.

Canillac était capitaine d'une compagnie de mousquetaires du Roi, il avait la figure douce, l'esprit agréable, la conversation courtoise ; il contait avec une facilité particulièrement gracieuse :

mordant avec des dents magnifiques, il plaisait tout en déchirant; passionné pour les plaisirs et la bonne chère, il affectait une rigidité austère dont parfois il lui arrivait de plaisanter lui-même.

Au moment où la banque d'Occident commença à s'embarrasser dans ses affaires, Canillac dit à Law :

— Monsieur Law, je fais des billets et je ne les paye pas, vous m'avez volé mon système.

Le duc de Broglie ressemblait à la fois à une chouette et à un singe ; joueur, libertin, criblé de dettes, il passait sa vie dans les tripots, ce qui pendant le jour le rendait assez triste; mais le soir, le verre en main, sa conversation pétillait comme la mousse de la liqueur qu'il portait à ses lèvres, avec une fréquence qui faisait l'admiration des plus rudes convives; alors c'étaient de sa part de ces plaisanteries sans fin et de ces folles chansons qui font d'un repas une orgie.

Nocé était grand et brun, ou plutôt, comme disait la princesse Palatine, vert, noir et jaune; il avait de grandes manières et une haute impertinence, son esprit débordait en saillies amères qui emportaient la pièce. Élevé avec le régent, dont son père avait été le sous-gouverneur, il avait une grande influence sur lui. Quand le régent sortait la nuit, c'était toujours avec Nocé.

Nocé était le Giaffar de ce nouvel Aroun-al-Raschild.

Les autres convives habituels étaient Ravannes, qui a laissé des mémoires curieux sur ces petits soupers dont nous parlerons, et Cossé de Brissac, chevalier de Malte, qui apportait jusqu'aux moments extrêmes d'une extrême orgie, les manières chevaleresques de ses pères.

C'est avec ces hommes, c'est avec ces femmes, auxquels s'adjoignait parfois sa fille, la duchesse de Berry, que dix heures arrivées, le régent se renfermait. Alors, et une fois les portes closes, Paris pouvait brûler, la France s'engloutir, le monde crouler, il y avait défense, défense positive, instante, absolue, de venir troubler le régent.

Ce qui se passait dans ces soirées, c'est tout ce que pouvait imaginer la folie de gens ivres, riches et puissants, ce sont des choses comme en raconte Pétrone, comme en rêve Apulée.

Il y avait au milieu de tout cela un domestique du régent, brave homme qui avait vu naître le prince, et que le prince avait fait concierge du Palais-Royal. Il se nommait Ibagnet, aimait sincè-

rement son maître et lui parlait avec la liberté d'un vieux serviteur. Le régent avait pour Ibagnet une sorte de respect; jamais il n'aurait osé le charger d'une de ces missions honteuses que ses ministres ou ses roués remplissaient volontairement pour lui. Le soir, Ibagnet, un bougeoir à la main, conduisait son maître jusqu'à la chambre où se célébrait l'orgie, là il s'arrêtait. Un jour, le duc d'Orléans l'invita d'entrer; mais le brave homme secouant la tête :

— Monseigneur, dit-il, mon service finit ici. Je ne vois pas si mauvaise compagnie.

Cette vie que menait le régent était si terrible que Chirac, son premier médecin, chaque fois qu'on venait le chercher pour le prince, ne manquait pas de s'écrier :

— Oh! mon Dieu! a-t-il eu une attaque d'apoplexie.

Enfin, à force d'instances, Chirac obtint du régent qu'il s'abstiendrait de dîner, et substituerait au repas de deux heures, une simple tasse de chocolat; mais cette tasse de chocolat était tellement chargée d'ambre, qu'au lieu de lui être salutaire, elle ne pouvait que lui être nuisible. Le duc d'Orléans croyait l'ambre un puissant aphrodisiaque.

Jetons, maintenant, les yeux sur la littérature de l'époque.

A l'exception de Chaulieu et de Fontenelle, ces deux doyens de la littérature, toute la brillante pléiade de Louis XIV avait disparu. Corneille, qui était le doyen de l'Académie française, était mort en 1684; Rotrou, en 1691; Molière, en 1675; Racine, en 1699; Lafontaine, en 1695, Regnard, en 1709; Boileau, en 1711.

La littérature du XVIIIe siècle, la littérature philosophique plutôt que la littérature littéraire, était née à peine ou encore à naître. Jean-Jacques Rousseau, né en 1712, était encore enfant. Voltaire, né en 1694, faisait ses premiers vers. Marivaux, né en 1688, ne devait donner sa première comédie qu'en 1721. Crébillon fils, né en 1707, avait dix ans. Piron, né en 1689, ne devait venir à Paris qu'en 1719. Montesquiou, né en 1689, conseiller en 1714, président à mortier au Parlement de Bordeaux, ne devait faire paraître ses *Lettres Persanes*, son premier ouvrage, qu'en 1720.

Tout se passait donc, ou allait se passer entre Chaulieu, qui avait 77 ans; Fontenelle, qui en avait 59; Lesage, qui en avait 48; Crébillon, qui en avait 43; Destouches, qui en avait 37; Marivaux, qui en avait 28, et Voltaire, qui n'en avait pas encore 20.

Chaulieu, septuagénaire, avait vu se dérouler sous ses yeux tout

le siècle passé; il en avait mesuré la grandeur et la misère, les splendeurs et les désastres; presque aveugle, il avait conservé cette gaîté, qui est le privilége des aveugles. Hélas! dans ce soleil qui se couchait, il y avait plus de gaîté, plus de foi, plus de croyance que dans tous les astres qui allaient se lever; Chaulieu, un pied dans la tombe, riait d'un rire moins grimaçant que le jeune Arouet dans son berceau.

Fontenelle, qui devait vivre cent ans, était la personnification de l'égoïsme, ce fantôme vivant qui passe à travers le temps sans penser à autre chose qu'à soi-même; Fontenelle, homme d'esprit, écrivain charmant, philosophe panthéiste, se vantait de n'avoir jamais ni ri ni pleuré. Fontenelle lia un siècle par ses deux bouts, sans avoir eu une maîtresse ni un ami. Voulez-vous prendre une idée exacte de ce qu'est Fontenelle? écoutez :

Fontenelle entre avec un de ses compatriotes chez un restaurateur; tous deux demandent des asperges : seulement Fontenelle les aime mieux à l'huile, l'autre à la sauce. Tandis que le garçon sort pour exécuter les ordres donnés, le convive de Fontenelle est frappé d'une apoplexie foudroyante qui le tue sur la place. Fontenelle le secoue, le tâte, s'assure qu'il est bien mort, fait emporter le cadavre, puis rappelant le garçon :

— Toutes les asperges à l'huile, dit-il.

Une seule anecdote est parfois plus complète qu'une biographie.

Le Sage, comme nous l'avons dit, avait donné, en 1709, *Turcaret*, c'est-à-dire une des plus charmantes comédies qui existent.

En outre, il avait fait paraître, en 1707, son roman du *Diable-Boiteux*, et venait, en 1715, de publier la première partie de *Gil-Blas*.

Crébillon arrivait après les grands maîtres : Corneille, Rotrou, Racine. Il avait un reste d'inspiration tragique, quelque chose de sombre et de drapé dans la conception, mais peu d'art dans la composition, pas de style surtout; son *Catilina* tourmenta si fort Voltaire, que Voltaire n'eut pas de repos qu'il n'en eût fait un autre. On eut deux mauvaises pièces pour une, voilà tout.

Crébillon appelait lui-même son genre le genre terrible. Après la représentation d'*Atrée*, on lui demanda pourquoi il entrait dans cette voie :

— Je n'ai pas eu à choisir, répondit Crébillon; Corneille avait pour lui le ciel, Racine la terre, il ne me restait plus que les enfers; je m'y suis jeté à corps perdu.

Crébillon, à l'époque où nous sommes arrivés, après avoir été, en 1711, à l'apogée de sa réputation, commençait à descendre de ce faîte glissant. *Xerxès*, en 1714, l'avait poussé sur cette pente rapide de la chute; enfin, il allait donner *Sémiramis*, qui devait lui faire faire un pas de plus vers ce profond abîme d'oubli où il est tombé de nos jours.

Destouches avait débuté par une tragédie des *Macchabées*, dont l'histoire dramatique n'a pas conservé de trace. Puis il avait fait jouer, en 1710, le *Curieux impertinent*, puis, en 1713, l'*Irrésolu*, qui se termine par ce vers charmant :

J'aurais mieux fait, je crois, d'épouser Célimène.

Enfin, en 1715, il venait de faire représenter le *Médisant*.

Marivaux, nous l'avons dit, n'avait encore rien fait.

Voltaire, qui allait être poète de l'époque par sa tragédie d'*Œdipe*, n'était encore connu que par les *J'ai vu*, qui l'avaient fait mettre à la Bastille.

Pendant ce temps, le jeune roi grandissait aux mains de madame de Ventadour, qui essayait de lui donner l'éducation la plus royale qu'elle pouvait, mais qui n'y réussissait pas toujours.

Un jour l'enfant, jouant avec un louis, le laissa échapper; comme

il se baissait pour le ramasser, la duchesse de Ventadour le releva :

Sire, dit-elle, tout ce qui tombe des mains d'un roi ne lui appartient plus.

Et elle donna le louis à un laquais qui passait.

Un autre jour, on présentait au roi M. de Coislin, évêque de Metz, dont la figure était assez peu avenante; aussi, en apercevant le prélat, Louis XV s'écria-t-il :

— Oh! que vous êtes laid!

— En vérité, répondit le prélat en tournant le dos au roi, voici un petit garçon bien mal appris.

Et il sortit sans autrement saluer Sa Majesté.

Sa Majesté avait bonne envie de se fâcher, mais madame de Ventadour intervint et dit au roi : Que ce qui, de la part d'un autre enfant, n'eût été qu'une naïveté, était de sa part une grossière impolitesse.

Louis XV, homme, est assez bien peint dans ces deux traits de Louis XV enfant.

CHAPITRE VII

ous avons assisté à la première manifestation de l'alliance formée entre lord Stairs et l'abbé Dubois, quand tous deux se montrèrent dans la même tribune, à cette fameuse séance du parlement, qui décerna la régence à Philippe II.

Déjà, depuis plus d'une année avant la mort du feu roi, lord Stairs était en France, où, sans mission apparente, il remplissait, non pas la charge d'ambassadeur, mais où il représentait les intérêts du roi Georges. Il avait ses provisions en blanc dans sa poche. C'était à lui de choisir le moment où il prendrait une position officielle.

C'était un très simple gentilhomme écossais, grand, bien fait, maigre, jeune encore, avec la tête haute et l'œil fier. Il était vif, entreprenant, audacieux, hardi par tempérament et par principes. Il avait de l'esprit, de l'adresse, ce qu'enfin on appelait *du tour*. Avec cela, secret, instruit, maître de soi, commandant à son visage, parlant toutes les langues et tous les langages; sous prétexte d'aimer la bonne chère, donnant de grands dîners, où il poussait les autres jusqu'à l'ivresse, sans jamais, lui, perdre la raison; créature de Malborough, auquel il était profondément attaché, se souvenant que c'était lui qui l'avait tiré de l'obscurité en lui donnant un régiment et l'ordre d'Écosse; wigh, enfin, jusqu'au bout des ongles.

Un pareil homme devait s'entendre admirablement avec Dubois.

D'ailleurs les intérêts politiques du roi d'Angleterre et du régent de France étaient les mêmes.

Guillaume était mort en 1702, laissant le trône à sa fille Anne, morte elle-même en 1712 sans postérité, mais ayant, depuis 1704, appelé à sa succession éventuelle Georges, électeur de Hanovre.

Georges avait donc vu son adoption ratifiée par le Parlement anglais, comme Philippe avait vu sa régence ratifiée par le Parlement français. Chacun d'eux avait un ennemi dangereux. Georges Ier, Jacques III, prétendant au trône d'Angleterre; le régent, en cas de mort du jeune roi Louis XV, Philippe V, prétendant au trône de France. Il était donc tout simple que le régent donnât aide à Georges Ier contre Jacques III, afin qu'en revanche Georges Ier lui donnât aide contre Philippe V.

Seulement cette nouvelle combinaison renversait toutes les données de la politique de Louis XIV, qui avait fait de l'Espagne une alliée et de l'Angleterre une ennemie.

Le voyage de Dubois avait donc pour but de serrer cette alliance d'intérêts communs entre Georges Ier et le régent.

Il résulta, des négociations liées par Dubois, le traité signé à La Haye entre la France et l'Angleterre, et qui reçut le nom de *traité de la triple alliance*, parce que les Provinces-Unies finirent par y adhérer.

Ce traité portait que le prétendant sortirait de France, que Dunkerque et Mardick seraient démolies, qu'aucun des contractants ne donnerait asile aux personnes déclarées rebelles par les deux autres parties; moyennant quoi, on se promettait réciproquement le maintien des dispositions du traité d'Utrecht, qui assuraient la succession de la couronne d'Angleterre à la maison de Hanovre, et qui écartaient Philippe V du trône de France.

La signature du traité valut deux lettres à Dubois : l'une du roi Georges, l'autre du régent.

Voici celle du roi Georges :

« Ce serait bien fait à vous, M. Dubois, de vous trouver le 20 » du courant (janvier 1717) à..... (1), où je vais passer en allant » à Londres. Outre l'agrément de vous voir, je me propose de vous » entretenir sur plusieurs objets. Stanhope vous dira la satisfaction » que j'éprouve du consentement unanime des Sept Provinces. Si » j'étais régent de France, je ne vous laisserais pas longtemps con- » seiller d'État. En Angleterre, vous seriez ministre avant huit jours » d'ici.

» GEORGES, ROI. »

(1) Le nom est illisible dans la lettre autographe.

Voici celle du régent :

« Mon cher abbé, vous avez sauvé la France, le duc d'Orléans » vous embrasse, le régent ne sait comment vous récompenser. » J'ai fait part au roi du service éclatant que vous venez de lui » rendre; il m'a répondu, avec la naïveté de son âge : « Je ne » croyais pas que les abbés fussent si utiles. » Hâtez-vous de jouir » de votre triomphe, car je m'aperçois de votre absence au Palais-» Royal. Faites à présent une longue alliance avec la santé et la » vie.

» Votre affectionné,

» PHILIPPE D'ORLÉANS. »

Dubois revint triomphalement à Paris; il y trouva le chancelier Voisin mort, M. d'Aguesseau chancelier à sa place, et le roi hors des femmes, comme on disait à cette époque.

Le 15 février, il avait été remis par madame de Ventadour aux mains de M. le duc d'Orléans, qui lui présenta aussitôt M. de Villeroy et l'abbé Fleury, ancien évêque de Fréjus, qu'il ne faut pas confondre avec l'auteur de l'Histoire ecclésiastique, et qui était, non pas précepteur, mais confesseur du roi.

Cependant, tout en réalisant le traité de la triple alliance, qui était une précaution contre l'Espagne, le duc d'Orléans tenait à entretenir de bonnes relations avec cette puissance; en conséquence il envoyait, le 26 février 1717, M. le duc de Richelieu porter le cordon bleu au prince des Asturies, et ouvrir avec Philippe V une négociation qui avait pour but le mariage du prince avec une de ses filles.

M. le duc de Richelieu, dont nous avons déjà une fois prononcé le nom, mérite plus que personne une mention à part. Né pendant le siècle de Louis XIV, il devait survivre quinze ans à Louis XV, et, type de l'aristocratie du XVIIIe siècle, mourir en 1788, un an avant la prise de la Bastille, c'est-à-dire un an avant le coup qui frappa la monarchie au cœur.

Le duc de Richelieu, né en 1696, avait alors 21 ans; il était d'une figure agréable, d'une taille élégante, et avait conquis la réputation d'un des hommes les plus spirituels de l'époque. Une aventure presque à son début dans le monde, une aventure à l'âge de 15 ans avec madame la duchesse de Bourgogne, avait mis à la mode le petit neveu du grand cardinal. Il avait été surpris par les

femmes sous le lit de la duchesse, exactement comme Chatelard avait été surpris sous le lit de Marie Stuart; seulement l'aventure avait fini d'une façon moins tragique. Chatelard avait porté sa tête sur le billot, Richelieu en avait été quitte pour une incarcération de quatorze mois à la Bastille.

Il avait servi sous le maréchal de Villars, s'était trouvé près de lui à Denain, et jouissait de ce double privilége, assez rare, d'être adoré à la fois du mari et de la femme.

A peine était-il sorti de la Bastille, que mademoiselle de Charolais, sœur de M. le duc de Bourbon, se prit d'une folle passion pour lui. A propos de M. le duc de Bourbon, quand nous en serons arrivé à lui, nous dirons quelques mots de madame la duchesse, sa mère, qui faisait ces charmantes chansons qu'on chantait tout haut alors, mais qu'on n'oserait chanter tout bas aujourd'hui, et de Louis III de Bourbon, son père, qui, bossu comme un sac de noix, disait à MONSIEUR, frère de Louis XIV :

— Monsieur, hier, au bal de l'Opéra, on m'a pris pour vous. — Ce à quoi MONSIEUR répondait :

— Monsieur, je mets cela aux pieds du crucifix.

En attendant, et à propos de son amour pour M. de Richelieu, arrêtons-nous un instant à mademoiselle de Charolais, qui, ainsi qu'on va le voir, mérite bien que l'on s'occupe d'elle.

Mademoiselle de Charolais n'était d'aucune cabale politique, et ne s'occupait que de ses plaisirs; elle était belle, gracieuse, et avait reçu du ciel cette heureuse ou fatale sensibilité qui fait un besoin de l'amour. Ce besoin, chez elle comme chez M. de Richelieu, s'était fait sentir avant l'âge de 15 ans, et, arrivés à l'âge de 20 ou 21 ans chacun, mademoiselle de Charolais avait eu à peu près autant d'amants que M. de Richelieu avait eu de maîtresses.

Il était résulté de cette charmante existence que mademoiselle de Charolais, depuis l'âge de 15 jusqu'à celui de 20 ans, avait eu un enfant tous les ans.

Au reste, elle n'y mettait pas grand mystère, regardant cela, dit Bois-Jourdain dans ses Mélanges historiques, *comme un accident de l'état de grande fille et du titre de princesse.* Cependant, chaque fois qu'un accident de ce genre arrivait, on disait mademoiselle de Charolais malade pendant les six dernières semaines de sa grossesse; alors elle ne voyait plus personne que des amis intimes, et, quoi qu'on n'ignorât rien de cette situation dans le public, c'était tellement passé en habitude, que personne n'en parlait; seu-

lement la cour envoyait prendre de ses nouvelles, mais sans aller plus loin.

Une fois, cependant, il arriva que l'incognito fut rompu sans qu'on cherchât à le pénétrer : le suisse de l'hôtel ayant été changé, et sa leçon ne lui ayant pas été faite, il répondit à un domestique qui venait demander des nouvelles de la princesse.

— Mademoiselle va à merveille, et l'enfant aussi.

C'était à ce moment heureux de la vie de mademoiselle de Charolais que M. de Richelieu lui était apparu, et que, comme nous l'avons dit, elle s'était prise d'une folle passion pour lui.

Au reste, ce qui, peut-être, avait déterminé le régent à éloigner le jeune duc de Fronsac, qui venait de faire une seconde station à la Bastille à cause de son duel avec M. de Gacé, ce qui, disons-nous, avait décidé le prince à l'envoi de ce cordon bleu au prince des Asturies, c'était moins encore peut-être le désir de lier avec l'Espagne les négociations dont nous avons parlé que celui de rétablir, dans sa propre maison, la tranquillité troublée par le jeune duc.

Mademoiselle de Valois, fille du régent, s'était prise, pour M. de Richelieu, d'une passion non moins folle que sa cousine, mademoiselle de Charolais.

Nous en demandons bien pardon à nos lecteurs, mais notre habitude est de peindre les époques, non pas d'après les historiens, mais d'après les annalistes; non pas à la manière de Tacite, mais de Suétone; non pas à la mode de M. Anquetil, mais à celle du duc de Saint-Simon.

Nous avons été sombre et triste avec la dernière période du siècle de Louis XIV, qu'on nous permette d'être insensé, bruyant, graveleux avec cette époque graveleuse, bruyante et insensée. A notre avis, l'histoire est un miroir sur lequel l'historien n'a pas le droit de jeter un voile.

Revenons aux amours de mademoiselle de Valois.

Mademoiselle de Valois n'avait pas les mêmes facilités, pour voir M. de Richelieu, que sa cousine, mademoiselle de Charolais, laquelle logeait au rez-de-chaussée, sur un jardin dont M. de Richelieu avait la clé. Mademoiselle de Valois était sévèrement gardée, par son père surtout, si sévèrement qu'un jour, au bal de l'Opéra, M. de Mauconseil, ami du duc de Richelieu, vêtu d'un domino pareil au sien, causait avec la princesse, lorsque le régent, qui soup-

çonnait l'amour des jeunes gens, passa près de sa fille, et, s'adressant à Mauconseil qu'il prenait pour le duc de Richelieu :

— Beau masque, lui dit-il, prenez garde à vous, si vous ne voulez pas retourner une troisième fois à la Bastille.

Mauconseil, effrayé, ôta aussitôt son masque, afin que le régent pût voir qu'il s'était trompé; le régent le reconnut.

— C'est bien, dit-il, mais l'avis n'en est pas moins donné, monsieur de Mauconseil; répétez donc à votre ami ce que je viens de dire à son intention.

La menace n'effraya point Richelieu, qui se déguisa en femme et pénétra jusqu'à la princesse.

Le régent fut averti de cette infraction à ses volontés; mais comme dans son amour pour lui, et de peur que la menace de la Bastille ne fût mise à exécution, mademoiselle de Valois avait donné à son amant des armes terribles contre son père; le régent dissimula sa colère, et donna au duc une mission en Espagne.

Voici comment le duc de Richelieu avait été choisi pour porter le cordon bleu au prince des Asturies.

Nous avons déjà parlé deux ou trois fois des bals de l'Opéra; c'était en effet vers la même époque qu'ils avaient été inventés par le chevalier de Bouillon, qui se faisait, on ne sait pourquoi, appeler le prince d'Auvergne, et qui avait eu le premier l'idée d'élever le parquet à la hauteur de la scène, et de faire de la salle de l'Opéra un salon de plain-pied. Le régent avait trouvé l'idée si heu-

reuse, qu'il avait fait au chevalier de Bouillon une pension de six mille livres. On sait que l'Opéra était à cette époque au Palais-Royal.

Vers ce temps on apprit la prochaine arrivée du czar Pierre à Paris.

C'était une grande curiosité pour les Parisiens, que ce monarque polaire qui s'était fait charpentier à Saardam, qui était revenu à Pétersbourg apaiser une révolte de Strélitz, sa hache d'écarrissage à la main, et qui enfin avait écrasé, à Pultava, Charles XII, le lion du nord.

Depuis longtemps, Pierre Ier désirait voir la France ; il avait témoigné ce désir à Louis XIV, dans les dernières années de son règne ; mais le roi attristé par les infirmités de son âge, ruiné par la guerre de la succession, honteux de ne plus pouvoir étaler le faste des premières années de son règne, le roi, le plus poliment qu'il lui avait été possible, avait fait détourner le czar de son projet.

Vers le commencement de l'année 1717, il résolut donc de mettre à exécution ce projet renvoyé par Louis XIV à une autre époque. Le prince Kurakin, son ambassadeur, fit part au régent du désir que son maître avait de visiter la France, et, de peur de quelque défaite, en faisant part de ce projet, annonça que le prince était parti pour le mettre à exécution.

Le régent ne put donc s'excuser comme avait fait Louis XIV, et comme l'arrivée était prochaine, il envoya au devant du czar, jusqu'à Dunkerque, où devaient l'attendre avec les équipages du roi, le marquis de Nesle et du Libois, son gentilhomme ordinaire.

Ordre était donné de le recevoir au débarquement, de le défrayer sur la route, et de lui faire rendre partout les mêmes honneurs qu'au roi.

En outre, le maréchal de Tessé alla au devant de lui jusqu'à Beaumont et le conduisit à Paris, où il arriva le 7 de mai.

Le czar était grand, bien fait, assez maigre ; il avait le teint brun et animé, les yeux grands et vifs, le regard perçant, quelquefois farouche, surtout lorsqu'il lui prenait dans le visage un mouvement convulsif qui détraquait toute sa physionomie, et qui était occasionné par une tentative d'empoisonnement qu'on avait faite sur lui dans son enfance ; cependant lorsqu'il voulait faire accueil à quelqu'un, sa physionomie devenait riante et ne manquait pas de

grâce, quoiqu'il conservât toujours un peu de majesté sarmate. Ses mouvements étaient brusques et précipités, son caractère impétueux, ses passions violentes; l'habitude du despotisme faisait que désirs, volontés, fantaisies se succédaient rapidement chez lui, et ne pouvaient souffrir la moindre contrariété, ni des temps, ni des lieux, ni des circonstances; quelquefois fatigué de l'affluence des visiteurs qui se présentaient chez lui, il les congédiait d'un mot, d'un geste, ou bien les laissait là, et allait où la curiosité l'appelait : si les carosses n'étaient pas prêts, il entrait dans la première voiture venue, fût-ce un carrosse de place. Un jour, n'en trouvant pas d'autre, il prit celui de la maréchale de Matignon qui était venue le voir, et se fit conduire à Boulogne; dans ce cas, qui se représentait souvent, le maréchal de Tessé et ses gardes couraient comme ils pouvaient après lui. Enfin, on résolut de lui tenir des carosses et des chevaux toujours prêts, ce qui fut textuellement exécuté.

Néanmoins, dans d'autres occasions, il donnait des preuves d'une certaine connaissance de l'étiquette; ainsi quelque impatience qu'il eût de visiter Paris, il déclara qu'il ne sortirait point de chez lui qu'il n'eût reçu la visite du roi.

Aussi, ne voulut-on pas le tenir prisonnier longtemps; dès le lendemain de l'arrivée du czar à Paris, le régent lui fit sa visite. A peine fut-il annoncé chez le czar que celui-ci sortit de son cabinet, fit quelques pas au devant de lui, l'embrassa, puis lui montrant de la main la porte du cabinet, se tourna aussitôt, et passa le premier, suivi du régent et du prince Kurakin; deux fauteuils étaient préparés, le czar en prit un, le régent s'assit sur l'autre; le prince Kurakin, qui leur servait d'interprète, resta debout.

Après une demi-heure d'entretien, le czar se leva, s'arrêta au même endroit où il avait reçu le régent qui, en se retirant, fit une profonde révérence, à laquelle le czar répondit par une inclinaison.

Le lundi, 10 mai, le roi à son tour fit sa visite à l'empereur; au bruit de la voiture, le czar s'avança jusque dans la cour, reçut le roi à la descente de son carrosse, et tous deux marchant sur la même ligne, le roi à droite, entrèrent dans l'appartement où le czar présenta le premier fauteuil, cédant partout la main; après avoir été assis quelques instants, le czar se leva, prit le roi dans ses bras, l'embrassa à plusieurs reprises, les yeux attendris, et avec l'air et les transports de la tendresse la plus marquée. Au

reste, le roi, qui n'avait que sept ans et quelques mois, ne fut nullement étonné, il fit au czar un petit compliment et se prêta de bonne grâce à toutes les caresses de l'empereur; en sortant, les deux princes gardèrent le même cérémonial qu'à l'arrivée, le czar donnant la main sur lui jusqu'à son carrosse, et conservant toujours le maintien de l'égalité.

Le lendemain 11, le czar rendit au roi sa visite; il devait être reçu à la descente de son carrosse par le roi, mais dès qu'il aperçut le jeune prince sous le vestibule des Tuileries, il sauta en bas de sa voiture, courut au devant du roi, le prit dans ses bras, monta ainsi l'escalier, et le porta jusqu'à l'appartement; arrivés là, tout se passa comme la veille, à l'exception de la main que le roi donna partout chez lui au czar, comme il l'avait eue chez le prince.

En arrivant à Paris, le czar était descendu au Louvre où l'attendait l'appartement de la reine tout meublé et tout éclairé; mais il l'avait trouvé trop beau, et était remonté en carrosse en demandant une maison particulière; alors on l'avait conduit à l'hôtel Lesdiguères, près de l'Arsenal, où il avait trouvé les appartements aussi beaux et les meubles aussi riches qu'au Louvre. Il avait donc pris son parti de cette contrariété d'être trop bien logé, avait tiré d'un fourgon son lit de camp et l'avait fait tendre dans une garde-robe.

Varton, l'un des maîtres d'hôtel du roi, était chargé d'entretenir, matin et soir, au prince, une table de quarante couverts, sans compter une seconde table pour les officiers, et une troisième pour les domestiques.

La visite du roi reçue et rendue, le czar courut Paris, entrant dans les boutiques, arrêtant les ouvriers, questionnant tout le monde, visitant les Gobelins, l'Observatoire, le Jardin-des-Plantes, le cabinet de Mécanique, la Galerie des Plans, les Invalides; jetant un regard dédaigneux sur les diamants de la couronne, mais s'arrêtant une heure à causer avec les charpentiers qui faisaient le pont tournant.

Quant à son costume, il était des plus simples et se composait d'un habit de bouracan serré par un large ceinturon d'où pendait un sabre, d'une perruque ronde, sans poudre, qui ne lui dépassait pas le col, et d'une chemise sans manchettes. En arrivant à Paris il avait commandé une perruque, le perruquier la lui avait apportée à la mode, c'est-à-dire longue et fournie; le czar ne se donna pas même la peine de lui dire que ce n'était point ainsi

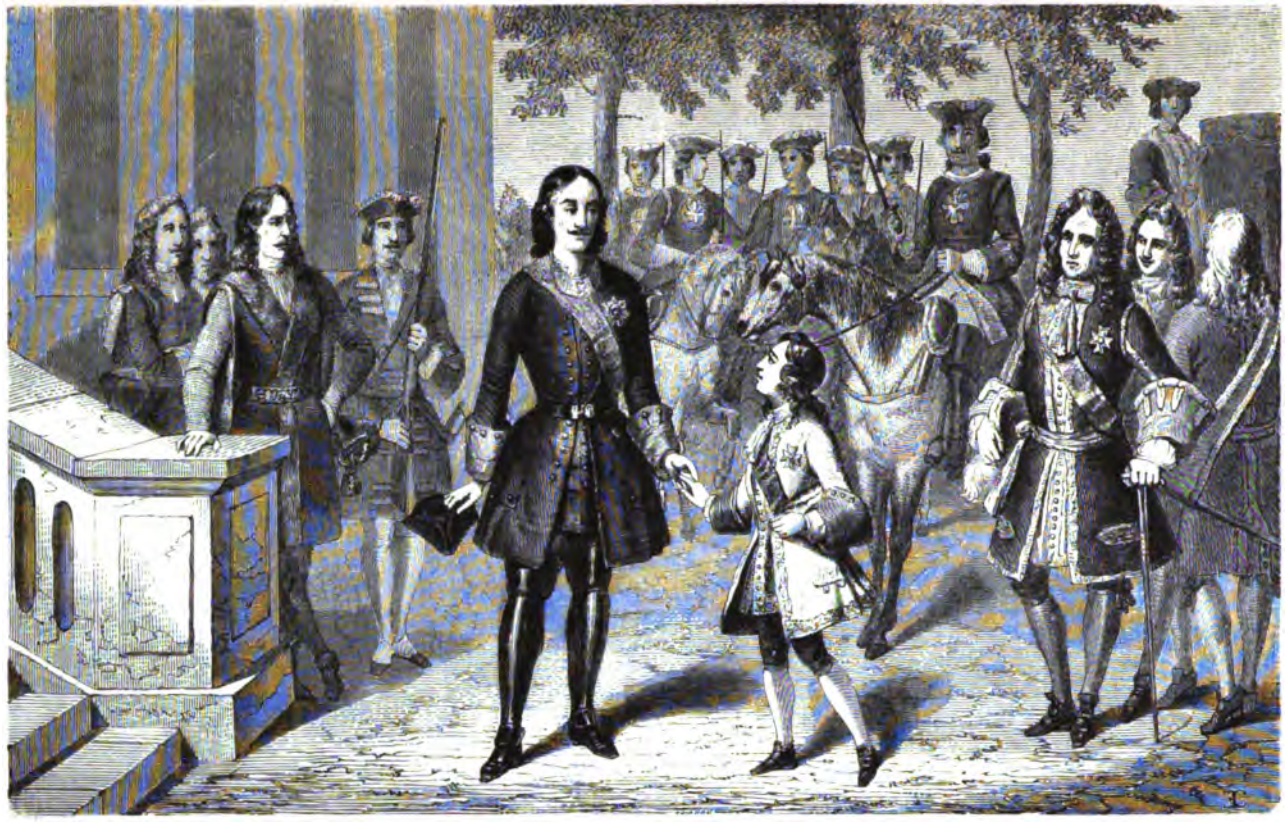

Réception par Louis XV de Paul Ier, Empereur de Russie.

qu'il la voulait, il prit des ciseaux et la réduisit à la forme qui lui convint.

Au milieu de toutes ses courses, il prit au czar l'envie de visiter Saint-Cyr ; il étudia toutes les classes et se fit expliquer tous les exercices, puis soudain, ayant été pris du désir de voir madame de Maintenon, il monta chez elle et, sans s'arrêter aux observations de ses femmes, qui lui disaient que leur maîtresse était au lit, il entra jusque dans sa chambre, et comme les rideaux du lit et de la fenêtre étaient fermés, il tira les rideaux de la fenêtre d'abord, ceux du lit ensuite, la regarda avec curiosité et au bout de cinq minutes sortit sans lui avoir adressé la parole.

Il visita la Sorbonne et en apercevant le tombeau du cardinal de Richelieu, il courut vers lui et embrassa la figure du ministre de Louis XIII en s'écriant :

— Je donnerais la moitié de mon empire à un homme tel que toi pour qu'il m'aidât à gouverner l'autre.

La monnaie eut son tour : le czar, après avoir examiné la structure et le jeu du balancier, se joignit aux ouvriers pour frapper une pièce, aussitôt frappée, la pièce lui fut présentée.

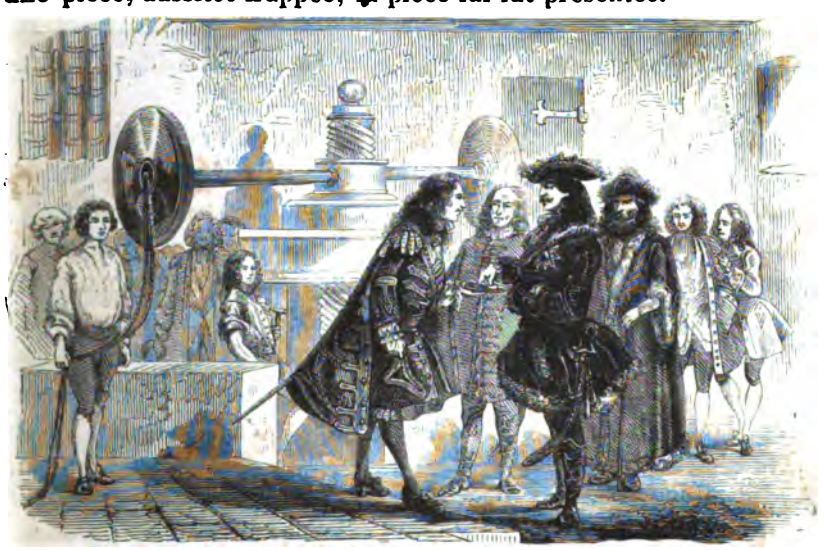

C'était une médaille à son effigie avec son inscription : *Petrus Alexiowitch Czar. Mag. Russ. Imp.* Au revers elle portait une renommée avec ces mots : *Vires acquirit eundo.*

Cette galanterie lui fut fort agréable ; il n'avait jamais vu médaille aussi bien frappée que celle-là, ni aussi ressemblante.

Le premier mois, Paris ne s'occupa que du czar, le deuxième

mois il produisit moins d'effet, le troisième tout le monde l'avait vu et personne n'y faisait plus attention.

Le 20 juin il partit pour les eaux de Spa.

Cependant le grand procès qui séparait la noblesse de France durait toujours ; le testament de Louis XIV avait été cassé mais non l'édit du 5 mai 1694, qui avait donné aux princes légitimés le rang immédiatement après les princes du sang, au dessus des pairs, et celui du mois de juillet 1714, qui déclarait qu'au cas d'extinction des princes légitimes de la maison de Bourbon, MM. du Maine et de Toulouse seraient, eux et leurs enfants légitimes, aptes à succéder.

Ces deux édits pesaient à toute la noblesse de France.

Les pairs et les princes légitimes présentèrent leur requête.

Ce qu'il y avait de curieux dans la requête des princes du sang, c'est qu'au contraire de cette maxime émise par Louis XIV, que, ne *tenant la couronne que de Dieu*, il pouvait la transmettre à qui il voulait, les princes du sang disaient que cette disposition *ôtait à la nation son plus beau droit, qui est de disposer d'elle-même au cas où la famille royale viendrait à manquer.*

Ainsi voilà l'élection reconnue, voilà le suffrage universel réclamé par la noblesse elle-même, par les princes du sang eux-mêmes, dans leur requête du 22 août 1716.

A cette réquête répondit, le 2 juillet 1717, un édit qui révoque l'édit de juillet 1714 et la déclaration de 1715, qui prive les princes légitimés du droit de se pouvoir dire et qualifier princes du sang, mais qui leur conserve les honneurs dont ils avaient joui jusque là au Parlement, c'est-à-dire la préséance et le rang au-dessus des pairs. Moins cette dernière prérogative qui leur était conservée, les princes légitimés se trouvaient complétement dépouillés des étranges honneurs dont les avait entourés la faiblesse du vieux roi.

Pendant qu'on jugeait ce grand procès, un conflit non moins grave s'éleva, et qui, ainsi que l'autre, ne put être jugé que par le conseil de régence.

Quelques jours après celui où le roi était passé dans les mains des hommes, il voulut aller à la foire à Saint-Germain, qui venait de s'ouvrir. On crut d'abord que rien n'était plus facile que de lui procurer ce divertissement; mais, comme il fallut monter en carrosse, M. du Maine et M. de Villeroy ne s'accordèrent point sur la place qu'ils devaient respectivement occuper dans celui du roi;

M. de Villeroy, comme son gouverneur, prétendant qu'il ne devait céder la première place qu'aux princes du sang.

Cette difficulté ne pût être réglée sur l'heure, le roi remonta en pleurant dans ses appartements, et fut privé de voir la foire à Saint-Germain.

Pendant ce temps la vue du régent devint si mauvaise, qu'il fut menacé de complète cécité, et qu'on agita de lui ôter la régence et de la donner au duc de Bourbon en cas de cécité absolue. La cause que l'on donna au public de cette maladie, qui menaçait la vue du régent d'extinction complète, fut un coup de raquette que le régent se serait donnée lui-même en jouant à la courte-paume.

Mais si le régent était presque aveugle, il n'était point sourd. Il avait entendu parler vaguement de faire M. le duc de Bourbon régent à sa place, il avait poursuivi et atteint ce bruit, creusé ce complot et acquis la certitude que ses auteurs étaient le chancelier d'Aguesseau et le cardinal de Noailles.

Le duc d'Orléans prit à l'instant même la résolution de punir les coupables; et, comme il s'entretenait un beau jour avec le duc de Noailles, président du conseil des finances, et MM. Portail et Fourqueux, membres du Parlement, le prince amena la conversation sur son chancelier, se plaignit de son peu de complaisance à ses désirs et leur déclara qu'il était presque décidé à le remplacer.

M. de Noailles, qui ne se doutait pas du point où en étaient arrivées les choses, défendit le chancelier plus chaudement qu'il ne l'eût fait s'il eût été averti. Les deux conseillers, qui flairèrent une disgrâce, mollirent bientôt dans cette même défense qu'ils avaient, comme le duc de Noailles, commencé à entreprendre. D'ailleurs, chacun d'eux avait l'espérance qu'au cas de renvoi de d'Aguesseau, ce serait lui qui le remplacerait. On en était là de la conversation, lorsque l'huissier annonça M. d'Argenson, en ouvrant les deux battants de la porte, honneur qui, rendu à un simple lieutenant de police, étonna fort les assistants.

Mais, presque aussitôt, le régent leur donna le mot de cette énigme : — Messieurs, leur dit-il, je vous présente le nouveau garde-des-sceaux.

Et en même temps, tirant la commission de d'Argenson de sa poche, le prince y mit le cachet de sa main et la lui donna.

— D'après ce qui se passe, dit M. de Noailles tout étourdi, il me semble que je n'ai plus rien à faire que de me retirer, car je vois que j'ai le malheur d'être en pleine disgrâce.

— Faites, monsieur, répondit le régent.

M. le duc de Noailles se retira.

Alors le prince, se retournant vers les deux conseillers :

— Messieurs, dit-il en leur montrant d'Argenson, je vous présente non seulement M. le chancelier, mais encore le chef du conseil des finances.

Les deux membres du Parlement s'inclinèrent et sortirent pour n'être pas obligés de faire leurs compliments à M. d'Argenson.

Quant au cardinal de Noailles, il resta encore quelque temps à la tête du conseil de Conscience; mais bientôt il fut remplacé par les deux chefs du parti Moliniste, les cardinaux de Rohan et de Bissy.

Quelque temps avant cette petite révolution de cabinet, M. le duc d'Orléans avait eu lui-même une discussion de préséance assez curieuse, en ce qu'elle indique l'importance que chacun attachait, à cette époque, à des honneurs que nous avons vus, nous, tomber en désuétude.

En 1716, le duc d'Orléans n'avait point assisté à la procession solennelle qui se faisait à cette époque le jour de l'Assomption de la Vierge. Mais Saint-Simon lui ayant fait reproche sur ce mauvais exemple, il avait résolu d'y assister l'année suivante.

Le jour venu, il fit donc demander au Parlement quel rang il tiendrait dans cette cérémonie, et à quelle place il devait représenter la personne du roi en qualité de régent. Les Chambres s'assemblèrent deux fois à ce sujet, et le président fit répondre au prince que, comme membre du Parlement, il devait, selon l'usage, marcher entre deux présidents.

Sur cette réponse, le duc d'Orléans envoya une lettre de cachet à MM. du Parlement et au chapitre de Notre-Dame, par laquelle Sa Majesté déclarait qu'elle avait eu grande envie de se trouver à la procession, pour montrer l'exemple à son peuple, et satisfaire sa dévotion à l'égard de la sainte Vierge; mais que, comme on lui avait fait observer que l'excessive chaleur pouvait nuire à sa santé, elle avait prié M. le duc d'Orléans d'assister à cette procession à sa place, pour implorer le secours du ciel en faveur de son royaume; qu'elle ordonnait donc qu'on reçût M. le régent comme elle-même, puisque M. le régent la représentait.

En conséquence, son Altesse royale marcha seule, en avant du premier président.

CHAPITRE VIII

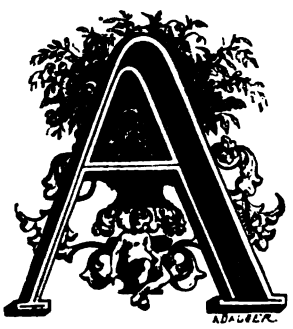

l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire au commencement de l'année 1718, M. d'Argenson, le nouveau garde-des-sceaux, avait environ soixante ans, et était lieutenant de police depuis 1697, c'est-à-dire depuis vingt-un ans à peu près.

Il était grand, et si brun, ou plutôt si noir de visage, que, lorsqu'il prenait son ton de magistrat, il glaçait l'accusé de terreur; au reste, excellent lieutenant de police, instruit de tout ce qui se passait, connaissant les mœurs, les vertus et les vices des Parisiens, qui le craignaient comme le feu, quoiqu'il usât fort discrètement des révélations qui lui étaient faites par ses agents, surtout vis-à-vis des personnes qui étaient d'une qualité distinguée.

Cet homme, si dur, si fier, si terrible comme homme public, était, comme homme privé, un des amis les plus sûrs, un des caractères les plus doux, un des causeurs les plus aimables qui se puissent voir, plein d'esprit, de finesse, d'enjouement, il avait presque toujours, et surtout à table, une de ces gaités charmantes qui font le plaisir d'un repas.

M. d'Argenson, en sa qualité de lieutenant de police, avait son entrée dans tous les couvents, dont il était naturellement inspecteur; en outre, et toujours en sa qualité de lieutenant de police, il pouvait accorder une foule de faveurs qui, sans lui coûter un sou à lui, enrichissaient les saintes filles.

Ce fut dans une de ces visites qu'il fit connaissance de la supérieure du couvent de la Madeleine-du-Tresnel.

Cette supérieure était jeune encore, encore belle, elle avait des yeux brillants, une peau magnifique, un ensemble de visage agréable, une taille un peu forte, voilà tout, ce qui n'était pas d'ailleurs un défaut pour d'Argenson.

Au bout d'une semaine, le lieutenant de police était au couvent de la Madeleine-du-Tresnel, comme chez lui.

Au bout de trois mois, la supérieure espérait si bien tenir M. d'Argenson pour le reste de sa vie, qu'elle faisait bâtir une chapelle à Saint-Marc. Or, Saint-Marc était le patron de M. d'Argenson, lequel avait été tenu sur les fonts de baptême par la sérénissime République de Venise. Dans cette chapelle, s'élevait un tombeau où devait être déposé son cœur.

Ces deux attentions si délicates touchèrent profondément M. d'Argenson; aussi fit-il élection de domicile au couvent, où tous les soirs, après son travail, il se retirait dans une maison qu'il avait fait bâtir.

La première opération financière de M. d'Argenson, fut un traité avec les marchands de Saint Malo, qui s'obligèrent de fournir au roi 22 millions d'argent en barres, qui devaient être payés en monnaie à 55 livres le marc.

En même temps la compagnie d'Occident commença ses opérations en faisant partir pour la Louisiane, six vaisseaux chargés d'hommes, de femmes et de marchandises.

Vers la fin de mai, le régent rendit au nom du roi un édit qui ordonnait une refonte générale, et une augmentation considérable dans les monnaies, il ne fut point présenté au parlement, et fut enregistré seulement à la cour des monnaies, ce qui fit que le parlement se leva contre cet édit, et rendit le 20 juin un arrêt qui décidait qu'il serait fait au roi d'humbles remontrances, non-seulement sur les formes de l'édit non enregistré à la cour, mais aussi sur ses conséquences, jusqu'à ce qu'il eût plu au roi de faire droit sur les remontrances.

On voit que le parlement n'avait point tardé à user du droit qui lui avait été rendu.

Au milieu de toutes les dissensions qu'amenait cette opposition du parlement, le duc d'Orléans se laissait parfois emporter à la fougue de son caractère. Un jour, fatigué de tant de lenteur et de mauvais vouloir, il répondit au magistrat qui lui faisait des remontrances au nom de la Compagnie : — Allez vous faire.....

— Votre Altesse ordonne-t-elle qu'on fasse registre de sa réponse? demanda le magistrat en s'inclinant.

Cette gravité rendit son sang-froid au prince, mais n'empêcha pas le régent d'assembler le conseil et de lui faire rendre un arrêt

qui cassait celui du parlement, et ordonnait que l'édit serait exécuté selon sa forme et teneur.

Nouvelles remontrances du parlement, corroborées de remontrances de la chambre des Comptes et de la Cour des Aides.

Ce conflit amena un lit de justice auquel le parlement se rendit, traversant Paris en robes rouges. La Compagnie ne gagna rien autre chose à cette démonstration que d'être suivie tout le long de la route par une centaine de polissons qui criaient : A bas les homards.

Pendant ce temps, Dubois était retourné à Londres; il s'agissait, cette fois, de faire accéder l'empereur au traité de la triple alliance, et d'en faire ainsi le traité de la quadruple alliance.

Dubois était parti de Paris avec des notes précieuses, fournies par lord Stairs sans doute, sur toutes les personnes qui pouvaient exercer de l'influence sur le roi Georges.

Au premier rang de ces personnes était la maîtresse du roi, la duchesse de Kendal. Aussi Dubois arriva-t-il à Londres avec un chargement de modes de Paris, coiffure à l'Adrienne, robes de toutes espèces, essences premières, poudres de senteur, etc., etc., il résulta de ces précautions qu'au bout de huit jours de résidence de Dubois à Londres, la duchesse de Kendal fut tout entière à la France.

Restait le premier des Pitt, l'aïeul de cette famille parlementaire qui se trouva pendant trois générations à la tête de la politique anglaise. Pitt était un des antagonistes les plus acharnés de l'alliance française.

Dubois s'informa des moyens à l'aide desquels on pouvait séduire le grand politique, et apprit que Pitt était possesseur d'un diamant du poids de six cents grains et qu'il en voulait deux millions. Dubois avait un crédit illimité, il acheta le diamant et l'envoya au duc d'Orléans, en lui écrivant : « Je vous envoie un diamant auquel vous donnerez certainement votre nom; il ne précède que de quelques jours un traité auquel je donnerai peut-être le mien. »

En effet, le 2 août le traité était conclu entre l'empereur, le roi d'Angleterre et le roi de France; la quatrième puissance qui était la Hollande, ne s'y joignit que le 16 février 1719.

Par ce traité, l'empereur consentait enfin à renoncer, tant pour lui que pour ses successeurs, à tous ses titres et droits sur l'Espagne, en faisant renoncer le roi catholique, de son côté, à tous droits et prétentions sur ses états dans l'Italie et les Pays-Bas, ainsi qu'au

marquisat de Final, et aux droits de reversion qu'il s'était réservés sur le royaume de Sicile, mais on lui accordait tout ce qu'il pouvait prétendre sur les successions éventuelles des duchés de Parme et de Toscane. L'empereur s'engagea, lorsque les successions seraient ouvertes, d'en donner l'investiture aux enfants de la reine d'Espagne ; enfin on dérogea par ce traité à la suite de celui d'Utrecht qui donnait la Sicile au duc de Savoie, le prince devant la rendre à l'empereur qui, en échange, lui faisait céder par l'Espagne, l'île et le royaume de Sardaigne, dont l'Espagne s'était mise en possession l'année précédente.

Le 18 novembre, le duc de Savoie donna son adhésion au traité de la quadruple alliance et accepta la Sardaigne en échange de la Sicile.

Toutes ces choses se faisaient au détriment du roi d'Espagne qui, les yeux sans cesse fixés sur le trône de France, attendait que le jeune roi mourût pour venir réclamer la succession de son grand père.

En effet, non seulement le roi Louis XV était très faible, mais encore les mêmes personnes qui avaient fait courir tous ces bruits d'empoisonnements qui s'étaient répandus lors de la mort des princes, recommençaient à prédire la mort prochaine du jeune roi, qui, passé comme nous l'avons dit aux mains du régent, était cette fois à son entière disposition. Comme pour donner raison aux calomniateurs, l'enfant tomba effectivement malade, et comme les médecins jugèrent à propos de lui donner l'émétique, on s'empressa de répandre qu'il n'avait été sauvé que par un *vomitif donné à temps*; il y eut plus, l'inquiétude fut si grande à Paris, qu'elle détermina un simple bourgeois de la Capitale à partir pour Vienne où il avait un ami puissant à la cour. Le but de ce voyage était de supplier l'empereur Charles VI de faire une démonstration menaçante du côté de la France, afin de bien faire comprendre que la grande famille des têtes couronnées était solidaire, et que la mort du roi que l'on ne pouvait supposer être naturelle, serait un *casus belli*. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que cette ouverture fut, après une négociation de quelques mois, parfaitement vue par l'empereur, qui amassa des vivres à Luxembourg, et fit voltiger quelques corps de troupes sur la frontière.

La santé du roi qui se rétablit, et le traité de la quadruple alliance qui fut signé, mit fin à toutes les démonstrations hostiles.

L'homme qui menait toutes les intrigues franco-espagnoles était le cardinal Albéroni.

La fortune de ce prélat, dont le remuant génie faillit changer la face du monde, était étrange.

Ceux qui ont lu notre histoire de Louis XIV, se rappellent M. de Vendôme et les excentricités auxquelles il se livrait.

Dans le temps où il commandait en Italie, M. le duc de Parme envoya auprès du général français, pour traiter avec lui en son nom, un évêque de son conseil. M. de Vendôme reçut l'ambassadeur sur sa chaise percée, où il passait la moitié de sa vie ; d'abord la chose parut singulière à l'évêque, mais il en prit son parti et présenta à M. de Vendôme les compliments de son maître, que celui-ci reçut gravement assis sur son trône ; après les compliments du duc de Parme l'évêque présenta les siens, et demanda à M. de Vendôme comment il se portait.

— Tout doucement, répondit celui-ci.

— En effet, reprit l'évêque en voyant la face bourgeonnée de M. de Vendôme, Votre Altesse me paraît avoir le visage bien échauffé.

— Bast ! répondit celui-ci, ce n'est rien que mon visage, si vous voyiez mon derrière c'est bien autre chose.

Et pour que l'ambassadeur ne pût douter de sa parole, M. de Vendôme se retourna et le fit juge de ce qu'il venait d'avancer.

— Monseigneur, dit l'évêque en se levant, je vois bien que je ne suis pas l'homme qu'il faut pour traiter avec vous, mais je vous enverrai un de mes aumôniers qui fera bien votre affaire.

Et sur ces mots il se retira.

Cet aumônier qu'il voulait envoyer au prince était Albéroni.

Albéroni était né dans la cabane d'un jardinier : enfant, il fut sonneur de cloches ; jeune homme, il troqua son sarreau de toile contre le petit collet. Il était d'humeur bouffonne et riait à tout propos. Un jour le duc de Parme l'entendit rire de si bon cœur, que le pauvre prince qui ne riait pas tous les jours, appela le prestolet qui lui raconta je ne sais quelle aventure grotesque ; le rire gagna Son Altesse, et Son Altesse ayant vu qu'il était bon de rire quelquefois, l'attacha a sa chapelle particulière plutôt comme bouffon que comme desservant; mais peu à peu le prince s'aperçut que son bouffon avait de l'esprit, plus que de l'esprit même, et que celui qu'il avait pris dans un simple espoir d'amusement, pourrait bien lui être en politique d'une grande utilité.

Le prince était dans ces dispositions à l'égard d'Albéroni et ne demandait qu'une occasion de l'employer à quelque chose d'important, quand l'évêque revint de sa mission, raconta au prince ce qui s'était passé et le pria d'envoyer Albéroni à sa place ; le prince ne demanda pas mieux, et l'aumônier fut chargé près du petit-fils de Henri IV, de la mission qu'avait dû remplir l'évêque.

Albéroni partit avec les pleins pouvoirs du duc.

Il trouva M. de Vendôme prêt à se mettre à table : Albéroni comprit la situation. M. de Vendôme était gourmand comme s'il eût été un vrai Bourbon ; au lieu de lui parler d'affaires, Albéroni lui demanda la permission de lui faire goûter de deux plats de sa façon, puis aussitôt il descendit à la cuisine, et remonta un quart d'heure après, une soupe au fromage d'une main, et un macaroni de l'autre.

M. de Vendôme goûta la soupe et la trouva si bonne, qu'il voulut qu'Albéroni la mangeât avec lui. Au macaroni, l'admiration de M. de Vendôme pour Albéroni fut à son comble, alors celui-ci entama l'affaire et l'enleva à la pointe de sa fourchette. Son Altesse était émerveillée ; les plus grands génies diplomatiques n'avaient jamais eu pareille influence sur lui.

Albéroni retourna près du duc avec l'heureuse nouvelle que ce qu'il désirait de M. de Vendôme lui était accordé.

Mais en quittant M. de Vendôme, Albéroni s'était bien gardé de donner sa recette au cuisinier du prince, de sorte qu'au bout de

huit jours ce fut le duc de Vendôme qui fit demander au duc de Parme s'il n'avait rien à traiter avec lui. Son Altesse chercha et trouva un second motif d'ambassade, et envoya de nouveau Albéroni au duc.

Albéroni comprit que c'était là qu'était son avenir, il parvint à persuader à son souverain que l'endroit où il lui serait le plus utile, était près de M. de Vendôme, et à persuader à M. de Vendôme qu'il ne saurait plus vivre sans soupe au fromage ni macaroni. En conséquence, M. de Vendôme attacha Albéroni à son service, lui confia ses affaires les plus secrètes, et lorsqu'il passa en Espagne, il l'emmena avec lui.

En Espagne, Albéroni se mit en relation avec madame des Ursins, maîtresse de Philippe V, de sorte que lorsque M. de Vendôme mourut à Tignaros, en 1712, elle lui donna près d'elle la position qu'il tenait près du défunt. Pour Albéroni, c'était monter toujours, madame des Ursins était la véritable reine d'Espagne.

Cependant, la princesse des Ursins commençait à se faire vieille, ce qui était un grand crime aux yeux de Philippe V ; aussi lorsque Marie de Savoie, sa première femme, était morte en 1714, Madame des Ursins avait-elle eu l'idée de faire une seconde reine, pensant qu'une princesse qui tiendrait la couronne d'elle, la lui laisserait porter.

Alors, Albéroni intervint, proposa à la princesse la fille de son ancien maître, le duc de Parme, la lui présentant comme une enfant sans caractère et sans volonté, dont elle ferait tout ce qu'elle voudrait, et qui ne réclamerait jamais autre chose de la royauté que le nom. La princesse des Ursins crut à cette promesse, le mariage fut arrêté et la jeune princesse quitta l'Italie pour l'Espagne.

La princesse des Ursins, en apprenant sa prochaine arrivée, partit pour aller au-devant d'elle; mais cette jeune reine, que la favorite devait conduire à son gré, eut à peine aperçu madame des Ursins, qu'elle donna ordre de l'arrêter. La princesse, en conséquence, fut placée dans une voiture, dont un garde avait cassé la glace avec son coude, et la poitrine découverte, sans manteau, en robe de cour, reconduite par un froid de six degrés, à Burgos d'abord, puis en France, où elle arriva après avoir été forcée d'emprunter cinquante pistoles à ses domestiques.

Le lendemain de ses noces, le roi d'Espagne annonça à Albéroni qu'il était premier ministre.

Or, Albéroni premier ministre, rêvait de voir Philippe V roi de France.

Le roi Georges avait plusieurs fois prévenu le régent que quelque chose se tramait contre lui, le régent avait mis les communications sous les yeux de d'Argenson, sans que l'habileté de l'ancien lieutenant de police ait rien pu voir dans ce complot qui paraissait être bien plutôt à l'état de fiction qu'à l'état de réalité.

Le moment était bien choisi, la popularité du régent commençait à s'affaiblir dans la bourgeoisie, que les orgies du Palais-Royal révoltaient, dans le parlement auquel il venait de retirer son droit de remontrances, et qu'il avait exilé à Pontoise, et dans l'aristocratie qui, voyant sa tendance à la concentration des pouvoirs, sentait que l'influence gouvernementale allait lui échapper pour passer entre les mains du régent et dans celles de Dubois; en outre le duc d'Orléans avait rompu avec le parti janséniste et tous les docteurs de l'ancien Port-Royal commençaient à élever la voix contre lui.

De son côté, madame du Maine exilée à Sceaux, s'était fait une cour de poètes, de publicistes et de savants, qui, à cette époque de satires, de noëls et de pamphlets, avait une puissance énorme sur la direction de l'esprit public.

A la tête de cette opposition était le poète Chancel de Lagrange, plus habituellement aujourd'hui appelé Lagrange-Chancel.

Lagrange-Chancel était connu par quelques succès dramatiques, depuis son début au théâtre, en 1697, par *Oreste et Pilade*; il avait fait jouer, en 1701, *Amasis*; en 1703, *Alceste*; en 1713, *la Folie supposée*; en 1716, *Sophonisbé*. Toutes ces pièces avaient eu ou des chutes ou de médiocres succès; mais dans ce temps de médiocrité, elles n'en avaient pas moins fait à Lagrange-Chancel, une espèce de réputation.

De son côté, Voltaire venait de donner *Œdipe*.

Œdipe était une vengeance contre le régent, Voltaire avait occupé les loisirs, que lui faisait sa détention à la Bastille, à composer *Œdipe* : Les annales incestueuses du roi Thébain, étaient une satire continuelle des incestes que l'on reprochait au régent. Il y avait plus, la tragédie avait été mise sous la protection de la duchesse d'Orléans, qui en accepta la dédicace, et dans cette dédicace, Voltaire disait qu'il avait composé *Œdipe* pour lui plaire, et qu'il la mettait sous sa protection, comme un faible essai de sa plume.

L'essai était faible, effectivement, mais la critique était sanglante, elle répondait à l'esprit d'opposition du moment. La pièce fut jouée, sans interruption, pendant quarante-cinq représentations.

Le régent fit semblant de ne rien voir de blessant pour lui dans *Œdipe*, et après la première représentation, il fit parvenir à son auteur une somme assez considérable.

— Monsieur, dit Voltaire à celui qui la lui remettait, dites à Son Altesse que je la remercie de se charger de ma nourriture, mais que je la prie de ne plus se charger de mon logement.

C'était au milieu de ces préoccupations qu'Albéroni, le prince de Cellamare et madame du Maine avaient dressé leur plan.

Or, voici ce qu'Abéroni rêvait, il voulait faire enlever Philippe-d'Orléans, l'enfermer dans la citadelle de Tolède ou de Tarragone; le prince en prison, il faisait reconnaître M. du Maine pour régent, enlevait la France à la quadruple-alliance, jetait Jacques III, avec une flotte, sur les côtes d'Angleterre, mettait la Prusse, la Suède et la Russie avec lesquelles, de son côté, il avait signé un traité d'alliance, aux prises avec la Hollande. L'empire profitait de la lutte pour reprendre Naples et la Sicile; alors, Albéroni assurait le grand duché de Toscane, prêt à rester sans maître par l'extinction des Médicis, au second fils du roi d'Espagne, il réunissait les Pays-Bas à la France, il donnait la Sardaigne au duc de Savoie, Commachio au Pape, Mantoue aux Vénitiens; il se faisait l'âme de la grande ligne du Midi et de l'Occident, contre l'Orient et le Nord; et si Louis XV venait à mourir, couronnait Philippe V roi de la moitié du monde.

Le plan ne manquait pas d'une certaine grandeur, on en conviendra, quoique sorti de la cervelle d'un faiseur de macaroni.

Un de ces événements, qui déjouent par leur infimité toutes les prévisions humaines, vint renverser cette gigantesque combinaison.

Ceux que la Providence fit pour cette fois les agents de sa volonté, furent un pauvre employé à la bibliothèque, et la maîtresse d'une maison de filles.

L'employé se nommait Jean Buvat.

L'appareilleuse se nommait la Fillon.

Tous deux se présentèrent presqu'en même-temps chez Dubois.

Voici ce qui était arrivé pour Jean Buvat.

Le pauvre employé, avec lequel l'administration de la bibliothèque était restée en arrière de cinq ou six mois, vu l'embarras des finances, allait, pour faire face à ses besoins, demandant des copies

de tous côtés : un faux prince de Listhney, qui n'était autre qu'un valet de chambre du prince de Cellamare, l'occupait à faire les choses de seconde importance, et jamais Buvat ne s'était préoccupé de ce qu'il copiait, quand une note, laissée imprudemment parmi les papiers confiés au pauvre calligraphe, éveilla ses soupçons.

Voici cette note, textuellement copiée aux archives des affaires étrangères :

« Confidentielle,

« Pour son Excellence monseigneur Albéroni, en personne...

« Rien n'est plus important que de s'assurer des places voisines des Pyrénées et des seigneurs qui font leur résidence dans ces cantons. »

Jusque là, Buvat n'avait pas trop compris, et, comme il copiait au fur et à mesure qu'il lisait, il avait continué à copier et à lire :

« Gagner la garnison de Bayonne, ou s'en rendre maître. »

A partir de là, la chose avait commencé à paraître plus sérieuse à Buvat, et, cessant d'écrire, il avait lu avec une attention qui n'avait fait que s'accroître, selon qu'il avançait dans le précieux document.

« Le marquis de T..... est gouverneur de D...., on connaît les intentions de ce seigneur; quand il sera décidé, il doit tripler sa dépense pour attirer la noblesse; il doit répandre des gratifications.

« En Normandie, Carentan est un poste important : se conduire avec le gouverneur de cette ville comme avec le marquis de T....., aller plus loin, et assurer à ces officiers les récompenses qui leur conviennent.

« Agir de même dans toutes les provinces. »

Il n'y avait plus de doute pour Buvat, il était sur les traces d'une vaste conspiration.

Il continua :

« Pour fournir à cette dépense, on doit compter au moins sur trois cent mille livres le premier mois, et dans la suite cent mille livres par mois payés exactement. »

Ces cent mille livres par mois, payés exactement, firent venir l'eau à la bouche du pauvre Buvat; il n'avait, lui, que neuf cents livres par an, et on ne les lui payait pas.

Aussi reprit-il avec une nouvelle ardeur :

« Cette dépense, qui cessera à la paix, met le roi catholique à même d'agir sûrement en cas de guerre.

« L'Espagne n'est qu'une auxiliaire ; la véritable armée de Philippe V est en France. Dix mille Espagnols sont plus que suffisants avec la présence du roi.

« Mais il faut compter d'enlever au moins la moitié de l'armée du duc d'Orléans. C'est ici le point décisif, cela ne peut s'exécuter sans argent. Une gratification de cent mille livres est nécessaire par bataillon et par escadron.

« Vingt bataillons, c'est deux millions. Avec cette somme, on forme une armée sûre, on détruit celle de l'ennemi.

« Il est presque certain que les sujets les plus dévoués du roi d'Espagne ne seront pas employés dans l'armée qui marchera contre lui ; qu'ils se dispersent dans les provinces; là, ils agiront; il faut seulement, les revêtir d'un caractère s'ils n'en ont pas ; dans ce cas, il est nécessaire que Sa Majesté catholique envoie des ordres en blanc que son ministre, à Paris, puisse remplir.

« Attendu la multiplicité des ordres à donner, il convient que l'ambassadeur ait pouvoir de signer pour le roi d'Espagne.

« Il convient encore que Sa Majesté catholique signe ses ordres comme fils de France ; c'est là son titre.

« Faire un fonds pour une armée de quatre-vingt-dix mille hommes que Sa Majesté trouvera ferme, aguerrie, disciplinée.

« Ce fonds arrivé en France à la fin de mai ou au commencement de juin, doit être distribué immédiatement dans les capitales des provinces : telles que Nantes, Bayonne, etc.

« Ne pas laisser sortir d'Espagne l'ambassadeur de France ; sa présence répondra de la sûreté de ceux qui se déclareront. »

Si copiste que fût Buvat, il n'y avait pas de doutes à conserver ; il copia la pièce que nous venons de transcrire comme il avait copié les autres ; il la copia même mieux, car au lieu d'une, il en fit deux copies.

Une qu'il remit au faux prince de Listhney, l'autre qu'il garda.

Puis en sortant de chez le prince de Listhney, il courut chez Dubois à qui il remit la copie qu'il avait conservée.

Le lendemain, Dubois reçut une autre visite non moins importante que celle-ci ; c'était celle de la Fillon.

Buvat était venu dénoncer le message.

La Fillon venait dénoncer le messager.

Voilà ce qui s'était passé la veille dans sa maison.

Un des secrétaires du prince de Cellamare avait un rendez-vous à huit heures du soir avec une des pensionnaires de l'honorable dame.

Au lieu de venir à huit heures du soir, il était venu à minuit.

Ce retard avait amené une explication entre les amoureux.

Le secrétaire avait donné pour raison de ce retard que, l'abbé Porto-Carrero, partant pour l'Espagne, et étant chargé par le prince de Cellamare de pièces fort importantes, il avait été forcé de prolonger son travail jusqu'à onze heures et demie.

La Fillon avait entendu toute l'explication et se doutant qu'il y avait quelque mystère là-dessous, elle était venue la transmettre à Dubois.

Dubois agrafa les deux affaires l'une à l'autre.

Ces pièces, qu'avait copiées Buvat, c'était Porto-Carrero qui en était chargé.

En effet, Porto-Carrero était un jeune abbé, neveu du cardinal de ce nom; il ne s'occupait pas le moins du monde de politique; il était impossible qu'on soupçonnât l'importance du message dont il était chargé.

Seulement, il avait douze heures d'avance sur Dubois.

Dubois ordonna de courir après lui; mais Porto-Carrero courait presqu'aussi bien que les coureurs de Dubois, et peut-être fût-il arrivé en Espagne avant eux si, à Poitiers, sa chaise de poste n'avait versé en passant un gué.

D'ordinaire, quand un voyageur verse, c'est de lui d'abord qu'il s'occupe, ses effets ne viennent qu'ensuite; mais il en avait été tout autrement de Porto-Carrero, qui ne s'était occupé que de sa valise, laquelle suivait le cours de l'eau, et après laquelle il s'élança sans s'inquiéter de ce que la rivière cessait d'être guéable. Cet acharnement à sauver sa valise au risque de sa vie donna des soupçons au postillon. Au prochain relais, il fit part de ses soupçons à l'autorité. Tout ce qui allait en Espagne ou qui en revenait flairait la rébellion. On arrêta à tout hasard Porto-Carrero, et quand les courriers de Dubois arrivèrent, ils trouvèrent Porto-Carrero tout arrêté.

On s'assura doublement de sa personne, et l'on envoya par un cavalier, courant à fond de train, la valise à Dubois, qui la recevait le jeudi 8 décembre, au moment où le régent partait pour l'Opéra.

Une fois six heures venues, nous l'avons dit, il n'y avait plus moyen de parler affaires au régent.

En sortant de l'Opéra, le régent avait commandé un petit souper, et il était encore bien plus inabordable à table qu'au spectacle.

Dubois eut donc jusqu'au lendemain midi pour arranger sa conspiration comme il l'entendait.

Nous disons jusqu'au lendemain midi, car chaque fois que le régent faisait un de ces soupers que nous avons essayé de décrire, les fumées du vin lui rendaient la tête si lourde, qu'avant midi il lui était impossible de s'occuper de politique.

Dubois s'était emparé de l'affaire avec un grand empressement. Dubois avait ses amis et ses ennemis; Dubois n'était pas fâché de se conserver quelque haute protection, au cas où son étoile ne lui amènerait pas toujours des Buvat et des Fillon, il brûla donc ou cacha une partie des lettres, ne livrant au régent que les coupables qu'il trouvait bon de lui livrer.

Cependant le prince de Cellamare avait, par un courrier particulier, été averti de l'arrestation de Porte-Carrero; mais comme il ne pouvait supposer que son secret eût été éventé, il se présenta le 9 décembre au matin à Leblanc, secrétaire d'état de la guerre, pour réclamer la mise en liberté de son messager, qui voyageait avec un passeport espagnol, ou tout au moins la remise d'un paquet dont il l'avait chargé. Leblanc, prévenu par Dubois, répondit au prince, que non-seulement son messager ne serait pas mis en liberté, que non-seulement son paquet ne lui serait pas rendu, mais encore qu'il avait l'ordre de reconduire le prince à son hôtel, et de saisir les papiers qui se trouveraient dans son cabinet. Le prince de Cellamare essaya d'arguer de son titre d'ambassadeur, mais sur ces entrefaites Dubois entra, et sur l'invitation plus pressante de ce dernier, le prince ne fit plus de difficulté de revenir à l'ambassade avec ses deux accolytes.

L'ambassade était déjà occupée par un détachement de mousquetaires.

On fit la visite des papiers du prince, et partout on mit le sceau du roi et le cachet de l'ambassadeur.

Pendant cette visite, Leblanc, pour lequel le prince affectait de conserver une grande politesse, tandis qu'au contraire il traitait Dubois avec le dernier mépris, Leblanc mit la main sur une petite cassette de Boule pleine de lettres.

Le prince la lui tira des mains.

— Monsieur Leblanc, dit-il, ceci n'est point de votre ressort ; la cassette que vous tenez ne renferme que des lettres de femmes ; passez cela à l'abbé.

Le soir, le contenu de la valise, ou plutôt ce que Dubois en avait laissé, fut lu au conseil. On reconnut que les principaux coupables étaient : le prince de Cellamare, madame la duchesse et M. le duc du Maine, le duc de Richelieu, le marquis de Pompadour, le comte d'Aydie, Foucault de Magny, introducteur des ambassadeurs, un abbé Brigaut et un chevalier du Mesnil.

Le chevalier du Mesnil fut arrêté le 9, mais il avait déjà brûlé ses papiers, ce que le régent regretta fort, attendu qu'il était un des confidents intimes de madame du Maine, et passait même pour l'amant de mademoiselle de Launay, qui avait, disait-on, toute la confiance de la princesse.

L'abbé Brigaut, après trois ou quatre jours de recherches, fut arrêté à Montargis, ramené à Paris, et écroué à la Bastille.

Foucault de Magny se sauva. C'était une espèce de fou, dit Duclos, qui dans toute sa vie ne fit qu'une action sage, ce fut de s'enfuir.

Le chevalier d'Aydie, cousin et beau-frère de Riom, se trouvait dans une maison où il devait souper, et était occupé à regarder une partie d'échecs, lorsqu'il apprit que le prince de Cellamare était arrêté. D'Aydie très attentif à une nouvelle si intéressante, n'en parut pas moins attentif à sa partie. Au bout de dix minutes, un des joueurs s'avoua vaincu. Alors d'Aydie offrit de prendre la partie, la prit et gagna. Après quoi, au moment où l'on annonçait que le souper était servi, il profita du mouvement qui se faisait et sortit. Une fois dehors, il se hâta de descendre chez lui, envoya chercher des chevaux de poste et partit.

Le 10 au matin, le marquis de Pompadour fut arrêté chez lui. C'était le père de la belle madame de Courcillon, et l'aïeul de la princesse de Rohan.

Lorsqu'on se présenta chez M. de Richelieu pour l'arrêter, il était encore couché. Il entendit du bruit dans son salon. Mais avant même qu'il eût eu le temps de demander ce que c'était, Duchevron, prévôt de la connétablie, était dans sa chambre avec une trentaine d'archers. Le duc avait eu la veille au soir une lettre d'Albéroni et l'avait fourrée sous son traversin. Cette lettre, on ne

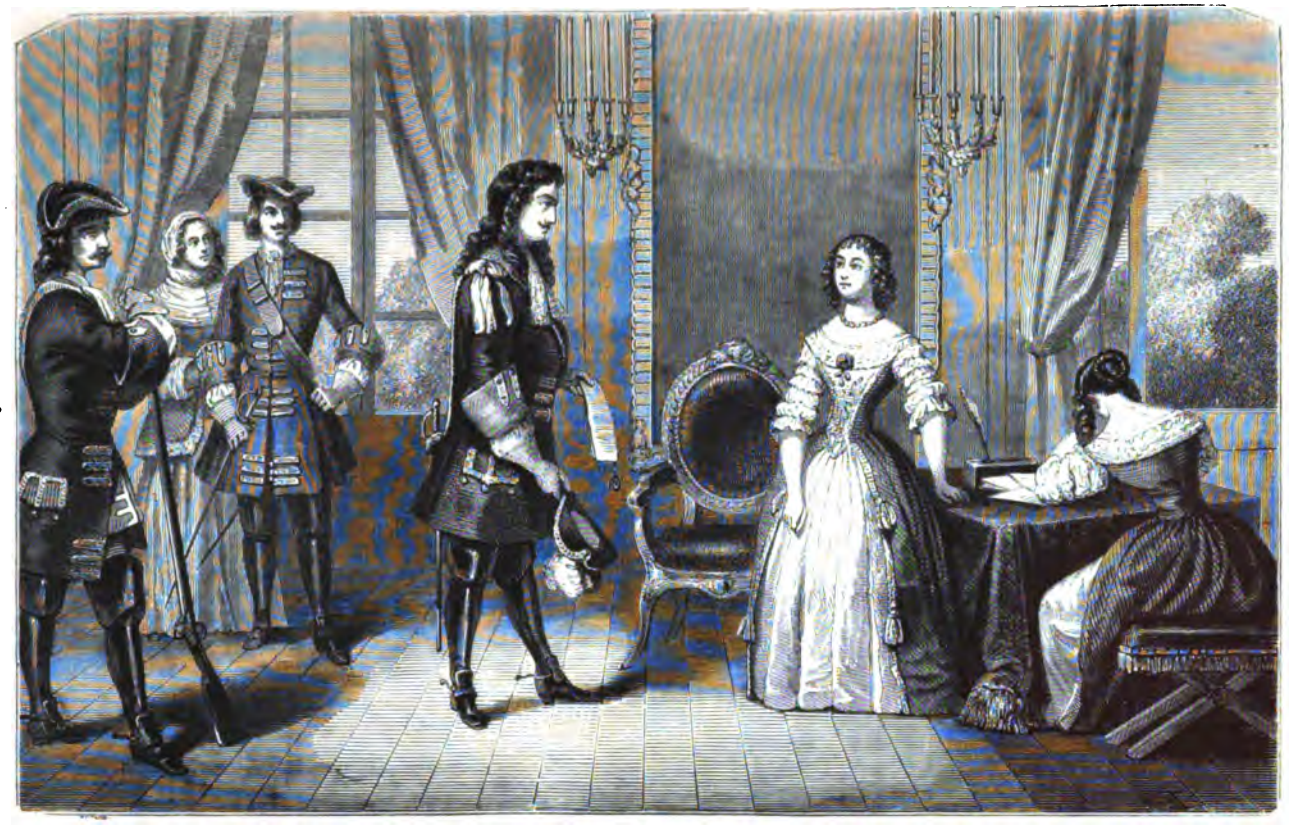

Arrestation de la duchesse du Maine. Conspiration de Cellamare.

peut plus compromettante, perdait le duc si elle était saisie. Le duc conserva son sang-froid et sautant à bas de son lit :

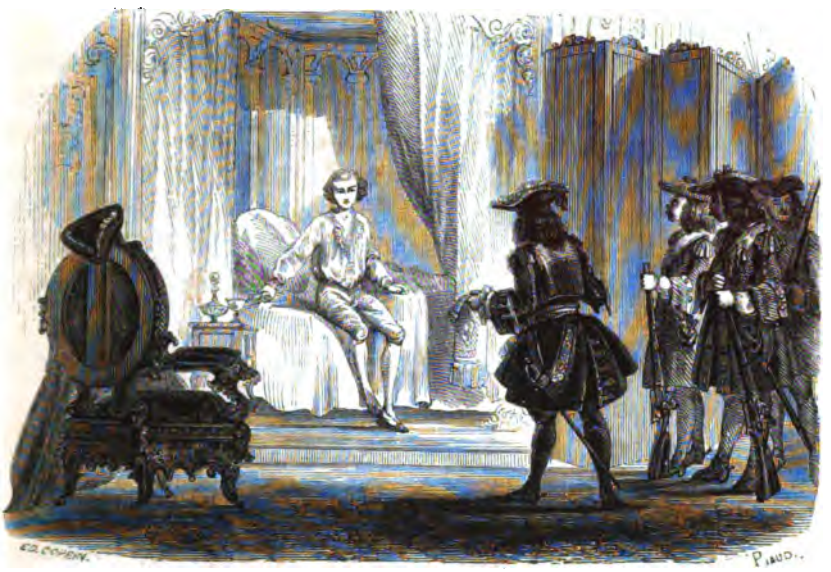

— Messieurs, dit-il, je suis prêt à vous suivre, laissez-moi seulement le temps de pisser.

En disant ces mots, il ouvre sa table de nuit, se penche pour prendre le pot de chambre ; et tandis que par un mouvement naturel, les gardes se détournent, il saisit la lettre, la porte à sa bouche, et l'avale sans que personne s'en soit aperçu.

M. le duc du Maine fut arrêté à Sceaux, par la Billarderie, lieutenant des gardes-du-corps, conduit au château de Doullens en Picardie, et laissé sous la garde de Favancourt, brigadier des mousquetaires.

Quant à la duchesse du Maine, ce fut le duc d'Ancenis, capitaine des gardes-du-corps, qui l'arrêta dans une maison de la rue Saint-Honoré, qu'elle avait prise pour être plus à portée du château des Tuileries. Le duc d'Ancenis la conduisit à Lyon, d'où un lieutenant et un exempt des gardes-du-corps la conduisirent au château de Dijon.

Après la visite faite chez lui, par Leblanc et Dubois, M. le prince de Cellamare fut acheminé sur l'Espagne. Il voulut réclamer, invoquer le droit des gens, mais il lui fut répondu que le droit des gens n'existait point pour les conspirateurs. Il partit en conséquence de

Paris, accompagné de Dulibois et de deux capitaines de cavalerie, qui s'arrêtèrent à Blois avec le prince, en attendant l'arrivée de M. de Saint-Aignan, notre ambassadeur à Madrid, après quoi on le laissa continuer librement sa route.

M. de Saint-Aignan arriva plus vîte qu'on ne s'y attendait. Juste au moment où on arrêtait le prince de Cellamare, il recevait lui-même l'ordre de quitter Madrid. On ignora toujours la cause de cette brutalité, que quelques personnes attribuèrent à un propos tenu par M. de Saint-Aignan. — M. de Saint-Aignan aurait dit à propos d'un testament que venait de faire Philippe V, et dans lequel, en cas de mort, il nommait la reine régente et Albéroni premier ministre :

— Il pourrait bien en être du testament du petit-fils comme il en a été du testament du grand-père.

L'année 1718 se ferma par la nouvelle de la mort de Charles XII, qui depuis dix ans occupait l'Europe de ses chevaleresques folies.

Il fut tué d'un coup de fauconneau, tiré de la forteresse de Frédéricks-Hall qu'il assiégeait : voici l'opinion commune.

Seulement, sans prendre consistance, le bruit courut qu'il avait eu la tête cassée d'un coup de pistolet, tiré par un officier, que le service de ce prince moitié fou avait lassé.

CHAPITRE IX

E résultat naturel de tous ces évènements fut la guerre avec l'Espagne.

Le 2 janvier la France publia son manifeste.

Il contenait l'état de la France à la mort de Louis XIV ; le besoin qu'elle avait de la paix, la nécessité pour chacun de se réunir contre celui qui la troublait. Il exposait les avantages faits au roi d'Espagne par le traité de la quadruple alliance : tels que la renonciation absolue de l'empereur au royaume d'Espagne, renonciation qu'il n'avait jamais voulu accorder jusqu'alors ; l'assurance et l'investiture des duchés de Toscane, Parme et Plaisance pour les enfants de la reine, et la reversion du royaume de Sardaigne accordée au roi d'Espagne en échange de la cession qu'il faisait de la Sicile.

Le manifeste de la France appela celui de l'Espagne.

Philippe V exposait de son côté les motifs qui l'avaient déterminé à faire la guerre à l'empereur ; c'étaient les mauvais procédés des impériaux dans l'exécution des traités lors de l'évacuation des places de la Catalogne et des îles de Mayorque et d'Iviça, dans lesquelles ils avaient jeté, en partant, des semences de rébellion, et auxquelles ils avaient fait passer des secours pour les empêcher de se soumettre ; de plus, il rappelait l'attentat commis par le gouvernement de Milan sur le grand inquisiteur d'Espagne, arrêté contre le droit des gens lors de son passage dans cette ville. Et enfin les négociations qui se faisaient à Londres et à Vienne pour rendre la Sicile à l'empereur et priver la couronne d'Espagne du droit de reversion stipulée par les traités.

Or, comme d'après les manifestes, chacune des deux puissances avait raison, elles en appelèrent à l'arbitre invoqué en pareil cas, au Dieu des armées.

Le 10 mars les troupes françaises commandées par le général

de Berwick, campèrent entre Bayonne et Saint-Jean-Pied-de-Port, prêtes à commencer les hostilités contre l'Espagne.

Le 15 mars, le prétendant arriva en Espagne prêt à faire, avec l'aide du cabinet de Madrid, une nouvelle tentative sur les côtes d'Angleterre afin d'y opérer une diversion qui pût empêcher cette puissance de prendre parti pour l'empereur.

Le 21 avril, le marquis de Silly passa la Bidassoa et s'empara du château de Béhobie.

Le 27, Philippe V, qui s'était décidé à quitter la jeune reine pour prendre en personne le commandement de son armée, fit publier une proclamation déclarant que son amitié pour le roi de France et son zèle pour la nation française, le déterminaient à prendre, lui-même, le commandement des troupes pour les tirer de l'oppression.

Le roi Philippe V croyait voir à cette déclaration la France se soulever tout entière et une portion de l'armée française passer dans les rangs de l'armée Espagnole.

Mais la France avait bien autre chose à faire que de s'occuper de la proclamation du roi Philippe V. Elle s'occupait de la captivité de M. de Richelieu.

Le 28 mars 1719, longtemps après les autres conspirateurs, M. de Richelieu avait été arrêté, comme nous avons dit, dans sa chambre à coucher et conduit à la Bastille.

Le régent qui en voulait depuis longtemps à Richelieu, avait dit que le duc, eût-il quatre têtes, il avait de quoi les lui faire couper toutes les quatre ; mais comme les preuves de la culpabilité du duc n'avaient pas été rendues publiques, qu'une seule lettre par laquelle M. de Richelieu essayait de faire rester son régiment à Bayonne, courait les salons, on donnait une autre cause, une cause toute personnelle à l'arrestation de l'homme à la mode.

Quoiqu'il en fût de la cause de cette arrestation, le fait n'en fut pas moins un grand évènement pour les femmes; le duc de Richelieu semblait être leur chose à elles, en leur prenant le duc, on leur prenait un bien qui leur appartenait; on eut dit que les salons de Paris, depuis ceux de la cour jusqu'à ceux de la bourgeoisie, vivant par le duc, s'en allaient mourant depuis que le duc était en prison.

Une autre personne partageait en ce moment, avec l'homme à la mode, le privilège scandaleux de préoccuper Paris, c'était madame la duchesse de Berry; madame la duchesse de Berry, qui n'avait pas

voulu faire, disait-on, une seule démarche en faveur du prisonnier, son ancien amant, et cela par jalousie contre mademoiselle de Valois.

A l'époque de la semaine sainte, madame de Berry, toute grosse qu'elle était, s'était, comme d'habitude, retirée aux Filles-du-Calvaire, dans un appartement qu'elle habitait à l'époque des dévotions de Pâques ou pendant les caprices religieux qui lui prenaient quelquefois.

Cet appartement était une pauvre cellule dans laquelle elle vivait comme une simple religieuse, couchant sur un lit aussi dur qu'une pierre et faisant ses prières sur la dalle humide, sans vouloir accepter pour mettre sous ses genoux, ni nattes, ni coussins.

Aussi quand les saintes filles voyaient la royale pénitente pleurer et prier ainsi, ne comprenaient-elles rien à toutes les rumeurs du monde qui pénétraient jusqu'au fond du couvent, et qui prétendaient que les péchés de la Madeleine antique n'étaient que des peccadilles près de ceux de la Madeleine moderne.

Cette fois la duchesse de Berry fit des Pâques encore plus sévères que de coutume; elle était sous le poids d'une prophétie qui avait produit sur elle une vive impression. Avant d'entrer en retraite, la princesse, déguisée de façon à ne pas être reconnue, avait été visiter une espèce de bohémienne fort en réputation à cette époque, laquelle, à l'inspection de sa main lui avait dit :

Votre accouchement sera périlleux, mais si vous en réchappez vous vivrez longtemps. »

Cette prophétie avait d'autant plus frappé la princesse, qu'elle coïncidait avec une autre qui lui avait été faite dans sa jeunesse et qui lui annonçait qu'elle ne dépasserait pas sa vingt-cinquième année.

Quelque précaution que prît la princesse, le hasard ou la fatalité donna raison à la bohémienne; dans le huitième mois de sa grossesse, la princesse fit une chute qui tua son enfant.

A l'instant même de la chute, la fièvre prit la princesse; la nuit suivante elle eut le transport, au bout de quelque temps elle se trouva si mal que le bruit de sa mort prochaine s'était répandu dans Paris.

En cet état, madame la duchesse de Berry était abandonnée des médecins. Alors, afin de tout tenter, l'empyrisme après la science, on parla de l'élixir de Garus, qui était fort à la mode à cette épo-

que. Garus fut mandé; il examina la princesse et la trouva si mal, qu'il ne voulut répondre de rien.

Comme il n'y avait plus d'espoir, le duc d'Orléans, malgré la colère de Chirac, ne décida pas moins de pousser la chose à bout. Garus fit ses conditions, c'est-à-dire qu'à partir du moment où la princesse aurait pris son élixir jusqu'à l'heure de la guérison ou de sa mort, elle lui appartiendrait entièrement. Il demanda que lui-même et deux gardes ne quittassent point la chambre de la princesse, afin que les deux gardes-malades pussent veiller, quand lui prendrait un instant de repos. Tout lui fut accordé, promis, juré. La princesse prit l'élixir, et Garus et ses deux gardes s'établirent dans sa chambre.

Le remède réussit au-delà de toute espérance. A l'instant même la duchesse se sentit soulagée. Pendant quelques instants, on craignit que ce soulagement, comme celui qu'avait éprouvé le roi Louis XIV, ne fût que momentané. Mais, le soir, le mieux augmenta, se soutint le lendemain toute la journée, de sorte que vingt-quatre heures après avoir administré le remède, Garus croyait pouvoir répondre du salut de la princesse.

Mais Garus avait compté sans Chirac. Chirac était furieux de voir qu'un charlatan réussissait là où la médecine avait échoué. Il savait que Garus avait dit que dans l'état où se trouvait la princesse, c'est-à-dire après avoir pris son élixir, tout purgatif était mortel. Il guetta l'instant où Garus, écrasé de fatigue, dormait sur une ottomane, se présenta à la porte, et, d'un geste impérieux, il commanda le silence aux deux gardes, qui, sachant l'influence que Chirac avait sur le duc d'Orléans, n'osèrent s'opposer à son action; et, s'approchant du lit de la princesse, il lui présenta un breuvage.

La princesse, à moitié endormie, prit ce qu'on lui présentait sans s'informer ni quelle était la potion, ni quelle était la main qui la lui offrait, et Chirac disparut avec sa tasse vide.

Au bout de cinq minutes, la princesse se dressa sur son lit en poussant des cris affreux, se plaignant d'éprouver tous les symptômes de l'empoisonnement.

A ces cris, Garus se réveilla, demandant ce qui était arrivé. Il fallut bien le lui dire. Alors, tout furieux, il courut au salon, où étaient le duc et la duchesse d'Orléans, attendant l'effet du remède, et à grands cris leur dénonça Chirac.

Alors, on se précipita dans la chambre de la malade, que dix

minutes avaient suffi pour replonger dans un état désespéré. Mais en ce moment, impudence étrange, apparut Chirac, qui se vanta tout haut et en riant de ce qu'il avait fait, et, avec une révérence ironique, souhaita à madame la duchesse de Berry un bon voyage et sortit.

Deux jours après, la duchesse était morte sans avoir un instant repris connaissance.

Pendant l'agonie de sa fille, le duc d'Orléans était resté longtemps à son chevet. Mais enfin, entraîné par le duc de Saint-Simon, il l'avait suivi dans un petit cabinet, où, la fenêtre ouverte et appuyé sur le balcon, il pouvait pleurer tout à son aise.

Sa douleur était si profonde, ses sanglots si violents, qu'un instant, disposé comme était le duc à une attaque d'apoplexie, on craignit la suffocation. Enfin, comme il fallait, pour sortir, repasser par la chambre de la princesse, on obtint du duc qu'il repasserait avant qu'elle fût morte. Mais, quand ce père désolé revit étendue sur son lit d'agonie cette fille qu'il avait tant aimée, il ne put faire un pas de plus : il alla tomber à son chevet et ne se releva que lorsqu'elle fut expirée.

Alors seulement il revint au Palais-Royal, chargeant M. de Saint-Simon de veiller à tout, et disant tout haut que la maison de la princesse, et même la sienne, étaient invitées à ne recevoir d'ordres que du duc.

Les détails de l'autopsie demeurèrent secrets. Le bruit courut qu'accouchée à peine depuis trois mois, le corps avait présenté l'aspect d'une nouvelle grossesse.

La duchesse de Berry fut enterrée sans gardes-du-corps, ni eau bénite, ni oraison funèbre, ni aucune cérémonie; son cœur fut porté au Val-de-Grâce.

Le convoi fut celui d'un riche particulier, et le seul honneur royal qui fut rendu à ce pauvre corps fut de reposer dans l'antique basilique de Dagobert.

Le roi porta le deuil six semaines et la cour trois mois.

La duchesse de Berry laissa une seule fille.

Un jour, un inconnu se présenta au couvent des Hospitalières du faubourg Saint-Marceau, et pria la supérieure de recevoir dans sa maison une petite fille d'environ deux ans, accompagnée de sa gouvernante. Le prix de la pension arrêté, cet inconnu paya d'avance les cinq premières années.

Puis il retourna chercher l'enfant qu'il amena au couvent avec sa gouvernante. Le carrosse était plein de ballots de linge orné de dentelles et d'étoffes pour robes. Il y avait en outre un petit service de vaisselle tout en argent.

Quelque temps après la mort de la duchesse de Berry, mademoiselle de Chartres, devenue abbesse de Chelles, fit réclamer l'enfant comme étant sa nièce; ce fut alors seulement que l'on connût le secret de sa naissance.

Vingt ou vingt-cinq ans après, Duclos dit avoir vu cette religieuse dans un couvent de Pontoise. Toute sa fortune alors était réduite à une pension de trois cents francs.

Presqu'en même temps que cette mort, qui eut lieu le 21 juillet 1719, à minuit, deux autres morts, qui dix ans auparavant eussent remué le monde, arrivèrent sans faire plus de sensation que si ceux qu'elles frappaient eussent été des personnages ordinaires.

La première de ces deux morts fut celle de madame de Maintenon.

Madame de Maintenon était à Saint-Cyr depuis la mort du roi. Elle y demeurait avec une espèce d'étiquette de reine-douairière. Lorsque la reine d'Angleterre allait dîner chez elle, chacune avait son fauteuil. Les jeunes élèves de la maison les servaient, et tout se passait entre elles sur le pied de l'égalité.

M. du Maine seul pouvait aller la voir sans le lui faire demander. Il lui rendait de fréquents devoirs, et elle, de son côté, le recevait toujours avec une tendresse de mère. Elle fut plus sensible à la dégradation de son fils adoptif qu'elle ne l'avait été à la mort du roi. Et, pour mourir en quelque sorte comme elle avait vécu, elle s'alita le lendemain du jour où elle apprit son arrestation; et, après trois mois de fièvre et de langueur, elle mourut le samedi 15 avril 1719, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Cette autre mort, si importante dans une autre époque, si ignorée à l'époque où nous sommes arrivés, fut celle du père Le Tellier, confesseur du roi, qui mourut le 2 septembre de la même année.

Pendant ce temps, la guerre d'Espagne se continuait, et le 16 juin nous prenions Fontarabie, le 11 août Saint-Sébastien.

Enfin, dans le courant de ce dernier mois, le chevalier de Givry, avec cent hommes montés sur une escadre anglaise, surprenait la ville de Centena et y brûlait trois vaisseaux espagnols, tandis que le maréchal de Berwick entrait en Catalogne et s'emparait de la ville d'Urgel et de son château.

CHAPITRE X

QUELQUE temps avant que la mort ne prît au régent une de ses filles, la religion lui enlevait l'autre.

Nous avons dit les bruits qui couraient sur mademoiselle de Chartres; c'étaient les mêmes qui avaient courus sur madam la duchesse de Berry et sur mademoiselle de Valois. La cause de sa retraite resta un secret. La princesse Palatine, dans ses mémoires, avoue elle-même ignorer les motifs qui ont fait désirer à mademoiselle de Chartres d'être religieuse.

Richelieu n'y met pas tant de ménagements, et déclare tout net « que c'est à la fois par jalousie contre mademoiselle de Valois *et pour avoir un sérail.* »

Il y avait déjà près d'un an que mademoiselle de Chartres vivait au couvent, où elle avait prononcé ses vœux le 23 août 1718, quand elle en fut nommée abbesse le 14 septembre 1719.

La place d'abbesse de Chelles avait été achetée par le régent à mademoiselle de Villars, sœur du maréchal, moyennant une rente viagère de douze mille livres par an.

« C'était, dit Saint-Simon, une singulière abbesse : tantôt austère à l'excès, tantôt n'ayant de religieuse que l'habit. Musicienne, chirurgienne, théologienne, directrice, et tout cela par saut et par bond, toujours dégoûtée et fatiguée de ces situations diverses. »

Tandis que madame de Berry mourait, tandis que mademoiselle de Chartres se faisait abbesse, et troquait son nom princier contre l'humble nom de sœur Bathilde, la fortune de Law atteignait son apogée, et Paris tout entier, se portant à la rue Quincampoix, prenait un aspect étrange causé par les métamorphoses sociales qui s'opéraient.

En effet, toutes les fortunes avaient été atteintes, ébranlées, renversées ou bâties par cet étrange vertige qui venait de s'empa-

rer de toute la France : on arrivait de la province, on arrivait de l'Angleterre, on arrivait d'Amérique même, pour jouer ce singulier jeu des actions qui faisait et défaisait les fortunes entre deux soleils.

Du 3 janvier au 1er avril seulement, Law avait, en vertu d'édits royaux, émis pour soixante-douze millions de billets.

Il était impossible que le régent refusât le contrôle des finances à un homme si populaire. Aussi était-il fort question de le lui donner; la seule cause qui retînt le régent, c'est que Law n'était pas catholique.

Par bonheur, Law était encore moins scrupuleux que le régent; il abjura entre les mains de l'abbé de Tencin.

Cette abjuration de Law valut à l'abbé de Tencin l'ambassade de Rome.

Ce n'était pas trop cher, car Law obtenait chaque jour des édits si étranges, qu'il était évident que l'orage qui s'amassait tout doucement contre lui devait retomber un jour sur sa tête en grêle et en tonnerre.

D'abord, ce fut un arrêt du conseil qui défendit de faire aucun paiement en argent, au-dessus de la somme de 600 livres. Quelques mois après, par un nouvel arrêt, ces paiements ne pouvaient plus se faire au-dessus de 10 livres en argent, et de 300 livres en or. Enfin un dernier arrêt intervint, qui défendait à qui que ce fût, sous peine d'amende, de conserver chez soi plus de 500 livres en argent monnayé; la défense s'étendait jusqu'aux communautés religieuses et séculières.

Un tiers de la somme trouvée chez le contrevenant était, à titre de prime, accordée aux délateurs.

A l'instant même, tous les dépôts d'argent furent convertis en papier et donnèrent une nouvelle valeur aux actions de la double banque, qui, s'il faut en croire M. de Necker, dans sa réponse à l'abbé Morellet, en 1767, montèrent jusqu'à six milliards.

Quant à Law, il troquait son argent non pas contre du papier, mais contre des terres. A son début, il avait acheté du comte d'Évreux, moyennant la somme de 1,800,000 livres, le comté de Tancarville, en Normandie. Il offrait au prince de Carignan 1,400,000 livres de l'hôtel de Soissons; à la marquise de Beuvron, 500,000 livres de sa terre de Lillebonne; enfin, au duc de Savoie, 1,700,000 livres de son marquisat de Rosny.

Quant au régent, tout au contraire de Law, il ne profitait de

ses gains à lui que pour les répandre sur tout le monde, non pas en pièces d'or, mais en pluie de papier. Il donna un million à l'Hôtel-Dieu de Paris, un million à l'Hospice-Général, un million aux Enfants-Trouvés; quinze cent mille livres furent employées par lui à tirer de captivité des prisonniers pour dettes; enfin le marquis de Nocé, le comte de la Mothe et le comte de Roye reçurent chacun de sa main une gratification de cinquante mille livres.

Le duc de Bourbon ne suivit point cet exemple; il gagna des sommes immenses, fit rebâtir Chantilly et acheta tous les biens qu'il trouva à sa convenance : il avait le goût des bêtes féroces, il se fit une ménagerie plus belle que celle du roi; il aimait le luxe des coureurs, et, d'une seule fois, il en fit venir cent cinquante d'Angleterre, lesquels lui coûtaient 15 à 1800 livres la pièce. Dans une seule fête qu'il donna au régent et à la pauvre duchesse de Berry, fête qui dura cinq jours et cinq nuits, il dépensa près de deux millions.

Cependant toute l'affaire de la conspiration de Cellamare était tombée dans l'eau ou à peu près.

Le prince, comme nous l'avons dit, avait été relâché le premier et renvoyé en Espagne.

Le régent avait fait venir Lagrange-Chancel, l'auteur des Philippiques, et lui avait demandé s'il était bien vrai qu'il pensât tout ce qu'il avait dit de lui.

— Oui, Monseigneur, lui avait répondu effrontément le poète.

— C'est bien heureux pour vous, reprit le régent; car si vous eussiez écrit de pareilles infamies contre votre conscience, je vous eusse fait pendre.

Et il se contenta de l'envoyer aux îles Sainte-Marguerite, où il resta trois ou quatre mois. Mais au bout de ce temps, les ennemis du régent ayant répandu le bruit que le prince l'y avait fait empoisonner, le prince ne trouva pas de meilleur moyen de démentir cette nouvelle calomnie, que d'ouvrir les portes de sa prison au prétendu mort, qui se hâta de revenir à Paris plus gonflé de haine et de fiel que jamais.

Quant au duc de Richelieu, il était tombé malade à la Bastille; on exposa au régent que si le prisonnier avait le malheur de mourir en prison, ce serait contre sa cruauté un concert de malédictions qui pouvait ternir sa mémoire. Le duc se laissa donc toucher. Il permit d'abord que Richelieu sortît, à la condition que le cardinal de Noailles et la duchesse de Richelieu, sa belle-mère, iraient

le prendre à la Bastille et le garderaient à Conflans jusqu'à ce qu'il fût en état de se rendre à sa terre de Richelieu, où il resterait jusqu'à nouvel ordre.

Il sortit en conséquence de prison le 30 août 1719, se rendit à Conflans, dont il escaladait les murailles au bout de huit jours, et comme il s'apprêtait à partir pour son exil, il reçut l'autorisation de venir passer à Saint-Germain le temps que devait durer cet exil.

Trois mois après, il faisait au régent sa visite de réconciliation. Le régent, qui ne savait pas haïr, lui tendit la main et l'embrassa.

Le duc et la duchesse du Maine avaient été conduits : l'un au château de Dourlans, l'autre à la citadelle de Dijon. Tous deux sortirent de leur prison avant la fin de l'année, désarmant le régent, le duc du Maine par une dénégation absolue, la duchesse par un aveu complet.

Tous deux retrouvèrent à Sceaux le marquis de Pompadour, le comte de Laval, Malézieux et mademoiselle de Launay, qui, sortis de prison avant eux les y attendaient pour reprendre ces charmantes fêtes que Chaulieu, pauvre aveugle qui ne pouvait pas les voir, appelait les Nuits-Blanches de Sceaux.

Quant au cardinal de Polignac, il n'avait pas même été arrêté, le régent s'étant contenté de l'exiler dans son abbaye d'Anchin.

On fut donc assez étonné d'apprendre à Paris, vers la fin de novembre, l'arrestation de quatre gentilshommes bretons dont l'affaire se rattachait à celle du prince de Cellamare.

Pendant cette année et l'année précédente, un grand changement s'était fait dans la politique intérieure. Pour se populariser d'abord, la Régence s'était appuyée sur le Parlement et la noblesse. On avait réagi contre ce pouvoir royal qui avait paru si lourd aux mains de Louis XIV; on avait essayé de gouverner avec les utopies de Fénélon et du duc de Bourgogne. Mais bientôt on s'était aperçu qu'en rendant le droit de remontrance au Parlement, on avait ressuscité une opposition, et qu'en établissant des conseils de régence, on s'était créé des embarras. Aussi, peu à peu ce droit de remontrance, accordé aux Parlements, lui avait-il été retiré, et les conseils abolis avaient-ils été remplacés par des secrétaires d'État.

Peu à peu les secrétaires d'État avaient été primés eux-mêmes par une volonté unique. Le gouvernement du régent avait compris que toute sa force était dans la concentration; et le 31 décembre

1719, au lieu des soixante-dix ministres composant les différents conseils de régence, restaient seulement :

Dubois, secrétaire d'État aux affaires étrangères.

Leblanc, secrétaire d'État à la guerre.

D'Argenson, gardes-de-sceaux.

Et Law, contrôleur-général des finances.

Tous quatre appartenaient corps et âme au régent.

Comme on l'a vu précédemment, les premiers évènements de la guerre n'avaient pas été favorables à la cause de Philippe V. L'armée française franchissant la Bidassoa, Fontarabie prise par capitulation, Saint-Sébastien emportée d'assaut, trois vaisseaux brûlés dans le port de Centena, la ville et le château d'Urgel, conquis par le maréchal de Berwick ; la cidadelle de Messine tombée aux mains des impériaux et des Anglais, avaient donné à réfléchir au roi d'Espagne, et le résultat de ses réflexions avait été que tous ces désastres étaient nés de l'ambition d'Albéroni.

Mais Albéroni n'en était pas moins resté à la tête du ministère espagnol ; Albéroni n'en avait pas moins la main à toutes les grandes affaires du monde ; et la sagesse éternelle, qui fait l'histoire avant que les historiens ne l'écrivent, avait décidé que, monté au faîte du pouvoir par un jeu de la fortune, Albéroni en tomberait par un caprice du hasard.

A part ce grand système politique dont nous avons parlé et qu'Albéroni avait appliqué au mouvement européen, l'ex-sonneur de cloches avait un système particulier qu'il appliquait à sa conservation personnelle ; c'était de ne laisser pénétrer à la cour d'Espagne aucun Parmesan. Soit qu'il ne voulût pas avoir de témoin de la bassesse de son origine, soit qu'il craignît qu'un compatriote exerçât sur la reine une part de cette influence dont il se réservait la totalité pour lui-même.

Il ne put cependant empêcher que la jeune princesse n'obtînt de son mari de faire venir près d'elle sa nourrice, paysanne des environs de Parme, et qu'on nommait Laura Piscatori.

C'est que la reine d'Espagne, alors qu'elle désirait une chose, avait à sa disposition des moyens contre lesquels, malgré tout son génie, ne pouvait lutter le cardinal Albéroni.

Philippe V, jeune encore, ardent comme son aïeul, avait un besoin journalier de femmes, besoin dont ses principes religieux ne lui permettaient pas d'aller chercher la satisfaction hors de son ménage. Lorsque la jeune reine était arrivée, le tête-à-tête avait duré vingt-

quatre heures, et au sortir de ce tête-à-tête, elle avait compris que cet homme, aux puissantes passions, serait éternellement son esclave; aussi, quoique son règne fût nocturne, sa puissance était-elle celle qui gouvernait l'Espagne.

Laura Piscatori était donc arrivée à Madrid, et la reine en avait fait son assafeta, c'est-à-dire sa première femme de chambre.

A peine arrivée, Laura sut de la reine elle-même, tout ce que le cardinal avait fait pour s'opposer à son appel à Madrid; et, malgré le sourire avec lequel Albéroni l'accueillit, elle lui voua une haine pareille à celle dont elle était l'objet de sa part.

Dubois avait des espions dans toutes les cours de l'Europe, et particulièrement à la cour d'Espagne. Il sut les débats domestiques qui s'étaient élevés à propos de l'introduction à la cour de Laura Piscatori, et résolut de profiter de la haine de cette femme.

Dubois avait le génie de ces sortes d'intrigues.

Il fit offrir à Laura un million si elle brouillait le cardinal avec la reine. Une fois cette brouille bien établie, il était tranquille.

Huit jours après cette négociation terminée, Albéroni reçut un billet de Philippe V, qui lui enjoignait de quitter Madrid dans les vingt-quatre heures, et l'Espagne dans les quinze jours avec défense d'écrire au roi, à la reine, ni à qui que ce fût.

Un officier des gardes-du-corps fut, en outre, chargé de le conduire jusqu'à la frontière.

A Barcelonne, le lieutenant du roi donna au ministre disgracié une escorte de cinquante hommes; le chemin qu'il devait parcourir était infesté de bandits, et sans doute Albéroni, après avoir fait la grande guerre pour le compte de son souverain, allait-il être forcé de faire la petite guerre pour son propre compte.

En effet, à Trenta-Passos, voiture, escorte et cardinal furent attaqués par deux cents miquelets, au milieu desquels il fallut passer le pistolet au poing.

Dix lieues plus loin, on signala une autre troupe qui semblait poursuivre l'exilé, mais cette troupe portait l'uniforme des gardes de Sa Majesté Catholique, de sorte, qu'au lieu de fuir ou de faire résistance, on attendit.

Celle-là, en effet, venait de la part de Philippe V.

Après le départ d'Albéroni, on s'était aperçu qu'il avait emporté des actes précieux et, entr'autres, le testament de Charles II, qui instituait Philippe V l'héritier de la monarchie espagnole; quel était le but du ministre disgracié; sans doute, de remettre cette

pièce à l'empereur qui, cette pièce une fois anéantie, réclamait de nouveau le trône au nom de Charles V.

Le chef des gardes força Albéroni de descendre de voiture, on ouvrit ses malles, on le fouilla lui-même; tous ses papiers furent pris et remportés à Madrid.

Dubois avait été averti, même avant le régent, de la disgrâce d'Albéroni; il connaissait la route qu'il suivait pour se rendre en Italie, il savait qu'il devait traverser le midi de la France, il envoya M. de Marcieu, qui avait connu le cardinal à Parme, pour le recevoir à la frontière.

Le prétexte était de lui faire honneur, le but était de profiter de la colère du ministre disgracié, pour apprendre de lui quelques secrets sur Philippe V, ou sur la reine, dont Dubois comptait bien faire son profit.

Albéroni, en apercevant M. de Marcieu, comprit à l'instant même la mission dont il était chargé.

— Vous venez pour connaître le secret de la monarchie espagnole? demanda-t-il, je vais vous le dire : Philippe V est un homme qui n'a besoin que de deux choses : une femme et un prie-dieu.

Le résultat de la disgrâce d'Albéroni fut celui qu'on avait prévu, Dubois obtint la paix générale.

Le roi Philippe V accéda au traité de la quadruple-alliance, qui fut signé à La Haye, le 17 février, par le marquis de Beretti-Landi, son ministre.

Un autre évènement, d'une importance non moins grande, attira, dès que le cardinal fut embarqué à Antibes, les yeux de l'Europe vers l'autre extrémité de la France.

Nous avons dit que les états de Bretagne, au lieu d'accorder le don gratuit par acclamation, comme c'était d'usage, avaient répondu qu'ils ne pouvaient avoir égard à la demande qu'après avoir vu et examiné les comptes.

A l'instant même où cette réponse avait été connue du maréchal de Montesquiou, gouverneur de la province, il avait occupé Rennes, Vannes, Redon et Nantes, défendant, en outre, aux gentilshommes Bretons de se réunir sans la permission du roi.

Or, comme on le sait, les gentilshommes Bretons étaient une race à part, rude, primitive, sauvage qui, tandis que le reste de la noblesse de France était venue s'étioler au soleil de Versailles, était demeurée ferme, vigoureuse et le front levé à l'ombre de ses monuments druidiques et de ses vieilles forêts.

Cette atteinte portée aux privilèges de la noblesse bretonne lui fut donc insupportable.

Vieux amis de l'Espagne, sous la Ligue, à cette époque où la monarchie catholique était l'adversaire de la France, les Bretons adoptèrent le parti de Philippe V contre le régent, et envoyèrent une députation à Madrid.

M. de Mélac Hervieux, chef de l'ambassade, était chargé de porter la parole à Philippe V, au nom de la noblesse bretonne.

Philippe V répondit par cette lettre, datée de Saint-Estevan, 22 juin 1719.

« M. de Mélac Hervieux m'a apporté des propositions de la part » de la noblesse de Bretagne, concernant les intérêts des deux cou- » ronnes. Je m'en remets sur ce que ledit sieur reportera de ma » part, mais je leur assure ici, de moi-même, que je leur sais très » bon gré du parti qu'ils prennent, et que je soutiendrai de mon » mieux, ravi de pouvoir leur marquer l'estime que je fais de su- » jets aussi fidèles du roi, mon neveu, dont je ne veux que le bien » et la gloire.

» Moi le Roi. »

Le parti glorieux que prenait la noblesse Bretonne et dont elle avait fait donner avis à Philippe V, c'était la séparation de la Bretagne de la France.

Le plan était simple : les états se constituaient et prenaient un

arrêté, disant que : les privilèges de la province étant violés, la province se déclarait indépendante.

Deux femmes avaient donné l'élan à ce grand projet, vieux rêve du Morbihan et du Finistère, c'étaient les châtelaines de Kanken et de Bonnamour.

Une femme trahit son pays, ce fut la dame d'Égoulas.

Leblanc était tenu au courant, par elle, de tout ce qui se faisait en Bretagne. Leblanc, nous l'avons dit, c'était Dubois.

M. de Montesquiou reçut l'ordre de sévir.

C'était bien l'homme qu'il fallait pour réprimer une rébellion, fût-ce en Bretagne, ce pays des rébellions éternelles et des répressions impossibles.

Pierre d'Artagnan de Montesquiou, maréchal de France, était le descendant de ces vieux Montesquiou, héritiers de Clovis, comme le dit dans une de ses chartes, le sire de Montesquiou, qui devint duc d'Athènes. Sous les drapeaux depuis plus d'un demi siècle, il s'y était fait un cœur de bronze et un bras de fer. A la première nouvelle de la révolte il avait fait demander des troupes, et comme si à cet homme, dont les aïeux remontaient au berceau de la monarchie, on eut voulu donner des soldats qui eussent aussi des ancêtres, on lui avait envoyé les descendants et les restes de ces fameux dragons qui avaient éteint dans le sang la rébellion des Cévennes, cette Bretagne méridionale de la France.

La lutte dura trois mois, et au bout de trois mois, la Bretagne était soumise, et trois ou quatre cents paysans et une douzaine de gentilshommes Bretons étaient prisonniers,

Parmi les prisonniers, on choisit quatre têtes pour l'échafaud ; celles de Pontcalec, de Montlouis, de Talhouet et de du Couëdic.

Les tribunaux ordinaires eussent fait longueur. Il fallait à une pareille révolte une répression prompte et sévère.

La chambre royale de Nantes fut installée et prononça l'arrêt.

Le 26 mars à dix heures du soir, par une nuit de tempête, l'échafaud, un échafaud tendu de noir, tel qu'il convient à des gentilshommes, fut dressé sur la place publique de Nantes. Le peuple atterré ne pouvait pas plus croire à la chute de ces quatre têtes, qu'il eût cru au renversement de ces vieilles pierres druidiques près desquelles il passe toujours avec un étonnement mêlé de respect.

A dix heures et demie, la place s'illumina, cinquante soldats

portant des torches de poix résine, firent un cercle autour de l'échafaud.

Presqu'en même temps, les quatre condamnés parurent; c'étaient quatre beaux jeunes gens, ayant cent quarante ans à eux quatre.

Ils étaient calmes, fermes et doux à la fois.

Cependant, quand on coupa leurs beaux cheveux, cet antique signe de la liberté franque qui, de nos jours, s'est encore conservé en Bretagne intact, ils frémirent.

Montlouis, le plus jeune de tous, versa une larme; il faisait tout bas au bourreau la prière de porter à sa mère cette crinière fauve comme celle d'un lion.

A minuit, tous quatre avaient reçu en souriant le baiser de la mort.

Beaucoup restèrent en prison; plus encore gagnèrent l'Espagne, et ceux-là c'étaient les plus malheureux. Ceux auxquels on avait tranché la tête, dormaient dans la tombe paternelle, ceux qu'on avait fait captifs, voyaient à travers les barreaux de la prison, le ciel de la patrie; mais les exilés!

« On les voit, écrit en 1724, le maréchal de Tessé, errer dans les rues de Madrid, avec une figure à faire croire qu'ils ne feront pas révolter la Bretagne. »

Encore aujourd'hui, au fond de la Bretagne, à Saint-Malo, cet antre de pirates si fatal à l'Angleterre, à Lorient, à Villeneuve, à Brest, où finit la terre, *finis terræ*, légués par leurs pères aux enfants, on voit dans les plus pauvres chaumières les portraits de du Couëdic, de Talhouet, de Pontcalec et de Montlouis, et lorsque vous demandez à vos hôtes les maîtres de ces chaumières, quels sont ces hommes dont ils conservent si religieusement l'image; dans leur ignorance pleine de foi, les uns vous répondent : — ce sont des saints; les autres, — ce sont des martyrs.

Cependant, ce moment tant prédit de la chute du système était arrivé. Les actions du Mississipi, du Sud et du Sénégal, créées à cinq cents livres, étaient montées jusqu'à quatorze et quinze mille livres. Chacun comprenait qu'une nouvelle progression était impossible, que le maintien des actions à ce taux était improbable, et que le discrédit était prochain.

On a vu l'édit prononcé dans le courant de l'année 1719, qui ordonnait à tout propriétaire d'une somme en numéraire dépas-

sant 500 livres, de porter cette somme à la banque pour la troquer contre du papier.

L'édit avait bien été rendu, mais l'édit avait été mal exécuté. On comptait sur une rentrée d'un milliard, les versements ne montèrent pas à vingt millions. Dès lors, non seulement l'argent ne se trouve plus en balance avec l'émission des billets, mais l'émission dépassait des deux tiers toutes les espèces d'or et d'argent qui se trouvaient dans le royaume.

Enfin, le 21 mai, jour mortel, un édit parut qui ordonnait la réduction des billets de banque et des actions de la Compagnie. Cette réduction devait avoir lieu graduellement, mois par mois, jusqu'au 1er janvier 1721, époque à laquelle les billets se trouveraient réduits à la moitié de la valeur qu'ils avaient le jour où l'édit avait été rendu.

A partir de ce moment, le système fut ruiné. On eut beau, le 22, révoquer par un autre édit, l'édit du 21, les actions étaient discréditées, et leur chute fut plus rapide encore que leur élévation.

On comprend la consternation que ces deux édits répandirent dans Paris. Le premier discréditait les actions, le second maintenait dans le commerce un papier discrédité. Ce fut un coup porté à toutes les fortunes, à part quelques hommes sages qui avaient enfoui leur or dans leurs caves, le papier monnaie avait pénétré partout. La valeur fictive de ce papier avait monté par la hausse des actions jusqu'à six milliards; mais le chiffre réel de l'émission avait monté à deux milliards six cent millions, somme énorme. Ce fut par toute la France une de ces secousses comme on en éprouve dans les tremblements de terre. La stupéfaction dont chacun avait été frappé, se convertit en rage. Partout on afficha des placards séditieux. Paris fut près de se soulever.

Le duc d'Orléans, avec ce courage téméraire dont il avait donné tant de preuves dans la vie publique, dans la vie privée et sur les champs de batailles, le duc, disons-nous, riait fort de tous ces mouvements populaires qui épouvantaient Law au dernier point.

Aussi Law, qui s'était réfugié au Palais-Royal, se hâta-t-il de donner sa démission de contrôleur-général des finances. Il voulait fuir à l'instant même et, quittant la France, disparaître de l'horizon financier et politique.

Le régent, que ses terreurs amusaient fort, lui donna des gardes qui, tout en ayant mission de le protéger contre le peuple, avaient en même temps l'ordre de s'opposer à sa fuite.

Enfin le 10 décembre, après avoir continué à prendre part à toutes les opérations financières qui s'exécutèrent entre le mois de mai et la fin de l'année, Law quitta le théâtre de ses exploits et se réfugia dans une de ses terres située à trois ou quatre lieues de Paris.

Mais ne se croyant plus en sûreté bientôt dans cette espèce d'exil, après avoir quitté Paris, il voulut quitter la France ; par malheur, à Valenciennes une dernière terreur l'attendait. Le gouverneur de la province, le fils du garde-des-sceaux, le marquis d'Argenson le fit arrêter, le retint deux fois vingt-quatre heures, et ne le relâcha que sur un ordre formel du régent.

De Valenciennes, Law se rendit à Bruxelles ; puis de là à Venise où il mourut. Il avait laissé à Paris des dettes énormes que sa femme paya.

Pendant la première période de l'année, quelques événements que nous avons passés sous silence, pour nous occuper de la chute du système et de son auteur, s'étaient accomplis.

A peine la paix conclue entre la France et l'Espagne, à la suite de la disgrâce d'Albéroni, M. de Maulevrier, nommé ambassadeur par le roi Louis XV, était parti pour se rendre à Madrid, portant le cordon bleu au dernier infant d'Espagne, et chargé de négocier le double mariage du roi avec l'infante, et celui de mademoiselle de Montpensier, fille du régent, avec le prince des Asturies.

Le 18 février, le roi était entré au conseil de régence, la première séance l'ennuya fort. Au retour, il déclara à son précepteur, M. de Fleury, qu'il n'y voulait plus retourner.

— Prenez garde, Sire, répondit le précepteur au roi, si vous ne voulez pas apprendre les affaires publiques, vous resterez ignorant, et si vous avez jamais un dauphin plus instruit que vous, il pourra bien prendre votre place et se contenter de vous faire une pension.

— La pension sera-t-elle bien forte ? demanda le roi.

Enfin, par une belle journée de mai, la vigie de Notre-Dame-de-la-Garde avait signalé un navire. Ce navire, capitaine Château, portait le nom du *Grand Saint-Antoine.*

Il était parti de Sidon avec patente nette le 31 janvier. Il avait grand besoin de se ravitailler, car à Cagliari, ayant voulu faire de l'eau et prendre quelques provisions, il avait été reçu à coups de canon par le gouverneur de l'île, lequel avait vu dans un rêve la peste s'abattre sur la Sardaigne, et décimer la population. Deux hommes étaient morts pendant la traversée. Un troisième mourut

le jour même de l'arrivée. Le bâtiment entra en quarantaine à Pomègue. Le surlendemain de l'entrée en quarantaine, le chirurgien qui avait soigné les malades, tomba malade lui-même et mourut à son tour.

Le bruit de cette singulière mortalité commençait à se répandre dans la ville, et à y inspirer une vague terreur, lorsqu'un des chirurgiens de la ville vint déclarer qu'il traitait à la place du Linche un marin qui avait tous les symptômes de la peste Orientale. Le soir le marin était mort. La peste était à Marseille.

Le 16 août, jour de la fête de Saint-Roch, sept cents personnes mouraient de la contagion, et deux médecins, par ordre du régent, partaient pour aller étudier le fléau, qui ayant déjà mis un pied à Aix, pouvait bien un jour ou l'autre venir jusqu'à Paris.

Ces deux parlementaires envoyés à la mort étaient les docteurs Lemoine et Bailly.

Il suffit de prononcer un nom pour faire l'éloge de ce nom, M. de Belzunce. Mais il est d'autres noms aussi que les habitants de Marseille conservent dans leurs cœurs, et qu'ils répétaient encore à la fête séculaire qui consacre la disparition de la peste. C'est celui du chevalier Rose, qui, au milieu des cadavres, un jour où quatre mille personnes tombèrent comme frappées de la foudre, calme, son bâton de commandement à la main, faisait enlever les morts par les galériens d'Alger et de Tunis aux visages bronzés et aux cheveux ras, partageant les dangers de ces hommes qu'on ne regardait pas comme des hommes.

Ce sont ceux des échevins Moustier, Dieudé, Audemar, Pichatté de Croissante, Estellé, et du bailly de Langeron.

Nous allions dire, ce sont ceux des capucins qui se sacrifièrent pour porter du secours aux malades, et pour enterrer les morts, mais les capucins n'ont pas de nom, et l'on dit seulement à Marseille. « Au commencement de la peste, il y avait à Marseille deux cent soixante-dix moines de l'ordre de Saint-François, à la fin de la peste il en restait trois. »

Quelque chose de pareil arriva après la bataille d'Eylau. L'empereur donna au colonel d'un régiment qui avait fait des merveilles, douze croix de la Légion-d'Honneur, à distribuer à sa volonté.

Le colonel les prit d'un air embarrassé.

— Eh bien ! demanda Napoléon, qu'avez-vous ? — Sire, répondit le colonel, j'ai que Votre Majesté me donne douze croix, et qu'il ne me reste que six hommes.

CHAPITRE XI

USTE au moment où cette peste allait éclater, mademoiselle de Valois, cette belle Charlotte-Aglaé, qui avait eu le privilège d'enlever M. de Richelieu à mademoiselle de Charolais, et son père à madame de Berry, traversait Marseille pour se rendre dans les états de son époux, M. le duc de Modène.

Ce n'avait point été chose facile que de décider la jeune princesse à ce mariage. Comme nous l'avons dit elle adorait le duc de Richelieu.

Mais c'était une raison pour que le régent désirât pour elle un établissement qui l'éloignât de la France. Il avait d'abord été question de la marier avec le prince de Piémont; mais MADAME, grand-mère de mademoiselle de Valois, ne voulant pas qu'on pût lui reprocher d'avoir trompé une amie, avait écrit à la reine de Sicile avec laquelle elle était en grande correspondance : « Je vous aime trop pour vous faire un si méchant cadeau. »

Le premier mariage échoua donc, à la grande joie de mademoiselle de Valois, à la grande douleur de sa mère qui avait rêvé cette union, et à la grande satisfaction de Dubois et du régent qui, sachant que le royaume de Sicile devait être enlevé à la Sardaigne, avaient plutôt laissé faire qu'ils ne faisaient cette alliance.

Ce fut alors qu'on lia des négociations avec la cour de Modène. Le 28 novembre 1719, le courrier arriva, annonçant que sur la simple vue du portrait de la princesse, le duc de Modène en était devenu amoureux. C'était un beau triomphe.

Avant de partir, mademoiselle de Valois voulut aller voir sa sœur à Chelles.

Madame la princesse Palatine fit tout ce qu'elle put pour s'opposer à cette visite, disant à la princesse que la rougeole était à l'abbaye et qu'elle risquait sa vie en y allant.

— Tant mieux, répondit mademoiselle de Valois, c'est ce que je cherche.

En effet, mademoiselle de Valois gagna la rougeole et fut très malade ; mais si malade qu'elle fût, elle bénissait sa maladie qui retardait son mariage.

Enfin, le jour fixé pour le départ arriva. Il fallut obéir.

Le duc de Modène devait se rendre à Gênes incognito.

C'est dans cette ville que la première entrevue entre les fiancés devait avoir lieu.

Mademoiselle de Valois s'arrêtait où elle pouvait. De Lyon, elle envoya une harangue grotesque que lui avait adressée un curé, et qui réjouit fort toute la cour. Elle demandait en même temps la permission de voir la Provence, Toulon, la Sainte-Baume. Elle voulait tout voir, pauvre princesse, excepté son mari.

Enfin, elle mit tant de lenteur dans son voyage que le fiancé se plaignit d'attendre et de ne rien voir venir. Le régent se fâcha et ordonna à sa fille de s'embarquer sans nouveau retard.

L'embarquement eut lieu à Antibes.

Cependant, après l'entrevue, des lettres de la princesse arrivèrent, annonçant qu'elle avait trouvé le prince de Modène mieux qu'elle ne s'y attendait, et *qu'elle espérait s'habituer à lui.*

Il y avait, en effet, une grande différence entre ce que quittait mademoiselle de Valois et ce qu'elle allait chercher, comme l'attestent les vers suivants qui coururent au moment de son départ :

J'épouse un des plus petits princes,
Maître de très petits États,
Quatre desquels ne vaudraient pas
Une de nos moindres provinces.
Nul jeu ; finance très petite.
Quelle différence ! grand Dieu !
Entre ce pauvre et *triste lieu,*
Et le *Richelieu* que je quitte.

Tandis que mademoiselle de Valois tâchait de s'habituer à son mari, le roi signait une déclaration qui faisait grand bruit.

C'était la défense de rien dire, soutenir ou débiter contre la Constitution *Unigenitus.*

Nous avons déjà ailleurs parlé de cette Constitution *Unigenitus.* Disons en peu de mots ce que c'était. L'explication n'en sera pas amusante, aussi l'avons-nous retardée autant que nous avons pu. Maintenant, nous ne pouvons plus reculer et il nous faut en finir avec elle.

La bulle *Unigenitus* datait du règne de Louis XIV; c'était l'œuvre du pape Clément XI qui lui avait donné naissance en 1706.

Elle prononçait la suprématie du pape sur les évêques; suprématie fondée sur ce que le pape dérivait de Jésus-Christ, et que les autres prélats relevaient du souverain pontife.

Cette bulle avait été rendue en opposition, surtout contre un livre publié un an ou deux auparavant, par le père Guesnel, chef du parti janséniste, lequel livre intitulé : *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, faisait au contraire descendre directement les évêques de Jésus-Christ.

M. de Noailles et huit évêques jansénistes et amis du père Quesnel, attaquèrent la bulle; déclarant que, d'après le texte clair et formel de l'Évangile, ils tenaient leur autorité, non du souverain pontife, mais de Jésus-Christ.

C'était l'époque à laquelle on ne savait comment amuser Louis XIV, on l'amusa avec cette querelle.

Bientôt toute la France fut divisée en jansénistes et en molinistes. Le mot de jésuite s'était fondu dans ce dernier mot.

Au moment de mourir, les persécutions que le roi avait fait subir aux jansénistes lui revinrent à l'esprit. Il refusa au cardinal de Bissy de donner une dernière déclaration contre le jansénisme.

— J'ai fait, dit-il, tout ce que j'ai pu pour mettre la paix entre vous, je n'ai pu en venir à bout, je prie Dieu qu'il vous la donne.

Quelque temps avant sa mort Louis XIV avait renvoyé l'affaire au pape, en lui demandant une Constitution qui condamnât sévèrement les propositions du père Quesnel, soutenues par M. de Noailles. Le roi assurait le pape de l'entière obéissance du clergé français à ses décisions. Le pape lança la Constitution demandée, mais loin de trouver dans le clergé français cette obéissance aveugle, promise par Louis XIV, Clément XI y trouva une formidable opposition; opposition qui venait, malheureusement pour le pape et pour le roi, des hommes les plus distingués par leurs vertus et leur science.

Le roi mourut, comme nous l'avons dit, sans que cette grande affaire fût terminée, de sorte que sous la régence, elle reprit avec plus d'activité que jamais.

Le parti de madame du Maine, le duc de Villeroy, Besons, Bissy, Dubois lui-même, qui visait au cardinalat, se déclarèrent pour le pape.

La Sorbonne et quatre évêques, voyant les libertés de l'église gallicane menacées, demandèrent un concile général.

Ce fut dans ce moment que le régent, comme nous l'avons dit, défendit de rien dire, écrire ou publier contre la bulle *Unigenitus*.

Tout à coup, au milieu de tous ces scandales religieux, un scandale bien plus grand éclata.

Dubois visait au cardinalat, M. de Tencin n'avait été envoyé à Rome que pour aplanir les voies. Dès l'année 1718, le Prétendant, exilé à Rome, où il mourait de faim, avait fait offrir à Dubois le chapeau de cardinal s'il lui faisait payer la pension que le régent lui avait ordonnancée. Mais Dubois avait compris qu'accepter le chapeau de Jacques III, c'était se discréditer auprès du roi Georges, il avait donc refusé, tout en gardant la lettre pour s'en servir au besoin.

Sur ces entrefaites l'archevêché de Cambray vint à vaquer par la mort de M. le cardinal de la Trémouille. Cet archevêché rapportait cent cinquante mille livres et c'était en outre un grand degré pour la pourpre.

Dubois jugea que c'était le moment d'utiliser la lettre qu'il avait reçue du Prétendant, il l'envoya à Néricault Destouches, chargé des affaires de France à Londres, en lui ordonnant de montrer cette lettre au roi Georges et de le prier de le recommander, lui Dubois, auteur de la quadruple alliance, au régent pour le susdit archevêché. Destouches se présenta à l'audience, remit au roi Georges la lettre du Prétendant et exposa à Sa Majesté la demande de Dubois.

Le roi Georges se mit à rire.

— Sire, dit Destouches, je sens comme Votre Majesté tout ce qu'il y a de singulier dans cette demande, mais il est du plus grand intérêt pour moi qu'elle réussisse, attendu que si elle réussit, ma fortune est faite, tandis qu'au contraire si elle échoue, je suis perdu. —Mais, répondit le roi Georges, comment veux-tu qu'un prince protestant se mêle de faire un archevêque en France, le régent rira de la recommandation et la mettra de côté. — Pardonnez-moi, Sire, dit Destouches, le régent rira, c'est vrai, mais il accordera : premièrement, par respect pour Votre Majesté ; secondement parce qu'il trouvera la chose plaisante. — Cela te fera-t-il plaisir? demanda le roi. — Oui, Sire. — Donne donc.

Et il signa la demande qu'à tout hasard Destouches avait préparée, et qui le jour même fut adressée au régent, en même temps que Dubois recevait avis de l'envoi.

Le lendemain du jour où le régent avait dû recevoir la recommandation du roi Georges, Dubois se présenta souriant au lever du duc d'Orléans.

— Qu'as-tu donc, et qui te donne cette joyeuse humeur? demanda le prince. — Ma foi, Monseigneur, un drôle de rêve que j'ai fait. — Et qu'as-tu rêvé ? — j'ai rêvé que vous m'aviez donné l'archevêché de Cambrai qui est vacant. — Par Dieu, l'abbé, dit le régent en lui tournant le dos, il faut avouer que tu fais des rêves bien ridicules. — Tiens, et pourquoi donc ne me feriez-vous pas archevêque comme un autre. — Alors c'est sérieusement que tu me fais cette demande. — Très sérieusement, Monseigneur. — Eh bien, l'abbé, voici ma réponse : ce n'est pas cette nuit que tu as rêvé, c'est maintenant que tu rêves.

Et il tourna une seconde fois le dos à l'abbé.

L'abbé s'était trop pressé d'un jour, la dépêche du roi Georges adressée au régent avait été retardée, et n'arriva que le soir.

Le lendemain Dubois se présenta comme la veille.

— Eh bien, Monseigneur, que concluons-nous à l'égard de cet archevêché que je vous ai demandé hier. — Ecoute, dit le régent, tu m'as bien étonné en me le demandant, et bien moi je vais t'étonner plus encore, je te l'accorde.

Dubois prit la main du régent et la lui baisa.

Cependant, une chose préoccupait Dubois au moment de recevoir les ordres. Dubois était marié. Demander le divorce à Clé-

ment XI, à qui l'on comptait demander plus tard un chapeau de cardinal, c'était compliquer la situation; Dubois pensa qu'il serait plus court et plus facile de faire disparaître les preuves de ce mariage.

Dubois confia son embarras à M. de Breteuil, intendant de Limoges. M. de Breteuil, enchanté de rendre service à un homme qui tenait sa fortune entre ses mains, reçut de Dubois tous les renseignements dont il avait besoin, sur le nom de la femme, sur le nom du village où le mariage avait été contracté; enfin, sur l'année et le jour du susdit mariage.

Bien ferré sur tous les points, M. de Breteuil se mit en tournée, et prit si bien ses mesures, qu'il arriva à une heure fort avancée de la nuit dans le village où le mariage avait été célébré, et descendit chez le curé, successeur de celui qui avait marié Dubois.

Le curé, auquel M. de Breteuil demanda amicalement l'hospitalité, fut enchanté de recevoir chez lui l'intendant de la province, et mit tout sans dessus dessous au presbytère. Il s'ensuivit un souper que M. de Breteuil trouva excellent; à son avis surtout, les vins de son hôte étaient exquis. Il en résulta que les libations se succédèrent assez rapidement, de la part du curé du moins, pour qu'au dessert celui-ci n'eut plus la vue parfaitement nette. En ce moment, M. de Breteuil revenant aux affaires du bon curé, dit qu'il ne doutait point que ses registres fussent en ordre; mais que, cependant, pour la forme, il ne serait point fâché de les voir. Le curé, sûr de son exactitude à tenir ses livres au courant, se leva et posa ses registres près de M. de Breteuil, qui remit la visite après la première bouteille bue; on déboucha la bouteille, mais en arrivant à la fin, les yeux du curé, qui étaient déjà troublés, se fermèrent tout à fait.

Ce que voyant M. de Breteuil, il chercha dans le registre l'année du mariage; trouva l'année, puis l'acte qu'il détacha et mit dans sa poche; puis, comme on était dans les beaux jours de l'été, et que le jour commençait à poindre, M. de Breteuil réveilla la servante, lui donna quelques louis, la chargea de remercier en son nom le curé, et partit.

Le tour était fait quant à l'acte de mariage.

Restait le contrat.

Ce fut encore M. de Breteuil qui fut chargé de cette négociation difficile.

Le tabellion qui avait passé l'acte était mort depuis vingt ans, on fit venir son successeur, on lui laissa l'option entre une somme de 50 mille livres ou une prison perpétuelle.

Le notaire n'hésita pas, il remit la minute à M. de Breteuil qui la joignit à l'acte de l'état civil. Les deux pièces furent aussitôt envoyées à Dubois qui les anéantit.

Enfin, pour ne laisser aucune inquiétude au nouvel archevêque, M. de Breteuil envoya chercher madame Dubois, et dans les termes qu'il avait employés vis-à-vis du notaire, il lui laissa l'option toujours d'une somme de cinquante mille livres ou d'une prison perpétuelle. Elle prit les cinquante mille francs et promit de garder, pour l'avenir, le même secret qu'elle avait gardé dans le passé.

Tout était donc arrangé pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, comme devait dire plus tard Voltaire.

L'abbé se préoccupa de recevoir les ordres.

On s'adressa au cardinal de Noailles. Mais sans hauteur, sans affectation, sans scandale, le cardinal refusa purement et simplement, sans que ni promesses ni menaces pussent le déterminer à revenir sur ce refus.

On s'adressa alors à M. de Besons, frère du maréchal, qui, de l'archevêché de Bordeaux avait été transféré à celui de Rouen; celui-ci y mit plus de complaisance que M. le cardinal de Noailles et donna les permissions nécessaires pour que Dubois reçût les ordres dans le grand vicariat de Pontoise qui appartient au diocèse de Rouen.

Dubois, sous prétexte des affaires importantes dont il était chargé, s'était fait donner un bref, pour recevoir à la fois tous les ordres. Il alla donc un matin dans une église paroissiale du grand vicariat de Pontoise, où M. l'évêque de Nantes, ainsi qu'il s'y était engagé, lui conféra, dans la même messe-basse, le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise. A cette occasion le régent lui fit cadeau d'un anneau pastoral qui valait plus de cent mille livres.

Puis il le nomma plénipotentiaire au congrès de Cambray avec MM. de Morville et de Saint-Contest.

CHAPITRE XII

Le système renversé et Law en fuite, il fallait songer à remettre les choses dans l'état où elles étaient auparavant.

La première chose qui fut faite, fut d'ériger une chambre de justice, chargée d'un travail à peu près pareil à celui qui avait déjà été fait sur les traitants, au commencement de la Régence.

L'investigation devait porter sur 5 ou 600 millions d'actions qui, disait-on, avaient été émises sans autorisation royale.

En attendant que cette chambre fonctionnât, une première satisfaction fut donnée au peuple.

Les meubles de Law furent vendus à la criée publique, et ses terres confisquées : Il en avait quatorze de titrées.

Le 26 janvier 1721, parut un arrêt qui ordonnait un visa général de tous les effets de banque émis depuis un an. Les propriétaires de ces effets étaient obligés de déclarer de qui ils les tenaient et à quel prix ils les avaient achetés.

Il se fit alors d'effrayantes découvertes. La fortune de M. Leblanc montait à 17 millions ; celle de M. de la Faye à 18 ; celle de M. de Farges à 20 ; celle de M. de Verrue à 28 ; enfin, celle de M. de Chaumont à 127.

Les hommes d'état considérables poursuivis à cette occasion, furent le secrétaire Leblanc, le comte et le chevalier de Belle-Isle, fils et petit-fils de Fouquet, et un sieur Moreau de Séchelles.

En outre, d'Argenson y avait perdu sa place de chancelier, rendue à d'Aguesseau, homme essentiellement populaire.

Il est vrai que sa disgrâce fut accompagnée de toutes sortes de distinctions : on lui conserva le titre de garde-des-sceaux, il eut la liberté de venir aux conseils quand il voudrait, il resta l'ami et le conseiller du duc d'Orléans.

Mais, quelque soin que l'on prît d'adoucir la disgrâce de l'ex-

chancelier, ce n'était pas moins une disgrâce, d'Argenson en fut profondément affecté, si profondément qu'il en tomba malade, traîna pendant un an, et mourut enfin le 8 avril 1721.

La mort du pape Clément XI, auteur de la bulle *Unigenitus*, avait précédé de quelques jours celle de M. d'Argenson.

Le 18 mai suivant, le cardinal Conti fut élu comme son successeur et prit le nom d'Innocent XIII.

La mort de Clément XI arrêta court les poursuites faites contre Albéroni, auquèl, sur les demandes du roi et de la reine d'Espagne, on voulait ôter le chapeau. Un tribunal de cardinaux avait été établi pour juger cette affaire, mais le tribunal, par esprit de corps, avait résolu de traîner l'affaire en longueur, espérant que Clément XI, qui avait vingt ans de pontificat, mourrait avant que le jugement ne fût rendu. Il arriva, selon les prévisions du tribunal, et non-seulement Albéroni se trouva débarrassé d'un procès, dont trois ennemis terribles, le roi, la reine d'Espagne et le pape, poursuivaient le résultat; mais il fut encore invité, par ceux qui avaient été ses juges, à siéger au conclave, attendu qu'il était toujours cardinal, et que son absence pouvait amener une protestation, et même pouvait invalider la nomination du nouveau pape.

Ce nouveau pape, la France désirait que ce fût le cardinal Conti.

Dubois ne comptait pas s'arrêter à l'archevêché de Cambray, il lui fallait le chapeau de cardinal, et encore, au-delà du chapeau de cardinal, entrevoyait-il la tiare.

Deux affidés à lui négociaient le chapeau à Rome; l'un des deux étaient le jésuite Laffitteau, évêque de Sisteron; l'autre était l'abbé de Tencin.

Mais, quelques instances qu'ils déployassent, on trouvait dans Clément XI une sourde opposition qui faisait croire que la négociation serait plus difficile qu'on ne l'avait jugée d'abord. En conséquence, Dubois proposa au cardinal de Rohan d'aller presser sa promotion à Rome, lui promettant en échange le premier ministère vacant à son retour. Le cardinal de Rohan se disposait à partir quand on apprit la mort de Clément XI. La mission du cardinal de Rohan fut maintenue, seulement, elle doubla d'importance, le cardinal partit dans le double but de faire nommer Conti pape et Dubois cardinal.

Le cardinal de Rohan avait un crédit illimité.

Chaque cardinal a le droit de prendre un conclaviste, le cardinal

prit Tencin qui, avant de s'enfermer avec lui, passa un traité avec le cardinal Conti.

Le cardinal serait élu pape, grâce à l'influence de la France, et le pape ferait Dubois cardinal.

Ce traité fait, les lettres échangées, Tencin et le cardinal de Rohan furent enfermés dans le palais de l'élection.

Laffitteau resta dehors pour recevoir les lettres de Dubois.

On sait la rigueur de la captivité pour les membres du conclave; mais cette rigueur s'adoucit devant les millions apportés par le cardinal de Rohan. Le 5 mai, le jésuite Laffitteau écrivait à Dubois que malgré la prétendue impénétrabilité du conclave, il y entrait toutes les nuits au moyen d'une fausse clé et pénétrait jusqu'au cardinal de Rohan et jusqu'à Tencin, quoiqu'il fallût pour parvenir jusqu'à eux traverser cinq corps-de-garde.

Le 8 mai, Conti fut élu pape et s'imposa le nom d'Innocent XIII.

Le procès d'Albéroni était terminé par cette élection. Innocent XIII n'avait pas, pour poursuivre Albéroni, les mêmes motifs que Clément XI. Albéroni au lieu d'être dépouillé de la pourpre et de subir l'exil, ce qui lui fût probablement arrivé si Clément XI eût vécu, Albéroni loua dans Rome un magnifique palais, s'y installa avec une dépense et une hauteur que soutenaient les millions qu'il avait mis de côté pendant le temps de sa grandeur en Espagne. Là, il vit mourir, l'un après l'autre, le cardinal del Giudice et la princesse des Ursins, ses ennemis, habitant Rome comme lui. Nommé légat de Ferrare, Albéroni mourut honoré de ce titre à l'âge de 90 ou de 92 ans.

Revenons au cardinal de Conti, c'est-à-dire au nouveau pape.

Il avait 66 ans, et 14 ans de cardinalat. Il avait été nonce en Suisse, en Espagne et en Portugal; enfin il était issu d'une des quatre premières maisons de Rome, et marchait de pair avec les Ursins, les Colonne et les Savelli. C'était un homme doux, bon, timide, qui aimait fort la maison dont il était sorti, et chez lequel le rang avait bien fait de suppléer au mérite.

Le doute où il avait été de ce mérite insuffisant pour le porter au pontificat, lui avait fait passer avec Tencin le marché que nous avons dit et qui maintenant lui était une chaîne.

La lutte fut longue, elle dura du 18 mai au 16 juillet. Conti, élu pape, y regardait à deux fois d'inaugurer son pouvoir pontifical par une pareille simonie, mais son traité à la main, Tencin le força de tenir sa parole. Une bibliothèque de douze mille écus que dési-

rait le pape, et qui lui fut offerte au nom de Dubois, leva les derniers scrupules de Sa Sainteté.

Le 16 juillet, au grand scandale de la chrétienté, Dubois fut nommé cardinal.

Ce fut l'abbé Passerini, aumônier du pape, qui apporta la barrette.

On s'occupait fort de cette promotion, les jeux de mots et les quolibets pleuvaient autour du nouveau cardinal quand un évènement inattendu, qui évoquait tout à coup toutes les vieilles calomnies répandues autrefois contre le régent, fit tressaillir la France.

Le 31 du mois de juillet, le roi qui s'était endormi jouissant d'une santé parfaite, se réveilla avec un grand mal de tête et de gorge, un frisson survint, et vers trois heures de l'après-midi, le mal de tête et de gorge ayant augmenté, l'enfant, qui s'était levé pendant deux heures, fut obligé de se remettre au lit.

La nuit fut mauvaise : à deux heures du matin, il y eut un redoublement assez fort, la consternation se répandit aussitôt dans le palais, et du palais dans la ville.

Vers midi, M. de Saint-Simon, qui avait ses grandes entrées à la cour, pénétra jusqu'à la chambre du roi, elle était vide, M. le duc d'Orléans seul était assis au coin de la cheminée et fort triste.

En ce moment Boulduc, un des apothicaires du roi, entra avec un breuvage, madame de la Ferté, sœur de madame la duchesse de Ventadour, gouvernante du roi, le suivit. En apercevant M. de Saint-Simon qui lui cachait le régent :

— Ah ! monsieur le duc, s'écria-t-elle, le roi est empoisonné.

— Mais taisez-vous donc, Madame, répondit le duc de Saint-Simon.

— Je vous dis qu'il est empoisonné, répliqua-t-elle.

Saint-Simon alla à elle.

— Ce que vous dites-là est horrible, Madame, dit-il; taisez-vous.

Et comme dans ce mouvement qu'il avait fait, il avait démasqué le régent elle se tut.

Quant au duc d'Orléans, il se contenta de hausser les épaules en échangeant un regard avec Saint-Simon et Boulduc.

Le troisième jour, la tête du jeune roi commença de s'embarrasser, et les médecins commencèrent à la perdre eux-mêmes. Helvétius, le plus jeune de tous, qui fut depuis le médecin de la reine, et le père du fameux Helvétius, proposa alors une saignée aux pieds ; mais tous les médecins se récrièrent, et Maréchal, premier

chirurgien du roi, déclara que s'il ne restait plus qu'une lancette en France, il la briserait pour que le roi ne fût pas saigné.

Le régent, M. le duc, M. de Villeroy, madame de Ventadour et la duchesse de La Ferté, la même dont nous avons parlé tout à l'heure, étaient présents à la consultation, et au désespoir de ne pas voir plus d'unanimité parmi ces hommes qui tenaient dans leurs mains la vie du roi.

On appela des médecins de la ville, c'étaient MM. Dumoulin, Silva, Camille et Falconnet.

Au bout de quelques instants de discussion, ceux-ci furent ramenés à l'avis d'Helvétius.

Mais les médecins du roi tinrent bon.

— Messieurs, dit alors Helvétius qui vit qu'il n'y avait que ce moyen de faire prévaloir son opinion, répondez-vous sur votre tête de la vie du roi si on ne le saigne pas. — Non, répondirent les médecins, nous ne pouvons prendre sur nous une pareille responsabilité. — Eh bien ! moi, reprit Helvétius, sur ma tête je réponds de sa vie si on le saigne.

Il y avait une telle conviction dans la voix du célèbre médecin, que M. le régent prit la parole et dit :

— Faites, monsieur Helvétius.

Les autres médecins se retirèrent ; Helvétius resté seul saigna le roi.

Une heure après, la fiève diminua ; le soir, le danger avait disparu, et le surlendemain de la saignée le roi se leva.

Paris, qui était tombé dans la tristesse la plus profonde, éclata en chants et en fêtes. On chanta le *Te Deum* dans toutes les églises de Paris, et le roi, miraculeusement sauvé, alla remercier Dieu de sa guérison à Notre-Dame et à Sainte-Geneviève.

La Saint-Louis arriva sur ces entrefaites.

Il y avait tous les ans, et nous avons vu cette tradition se conserver encore de nos jours, il y avait tous les ans un concert dans le jardin des Tuileries. Cette fois, le concert dégénéra en fête.

Le maréchal de Villeroy qui avait crié plus haut que personne que le roi était empoisonné, le maréchal s'ébahissait devant cette affluence qui importunait le roi, lequel se cachait à tout moment dans un coin dont le maréchal le tirait par le bras afin que tout le monde le vît. Enfin, voyant le jardin des Tuileries, les cours du

Carrousel pleines de monde, les toits jonchés de curieux, il mena le roi au balcon. Aussitôt, cette innombrable foule poussa le cri de : vive le roi, qui s'étendit dans les rues et sur les places en une acclamation universelle.

— Sire, dit alors M. de Villeroy à Louis XV, vous voyez tout ce monde, tout ce peuple, toute cette foule, tout cela vous appartient, tout cela est à vous, vous en être le maître, vous pouvez en faire tout ce que vous voudrez.

Hélas ! ces imprudentes paroles de son gouverneur ne se gravèrent que trop bien dans l'esprit du jeune prince. De ce peuple qui criait vive le roi en 1721, il avait fait un peuple qui, 72 ans après, criait vive la guillotine.

Pendant ce temps, on faisait à Londres, sur des condamnés à mort l'expérience de l'inoculation. Cinq furent inoculés et tous les cinq échappèrent à la mort.

De son côté, M. de Maulevrier, envoyé à Madrid pour porter le cordon bleu au dernier infant d'Espagne, et pour négocier le mariage du roi avec l'infante, et celui du prince des Asturies avec mademoiselle de Montpensier, n'avait pas perdu de temps.

Le 14 septembre tout était décidé, et une lettre du roi Philippe V au roi Louis XV était arrivée, qui annonçait non-seulement le consentement de Sa Majesté Catholique à cette alliance, mais encore la joie qu'elle en éprouvait.

Restait à annoncer le mariage au roi, à qui on n'en avait pas encore touché le moindre mot, et qui, malgré ses onze ans, ne serait peut-être pas disposé à épouser une petite fille de trois.

On choisit un jour du conseil de régence, afin que la nouvelle annoncée au roi, le fut presque en même temps au conseil et qu'il n'y eût plus à revenir là-dessus.

Il fallait surtout, dans cette négociation, se défier de M. de Villeroy, qui, ennemi déclaré du régent, ferait sans doute son possible pour imprimer au roi de la répugnance contre la petite infante.

Aussi le régent commença-t-il par s'assurer deux auxiliaires : Le premier, dans M. le Duc surintendant de l'éducation royale.

Le second, dans M. de Fréjus, précepteur du roi.

M. le Duc reçut sa confidence à merveille et approuva fort l'alliance.

L'évêque de Fréjus fut plus froid. Il objecta l'âge de l'infante qui faisait de ce mariage un acte dérisoire. Mais cependant il dit qu'il ne croyait pas que le roi résistât, promit de se trouver là quand on ferait la proposition au roi, et s'engagea à user de toute son influence sur le jeune prince pour le décider à seconder les vues du régent.

La communication fut remise au lendemain.

A l'heure convenue, le régent se présenta chez le roi ; mais dans les antichambres, son premier soin fut de demander si M. de Fréjus était près de son élève.

Contrairement à sa promesse, M. de Fréjus était absent. Le régent l'envoya chercher, bien décidé à n'entrer chez le roi que lorsque le précepteur serait arrivé. Un instant après il le vit accourir comme un homme qui, s'étant trompé sur l'heure, s'empresse de réparer son erreur. Le régent entra aussitôt avec M. de Fréjus, et trouva près du roi M. le Duc, le maréchal de Villeroy et le cardinal Dubois.

Alors le régent, de l'air le plus gracieux qu'il put prendre, annonça au roi la grande nouvelle, vantant les avantages de l'alliance et suppliant Sa Majesté d'y donner son consentement. Mais le roi surpris garda le silence, son cœur se gonfla et ses yeux devinrent humides. Le régent avait les yeux fixés sur l'évêque, car il sentait bien que c'était de lui que tout allait dépendre. L'évêque tint sa promesse et insista, après le régent, sur la nécessité que le roi tînt les engagements pris en son nom, ce que voyant le maréchal, il se mit à presser le roi de son côté, disant :

— Allons, Sire, il faut faire la chose de bonne grâce.

Mais aucune instance ne pouvait rompre le silence obstiné du roi. M. de Fréjus lui parla tout bas, l'exhortant avec tendresse à ne point différer de venir au conseil déclarer son consentement. Mais le roi demeura, non-seulement silencieux, mais immobile. Cependant, sans doute à la fin, fit-il un geste, un signe, un mouvement, car M. de Fréjus dit :

— Monseigneur, Sa Majesté ira au conseil, mais il lui faut un peu de temps pour s'y disposer.

Le régent s'inclina, répondit qu'il était fait pour attendre le bon plaisir du roi, et fit signe à Dubois et à M. le Duc de le suivre.

En effet une demi-heure après, le roi entra au conseil, et sur la lecture qui lui fut faite de la lettre de Philippe V, déclara *qu'il donnait avec plaisir son consentement à ce mariage.*

Il approuvait en même temps le mariage de mademoiselle de Montpensier avec le prince des Asturies.

Les ennemis les plus acharnés du régent furent étourdis de ce coup inattendu. Par un chef-d'œuvre de politique, le duc d'Orléans, non-seulement devenait l'allié le plus proche de celui qui un an auparavant demandait sa tête, mais sa fille mettait le pied sur les marches du trône d'Espagne.

Aussitôt ce double mariage approuvé par le roi, M. le duc de Saint-Simon fut nommé ambassadeur en Espagne pour aller faire la demande officielle de l'infante. Madame de Ventadour fut nommée sa gouvernante et chargée d'aller la prendre à Madrid et de l'amener à Paris. Enfin, le duc d'Ossuna et le marquis de La Fare, se croisèrent à Bayonne, l'un venant présenter les compliments de Philippe V à Louis XV, l'autre allant présenter les compliments de Louis XV à Philippe V.

Pendant que l'aristocratie était toute à ces évènements, le peuple et la bourgeoisie avaient aussi leur spectacle :

On leur rouait Cartouche en Grève.

Emprisonné au Châtelet, d'abord, puis conduit à la Conciergerie, Cartouche fut jugé et condamné le 26 novembre 1721, le 27 on l'appliqua à la question qu'il souffrit sans rien avouer, le 28, il fut conduit à l'échafaud.

Arrivé sur la place de Grève, Cartouche qui n'avait fait aucune révélation, dans la conviction que ses complices feraient au dernier moment une tentative pour le délivrer, Cartouche fouilla du regard la foule, les ruelles des rues, les portes des allées, et n'ayant rien

vu de ce qu'il espérait voir, mais seulement l'échafaud terrible dominant toute cette population avide de son supplice; Cartouche, au moment où le bourreau lui mettait la main sur l'épaule, l'arrêta par cette parole :

J'ai des révélations à faire.

On s'empressa de conduire Cartouche à l'Hôtel-de-Ville, et là, outre l'aveu de ses crimes qu'il n'avait jamais fait, et qu'il fit, Cartouche dénonça trois cent soixante-dix personnes, dont cent trente-quatre femmes.

A l'instant même, des ordres furent donnés, et comme Cartouche avait, en dénonçant ses complices, indiqué les repaires où ils étaient cachés; ils furent arrêtés presque tous et conduits sur l'heure à l'Hôtel-de-Ville.

Là, Cartouche les attendait plutôt pareil à un juge qu'à un condamné.

Ils s'approchèrent pâles et suppliants.

— Écoutez-moi, un tel, un tel, dit Cartouche en les nommant chacun par son nom. Voici quelle a été ma conduite en vers vous, je vous ai enrichis et soutenus tant que j'ai été libre. Prisonnier, j'ai subi une torture douloureuse, sans vouloir rien avouer, selon le serment que nous nous étions faits les uns aux autres. Enfin je suis monté sur l'échafaud, confiant en vos promesses; vous, au contraire, voici quelle a été votre conduite envers moi. L'un d'entre vous m'a vendu; vous vous êtes cachés lors de mon arrestation, et le jour fixé pour mon exécution, vous m'avez abandonné. A mon tour je vous dénonce, nous voilà quittes. Quant à ceux qui matériellement n'ont pu me secourir, je les absous et ne les dénonce pas. Ceux-là j'en suis sûr, me vengeront assez.

Il était tard, Cartouche fut reconduit à sa prison et le supplice remis au lendemain.

Le lendemain, Cartouche fut rompu vif de onze coups de barre de fer; un des archers alors, au lieu de le laisser souffrir sur la roue, comme l'enjoignait l'arrêt, un des archers se glissa sous l'échafaud, et passant sa main par les interstices des planches, attira la corde qui attachait le cou du patient, la serra et l'étrangla.

Ce fut l'évènement important qui termina l'année 1721.

CHAPITRE XIII

L'ANNÉE 1722 fut inaugurée par l'échange des princesses, futures épouses du roi et et du prince des Asturies, dans l'île des Faisans, située au milieu de la rivière de la Bidassoa qui sépare les deux royaumes. C'était dans cette même île, qu'en 1659, avaient eu lieu les conférences du cardinal Mazarin et de don Louis de Haro, premiers ministres de France et d'Espagne, qui y conclurent la paix des Pyrénées et le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse.

L'échange eut lieu le 9 janvier, et le même jour les princesses s'acheminaient, mademoiselle de Montpensier vers Madrid, l'infante vers Paris.

En arrivant à Paris, M. le duc d'Ossuna fut nommé chevalier du Saint-Esprit, et de son côté M. de Saint-Simon reçut, des mains de Philippe V, deux colliers de la Toison, l'un pour lui, l'autre pour l'aîné de ses fils, et deux brevets de grandesse, l'un pour lui, l'autre pour un de ses fils à son choix.

Ce fut en ce moment que s'agita à la cour une affaire de la plus haute gravité.

Le père d'Aubanton, confesseur du roi Philippe V, avait non-seulement obtenu de son pénitent que l'infante eût un confesseur jésuite; — l'infante, on se le rappelle, avait trois ans; — mais encore il était autorisé à demander à M. de Saint-Simon que le jeune roi eût un confesseur du même ordre.

M. de Saint-Simon ne voulut s'engager à rien, et en écrivit au régent qui en référa à Dubois.

Cette proposition entrait dans les vues du nouveau cardinal.

On détermina donc l'abbé Fleury à se retirer, et l'abbé Fleury retiré, on proposa le père de Linières qui était déjà confesseur de MADAME.

La proposition trouva trois opposants.

Le cardinal de Noailles, le Maréchal de Villeroy et l'évêque de Fréjus.

Le cardinal de Noailles, sans présenter personne, se bornait à exclure les jésuites.

M. de Villeroy proposait trois sujets.

Le chancelier de Notre-Dame.

Benoît, curé de Saint-Germain-en Laye.

Et l'abbé de Vaurouy qui venait de refuser l'évêché de Perpignan.

L'évêque de Fréjus en proposait deux.

Paulet, supérieur du séminaire des Bons-Enfants, ou Champigny, trésorier de la Sainte-Chapelle.

Le crédit de Dubois l'emporta en faveur du Père Linières et la direction de la conscience du roi de France, fut de nouveau remise aux jésuites.

Il va sans dire, que MM. de Fréjus, de Villeroy et de Noailles, furent profondément blessés de ce peu d'attention qui avait été faite à leurs remontrances.

Le régent était brouillé avec le parlement.

Il fallait en arriver à le brouiller avec le conseil de régence.

On sait que les autres conseils avaient été supprimés.

Dès-lors, on s'aperçut où tendait Dubois, et l'on reconnut que soit par conviction, soit par indifférence, le duc d'Orléans l'encourageait dans son ambition.

Mais cela ne suffisait point. Le maréchal de Villeroy et le duc de Noailles boudaient, il est vrai, mais ne se retiraient pas; Dubois inventa un nouveau moyen d'en arriver à son but.

Dubois, depuis qu'il était cardinal, n'assistait plus au conseil à cause de la préséance à laquelle il avait droit, et que cependant lui interdisaient et ses antécédents et l'humilité de sa naissance; il pensa donc à y faire entrer le cardinal de Rohan, et à s'y glisser à sa suite.

Le cardinal de Rohan, on s'en souvient, était le même qui, lors de la mort de Clément XI et de l'élection de Conti, était parti pour Rome avec un crédit illimité.

Le cardinal de Rohan à qui Dubois avait promis un ministère, et qui dans son entrée au conseil voyait un acheminement à ses ambitions, ne demanda pas mieux que de seconder les désirs de Dubois, dans lesquels d'ailleurs sa vue courte ne distinguait qu'un honneur personnel rendu à son mérite.

Il arriva ce que Dubois avait prévu.

A son entrée au conseil, le chancelier et les ducs se retirèrent à l'instant; quant au maréchal de Villeroy, il quitta la table et alla s'asseoir sur un tabouret, derrière le roi.

A cette sortie d'Aguesseau, si méticuleux sur la préséance, perdit les sceaux.

D'Armenonville les reprit et fit passer à son fils Fleurieu, la place de secrétaire-d'état.

Un autre moyen qui ne manquait pas d'efficacité, et que Dubois mit en usage, fut la translation du roi à Versailles.

A Paris, au centre de la capitale, le roi avait une cour composée de tous les grands seigneurs ayant leur établissement à Paris : à Versailles, à moins de grands sacrifices de fortune, les courtisans ne pouvaient être aussi assidus, et parconséquent le roi s'isolait peu à peu.

Le roi fut donc établi à Versailles, d'où il ne revint à Paris que rarement, soit au retour d'une campagne, soit pour tenir quelque lit de justice.

Alors Dubois commença à solliciter le régent de le nommer premier ministre.

A cette ouverture, le régent se débarrassa de Dubois, en reprenant à M. de Torcy la surintendance de la poste et en la lui donnant.

Dubois prit toujours cette proie en attendant mieux : du reste, au conflit du pouvoir et des amours-propres les affaires languissaient, chacun réclamait près du régent, le régent réclamait près de Dubois, réclamation à laquelle Dubois répondait :

— Monseigneur, il est impossible que la machine gouvernementale puisse fonctionner, si tous les ressorts ne sont pas dirigés par une même main. Les républiques mêmes n'existeraient pas trois mois, si toutes les volontés particulières ne se réunissaient pour former une volonté unique et agissante. Il faut donc que le point de réunion soit vous ou moi, ou plutôt vous et moi, attendu qu'étant votre créature, je n'aurai jamais que votre volonté. Nommez-moi donc premier ministre ou votre régence tombera dans le mépris. — Mais, répondait le régent, ne te laissé-je pas tout pouvoir? — Non. — Que te manque-t-il donc pour agir ? — Un titre, Monseigneur, le titre fait l'autorité du ministre, s'il n'a le titre on se moque de l'homme. A-t-il le titre? on lui obéit sans murmurer.

Le titre est la consécration de la puissance. La puissance sans titre est une usurpation.

Mais à toutes ces demandes poussées plus loin qu'il ne le voulait, le duc d'Orléans finissait par répondre par quelque épigramme faite contre le cardinal, ou en chantant quelque Noël fait contre lui-même.

Dubois résolut alors de faire dire par quelqu'autre au régent, ce que lui-même lui disait inutilement, espérant que son éloge aurait plus d'influence sur le prince, fait par une bouche étrangère.

Il jeta les yeux sur son affidé Laffitteau qu'il avait fait évêque de Sisteron, pour le récompenser de son travail et qui venait d'arriver de Rome.

Laffitteau était un coquin fieffé, aussi mauvais prêtre que Dubois, ce qui n'était pas peu dire, effronté, libertin, scandaleux au suprême degré; mais de là venait la confiance que Dubois avait en lui, car Dubois seul pouvait soutenir Laffitteau, il était évident que Laffitteau ferait tout ce qu'il pourrait pour grandir la fortune de Dubois.

Laffitteau allait être reçu en audience particulière du régent.

Dans cette audience, Laffitteau devait s'étendre sur la considération dont jouissait Dubois à Rome, et dire deux mots de l'amélioration qui se ferait dans les affaires de la France, si Dubois était premier ministre.

Mais aux premières paroles que l'évêque de Sisteron hasarda sur cette matière, le régent l'interrompit.

— Et ! que diable veut donc le cardinal ? s'écria-t-il, il a toute l'autorité d'un premier ministre et n'est pas content; il en veut le titre, et qu'en fera-t-il ? — Monseigneur, il en jouira. — Combien de temps ? Chirac l'a visité, et m'a dit qu'il n'avait pas six mois à vivre. — Est-ce bien vrai ? demanda Laffitteau. — Pardieu ! et si tu en doutes, je te le ferai dire par Chirac lui-même. — Eh, Monseigneur, cela étant, répondit Laffitteau, je vous conseille de le déclarer premier ministre à l'instant même. — Comment cela ? — Sans doute ; comprenez donc, Monseigneur, nous approchons de la majorité du roi, n'est-ce pas ? — Oui. — Vous conserverez, sans doute, la confiance du roi. — Je l'espère. — Il la devra à vos services, à vos talents supérieurs, je sais cela, mais enfin vous n'avez plus d'autorité propre. Un grand prince comme vous êtes a toujours des ennemis et des jaloux, ils chercheront à vous aliéner le

roi, ceux qui l'approchent de plus près ne vous sont pas les plus attachés : vous ne pouvez pas à la fin de votre régence vous faire nommer premier ministre, cela est sans exemple. Eh bien ! faites cet exemple dans un autre. Le cardinal Dubois sera premier ministre, comme l'ont été les cardinaux Richelieu et Mazarin, à sa mort vous succéderez à un titre qui n'aura pas été établi pour vous, auquel le public sera accoutumé, que vous aurez l'air de prendre par modestie et par attachement pour le roi, et vous aurez en même temps toute la réalité de la puissance.

Le duc d'Orléans réfléchit, trouva le conseil du jésuite bon et fit Dubois premier ministre.

Le soir il y avait souper au Palais-Royal, on y parlait naturellement de la nomination de Dubois, et le duc d'Orléans, tout naturellement encore, défendait son ancien professeur en disant qu'on pouvait tout faire d'un homme doué d'une pareille capacité.

— Monseigneur, dit Nocé, vous en avez fait un sécrétaire d'état; vous en avez fait un ambassadeur; vous en avez fait un archevêque ; vous en avez fait un cardinal; vous en avez fait un premier ministre; mais je vous défie d'en faire un honnête homme.

Le lendemain Nocé était exilé.

On l'a vu et nous avons d'ailleurs eu le soin de le faire remarquer à nos lecteurs, depuis plus d'un an toute la politique intérieure du régent tendait à la concentration des pouvoirs et au bris des oppositions publiques et privées. Les conseils faisaient de l'opposition, ils avaient été dissous. Le parlement faisait de l'opposition, il avait été exilé à Pontoise. M. d'Argenson faisait de l'opposition, il avait été disgracié. Nocé avait fait de l'opposition, il avait quitté Paris.

Restait le maréchal de Villeroy qui non-seulement, faisait de l'opposition, mais encore de l'insolence.

Dubois, avant de prendre contre lui des mesures violentes, tenta de le séduire.

Comme il avait fait pour le roi, comme il avait fait pour Madame, comme il avait fait pour les princes, Dubois essaya, vis-à-vis du maréchal, de l'humilité; mais le maréchal était si puissamment orgueilleux, que ce qui avait suffi aux premiers de l'État, ne lui suffit pas à lui.

Plus le cardinal redoubla de soumission, plus le maréchal redoubla de hauteur.

Dubois s'adressa au cardinal de Bissy, ami du maréchal, et le pria, désirant rester en bonnes relations avec M. de Villeroy, d'être son médiateur près de lui.

Le cardinal de Bissy, qui avait vu son confrère, le cardinal de Rohan, entrer au conseil pour un bon office rendu à Dubois, ne demandait pas mieux que d'être agréable au cardinal, espérant entrer par la même porte que M. de Rohan : il se chargea donc de la négociation.

M. de Bissy n'eut pas de peine à faire accroire au maréchal, que l'admiration que lui témoignait Dubois était réelle.

Ce qui étonnait M. de Villeroy, dans ceux qui l'entouraient, c'était, non pas la présence, mais l'absence de cette admiration. Quant à l'humilité de Dubois, à l'avis du maréchal de Villeroy, c'était bien le moins qu'un si petit compagnon fut humble devant les grands seigneurs. Ces deux points furent donc acceptés sans conteste par le maréchal et le disposèrent, au reste, à bien accueillir le troisième, qui était un rapprochement.

Le maréchal déclara qu'il était prêt à sacrifier ses antipathies personnelles au bien de l'État, et permit à Bissy de porter des paroles de paix au premier ministre.

Bissy courut rendre compte à Dubois de sa mission et revint à l'instant même, chargé par Dubois de demander à M. de Villeroy, quel jour et à quelle heure il pourrait lui présenter ses respectueux hommages.

Soit que le maréchal ne voulût point recevoir Dubois chez lui, soit qu'il voulût être un galant homme jusqu'au bout, il fit répondre à Dubois de l'attendre.

Bissy fit entendre à Dubois qu'il ferait tout son possible pour lui amener le maréchal le lendemain, jour de réception des ambassadeurs.

Dubois, au comble de la joie, se ruina en promesses pour Bissy, dans le cas où Bissy lui rendrait un pareil service.

Bissy s'employa de son mieux pour réussir et réussit en effet.

Le lendemain, au moment où Dubois donnait audience à l'ambassadeur de Russie et où le salon qui précédait le cabinet était rempli de ministres étrangers et des personnages les plus importants de la diplomatie, on annonça :

M. le maréchal de Villeroy.

Il n'était pas d'habitude que les audiences fussent coupées par qui que ce fût. Cependant les laquais qui avaient l'ordre, voulaient prévenir, à l'instant même, le premier ministre; mais le maréchal s'y opposa et attendit au salon avec tout le monde.

En reconduisant l'ambassadeur de Russie, Dubois aperçut le maréchal; alors, oubliant le reste de la terre, il s'élanca vers lui, se courbant comme devant une majesté et l'entraînant respectueusement dans son cabinet.

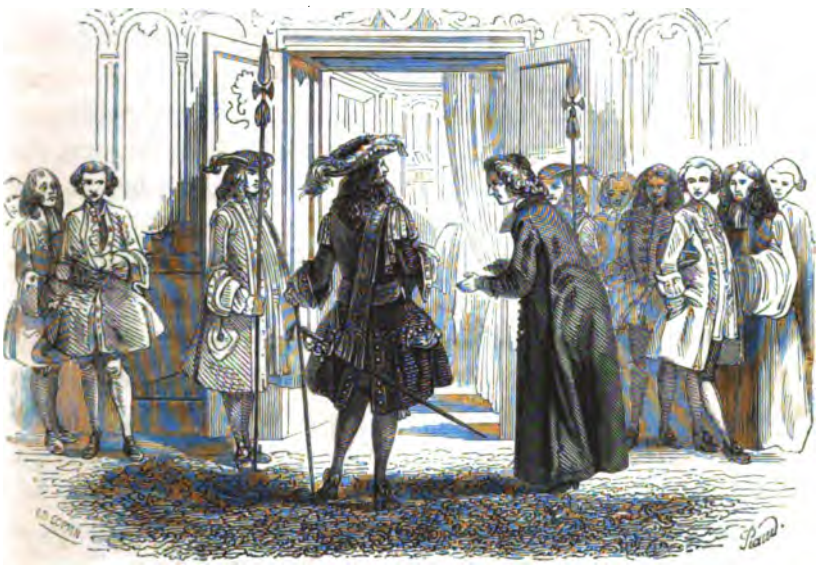

Là, Dubois se confondit en remercîments sur l'honneur que lui faisait le maréchal.

Le maréchal le laissa se confondre, écoutant toutes ses protestations d'un air superbe, et répondant par de légers signes des lèvres, des yeux et de la tête. Après quoi, Dubois s'étant calmé, le maréchal, de ce ton doctoral qui lui était propre, lui donna quelques conseils, puis se laissant entraîner par son éloquence, passa des conseils aux admonestations, et des admonestations aux reproches.

Dubois était comme le serpent, il voulait bien ramper, mais à la condition qu'on ne marcherait pas sur lui. Au premier contact de ce pied qui profitait de son humilité pour tenter de l'écraser, il se releva. Le cardinal de Bissy vit où tendaient les choses et voulut se mettre en travers, mais il était déja trop tard, la colère avait gagné le cœur du maréchal et lui montait au cerveau. Il frappait

du pied, relevait la tête, piaffait enfin, comme dit Saint-Simon; Dubois, au contraire, pâlissait, se repliait en lui-même comme pour s'élancer. Au bout d'un instant, étourdi par le bruit de ses propres paroles, le maréchal ne se connaissait plus, il menaçait Dubois; enfin il s'emporta jusqu'à lui dire:

— Oui, monsieur, c'est comme cela, il faut que l'un de nous deux tombe, et si vous voulez recevoir un dernier conseil de moi, faites-moi arrêter.

Le cardinal de Bissy vit l'œil de Dubois étinceler, il comprit que toute son influence personnelle était perdue s'il laissait aller les choses plus loin : il prit le maréchal par le bras, l'entraîna de force et le fit sortir.

Mais le maréchal n'était pas homme à faire une sortie ordinaire, tout en sortant il continua de railler, d'injurier et de menacer Dubois. L'audience fut suspendue, et furieux, essoufflé, bégayant de colère, Dubois se précipita chez le régent.

Dubois suivait le conseil du maréchal, il venait proposer au régent d'arrêter M. de Villeroy.

Le régent n'avait aucun motif de soutenir le maréchal, le maréchal était un de ses plus acharnés calomniateurs. A chaque indisposition du roi, on entendait siffler la voix du maréchal, et cette voix disait : poison. Mais comme il était de sang-froid, il pria Dubois de se calmer, lui dit que pour ne pas le laisser écraser, lui, Dubois, sous les haines qui le menaçaient et que l'arrestation d'un homme comme le maréchal ne feraient qu'enfler encore, il voulait prendre l'arrestation pour son compte, et que cette arrestation aurait lieu, ce qui ne pourrait tarder, à la première insulte que lui ferait le maréchal.

A tout hasard on envoya chercher M. de Saint-Simon pour préparer, comme il le dit lui-même, la mécanique où prendre M. de Villeroy.

Le duc de Saint-Simon fut de l'avis du régent, et pensa qu'avec l'insolence bien connue du maréchal, il ne tarderait pas à fournir l'occasion belle, pleine et entière à Son Altesse.

M. le Duc qui assistait à la conférence, fut de l'avis de M. de Saint-Simon; mais il proposa de ne pas s'en rapporter au hasard, et de préparer le piège.

Ce piège, ce fut M. de Saint-Simon qui le trouva.

Au prochain conseil, M. le duc d'Orléans parlerait bas au roi, et si le maréchal, comme c'était son habitude, venait fourrer son

oreille entre eux deux, M. le duc d'Orléans emmènerait le roi dans son cabinet, alors, sans aucun doute, M. de Villeroy voudrait suivre le roi; le régent le lui défendrait, M. de Villeroy se porterait alors, probablement, à quelque extrémité dont profiterait Son Altesse.

Tout serait en conséquence préparé pour l'arrestation du maréchal.

Tout se passa comme l'avait prévu M. de Saint-Simon, le maréchal voulut écouter ce que le régent disait au roi, le maréchal voulut suivre le roi dans le cabinet du régent; alors le régent dit positivement au maréchal qu'il avait quelque chose de particulier à dire au roi et qu'il devait lui parler seul; ce à quoi le maréchal, prêtant de plus en plus le flanc, répondit que Sa Majesté ne pouvait pas et ne devait pas avoir de secrets pour son gouverneur, mais à cette observation le régent se retourna.

— Monsieur le maréchal, lui dit-il, vous vous oubliez, vous ne sentez pas la force de vos termes, et il n'y a que la présence du roi qui m'empêche de vous traiter comme vous le méritez.

Et sur ces paroles, Son Altesse fit une profonde révérence au roi, et sortit.

Le maréchal courut après le régent pour s'excuser, mais celui-ci, d'un geste, lui fit comprendre qu'il n'accepterait aucune excuse.

La journée se passa pour le maréchal à se rengorger, disant qu'il avait fait son devoir, et rien que son devoir, mais que cependant, comme la conscience de son droit l'avait peut-être entraîné un peu loin, il se présenterait le lendemain chez le régent pour s'en expliquer avec lui.

Le lendemain, en effet, avec cette superbe épée qui ne l'abandonnait jamais, le maréchal traversa la cour et se présenta chez le duc : comme d'habitude, la foule s'ouvrit à son passage, et, comme il ne vit rien de changé aux honneurs qu'on lui rendait, il demanda tout haut :

— Où est M. le duc d'Orléans?

— Il travaille, monsieur le maréchal, répondit l'huissier de service.

— Il faut que je le voie, dit le duc, qu'on m'annonce.

Et au même instant M. de Villeroy s'avança vers la porte, ne doutant pas qu'elle s'ouvrît devant lui.

Elle s'ouvrit en effet, mais ce fut La Fare, capitaine des gardes

de M. le régent, qui en sortit, et qui, s'avançant vers le maréchal, lui demanda son épée.

En même temps Leblanc lui présenta l'ordre d'arrestation signé du roi, tandis que le comte d'Artagnan, capitaine des mousquetaires gris, faisait avancer une chaise toute préparée dans un coin.

En un tour de main, le maréchal fut poussé dans la chaise, et la chaise, refermée sur lui, emportée par une fenêtre qui s'ouvrait en porte sur le jardin.

Au bas de l'escalier de l'orangerie, un carrosse, entouré de vingt mousquetaires, attendait le maréchal pour le conduire à Villeroy, lieu de son exil.

Villeroy était à une dizaine de lieues de Versailles.

Restait le roi à instruire de l'exécution. Le roi, comme tous les enfants gâtés, aimait tous ceux qui le louaient : or, nul ne le louait plus que M. de Villeroy. Le roi aimait donc fort le maréchal.

Aussi, à la première nouvelle de son absence, sans vouloir entendre aucune des raisons qui avaient motivé cette arrestation, le roi se prit à pleurer : le régent essaya de le consoler; mais, à tout ce qu'il put dire, le roi ne répondit point, ce que voyant le régent, il salua le jeune prince et se retira.

Le roi fut triste tout le reste du jour; mais le lendemain ce fut bien autre chose, lorsqu'il ne vit point paraître l'évêque de Fréjus, et qu'ayant demandé où il était, on lui répondit qu'il n'était plus à Versailles, et qu'on ne savait où il était.

En même temps il se répandit le bruit qu'il s'était fait, entre le maréchal et l'évêque, un pacte par lequel chacun s'était engagé, si l'autre était exilé, à s'exiler volontairement en même temps que lui.

Villeroy avait si bien convaincu le roi qu'il n'était entouré que d'ennemis et que d'empoisonneurs, qu'il ne devait la vie qu'aux soins assidus de son gouverneur et de son précepteur, que, se voyant séparé de l'un et de l'autre en même temps, il entra dans un véritable désespoir.

Le régent n'avait point prévu le coup et était dans le plus mortel embarras. Dubois s'était imaginé, sans raison aucune, que l'évêque était à la Trappe; et sur ce simple soupçon, on allait y envoyer un courrier, lorsqu'on apprit que M. de Fréjus s'était tout simplement retiré à Bâville, chez le président de Lamoignon.

Dès que le régent sut à quoi s'en tenir sur la retraite de M. de Fréjus, il courut dire au roi que son précepteur serait de retour dans la journée, ce qui consola un peu le jeune prince. Le courrier, déjà en selle pour aller à la Trappe, partit pour Bâville, et, comme l'avait promis le régent au roi, le précepteur revint dans la journée.

M. de Fréjus était quitte de son serment. Il s'était en effet exilé volontairement le même jour que M. de Villeroy. Ce n'était pas sa faute si le roi lui avait ordonné de revenir; or, comme le premier devoir d'un sujet est d'obéir, M. de Fréjus avait obéi.

A partir de ce moment, le régent comprit que l'évêque était une puissance. Il lui expliqua longuement le motif qui l'avait fait se porter à cette extrémité vis à vis de M. de Villeroy, et finit par la lui faire approuver. Au fond, M. de Fréjus était enchanté d'être débarrassé d'un homme dont plus d'une fois, lui, avait eu aussi à supporter la jactance et l'orgueil.

Il en résulta que lui-même présenta et recommanda au roi le duc de Charost, à qui le régent avait donné la place du maréchal.

Quant à ce dernier, comme on trouvait la terre de Villeroy trop près de Versailles, on l'envoya prisonnier à Lyon.

Dubois se trouva donc non seulement premier ministre, mais encore débarrassé de ses deux ennemis les plus à craindre, Nocé et Villeroy.

L'Académie profita de la circonstance pour nommer Dubois académicien.

Pendant ce temps, un des hommes qui avaient fait le plus de mal à la France sous le règne précédent, mourait à Windsor. Nous voulons parler de Jean Churchill, duc de Marlborough. Une chanson nous vengea de lui, et d'un nom terrible fit un nom ridicule,

L'époque fixée pour le sacre arrivée, le 25 octobre la cérémonie eut lieu.

Les six pairs de France laïcs y furent représentés par six princes du sang, ce qui n'avait jamais eu lieu : le duc d'Orléans représenta le duc de Bourgogne, le duc de Chartres y tint la place du duc de Normandie, le duc de Bourbon celle du duc d'Aquitaine, le comte de Charolais celle du comte de Toulouse, le comte de Clermont celle du comte de Flandres et le prince de Conti celle du comte de Champagne.

Le maréchal de Villars représenta le connétable de France, et le prince de Rohan le grand-maître de la maison du roi.

Lorsqu'on mit la couronne sur la tête du roi, au lieu de la garder, il l'ôta et la posa sur l'autel. On lui dit que ce n'était point dans le cérémonial du sacre; mais le prince répondit qu'il aimait mieux manquer au cérémonial et faire hommage de sa couronne à celui qui la lui avait donnée.

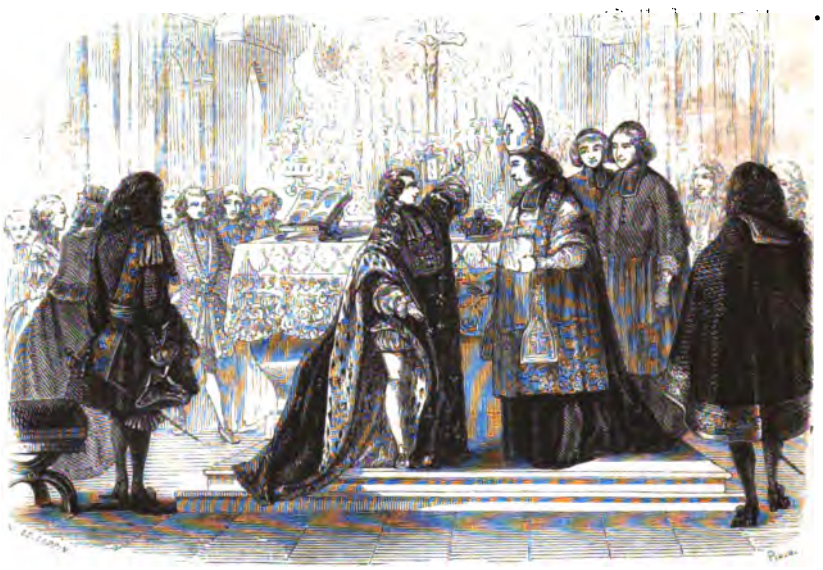

A son retour de Reims, le roi séjourna quelque temps à Villers-Coterets, où le duc d'Orléans lui donna des fêtes magnifiques; puis de là, il fit étape à Chantilly chez M. le duc de Bourbon, qui dépensa un million pour le recevoir.

Aussi, voyant ce luxe, Canillac disait-il.

« On voit bien que le fleuve Mississipi a passé par là. »

Ce fut pendant son séjour à Villers-Coterets et à Chantilly que le roi prit pour la première fois le plaisir de la chasse, plaisir qui devint chez lui une passion.

A son retour à Paris, M. le duc d'Orléans fit partir pour l'Espagne, accompagnée de madame la duchesse de Duras et du chevalier d'Orléans, mademoiselle de Baujolais, sa fille, dont le contrat de mariage, avec l'infant don Carlos, avait été signé le 26 novembre.

Ce mariage n'eut pas son exécution.

Huit jours après la signature de ce contrat, mourut la princesse Palatine, mère du régent.

Les spectacles furent fermés pendant huit jours, le deuil fut de quatre mois.

Peu d'accidents de cette importance s'accomplissaient sans exercer la verve des faiseurs d'épigrammes.

On proposa cette épitaphe pour la défunte :

CI-GÎT L'OISIVETÉ.

Un vieux proverbe dit, on se le rappelle, que l'oisiveté est la mère de tous les vices.

Ce fut avec le fameux tremblement de terre de Portugal, qui inspira une tragédie à maître André, le dernier évènement de l'année 1722.

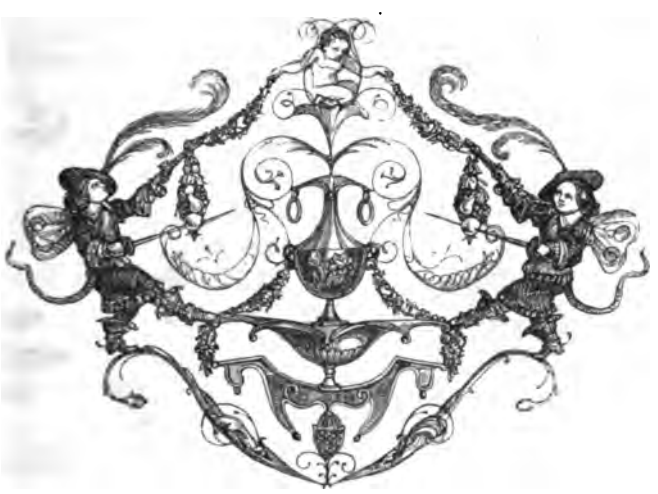

CHAPITRE XIV

L'ANNÉE 1723 s'ouvrit, en quelque sorte, par la majorité du roi. Le 16 février, Louis XV entra dans sa quatorzième année.

Le matin même de ce jour, le duc d'Orléans se trouva à son lever, lui rendit ses respects, et lui demanda ses ordres pour le gouvernement de l'État.

Le 22 février suivant, le roi tint un lit de justice, où il déclara sa majorité et annonça que, selon les lois de l'État, il voulait désormais prendre le gouvernement de la France : puis, se retournant vers le duc d'Orléans, Sa Majesté le remercia des soins qu'il avait donnés aux affaires du royaume, le pria de les continuer, et confirma le cardinal Dubois dans ses fonctions de premier ministre.

Trois ducs et pairs furent faits dans cette séance : Biron, Lévi et La Vallière.

Il y avait, de la part du duc d'Orléans, un grand fait de justice dans cette restitution aux Biron de leur duché-pairie. Cette duché-pairie avait été enlevée à Charles de Biron, coupable de lèze-majesté. Elle était rendue à son descendant innocent; on avait fait à ce sujet quelques observations au duc, mais il avait répondu :

— Il est juste qu'une famille qui s'est perdue par des fautes puisse se relever par des services.

C'est à ce temps qu'il faut rattacher la disgrâce de Leblanc et du comte de Belle-Isle, qui signala les commencements de l'influence de madame de Prie.

Madame de Prie était la fille de Bertelot de Pléneuf, riche financier, l'un des premiers commis du chancelier Voisin ; il avait fait une fortune immense, et tenait une maison excellente, dont sa femme faisait les honneurs avec beaucoup de grâce et d'esprit. Parmi ses enfants, madame de Pléneuf avait choisi, pour en faire

l'objet de ses plus tendres affections, la petite Agnès, qui devait être plus tard madame de Prie; mais au fur et à mesure que l'enfant grandissait et se faisait jeune fille, au fur et à mesure qu'elle plaisait aux autres enfin, elle commençait à déplaire à sa mère; au bout d'un certain temps, ce profond amour de la mère, était devenu une bonne et franche haine, de rivale à rivale. On résolut donc de marier au plus vite mademoiselle de Pléneuf afin de ramener, par son absence, la bonne harmonie que sa présence chassait de la maison du pauvre traitant.

Plusieurs partis se présentèrent, et entr'autres le marquis de Prie.

Le marquis de Prie était d'excellente famille, était parrain du roi, et tenait à madame de Ventadour; il est vrai qu'il n'avait pas de fortune, et que la paix avait arrêté sa carrière comme officier; mais, de la fortune, Pléneuf en avait; mais, au lieu de continuer la carrière de l'armée, le marquis de Prie pouvait se jeter dans les ambassades. L'affaire fut conclue, le mariage eut lieu, madame de Prie fut présentée au roi, elle déploya toutes les séductions de son esprit; ces séductions étaient grandes quand elle voulait, M. de Prie fut nommé à l'ambassade de Turin.

Là, madame de Prie vit le grand monde, et y prit ces grandes manières, qui ont fait d'elle une des femmes les plus dangereuses; mais, en même temps, les plus distinguées de l'époque dans laquelle nous venons d'entrer.

En 1719, madame de Prie était revenue à Paris, c'était alors une femme complète, une créature enivrante; elle avait une figure charmante, plus de grâce encore que de beauté, un esprit vif et délié, du génie, de l'ambition, de l'étourderie, avec cela, une grande présence d'esprit, et l'extérieur le plus décent du monde.

M. le duc la vit et en devint amoureux; madame de Prie comprit l'importance de la conquête et ne le fit pas languir. Leur liaison s'établit mystérieusement d'abord, ils eurent une petite maison rue Sainte-Appoline, un carrosse gris de bonne fortune, boudoir au dedans, fiacre au dehors. M. de Bourbon fut jaloux, comme il convient à un amoureux dans la lune de miel, et M. d'Alincourt, fils du maréchal de Villeroy, qui tenait la place avant le prince, fut renvoyé.

Les femmes du génie de madame de Prie ne font rien pour rien; la marquise avait à se plaindre, ou croyait avoir à se plaindre de Leblanc et du comte de Belle-Isle, petit-fils de Fouquet, elle sai-

sit, pour perdre Leblanc, l'occasion de la banqueroute de La Jonchère, trésorier de l'extraordinaire de la guerre, qui fut mis à la Bastille; et, comme de La Jonchère était une créature de Leblanc, elle accusa Leblanc d'avoir puisé dans sa caisse et d'avoir ainsi déterminé la banqueroute. M. le duc, poussé par madame de Prie, s'adressa au duc d'Orléans, demandant que l'on fît justice de cette concussion. Le duc d'Orléans renvoya à Dubois. Dubois n'avait aucun motif de soutenir Leblanc, qui n'était pas un homme à lui, il avait des engagements avec M. de Breteuil, qui avait si adroitement déchiré cette feuille des registres paroissiaux qui, en disparaissant, avait fait l'abbé célibataire : Leblanc et M. de Belle-Isle furent envoyés à la Bastille, où la chambre de l'Arsenal eut l'ordre d'instruire son procès, et le département de la guerre fut donné à Breteuil.

Cette affaire terminée à la satisfaction de madame de Prie et de M. le duc, le cardinal Dubois s'occupa de présider l'assemblée du clergé, qui ne s'était pas réunie depuis 1715.

Ce fut ce dernier honneur qui couronna cette vie étrange, la prédiction de Chirac, qui ne donnait pas au premier ministre six mois d'existence, était sur le point de s'accomplir.

Depuis quelques jours on se doutait que Dubois était souffrant. Il avait fait transporter la cour de Versailles à Meudon, sous prétexte de procurer au roi le plaisir d'un nouveau séjour; mais en réalité pour diminuer de moitié le chemin qu'il avait à faire, attaqué depuis longtemps d'un ulcère à la vessie, il ne pouvait même plus supporter le mouvement du carrosse, mais seulement celui de la chaise.

Le samedi 7 août, il se trouva si mal, que les médecins lui déclarèrent qu'il lui fallait faire une opération très grave et très douloureuse, mais tellement urgente, que si on ne la lui faisait, il était probable qu'il serait mort avant trois jours; ils l'invitaient, en conséquence, à se faire transporter à Versailles, pour que cette opération fût faite le plus vite possible.

A cette nouvelle, le ministre entra en fureur et envoya promener, très loin, les médecins et les chirurgiens; l'opération se fit néanmoins, mais, le lendemain à cinq heures, vingt-quatre heures, minute pour minute, après l'opération faite, Dubois mourut, tempêtant et jurant.

Il était temps que Dubois mourût : il avait fait son œuvre, pesait à tout le monde et surtout au régent. Le jour de l'opération,

l'air, extrêmement chaud, tourna à l'orage. En effet, au bout de quelques instants le tonnerre éclata.

— Allons, allons, dit le régent en se frottant les mains, voilà, je l'espère, un temps qui fera partir mon drôle.

Le soir même de la mort, il écrivit à Nocé, exilé du fait de Dubois :

— Morte la bête, mort le venin. Je t'attends ce soir au Palais-Royal.

Ce fut l'oraison funèbre du premier ministre.

Cependant, le duc d'Orléans ne devait pas survivre longtemps à celui dont il venait de prendre si légèrement congé. A lui aussi sa tâche était accomplie.

La mort de Dubois, qui devait lui être un enseignement, ne lui fut qu'une occasion de se livrer avec plus de facilité à des plaisirs qui lui étaient devenus indispensables. Cependant la mort lui envoyait, en quelque sorte, tous les avertissements qu'il était en son pouvoir de lui donner : Il avait la tête basse, le visage pourpre, l'air hébété. Chirac l'admonestait tous les jours, et tous les jours le duc d'Orléans lui répondait : — Mon cher Chirac, ne meurt pas d'apoplexie qui veut : Courte et bonne.

Tous les jours Chirac venait chez le prince pour le saigner, et tous les jours le prince remettait la saignée au lendemain.

Enfin, le jeudi matin 2 décembre, il l'en pressa si vivement, que le prince, pour se débarrasser de lui, prit heure au lundi suivant.

Ce même jour il avait travail chez le roi. En rentrant dans son cabinet, où son portefeuille était tout préparé, il trouva madame de Phalaris qui l'attendait à la porte. Cette vue parut lui faire plaisir. — Entrez donc, lui dit-il. J'ai la tête lourde, vous m'amuserez avec vos contes.

Tous deux entrèrent et s'assirent côte à côte près du feu et dans deux fauteuils.

Tout à coup, madame de Phalaris, qui avait commencé une histoire, sentit que le duc se renversait sur elle, avec la lourdeur d'un homme qui s'évanouit. Elle le releva. Le duc était sans connaissance, ou plutôt il était mort.

Mort douce, comme il l'avait toujours désirée : Mort pareille à sa vie, et qui le frappa dans les bras où il avait si souvent trouvé le plaisir et le sommeil.

Une gazette étrangère annonça que le duc d'Orléans était mort assisté de son confesseur ordinaire.

Le duc d'Orléans était âgé de quarante-neuf ans trois mois et vingt-neuf jours.

Jetons un coup d'œil en arrière, et disons un mot sur les évènements compris dans la période qui vient de s'écouler, et sur les hommes qui y ont joué un rôle.

La société avait déjà subi une grande transformation depuis la fin du règne de Louis XIV, et cette transformation avait commencé de se faire sentir au commencement du siècle.

Les évènements plus forts que les hommes, avaient brisé la puissance politique aux mains du vieux roi. Les hommes plus forts que la volonté royale, avaient échappé à la pression de cette volonté.

Charlemagne, à son lit de mort, pleura sur la future invasion des Barbares qui venaient détruire l'œuvre de toute sa vie. Louis XIV dut pleurer sur la transformation d'une société qui allait anéantir l'œuvre de tout son règne.

Le but politique de Louis XIV avait été le pouvoir unique, l'autorité royale ; il avait voulu dire et il avait dit : *l'Etat, c'est moi.*

Il eût pu dire la même chose de la société. Un instant : *la société ce fut lui.*

Mais de même que les rois se lassèrent de subir sa tutelle, de même la société se lassa de suivre son exemple.

Les rois échappèrent à son influence, par ses défaites.

La société échappa à sa tyrannie, par sa mort.

Pendant les dernières années de son règne, tout une génération grandissait, qui se séparant des mœurs du XVIIe siècle, allait inaugurer les mœurs du XVIIIe. Cette génération, Richelieu fut son héros, le duc d'Orléans, son apôtre, Louis XV, son roi ; Nocé, Canillac, Brancas, Fargy, Ravannes, ses modèles.

Le XVIIe siècle est la construction laborieuse de l'autorité politique et religieuse. Henri IV y use son esprit, Richelieu, son génie ; Louis XIV, sa volonté.

Le XVIIIe siècle, c'est la démolition de ce principe, c'est la chute du trône, c'est la profanation de l'autel.

Au XVIIe siècle, Corneille, Racine, Molière, Montesquieu, Bossuet, Fénélon, Fouquet, Louvois, Colbert.

Au XVIIIe siècle, Voltaire, Rousseau, Grimm, d'Alembert,

Beaumarchais, Crébillon fils, le marquis de Sade, Law, Maurepas et Calonne.

Et remarquez que ce fatal XVIIIe siècle n'est pas un accident au milieu de la série des âges; il est selon les desseins de Dieu, il est préparé par la révocation de l'Edit de Nantes, par l'ouverture des écoles de Genève, de Hollande, d'Angleterre, par Newton, comme par madame la marquise de Maintenon, par Leibnitz, comme par le Père Le Tellier.

Qu'est-ce que cet antagonisme du roi contre le duc d'Orléans; cette haine que l'oncle porte au neveu et que le neveu porte à l'oncle? C'est la lutte du génie du passé contre l'esprit de l'avenir. Pourquoi de toute cette postérité de Louis XIV ne reste-t-il que Louis XV? C'est qu'à cette société qui se corrompt, il faut un roi corrompu, afin que roi et société tombent dans le même abîme, et que tout se ravive et se renouvelle à la fois. Le peuple et Napoléon, la démocratie et l'égalité.

Aussi voyez comme Philippe d'Orléans prépare bien Louis XV; dites, Richelieu a-t-il mieux préparé Louis XIV? — Non. — Le duc d'Orléans est spirituel, athée, blasphémateur, débauché, il ne croit à aucun sentiment humain, il ne respecte aucun lien de famille; mais il a mission de conserver Louis XV, de le faire traverser sain et sauf toutes les maladies de l'enfance, toutes les phases d'une mauvaise santé; Dieu dans ses secrets immuables a besoin de Louis XV, c'est le dissolvant à l'aide duquel il va ôter l'âme à cette société qu'il veut détruire, aussi met-il au cœur du duc d'Orléans cette sublime probité de l'homme qui répond de l'enfant, et quand la santé de cet enfant s'est raffermie, quand aidé par le ministre que la Providence a fait pour lui, complaisant à la fois de son génie et de ses débauches, quand de l'enfant il a fait un jeune homme; et du jeune homme un roi, il meurt comme s'il n'eût attendu que ce moment pour mourir. Il meurt comme il a vécu, sans avoir le temps de se repentir de toutes ses fautes dont quelques-unes sont presque des crimes, tant il est sûr qu'une seule parole suffira pour désarmer le Seigneur et qu'il n'aura qu'à dire à Dieu :

— Tu m'as donné le Dauphin, je t'ai rendu Louis XV.

Et alors tout lui sera pardonné.

Aussi le duc d'Orléans, malgré tous ses vices, est-il un grand et noble cœur, et l'histoire oubliant les désordres du père, les orgies du prince, les faiblesses de l'homme, le représentera-t-elle

veillant la main étendue sur le berceau de celui qu'on l'accusait de vouloir empoisonner.

Et maintenant voyons ce que va devenir cet enfant que la voix du peuple a déjà proclamé le BIEN-AIMÉ.

FIN DE LA RÉGENCE.

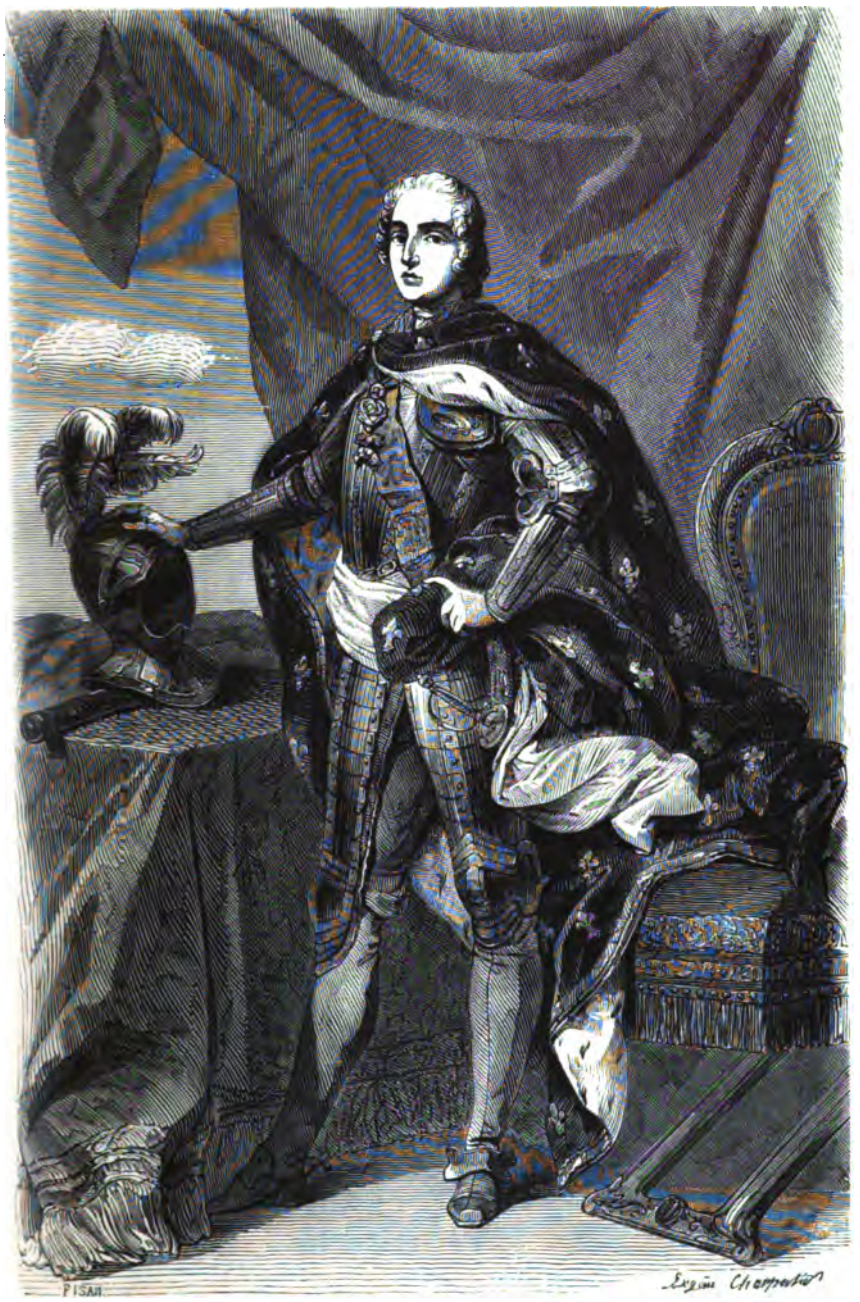

Louis XV

LOUIS XV

CHAPITRE I

Le samedi 15 février 1710, Louis XIV avait été réveillé à sept heures du matin, c'est-à-dire une heure plus tôt que d'habitude, parce que madame la duchesse de Bourgogne éprouvait les douleurs de l'enfantement.

Le roi s'habilla diligemment et se rendit auprès d'elle. Cette fois encore, Louis XIV n'attendit pas, ou du moins attendit peu. A huit heures trois minutes, trois secondes, la duchesse de Bourgogne mit au monde un prince qui reçut le nom de duc d'Anjou.

Le cardinal de Janson ondoya le nouveau-né. Il fut emporté sur les genoux de madame de Ventadour, dans une chaise à porteurs. M. de Boufflers et huit gardes du corps escortaient la chaise. A midi, M. de La Vrillière lui apporta le cordon bleu, et dans la même journée toute la cour le vint voir.

Cet enfant, qui venait de voir le jour, avait déjà un frère ainé qui portait le titre de dauphin, comme nous l'avons dit, lui, reçut le titre de duc d'Anjou.

Le 6 mars 1711, les deux enfants tombèrent malades de la rougeole. Louis XIV en fut instruit aussitôt. Les deux petits princes n'étaient qu'ondoyés; le roi ordonna qu'ils fussent baptisés sur-le-champ. Madame de Ventadour eut permission de prendre pour parrains et marraines les premières personnes qui lui tomberaient sous la main. Tous deux devaient recevoir le nom de Louis. Madame de Ventadour tint le petit dauphin sur les fonds de baptême avec le comte de La Motte. Le duc d'Anjou eut pour parrain M. le marquis de Prie, et pour marraine madame de La Ferté.

Le 8 mars, l'aîné des deux enfants mourut, alors le duc d'Anjou succéda à son frère, et prit à son tour le titre de dauphin.

Nous avons vu Louis XV emmené à Vincennes, à la mort du roi Louis XIV; nous l'avons vu revenir à Paris pour tenir le lit de justice qui annulait le testament de son aïeul, et faisait M. le duc d'Orléans régent. Nous avons dit les principes que lui donnait M. de Villeroy, son gouverneur, son amitié pour son précepteur, M. de Fleury; son antipathie pour Dubois; nous avons raconté les craintes de la France, et l'anxiété de M. le duc d'Orléans, quand une nouvelle maladie le mit aux portes du tombeau. Enfin nous avons raconté comment la fermeté d'Helvétius lui sauva la vie.

Nous avons ensuite assisté à la déclaration de sa majorité, puis à son sacre, puis à la mort de M. le duc d'Orléans, frappé d'apoplexie dans les bras de madame de Phalaris, le 2 décembre 1723; La Vrillière, fils de Châteauneuf, secrétaire d'état sous Louis XIV, le même qui avait tant scandalisé mademoiselle de Mailly, sa femme, quand elle avait su qu'elle n'épousait qu'un petit bourgeois: La Vrillière, qui était devenu secrétaire du conseil de régence, quand la régence avait un conseil; La Vrillière fut le premier averti de la mort de M. le duc d'Orléans.

Il courut d'abord chez le roi, puis chez M. de Fréjus, puis enfin chez M. le duc de Bourbon, et, dans la pensée que ce prince pourrait bien hériter des titres de premier ministre, il se hâta d'en dresser à tout hasard la patente sur le modèle de celle de M. le duc d'Orléans.

L'évêque de Fréjus aurait pu dès lors s'emparer du ministère; ses amis le lui conseillaient, et peut-être y songea-t-il un instant.

Mais c'était un homme de patience et d'ambition que M. de Fréjus, assemblage rare, et qui rend si difficile à renverser les hommes politiques qui le possèdent. D'ailleurs, il savait se contenter de la réalité du pouvoir, en laissant aux autres les apparences; chose rare encore. Il ne crut pas devoir manifester sitôt le désir qu'il réalisa plus tard, et se déclara le premier pour le duc de Bourbon, dont il connaissait la profonde incapacité.

La mort du prince connue, tous les courtisans se rendirent chez le roi, M. le duc les précédait.

Louis XV était fort triste : à ses yeux rouges et humides, on voyait qu'il avait versé des larmes.

A peine la porte fut-elle refermée sur M. le duc et sur les courtisans, que l'évêque de Fréjus dit tout haut au roi que, dans la grande perte qu'il faisait de M. le duc d'Orléans, dont l'éloge se trouva fait en deux mots, Sa Majesté ne pouvait mieux faire que de prier M. le duc, là présent, de se charger du poids de toutes les affaires, et d'accepter la place de premier ministre que venait de laisser vacante M. le duc d'Orléans.

Le roi regarda M. le duc de Fréjus, comme pour lire dans ses yeux ; puis s'apercevant que ses yeux étaient d'accord avec ses paroles, il consentit d'un signe de tête à la proposition.

Tout aussitôt, M. le duc fit son remerciment. Quant à La Vrillière, transporté d'aise de la prompte réussite de cette grande affaire, il tira de sa poche le serment de premier ministre, copié sur celui de M. le duc d'Orléans, et proposa tout haut à M. de Fréjus de le lui faire prêter sur-le-champ.

M. de Fréjus se retourna, dit au roi que c'était une chose convenable, et de suite, M. le duc prêta le serment. Presque aussitôt le serment prêté, M. le duc sortit du cabinet. La foule le suivit, de sorte qu'une heure après la mort de M. le duc d'Orléans et avant que son fils, qui était à Paris, ne fût même averti de cette mort, tout était consommé.

Consacrons quelques lignes au prince à qui La Vrillière et Fleury venaient de donner d'une façon si leste l'héritage de M. le duc d'Orléans.

Il était fils de Louis de Bourbon Condé, au père duquel Louis XIV avait donné, en 1660, le duché de Bourbon, en échange du duché d'Albret. Sa mère était cette spirituelle mademoiselle de Nantes,

fille de Louis XIV et de madame de Montespan. Elle aussi avait hérité de l'esprit des Mortemart.

M. le duc avait donc, à l'époque où nous sommes arrivés, trente-et-un ans sonnés. Il était grand et maigre comme un éclat de bois, il avait le corps voûté comme un bossu, les jambes longues et grêles comme une cigogne, les joues creuses, de grosses lèvres et le menton si singulièrement pointu qu'on eût cru, disait la duchesse sa mère, que la nature lui avait fait ce menton pour qu'on le prit par là.

Voilà pour le physique de M. le duc ; quant à son moral, c'était un homme poli, sachant bien vivre, ayant de la grandeur, peu d'esprit, peu d'instruction, mais beaucoup de politique et d'avarice. Il avait gagné de compte à demi avec sa mère plus de 250 millions.

Un jour qu'il montrait une liasse d'actions du Mississipi à Brancas dont il croyait exciter ainsi la cupidité.

— Monseigneur, dit Brancas, une des actions de votre aïeul vaut mieux que toutes celle-ci.

L'aïeul, c'était le grand Condé.

CHAPITRE II

ENDANT que tout le monde s'amusait à qui mieux mieux à la cour de France, on s'ennuyait fort à la cour d'Espagne.

Philippe V, ce roi à qui il ne fallait, au dire d'Albéroni, qu'un prie-Dieu et une femme, avait fini par se lasser de celui des deux objets que nous venons de citer, qui le rattachait au monde; sombre, taciturne, faisant pour toute distraction quelques visites aux tombeaux de l'Escurial; il ambitionnait, lui qui avait coûté à la France vingt-cinq ans de guerre pour le maintenir sur le trône, le calme, le repos et la prière du cloître; enfin, le 15 janvier 1724, cédant à cette attraction vers la vie religieuse qui le tourmentait depuis longtemps, il résigna sa couronne à don Louis, prince des Asturies, et se retira dans son palais de Saint-Ildefonse, sombre monument qui n'avait rien à envier au cloître le plus sévère.

Pendant que Philippe V se retirait momentanément du monde, le pape Innocent XIII, en sortait pour toujours, après trois années de pontificat.

Le 28 mai, Vincent Marie Orsini était élu pape et s'imposait le nom de Benoît XIII.

Dix jours auparavant, la fameuse Catherine, cette orpheline qu'un pasteur luthérien avait élevée par charité, cette prisonnière que Tcheremetof avait faite en prenant Mariembourg, cette femme d'un soldat suédois, disparu sans qu'on ait jamais su ce qu'il était devenu, cette esclave du favori Menzikoff, cette maîtresse de Pierre Ier que nous avons vu visiter Paris vers les derniers temps de la régence, avait été couronnée impératrice de toutes les Russies.

Tels étaient les principaux événements de l'Europe, lorsque le roi Louis XV qui était d'une faible santé, tomba encore une fois malade.

Comme la première fois le mal se présenta avec des symptômes

dangereux, fit des progrès rapides, mais céda à deux saignées. Pendant trois jours on avait craint pour son existence.

Mais l'homme qui avait éprouvé les plus vives angoisses pendant cette maladie, était M. le duc, non pas qu'il eût à craindre comme le régent d'être accusé d'empoisonnement, et par conséquent de voir son honneur périr avec le roi, mais avec le roi périssait sa puissance, et M. le duc tenait fort à être premier ministre. Aussi, une nuit. — M. le duc couchait au-dessous de la chambre du roi, — une nuit que M. le duc crut entendre chez Sa Majesté plus de bruit et de mouvement qu'à l'ordinaire, il se leva précipitamment en robe de chambre, et monta à l'appartement du roi.

A cette apparition, l'étonnement de Maréchal, premier chirurgien, qui couchait dans l'antichambre, fut grand, il se leva et courut au-devant du prince, lui demandant ce qui l'effarait ainsi; mais il n'en put tirer que des paroles entrecoupées et pareilles à celles qui sortiraient de la bouche d'un fou. *J'ai entendu du bruit, le roi est malade! Que deviendrais-je!* s'écriait le duc tout hors de lui. Enfin, Maréchal parvint à le rassurer; mais l'impression était si profonde, que tout en reconduisant M. le duc, Maréchal entendit le prince qui se disait à lui-même : *je n'y serai pas repris, et s'il en revient, je le marierai.*

En effet, on se rappelle que la future femme de Louis XV avait huit ans, ce qui remettait le mariage du roi à six ans au moins. Dans sept ou huit ans seulement, le roi pourrait donc avoir un enfant. Or, en cas de mort du roi, il fallait un dauphin pour que la couronne n'allât point au duc d'Orléans, et que M. le duc restât au pouvoir. Dès-lors, le renvoi de l'Infante fut résolu dans l'esprit de M. le duc, et le 5 avril 1725, cette grande résolution fut exécutée.

Mais ce n'était pas le tout d'avoir fait le roi libre en renvoyant l'Infante, il fallait remplacer l'infante par une jeune fille. M. le duc jeta donc les yeux sur la France et sur l'Europe, pour chercher une princesse qui pût devenir au plus vite la femme du roi.

Ses yeux se portèrent d'abord sur mademoiselle de Vermandois, sa sœur. Ainsi il devenait beau-frère du roi, et, en cas de régence, son ambition trouvait dans la veuve du roi un nouvel appui. M. le duc consulta madame de Prie, sans l'avis de laquelle il ne faisait rien d'important, et madame de Prie fut pour mademoiselle de Vermandois.

Madame de Prie, en se déclarant pour mademoiselle de Ver-

mandois, espérait qu'une reine de sa façon n'aurait rien à lui refuser.

Mais à la première entrevue que la marquise eut avec la princesse, elle vit qu'il ne fallait pas compter acquérir sur la sœur la dixième partie de l'influence qu'elle avait sur le frère. Aussi la quitta-t-elle en se jurant, à elle-même, que mademoiselle de Vermandois ne serait pas reine de France.

La chose n'était pas difficile pour madame de Prie. Elle fit remarquer à M. le duc une chose qu'elle n'avait pas, dit-elle, remarquée elle-même d'abord; c'est qu'en mariant sa sœur au roi, il se mettait complètement sous la dépendance de sa sœur et de sa mère. Le caractère absolu des deux femmes était au reste bien connu du prince, elle n'eut donc pas de peine, quelqu'honneur qui dût lui en revenir, à faire renoncer M. le duc à cette illustre alliance.

Un instant les yeux du premier ministre se tournèrent vers la Russie. Au premier bruit du renvoi de l'Infante, le prince Kourakin avait écrit cette nouvelle à la czarine qui venait de succéder à son mari, mort comme meurent les czars. Le 8 février 1725, la czarine offrit sa fille Elisabeth pour remplacer l'infante; mais M. le duc voulut faire une obligation de sa nomination au trône de Pologne à la mort du roi Auguste, et la négociation échoua.

Ce fut alors que madame de Prie jeta les yeux sur Marie Leczinska fille de Stanislas Leczinski, roi de Pologne détrôné et retiré à Wissembourg en Alsace.

Il était difficile de rencontrer un roi dans une position plus humble que celle où se trouvait Stanislas. Échappé avec sa femme et sa fille aux poursuites du roi Auguste, il avait été proscrit, un décret de la diète de Pologne avait mis sa tête à prix, il s'était réfugié en Suède, en Turquie puis aux Deux-Ponts. Enfin, Charles XII, son dernier appui étant mort, toujours menacé, sans argent, sans sécurité, sans espérance, il avait exposé sa malheureuse position au duc d'Orléans régent, qui, touché de compassion, lui avait permis de se retirer dans un village près de Landawr. Enfin, ayant appris que même sous la protection de la France, il n'était point en sûreté, et qu'on menaçait de le faire enlever, il se retira à Wissembourg dans une vieille commanderie, dont la moitié des murailles était ruinée.

Stanislas commençait à goûter quelque repos dans cette retraite,

quand M. Sum vint porter plainte au nom du roi Auguste de l'hospitalité accordée par la France au souverain détrôné.

— Monsieur, dit le régent, mandez à votre maître que la France a toujours été l'asile des rois malheureux.

Ce fut là qu'un matin, par une lettre particulière de M. le duc, il apprit le bonheur inoui qui lui arrivait, il se pécipita aussitôt dans la chambre de sa femme et de sa fille en disant : — Mettons-nous à genoux et remercions Dieu. — Oh ! mon père, s'écria la princesse Marie, Dieu vous rend-il donc votre trône de Pologne. — Non, ma fille, il fait mieux que cela, dit le roi, il vous fait reine de France.

On était pressé des deux parts de conclure le mariage.

Quinze jours après, Marie Leczinska arrivait à Fontainebleau, et le 4 septembre le cardinal de Rohan, en lui donnant la bénédiction nuptiale, la faisait reine de France.

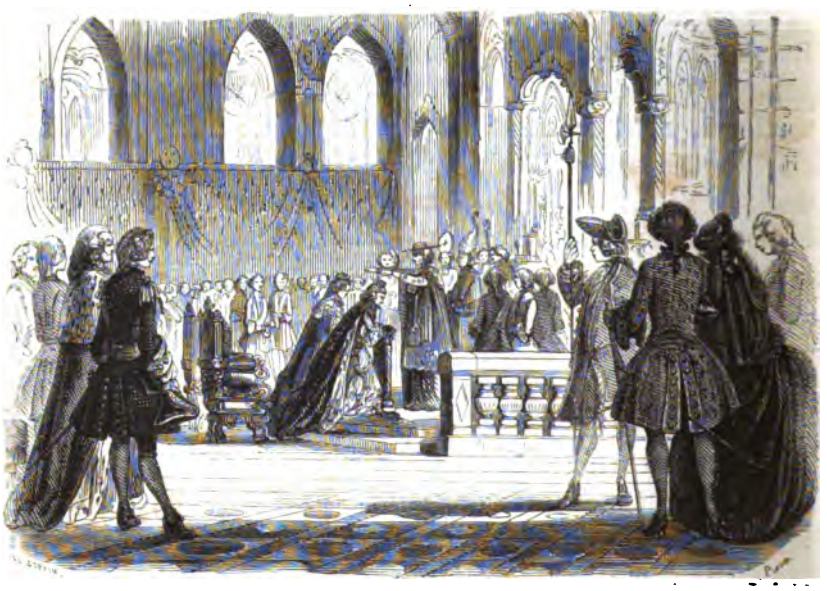

M. le duc de Richelieu ne put assister au mariage, depuis le 8 juillet il était nommé ambassadeur à Vienne.

Nous avons parlé en son temps du procès de Leblanc, du chevalier et du comte de Belle-Isle, l'instruction ne trouva rien contre eux, et pleinement justifiés de toute accusation, ils sortirent des châteaux de la Bastille et de Vincennes où ils avaient été enfermés.

Ce fut le premier coup porté au pouvoir de M. le duc et à l'influence que la marquise de Prie avait sur lui.

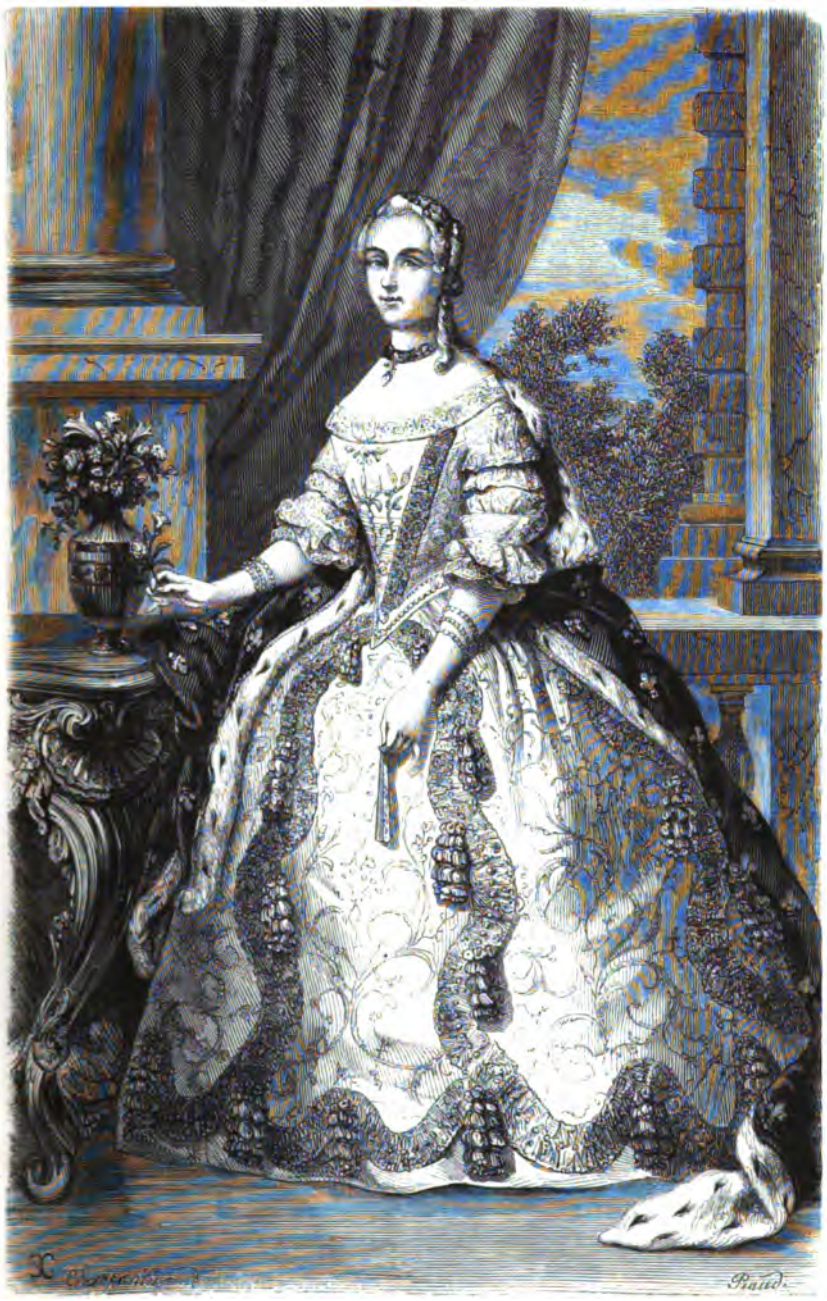

La reine Marie Lecksinska.

Bientôt une accusation grave commença de planer sur eux.

L'année 1725 avait été mauvaise, à peine si pendant les plus beaux jours du printemps et de l'été, le soleil avait paru ; en échange les terres étaient détrempées par des pluies incessantes, il en résultait que les moissons noyées n'avaient pu mûrir. L'état des récoltes menacé ainsi, fit donc craindre une famine, cette crainte amena une hausse dans les blés et dans les farines, et chose inouie jusqu'alors, le pain monta à neuf sous la livre. Alors on accusa ouvertement madame de Prie et son conseil d'avoir monopolisé les grains.

Heureusement on s'était trompé sur le résultat des récoltes, le beau temps revint, le soleil reparut et sécha les plaines, la récolte fut abondante, et même, comme le blé trop imprégné d'eau, n'était pas de garde, les froments tombèrent bientôt au plus bas prix. Avec la famine l'orage s'était amassé, avec les bons jours l'orage disparut, M. le duc échappa donc à ce premier danger qui avait menacé sa fortune.

Pour faire un meilleur exemple à la France, M. le duc devait tomber par lui même, et cette chute devait être amenée par l'insatiable avidité de madame de Prie.

Celle-ci ne s'était pas trompée en faisant donner la couronne à cette pauvre Marie Leczinska, elle avait trouvé dans la jeune reine un cœur droit et reconnaissant, si reconnaissant, que passant pardessus l'étiquette, la reine recevait familièrement la marquise, quoiqu'elle fût fille de M. de Pléneuf et maîtresse de M. le duc.

Il est vrai que pour diminuer l'inconvenance ou pour rendre l'inconvenance plus grande, on lui avait donné une charge à la cour.

Comptant sur cette protection, madame de Prie crut pouvoir risquer une petit coup d'état.

Sa haine pour M. de Fréjus datait du commencement de l'administration de M. le duc. En attendant les contributions que sous les différents prétextes que son active imagination devait lui fournir, madame de Prie comptait tirer de la France, elle s'était d'abord emparée de la pension de quarante mille livres sterling que l'Angleterre faisait à Dubois pour qu'il lui fût favorable ; comme cette subvention était réclamée au nom de M. le duc, comme au bout du compte M. de Fréjus était plus avide de pouvoir que d'argent, l'évêque les laissa faire ; mais il n'en fût pas ainsi quand madame de Prie voulut mettre la main sur la feuille des bénéfices.

L'évêque prit M. le duc à part, et très religieusement, très respectueusement, mais aussi avec beaucoup de fermeté, il lui fit entendre qu'en se soumettant à ses lumières à l'endroit des affaires temporelles, sa conscience ne lui permettait pas d'abandonner les spirituelles, il ajouta même que cette réserve qu'il faisait était un soulagement pour le prince, déjà écrasé de tant d'affaires qu'il pliait sous le poids ; or, les affaires de l'église étant très nombreuses et très compliquées, ce n'était pas trop d'une personne qui s'en occupât uniquement. M. le duc savait bien l'importance de l'abandon qu'on lui demandait; mais il n'osa mécontenter M. de Fréjus, il laissa en conséquence le précepteur du roi s'emparer complètement de cette branche d'administration. A partir de ce moment les ministres jugèrent la position, M. de Fleury était le collègue invisible, mais réel de M. le duc de Bourbon. Aussi avant d'aller chez le roi, ne manquaient-ils point de lui porter secrètement leurs portefeuilles, et lui, aussi secrètement que le portefeuille lui était apporté, il en prenait connaissance, et les guidait dans la marche qu'ils devaient suivre et qu'il se chargeait de faire approuver par le roi. M. de Fleury était donc en réalité, comme on le voit, plus que le premier ministre, puisque croyant tout diriger, M. le duc ne faisait qu'obéir.

Madame de Prie avait été furieuse de voir la feuille des bénéfices échapper à ses mains, cependant elle avait compris d'abord que seule et isolée comme elle était, il lui fallait prendre patience et joindre au pouvoir de M. le duc un autre pouvoir, aussi puissant, s'il était possible. C'est dans cette intention qu'elle avait manœuvré en faisant Marie Leczinska reine de France.

Il y avait bien des ténèbres dans le cœur de cette femme de vingt-quatre à vingt-cinq ans.

Arrivée au but qu'elle voulait atteindre, forte à la fois de l'amitié de la reine pour elle et de l'indifférence du roi pour les affaires, elle pensa que si elle pouvait éloigner M. de Fréjus du travail, tout pouvoir lui était acquis. En effet, à l'exemple du régent, M. le duc allait tous les jours travailler avec le roi, ou plutôt travailler en sa présence, Or, l'évêque de Fréjus ne manquait jamais d'assister à ce travail, ce qui gênait, non pas M. le duc, seul il se fût à peu près accommodé de tout, mais ce qui gênait madame de Prie. En conséquence, madame de Prie avisa un moyen de se débarrasser de ce témoin incommode; c'était de persuader au roi de faire faire le travail chez sa femme, comme Louis XIV le faisait

faire chez madame de Maintenon; le précepteur n'ayant point de leçons à donner au mari, mais seulement au jeune prince, ne le suivrait probablement pas chez la reine, et là, elle, madame de Prie remplacerait M. de Fréjus.

Le projet une fois arrêté, l'exécution ne se fit point attendre; à la première occasion que M. le duc eut de voir le roi, il l'engagea de venir travailler chez la reine, le roi accepta, et M. de Bourbon prévint Sa Majesté qu'il se rendrait directement au nouvel endroit assigné pour le travail.

M. de Fréjus, qui ignorait toute cette petite machination, se rendit à l'heure ordinaire au cabinet du roi, le roi s'y trouvait encore, mais au bout de dix minutes il sortit et passa chez la reine; l'évêque, sans s'inquiéter d'avance de cette sortie, attendit quelque temps, puis ne voyant pas arriver M. le duc à l'heure accoutumée, il se douta de ce qui se passait, s'informa et apprit que le roi travaillait chez sa femme avec M. le duc. Aussitôt il rentra chez lui, écrivit à son élève une lettre pleine de douleur, et cependant tendre et affectueuse, dans laquelle il lui annonçait qu'il se retirait de la cour et allait finir ses jours dans la retraite. Niert, premier valet de chambre, fut chargé de remettre cette lettre au roi.

Dix minutes après M. de Fréjus partait pour Issy, se rendant à la maison des Sulpiciens dans laquelle il allait quelquefois se délasser.

Le roi en sortant du travail, rentra chez lui assez inquiet de la façon dont la chose allait se passer avec M. de Fréjus. Mais au lieu de l'évêque, il trouva sa lettre.

La retraite avait déjà réussi une première fois à M. de Fréjus, et le succès lui avait indiqué que le moyen était bon. Louis XV ne fut pas moins affligé cette fois que la première, il pleura, et pour dérober ses larmes et son chagrin à tous les yeux, s'enfuit dans sa garde-robe. Mais Niert, qui avait sans doute ses instructions, courut instruire de ce qui se passait M. le duc de Mortemart, premier gentilhomme. Dix minutes après M. de Mortemart était près du roi.

Le roi était encore dans sa garde-robe et continuait de pleurer.

— En vérité, Sire, dit Mortemart, j'en demande pardon à Votre Majesté, mais je ne comprends pas qu'un roi pleure; une intrigue éloigne M. de Fréjus de vous, dites tout simplement je veux revoir M. de Fréjus et envoyez-le chercher. — Mais par qui, qui osera se charger de cet ordre, se brouiller avec M. le duc? — Qui l'osera? moi, Sire, faites une ligne et vous verrez. — Eh bien! va,

Mortemart, dit le roi, tout ce que tu feras sera bien, pourvu que M. de Fréjus revienne. Mortemart ne se le fit pas répéter deux fois. Fort des pleins pouvoirs du prince il alla droit à M. le duc, et lui signifia la volonté du roi, non comme un désir, mais comme un ordre. M. le duc essaya d'abord de résister, mais Mortemart sentit que s'il ne faisait pas plier cette résistance, il était perdu : il exigea donc au nom du roi que l'exprès qui devait aller chercher M. de Fréjus à Issy, partit devant lui, et il ne sortit de chez M. le duc que lorsqu'il eut vu le courrier s'éloigner au galop.

Dès que Mortemart l'eut quitté, M. le duc appela madame de Prie. La situation était pressante. On émit l'avis d'enlever l'évêque sur le chemin d'Issy à Versailles, et de l'emmener dans quelque province éloignée, où une lettre de cachet le tiendrait en exil. Quand le roi le demanderait, on lui répondrait que l'évêque avait refusé de revenir. Alors on emploierait toutes les séductions de la reine, on ferait de grandes chasses, on inventerait, s'il était possible, des plaisirs nouveaux pour distraire le roi. Le jeune homme oublierait son vieux précepteur, l'absent aurait tort.

Le projet était audacieux, mais à cause même de son audace, il pouvait réussir. Mais l'exprès faisait plus grande diligence qu'on ne s'y était attendu, l'évêque de son côté, au lieu de se faire prier, partit tout de suite, de sorte que M. de Fréjus était déjà chez le roi que l'on discutait encore sur le meilleur moyen de l'empêcher de revenir.

Pendant sa retraite d'une demi journée à Issy, Horace Walpole, qui depuis le 25 mai 1724 résidait à Paris comme ambassadeur de la Grande-Bretagne, était le seul que M. de Fréjus eût vu venir ; à peine avait-il su le départ de l'évêque qu'il était parti, et arrivant presqu'aussitôt que lui, lui avait fait ses protestations d'amitié.

M. de Fréjus n'oublia jamais cette visite.

De retour à Versailles, on le comprend, la lutte était entre M. le duc et M. de Fréjus, aussi M. le duc eut-il beau marquer au prélat toutes sortes d'égards et madame de Prie se modeler sur M. le duc, le renvoi du premier ministre fut résolu.

Cependant, M. le duc et madame de Prie tout en se sentant menacés, ne croyaient pas leur chute si proche, M. de Fréjus continuait de rendre à M. le duc tous les honneurs dus à son rang. Quant à madame de Prie il ne la voyait pas plus ni moins qu'auparavant, ne paraissant aucunement s'occuper d'elle, ni avoir gardé de ce qui s'était passé le moindre ressentiment.

Le 11 juin le roi devait partir pour Rambouillet et M. le duc était nommé pour le suivre, le roi partit le premier, en recommandant au prince de ne pas se faire attendre.

On le voit, Louis XV ne jouait pas mal non plus *son petit rôle.*

M. le duc s'apprêtait à partir, lorsqu'un capitaine des gardes entra chez lui, et au nom du roi lui signifia de se retirer à Chantilly et d'y demeurer jusqu'à ce qu'il plût au roi de lui donner des ordres contraires.

Quant à madame de Prie, une lettre de cachet l'exilait à sa terre de Courbe-Épine.

La pauvre disgraciée crut d'abord à un malheur d'un instant.

Aussi elle partit souriante et promettant à ses amis un prochain retour, car effectivement elle ne croyait pas à la longueur de cet exil.

Mais son espoir ne tint pas contre la nouvelle qu'elle apprit à peine arrivée dans ses terres, que sa place de dame du palais lui était ôtée et donnée à madame d'Halaincourt; alors elle vit clairement qu'elle était chassée de Versailles à n'y jamais reparaître, et toute cette philosophie qu'elle avait affectée disparut avec l'espoir.

Le chagrin la prit si tenace, si obstiné, si violent, qu'elle commença de maigrir à vue d'œil, sans que les médecins pussent attribuer à son mal d'autre cause que les nerfs et les vapeurs. Alors elle vit bien que tout était fini pour elle ; puisqu'après la faveur, la beauté la quittait, elle résolut en conséquence de s'empoisonner, et fixa d'avance le jour et l'heure, bien décidée à ne rien changer à cette résolution.

Alors elle annonça sa mort comme une prophétie, disant que tel jour à telle heure elle aurait cessé de vivre, et en effet elle mourut à l'heure et au jour dits.

CHAPITRE III

Le cardinal Mazarin avait, en mourant, donné à Louis XIV le conseil de ne jamais avoir de premier ministre; M. de Fleury, sans doute, était de l'avis de Mazarin, car quoiqu'il fût, après la petite révolution que nous venons de raconter, on ne peut plus facile de se faire nommer à la place de M. le duc, il se contenta de l'entrée au conseil et du titre de ministre d'État.

Avec l'entrée ostensible de M. de Fleury au pouvoir, commença, pour la France et même pour l'Europe, une période de paix qui ressemble moins au calme qu'à l'atonie; alors les historiens commencent à enregistrer une série de faits sans importance, qui semblent interrompre la vie de la nation.

C'est un tremblement de terre à Palerme, un incendie dans la forêt de Fontainebleau, une aurore boréale à Paris, une peste à Constantinople. Puis des morts.

La duchesse d'Orléans, princesse de Baden-Baden, meurt en couche à l'âge de 21 ans. Sophie-Dorothée, fille unique de Georges-Guillaume, duc de Brunswick-Zelt, reine de la Grande-Bretagne, meurt au château d'Ahen. Le duc de Parme, François Fernèse, meurt sans enfants à l'âge de 49 ans, son frère lui succéda. Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, dont nous nous sommes plus d'une fois occupé, meurt à l'âge de 31 ans. Enfin, M. de Vendôme, grand prieur de France, meurt à l'âge de 71 ans.

Disons quelques mots de ce dernier, en qui s'éteignait la race de César de Vendôme, fils naturel d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort.

Le grand prieur était frère de ce fameux duc de Vendôme qui montrait si facilement son visage à ses ennemis et son derrière à ses amis. Il avait fait ses premières armes contre les Turcs à Candie, sous son oncle; ce héros de la régence d'Anne d'Autriche, ce roi des halles de la fronde, qui se sauva de Vincennes pour faire son inutile expédition de Gigelli, et s'en aller mourir d'une façon si mystérieuse à Candie.

Le grand prieur n'avait que 17 ans lorsqu'il était revenu de

cette croisade, puis il s'était distingué dans la conquête de Hollande, avait été blessé à la bataille de Marseille, et fait lieutenant général en 1695; il avait servi avec son frère, quelquefois sous lui, mais jusqu'à 1705 seulement, aussi brave que lui, moins paresseux que lui, et plus libertin peut-être.

En effet, une femme l'empêcha d'assister à la bataille de Cassano, faute qui lui valut la disgrâce du roi; alors il se retira à Rome, il passa quelques années à voyager. Le roi furieux de son insouciance, le menaça de lui retirer ses bénéfices, aussitôt le grand prieur les renvoya de lui-même, ne gardant qu'une pension; fait prisonnier par les impériaux comme il traversait les Grisons, il ne rentra en France qu'en 1712, c'est-à-dire la même année où son frère mourait d'indigestion à Vignaros en Espagne.

Le grand prieur, à cette mort, se trouva le dernier de la maison de Vendôme que son frère, l'illustre duc, ne s'était jamais occupé de perpétuer : quant à lui, il avait dès sa jeunesse, fait des vœux dans l'ordre de Malte, et par conséquent ne pouvait avoir d'enfants. En 1715, il fut nommé généralissime des forces de son ordre, avec mission d'aller défendre Malte, menacée d'un siège par les Turcs; mais le grand prieur fit un voyage inutile, Malte ne fut point assiégée, et il revint achever tranquillement cette admirable existence qu'il avait menée dans sa délicieuse retraite du Temple.

Là, il vivait au milieu des gens de lettres dont il avait fait sa société habituelle, Chaulieu et Lafare étaient les convives de tous les jours, Voltaire l'appelait altesse Chansonnière, et c'est dans une de ces soirées que lui échappa ce joli mot :

— Sommes-nous tous princes, ou tous poètes.

Le grand prieur mourut au milieu de *ses templiers*, comme il appelait ses amis, le 24 janvier 1727.

Puisque nous avons prononcé le nom de Voltaire, disons à quel propos il avait quitté la France et voyageait en Angleterre.

Nous avons dit sa familiarité avec le grand prieur de Vendôme, c'était la même chez M. de Conti, c'était la même chez M. le duc de Sully, c'était la même partout. C'est en dînant chez ce dernier que Voltaire avait eu avec M. de Rohan-Chabot cette querelle qui le força de quitter le France. M. de Rohan émettait une opinion que Voltaire combattait avec sa liberté ordinaire; étonné d'être contredit ainsi par quelqu'un qu'il ne connaissait point et qui ne lui semblait pas être de son monde, M. de Rohan demanda, d'un ton insolent, quel était ce jeune homme qui parlait si haut.

— Un jeune homme, répondit le poète, qui est le premier de son nom, tandis que vous êtes le dernier du vôtre. L'affaire en resta là pour le moment. Mais huit jours après, comme Voltaire dînait encore chez le duc, on vint lui dire que quelqu'un le demandait à la porte pour une affaire d'importance, Voltaire descendit.

A la porte, en effet, il trouva une voiture dont la portière était ouverte et le marchepied abaissé, il s'apprêtait à monter dans la voiture, quand un homme qui se trouvait dans le carrosse le saisit au collet et le maintint, impuissant à se défendre, tandis qu'un autre homme le frappait avec un bâton.

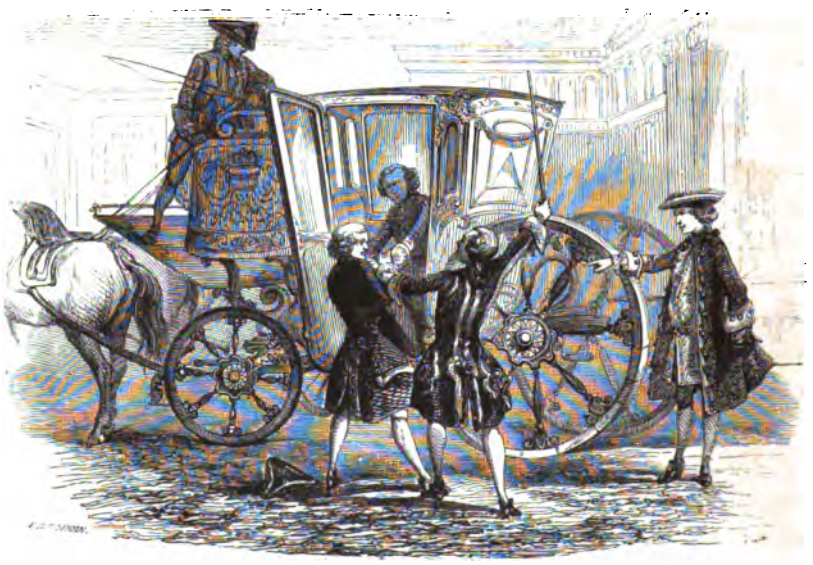

Pendant ce temps, M. de Rohan Chabot était à quatre pas criant à ses gens : — N'oubliez pas que c'est Voltaire, ne frappez pas sur la tête, il peut encore en sortir quelque chose de bon.

Cette insulte dura jusqu'à ce que M. de Rohan dit : — c'est assez.

Voltaire, furieux, remonta chez M. de Sully, le priant de l'aider à se venger d'un outrage qui retombait sur lui-même, puisque Voltaire était son hôte quand on l'avait fait descendre. M. de Sully s'y refusa. Voltaire s'en vengea en effaçant de la Henriade le nom de son aïeul.

En apprenant cette aventure, qui se passait en 1725, M. de Conti, dit :

— Voilà des coups de bâton bien reçus; mais mal donnés.

Cependant Voltaire avait résolu de se venger, il s'enferma pen-

dant trois mois, et pendant trois mois apprit tout ensemble l'escrime et l'anglais; l'escrime pour se battre avec M. de Rohan, l'anglais pour vivre en Angleterre quand il se serait battu.

Au bout de trois mois, il envoya appeler le chevalier de Rohan Chabot dans des termes qui ne permettaient pas à celui-ci de refuser. Le combat fut accepté, et les témoins prirent jour pour la rencontre; mais dans l'intervalle la famille de Rohan fit des démarches près de M. le duc; elle demandait l'incarcération de Voltaire, M. le duc avait refusé d'abord, mais les solliciteurs revinrent à la charge en apportant au prince un quatrain de l'écriture de Voltaire, dans lequel celui-ci attaquait M. le duc et faisait une déclaration à madame de Prie. Voltaire, arrêté, fut pour la seconde fois conduit à la Bastille où il resta six mois. Le jour de sa mise en liberté, il reçut l'ordre de quitter la France.

Voltaire était donc en Angleterre à cette époque, de sorte que le théâtre semblait aussi endormi que la politique, aussi vide que les évènements de cette époque.

La reine était grosse, et la France dans l'anxiété attendait sa délivrance.

Cette fois les vœux de la France furent trompés, la reine accoucha de deux princesses.

Une pareille fécondité donnait de l'espoir pour l'avenir, néanmoins Louis XV résolut de mettre Dieu dans ses intérêts. Le 8 décembre 1728, tous deux communièrent publiquement à cette intention, et neuf mois après la reine mit au monde le premier dauphin. Alors ce fut un délire non-seulement pour toute la France, mais encore pour toute l'Europe, dont cet accouchement assurait la paix : on rendit à Dieu qui avait d'une façon si incontestable montré son intervention dans les choses humaines, on rendit à Dieu des actions de grâces publiques, le roi assita au *Te Deum* qui fut chanté à Notre-Dame, et soupa ensuite à l'hôtel-de-ville avec les princes de son sang et les principaux de la cour, on frappa une médaille sur laquelle étaient représentés le roi et la reine, et au revers la terre assise sur un globe tenant le dauphin entre ses bras avec cette légende : VOTA ORBIS, les vœux de l'univers.

Vers le commencement de la première grossesse de la reine, Catherine, impératrice de Russie, mourait à Saint-Pétersbourg et Newton était enterré à Westminster. Six pairs du royaume portaient les extrémités du drap mortuaire.

CHAPITRE IV

Le commencement de l'année 1729 fut signalé par un grand évènement dont Paris avait bien besoin pour sortir de la torpeur où il se trouvait. M. le duc de Richelieu revint de son ambassade de Vienne.

Déjà depuis trois mois, en récompense des grands services que le duc avait rendus au roi près de l'empereur, le roi l'avait autorisé à porter le cordon du Saint-Esprit. Le premier de janvier, il fut reçu au chapitre, et le roi lui donna la plaque.

Excepté cela, les seuls évènements importants continuent à être des morts et des naissances.

Madame la marquise de Nesle meurt, et sa fille, madame la comtesse de Mailly, à laquelle nous allons bientôt voir jouer un rôle important, est nommée dame du palais à sa place. Le maréchal d'Uxelles meurt, mademoiselle Adrienne Lecouvreur meurt. Les trois premières morts ne firent pas grande impression, madame de Nesle était malade depuis longtemps, M. d'Uxelles avait 79 ans, et M. de Villeroy 76 ou 77.

Mais mademoiselle Lecouvreur était dans tout l'éclat de sa jeunesse, de sa beauté et de son talent, puis des circonstances étranges environnaient cette catastrophe.

Voilà ce qu'on raconte à cette époque.

Mais d'abord quelques mots sur sa vie avant d'en arriver à sa mort.

Adrienne Lecouvreur était fille d'un pauvre chapelier de Fisme, en Champagne, qui était venu s'établir à Paris, il avait choisi le lieu de son établissement dans le voisinage du Théâtre-Français et ce voisinage avait mis dans la tête de la petite Adrienne des idées de comédie qu'elle réalisa, en débutant, le 14 mars 1717, dans le rôle de Monime, puis dans ceux d'Électre et de Bérénice. Un mois après ses débuts elle était reçue comédienne ordinaire du roi pour les rôles tragiques et comiques. Sa carrière dramatique avait été

de treize ans et les treize ans elle les avait vus s'écouler au milieu de succès croissants et incessamment encouragés par la faveur du public. Elle appartenait à cette rare école d'artistes dramatiques qui parle la tragédie, et qui tout en rompant la mesure du vers, fait conserver à la période son harmonie poétique. Sans être d'une taille élevée elle savait si bien se grandir qu'elle semblait toujours dépasser les autres femmes de toute la tête, aussi disait-on d'elle, que c'était une reine égarée parmi les comédiennes.

Son répertoire le plus familier, celui qu'elle jouait avec une supériorité marquée, c'étaient les rôles de Jocaste, de Pauline, d'Athalie, de Zénobie, de Roxane, d'Hermione, d'Eriphile, d'Émilie, de Marianne, de Cornélie et de Phèdre.

Une des aventures d'Adrienne avait fait grand bruit dans le monde. Lorsque le 28 juin 1726, le comte de Saxe son amant, d'une voix unanime avait été duc de Courlande, elle avait mis pour l'aider à conquérir son duché que lui disputaient la Pologne et la Russie, sa vaisselle en gage pour une somme de 40,000 livres. Et le comte de Saxe qui réunissait en ce moment toutes ses ressources personnelles et toutes celles de ses amis, avait non seulement accepté, mais encore avait raconté, dans les meilleures maisons, ce dévoûment de sa maîtresse. Malheureusement pour Adrienne l'entreprise n'avait pas réussi. Forcé de quitter la Courlande en 1727, le comte de Saxe était revenu à Paris, et duc manqué il avait repris ses relations avec une princesse dont la royauté quoique plus éphémère était plus durable que la sienne.

Jusqu'ici voilà les faits : maintenant voici les conjectures.

Un ou deux mois avant la mort d'Adrienne Lecouvreur, Louise-Henriette-Françoise de Lorraine, quatrième femme d'Emmanuel-Théodore de la Tour d'Auvergne duc de Bouillon, s'était éprise du comte de Saxe. La duchesse de Bouillon alors âgée de 23 ans, était une femme violente, emportée, capricieuse et surtout excessivement galante, la chronique scandaleuse prétendait que ses goûts n'avaient point de limites et s'étendaient des princes aux comédiens. La duchesse, comme nous l'avons dit, s'était donc prise d'amour pour le comte de Saxe, mais celui-ci, on ne sait pourquoi, fit l'Hippolyte et ne voulut point répondre à cette fantaisie, non point qu'il se piquât de fidélité envers Adrienne, mais sans doute par un caprice pareil à celui qui attirait à lui madame de Bouillon.

Une femme méprisée cherche toujours, au mépris dont elle est l'objet, la raison la moins humiliante possible; celle qu'adopta la

duchesse de Bouillon fut que les engagements que le comte de Saxe avait pris avec Adrienne ne lui laisseraient pas la liberté d'avoir une autre maîtresse. Elle vit donc dans Adrienne l'obstacle qui empêchait le comte de Saxe de venir à elle, et elle résolut de se venger en se défesant de sa rivale.

Nous ne sommes pas de ceux qui croient à la culpabilité des princes, par la seule raison qu'étant princes ils doivent être coupables. Non, nous sommes de ceux qui enregistrent tous les bruits retentissants, et par conséquent, nous répétons ce qui fut dit à cette époque, non pas à la façon d'un accusateur public, mais à celle d'un simple narrateur.

La Bastille dévoilée, signale au nombre des personnes incarcérées en 1730, le sieur abbé Bouvet, pour l'*affaire de la duchesse de Bouillon et de la Lecouvreur comédienne.*

Voici l'affaire pour laquelle était incarcéré l'abbé Bouvet. Nous prenons les détails qu'on va lire dans une lettre de mademoiselle Aïssé à madame de Calandrine. Cette lettre est datée : mars 1730. Les nouvelles qu'elle contient avaient donc toute la fraîcheur de la nouveauté, puisque mademoiselle Lecouvreur est morte le 20 de ce mois.

Décidée à supprimer l'obstacle qui la gênait, la duchesse de Bouillon fit faire des pastilles empoisonnées; puis, comme il fallait trouver un moyen de faire remettre les pastilles à mademoiselle Lecouvreur, elle choisit un jeune abbé qui avait la réputation de peindre agréablement, pour être l'instrument de sa vengeance.

L'abbé était pauvre, et un jour qu'il se promenait aux Tuileries sans savoir comment il dînerait, il fut abordé par deux hommes, qui, après une assez longue conversation, lui proposèrent un moyen de le tirer de la misère : ce moyen était de s'insinuer à la faveur de son talent de peintre, chez la Lecouvreur, et de lui faire manger des pastilles qu'on lui donnerait; le pauvre abbé refusa, se défendit contre les instances devenues plus pressantes, objecta la grandeur du crime; mais les deux hommes lui répondirent que puisqu'il avait reçu la confidence, il n'y avait plus moyen de reculer, et que s'il n'exécutait point ce que l'on attendait de lui, il était un homme condamné. L'abbé effrayé promit tout. Alors on le conduisit chez madame de Bouillon, qui lui répéta promesses et menaces et lui remit les pastilles; l'abbé s'engagea de là à huit jours à avoir mis son projet à exécution.

Dans l'intervalle, mademoiselle Lecouvreur reçoit une lettre

anonyme; cette lettre la supplie de venir seule ou avec une personne dont elle soit sûre comme d'elle-même au jardin du Luxembourg. Au cinquième arbre d'une allée qu'on lui désigne elle trouvera un homme qui a des choses de la dernière conséquence à lui communiquer. Comme la lettre arrivait, ou plutôt était reçue, car mademoiselle Lecouvreur, sortie depuis le matin, rentrait chez elle avec un ami et mademoiselle Lamothe sa camarade, comme la lettre, disons-nous, arrivait à l'heure même du rendez-vous, elle monta en voiture avec les deux personnes qui l'accompagnaient, et ordonna au cocher de toucher au Luxembourg.

Une fois au Luxembourg, elle trouva l'allée indiquée, et au pied du cinquième arbre, l'abbé Bouvet qui s'avançant vers elle, lui raconta la fatale mission qu'il avait reçue, déclarant qu'il est incapable d'un pareil crime, mais ajoutant que ne le commettant pas lui-même il est certain d'être assassiné.

Adrienne remercia le jeune homme, et lui dit que son avis était, puisqu'il avait choisi le côté honorable de la chose, de pousser l'affaire jusqu'au bout en venant dénoncer à l'instant même le crime au lieutenant de police. L'abbé répondit qu'il avait d'abord eu cette intention, seulement il avait été arrêté par la puissance des ennemis qu'il se faisait, mais puisqu'elle-même lui donnait un conseil en harmonie avec ses premières inspirations, il était prêt à revenir à elle et à suivre le conseil.

Adrienne profite de cette bonne disposition, donne une place dans sa voiture à l'abbé, et le conduit chez M. Hérault, alors lieutenant de police. Le motif de la visite lui est exposé. M. Hérault demande à l'abbé s'il a les pastilles qu'on lui a remises; pour toute réponse l'abbé les tire de sa poche et les remet au lieutenant de police. On appelle un chien, on lui donne une de ces pastilles, et le chien crève au bout d'un quart-d'heure.

— Laquelle des deux Bouillon vous a fait remettre ces pastilles, demanda alors le lieutenant de police. — C'est la duchesse, répondit l'abbé (1). — Cela ne m'étonne pas. Quand la proposition vous a-t-elle été faite, continua-t-il? — Avant-hier. — Où cela? — Aux Tuileries. — Par qui? — Par deux hommes que je ne connais pas. —Et ils vous ont dit qu'ils parlaient au nom de madame de Bouillon? — Ils ont mieux fait que cela, ils m'ont conduit chez elle.

(1) La seconde était Marie-Charlotte Sobieski, mariée en 1724 à Charles Godefroy de Latour-d'Auvergne, prince de Bouillon.

— Et la duchesse vous a confirmé ce que ces deux hommes vous avaient dit ? — De point en point. — Oseriez-vous soutenir cette affaire ? — Faites-moi mettre en prison et confrontez-moi avec madame de Bouillon. Le lieutenant de police réfléchit un instant.

— Non, dit-il, il sera toujours temps d'en venir là.

Puis, lui ayant demandé son adresse, il le renvoya chez lui en disant à mademoiselle Lecouvreur cette phrase sacramentelle de tous les lieutenants de police, passés, présents et à venir :

— Soyez tranquille, je veille sur vous.

A peine mademoiselle Lecouvreur et l'abbé Bouvet furent-ils partis, que le lieutenant de police fit instruire le cardinal de Bouillon de cette aventure. Le cardinal accourut furieux, insista d'abord pour la publicité ; mais les amis et les parents de la maison de Bouillon furent d'avis de ne point mettre au jour cette scandaleuse affaire. Mais au bout de quelque temps, on ne sait par où ni comment l'affaire devint publique et fit un bruit horrible.

Le beau-frère de madame de Bouillon en parla à son frère et lui dit qu'il fallait absolument que sa femme se lavât d'un pareil soupçon, qu'il devait demander une lettre de cachet pour faire enfermer l'abbé. La lettre de cachet fut facile à obtenir. On arrêta le malheureux et on le conduisit à la Bastille. Là, on le questionna, mais il ne fit que répéter ce qu'il avait déjà dit. On le menaça, mais il persista dans sa déclaration. On lui fit de magnifiques promesses, mais il ne voulut pas se laisser corrompre. On le garda donc en prison sans que l'affaire fît un pas de plus en avant ou en arrière.

Alors Adrienne écrivit au père qui demeurait en province et qui ignorait le malheur arrivé à son fils. Le pauvre homme accourut à Paris, sollicita l'instruction de l'affaire, et demanda comme une grâce qu'on fît le procès de son fils. Voyant que toutes ses réclamations étaient inutiles, il alla droit au cardinal, qui demanda à madame de Bouillon si elle voulait qu'on instruisît cette affaire, attendu que sa conscience lui défendait de laisser un innocent en prison. Madame de Bouillon préféra l'élargissement au procès ; l'abbé sortit de la Bastille. Pendant deux mois encore le père resta à Paris et veilla sur son fils ; mais au bout de deux mois, étant parti et l'abbé ayant eu l'imprudence de rester à son logement, il disparut tout-à-coup et l'on n'en entendit plus parler.

En apprenant cette disparition, Adrienne comprit que la ven-

geance de la duchesse de Bouillon n'avait fait que s'endormir et qu'elle s'éveillait.

Quinze jours s'écoulèrent cependant sans qu'Adrienne entendît parler de rien. Enfin un soir, après la grande pièce, Adrienne avait joué Phèdre, madame de Bouillon la fit inviter de venir la trouver dans sa loge. Surprise d'une pareille invitation, l'actrice répondit qu'elle était dans un déshabillé qui ne lui permettait pas de paraître devant elle. Mais la duchesse ne se tint point pour battue, elle lui fit dire que, quelle que fût sa toilette, elle lui pardonnait d'avance.

— Madame la duchesse est trop indulgente, dit Adrienne, et si elle me pardonnait de paraître ainsi dans la salle, le public ne me le pardonnerait pas. Cependant, dites-lui que pour lui obéir autant qu'il est en moi, à la sortie, je me trouverai sur son passage.

Force fut à la duchesse de Bouillon de se contenter de cette réponse, et, à la sortie, elle trouva en effet mademoiselle Lecouvreur qui l'attendait. La duchesse lui fit toutes sortes de compliments sur son jeu et de louanges sur sa grâce et sur sa beauté ; sans doute voulait-elle par cette marque publique de sympathie, comme il n'était point rare que les grands seigneurs en donnassent aux artistes, faire tomber les bruits qui avaient couru.

Le surlendemain, Adrienne se trouva mal au milieu de la pièce qu'elle jouait et ne put l'achever. On fut obligé de faire une annonce, et le public, qui n'avait pas été parfaitement rassuré par la gracieuseté que la duchesse de Bouillon avait faite à l'artiste, demanda avec la plus grande anxiété de ses nouvelles à la fin du spectacle. Celles qui lui furent données étaient fâcheuses : on avait été obligé de porter Adrienne jusqu'à sa voiture tant elle était faible.

A partir de cette soirée, mademoiselle Lecouvreur dépérit visiblement ; cependant elle essaya de lutter contre le mal, et le 15 mars reparut dans Jocaste.

Alors le public put juger du changement qui s'était fait en elle ; à peine pouvait-elle parler et se soutenir ; on crut qu'elle n'achèverait pas la tragédie.

Après Œdipe venait le Florentin. On regarda comme impossible qu'Adrienne remplît son rôle dans cette comédie, quand au grand étonnement de tous elle reparut. Là on la vit lutter et vaincre le mal, elle fut charmante. C'étaient ses adieux au public. Quatre jours après elle mourut dans des convulsions horribles. On l'ou-

vrit, elle avait les entrailles gangrenées. Le bruit se répandit qu'elle avait été empoisonnée dans un lavement.

Mais ce n'est pas le tout : la persécution du clergé devait ajouter à cette mort une illustration dont elle n'avait pas besoin après les bruits d'empoisonnement qui avaient couru. La sépulture ecclésiastique fut refusée à l'artiste, et des portefaix, à une heure du matin, l'enterrèrent clandestinement près des bords de la Seine, au coin de la rue de Bourgogne.

Il existe un très-beau portrait d'elle, en cornélie ; le portrait est de Doypel et gravé par Drevet fils.

M. le duc de Bouillon, mari de la duchesse, qu'on accusait hautement d'avoir empoisonné mademoiselle Lecouvreur, ne survécut à l'artiste que de deux mois.

Ce fut vers le même temps que les Corses tentèrent leur première révolte contre les Génois, révolte qui devait aboutir à la réunion de la Corse à la France deux ans avant la naissance de Napoléon.

Nous avons dit la joie universelle qui avait accueilli la nouvelle de la naissance de M. le dauphin, la joie ne fut pas moins grande quand on annonça la naissance d'un second prince, qui fut appelé M. le duc d'Anjou. Dès lors, à moins d'une de ces fatalités pareilles à celle qui avait poursuivi la postérité de Louis XIV, la branche aînée ne risquait plus de manquer.

Cependant la guerre contre les jansénistes et les molinistes continuait, la bulle *Unigenitus*, dont les convulsionnaires de saint Médard n'étaient qu'un épisode, occupait les esprits à défaut d'événements plus importants. Les appelants faisaient rage contre elle et publiaient comme nous avons dit contre les acceptants un recueil hebdomadaire, plein d'esprit, de finesse et d'amertume, intitulé les nouvelles ecclésiastiques.

Au reste, cette étrange secte des convulsionnaires, dont tous les historiens enregistrent l'extinction vers l'an 1756, existe encore de nos jours. L'auteur de ce livre a connu une famille de convulsionnaires où les crises se sont perpétuées, et il eût vu administrer ce que l'on nommait les grands secours, c'est-à-dire les coups de bâton et les coups de bûche à une pauvre vieille femme de 70 ans qui avait régulièrement des convulsions tous les trois mois, si, aux premiers coups portés, il ne s'était sauvé, effrayé tout à la fois de

la violence avec laquelle les tourmenteurs frappaient et de la volupté avec laquelle la patiente recevait cette singulière préparation à l'extase. Il va sans dire que la Faculté n'était pour rien dans le traitement, et que l'application du terrible remède se faisait en famille.

Pendant ce temps un roi suivait l'exemple de Charles-Quint, de Christine et de Philippe V, et se dégoûtait du trône qu'il devait regretter plus tard. Ce roi, c'était Victor-Amédée II, lequel quittait Turin pour Chambéry où il comptait vivre comme un simple particulier, sous le nom de comte de Tende, laissant la couronne à son fils Charles-Emmanuel.

Mais plus encore que les différentes vicissitudes de sa vie orageuse, son amour pour la belle comtesse de Saint-Sébastien avait déterminé sa retraite. Aussi, à peine arrivé à Chambéry, fit-il pour elle, mais publiquement, ce que clandestinement le roi Louis XIV avait fait pour madame de Maintenon : il l'épousa.

Au milieu des troubles qui lui enlevaient un duché et lui rendaient un royaume, la vie de Victor-Amédée s'était partagée entre deux amours. Celui de madame de Verrue qui avait apporté en France le contre-poison qu'elle offrit à Louis XV, et celui de la comtesse de Saint-Sébastien qui devait l'accompagner de sa prospérité dans sa retraite, et de sa retraite dans sa prison.

Puisque nous avons prononcé le nom de madame de Verrue qui, quelques années plus tard, devait quitter le monde, encore un mot sur cette curieuse existence qui fut une des plus complètes de l'époque, qui finit par mourir avec le nom de dame de Volupté, après avoir mérité celui de dame de Vertu.

Madame de Verrue était fille du duc de Luynes et de sa seconde femme, qui se trouvait en même temps être femme et tante de son mari, étant fille, étant sœur de père de sa mère, la fameuse duchesse de Chevreuse à laquelle nous avons consacré tant de pages dans notre histoire de Louis XIV. De ce second lit, le duc de Luynes avait beaucoup d'enfants, et comme il n'était pas riche, il s'était défait de ses filles comme il avait pu. Jeanne d'Albert de Luynes, née le 18 septembre 1670, celle qui nous occupe, avait épousé M. de Verrue, dont la mère veuve et fort considérée, était dame d'honneur de madame de Savoie.

Le comte de Verrue parut à la cour de Piémont avec sa jeune femme. Il était jeune, beau, bien fait, riche et de plus honnête

homme. Toutes ces qualités frappèrent l'épouse et lui inspirèrent un amour profond et réel pour son mari. Les premières années de leur union s'écoulèrent donc dans un bonheur que rien ne vint troubler.

Le duc de Savoie vit madame de Verrue chez sa mère, et en devint amoureux. L'amour d'un prince ne se cache pas longtemps, surtout à celle qui en est l'objet. Madame de Verrue s'aperçut des galanteries de M. de Savoie, et en prévint sa belle-mère et son mari, qui se contentèrent de la louer de sa sagesse, mais ne tinrent aucun compte de l'avis. Monsieur de Savoie voyant cette facilité redoubla de soins, ordonna des fêtes contre sa coutume et son goût, faisant madame de Verrue la reine de ces fêtes. Celle-ci n'eut pas besoin de chercher longtemps à l'intention de qui ces fêtes étaient données. Elle inventa des prétextes et s'abstint d'y paraître deux fois de suite. Comme on le comprend, son absence fut remarquée, et loin de lui savoir gré de ce sacrifice, son mari et sa belle-mère lui firent un crime de son absence. Alors, elle avoua à son mari que M. de Savoie était amoureux d'elle, que les attentions, les soins, les paroles même du duc ne lui laissaient aucun doute à cet égard, mais M. de Verrue lui répondit que M. de Savoie, fût-il amoureux d'elle, il ne convenait ni à son honneur ni à sa fortune qu'elle en marquât rien. Alors, M. de Savoie voyant que rien ne s'opposait à son amour, devint plus hardi et s'en ouvrit directement à la jeune femme, qui recourut de nouveau à son mari et à sa belle-mère, les priant de l'emmener l'un ou l'autre à la campagne, ou tout au moins de lui donner la permission de s'y retirer. Mais à cette demande, belle-mère et mari éclatèrent en disant qu'elle voulait leur ruine. Alors il ne lui restait plus qu'une ressource, elle feignit une maladie, se fit ordonner les eaux de Bourbon, et manda à son père qu'elle le priait instamment de se trouver à Bourbon en même temps qu'elle, l'avertissant qu'elle avait un secret de la plus haute importance à lui confier. Devant une ordonnance de médecin il fallait s'incliner. Madame de Verrue la mère et son fils consentirent donc que la malade quittât le duché de Savoie, mais accompagnée de son oncle, l'abbé de Scaglia. Rien n'était mieux qu'une pareille tutelle, l'abbé ayant près de soixante-et-dix ans, et passant pour un saint homme.

Mais madame de Verrue était belle à damner un saint. Le vilain vieillard, comme dit Saint-Simon, devint amoureux de sa nièce, de sorte que quand celle-ci eut vu son père et se fut ouverte à lui

du danger qu'elle courait de revenir en Piémont, l'abbé Scaglia promit de veiller sur sa nièce, et de se mettre en travers de toute tentation qui serait faite contre son honneur.

La promesse rassura M. de Luynes et madame de Verrue elle-même. M. de Luynes retourna à Paris, et après trois mois d'absence, madame de Verrue revint en Piémont. Mais pendant le voyage, l'abbé avoua à son tour à sa nièce que tout ce qu'il avait fait pour la garder près de lui, tenait à l'amour qu'il avait pour elle, de sorte qu'ayant repoussé cet amour presqu'avec horreur, madame de Verrue s'aperçut que loin d'avoir un défenseur dans son oncle, elle venait d'en faire son plus cruel ennemi. En arrivant à Turin, elle trouva M. de Savoie plus amoureux, et M. de Verrue et sa mère plus complaisants que jamais. Alors, la pauvre femme repoussée par sa belle-mère, abandonnée par son mari, persécutée par son oncle, n'eut plus qu'une seule ressource, ce fut de se jeter dans les bras du duc. L'éclat fait, le mari, la mère et l'oncle furent au désespoir et jetèrent les grands cris, mais il était trop tard; d'ailleurs le duc leur imposa silence. Il était fou de madame de Verrue. En un instant elle jouit, auprès de M. de Savoie, d'une faveur égale à celle dont madame de Maintenon avait joui près de Louis XIV. M. de Savoie tenait conseil des ministres chez elle, la comblant en toutes façons, devinant ses désirs et allant au devant d'eux, lui donnant pensions, pierreries, meubles, maisons, mais en échange, jaloux d'elle comme un tigre, et la tenant fort enfermée, comme au reste il se tenait lui-même. Au milieu de tout cela, madame de Verrue tomba malade, elle était empoisonnée. Heureusement, M. de Savoie avait un contre-poison, il le lui donna à tout hasard. Le contre-poison se trouva être l'antidote du poison, et madame de Verrue guérit. Quelque temps après, elle tomba malade de la petite vérole. Le duc ne voulut point qu'elle eût d'autre garde-malade que lui, la veillant toutes les nuits jusqu'à ce qu'elle fût hors de danger. Mais la preuve d'amour que madame de Verrue eût désiré avant toutes celles-là, eût été un peu de liberté. Or, chaque jour son illustre amant devenait plus jaloux d'elle, quoiqu'elle ne lui donnât aucun motif de jalousie, et la renfermait davantage. Cette existence finit par devenir insupportable à la pauvre favorite. Elle avait un frère qu'elle aimait fort, le chevalier de Luynes. Elle lui écrivit de la venir voir à Turin, lui donnant rendez-vous pour l'époque précise où le roi devait faire un voyage à Chambéry.

M. le chevalier de Luynes fut aussi exact à venir à Turin que son père l'avait été à aller à Bourbon. Comme elle avait fait à son père, sa sœur lui avoua tout. Alors il fut convenu entre eux que l'on essaierait de fuir et de gagner la France. Madame de Verrue commença par faire sortir du duché son argent et ses bijoux, puis elle réalisa par des ventes de différents biens, des sommes considérables qui prirent le même chemin que les premiers envois qu'elle avait faits. Enfin, elle-même, par une belle nuit, sous la conduite de son frère, elle quitta Turin à cheval,

gagna Gênes, s'embarqua pour Marseille et y arriva sans accident.

Le duc fut furieux, mais son pouvoir ne dépassait pas la frontière de son duché; et tandis qu'il faisait rage contre la fugitive, celle-ci gagnait Paris et s'enfermait dans un couvent.

Mais, comme on le comprend bien, madame de Verrue n'avait pas quitté une prison forcée pour s'imposer une prison volontaire. Elle sortit de son couvent, s'acheta une maison, donna des dîners où l'on faisait grande chère; et comme c'était une femme charmante, pleine d'esprit, rayonnante encore de jeunesse et de beauté, elle eut bientôt une cour au milieu de laquelle elle fut bien autrement reine qu'elle ne l'était en Piémont. Le service qu'elle rendit

au roi, en apportant un contre-poison pareil à celui qui l'avait sauvée elle-même, acheva de la poser dans le monde. Cent mille francs qu'elle dépensait par an en tableaux, en curiosités, en gratifications qu'elle donnait aux artistes pauvres, ou aux pauvres hommes de lettres, lui valurent les louanges de Lafaye et de Voltaire. Cette vie charmante dura jusqu'en 1756, époque à laquelle elle mourut.

Elle laissait un fils et une fille, tous deux reconnus par M. de Savoie. Le fils mourut jeune et sans alliance; la fille épousa le prince de Carignan, dont la descendance règne aujourd'hui sur la Sardaigne.

Nous avons dit, à propos de la comtesse de Saint-Sébastien, que son amour devait accompagner le roi Victor-Amédée dans sa retraite, et de sa retraite dans sa prison. Disons comment, régnant encore le 1er septembre 1730, Victor-Amédée était prisonnier le 8 octobre 1731, c'est-à-dire une année après être descendu du trône, et avoir abdiqué volontairement en faveur de son fils Charles-Emmanuel.

C'est que Victor-Amédée, comme Charles-Quint et comme Christine, ne fut pas plutôt descendu du trône, qu'il regretta ce trône dédaigné, et tenta de le reprendre à celui auquel il l'avait donné; mais un trône ne se rend pas ainsi, même à son père. Une nuit, c'était celle du 28 au 29 septembre, Victor-Amédée fut arrêté au château de Moncalier, par ordre de son fils, et conduit au château de Rivoli. Quant à sa femme, la comtesse de Saint-Sébastien, elle fut reléguée sur les frontières du Piémont.

Pendant qu'un fils faisait arrêter son père en Sardaigne, en Prusse un père faisait arrêter son fils.

Le 13 septembre 1730, Frédéric-Guillaume II, fils de cet électeur de Brandebourg, qui avait fait ériger la Prusse en royaume, et en avait été reconnu roi le 18 janvier 1701, Frédéric-Guillaume II donna l'ordre d'arrêter son fils, qui, de concert avec le comte de Katte, avait voulu sortir des états de son père contre son gré. L'ordre fut exécuté contre le prince et son complice.

Ce fut vers cette époque que M. le duc d'Orléans, las de la lutte inutile qu'il soutenait contre M. de Fleury, résolut de se retirer des affaires pour se donner entièrement à la dévotion. En conséquence, il donna sa démission de la charge de colonel général de l'infanterie. Le roi accepta la démission et supprima la charge.

Cette même charge, déjà supprimée en 1639, après la mort du duc d'Épernon, avait été rétablie en 1721 pour M. le duc d'Orléans, alors duc de Chartres.

Quant à Louis XV, pendant tous les événements que nous venons de raconter, son plus grand plaisir, après la chasse, le cérémonial, les offices d'église et l'étiquette, c'était de planter des laitues dans un petit jardin que lui avait donné M. de Fleury, et de les regarder pousser.

A propos de M. de Fleury, nous avons oublié de consigner en temps et lieux sa promotion au cardinalat. Cette promotion date du 11 septembre 1726.

CHAPITRE V

IEN, en effet, n'était plus innocent que la cour du roi Louis XV, à l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire au 1er janvier 1732.

C'était encore au régent qu'était due cette chasteté de la jeunesse de Louis XV. Dissolu pour lui, athée, blasphémateur, il avait préservé le royal enfant dont Dieu lui avait donné la garde de toût contact, avec l'orgie universelle dont il était le chef. Louis XV était sorti des mains du moderne Sardanapale avec la robe blanche d'Éliacin.

Aussi, quelle heureuse existence eût été celle de cette pauvre princesse qu'on était allé chercher dans une vieille commanderie d'Allemagne, pour en faire la reine de France, si, en même temps que la femme, elle eût su être la maîtresse de son royal époux. Aux yeux de Louis XV, Marie Leczinska était la plus belle de toutes les femmes, et la fécondité de la reine faisait foi que le roi ne s'en tenait pas aux simples louanges. D'abord, au bout de dix mois de mariage, elle avait mis au monde une première princesse, puis deux jumelles, puis un fils, ce dauphin dont la naissance avait donné lieu à tant de fêtes, puis le duc d'Anjou, qui était venu consolider le sceptre dans la main de la branche aînée. Cinq enfants en cinq ans! et le père de cette nombreuse famille avait lui-même à peine vingt et un ans!

Et cependant, tout autour du roi, ce n'étaient que plaisirs. Nous avons dit les amours de toutes les grandes dames de l'époque. Tous les amours se croisaient comme un réseau dans lequel tout cœur venait se prendre, excepté celui du roi. Marie Leczinska était son seul amour, la chasse son seul plaisir.

C'était une chose merveilleuse que les chasses de la jeunesse de Louis XV, avec toutes ces galantes amazones qui les suivaient. La belle comtesse de Toulouse, mademoiselle de Charolois, mademoi-

selle de Clermont, mademoiselle de Sens, toutes ces héroïnes des peintures de Vanloo, qu'il nous a laissées vivantes après un siècle de cette vie mythologique dont toute l'époque est parfumée. Ces chasseresses, non pas chastes comme Diane, mais amoureuses comme Calypso, qui couraient les bois de Rambouillet et de Vincennes, de Boulogne, de Versailles et de Satory, non pas en calèche comme mesdames Henriette de Montespan et de La Vallière, mais à grande course de chevaux, leurs cheveux poudrés, noués par des chaînes de perles et de rubis, le petit chapeau à trois cornes coquettement penché sur l'oreille, l'amazone à revers, serré au corsage et traînant jusqu'à terre, sans cependant cacher le petit pied qui éperonnait le cheval avec un aiguillon d'or.

Au reste, toutes ces chasses n'étaient pas sans dangers : cerfs et sangliers vendaient chèrement leur vie aux illustres piqueurs qui les poursuivaient l'épieu à la main. Dans une de ces chasses, M. de Melun fut tué : c'était l'amant de mademoiselle de Clermont; mais la jeune princesse était si indolente que madame la duchesse demandait le lendemain :

— Croyez-vous que mademoiselle de Clermont se soit aperçue que son amant est mort?

Puis, au retour, c'étaient de ces joyeux soupers comme en font des esprits et des estomacs de vingt-cinq ans, des nuits passées au jeu, nuits plus agitées et plus brûlantes encore que les jours où

l'or roulait sur les tables en étincelantes cascades. Le roi jouait comme son aïeul Henri IV; seulement Henri IV gagnait toujours, et le roi perdait quelquefois. Alors il fallait avoir recours à M. de Fleury; M. de Fleury grondait et payait, car il songeait que mieux valait, pour son ambition, que le roi passât ses journées à la chasse et ses nuits au jeu, dût-il en coûter quelques mille livres au Trésor, que de se mêler des affaires d'État.

Il régnait une grande liberté d'actions et de paroles dans toutes ces réunions; d'ailleurs c'était la mode à cette époque, et la princesse Palatine et madame la duchesse nous l'ont appris, d'appeler les choses par leurs noms. Pendant près d'un siècle, la langue française n'eut, sous ce rapport, rien à envier à la langue latine.

M. de Fleury n'était d'aucune de ces parties; il avait pour excuse sa vieillesse, et Louis XV se félicitait d'échapper ainsi à la double surveillance du précepteur et du ministre; mais M. de Fleury n'ignorait rien de ce qui se passait dans toute cette intimité : chacun s'empressait de se faire espion pour obtenir un sourire du vieux mentor, et madame de Toulouse, toute la première. Aussi M. de Fleury ne savait-il rien lui refuser.

Ce fut dans ces petits conseils de la Muette et de Rambouillet qu'on ménagea, pour le duc de Penthièvre, fils du duc de Toulouse et encore enfant, la survivance de la charge de grand-amiral et des autres gouvernements de son père. Ce fut dans ces petits conseils qu'on assura la fortune du duc et du marquis d'Antin, fils du premier lit de la comtesse. Ce fut encore là qu'on prépara la disgrâce de M. de Chauvelin, garde-des-sceaux et ministre des affaires étrangères. Enfin ce fut là qu'on reconnut et qu'on développa, dès les premiers symptômes, cette tendance vers le plaisir, que les refus conjugaux de la reine firent enfin naître dans le cœur du roi.

Celle qui avait suivi ces progrès avec le plus d'impatience était mademoiselle de Charolois; depuis deux ou trois ans déjà, ses yeux ne quittaient pas le jeune prince, à qui l'on avait successivement donné, mais sans aucune certitude et sur les probabilités seulement, la comtesse de Toulouse, mademoiselle de Clermont, madame de Nesle, madame de Rohan et même madame la duchesse.

Malgré ces quelques bonnes fortunes dont on faisait courir le bruit, le roi était d'une timidité que l'entreprenante princesse résolut de vaincre.

Mais mademoiselle de Charolois était elle-même une maîtresse

trop légère pour retenir longtemps Louis XV; et l'on s'aperçut bientôt que, si elle avait détourné le roi de ses amours conjugaux, ce n'était que pour un instant.

Marie Leczinska, en effet, tenait toujours le cœur de son mari, et avait une puissance absolue en tout ce qui ne regardait pas M. de Fleury. Vis-à-vis M. de Fleury, toute influence échouait, même l'influence royale. C'était surtout à l'endroit de l'argent que l'avare ministre était intraitable. Bonne et bienfaisante, la reine dépensait le peu d'argent qu'elle avait en œuvres charitables. Une fois, à Compiègne, elle laissa tout ce qu'elle possédait, argent et bijoux, aux commerçants et à l'école d'artillerie; de retour à Paris, elle fut obligée d'emprunter de l'argent pour tenir le jeu.

Madame de Luynes, témoin de cette gêne, essaya vainement de déterminer Marie Leczinska à demander un supplément de pension, elle s'y refusa obstinément, répondant qu'elle était sûre de n'obtenir du premier ministre qu'un humiliant refus. Alors madame de Luynes résolut de tenter la chose elle-même, et de son propre mouvement, elle alla trouver le cardinal et lui exposa la position de la reine. Le cardinal se contenta de répondre qu'il arrangerait la chose avec le contrôleur général Orri.

Le cardinal, en effet, s'entretint au premier travail avec le contrôleur général de l'état des finances de la reine, et lui ordonna de remettre à Sa Majesté, cent louis une fois payés. Le contrôleur général prévenu par madame de Luynes, se récria contre la modicité de cette somme, représentant avec respect au premier ministre, que cent louis, c'était ce que lui, simple particulier, donnerait à son fils s'il était dérangé, comme la reine, par ses aumônes. Eh bien! ajoutez cinquante louis, dit M. de Fréjus. Orri insista encore, disant que cent cinquante louis ne suffiraient pas et qu'il n'oserait jamais présenter à la reine une si misérable somme. M. de Fleury pour se débarrasser de l'obsession, augmenta encore l'allocation de vingt-cinq louis; enfin, de vingt-cinq louis en vingt-cinq louis, le contrôleur général poussa M. de Fréjus jusqu'à douze mille francs. Cette ordonnance conquise, Orri alla trouver la reine et la lui remit, en lui demandant si elle lui suffirait. Marie répondit qu'elle était très-satisfaite et tout fut terminé là; si ce n'est que l'évêque trouva le moyen de faire traîner l'expédition des douze mille francs pendant plus de trois mois, et ce ne fut qu'au retour de ses revenus accoutumés que la reine put payer ses dettes et se remettre au jeu.

Malheureusement la reine qui avait encore un soutien dans son mari, perdit elle-même, par sa faute et gratuitement ce soutien.

Soit fatigue de ses couches réitérées, soit éloignement pour son époux, Marie Leczinska affecta une froideur qui blessa Louis XV et l'éloigna de sa femme, qui eut pu tout au contraire faire de lui, si elle l'eût voulu, ce que la reine d'Espagne faisait de Philippe V.

Ainsi donc rien ne transpirait encore sur les amours secrètes de Louis XV, quand, le 24 janvier 1732, le roi, à un de ces petits soupers où il avait plus bu que d'habitude, leva tout-à-coup son verre et ayant porté un toast *à la maîtresse inconnue*, brisa sa coupe, invita les convives à en faire autant que lui et à deviner le nom de cette inconnue.

Alors chacun nomma la dame dont le nom se présenta à son esprit. Les convives étaient au nombre de vingt-quatre y compris le roi, sept se prononcèrent pour madame la duchesse, sept pour mademoiselle de Beaujolois et neuf pour madame de Lauraguais, petite fille de Lassay et belle-fille du duc de Villars-Brancas, qui était à la cour depuis un mois.

A partir de ce jour tous les doutes furent levés, on sut que le roi avait une maîtresse, seulement on ne sut pas qui elle était.

Cette ignorance tourmenta les courtisans et surtout le cardinal; une maîtresse, c'était peut-être un maître; chacun voulut être pour quelque chose dans les futures amours du roi.

Un conseil fut donc tenu entre l'ex-précepteur, madame la duchesse et les trois valets de chambre Bontemps, Lebel et Bachelier; l'unanimité des suffrages se porta sur madame de Mailly.

Un mot sur la maison de Nesle dont le sang était mêlé à celui des Mailly.

C'était une noble et antique maison connue en Europe depuis le XIe siècle, par la personne d'Anselme de Mailly, tuteur du comte de Flandres, gouverneur de ses états et tué au siége de Lille; leur blason avait figuré parmi les plus renommés au temps des croisades, et les nombreuses branches de la famille qui tenaient le premier rang dans l'Etat portaient haut et fier leurs armes aux trois maillets et leur superbe devise : COGNE QUI VOUDRA.

Le marquis Louis III de Nesle, aîné de la race, avait épousé, en 1709, mademoiselle de Laporte-Mazarin, dont la galanterie était devenue proverbiale; Marie Leczinska, dont elle était la dame d'honneur, connaissait toutes ces galanteries, mais elle ne lui en fit jamais aucun reproche, seulement lorsqu'elle savait ou croyait

savoir que madame de Nesle avait quelque rendez-vous, elle la retenait en lui faisant lire ou l'*Imitation de Jésus-Christ* ou l'*Ecriture Sainte*. C'était l'expiation du péché qu'elle avait eu envie de commettre.

C'était cette madame de Nesle, qu'on disait, trois ou quatre ans avant l'époque où nous sommes arrivés, avoir été passagèrement la maîtresse du roi. Elle était morte en 1729, laissant cinq filles qui toutes les cinq attirèrent les regards du Roi.

La première, Louise-Julie, épousa Louis-Alexandre de Mailly, son cousin. C'est celle dont il est question ici.

La seconde, Pauline-Félicité, épousa Félix de Vintimille.

La troisième, Diane-Adélaïde, épousa Louis de Brancas, duc de Lauraguais.

La quatrième, Hortense-Félicité, épousa le marquis de Flavacourt.

Enfin la cinquième, Marie-Anne, épousa le marquis de la Tournelle. Celle-ci fut la fameuse madame de Châteauroux.

C'était donc l'aînée des filles de madame de Nesle que M. de Fleury trouvait bon que le roi aimât; mais nous l'avons dit, Louis XV encore très-pudique, encore très-religieux, encore très-soumis aux *préjugés* de ménage, n'était pas homme à aider son précepteur dans cette grande entreprise. — On fit trouver madame de Mailly plusieurs fois avec le roi, mais comme le roi parla seulement des yeux, il fut décidé que Bachelier et Lebel, les deux valets de chambre, feraient marcher l'intrigue.

Le roi trouvait madame de Mailly charmante, mais c'était toujours à la reine à laquelle il revenait, le résultat de la conversation fut donc qu'il envoya Bachelier prévenir la reine qu'il passerait la nuit avec elle. La reine répondit qu'elle était désespérée, mais qu'elle ne pouvait recevoir Sa Majesté. C'est ce que désiraient les deux tentateurs.

Mais Louis XV ne se tint pas pour battu. Il envoya le valet de chambre une seconde, puis une troisième fois, et à chaque fois, le valet de chambre revint apporter la même réponse.

Alors Louis XV irrité jura qu'il n'existerait plus rien désormais entre la reine et lui, et que plus jamais *il ne lui demanderait le devoir*.

Cette expression peint à merveille l'aspect sous lequel Marie Leczinska répondait aux avances amoureuses de son époux.

En ce moment M. de Richelieu entra, il était envoyé par les amis

de madame de Mailly et sans doute avait été prévenu par quelque message secret de l'un des deux valets de chambre de l'opportunité de l'occasion.

Il mit le roi sur le compte de la reine. Louis XV était tout bouillant encore, il raconta au duc ce qui venait de se passer, le duc alors demanda au roi s'il croyait qu'il pût vivre avec un pareil vide dans le cœur et si en vérité il n'avait pas fait, pour rester fidèle à sa femme, tout ce qu'il était humainement possible de faire, le roi soupira, le duc prononça le nom de madame de Mailly.

Ce nom éveilla un souvenir agréable dans l'esprit et dans le cœur du roi. Louis XV avoua que c'était une charmante femme et que ce serait une charmante maîtresse ; une entrevue fut arrêtée.

La victoire était chose facile, madame de Mailly ne demandait qu'à être vaincue.

Quelques-uns, et M. de Richelieu est du nombre, prétendent qu'il ne fallut rien moins que l'intervention du valet de chambre Bachelier, pour que madame de Mailly ne sortît point de la chambre royale telle qu'elle y était entrée.

En somme, que Bachelier ait aidé au dénoûment de l'entreprise, ou que les honneurs en reviennent à madame de Mailly seule, madame de Mailly était la maîtresse du roi, c'était ce que l'on voulait. En effet, madame de Mailly était bien la femme qui convenait à la fois, à l'amour du roi et aux projets de M. de Fleury.

Elle était née en 1710, et par conséquent était de l'âge du roi. Elle avait une certaine décence, dont l'importance de la situation avait pu seule la faire sortir ; sa voix était un peu dure, mais en parlant d'amour cette voix s'adoucissait, elle avait de fort beaux et de fort grands yeux pleins de feux et d'éclat, elle était brune, avec un visage long, un beau front et des joues un peu plates. Voilà pour le roi.

Douce, réservée, timide, sans ambition, sans connaissance des affaires d'État, d'un caractère égal, amie sûre, incapable d'une fausseté, compatissante, pleine de droiture, ennemie de l'intrigue. Voilà pour M. de Fréjus.

Au reste, l'avenir justifia l'opinion qu'on avait eue d'elle; maîtresse du roi, elle n'aima le roi que pour lui-même, que parce qu'il était le plus aimable et le plus beau de sa cour et de son royaume, contente de l'aimer secrètement, elle n'essaya pas même d'user de sa faveur; jamais, pendant tout le temps que cette faveur dura, elle ne demanda une seule grâce, ni pour elle ni pour ses pa-

rents, ne recevant du roi que quelques petits présents, qu'un bourgeois eût eu honte d'offrir à sa maîtresse.

Deux personnes firent grand bruit de cette intrigue.

M. de Mailly et M. de Nesle, le père et le mari.

Le mari reçut l'ordre de cesser tout commerce avec sa femme. Le père, dont les affaires étaient fort dérangées, se tut moyennant cinq cent mille livres. C'était faire bien bon marché de l'honneur de la maison de Nesle.

Quelque temps avant les événements que nous venons de raconter, c'est-à-dire le 31 janvier 1732, on signait à Versailles le contrat de mariage de Mademoiselle de Chartres avec M. le prince de Conti, lesquels étaient mariés le lendemain par M. le cardinal de Rohan.

Ce prince de Conti était le fils du fameux prince de Conti dont nous avons parlé, et qui, mort en 1727, avait laissé pour successeur à ses titres, à ses biens et à son nom, le comte de la Marche.

Quelques jours après, la mère du prince de Conti, Marie-Thérèse de Bourbon-Condé qui se disputait périodiquement avec son fils, mourut à son tour, âgée de soixante-dix ans.

Il ne restait plus du nom de Conti que les deux douairières, le prince de Conti qui venait de se marier, et un oncle de celui-ci, grand prieur, homme d'esprit.

C'était, en outre, un prince brave, aimable, vif à l'excès, jaloux de son rang et prodigue avec folie. Un jour, son écuyer vint lui rendre compte qu'il n'y avait plus de fourrage dans son écurie. Furieux d'une pareille négligence, le prince appela son intendant, lequel s'excusa sur le trésorier qui n'avait pas voulu donner d'argent. Le prince alors fit venir le trésorier, lequel s'excusa sur ce qu'il n'y avait pas d'argent dans les coffres, et que le fournisseur refusait de livrer du fourrage sans argent.

Le cas était grave. Aussi, pour la première fois de sa vie, le prince se mit à réfléchir. Puis après avoir réfléchi.

— Qui nous fait crédit encore, demanda-t-il? — Personne, excepté le rôtisseur. — Eh bien, dit le prince, faites donner des poulardes à mes chevaux.

Le 2 juin, le jeune duc de Chartres est baptisé et nommé Louis-Philippe par ses parrains, le roi et la reine. Ce fut ce prince, père de Philippe-Égalité et grand-père du roi Louis-Philippe, qui épousa Madame de Montesson.

CHAPITRE V

PRÈS cette longue période de paix, ou de guerre sans importance, un événement s'accomplissait, qui allait remettre en question l'équilibre de l'Europe.

Le 1er février, le roi de Pologne, Frédéric Auguste, meurt à Varsovie, âgé de 62 ans. Son fils, le prince royal et électoral de Saxe, succédait de droit à son électorat, mais il ne pouvait succéder au trône de Pologne, le trône de Pologne étant soumis à l'élection. Ce prince, Frédéric-Auguste II, était le même qui avait détrôné Stanislas, beau-père de Louis XV.

Le 3 mai la diète s'assembla, Le résultat de sa délibération fut : Que les seuls gentilshommes Polonais avaient droit à l'éligibilité.

Qu'il fallait non-seulement, pour jouir de ce droit, être gentilhomme Polonais, mais encore être né de père et mère catholiques. Que personne autre que le primat ne pouvait proclamer le roi sous peine d'être déclaré ennemi de la patrie. Enfin, que l'élection était fixée au 25 du mois d'août.

Dès le 17 mars, le roi Louis XV avait déclaré à tous les ambassadeurs étrangers accrédités près la cour de France, qu'il ne souffrirait pas qu'aucune puissance s'opposât à la liberté de l'élection.

Ce qui avait donné lieu à cette déclaration, c'était la demande faite par le primat et par un certain nombre de gentilshommes auprès du roi Stanislas.

Cette démarche avait pour but d'offrir la couronne de Pologne au père de la reine de France. Mais en écoutant la proposition, Stanislas avait secoué la tête et avait dit :

— Je connais les Polonais, ils me nommeront, mais ils ne me soutiendront pas.

— Soyez nommé, lui fit dire Louis XV, et je vous soutiendrai, moi.

Sur cette promesse de son gendre, Stanislas accueillit l'offre qui

lui était faite et déclara qu'il se mettrait sur les rangs. Son compétiteur naturel était le prince royal et électoral de Saxe, fils du roi défunt.

Naturellement encore, la Russie et l'Autriche voyant que la France s'était déclarée en faveur de Stanislas, la Russie et l'Autriche se déclarèrent en faveur du prince Auguste. La Russie fit croiser une flotte dans la Baltique. L'Autriche donna ses ordres pour empêcher Stanislas de traverser ses états.

Le 20 août, c'est-à-dire cinq jours avant le jour fixé pour l'élection, le chevalier de Thiange, qui avait de la ressemblance avec le roi Stanislas, ajouta encore à cette ressemblance en se coiffant comme lui et en revêtant les habits que le roi portait ordinairement.

Ce changement de nom et de costume eut lieu à Berny, près Paris, où Stanislas s'était rendu en quittant Versailles.

A Berny, le vrai roi et le faux roi se séparèrent pour se tourner le dos.

Thiange, traité de majesté, prit la route de Bretagne, arriva à Brest, où il s'embarqua publiquement le 26 à dix heures du soir, au bruit de toute l'artillerie du port.

Quant au roi Stanislas, il devait gagner Varsovie par terre, accompagné du seul chevalier d'Andelot. En conséquence, le roi se coiffa d'une petite perruque noire et endossa un habit gris de la plus simple apparence; quant au chevalier d'Andelot, il s'habilla un peu plus somptueusement, car il devait passer pour le maître, tandis que le roi jouait purement et simplement le rôle d'homme de confiance. Tous deux montèrent dans une voiture en mauvais état et fort crottée, et avec des chevaux de poste gagnèrent la route de Metz. Mais si pauvre et si délabrée que fût la chaise, ce n'en était pas moins une voiture française, laquelle, en Allemagne, pouvait inspirer des soupçons à la première ville de l'empire. En conséquence, le chevalier d'Andelot reconnut que la voiture avec laquelle il était venu irait difficilement plus loin. Il invita donc son hôte à s'informer si dans la ville il n'y avait pas quelque chaise allemande à vendre. L'hôte chercha, en découvrit une et vint annoncer la trouvaille au chevalier qui, trop fatigué, à ce qu'il prétendait, pour sortir lui-même, envoya son compagnon examiner la chaise, le chargeant de conclure le marché s'il trouvait le véhicule convenable.

Le roi acheta la chaise et paya. Puis l'on se remit en route.

Jusqu'aux portes de Berlin tout alla bien, mais aux portes de la capitale de la Prusse commença un long interrogatoire dont le marchand et son homme de confiance sortirent à leur honneur.

A Francfort, sur l'Oder, ils trouvèrent le neveu du marquis de Monti, ambassadeur de France, ils montèrent dans sa voiture où, pour tromper les espions, le roi ne prit que la quatrième place. Enfin, le 8 septembre, le roi entrait dans Varsovie.

L'élection qui devait avoir lieu le 25 août, avait été remise au 11 septembre. Stanislas arrivait donc à temps pour se montrer au peuple et lutter de sa personne.

Le 10, il monta à cheval, parcourut Varsovie dans tous les sens, au bruit des acclamations universelles.

Le 11, on recueillit les suffrages, tous furent pour Stanislas.

Le prince Wieznowiski, chancelier de Lithuanie, protesta seul contre cette unanimité en se retirant de l'assemblée et entraînant avec lui quelques mécontents. Le même jour le primat eût pu proclamer Stanislas roi, mais il avait espéré ramener le chancelier de Lithuanie qui persista dans sa retraite, ce qui fut cause que Stanislas ne fut proclamé que le surlendemain.

Mais ce qu'avait prévu Stanislas arriva.

Une armée russe marchait contre Varsovie pour annuler l'élection. Les cent mille Polonais qui s'étaient réunis pour faire Stanislas roi, s'étaient retirés dans leurs provinces respectives. L'armée polonaise était faible et désorganisée. Le secours promis par

Louis XV n'arrivait pas. Les partisans de Stanislas ne l'invitaient pas moins à tenir bon, lui disant qu'il n'était besoin que d'une chose pour réussir, c'est-à-dire de gagner du temps. On jeta les yeux sur les différentes places fortes qui pouvaient offrir un asile au roi et le choix s'arrêta sur la ville de Dantzick, cité libre, se gouvernant elle-même, sous la protection du roi de Pologne.

Le 2 octobre, le roi Stanislas fit en conséquence son entrée à Dantzick, accompagné du primat, de l'ambassadeur de France et du comte Poniatowski, que suivaient quelques seigneurs polonais.

Pendant ce temps les Russes entraient en Pologne, et dans le faubourg de Praga même, à la suite de la déclaration du général de Lacy, commandant les troupes russes, et réclamant au nom de la czarine l'élection du prince Auguste, le prince Auguste fut élu. La nouvelle de cette élection n'étonna pas Stanislas.

— Je l'avais bien dit, murmura-t-il en levant les épaules, lui aussi éprouvera bientôt la fidélité de ceux qui l'ont nommé.

Et il proposa aux habitants de Dantzick de quitter leur ville et de leur rendre leur parole. Mais ceux-ci s'opposèrent au départ du roi.

L'armée russe marcha donc sur Dantzick, et le 20 février 1754 le siége commença.

Une grande question européenne se débattait en dehors de la question privée. Le roi Stanislas représentait la nationalité polonaise. Le prince Auguste représentait l'influence russe et allemande. La nomination du prince Auguste, c'était le futur démembrement de la Pologne.

La France n'avait pas pris à l'aventure et sans réflexion le parti du roi Stanislas. Il lui fallait, dans ses intérêts communs avec l'Espagne, ruiner la puissance de l'Autriche en Italie. Il lui fallait opposer une digue à l'empire russe menaçant dès cette époque de déborder sur l'Europe. Cette digue c'était la Suède, la Pologne et la Prusse. La Suède et la Prusse promirent la neutralité. Stanislas, roi de Pologne, continuait la politique de Charles IX et de Louis XIV. De Charles IX, soutenant l'élection de Henri III; de Louis XIV, soutenant l'élection du prince de Conti. Stanislas à Varsovie surveillait à la fois Pétersbourg et Vienne.

Voilà quelles considérations avaient entraîné la France dans cette guerre, bien entreprise, mal soutenue.

Mal soutenue surtout par celui qui avait le principal intérêt à la soutenir, c'est-à-dire par Stanislas.

En se mettant à la tête de l'armée, toute désorganisée qu'elle était, en appelant les Polonais aux armes au nom de la nationalité polonaise, le roi Stanislas pouvait réunir cinquante mille hommes. Avec ses cinquante mille hommes, il pouvait tenir tête aux Russes, garder sa capitale, attendre le secours de la France, et s'il tombait, tomber du moins en combattant.

Mais Stanislas avait plus de cinquante ans; Stanislas n'avait jamais été un homme énergique. Il couvrit sa faiblesse du manteau de la philanthropie, et déclara : qu'il ne voulait ni s'assurer une couronne aux dépens de la vie de ses sujets, ni se mettre dans le cas d'avoir marqué son avénement au trône par l'effusion de leur sang. C'était répondre en prêtre et non en soldat.

Stanislas s'était donc retiré, comme nous l'avons dit, à Dantzick, pour y attendre les secours de la France.

Le comte de Munich était venu joindre M. de Lacy avec un renfort de dix mille hommes; il prit le commandement du siége.

Dantzick fut complétement investi, et le bombardement commença. La famine se fit bientôt sentir.

Mais la France avait promis un secours; la France n'avait pas encore pris l'habitude de manquer à sa parole. Les assiégés attendirent ce secours avec confiance.

Enfin, le drapeau blanc parut à l'horizon; mais toutes les batteries de la côte étaient au pouvoir des Russes. M. de La Motte, qui commandait la flotte, n'osa s'exposer à une destruction à peu près certaine. Le cas qui se présentait était d'ailleurs prévu; dans ce cas, la flotte devait s'arrêter à Copenhague et s'entendre sur ce qu'il y avait à faire avec M. de Plelo, ambassadeur de France en Danemarck.

Louis-Robert-Hippolyte de Bréhan, comte de Plelo, était de cette belle et noble race bretonne qui ne marchande jamais avec l'honneur. C'était un jeune homme de trente-quatre ans, poëte, savant et diplomate à la fois, qui avait fait imprimer des recherches astronomiques dans le *Recueil de l'Académie royale des Sciences*, et des poésies légères dans le *Portefeuille d'un Homme de goût.*

Il se fit communiquer par M. de La Motte, commandant de l'escadre, les instructions qu'il avait reçues de MM. de Fleury et de Maurepas. Il y vit que s'il y avait moyen de garder Dantzick, il

fallait tout faire pour y introduire un premier secours qui serait bientôt suivi d'un second; que si Dantzick était pris, il ne fallait plus s'occuper que d'une chose, c'est-à-dire de sauver le roi Stanislas. Dantzick n'était pas pris, donc il fallait y introduire le secours envoyé. Ce secours se composait de quinze cents hommes. Avec ces quinze cents hommes il s'agissait d'en attaquer quarante mille et de passer.

Si on lit attentivement l'histoire de nos guerres, on verra que l'impossible est ce qui germe le plus facilement dans une tête française.

A l'aspect de la situation, M. de La Motte recula. Mais M. de Plelo prit tout sur lui, déclarant qu'il se chargeait, lui personnellement, de conduire les troupes françaises et de diriger le débarquement. M. de La Motte rejeta toute responsabilité sur l'ambassadeur et fit diriger la flotte sur Dantzick. La flotte passa à travers un feu croisé et arriva à la rade de Dantzick. M. de Plelo débarqua, attaqua l'armée russe et tomba percé de coups. Il avait prévu ce dénoûment, mais au nom de l'honneur français, il avait cru devoir tenter ce qui ne pouvait être accompli. M. de Plelo mort, la retraite se fit en bon ordre et la flotte revint à Copenhague.

Comme dans tous ses échecs militaires, la France avait eu dans celui-ci le côté brillant qui immortalise une défaite à l'égal d'une victoire.

Au moment même où la flotte rentrait dans le port de Copenhague, le second secours d'hommes arrivait, grâce à ce second secours, on pouvait réunir deux mille hommes des régiments de Flandre et d'Artois. La situation de Dantzick ne fut point cachée aux officiers réunis en conseil de guerre pour qu'ils eussent à décider par eux-mêmes. Tous déclarèrent que partout où les Français étaient deux mille, ils ne pouvaient reculer devant l'ennemi si nombreux qu'il fût ; si la flotte ne pouvait passer, on s'emparerait des forts à coups de mousquets. D'ailleurs on avait une mission sacrée à remplir, il fallait sauver la tête du roi Stanislas.

La flotte française reparut donc à l'embouchure de la Vistule; mais cette fois, chose incroyable, elle passa à travers le feu croisé des batteries, et aux acclamations de la ville, elle entra voiles déployées dans le port de Dantzick.

Seulement il ne s'agissait plus de tenir contre les Russes, mais de sauver le roi Stanislas, dont la tête était mise à prix.

Le roi était résolu de demeurer à Dantzick et de partager le sort

de ses défenseurs, lorsque l'on apprit tout-à-coup que le fort de Wesheelmund venait de capituler. Cette capitulation obligea la ville de songer à la sienne, et le roi fut le premier à rendre aux Dantziquois la parole qu'ils lui avaient donnée de s'ensevelir sous leurs murailles.

Il ne s'agissait plus pour le roi que de savoir comment il quitterait la ville, cernée de tous côtés par l'armée Moscovite, et complétement inondée jusqu'à trois lieues aux environs.

Chacun alors forma pour le roi un projet de retraite, madame la comtesse Czapska, palatine de Poméranie, qui parlait l'allemand comme sa langue maternelle, se fiant à un homme qu'elle avait éprouvé et qui connaissait parfaitement le pays, lui offrit de partager les risques de son voyage, de se travestir en paysanne et de le faire passer pour son mari.

Un autre expédient avait encore été proposé, c'était de se mettre à la tête de cent hommes résolus et de faire une trouée à travers l'ennemi. La difficulté n'était pas de trouver les cent hommes, il s'en serait présenté mille; mais le moyen de tenter une pareille action dans un pays inondé et avec des lignes de circonvallation bouchant tous les passages. Ce projet fut donc abandonné comme l'autre.

Un troisième était proposé par le marquis de Monti, ambassadeur de France, et ce troisième paraissait le plus praticable : c'était de quitter Dantzick avec deux ou trois hommes sûrs et déguisés en paysans.

Dans le but d'adopter ce moyen, Stanislas se rendit chez l'ambassadeur, le dimanche 27 juin, sous le prétexte d'y passer une nuit tranquille en s'écartant des bombes qui commençaient à gagner le quartier qu'il habitait; mais arrivé là, un de ces infimes accidents, qui se suspendent presque toujours au-dessus des grands projets et qui menacent de les faire manquer, se rencontra et faillit faire échouer celui du roi de Pologne.

Le marquis de Monti s'était procuré un costume de paysan tel qu'il convenait à la situation; habit usé, chemise de grosse toile, bonnet des plus simples, bâton d'une épine rude et polie, enfilée d'un cordon de cuir, mais restaient les bottes.

Donner au roi des bottes neuves c'était le dénoncer au premier œil observateur qui se fixerait sur lui. L'ambassadeur avait examiné avec attention tous les pieds qui passaient devant lui depuis deux jours, afin de faire un choix intelligent entre la botte neuve,

qui pouvait dénoncer le roi, et la botte trop usée qui pouvait le laisser dans l'embarras, et il avait cru qu'un des officiers de la garnison possédait une paire de bottes tout à fait convenables à la situation.

Seulement, comment et sous quel prétexte l'ambassadeur pouvait-il demander à l'officier de lui céder cette paire de bottes.

C'était une négociation devant laquelle la diplomatie du marquis de Monti, si habile qu'elle fût recula; il préféra corrompre le domestique de l'officier, lequel vola les bottes de son maître et les apporta à l'ambassadeur.

Si étrange que fût le caprice d'un ambassadeur pour une vieille paire de bottes, le vol au moins répondait du secret.

Mais si M. de Monti avait bien jugé du degré d'usure des bottes, il avait mal mesuré le pied de l'officier, l'officier avait le pied petit, le roi avait le pied grand, de sorte que lorsque Stanislas voulut mettre les bottes de l'officier il lui fut impossible d'entrer dedans. M. de Monti fit alors apporter toutes les vieilles bottes de sa maison, une paire appartenant à son valet de chambre fit l'affaire. Ainsi, il était allé chercher bien loin ce qu'il avait sous sa main; ainsi, il avait été obligé de négocier un vol quand il n'avait qu'à réclamer son propre bien.

Le roi, complétement déguisé, ayant deux cents ducas en or sur lui, quitta la maison de l'ambassadeur, et à l'angle de la rue trouva le général Steinflicht qui l'attendait, déguisé comme lui; tous deux allèrent alors prendre le major de la place. Ce major, qui était Suédois de naissance, s'était engagé à favoriser la retraite du roi et devait se trouver à certain endroit du rempart. Le major était à l'endroit désigné et attendait. Au bas du rempart deux nacelles étaient amarrées, et dans ces nacelles se tenaient trois hommes, qui connaissant, à ce qu'ils prétendaient, le voisinage, s'étaient engagés à conduire le fugitif jusqu'à Marienwerder, qui était au roi de Prusse.

Au lieu de trois hommes, il y en avait quatre, mais ce n'était pas le moment de faire des questions, le roi accepta ce surcroît d'escorte.

A dix pas du fossé était un poste occupé par un sergent et quelques hommes. Ce sergent avait sans doute une consigne sévère, car Stanislas le vit deux ou trois fois coucher en joue le major qui voulait passer et faire passer les fugitifs sans donner d'explication. Deux ou trois fois même le major poussé à bout mit, de son côté,

Stanislas, roi de Pologne, abandonnant Dantzick.

la main sur la gachette d'un pistolet qu'il tenait caché dans la poche de sa veste, mais il réfléchit au bruit que ferait l'arme, au tumulte qui suivrait la mort du sergent, et il préférà lui tout avouer. Alors celui-ci exigea que le roi vînt lui parler à lui-même et se faire reconnaître. Le roi y consentit, le sergent s'inclina et ordonna à ses hommes de laisser passer Stanislas et sa suite.

Le major n'avait pas besoin d'aller plus avant, Stanislas le renvoya donc et monta dans la nacelle avec le général Stenflicht ; il commença de voguer ou plutôt de ramer à travers la campagne inondée, dans l'espoir de gagner la Vistule et de se trouver à la pointe du jour de l'autre côté du fleuve et par conséquent presque hors d'atteinte de l'ennemi.

Mais, après un quart de lieue à peine, les conducteurs du roi ayant rencontré une cabane située au milieu des marais, déclarèrent que, pour ce jour-là, il y avait assez de chemin de fait, qu'il était trop tard pour tenter le passage de la rivière, et qu'il fallait se décider à demeurer là le reste de la nuit et le jour suivant. Le roi eut beau faire des représentations, c'était un parti pris, il fallut céder. Il descendit de sa nacelle et entra dans la maison.

Ce fut alors, qu'à la suite de cette première lutte qu'il venait d'avoir avec son escorte, Stanislas jeta un regard investigateur sur les hommes qui la composaient.

Le chef était un homme de trente à trente-cinq ans, affectant sur ses compagnons un air d'autorité qu'il prenait en toute occasion pour présenter les projets les plus extravagants, c'était à la fois le type de l'ignorance, de la sottise et de l'entêtement. Les deux autres appartenaient à cette classe vagabonde, moitié soldat, moitié bohême, qu'on appelle sznapans et dont nous donnerons une idée plus exacte en rappelant que de ce mot sznapan, nous avons fait chenapan ; eux connaissaient assez bien le pays, mais ils offraient, à part cet instinct des animaux qui consiste à retrouver son chemin par la vue, l'ouie et l'odorat, le type le plus complet de la brutalité.

Le quatrième, celui que le roi ne s'attendait pas à trouver, n'appartenait point en effet à l'honorable compagnie. C'était un banqueroutier qui, fuyant les recors, s'était arrangé pour gagner la Prusse à l'aide des dispositions prises en faveur du roi.

Tout cela ne rassurait pas le fugitif, aussi fut-ce le cœur profondément serré qu'il entra dans la cabane et que, couché sur un

banc, la tête appuyée au banqueroutier qui, en vertu de l'égalité dans le malheur, partageait ce banc avec lui, il attendit le jour.

Le jour venu, le roi sortit de la cabane, il était à une demi-lieue de Dantzick que l'on continuait de bombarder, et il ne perdait aucun détail du bombardement. Le roi passa toute la journée dans l'impatience de la voir finir. Heureusement la cabane dans laquelle il se trouvait était si misérable et si isolée que personne n'y vint.

On se remit en chemin avec la nuit, seulement, au fur et à mesure que l'on avançait, le chemin devenait plus pénible; on était arrivé au milieu d'une forêt de roseaux dans laquelle il fallait se frayer un passage, non-seulement en les écartant, mais encore en les écrasant sous le fond de la barque, il en résultait que cette courbure non-seulement faisait, dans le silence de la nuit, un bruit qui pouvait être entendu, mais encore laissait une trace qui donnait toute facilité à poursuivre les fugitifs.

De temps en temps, en outre, il fallait descendre du bateau enfoncé dans la vase et le tirer à force de bras dans les endroits où il y avait plus d'eau.

Vers minuit, on arrivait à la chaussée d'une rivière que l'on crut être la Vistule, aussitôt les conducteurs se mirent à tenir conseil entr'eux; ni le roi, ni le général Steinflicht ne furent admis à ce conseil; le roi profita de ce moment pour prier le général Steinflicht de se charger de l'or qu'il portait sur lui et dont le ballotte-

ment le blessait ; mais le général lui fit observer qu'ils pouvaient, par un accident quelconque être séparés et qu'alors la perte de cet or deviendrait on ne peut plus préjudiciable au roi. Le roi insista, mais tout ce à quoi consentit le général fut de partager la somme. Il prit donc cent ducats et laissa les cent autres au roi.

Le résultat du conseil tenu par l'escorte du roi avait été que, dans le doute où l'on se trouvait des localités, le chef, Steinflicht et le banqueroutier remonteraient à pied la chaussée, tandis que le roi et les deux sznapans côtoieraient cette même chaussée par le marais.

Ainsi, ce qu'avait prévu Steinflicht ne tardait pas à se réaliser, le roi et le général allaient être séparés, il est vrai que ce n'était que momentanément.

Il y avait erreur dans les calculs, on ne se trouvait pas au bord de la Vistule, mais au bord du Néring.

Cependant, au bout de cent pas, les deux petites troupes s'étaient perdues de vue ; à chaque instant le roi s'informait de Steinflicht, et à chaque information ses compagnons répondaient :

— Soyez tranquille, il est là.

Le jour vint, on était perdu ou à peu près, il fallait sans gaspiller le temps chercher un endroit où passer la journée et attendre la nuit. Alors les deux hommes en s'orientant reconnurent qu'il devait y avoir dans les environs une cabane appartenant à un paysan de leur connaissance ; on aborda chez lui en lui demandant :

— Avez-vous des Moscovites chez vous ? — Je n'en ai pas dans ce moment-ci, dit le paysan, mais si vous avez affaire à eux, il m'en vient toute la journée.

Le parti du roi était pris, mieux valait encore rester caché dans cette cabane que dans les marais, les deux sznapans conduisirent le roi dans un petit grenier situé au-dessus de la salle commune, lui offrirent la disposition d'une botte de paille qui se trouvait là par hasard, et l'invitèrent à se reposer tandis que l'un monterait la garde en bas et que l'autre se mettrait à la recherche du général que le roi ne cessait de demander.

Il y avait deux nuits que le roi n'avait fermé l'œil, il essaya de dormir, mais ses bottes pleines d'eau et de fange, cette séparation, ce dessein marqué par ses conducteurs de s'éloigner de la route qu'on était convenu de suivre, les dangers qu'il courait dans cette cabane où, au dire des paysans, les Moscovites venaient vingt fois

le jour ; enfin toutes les idées funestes qui passent à travers l'esprit d'un homme en pareille situation, écartèrent de lui le sommeil. Ne pouvant dormir, le roi se leva donc, et, mettant la tête à la lucarne de son grenier, il vit un officier russe qui se promenait dans la prairie à cent pas de la cabane, et deux soldats russes qui faisaient paître leurs chevaux.

Ces trois hommes éloignés du camp parurent au roi trois sentinelles placées là pour l'épier, en attendant sans doute qu'on fût allé chercher du renfort, et cette idée fut confirmée dans l'esprit du pauvre prince, lorsqu'il vit une douzaine de cosaques courant bride abattue à travers champs et venant droit à la cabane ; ce changement dans le paysage, assez tranquille jusque-là, fit que le roi se retira de la fenêtre et se rejeta sur sa botte de paille, attendant les événements.

Au bout de cinq minutes la bande de cosaques occupait la salle basse de la cabane.

Un instant après, le roi entendit craquer l'escalier qui conduisait à son grenier, il s'attendait à voir paraître quelques figures barbues et menaçantes, lorsqu'au contraire, dans la personne qui venait le visiter, il reconnut son hôtesse, laquelle lui était expédiée par les deux sznapans pour lui dire de se garder de descendre. Le roi n'en avait pas la moindre intention.

Les cosaques ne couraient aucunement après lui, ils venaient déjeuner, voilà tout.

Leur séjour dans la cabane dura une heure, mais débarrassé des cosaques, le roi ne l'était pas de son hôtesse : la curiosité de cette femme avait été éveillée par le soin avec lequel le voyageur se cachait et par la commission qu'elle venait de remplir près de lui, et elle voulait savoir quel était le grand personnage qui craignait si fort les cosaques et qu'elle avait l'honneur de recevoir chez elle. Stanislas eut grand peine à se tirer de cette épreuve, il inventa un roman que son hôtesse crut ou fit semblant de croire.

Sur la fin du jour, ennuyé de la reclusion qu'il subissait, le roi descendit pour prendre langue avec ses conducteurs, ceux-ci lui répondirent que le général Steinflicht n'était qu'à un quart de lieue et qu'il se proposait de rejoindre le roi pendant la nuit, à un endroit de la Vistule dont ils étaient convenus et où il se trouverait un bateau tout prêt pour les passer, mais ils doutaient que l'on pût,

tant le vent soufflait avec violence, traverser un si grand fleuve dans un si petit bateau.

Le roi ne pouvait plus se défier de l'honneur de ces hommes qui, ayant passé la journée au milieu des Russes, auraient pu le livrer si telle eût été leur intention, mais il craignait leur ignorance. Le soir venu, il se remit donc en route, rassuré sur le premier point, mais fort inquiet sur le second.

A un quart de lieue de la cabane où l'on avait passé la journée, il fallut laisser le bateau, attendu que l'inondation finissait-là. On commença donc de marcher à pied dans un sol fangeux où à chaque instant l'un des trois voyageurs entrait jusqu'aux cuisses et avait besoin de l'aide de ses deux compagnons pour ne pas entrer jusqu'au cou.

Enfin, au bout de quatre ou cinq heures on reconnut qu'on avait atteint la chaussée de la Vistule. Un des sznapans pria alors le roi de demeurer avec son camarade tandis qu'il irait voir si le bateau était à sa place.

Un quart d'heure après il revint disant que le bateau n'y était plus, et sans doute avait été enlevé par les Moscovites.

Il fallut rentrer dans le marais et chercher un asile où passer la journée ; on aperçut une maison et l'on s'achemina vers elle.

Mais à peine la petite troupe avait-elle mis le pied sur le seuil, que le maître de la maison se retournant s'écria en montrant le roi :

— Oh ! mon Dieu ! quel est cet homme ?

— Pardieu ! dit un des sznapans, cet homme, c'est notre camarade.

— Cet homme, dit le paysan en ôtant son bonnet et en s'inclinant, c'est le roi Stanislas.

Il n'y avait pas à hésiter.

— Oui, mon ami, dit le roi en lui tendant la main ; oui, le roi Stanislas fugitif qui se confie à vous et qui vient vous demander un asile dans votre maison, et le moyen de gagner l'autre bord de la Vistule.

Cet aveu obtint le plus heureux succès ; fier de cette confiance, le paysan n'eut plus qu'un désir, celui de la mériter, il promit au roi de lui faire passer la Vistule, et à l'instant même se mit en mesure de tenir sa promesse.

Pendant que le brave homme était occupé de chercher un bateau et un passage, le roi aperçut le chef de ses conducteurs dont

il était séparé depuis trente-six heures, et qui revenait tout courant vers la maison. Il le reçut sur le seuil, et son premier mot fut pour lui demander des nouvelles du général Steinflicht.

Le chef raconta alors que la veille, tandis qu'il attendait avec le général et le banqueroutier, le roi, à l'endroit convenu, ils avaient vu accourir vers eux une troupe de cosaques, alors chacun aurait fui de son côté, lorsqu'il avait retourné la tête, il n'avait plus revu ni le général ni le banqueroutier, et il ignorait ce qu'ils étaient devenus.

Tous les reproches n'y pouvaient rien, le roi prit patience et attendit.

Vers cinq heures du soir il vit revenir son hôte, lequel lui annonça qu'il avait trouvé un bateau chez un pêcheur, où logeaient deux Moscovites, mais que son avis était d'attendre plusieurs jours avant de tenter le passage, et cela à cause du grand nombre de cosaques répandus dans les environs, les uns pour faire pâturer leurs chevaux, les autres pour suivre la trace du roi dont la fuite commençait à être connue.

Le roi tint conseil avec ses hommes et le paysan, et il fut décidé qu'il passerait dans la maison où il était la nuit et la journée suivantes.

Ce furent une longue nuit et une longue journée.

Le lendemain vers cinq heures les hésitations commencèrent. Le roi comprit alors qu'il fallait appeler à son aide un puissant auxiliaire ; il fit monter une bouteille d'eau-de-vie et il invita les sznapans et le paysan à boire à sa santé. A la fin de la bouteille l'effet était produit et ces hommes étaient prêts à passer pour lui dans l'eau et le feu.

Le roi profita de ces dispositions qui furent encore augmentées par cette bonne nouvelle que les deux soldats russes n'étaient plus chez le batelier, et qu'une barque attendait le voyageur au bord du fleuve.

Le roi et son hôte montèrent à cheval ; le paysan marchait à cinquante pas en avant, les trois autres hommes suivaient à pied par derrière, à chaque pas on traversait de profonds bourbiers où le cheval du roi s'abattait ou s'enfonçait jusqu'au poitrail. De tous côtés brillaient les feux de divers camps volants semés dans la plaine, mais la clarté de ces feux, circonscrite dans un certain cercle, avait le double avantage de montrer au roi les ennemis et de

Fuite de Stanislas, roi de Pologne.

lui indiquer la ligne de ténèbres qu'il devait suivre pour ne pas être vu.

Tout à coup, l'hôte du roi qui marchait en éclaireur s'arrêta, et revint dire au roi qu'il craignait que le passage qu'il croyait libre ne fût gardé, qu'il eût donc à se tenir où il était et à attendre.

Le roi s'arrêta : le paysan piqua en avant, et au bout d'un quart-d'heure revint dire que le passage était en effet gardé, qu'il avait perdu les chevaux dans le pâturage, et qu'il les cherchait sans pouvoir les trouver.

La consternation se mit dans la petite troupe qui décida incontinent qu'il fallait revenir sur ses pas; mais le roi s'opposa de toute sa force à cette retraite, et le paysan voyant combien il répugnait à son illustre compagnon de retourner en arrière offrit de faire une nouvelle tentative et d'essayer s'il trouverait un autre passage, mais le chef et les deux sznapans, chez lesquels les fumées de l'eau-de-vie s'étaient dissipées ne voulaient entendre à rien. Le roi fut obligé de leur rendre la liberté de se retirer seuls si cela leur convenait. Alors, ils se couchèrent à terre, gémissant comme des femmes en disant qu'on les faisait marcher à une mort certaine.

Sur ces entrefaites le paysan revint; il avait trouvé un passage.

Le roi se remit en route, et, en effet, au bout d'une demi-heure atteignit la chaussée sans avoir fait de mauvaise rencontre. Sur cette chaussée on vit, ou plutôt on entendit venir un chariot moscovite. Le roi se rangea de côté avec sa troupe et le conducteur du chariot passa sans voir personne. A cent pas de là, on laissa les chevaux pour faire un quart de lieue à pied; ce quart de lieue fait, on se cacha dans les broussailles, tandis que le paysan allait de nouveau à la découverte. Au bout d'un instant, on entendit le bruit des rames. Le batelier venait chercher le roi au bord du fleuve et les fugitifs s'embarquèrent.

Prêt d'aborder à l'autre rive, le roi tira son hôte à part, et prenant dans sa poche une poignée de ces ducats qui l'incommodaient si fort et dont par bonheur Steinflicht n'avait pas voulu se charger entièrement, il la mit dans la main du brave homme, lequel, secouant la tête, commença par refuser toute rétribution, et finit enfin, sur les instantes prières du roi, par prendre respectueusement deux ducats dans l'auguste main qui s'étendait vers lui. Ce fut tout ce qu'il consentit à recevoir.

Une fois sur l'autre bord de la Vistule, le roi n'avait plus besoin de lui. Aussi, après avoir déposé le roi sur la rive, après avoir res-

pectueusement baisé le pan de son habit grossier, il repassa le fleuve avec le batelier.

A cent pas de la Vistule, on apercevait un gros village. Le roi y arriva au point du jour. Là, croyant n'avoir plus rien à craindre, le chef et les deux sznapans se jetèrent sur un lit, où ils disparurent dans la plume dont aucune instance ne put les tirer.

Le roi vit alors qu'il ne devait s'en rapporter qu'à lui-même, du soin de trouver un nouveau moyen de transport. Il éveilla un paysan, et fit tant que cet homme consentit à aller chercher une voiture quelle qu'elle fût et à quelque prix que ce pût être. Seulement, le roi fit la faute de payer d'avance son messager, de sorte que son messager revint ivre-mort.

Cependant il avait eu, tout ivre qu'il était, l'intelligence de faire ou à peu près la commission. Il ramenait un homme qui voulait bien louer un chariot plein de marchandises, mais à la condition qu'on en consignerait le prix. Le roi offrit de les acheter. Le marché fut passé moyennant vingt-cinq ducats, et le roi se trouva à la tête d'un assortiment de toile de Saxe.

Cependant le marché fait à la hâte dans la rue, en face des passants, avait ameuté quelques personnes. Il s'agissait donc de partir sans perdre de temps, lorsque l'un des sznapans voyant sans doute la facilité avec laquelle le roi se défaisait de son argent, sortit de la maison où il venait de reposer une heure ou deux et commença à vanter tout haut les services que lui et ses compagnons avaient rendus au roi et à en demander le prix, et ce prix, à son avis, devait être d'autant plus élevé et d'autant moins marchandé par le roi qu'il avait risqué sa liberté et sa vie; en conséquence, il prétendait donc et sur l'heure recevoir le prix de tout cela.

La situation devenait embarrassante : la foule comme toujours paraissait prête à prendre parti pour le réclamant; quand, au grand étonnement du roi, le chef sortit de la maison, reprocha à l'homme son ivrognerie, et, se retournant vers le peuple :

— Ne croyez pas un mot de ce que dit ce drôle-là, ajoutait-il, c'est son habitude quand il est ivre de prendre ses compagnons pour des grands seigneurs et de leur demander le prix de services qu'il ne leur a pas rendus.

Puis, le prenant par le bras, il le fit rentrer dans la maison au milieu des huées des assistants.

Il n'y avait pas de temps à perdre, le roi renvoya à l'ambassadeur celui de ses deux sznapans qui n'était pas ivre, il fit monter

dans la voiture celui qui l'était, se plaça près de lui et confia au chef la conduite du cheval et de la voiture. On sortit du village sans demander aucun chemin; car on ne voulait pas en cas de poursuite laisser trace du passage royal. Le roi s'orienta conjecturalement, et comme il s'agissait maintenant de passer le Nogat, le roi essayait de gagner la pointe où il se sépare de la Vistule, laissant sur la gauche Marienbourg, où il y avait garnison ennemie.

La petite caravane traversa plusieurs villages habités par des Saxons ou des Moscovites, sans que ni les uns ni les autres s'opposassent à son passage, et sur les huit heures du soir on arriva au bord d'une rivière. Un cabaret était près de cette rivière, et à quelques pas du cabaret une vieille nacelle ouverte de toutes parts; les gens du roi s'écrièrent alors qu'ils étaient au bord du Nogat et que la Providence elle-même leur envoyait ce bateau pour le traverser. Déjà ils s'occupaient de pousser le batelet à l'eau, lorsque le roi s'informa à un paysan quelle était cette rivière près de laquelle il était arrêté. Cette rivière, c'était la Vistule; le Nogat était à une lieue et demie plus loin. Si le roi ne s'était pas informé, il allait se retrouver sur cet autre bord du fleuve qu'il avait eu tant de peine à quitter.

Il était difficile de gagner le pays avec la voiture, les chevaux étaient éreintés de la marche forcée qu'ils avaient faite. Le roi entra dans le cabaret, se donna pour un boucher de Marienbourg qui désirait passer le Nogat pour aller au delà faire des achats de bétail et demanda s'il était possible de se procurer un bateau. L'hôte secoua la tête, selon lui tous les bateaux, même les plus petits, avaient été enlevés par les Russes et conduits à Marienbourg, à cause des partis polonais qui battaient la campagne de l'autre côté. Encore un obstacle qui se présentait au moment où l'on touchait au salut.

Le roi passa la nuit dans une grange, nuit d'insomnie comme toutes celles qui s'étaient écoulées depuis qu'il avait quitté Dantzick; une seule nuit il avait reposé, c'était la nuit qu'il avait passée chez le brave paysan qui l'avait reconnu.

Au point du jour, le roi remonta dans son chariot et se mit en route suivant la chaussée, par des chemins affreux. Au bout de deux heures de marche on rencontra un village. Le roi descendit de son chariot, entra dans une maison, et comme la veille se donna pour un marchand boucher de Marienbourg qui allait acheter du bétail de l'autre côté du Nogat.

— Cela tombe à merveille, lui dit l'hôtesse, et vous n'avez pas besoin de traverser la rivière. J'ai du bétail à vendre, et comme je suis de bonne composition nous nous arrangerons, j'en suis sûre. — Cela est impossible, répondit le roi, attendu que je dois faire mes achats avec de l'argent qui m'est dû de l'autre côté de la rivière ; l'argent une fois touché, je ne dis pas que nous ne ferons pas affaire, mais l'important pour moi dans ce moment c'est comme vous voyez de toucher mon argent. — Mais comment ferez-vous, puisqu'il n'y a pas un seul bateau. — Bah! fit le roi, quelque chose me dit que vous m'en trouverez un, vous. — Tenez, dit-elle, je vois bien que vous êtes un brave homme et que vous avez besoin de passer l'eau. — Eh bien je vais vous donner mon fils. Il y a sur l'autre bord un pêcheur de ses amis qui a un bateau amarré à sa maison. A un signal il viendra vous prendre. Allez, et que Dieu vous conduise hors de l'embarras où je vous vois.

Le roi remercia cette femme. Elle aussi l'avait-elle reconnu ? Il n'en sut jamais rien, mais montant, avec son fils dans le chariot, le roi se rendit au bord du Nogat. Là, le jeune homme donna le signal. A l'instant même le pêcheur sortit de la maison et traversa la rivière. Le roi entra dans le bateau avec un de ses hommes, laissant l'autre au chariot et lui promettant de lui renvoyer son compagnon.

Arrivé sur l'autre bord, le roi leva les mains et les yeux au ciel : il était sauvé. Alors il congédia son sznapan, lui donna une

lettre pour l'ambassadeur, laquelle invitait M. de Monti à donner aux trois hommes la récompense promise, attendu que le roi était arrivé sain et sauf de l'autre côté du Nogat. Puis, s'avançant vers un village nommé Bialagora, le roi y acheta un autre chariot, avec deux chevaux. Le soir même, dans cet équipage, Stanislas désormais hors de tout danger faisait son entrée à Marienwender.

Quant aux Français restés à Dantzick, au jour où la ville se rendit, leur courage leur fut compté. Des ordres arrivèrent des cours de Vienne et de Russie pour qu'ils ne fussent pas traités en prisonniers de guerre mais en étrangers libres et auxiliaires. Soit véritable admiration pour cette splendide folie, soit que la czarine et l'empereur ne voulussent pas se fâcher avec le cabinet de Versailles, ces deux princes firent une foule de galanteries aux officiers; la czarine particulièrement envoya à chacun d'eux un habit complet de drap russe, manufacturé, brodé, et taillé en Russie.

Ainsi finit l'expédition si fatale au roi Stanislas Leczinski. Elle tira le plus pur de ce noble sang polonais, qui semble depuis un siècle ne demander qu'à couler sur tous les champs de bataille de l'Europe.

Stanislas Poniatowski lui porta le dernier coup en se faisant le complice de Catherine, et en montant sur le trône à son tour trente ans après.

Le canon de Dantzick avait mis le feu à l'Europe.

Un affront venait d'être fait aux armes françaises par les Russes et les impériaux : On ne pouvait atteindre les Russes retranchés derrière le Volga et le Niémen, mais on pouvait joindre l'Autriche en Allemagne et en Italie. L'Espagne notre sœur nous donnait la main.

Toute trace de dissentiment avait disparu entre Philippe V et Louis XV. La naissance de deux princes avait mis la maison d'Orléans hors de cause, et ôté au petit-fils de Louis XIV toute possibilité de rêver plus, la réunion des deux royaumes. D'ailleurs, comme la France, l'Espagne était intéressée à l'abaissement de la maison d'Autriche. N'avait-elle pas Naples et Parme à réclamer en Italie.

Voici le plan de la campagne arrêtée :

Une armée traverserait la Lorraine, les trois évêchés, et irait mettre le siége devant Philipsbourg, cette clé de l'Allemagne. Philipsbourg pris, on pénétrerait au cœur de la Souabe, et l'on irait à travers l'Allemagne donner la main à la Pologne. Une autre ar-

mée franchirait les Alpes avec l'aide des Piémontais nos alliés, et marcherait sur Milan; tandis qu'un corps de troupes espagnoles prenant la Péninsule par l'autre extrémité, débarquerait à Naples et marcherait de l'Est à l'Ouest; tandis que nous marcherions, nous, de l'Ouest à l'Est.

Les deux généraux en chef de ces deux armées, étaient pour l'armée d'Allemagne, le duc de Berwick. Pour l'armée d'Italie, le maréchal de Villars.

Le duc de Berwick, Jacques Fitz-James, était fils naturel de Jacques II, et d'Arabella Churchill, sœur du duc de Marlboroug. Il était né le 21 août 1670. Il avait été envoyé en France à l'âge de sept ans, élevé à Juilly-au-Plessis et à la Flèche; il avait fait ses premières armes en Hongrie. Il s'était fait naturaliser Français en 1703. Il avait commandé en Espagne en 1704; il avait été fait maréchal de France en 1706; il s'était donc battu successivement en Espagne, en Flandre et sur le Rhin. La paix l'avait laissé en 1719, la guerre le venait reprendre en 1734. Il avait plus de soixante-quatre ans. C'était un homme infatigable, intrépide et froid. Nous connaissons le maréchal de Villars, plus qu'octogénaire à l'époque où nous sommes arrivés, c'était toujours le même homme malgré son grand âge, et le poids de ses quatre-vingt-un ans n'avait rien enlevé à l'exaltation de son orgueil et à la légèreté de son caractère.

Les généraux qui devaient servir sous le duc de Berwick étaient:

Charles-Louis-Auguste Fouquet, comte de Belle-Isle, petit-fils du fameux surintendant des finances, dont nous avons, dans l'histoire de Louis XIV, raconté la haute fortune et la profonde disgrâce. Lui aussi, avait subi ces caprices du sort familier à sa race. Nommé maréchal de camp sous la régence, il avait fait en Espagne la guerre de famille. Enveloppé dans la disgrâce de Leblanc il avait été mis à la Bastille avec lui sous le ministère de M. le duc, et n'en était sorti que pour subir un exil dans ses terres. Enfin, en 1732, il avait été fait lieutenant général et promu au commandement d'un des quatre camps de plaisance formés la même année.

Adrien-Maurice de Noailles, né en 1678. Nous l'avons plus d'une fois rencontré déjà sous le nom du duc d'Agen qu'il portait dans sa jeunesse. Il avait été cornette du régiment de cavalerie du maréchal de Noailles, avait obtenu une compagnie en 1693, commandant en second une brigade de cavalerie en 1695, il avait été créé

brigadier des armées du roi en 1702, enfin, maréchal de camp en 1704 et bientôt après lieutenant général.

Claude-François Bidal, chevalier d'Asfeld. D'abord mestre de camp d'un régiment de dragons, puis brigadier des armées du roi en 1694, puis maréchal de camp en 1702, puis lieutenant général en 1704.

Enfin, Maurice, comte de Saxe, jeune homme de trente-huit ans, héros de race bâtarde comme Dubois et Berwick; fils d'Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne qui venait de mourir, et d'Aurore de Kœnismark, Maurice de Saxe, qui à douze ans avait eu un cheval tué sous lui et son chapeau traversé d'une balle à Tournay; qui à la bataille de Malplaquet, c'est-à-dire à l'âge de treize ans, avait conservé le sang-froid d'un homme au milieu du plus effroyable carnage dont les annales du siècle fassent mention; qui, à seize ans enfin, surpris à l'improviste dans le village de Traknilz, y avait fait à la tête d'une poignée de soldats une défense si vigoureuse que tous les historiens la comparait à celle de Charles XII, à Bender.

Depuis ce temps, le comte de Saxe s'était trouvé partout où l'occasion lui avait été donnée de tirer l'épée: à Shalsund, à Belgrade, à Mittau. Enfin la guerre avait éclaté contre l'Autriche, et le comte de Saxe avait été envoyé à l'armée du Rhin comme maréchal de camp.

Cinq princes du sang y portaient les armes avec lui.

Le comte de Charolais, le prince de Conti, le prince de Dombes, le comte d'Eu et le comte de Clermont.

Les généraux qui devaient servir sous M. de Villars étaient:

Le roi Charles-Emmanuel, né à Turin, le 27 avril 1701, reconnu roi de Sardaigne et duc de savoie après l'abdication de son père Victor-Amédée II.

François, duc de Broglie, né le 11 janvier 1771, cornette au régiment des cuirassiers en 1687, capitaine en 1690, mestre de camp en 1693, brigadier en 1702, maréchal de camp en 1704, inspecteur général de cavalerie en 1707, enfin lieutenant général en 1710.

Enfin, François de Franquetot, duc de Coigny, qui, né le 16 mars 1670, avait conquis ses grades un à un, depuis celui de cornette jusqu'à celui de lieutenant général.

Les deux généraux impériaux étaient :

Le prince Eugène, général en chef de l'armée d'Allemagne.

Et le général de Mercy, général en chef de l'armée d'Italie.

Nous connaissons le fameux prince Eugène, c'est toujours le vainqueur de Zenta, d'Hoschtedt, d'Audenarde, de Malplaquet, de Peterwaradin, le fils du comte de Soissons et d'Olympe Mancini.

Quant à Ferdinand-Charles de Mercy, né en 1666, volontaire à la défense de Vienne assiégée par les Turcs, lieutenant dans un régiment de cuirassiers, puis major, puis feld-major-général, et enfin, en 1719 nommé commandant général de la Sicile, c'était, malgré ses soixante-huit ans, un général de surprise, d'apparition subite, de marches et de contre-marches.

Nous ne suivrons pas cette double invasion dans ses détails, nous en signalerons seulement les principaux faits, et nous en consignerons les résultats.

Au nord, la Lorraine est envahie sans coup-férir; le duché de Bar reçoit garnison; le siége est mis devant Philipsbourg; le maréchal de Berwick est tué d'un boulet qui lui traverse la poitrine; le siége est continué par d'Asfeld, de Noailles et surtout par M. de Belle-Isle; après trente-deux jours de tranchée ouverte, la ville est prise à la vue du prince Eugène.

Au midi, l'armée franco-piémontaise traverse le Pô, manœuvre hardiment sans rencontrer d'autres entraves que l'orgueil et la mauvaise humeur de Villars, constamment en opposition avec la hardiesse de mouvement et la fermeté de décision du roi Charles-Emmanuel; heureusement la fièvre prend le maréchal, il s'alite et meurt.

Ainsi, les deux armées françaises perdent au début de la campagne et presque en même temps, leurs deux généraux en chef, généraux que vingt ans de paix ont plus vieilli que quarante ans de guerre, qui ne sont plus en harmonie avec les éléments guerriers qu'ils sont appelés à faire mouvoir, et qui disparaissent pour faire place aux tactiques nouvelles qui vont succéder aux vieilles théories.

La mort de Berwick et de Villars, c'est l'avénement du chevalier de Follard et du comte de Saxe.

Le commandement de l'armée d'Italie tombe donc aux mains de Broglie et de Coigny, comme celui de l'armée du nord est tombé aux mains d'Asfeld et de Noailles.

En somme, les impériaux ont battu précipitamment en retraite

jusqu'à Parme, là seulement ils trouvent la position qui convient à leur général en chef pour attendre l'ennemi.

Non-seulement les impériaux nous attendent à Parme, mais de la retraite ils passent à l'offensive, se déploient avec un ordre admirable, nous attaquent par colonnes serrées et par grandes masses, mettent en retraite les régiments de Berry et d'Auvergne, qui de la retraite passent à la déroute, lorsque tout à coup le comte de Mercy, atteint d'une balle, tombe mort.

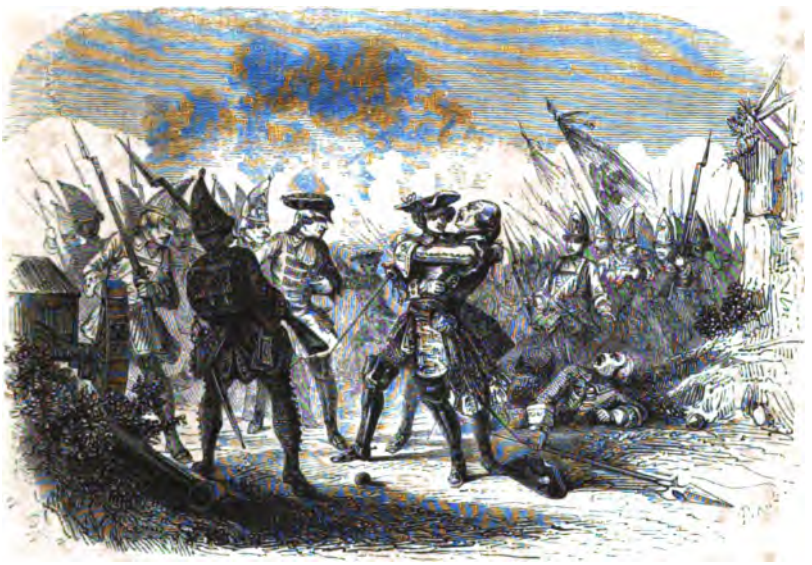

A l'immense clameur qui porte cette nouvelle dans leurs rangs, les impériaux s'arrêtent. M. de Coigny saisit avec une admirable sagacité ce mouvement d'hésitation, ordonne une charge par régiments serrés en colonnes, selon la méthode du chevalier de Follard. Les impériaux, qui attaquaient, sont attaqués à leur tour. Les régiments français font une immense trouée dans leur centre. Ils s'écartent, se dispersent et fuient, laissant huit mille hommes sur le champ de bataille.

Louis XV apprend, à dix-neuf jours d'intervalle, la prise de Philipsbourg et la bataille de Parme : d'Asfeld, de Noailles, de Broglie et de Coigny sont nommés maréchaux de France.

Nous avons vu ce qui se passe à Philipsbourg et ce qui se passe à Parme, voyons ce qui se passe à Naples.

L'infant don Carlos a débarqué le 29 mars ; Naples lui a ouvert ses portes sans résistance ; le 10 mai, il fait son entrée dans la capitale, et, cessionnaire de tous les droits du roi son père sur le

royaume des Deux-Siciles, il reçoit en son propre nom l'hommage de tous les ordres de l'État.

Le 25 du même mois, les impériaux, commandés par le général Visconti, sont forcés dans leurs retranchements de Bitonto. Le 15 juin, une escadre de seize galères, moitié française, moitié espagnole, amène au nouveau roi un renfort de dix-huit bataillons et de deux mille cinq cents chevaux, avec lesquels don Carlos met le siége devant Gaëte, qui se rend le 6 août.

Dix-huit mille hommes passent alors le détroit pour soumettre la Sicile à don Carlos. Les impériaux abandonnent toutes les places. Sur la terre ferme Capoue; en Sicile, Messine et Syracuse tiennent seules pour l'empire.

En cinq mois, tout le territoire des Deux-Siciles est aux mains des Espagnols, et l'empereur perd le royaume de Naples pour avoir voulu faire un roi de Pologne. En même temps, les impériaux reprennent un petit avantage, dans une surprise de nuit, où le maréchal de Broglie, paresseux et dormeur, est obligé de se sauver la culotte à la main. Mais, le 19 septembre, le maréchal de Broglie reprend sa revanche à Guastalla; c'est une seconde bataille de Parme.

A la fin de juin 1735, les Espagnols ont fait leur jonction avec les Français et les Piémontais. Les impériaux sont presque entièrement chassés de la Lombardie, et nous tenons tout le bas et tout le haut Mantouan. Mantoue reste à l'empereur.

En Allemagne, nous sommes à la porte de Mayence, et quoique le prince Eugène soit campé entre Heidelberg et Brucksall, nous faisons des fourrages dans tout le Palatinat. Les avantages des deux campagnes 1754-1755 sont entièrement à nous.

Seulement l'Angleterre voyait nos victoires avec sa jalousie habituelle. Le comte de Walpole fut interpellé au parlement. La maison d'Espagne tenant Naples et la Sicile, les armées françaises sur le Pô et sur le Rhin, inquiétaient les whigs.

La Hollande faisait tout bas ses observations au ministre anglais. Les Français, maîtres de Philipsbourg, dominaient la Belgique et n'avaient qu'à étendre la main pour toucher la Hollande; or, les Hollandais n'avaient point oublié les guerres de Louis XIV.

De son côté, la Prusse menaçait de se mêler au jeu, elle, gardienne des libertés germaniques, si la guerre prenait un caractère trop allemand.

Walpole, attaqué de trois côtés, tira de sa poche une convention

secrète avec le cardinal de Fleury, dans laquelle le cardinal consentait à tenir sa marine dans l'abaissement, et à laisser aux Anglais l'empire de la mer et l'universalité du commerce ; c'était un frein mis à la bouche de la France et qu'on lui ferait sentir dès qu'elle songerait à s'agrandir.

Les trois puissances intéressées à la paix, offrirent alors leur médiation. Rien n'était plus facile que d'arriver à un résultat. Le cardinal de Fleury n'était pas d'un naturel belliqueux, et l'empereur sentait que le prince Eugène, faisant la guerre malgré l'opinion émise par lui dans le cabinet de Vienne, avait perdu la moitié de cette force qu'il avait déployée autrefois.

Les négociations furent donc nouées, et le 3 octobre, les conditions préliminaires furent arrêtées. Les voici :

1° Le roi Stanislas abdiquera la couronne de Pologne, dont il sera cependant reconnu roi, et dont il conservera tous les honneurs et tous les titres. Il sera à l'instant même mis en possession du duché de Bar, et aussitôt que le grand-duché de Toscane sera échu à la maison de Lorraine, le duché de Lorraine, lui sera abandonné par cette maison, puis les deux duchés de Lorraine et de Bar seront réunis à la couronne de France après la mort du roi Stanislas. A ces conditions, le roi Auguste est reconnu roi de Pologne et grand-duc de Lithuanie.

2° Le grand-duché de Toscane appartiendra à la maison de Lorraine après la mort du présent possesseur. Toutes les puissances lui en garantiront la succession éventuelle, et en attendant cet événement, la France lui tiendra compte des revenus de la Lorraine.

3° Les royaumes de Naples et de Sicile appartiendront à don Carlos, qui en sera reconnu roi.

4° Tous les autres États détachés que l'empereur possédait lui seront restitués. Les duchés de Parme et de Plaisance lui seront cédés. Les conquêtes faites en Allemagne par les armes de la France lui seront rendues.

6° Le roi garantira à l'empereur la pragmatique sanction de 1713.

7° Enfin il sera nommé des commissaires de part et d'autre pour régler les limites de l'Alsace et des Pays-Bas.

Le 5 novembre 1735, la cessation des hostilités est publiée en Allemagne, et le 15 du même mois en Italie. Ce traité reçut le nom de traité de Vienne.

Il y a ceci de remarquable pour nous, que le remaniement européen qu'il amène est encore en vigueur de nos jours, malgré les secousses que l'Europe a éprouvées depuis cent ans.

Ainsi la France est encore aujourd'hui, avec l'Alsace conquise par Louis XIV, et la Lorraine ajoutée par Louis XV, la France de la maison de Bourbon, et non celle de la République et de Napoléon.

Ainsi le royaume piémontais, qui doit s'agrandir plus tard de Gênes, s'agrandit de deux provinces.

Ainsi le royaume de Naples et de Sicile, conquis par la branche cadette des Bourbons d'Espagne, est encore aux mains du roi Ferdinand, héritier de cette branche cadette.

Ainsi, malgré la révolution démocratique de Florence, le grand-duc de Toscane, représentant de la maison de Lorraine, vient de rentrer dans ses États.

Enfin les duchés de Parme et de Plaisance ne sont sortis de la maison de l'empereur que par la mort de la grande-duchesse Marie-Louise.

Il est vrai que nous verrons avant dix ans la fin de toutes ces puissances péninsulaires dont nous n'avons pas vu le commencement.

Tout l'honneur de ces deux campagnes fut à la France ; aussi, pendant les années 1734, 1735 et 1736, tous les regards furent-ils tournés vers nos armées, qui accomplirent tout ce qui se fit d'important.

A l'intérieur, M. de Richelieu épouse la princesse Élisabeth-Sophie de Lorraine, fille du prince de Guise, laquelle, neuf mois après le mariage, lui donne un héritier, qui prend le nom de duc de Fronsac. Le comte de Belle-Isle est nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Le roi fait maréchaux de France M. le duc de Rivas, M. le marquis de Puységur et le prince de Tingry. Notre ancienne connaissance, la princesse Charlotte-Aglaée de Valois, princesse héritière de Modène, revient à Paris. Le Dauphin passe entre les mains des hommes à l'âge de six ans et demi, M. le duc du Maine meurt, âgé de soixante-six ans, en son château de Sceaux. Enfin, la reine accouche d'une nouvelle princesse.

Pendant ces trois années, le théâtre est entièrement tenu par Voltaire et Marivaux.

Voltaire fait représenter *Alzire* et *l'Enfant prodigue*; et Marivaux, *le Legs* et *les Fausses Confidences*.

CHAPITRE VII

Les années qui suivent la signature de la paix sont employées, par les différentes puissances qui y sont intéressées, à l'exécution des articles de cette paix.

Ainsi, le 16 avril, le comte de Trawn prend possession, au nom de l'empereur, des duchés de Parme et de Plaisance. Ainsi, les 18 janvier et 31 mars, M. de La Galaizière, maître des requêtes, prend possession du duché de Bar et du duché de Lorraine. Le 9 juillet, le grand duc de Toscane, Gaston, qui semble pressé de rendre son duché à l'empire, meurt dans sa soixante-sixième année ; c'est le dernier des Médicis, dont la race a régné 237 ans. Aussitôt cette mort signifiée, le prince de Craon fait prêter serment aux sénateurs, pour le duc de Lorraine. Le 3 février 1739, le roi de Sardaigne, et le 21 avril de la même année, les rois d'Espagne et des Deux-Siciles, accèdent aux traités de Vienne. Enfin, le premier juin, la paix est proclamée à Paris : pendant ce temps le reste de la société de Louis XIV disparaît, et la société de Louis XV se constitue.

Le duc de Berwick meurt à l'âge de 68 ans, le maréchal de Villars meurt à l'âge de 81 ans, M. le duc de Maine meurt à l'âge de 66 ans, le cardinal de Biny meurt à l'âge de 81 ans, le comte de Toulouse meurt à l'âge de 64 ans, M. le maréchal d'Estrées meurt à l'âge de 76 ans, le duc de Mazarin meurt à l'âge de 79 ans, le maréchal de Roquelaure meurt à l'âge de 82 ans, la princesse de Conti meurt à l'âge de 72 ans ; enfin, Samuel Bernard meurt à l'âge de 86 ans.

Il ne reste d'un autre temps que le cardinal de Fleury, qui à son tour va bientôt mourir.

Autour du jeune roi, âgé de 27 ou 28 ans, la jeune génération se presse. Le duc de Richelieu en est l'aîné ; mais le duc de Richelieu

n'a jamais eu d'âge, Richelieu est tout, auprès du roi, diplomate, ambassadeur, convive à table, compagnon à la chasse, professeur d'amour, professeur de guerre ; c'est lui qui donne le ton à toute cette folle jeunesse, qui a Marivaux pour poëte, Watteau pour peintre; Crébillon fils pour romancier.

Après le duc de Richelieu, vient le beau La Trémouille, dont l'intimité a été si tendre avec le roi, qu'on en a brûlé Duchauffour. La Trémouille, qui pendant la dernière guerre, est tombé de cheval, à la tête de son escadron, et qui ne s'est préoccupé que d'une chose, de cacher son visage entre ses mains, pour ne pas être défiguré, le comte d'Agen qui est de cette ambitieuse famille des Noailles, qui, par madame de Maintenon, a eu une presqu'alliance avec Louis XIV, comme les Mortemart, par madame de Montespan; le marquis de Souvré élevé près du roi, dans l'intimité du roi, et qui lors de sa maladie l'a soigné en excellent cœur, en ami dévoué; le marquis de Gesvres, le marquis de Coigny, le duc de Nivernois, le marquis d'Antin. Tous ces jeunes seigneurs, enfin, qui viennent de faire le siége de Philipsbourg, de gagner les batailles de Parme et de Guastalla, sur les impériaux, et qui s'apprêtent, le chapeau à la main, la manchette plissée, le nœud à l'épaule, à gagner sans rien chiffonner de tout cela, la bataille de Fontenoy, sur les Anglais.

Pour tout ce monde spirituel, railleur, débauché, Versailles avec ses grands appartements, ses longues galeries, son parc aux allées droites, n'est plus ce qu'il faut aux petits soupers; ses petits appartements, les salons sans étiquettes où l'on puisse se rouler sur le satin, se voir dans les glaces, s'entendre sans avoir besoin de crier.

Louis XV achète Choisy à M. de La Vallière; Choisy, ce sera le Marly de Louis XV.

Alors, Lemoine, Croyseveaux, Pigalle, Boucher se mettent à l'ouvrage, les uns taillent le marbre, les autres couvrent la toile.

Toute cette cour jeune, ardente au plaisir, amoureuse de la guerre, avide encore plus d'amour que d'honneur, était comme on le comprend bien, l'ennemie du vieux cardinal. On voulut renouveler une tentative du genre de celle qui avait échoué du temps de madame de Prie, sous M. le duc de Bourbon; les conspirateurs furent madame de Mailly, sultane toujours régnante, La Trémouille et Gesvres; il s'agissait de substituer M. de Chauvelin au cardinal. Le cardinal sut tout par la société du comte de Toulouse, qui

lui était toute dévouée. Malheureusement pour les conspirateurs, M. de Chauvelin était ministre des affaires étrangères pendant la dernière guerre, et à tort ou à raison, le bruit avait couru qu'il avait reçu de Vienne des sommes considérables pour que la Savoie fût maltraitée; en effet, on se le rappelle, pour prix de son alliance active, Charles-Emmanuel n'avait reçu que deux petites provinces. Le cardinal rassembla tous ces bruits vagues, les coordonna pour en faire un acte d'accusation, présenta cet acte d'accusation au conseil du roi, et fit décréter la disgrâce de M. de Chauvelin.

Le 20 février, M. de Maurepas entra chez M. de Chauvelin, et lui remit cette lettre du cardinal de Fleury.

« L'amitié que j'ai toujours eue pour vous, Monsieur, m'a rete-
« nu jusqu'à présent de vous porter le coup que l'honneur, la cons-
« cience, la probité et le bien de l'État, m'obligent à vous porter
« aujourd'hui.

« *Signé*, le cardinal DE FLEURY. »

En même temps, M. de Jumilhac attendait à la porte, avec ordre de conduire M. de Chauvelin à Gros-Bois.

M. de Chauvelin, abattu, le cardinal se retourna contre La Trémouille et de Gesvres, le roi voulut soutenir ses deux amis; mais il lui fallut céder. Le cardinal exigea l'exil, et l'exil fut accordé. Le vieux chancelier d'Aguesseau reprit les sceaux, M. Amelot, intendant des finances, fut nommé secrétaire d'État des affaires étrangères, et M. de Maurepas, ministre d'État.

Madame de Mailly était la seule dont le cardinal ne se fût pas vengé; c'est que le cardinal, les yeux fixés sur le roi, comprenait que Louis XV allait bientôt le venger du reste.

En effet, Louis XV, âgé de trente ans à peine, a déjà usé une portion des plaisirs de la vie. Louis XV est blasé sur la table, Louis XV est blasé sur le jeu, Louis XV s'ennuie au milieu de cette cour spirituelle, élégante, sensuelle, parfumée, Louis XV est triste, il plaisante sur la mort qu'il craint, une seule chose peut raviver Louis XV, qui a usé de tous les changements, excepté d'un seul, le changement en amours. Celui-là, nous allons le voir l'épuiser comme les autres.

Parmi les quatre sœurs de madame de Mailly, il y en avait une qui rêvait une singulière renommée; c'était de partager les bonnes grâces du roi avec sa sœur, de s'emparer du cœur de Louis XV, puis de son esprit, d'arriver à renverser le premier ministre et à

gouverner la France. Cette sœur, qui n'était pas encore mariée, était mademoiselle de Nesle, elle venait d'entrer dans sa vingt-troisième année, elle habitait l'abbaye de Port-Royal. Et cependant elle n'était pas jolie; elle ne s'abusait pas sur sa figure, et savait que le roi ne pouvait souffrir les femmes laides; mais elle avait de l'imagination, un caractère aventureux et hardi, et à force de désirer elle en était arrivée à croire. Aussi écrivait-elle à une chanoinesse de ses amies nommée madame de Dray.

« J'enverrai lettre sur lettre à ma sœur de Mailly, elle est bonne, elle m'appellera près d'elle. Je me ferai aimer du roi, je chasserai Fleury et je gouvernerai la France. »

Toutes ces choses réussirent d'abord selon les vœux de mademoiselle de Nesle. Madame de Mailly se laissa toucher par ses lettres qui lui peignaient tout l'ennui du couvent; elle fit venir près d'elle la pauvre recluse. Mademoiselle de Nesle dressa toutes ses batteries. Louis XV qui s'ennuyait à 30 ans comme Louis XIV s'était ennuyé à 70, trouva une distraction dans l'esprit de la nouvelle venue, et quand madame de Mailly s'aperçut des projets de sa sœur, il était déjà trop tard pour qu'elle pût s'y opposer.

Alors madame de Mailly prit le parti d'aider aux amours du roi au lieu de les combattre; d'ailleurs elle aimait tant le roi, qu'elle aimait mieux le posséder à moitié que de le perdre tout à fait. Madame de Mailly espérait d'ailleurs que cette complaisance resterait ignorée, mais ce n'était point là le but de mademoiselle de Nesle; elle fit si bien, que le roi s'ouvrit de son bonheur à quelques courtisans, si bien qu'au bout de trois mois, le secret de la pauvre madame de Mailly fut celui de toute la cour. Seulement, la chose connue, il s'agissait de marier mademoiselle de Nesle; le roi était grand faiseur d'enfants et un accident pouvait arriver qui mettrait tout le monde dans l'embarras, on chercha donc un mari à la nouvelle favorite.

On jeta les yeux sur M. de Vintimille, petit neveu de l'archevêque de Paris. M. de Tencin venait d'être nommé et n'avait guères d'autres droits au chapeau que ceux que M. de Vintimille était près d'acquérir. On promit deux cent mille livres de dot et la place de dame du palais pour la future, six mille livres de pension et un logement à Versailles pour le mari. On ne dit ni oui ni non à propos du cardinalat, et non-seulement l'archevêque se laissa faire, mais encore bénit lui-même le mariage de son neveu.

Mais ce n'était pas le tout que de donner à mademoiselle de

Nesle un faux mari, il fallait, le soir même des noces, se donner le plaisir de le remplacer. Or, voici comment les choses se réglèrent : MADEMOISELLE, princesse de facile accommodement, prêta son palais de Madrid aux jeunes époux ; de son côté le roi alla souper à la Muette avec mademoiselle de Clermont et mesdames de Chalais et de Talleyrand. Puis quand on présuma que le souper des noces était fini, le roi proposa une visite à Madrid ; on monta en voiture et l'on arriva à Madrid ; tout s'y passait à merveille et semblait devoir s'y passer dans les conditions nuptiales les plus complètes. Le roi se mit au jeu et joua jusqu'à minuit à la cavagnole ; à minuit on parla de laisser les mariés se mettre au lit, mais le roi déclara vouloir être bon prince jusqu'au bout ; en conséquence, il accompagna les époux dans la chambre à coucher et donna la chemise à Vintimille, ce qui était un des plus grands honneurs que le roi pût faire ; à partir de ce moment, rien n'est plus bien clair. Un homme revient coucher au château de la Muette, mais madame la maréchale d'Estrées qui s'enfuit le même soir de Madrid et s'en va coucher à Bagatelle ; mais madame de Ruffée qui en fait autant et se sauve à Paris, prétendent que ce n'est point le roi qui s'en va et Vintimille qui reste, mais bien au contraire le roi qui reste et Vintimille qui s'en va. Quoi qu'il en soit, le roi assiste le lendemain à la toilette de madame de Vintimille, et l'après-dînée, MADEMOISELLE présente au roi toute la famille des Vintimille.

A partir de ce moment toute la famille jouit de la faveur la plus grande ; les trois autres sœurs de madame de Mailly et de mademoiselle de Nesle , madame de Lauraguais, madame de la Tournelle et madame de Flavacourt sont présentées. Le vieux marquis de Luc profite de la faveur de sa bru pour monter dans les carrosses du roi, honneur, au reste, auquel il a grandement droit. Enfin, Vintimille est de toutes les parties, de tous les soupers et de tous les Choisy, comme autrefois, sous Louis XIV, on était de Marly. Alors madame de Vintimille poursuit son but par sa sœur, madame de Mailly, qui la sert et qui la complète, elle s'empare du roi par l'esprit et par les sens, lui fait oublier son long cou, sa grosse taille, sa démarche rude et cavalière ; le roi est à elle, bien à elle, et comme elle l'a écrit à son amie la chanoinesse, la religieuse de Port-Royal est en mesure déjà de lutter contre le cardinal et commence à gouverner la France. Sur ces entrefaites un événement arriva qui donna à chacun la mesure de son pouvoir.

Le beau duc de La Trémouille mourut de la petite vérole. Le beau duc était fort revenu de ses erreurs de jeunesse si tant est, toutefois, que sa jeunesse eût eu les erreurs qu'on lui prête, il s'était admirablement conduit dans sa disgrâce, et sacrifié par Louis XV au vieux cardinal, il avait pris congé du roi en lui disant en face : Sire, vous n'êtes plus digne d'être mon ami. Sa charge de gentilhomme de la chambre était la seule qu'il eût conservée. Il était marié et adorait sa femme, ils s'étaient mutuellement promis de se séparer momentanément si l'un ou l'autre était atteint de la petite vérole, que ni l'un ni l'autre n'avait eue. Madame de La Trémouille en fut atteinte, mais comme elle ignorait elle-même la maladie dont elle souffrait, elle n'en prévint pas son mari, qui, quoiqu'avisé par le médecin du danger qu'il courait, voulut rester près d'elle et continuer de la servir. La duchesse guérit, mais à son tour le duc tomba malade et mourut. Ce fut un deuil parmi toutes les femmes de Paris; le duc fut pleuré comme le modèle des maris, et presque canonisé comme un martyr de dévouement conjugal. Il fut question de lui élever un temple par souscription. La Trémouille, en mourant, laissait une fille et un fils de 4 ans.

Les ducs d'Aumont, de Gesvres et de Mortemart, dont La Trémouille était collègue comme gentilhomme de la chambre, demandèrent pour cet enfant la survivance de la charge de son père. Mesdames de Mailly et de Vintimille sollicitaient pour le duc de Luxembourg. Le cardinal de Fleury désirait faire nommer son neveu. En conséquence, le vieux ministre avait employé un de ces moyens détournés qui lui étaient habituels. Il était venu trouver le roi, et lui avait dit :

— Sire, tous mes amis me pressent de demander à Votre Majesté la charge pour mon neveu, mais il est déjà si comblé de biens, qu'au lieu de vous recommander quelqu'un de ma famille, comme on m'y pousse, je viens vous demander la survivance du duc de La Trémouille pour son fils. — Et vous avez raison, monsieur le cardinal, avait répondu le roi ; moi-même j'avais songé à votre neveu, mais j'ai réfléchi qu'une pareille faveur, lui faisant trop d'ennemis, lui serait plus préjudiciable qu'utile.

Le cardinal demeura stupéfait, il ne s'attendait pas à la réponse. Alors il comprit la lutte qui allait s'engager ; il avait contre lui les deux maîtresses du roi ; non pas deux femmes qu'il pouvait désunir par la jalousie, mais au contraire deux sœurs qui, du moment où elles avaient passé par-dessus la jalousie, n'avaient plus qu'un

intérêt pareil, garder à elles deux l'amant royal que chacune, depuis l'adjonction de l'autre, devait désespérer de garder à elle seule.

Le cardinal, n'osant plus demander pour son neveu, s'entêta donc au petit La Trémouille, déclarant au roi qu'il avait engagé sa parole à la mère, et que si Sa Majesté le forçait de manquer à sa parole, il n'avait plus qu'à demander son congé au roi, voyant bien qu'il lui devenait inutile. Au reste, ajouta-t-il, son grand âge demandait des ménagements et sa santé du repos. Sur quoi, le cardinal, selon son habitude, se retira à Issy. Le cardinal savait que sa principale force à lui, c'était son absence. Lui retiré, les intérêts agirent à l'aise.

Mesdames de Mailly et de Vintimille continuèrent de présenter M. de Luxembourg. Madame de La Trémouille, secondée par les trois gentilshommes de la chambre, jetait les hauts cris en faveur de son fils. Le neveu du cardinal n'avait personne pour lui que son oncle absent.

Le premier mouvement de Louis XV fut un mouvement de réaction contre le cardinal. Dans ce premier mouvement, il prit la plume et lui écrivit qu'il serait désespéré d'exiger de lui un travail qui pourrait porter quelque préjudice à son repos; ajoutant que si sa santé demandait absolument qu'il se retirât, il lui en donnait la permission. Puis la lettre écrite, le roi la mit dans sa poche, en se promettant de l'envoyer à son heure.

Cependant le cardinal avait fait faire une ouverture à madame de Vintimille. Comme l'ambassadeur romain, l'envoyé de M. de Fleury avait apporté la paix ou la guerre. Madame de Vintimille avait réfléchi un instant; puis calculant la faiblesse du roi, se rappelant qu'elle avait, elle, 24 ans,et le cardinal 90, elle s'était convaincue que mieux valait temporiser et prendre pour alliée la mort qui ne pouvait tarder à venir. Or, comme depuis quelque temps le roi alternait, qu'il passait la soirée chez madame de Mailly, elle alla trouver sa sœur.

— Chère sœur, lui dit-elle, nous n'avons pas un instant à perdre pour nous rallier à M. de Fleury; peut-être l'emporterons-nous cette fois sur le cardinal, mais tôt ou tard il reviendra au pouvoir et nous fera chasser. Arrange-toi donc de façon à ce que demain matin le neveu du cardinal soit nommé.

Malheureusement madame de Mailly n'était pas la femme qu'il fallait pour ces sortes d'intrigues; aimant le roi pour lui-même,

comme La Vallière avait aimé Louis XIV, elle ne demandait qu'une chose, c'est que, ne se mêlant point de politique, la politique de son côté ne vînt pas la trouver. Aussi, après avoir tout promis à sa sœur, n'accomplit-elle, le soir venu, aucune de ses promesses. Elle s'était faite plus belle encore que d'habitude; elle avait mêlé des fleurs et des diamants à ses cheveux; mais Louis XV avait vu dans ces fleurs et dans ces diamants un travail de coquetterie au profit de l'amour, et non au profit de la politique. Madame de Mailly s'endormit sans avoir ouvert la bouche au roi ni du jeune La Trémouille, ni de M. de Luxembourg, ni du neveu du cardinal. Mais le roi, tourmenté, ne dormait pas, lui; il sentait sa vie troublée par les grondements de son ancien professeur; il voyait ce travail de correspondance européenne, dont il ne s'était jamais préoccupé, retomber sur lui; il devinait les ambitions princières contre lesquelles il allait falloir lutter lorsque le vieux ministre ne serait plus là pour dire à l'intrigue comme Dieu à la mer : Tu n'iras pas plus loin. Il était donc purement et simplement appuyé sur le lit à demi couché, et regardant cette tête où les roses aux tons harmonieux se mêlaient avec la poudre, et au milieu de la poudre et des fleurs, les diamants tremblaient comme des gouttes de rosée. La respiration s'échappait de la bouche de la belle dormeuse en haleines régulières et alternées. Le roi la réveilla.

La première chose qui frappa madame de Mailly en ouvrant les yeux fut l'aspect mélancolique de Louis XV.

— Oh! mon Dieu! s'écria-t-elle., mais qu'a donc Votre Majesté?

Le roi poussa un soupir.

— J'ai, ma chère, dit-il, que je suis fort tourmenté. — Et à quel propos, Sire? — A propos de tout ce qui se passe.

Madame de Mailly se souvint de l'engagement pris le matin même avec sa sœur; l'ouverture que lui faisait le roi était belle, elle s'y hasarda.

— Que se passe-t-il donc de si grave, Sire? demanda madame de Mailly en souriant de son plus charmant sourire. — Mais vous le savez bien, méchante, dit le roi, puisque vous êtes une des personnes qui me tourmentent. — Moi, Sire! s'écria madame de Mailly. — Oui, vous; en tout cas, continua le roi en soupirant, nous voilà débarrassés de notre censeur. — De quel censeur? — Du cardinal. — Débarrassé du cardinal, vous, Sire, oh! mon Dieu!

Et comme effrayée, madame de Mailly se souleva sur le lit.

— Oh ! mon Dieu oui, la lettre est écrite. — Quelle lettre, Sire? — La lettre dans laquelle je lui donne son congé. — Oui, mais elle n'est point partie, n'est-ce pas, Sire ? demanda madame de Mailly. — Ma foi, c'est tout un, puisque... — Puisque ? — Puisqu'elle est là sur votre cheminée.

Et en disant ces mots, le roi regardait d'un air presque suppliant madame de Mailly ; puis, il se leva.

— Sire, dit celle-ci, tout le monde sait que Votre Majesté est le maître ; tout le monde sait que ce qu'elle veut, elle a le droit de le vouloir ; par conséquent Votre Majesté n'a de compte à rendre à personne. Madame de Mailly mit un de ses petits pieds sur le parquet. — Où allez-vous ? demanda le roi. — M. de Fleury est un bon et excellent ministre à qui Dieu accorde de longs jours, parce que Dieu croit que ces jours peuvent être utiles au roi et à la France. — C'est votre avis, n'est-ce pas, ma chère ? dit le roi. — C'est si bien mon avis, dit madame de Mailly, que....

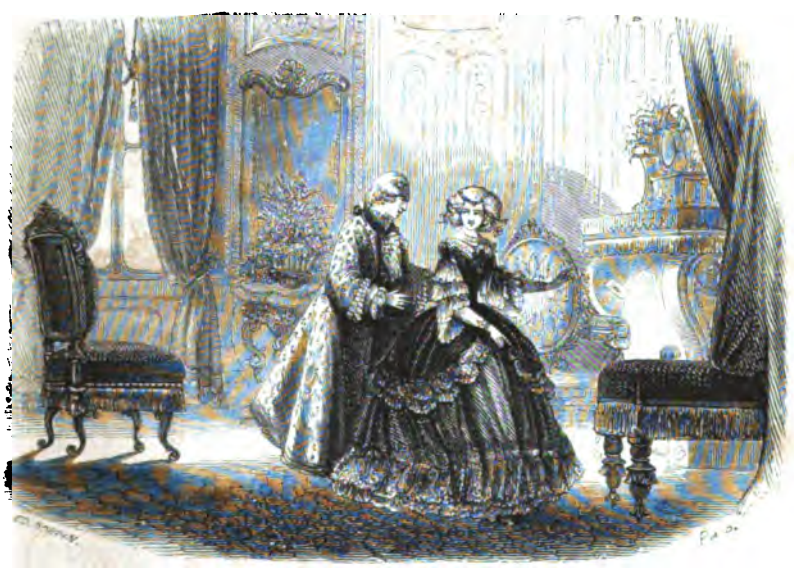

— Ah ! mon Dieu ! s'écria le roi, vous brûlez ma lettre au cardinal. — Oui, Sire ; mais voilà une plume, de l'encre et du papier, et vous allez lui écrire. — Quoi ! que voulez-vous que je lui écrive ? — Que vous nommez son neveu à la charge de premier gentilhomme.

Le visage du roi rayonna.

— Mais que va dire madame de La Trémouille ? que vont dire les autres gentilshommes ? — Je ne sais ce qu'ils diront ; mais à ce qu'ils diront, vous répondrez que ma sœur et moi étions pour

M. de Luxembourg, et que la preuve que vous êtes le maître, que la preuve que vous êtes le roi, c'est que vous nous avez repoussées comme les autres, ma sœur et moi ; et nous, pour donner tout poids à vos paroles..... — Eh bien ! — Nous vous bouderons. — Vous me bouderez ?—Oh ! le jour, bien entendu. Voici des plumes, de l'encre et du papier ; écrivez, Sire. — Oh ! s'écria le roi en se jetant aux pieds de madame de Mailly, vous êtes une femme adorable.

Et il écrivit une lettre, non pas au cardinal, mais à son neveu, lettre dans laquelle il lui annonçait qu'il était nommé gentilhomme de la chambre, avec un brevet de retenue de quatre cent mille livres.

Le matin, en recevant cette lettre, M. de Fleury, qui ne s'attendait à rien moins, courut trouver son oncle à Issy, lui montrant la lettre du roi, et le suppliant d'aller remercier Sa Majesté ; mais le cardinal qui voulait toujours, quand une faveur tombait sur sa famille, avoir l'air d'avoir la main forcée, le cardinal se contenta de répondre à son neveu : Je vous défends de rien dire que je n'aie vu le roi et fait révoquer l'ordre.

— Mais, répondit le duc de Fleury, j'ai déjà répondu personnellement au roi pour le remercier. — Et pour accepter ? s'écria le cardinal avec un accent de désespoir dont son neveu lui-même fut dupe. — Sans doute pour accepter, fit le duc ; j'aurais été bien ingrat de refuser une faveur ambitionnée par tant de personnes. — Allons ! dit le cardinal avec un profond soupir, me voilà compromis avec messieurs les princes. Et il leva les yeux et les mains au ciel, tout en demandant son carrosse pour revenir à Paris.

Louis XV, en revoyant M. de Fleury, lui raconta tout, et comme il ne voulait pas, faible qu'il était, avoir eu l'air de céder à l'exil dont l'avait menacé le cardinal, il lui dit que c'était aux instances de madame de Mailly et de madame de Vintimille qu'il devait la nomination de son neveu. Le cardinal en parut on ne peut plus reconnaissant aux deux sœurs, mais il n'en fut pas moins blessé au fond à l'idée que son crédit personnel baissait au point qu'il avait besoin du concours des deux maîtresses du roi pour faire obtenir une charge à son neveu.

Maintenant, racontons les faits sans commentaire :

Cette nomination avait eu lieu dans le courant de juin 1741. Le 8 août suivant, madame de Vintimille fut prise de la fièvre. Elle était enceinte de huit mois. Forcé de revenir à Paris, le roi

laissa madame de Vintimille à Choisy avec sa sœur, madame de Mailly, et les dames de leur compagnie habituelle. Il y avait une habitude, ou plutôt une loi qui défendait aux maris d'accompagner leurs femmes quand le roi les emmenait à Choisy. C'est étrange, mais c'était ainsi. Il est vrai qu'à défaut de M. de Vintimille, M. de Grammont, M. de Coigny, d'Agen et les deux frères Meuse, qui étaient de la petite intimité du roi, étaient là pour faire compagnie à ces dames. On saigna madame de Vintimille deux fois. Cette maladie sembla rendre le roi plus amoureux de madame de Vintimille qu'il ne l'avait jamais été : la veille des couches, il s'établit dans sa chambre et y resta jusqu'à deux heures du matin. A neuf heures du matin, madame de Vintimille accoucha d'un beau et gros garçon qu'il prit dans ses bras et posa ensuite sur un coussin de velours cramoisi. Puis, après l'avoir embrassé et admiré, il le fit ondoyer sous le nom de Louis ; nom que, plus tard, ses camarades changèrent en celui de *demi Louis.*

Le roi était si heureux qu'il voulut dîner avec madame de Vintimille ; furent invités au dîner, les ducs d'Agen, de Villeroy, et celui des deux Meuse, qui était son confident le plus intime. Le soir, il reçut chez madame de Vintimille, non-seulement l'archevêque de Paris, mais encore M. de Vintimille et son père. M. de Vintimille était censé venir voir sa femme et son enfant. Madame de Vintimille était accouchée si heureusement, qu'une heure après sa délivrance, elle sembla guérie ; mais, le 9 septembre suivant, sans que rien pût faire présager ce terrible événement, elle fut tout à coup prise de si violentes douleurs d'entrailles, qu'elle appela à grands cris, non pas un médecin, mais un confesseur. De son côté, le roi envoyait chercher à Paris ses deux médecins Silva et Sénac. Mais ni l'un ni l'autre n'arrivèrent à temps ; elle mourut entre les bras du confesseur, sans sacrement ; à peine le prêtre avait-il eu le temps de l'absoudre.

Dans cette conversation d'une demi-heure qu'elle avait eue avec lui, madame de Vintimille avait chargé le saint homme de transmettre ses dernières volontés à madame de Mailly ; il se hâtait donc de remplir cette dernière recommandation de sa pénitente, lorsque lui-même, en entrant chez madame de Mailly, tomba mort sans avoir le temps de prononcer un seul mot.

Cette nouvelle frappa Louis XV d'un coup si terrible, qu'il se mit au lit, en faisant défendre sa porte à tout le monde. La reine fit demander à entrer, mais la consigne, maintenue même pour

elle, ne fut levée qu'en faveur du comte de Noailles. Quant à madame de Mailly, elle quitta sa chambre tout éplorée et à demi nue, et alla se jeter dans le lit de madame d'Estrées.

Le roi n'avait donné qu'un seul ordre en se renfermant chez lui, c'était qu'on fît le portrait de madame de Vintimille morte.

Des bruits d'empoisonnement s'étaient répandus à l'instant même et avaient pris une telle consistance, que le roi voulut que le corps fut ouvert. Mais il ne transpira rien du procès-verbal d'autopsie; seulement, comme le corps, quoique mort depuis quatre heures à peine, répandait une grande fétidité, on le déposa dans une remise, où il resta, pendant plus de trois heures, exposé à la curiosité des passants. Singulière destinée que la mort, que l'ouverture, que l'exposition du corps de cette femme, qui, la veille, couverte de fleurs, de dentelles, de diamants, était la jalousie de toute la cour!

Le roi était anéanti, madame de Mailly, qui était bonne et qui aimait sa sœur de toute son âme, la redemandait à Dieu à grands cris; une de ses sœurs accourut pour la consoler, c'était la plus jeune de toutes, madame de Lauraguais. Madame de Mailly, qui croyait ne plus tenir au roi que par madame de Vintimille, avait craint que cette mort n'éloignât le roi d'elle; mais il n'en fut rien: le roi, au contraire, concentra toutes ses affections sur elle, donna à Meuse un appartement au-dessus du sien, mais à condition que Meuse ne disposerait que de l'antichambre et de la salle à manger, tandis qu'en réalité madame de Mailly disposerait du reste. Au bout de huit jours, madame de Mailly était installée dans cet appartement avec sa sœur, madame de Lauraguais, et il ne tenait qu'au roi *de ne pas s'apercevoir que la pauvre madame de Vintimille était morte.* Mais le roi, *distrait* un instant, ne pouvait parvenir à éloigner de son esprit le souvenir de cette effroyable catastrophe.

CHAPITRE VIII

E 12 septembre 1742, madame de Mazarin mourut. C'était la grand'mère de mesdemoiselles de Nesle.

Sur les cinq sœurs, une, madame de Mailly, était la maîtresse du roi depuis 1732. L'autre, madame de Vintimille, était morte comme nous avons vu. La troisième, madame de Lauraguais, avait, disait-on, remplacé madame de Vintimille. Restaient mesdames de La Tournelle et de Flavacourt, qui n'étaient pas même présentes. Ces deux dames étaient près de leur grand'mère, madame de Mazarin.

Mais, lorsque madame de Mazarin mourut, M. de Maurepas, poussé par sa femme, en sa qualité d'héritier de madame de Mazarin, fit signifier aux deux sœurs qu'elles eussent à sortir à l'instant même de l'hôtel.

Madame de La Tournelle était veuve : le mari de madame de Flavacourt était à l'armée. Les deux dames se trouvèrent donc sans appui. En recevant cette notification de M. de Maurepas, madame de La Tournelle jeta les hauts cris. Tout au contraire, madame de Flavacourt répondit :

— Je suis jeune, je suis sans père et sans mère ; mon mari est absent, mes parents m'abandonnent, le ciel sans doute ne m'abandonnera point.

Sur ce raisonnement, tout entier à l'honneur de la Providence, madame de Flavacourt, appela une chaise, s'y plaça, se fit porter à Versailles, et, arrivée dans la cour des ministres, se fit déposer à terre, ordonna d'enlever les brancards, et renvoya ses porteurs.

Beaucoup passèrent sans s'inquiéter de cette chaise ; quelques-uns s'en étonnèrent, mais sans oser demander à celle qui l'occu-

pait ce qu'elle faisait là; enfin le duc de Gesvres passa, ouvrit la portière, et, tout émerveillé, s'écria :

— Eh ! madame de Flavacourt, par quelle aventure vous trouvez-vous là ? Mais savez-vous bien que madame votre grand'mère vient de mourir ?

— Et vous, monsieur le duc, répondit madame de Flavacourt, savez-vous bien que M. de Maurepas et sa femme viennent de nous chasser, ma sœur et moi, comme des aventurières ; ils craignaient sans doute que nous ne fussions à leur charge. Ma sœur La Tournelle est allée je ne sais où; quant à moi, me voilà entre les mains de la Providence.

Le duc de Gesvres, émerveillé de l'aventure, salua madame de Flavacourt, la priant d'attendre quelques instants avec patience, et courant chez le roi, il le conduisit à la fenêtre, lui montrant dans la cour des ministres cette chaise solitaire.

— Eh bien, demanda le roi, que me montrez-vous là ?—Le roi voit cette chaise? — Sans doute, je la vois. — Eh bien, elle renferme madame de Flavacourt. — Madame de Flavacourt toute seule dans cette chaise ! s'écria le roi.

— Toute seule, Sire. — Mais qui donc l'a placée là ? — Son ingénieux esprit. — Expliquez-vous, duc. — Eh bien, Sire, elle a été renvoyée par M. de Maurepas, et elle a cru devoir se mettre à la garde de Dieu et... — Et... — Et du roi, Sire.

Louis XV se mit à rire.

— Courez la chercher, dit-il, qu'on lui donne un logement, et qu'on se mette à l'instant même à la recherche de sa sœur La Tournelle.

M. le duc de Gesvres ne se le fit pas dire à deux fois, il descendit tout courant, prit madame de Flavacourt par la main, et remonta avec elle près du roi.

Le roi lui donna l'ancien appartement de madame de Mailly dans l'aile neuve, et lui promit la place de dame du palais. Quant à madame de La Tournelle, on la conduisit dans l'appartement de M. de Vauréal, évêque de Rennes.

Madame de La Tournelle et madame de Flavacourt étaient les plus belles des cinq sœurs. Le roi ne fut point sans s'apercevoir de cette beauté. Il avait un penchant pour les demoiselles de Nesle, et il commença de faire la cour aux deux nouvelles commensales que la dureté de monsieur et de madame de Maurepas lui avait données. De leur côté, monsieur et madame de Maurepas, voyant

l'attention que le roi portait aux deux sœurs, résolurent de se rapprocher d'elles; mais ils réussirent seulement près de madame de Flavacourt, bonne femme, esprit charmant, cœur sans rancune, laquelle déclara que de son côté tout était pardonné à monsieur et madame de Maurepas, s'ils faisaient la moindre démarche auprès d'elle. Mais il en fut tout autrement de madame de La Tournelle, qui leur jura et qui leur tint une belle et bonne haine.

Au reste, au moment où le roi tournait à la fois les yeux vers madame de Flavacourt et vers madame de La Tournelle, voici où en étaient ces dames. Le mari de madame de Flavacourt, nous l'avons dit, était à l'armée; mais il était, tout absent qu'il fût, fort aimé de sa femme, qui, dès l'abord, fit comprendre au roi qu'elle ne trahirait pas son mari, même pour un roi. Madame de La Tournelle était veuve. Elle avait pour amant le comte d'Agenois, fils du duc d'Aiguillon, neveu de M. de Richelieu. Aussi fut-ce à M. de Richelieu que Louis XV s'adressa, comme devant avoir, en sa qualité de grand parent, toute l'influence sur le jeune comte. Mais le duc, au lieu de la persuasion, pensa que mieux valait employer la ruse. Il dépêcha au comte d'Agenois une dame de la cour, avec mission de séduire le comte. Pendant ce temps, madame de La Tournelle, retirée à Versailles, ne voyait que les personnes que le roi lui permettait de voir; et le comte d'Agenois n'était pas au nombre de ces personnes-là. Mais madame de La Tournelle n'en résistait pas moins à Louis XV, à qui elle avait avoué son amour pour le comte, de la fidélité duquel elle était certaine.

Ce fut alors que M. de Richelieu commença son œuvre. La sirène qu'il avait dépêchée à son neveu faisait tous les jours des progrès dans le cœur du comte, que son isolement livrait désarmé. Mais alors la dame feignit une absence, on promit de s'écrire et l'on s'écrivit.

Les lettres du comte d'Agenois étaient remises par la dame à Richelieu, par Richelieu au roi, et par le roi à madame de La Tournelle.

Malgré ces preuves écrites, madame de La Tournelle avait tenu bon d'abord, prétendant que l'on imitait l'écriture du comte; mais les lettres devinrent si tendres, les marques de l'infidélité du comte furent si patentes, que madame de La Tournelle résolut de se venger de son infidèle amant. Il n'y a qu'une vengeance possible en pareil cas; c'est la peine du talion. Madame de La Tournelle s'arrêta à cette vengeance, et promit au roi de le prendre pour complice.

Mais ce fut à une condition. Madame de La Tournelle haïssait sa sœur de Mailly ; d'ailleurs, elle était trop fière pour accepter le partage toléré par mesdames de Vintimille et de Lauraguais. Elle exigea la disgrâce de madame de Mailly. Le roi, qui n'aimait plus madame de Mailly, promit à madame de La Tournelle tout ce qu'elle voulut.

Peut-être Louis XV était-il assez embarrassé de notifier cette disgrâce à madame de Mailly, lorsque celle-ci alla au devant d'une explication, en reprochant au roi sa froideur pour elle. Louis XV était cruel pour les femmes qu'il n'aimait plus. Il saisit l'occasion, dit à madame de Mailly que cette froideur était vraie, qu'il ne savait pas dissimuler, et que ne l'aimant plus, il ne pouvait feindre une passion qui avait cessé d'exister. A cette réponse, madame de Mailly jeta les hauts cris, fondit en larmes, et tomba à genoux devant le roi.

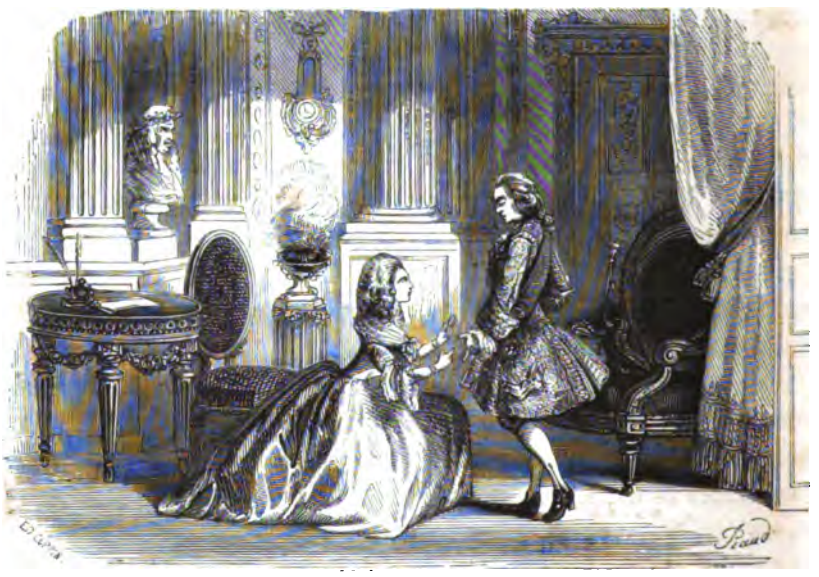

Mais la glace était rompue, et madame de Mailly apprit séance tenante de la bouche de son royal amant que non-seulement il ne l'aimait plus, mais encore qu'il lui fallait en se retirant faire place à sa rivale. Alors madame de Mailly pria, supplia ; elle offrit de jouer près de madame de La Tournelle le même rôle qu'elle avait joué près de ses sœurs Vintimille et Lauraguais, mais implacable envers elle, le roi lui accorda deux jours pour se retirer, voilà tout.

Le renvoi était d'autant plus cruel, que madame de Mailly n'ayant

ni père ni mère, séparée de son mari, ne savait littéralement où aller en sortant de Versailles.

Elle dit tout cela au roi, mais le carrosse qui devait l'emmener n'en fut pas moins à la porte à l'heure annoncée. Heureusement, madame la comtesse de Toulouse qui avait toujours été son amie, la retira chez elle, tandis que madame de La Tournelle, invitée à aller à Choisy, devait y prendre publiquement la place que sa sœur avait tenue.

Ce fut le 12 novembre que le voyage eut lieu. Le roi, donnant la main à madame de La Tournelle, monta dans la gondole avec mademoiselle de La Roche-sur-Yon, madame de Flavacourt, madame de Chevreuse, M. de Villeroy et le prince de Soubise.

Cependant, arrivée à Choisy, madame de La Tournelle eut honte, remplaçant sa sœur, de la remplacer si facilement et si publiquement. Le souper fini, et comme le roi la dévorait des yeux, elle s'approcha de madame de Chevreuse.

— Ma chère, lui dit-elle, on m'a donné une chambre trop grande et j'ai peur; vous qui êtes connue pour votre courage, donnez-moi la vôtre, je vous prie, et prenez la mienne.

Mais madame de Chevreuse n'avait garde d'accepter; elle craignait quelque méprise royale, où reconnue elle pourrait bien jouer un sot rôle.

— Chère amie, répondit-elle à madame de La Tournelle, je ne suis pas à Choisy chez moi, mais chez sa Majesté; je ne puis donc rien faire que par l'ordre et avec l'agrément du roi. Il en résulta que madame de La Tournelle fut forcée de garder sa chambre, mais comme elle avait honte d'accepter une si rapide succession elle s'y barricada, et, malgré les voyages nocturnes du roi, malgré ses grattements amoureux à la porte, elle s'y tint enfermée. Calculée ou réelle, la défense dura près d'un mois; car ce ne fut que le 10 décembre suivant qu'il fut reconnu que cette nuit là, la porte plus pitoyable, s'était ouverte. On trouva, en faisant le lit de madame de La Tournelle, la tabatière du roi que Sa Majesté avait oubliée sous son chevet. Cette nouvelle, la représentation de *Mahomet* et une voiture que venait d'inventer M. de Richelieu, firent les frais du dernier mois de l'année 1742.

M. de Richelieu fort ennuyé de quitter la cour pour aller tenir les états du Languedoc, avait déclaré au moins qu'il s'en irait, en dormant, jusqu'à Lyon, où il était obligé de s'arrêter. En consé-

quence, et pour tenir sa promesse, il inventa une voiture de six pieds de long, bien douce, suspendue à double ressort et contenant un lit complet. Le 13 décembre au soir, la voiture fut amenée dans la cour de Versailles, où tout le monde descendit pour la voir.

A neuf heures, le duc de Richelieu fit bassiner son lit, se déshabilla on ne peut plus modestement devant les dames, prit congé des spectateurs, cria à son cocher, — *à Lyon*, dit à son valet de chambre : vous m'éveillerez en arrivant, tira son bonnet de nuit sur ses oreilles et s'endormit.

Quant à madame de Mailly, comme il était arrivé à La Vallière, elle porta au Seigneur la plus sainte offrande qu'une femme puisse faire à Dieu, celle d'un cœur brisé par l'amour. Il y avait alors un prédicateur fort renommé, qui se préparait à prêcher aux nouvelles catholiques le carême de 1743, c'était le père Renaud de l'Oratoire. Madame de Mailly alla le trouver, le pria de la diriger, mais il s'en défendit sous prétexte de ses grands travaux. Alors elle alla trouver l'archevêque, M. de Vintimille, auquel elle communiqua son dessein de renoncer au monde et de faire une pénitence austère. Mais le bon prélat, qui,ainsi qu'on le verra à l'époque de sa mort, n'avait pas des principes de religion bien arrêtés, tout en la louant de sa ferveur, lui représenta que la vraie piété excluait tous les excès, et que le silence et la modestie étaient ce qu'il y avait de mieux pour une femme dont la pénitence même était un scandale.

Madame de Mailly comprit la sainteté de ce conseil, elle se retira sans bruit et tout doucement du monde; on vit alors cette femme de luxe, de plaisir et de volupté, devenue modeste dans ses vêtements et rigide dans ses mœurs, supporter avec une pieuse résignation, non-seulement son malheur, mais encore les injures qu'il lui attirait.

Enfin le roi, touché de la résignation de madame de Mailly, après avoir défendu d'abord qu'on lui en parlât, lui donna trente mille livres de rentes, un hôtel rue Saint-Thomas-du-Louvre et ordonna qu'on payât ses dettes. Les dettes de madame de Mailly s'élevaient à plus de 700,000 livres.

Pendant ce temps, quoique l'Europe et la France fussent en pleine paix, quoiqu'aucune raison de malheurs ne se fît visible, la

France s'en allait mourant de langueur; on eût dit qu'elle aussi était octogénaire au compte des siècles, comme son ministre l'était au compte des années. Les provinces du Maine, de l'Angoumois, du Haut-Poitou, du Périgord, de l'Orléanais et du Berry, c'est-à-dire les plus riches de France, étaient atteintes d'une espèce de fièvre lente, qui les minait. Cette fièvre lente, c'était l'impôt, l'impôt qui tirait de leurs veines, l'or le plus pur, l'or, ce sang des nations, que, sombre vampire, le gouvernement absorbait. La Normandie elle-même, cet excellent pays, succombait aux vexations des traitants. Tous les métayers étaient ruinés et l'on n'en trouvait plus. Les grands propriétaires étaient obligés de faire exploiter leurs terres par des valets.

M. Turgot, prévôt des marchands, donna un des premiers l'alarme en élevant la voix pour se plaindre. M. de Harlay, intendant de Paris, fit suspendre la réparation des chemins par corvée. L'évêque du Mans vint de son diocèse toucher barre à Versailles, rien que pour dire qu'en son diocèse tout se mourait. Enfin M. le duc d'Orléans apporta au conseil un morceau de pain de fougère que lui avait procuré le comte d'Argenson, et, le posant sur la table du roi :

— Sire, lui dit-il, voilà de quoi vos sujets se nourrissent.

L'évêque de Chartres vint aussi à Versailles, où il tint des discours singulièrement hardis au lever du roi ; et au dîner de la reine, le roi l'ayant interrogé sur l'état de son diocèse, il répondit que la famine et la mortalité y régnaient, que les hommes broutaient l'herbe comme les moutons, et qu'après la misère qui n'était que pour le peuple, viendrait la peste qui serait pour tout le monde. La reine alors lui offrit cent louis pour ses pauvres ; mais il refusa.

— Gardez votre argent, Madame, dit-il ; quand les finances du roi et les miennes seront épuisées, alors Votre Majesté assistera mes pauvres diocésains s'il lui reste quelque chose.

Pendant une des retraites du cardinal à Issy, le roi alla lui faire une visite, et traversa le faubourg Saint-Victor ; le passage du roi fut su d'avance, et alors le peuple s'amassa et cria, non plus vive le roi, mais : misère ! famine ! du pain !!! Le roi fut si attristé de cette démonstration qu'au lieu d'aller à Issy, il alla à Choisy, qu'en y arrivant il congédia tous les ouvriers qui travaillaient aux choses de luxe, et qu'il écrivit dès le soir au cardinal ce qu'il venait de faire. Au milieu de toutes ces lumières, qui parvenaient jusqu'à

Versailles, et qui éclairaient les choses de leur véritable jour, arriva M. de la Rochefoucauld, lequel dit au roi qu'il ne connaissait sans doute point l'état de ses provinces, et que ses ministres lui fardaient la vérité, mais le roi secoua la tête.

— Monsieur le duc, répondit-il, je connais cela aussi bien que personne, et je sais que depuis un an mon royaume a diminué d'un sixième.

Sur ces entrefaites, des bruits de guerre européenne coururent à propos de la mort de l'empereur Charles VI, et comme on s'en inquiétait, le cardinal répondit naïvement :

— Rassurez-vous, la guerre est impossible, attendu que nous manquons d'hommes en France.

En effet, on calcula que pendant les années 1739, 1740 et 1741, il mourut de misère plus d'hommes en France, qu'il n'en mourut pendant toutes les guerres de Louis XIV.

Ce fut sur ces entrefaites que la santé du cardinal s'affaiblit au point que l'on jugea sa mort prochaine, lui-même ne se faisait plus illusion, et malgré les fausses listes de centenaires que publiaient les journaux, il sentait qu'il approchait de sa fin. Cependant, malgré cet affaiblissement, il se cramponnait encore à l'autorité. Chaque jour, les ministres avec lesquels il ne pouvait plus travailler venaient lui rendre compte et prendre ses ordres. Mais on avait si grand soin d'éloigner de lui tout ce qui pouvait le faire songer à la mort, qu'un matin, après avoir travaillé avec lui, le marquis de Breteuil, secrétaire d'état au département de la guerre, s'étant trouvé indisposé, les gens du cardinal ne lui portèrent aucun secours, de peur que cet événement ne fît trop d'impression à leur maître, et se débarrassèrent du moribond en le jetant dans son carrosse où il mourut en arrivant à Paris. Enfin, les 27, 28 et 29 janvier, les forces du cardinal diminuèrent tellement, qu'il comprit que son heure était arrivée. Pendant ces trois jours le roi lui rendit deux visites, à la seconde il avait amené le Dauphin avec lui, et comme on tenait le jeune prince éloigné du lit du moribond.

— Laissez-le s'approcher, dit le cardinal, il est bon qu'il s'habitue à un pareil spectacle.

Ce furent les dernières paroles que prononça le mourant, qui expira le 29 janvier 1743, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Une épigramme fut son oraison funèbre.

« La France est malade depuis cent ans, disait-on, trois médecins vêtus de rouge l'ont soigné successivement. Richelieu l'a saignée, Mazarin l'a purgée, Fleury l'a mise à la diète. »

Plusieurs morts importantes avaient semblé faire cortége à la mort du cardinal. Le roi de Prusse était mort, et son fils, Charles-Frédéric, le même à qui son père avait voulu faire couper la tête, lui avait succédé. Louis-Henri de Bourbon était mort à Chantilly; c'était, on se le rappelle, le successeur de M. le duc d'Orléans, comme premier ministre, et l'amant de madame de *Prie*. La reine Anne de Neubourg, veuve de Charles II, princesse douairière d'Espagne, était morte à Guadalaxara. Jean-Baptiste Rousseau était mort à Bruxelles, où depuis trente ans il s'était retiré. Le cardinal de Polignac était mort dans ses terres; c'est le même que nous avons vu figurer dans l'affaire du prince de Cellamare. La reine douairière d'Espagne, Louise-Élisabeth d'Orléans, était morte au Luxembourg. Rollin, auteur de l'*Histoire Ancienne*, était mort professeur d'éloquence au collége Royal. Enfin, l'empereur Charles VI était mort à Vienne, et c'était cette mort qui allait peut-être remettre en question la paix de l'Europe.

CHAPITRE IX

peine M. de Fleury fut-il mort, que Louis XV, comme avait fait son aïeul Louis XIV, déclara qu'il voulait régner par lui-même. En effet, le règne de Louis XV ne commence en réalité qu'à la mort du cardinal de Fleury. Il commence par rendre des devoirs presque royaux au ministre mort, fait célébrer un service solennel à Notre-Dame et ordonne qu'il lui soit élevé un mausolée dans l'église de Saint-Louis-du-Louvre. Le roi de France avait alors trente-trois ans, sa démarche était noble, son visage régulièrement beau, son affabilité extrême, rarement une parole dure était sortie de sa bouche, son jugement était droit, son tact sûr, il connaissait assez bien les hommes et les choses et répétait parfois le mot de Charles-Quint.

« Les gens de lettres m'instruisent, les négociants m'enrichissent, les grands me dépouillent. »

Avec tout cela sa nature est apathique, il ne fera pas de mal, mais le laissera faire; non qu'il n'ait l'intelligence de le comprendre, mais il n'a pas la force de le réprimer.

Après la mort du cardinal aucune mutation ne se fait dans le personnel; M. Amelot reste aux finances, messieurs de Maurepas et Saint-Florentin reçoivent pour collègue M. d'Argenson qui remplace au département de la guerre le marquis de Breteuil, qui vient de mourir comme nous l'avons dit; Orry conserve le contrôle des finances, d'Aguesseau est toujours chancelier. Il en résultait que le roi, en se mettant comme il le disait à la tête des affaires, ne

prenait pas une lourde obligation, les affaires suivaient l'impulsion donnée et la machine gouvernementale allait d'elle-même ou à peu près.

La mort de Charles VI avait remis en question la paix de l'Europe. En vertu de la pragmatique sanction, Marie-Thérèse, grande duchesse de Toscane, sa fille aînée, avait été reconnue par tous les grands, par l'armée, par la magistrature, comme héritière et souveraine des états qui composaient la succession de son père. Disons un mot de la situation de l'Europe au moment de cette mort.

Tout le ministère du cardinal de Fleury avait été une longue lutte au profit de la paix. La guerre d'Italie et d'Allemagne, avait un instant forcé la main au ministre, mais aussitôt que la possibilité lui en avait été offerte, le cardinal avait éteint cette guerre, close enfin, en 1738, par le traité de Vienne. La maison d'Autriche était désolée par le Turc, le cardinal se préoccupa de cette situation de l'empereur, et son ambassadeur, le marquis de Villeneuve, força la Porte de conclure avec l'empire le traité de 1739. Gênes était agitée par des factions, le cardinal envoya des troupes en Corse pour y comprimer une insurrection qui eut compliqué les affaires des Gênois. Toutes les nations, l'Espagne et la Grande-Bretagne comprises, regardaient donc la France comme une mère commune qui avait mission de maintenir la paix parmi ses enfants, les rois de l'Europe. Malheureusement, il y avait au milieu de toutes ces têtes couronnées un roi qui avait toujours été fils assez insoumis, c'était Frédéric II, lequel venait d'hériter du trône de son père, et avec ce trône de vingt millions d'écus et de quatre-vingt mille soldats admirablement disciplinés. A cette armée, non pas la plus nombreuse peut-être, mais la plus belle et la plus régulière de toute l'Europe, était adjoint un matériel complet. Un ordre du roi suffisait pour qu'armée et matériel entrassent à l'instant même en campagne. Aussi M. de Beauveau, ambassadeur de France près du roi Frédéric, écrivait-il que le roi de Prusse étouffait dans son royaume et qu'il lui fallait un plus grand lit pour se coucher. Aux dépens de qui le roi de Prusse pouvait-il se faire un meilleur lit ? c'était évidemment aux dépens de l'Autriche.

Sur ce point, le roi Frédéric II avait deux alliées naturelles, l'Espagne et la France ; l'Espagne, dans la guerre de 1733, avait déjà pris le royaume de Naples à l'Autriche et, à chaque occasion

qui se présentait, elle ne manquait pas de réclamer à droite et à gauche quelques bribes de provinces, ou quelque prérogative honorifique. Ainsi, à peine Marie-Thérèse sur le trône, elle lui avait demandé de lui céder l'ordre de la toison d'or. La reine, qui menait tout en Espagne, avait en outre découvert que, selon le droit public de l'Autriche, les femmes héritant des souverainetés de leurs pères, tout ce que Charles VI avait laissé à Marie-Thérèse appartenait de droit à Philippe V, héritier par les femmes d'un héritier de Charles V.

Quant à la France, l'Autriche était sa vieille ennemie, la politique de Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV, avait constamment été de l'amoindrir; peu à peu elle lui avait enlevé tous les moyens de devenir jamais puissance maritime, l'avait circonscrite dans le continent et reléguée au fond de l'Allemagne, et de même que dans la dernière guerre, l'Espagne lui avait pris Naples; la France, elle, lui avait pris la Lorraine. Ce qui était l'intérêt de la France et de l'Espagne devait naturellement n'être point celui de l'Angleterre; notre alliance avec la Grande-Bretagne fut toujours courte et agitée. Née pour être à la fois puissance maritime et continentale, la France est sans cesse jalousée par l'Angleterre; des intérêts de famille peuvent seuls rapprocher ses gouvernants, mais jamais des intérêts de peuple.

Voilà donc quelle était la position de toutes les puissances lorsque Marie-Thérèse fut proclamée impératrice d'Autriche.

Marie-Thérèse avait alors 23 ans, elle était belle de figure, majestueuse de taille, elle conservait toute la tranquillité de son caractère quoiqu'elle sentît l'Europe menaçante et toute prête à la dépouiller.

En effet, l'Espagne s'apprêtait à porter la guerre dans ses possessions d'Italie. Le roi de Sardaigne dévorait des yeux le Milanais. Frédéric restait étendu et fortifié dans la Silésie. La France dirigeait des troupes dans les Flandres et sur le Rhin. Cette fois encore M. de Fleury, qui avait prétendu d'abord qu'il n'y avait plus assez d'hommes pour faire la guerre, avait eu la main forcée.

Celui qui la lui avait forcée était M. de Belle-Isle.

Le comte de Belle-Isle, constamment soutenu dans tous ses projets par M. le chevalier de Belle-Isle, homme presque aussi remarquable que lui, improvisa en quelques nuits un plan diplomatique

et militaire de la plus haute portée; le conseil consacra dix séances à l'examiner, et malgré l'opposition silencieuse du cardinal voyant la tendance générale, non-seulement se rallia au mouvement, mais voulut le diriger. Le comte de Belle-Isle demandait cent mille hommes.

Fleury fit des difficultés sur le chiffre, cent mille hommes en campagne allaient lui manger en une année ses économies de dix ans.

Alors M. de Belle-Isle présenta une statistique au roi, dans laquelle quinze cents gentilshommes, de dix-sept à trente ans, demandaient à prendre du service et à sacrifier leur patrimoine à la gloire de la France. On pouvait donc, presque sans autre aide que celle de la noblesse, jeter cent cinquante mille hommes sur les bords du Rhin. Le roi appuya les idées du comte de Belle-Isle, sa participation à cette guerre c'était pour la France les frontières du Rhin. Fleury hésitait encore, mais le roi déclara qu'il avait des engagements pris avec le roi de Prusse et l'électeur de Bavière. M. de Belle-Isle reçut en conséquence des instructions pour se rendre à Berlin et à Munich.

Il fut parfaitement reçu par le roi Frédéric et par l'électeur Charles-Albert.

Le roi de Prusse avait cinquante mille hommes en Silésie, l'électeur de Bavière en avait trente sur l'Inn et le Danube. Il demandait quarante mille Français, promettait de s'emparer de la couronne impériale, et une fois empereur, abandonnait à la France la rive gauche du Rhin. Quant à Marie-Thérèse, elle resterait reine de Hongrie.

L'électeur Charles-Albert reçut ses quarante mille hommes et fut nommé généralissime des armées française, bavaroise et saxonne.

Une seconde armée de quarante mille hommes, sous les ordres du maréchal de Maillebois, se concentra en Westphalie pour contenir les Hanovriens, le territoire de Brunswick et surveiller les États de Hollande et les pays-bas autrichiens. Aussi, le 18 mai 1741, Marie-Thérèse écrivait-elle à la duchesse de Lorraine, sa belle-mère :

« J'ignore aujourd'hui s'il me restera une ville pour y faire mes couches. »

Entourée de pareils périls, Marie-Thérèse fit un appel à ses fidèles Hongrois. Son enfant dans ses bras, elle se présenta à la diète où les palatins d'une seule voix s'écrièrent :

« *Moriamur pro nostro rege Maria-Theresa !* »

Ce fut en échange de ce cri d'enthousiasme que Marie-Thérèse à son tour prêta l'ancien serment du roi André II, et qui remontait à l'an 1222. Voici le texte de ce serment :

« Si moi, ou quelqu'un de mes successeurs, en quelque temps que ce soit, veut enfreindre vos priviléges, qu'il vous soit, en vertu de cette promesse que vous venez de me faire, permis, à vous et à vos descendants, de vous défendre sans être traités de rebelles. »

C'était une belle chose que cette impératrice demandant secours à ses peuples, son enfant dans ses bras. Cette scène de la diète de Hongrie eut son retentissement en Europe. L'impératrice de Russie, jeune et belle, se déclara pour une impératrice jeune et belle comme elle. Walpole, l'allié quand même du cardinal de Fleury, venait de tomber en Angleterre ; Carteret, notre ennemi, lui succédait ; la duchesse de Marlboroug se proclamait l'admiratrice de Marie-Thérèse, et se mettait à la tête d'une souscription qui produisit huit mille livres sterling. Les États-généraux de Hollande lui offraient un emprunt de trois millions de ducats. La campagne s'ouvrait donc avec tous les éléments d'une guerre générale. Toute la noblesse de France était sous les drapeaux. Le maréchal de Broglie, qui commandait l'armée de Bohême, avait sous ses ordres Maurice de Saxe, d'Aubigné, de Boufflers, de Tessé, de Clermont, le duc de Biron, et enfin Chevert, qui n'était encore que chef de bataillon du régiment de Beaune, et qui, dans cette campagne, devait conquérir le grade de maréchal de camp et le cordon rouge.

Le 25 novembre 1741, Prague fut emportée d'assaut. Chevert, à la tête de ses grenadiers, s'est élancé sur la muraille ; un instant avant de marcher, il avait appelé un sergent :

— Écoute bien, lui dit-il en lui montrant l'angle d'un bastion, tu monteras par là. — Oui, mon colonel. — En approchant du rempart, on te criera une première fois : qui vive ! — Oui, mon colonel. — Tu ne répondras pas ; on te criera une seconde fois : qui vive ! — Oui, mon colonel. — Tu ne répondras pas encore ;

on te criera une troisième fois : qui vive ! — Oui, mon colonel. — Tu ne répondras pas plus cette fois que les autres ; on tirera sur toi. — Oui, mon colonel. — On te manquera. — Oui, mon colonel. — Tu tueras le factionnaire. — Oui, mon colonel. — Alors j'arrive pour te secourir. — Oui, mon colonel.

Le sergent partit. Tout se passa comme l'avait dit Chevert, qui, comme il l'avait promis, était arrivé à temps.

Prague, prise, devient le centre des opérations. Frédéric est en Moravie ; Charles-Albert, élu empereur par la diète de Francfort, est proclamé en Bohême. On touche à Vienne ; les avant-postes de notre armée dépassent Lintz et se portent sur l'abbaye de Melk. Tout à coup Marie-Thérèse reprend l'offensive : on apprend que, par l'intermédiaire de l'Angleterre, le traité de Breslaw est signé entre l'impératrice et le roi de Prusse. Derrière cette signature, par laquelle Frédéric II, en échange de la Silésie, reconnaît Marie-Thérèse impératrice d'Autriche, on voit pointer la coalition des peuples du nord contre la France : Angleterre, Danemarck, Prusse, Russie, Autriche !

Ainsi les Prussiens et les Saxons nous manquent à la fois ; soixante mille hommes abandonnent la ligne d'opération d'un seul coup, et,du jour au lendemain, les Bavarois sont entourés par les Autrichiens, qui n'ont plus besoin de faire face à un ennemi devenu leur allié. Passaw et Munich, aux mains des impériaux, coupent la retraite. Mais le comte de Belle-Isle, créé maréchal par le roi, vient d'arriver à Prague. C'est un homme de ressource: le génie de la guerre est en lui comme le génie des finances était dans son aïeul. Abandonné par les Saxons et par les Prussiens, le maréchal de Broglie marchera sur Prague, où l'on concentrera toutes les troupes que l'on pourra réunir. Alors on s'ouvrira un passage, et l'on se mettra en retraite sur l'armée du maréchal de Maillebois, qui est en Westphalie.

La concentration s'opère sans grande perte, l'armée française manœuvre avec une précision admirable, trente mille hommes sont réunis. Soixante mille Autrichiens, sous les ordres du prince Charles de Lorraine, s'avancent vers Prague. A peine sont-ils arrivés devant la ville, que la nuit même de leur arrivée, sans leur donner le temps de se reposer, douze mille Français font une sortie, dispersent les Autrichiens et s'emparent de deux mille

prisonniers. Il est vrai que M. de Tessé est tué, et M. de Biron blessé.

Mais des courriers sont arrivés à Paris, annonçant la défection de Frédéric ; les armées du Rhin et de Westphalie marcheront au secours des trente mille Français enfermés dans Prague. En attendant, le conseil propose d'ouvrir des négociations ; on reconnaîtra Marie-Thérèse impératrice, et les Français enfermés dans Prague seront libres. Mais le roi fait observer quel fatal effet fera la capitulation de Prague.

Le contrôleur général Orry déclare qu'il a 80 millions à la disposition du roi pour le service de l'État et le bien de la patrie.

On ne négociera point. Maillebois recevra l'ordre de se porter sur le Danube, par une marche rapide, et de tendre la main à la garnison de Prague. Français et Autrichiens, assiégés et assiégeants, apprennent en même temps la marche de M. de Maillebois. Après cinquante-six jours de tranchée, le prince Charles lève le siége et s'éloigne nuitamment pour marcher contre M. de Maillebois. Aussitôt le maréchal de Broglie quitte avec son armée le camp retranché ; Maurice de Saxe, qui connaît la Bohême, village par village, est son guide : on commence par délivrer la garnison d'Égra, et par elle on se trouve en communication avec le maréchal de Maillebois. Aussitôt le maréchal de Broglie ordonne l'évacuation de Prague, dans laquelle reste Chevert avec quatre mille hommes.

Après douze jours de marches admirables, MM. de Belle-Isle et de Broglie ont rejoint le maréchal de Maillebois.

Reste Chevert, avec ses quatre mille hommes, dans Prague, pour laquelle il obtiendra une capitulation avec tous les honneurs de la guerre.

De son côté, l'Espagne avait fait invasion en Italie, réclamant Parme et le Milanais; mais dans cette réclamation, l'Espagne ne pouvait plus avoir cette fois le Piémont pour allié; Parme et le Milanais, c'est l'objet de l'éternelle ambition de la maison de Savoie; aussi la maison de Savoie écoute-t-elle les paroles de l'Autriche, sa vieille ennemie. Les Espagnols, secondés par les Napolitains, opèrent donc seuls en Italie, quand tout à coup Naples voit paraître dans sa baie une escadre de six vaisseaux de ligne de soixante canons et six frégates, le tout sous pavillon anglais.

Le commodore Martyn commandait cette flotte. Ce qu'il venait faire dans la mer Thyrrhénienne, il n'en savait rien; ses dépêches étaient cachetées, et il avait ordre de ne les ouvrir que dans le golfe de Naples. Arrivé à destination, il ouvre ses dépêches. Les dépêches, c'est l'ordre de bombarder Naples, si, dans l'espace d'une heure, le roi ne s'est pas engagé à retirer ses troupes de la basse Italie, et à garder la plus stricte neutralité.

Les troupes de Philippe V vont donc se trouver seules et isolées devant les troupes autrichiennes, prêtes à déboucher en Italie.

Ainsi, en moins de trois mois, non-seulement la maison d'Autriche, presque abattue, s'est relevée, mais encore elle a réuni à elle tout ce qu'il y a en Europe de nations hostiles à la France, et le canon va retentir de Naples à Strasbourg, de l'Océan à la Méditerranée.

LA

RÉGENCE ET LOUIS XV

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

Madame de Pompadour

LA RÉGENCE

ET

LOUIS QUINZE

PAR

ALEXANDRE DUMAS

DEUXIÈME PARTIE

PARIS
MALMENAYDE ET DE RIBEROLLES, LIBRAIRES
5, RUE DU PONT-DE-LODI, 5

1855

CHAPITRE X

Une double intrigue poussait le roi à se mettre à la tête de son armée. M. de Maurepas, qui voulait séparer le roi de sa maîtresse, et M. de Richelieu, qui voulait combattre sous les yeux du roi.

Quant à madame de Châteauroux, comme elle avait la parole du duc de Richelieu que, d'une façon ou de l'autre, il obtiendrait qu'elle rejoignît le roi à l'armée, elle poussait aussi le roi à prendre de son côté le commandement de la guerre.

Quatre armées venaient d'être mises sur pied, une en Provence, deux en Flandre, la quatrième sur le Rhin. La première était commandée par le prince de Conti, la seconde par le maréchal de

Noailles, la troisième par le maréchal de Saxe, la quatrième par le maréchal de Coigny.

Notre flotte, commandée par l'amiral Court, venait de battre, le 22 février 1744, la flotte anglaise en face de Toulon. C'était un beau début de campagne, d'autant plus beau que nous n'avions que vingt-sept vaisseaux, et les Anglais quarante.

Le 2 mai, le roi soupa en grand couvert avec la reine. Le souper finit sans qu'il eût été le moins du monde question de voyage Après le souper, Louis entra chez la reine et causa avec elle de choses indifférentes. Enfin, en sortant de chez elle, il donna tous les ordres pour son coucher. En effet, il rentra dans sa chambre,

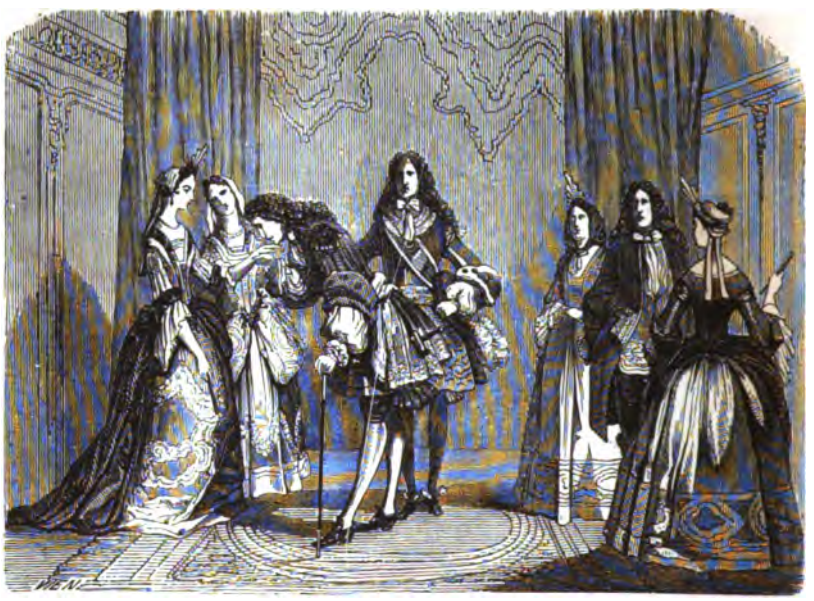

comme pour se mettre au lit, mais il ne fit que changer d'habit, embrassa tendrement le Dauphin, écrivit à la Dauphine, laissa quatre lignes à la reine, dans lesquelles il lui disait que les grandes dépenses qu'occasionnerait son voyage le forçaient de la laisser à Paris ; puis il envoya à Plaisance, maison de campagne de Pâris-Duvernoy, madame de Châteauroux et madame de Lauraguais, prit avec lui le père Pérusseau, son confesseur, alla à la tribune de la chapelle faire sa prière, et monta dans son carrosse avec le premier écuyer, avec le duc d'Agen, avec Meuse. L'évêque de Soisson, son aumônier, et le marquis de Verneuil, ayant la plume, le suivirent dans une autre voiture. De son côté, M. de

Maurepas partait pour la province, où il allait visiter nos ports; le cardinal de Tencin partait pour Lyon; enfin, Orry, Saint-Florentin et le chancelier restaient à Paris pour les affaires de l'État.

Le départ du roi eut lieu le 3 mai 1744.

Madame de Châteauroux, quoique certaine de ne point tarder à rejoindre le roi, ne le voyait pas partir sans inquiétude. Il y avait un nom qui avait été prononcé deux ou trois fois auprès d'elle depuis quelque temps, et qui, pareil à un pressentiment, assombrissait déjà ses jeunes amours. Ce nom, c'était celui de madame d'Étioles, qui plus tard devait jouer un si grand rôle sous le nom de marquise de Pompadour.

Le bruit courait que madame d'Étioles était amoureuse du roi. Deux ou trois fois, dans la forêt de Sénart, elle avait paru aux chasses, et cela dans un équipage si brillant, si léger, avec des costumes si coquets, que ces jours-là, aux petits soupers, il n'avait été question que d'elle.

Un jour, la duchesse de Chevreuse avait eu devant le roi l'imprudence de prononcer le nom de la petite d'Étioles, et madame de Châteauroux lui avait écrasé le pied de telle façon, qu'elle était tombée en syncope. Le lendemain, madame de Châteauroux était allée voir madame de Chevreuse, malade, au lit, de cet écrasement, et elle lui avait dit :

— Mais vous ne savez donc pas que l'on cherche en ce moment à donner madame d'Étioles au roi, et que les moyens seuls manquent aux amis de madame d'Étioles et à mes ennemis.

Cette crainte de madame de Châteauroux n'était point étrangère à l'insistance qu'elle avait mise à faire prendre au roi le commandement de son armée.

Le 12, le roi arriva à Lille. Le 15, il passa en revue le camp de Giromy. Le 17, il commença le siége de Menin. Le 7 juin, le roi entrait en vainqueur à Menin. Le 8, mesdames de Châteauroux et de Lauraguais partaient pendant la nuit du château de Plaisance et prenaient la route de Lille. Le 17, le roi alla mettre le siége devant Ypres.

Dans l'intervalle, mesdames de Châteauroux et de Lauraguais avaient rejoint l'armée, où leur présence avait fait le plus mauvais effet. Aussi, après la prise d'Ypres, le roi fut-il obligé de se décider à envoyer les deux dames à Dunkerque. Ce fut à Dunkerque, où il venait de rejoindre les deux sœurs, que le roi apprit que le prince Charles avait passé le Rhin le 13 juillet, et qu'il se décida

à aller en personne secourir l'Alsace. Mesdames de Châteauroux et de Lauraguais l'y suivirent; et pendant toute la route, M. le comte de Suze, grand maréchal des logis, eut le soin de ménager dans les logements une communication entre l'appartement du roi et celui de la duchesse.

Le roi devait séjourner à Metz. A Metz, comme dans les autres villes, on s'occupa donc de son logement et des communications nécessaires aux deux amants. L'appartement de la favorite fut préparé à l'abbaye de Saint-Arnoult, que l'évêque de Marseille, qui en était abbé, avait louée au premier président, lequel céda le logement à madame de Châteauroux. Mais comme elle s'y trouvait trop éloignée du roi, on établit des galeries qui conduisaient de l'abbaye à l'appartement du roi. Le prétexte fut que le roi désirait aller à couvert de son appartement à l'église; mais le peuple n'admit pas le prétexte, et quatre rues barrées et enlevées à la circulation pour l'établissement de cette galerie, parurent aux habitants de la ville un fort scandaleux exemple donné par le roi à ses amés et féaux sujets de la province.

Cependant le roi avait, depuis son départ de Paris, subi de grandes fatigues. Dès son arrivée à Metz, il s'était senti indisposé. Un soir, le mal de tête le prit; c'était le 8. Il fut saigné le même jour, purgé le 9; mais, dès le 9, Cassara, médecin de Metz, jugeant la maladie des plus graves, déclara qu'il ne répondait pas du roi, à moins que la maladie ne fût bien conduite, et que surtout le roi ne jouît d'une grande tranquillité.

Dès lors, par ordre du duc de Richelieu, toutes les portes furent fermées, et le roi ne fut plus servi que par ses domestiques les plus intimes, par M. le duc de Richelieu, par madame de Châteauroux et madame de Lauraguais.

Cependant, à l'instant même, trois partis s'étaient formés autour du roi : le parti des ministres, le parti des princes, le parti du favori et des favorites.

Le parti des ministres, qui avait le même intérêt que celui des princes, avait M. de Maurepas pour chef. Le parti des princes était composé de M. de Chartres, de M. de Bouillon, de MM. de La Rochefoucault et de Villeroy, de M. de Fitz-James, évêque de Soissons, premier aumônier, et du père Pérusseau, jésuite, confesseur du roi. Les deux maîtresses, le duc de Richelieu, Meuse, les aides de camp et les valets de chambre formaient le troisième parti.

Le parti des princes, réuni à M. de Maurepas, était décidé à pénétrer, coûte que coûte, jusqu'au roi, et à profiter de la maladie et de l'affaiblissement qu'elle devait naturellement apporter dans l'esprit de Louis XV, pour faire chasser madame de Châteauroux et madame de Lauraguais. Mesdames de Lauraguais, de Châteauroux et le duc de Richelieu étaient résolus à tenir bon dans la chambre du roi, comme une garnison assiégée tient bon dans la forteresse jusqu'au dernier instant.

Pour que l'on comprenne bien la force de la position de M. de Richelieu, il faut qu'on sache qu'il était premier gentilhomme de la chambre, et que le privilége du premier gentilhomme était d'être maître absolu de la chambre du roi, et d'en refuser la porte selon sa volonté. C'était un privilége dont il avait usé depuis le commencement de la maladie.

Le comte de Clermont se présenta donc le 12 août à cette porte.

M. de Richelieu, comme d'habitude, voulut la lui défendre, mais d'un coup de poing il écarta les deux battants.

M. de Richelieu insista et voulut faire obstacle. Mais l'écartant de la main :

— Depuis quand un valet, dit M. de Clermont, croit-il avoir le droit d'empêcher les princes du sang de voir le roi de France.

Puis s'avançant vers le lit du roi :

— Sire, dit-il, je ne puis croire que Votre Majesté ait l'intention

de priver les princes de votre sang de la satisfaction de savoir par eux-mêmes des nouvelles de votre santé; nous ne voulons pas que notre présence vous importune, mais nous désirons, à cause de notre amour pour vous, avoir la liberté d'entrer quelques moments; et pour vous prouver que nous n'avons pas d'autres desseins, Sire, je me retire.

Il s'apprêtait en effet à se retirer, quand le roi étendant la main vers lui, lui dit :

— Non, Clermont, reste.

C'était un premier succès. On parla au roi d'entendre la messe dans sa chambre. Le roi dit que cela lui ferait plaisir, et l'on introduisit l'évêque de Soissons.

Madame de Châteauroux et Richelieu voyaient du cabinet où ils s'étaient retirés, l'ennemi se fortifier pied à pied dans la place. M. de Soissons alors s'approcha du lit du roi et hasarda ce mot terrible : Confession.

— Oh! dit le roi, il n'est pas encore temps.

M. de Soissons insista.

— Non, dit le roi, j'ai trop grand mal à la tête et trop de choses à retrouver et à dire pour me confesser maintenant. — Mais, dit l'évêque insistant toujours, Votre Majesté pourrait commencer aujourd'hui et achever demain.

Le roi secoua la tête. M. de Soissons vit que ce jour-là il avait obtenu du malade tout ce qu'il en pouvait obtenir, et se retira. Derrière lui et le comte de Clermont, madame de Châteauroux rentra; et pour combattre l'influence que venaient de prendre les princes, elle commença auprès du roi ses caresses accoutumées.

Mais celui-ci la repoussa doucement.

— Non, non, princesse*, dit-il, je crois que nous faisons mal; assez donc, assez.

— Il faudra peut-être nous séparer, dit-il. — Fort bien, dit madame de Châteauroux, piquée.

Et elle se retira.

Le lendemain, La Peyronie qu'on avait fait venir de Paris, alla trouver le duc de Bouillon, et lui dit que le roi n'avait plus que deux jours à vivre, et que par conséquent il était important qu'il se confessât, et que c'était de son devoir, à lui, grand chambellan, d'annoncer au roi que l'heure de cette confession était arrivée. Le

* Princesse, était un mot d'amitié donné par le roi à madame de Châteauroux.

duc de Bouillon, qui comprenait tout le côté désagréable de la commission dont il était chargé, manda M. de Champcenetz, et lui ordonna de faire part au roi, des paroles du chirurgien. Champcenetz obéit, s'approcha du lit de Louis XV et lui fit part de l'urgence de la situation.

— Je ne demande pas mieux, dit le roi; mais La Peyronie se trompe, il n'est pas encore temps.

Mais comme si un avertissement lui était envoyé d'en haut, à peine eut-il prononcé ces paroles, qu'il tomba en faiblesse, criant d'une voix mourante:

— Le père Pérusseau, vite le père Pérusseau, et il s'évanouit.

Le père Pérusseau se tenait prêt, il accourut. Un instant après que le roi eut rouvert les yeux, le père Pérusseau appela le duc de Bouillon.

— Bouillon, lui dit le roi, reprend ton service, tu n'éprouveras plus d'obstacle de la part de personne, j'ai sacrifié favoris et favorites à la religion et à ce que veut l'Église.

Puis la porte se referma pour laisser le roi seul avec son confesseur. Le triomphe de M. de Soissons était complet. Aussi l'évêque ne perdit-il point de temps, il courut droit au cabinet où se tenaient madame de Châteauroux et sa sœur, et les yeux étincelants, la figure animée :

— Le roi, Mesdames, vous ordonne de vous retirer de chez lui sur-le-champ, dit-il.

Puis, se retournant vers des gens qui le suivaient ;

— Qu'on abatte à l'instant même la galerie qui donne de l'appartement du roi à l'abbaye de Saint-Arnoult, ordonna-t-il, afin que le peuple sache qu'un grand scandale est expié.

Les deux femmes étaient consternées et courbaient la tête sous l'anathème.

Alors, M. de Richelieu s'avança :

— Mesdames, dit-il en face de l'évêque, si vous avez le courage de rester et de braver des ordres extorqués dans un moment de faiblesse, je prends tout sur moi. Cette offre de M. de Richelieu porta l'exaltation du prélat à son comble.

— C'est bien, s'écria-t-il, puisqu'il en est ainsi, que l'on ferme les saints tabernacles, afin que la disgrâce soit plus éclatante et la réparation au Seigneur plus complète.

Alors, les deux femmes joignirent les mains, se courbèrent et sortirent la honte sur le front, les yeux baissés et sans oser regar-

der personne. Mais cela ne suffisait pas au furieux prélat. Il rentra près du roi.

Sire, dit-il, les lois de l'Église et nos saints canons nous défendent d'apporter le viatique lorsque la concubine est encore dans la ville. Je prie Votre Majesté de donner de nouveaux ordres pour son départ; car il n'y a pas de temps à perdre. Votre Majesté va mourir.

Le roi tremblait à la seule idée de la mort et de la damnation : aux cris et aux menaces de M. de Soissons, il accorda tout ce que l'on voulut. Les deux femmes furent non pas conduites hors de la maison, mais chassées aux huées de la populace; elles coururent aux écuries du roi et ne trouvèrent pas même un officier qui voulût leur donner une voiture pour les aider à traverser la ville. Chacun les renia à qui mieux mieux. M. de Belle-Isle, seul, leur offrit son bras et leur fit donner un carrosse; lui, savait ce que c'était que la disgrâce, et combien dans la disgrâce une main amie est la bien venue. Mesdames de Bellefonds, du Roure et de Rubembré, furent les seules qui accompagnèrent les fugitives, qui, au milieu des injures, des malédictions de la populace, traversèrent la ville, et furent conduites dans une maison de campagne à quelques lieues de Metz; et encore eut-on grand'peine à en trouver une, chaque propriétaire les repoussant comme des pestiférées. Les deux fugitives hors de la ville, les galeries abattues, le scandale de la réparation ayant enchéri sur le scandale de la faute, M. l'évêque de Soissons permit que le roi fut administré. Le moribond royal reçut le corps de Notre Seigneur, en disant :

— Monsieur, j'ai fait ma première communion il y a vingt-deux ans, je désire en faire une bonne et qu'elle soit la dernière.

Le viatique reçu, le roi murmura :

— Qu'un roi qui va paraître devant Dieu, a de comptes à rendre ! Oh ! j'ai été bien indigne de la royauté.

Mais le triomphe de M. de Soissons n'était pas encore complet; madame de Châteauroux avait la surintendance de la Dauphine, il la lui fit ôter, les deux proscrites n'étaient qu'à trois lieues de la cour, le prélat exigea qu'elles s'en éloignassent à cinquante ; enfin, la confession du roi avait été secrète, l'évêque demanda une confession publique.

— On tue notre maître, murmuraient les valets. Pourquoi donc M. de Fitz-James ne lui demande-t-il pas tout de suite son royaume, dit tout haut Lebel.

Mais tous ces murmures ne firent qu'enhardir le prélat, au moment d'appliquer les Saintes Huiles, et comme chacun se renfermait dans un religieux silence :

— Messieurs les princes du sang, dit-il, et vous grands du royaume, le roi nous charge, monseigneur l'évêque de Metz et moi, de vous dire à haute voix, qu'il éprouve un repentir sincère du scandale qu'il a causé dans le royaume, en vivant comme il l'a fait avec madame de Châteauroux; il en demande pardon à Dieu, et ayant appris qu'elle n'est qu'à trois lieues d'ici, il lui ordonne de ne point approcher de la cour de cinquante lieues, et Sa Majesté lui ôte sa charge dans la maison de la dauphine.

— Et A SA SŒUR AUSSI, ajouta le roi en soulevant sa tête sur son oreiller, par un suprême effort.

Tout était fini pour le parti de M. de Richelieu et des favorites; le parti des princes triomphait, les prélats avaient remporté la victoire, et ils en usaient avec ce raffinement et cette persistance de cruautés toute particulière aux persécutions ecclésiastiques. Cependant le roi allait de plus mal en plus mal. La retraite des ministres et des courtisans, symptômes physiques, annonçaient sa fin prochaine. Le 15, à six heures du matin, on appela les princes pour qu'ils assistassent aux prières des agonisants; de six heures à midi, le roi tomba dans une espèce d'agonie; d'Argenson fit emballer les papiers, le duc de Chartres fit atteler sa chaise de poste pour se rendre à l'armée du Rhin; les médecins se retirèrent, et le roi, entre la vie et la mort fut abandonné aux empiriques. L'un d'eux, *dont on ne sait pas même le nom*, lui fit avaler une très-forte dose d'émétique. Cette dose d'émétique amena une effroyable évacuation, et avec cette évacuation un mieux sensible.

Le roi avait sans cesse demandé le docteur Dumoulin : on avait expédié courrier sur courrier; le docteur arriva comme un mieux sensible se manifestait, il constata ce mieux, et annonça au malade qui n'y pouvait croire, un commencement de convalescence. Le 17, le docteur Dumoulin répondit du roi.

La reine, qui, le 9 au soir, avait appris la nouvelle de la maladie, recevait chaque jour un bulletin de La Peyronie; n'osant partir pour Metz, regardant comme un supplice de rester à Versailles, elle se laissait aller à un véritable désespoir, se renversant en arrière, se roulant sur les tapis, demandant à Dieu de la frapper elle-même et de conserver la vie au roi. Lorsqu'elle apprit le renvoi de la favorite, au lieu de s'en réjouir elle s'en épouvanta.

La pauvre reine comprenait toutes les douleurs de la femme, elle courut avec sa maison et le dauphin, s'agenouiller devant le Saint-Sacrement. A chaque porte qui s'ouvrait elle pâlissait et était prise de convulsions. Un courrier arriva qui lui permit de venir jusqu'à Lunéville, et au dauphin et à MADAME, jusqu'à Châlons; elle voulut partir à l'instant même, fit venir des chevaux de poste et partit, ayant dans sa première berline et avec elle, madame de Luynes, madame de Villars et madame de Boufflers; dans la seconde, madame de Fleury, madame d'Antin, madame de Montaut, madame de Saint-Florentin et madame de Flavacourt; madame de Flavacourt qui était à Paris, et qui elle, toujours sage et rebelle au roi, venait prier la reine de l'emmener, ce que la reine juste et bonne, lui accorda, ne voulant pas que la disgrâce des coupables pesât sur l'innocente. A Soissons, la reine trouva des dépêches de d'Argenson qui lui annonçaient que le roi l'attendait avec impatience. La route fut donc poursuivie à fond de train; et, en arrivant à Metz, la reine se précipita de sa voiture, et toute courante, alla tomber à genoux au chevet du roi qui dormait, et qui, se réveillant, lui dit :

— Ah! c'est vous, Madame, je vous demande pardon du scandale que j'ai causé, des peines et des chagrins que je vous ai faits; me pardonnez-vous?

La reine fondait en larmes et ne pouvait lui répondre, et le roi répétait : — Me pardonnez-vous, me pardonnez-vous? Et la pauvre femme n'avait la force de faire autre chose qu'un signe de la tête qui voulait dire : — Oui, oui.

Pendant plus d'une heure, elle resta attachée à son cou.

Le roi fit alors approcher le père Pérusseau pour qu'il fût témoin de cette réconciliation conjugale.

Pendant ce temps le dauphin et MADAME, qui n'avaient reçu permission de venir que jusqu'à Châlons, dépassaient cette ville, et, à Verdun, recevaient l'ordre de s'arrêter. Malgré cette défense, le duc de Châtillon, gouverneur du jeune prince, continua sa route, tandis que, de son côté, madame de Tallard faisait avancer les princesses, qui se désolaient de se voir éloignées de leur père, et surtout, parmi elles, MADAME Adélaïde qui en eut la fièvre.

Malgré tout le monde, M. de Châtillon arriva à Metz, entra chez le roi et présenta le dauphin à son père.

Mais Louis XV reçut son fils aîné avec une froideur qui décon-

certa son gouverneur, lequel demanda au roi pardon de la liberté qu'il avait prise; mais le roi ne répondit pas, persuadé qu'il était que ce qui avait amené le dauphin à Metz, ce n'était point le désir qu'éprouve un fils de revoir un père, mais la curiosité d'un héritier qui désire savoir où en est son héritage.

Au mois de septembre, le roi était entièrement guéri de sa maladie; mais à la maladie avait succédé une tristesse profonde, une mélancolie continue. Toutes les scènes qui s'étaient passées autour de lui pendant sa maladie se représentaient à ses yeux, et ce qui en rejaillissait de honte sur l'homme faisait monter le rouge au visage du roi. A chaque instant il regardait autour de lui comme s'il eût cherché quelqu'un, et ce quelqu'un dont il ne pouvait pas se passer, c'était surtout Richelieu. Richelieu, de son côté, sondait le terrain. S'adressant pour les renseignements au cardinal de Tencin et à M. de Noailles, qui tous deux lui répondaient qu'ils étaient convaincus qu'il n'avait jamais été plus avant dans le cœur de Sa Majesté; alors Richelieu commença par faire remettre directement au roi la relation de tout ce qui s'était passé pendant sa maladie, conservant à chaque acteur le rôle qu'il avait joué dans cette tragicomédie. N'épargnant personne, ni princes du sang, ni prélats, ni courtisans : l'envoi fut bien reçu. Richelieu comprit que la porte lui était rouverte, et se glissa par cette porte. Le roi reçut timidement encore son ancien favori; mais il était visible qu'il le recevait avec plaisir. Dès lors, la réaction s'opéra; la reine vit peu à peu renaître l'ancienne froideur du roi pour elle, et la veille du départ pour Strasbourg, la pauvre femme ayant demandé au roi quel serait son sort à l'avenir et ayant ajouté : — Sire, je serais bien heureuse de vous suivre. Le roi se contenta de répondre : — Ce n'est point la peine. — Et elle n'en put tirer autre chose.

La reine, tout éplorée, partit pour Lunéville. Le duc de Penthièvre resta à Metz, arrêté par la petite vérole. Madame la duchesse de Chartres et la princesse de Conti déclarèrent qu'elles iraient à la guerre, et se présenteraient à la tranchée devant Fribourg. Enfin, Mademoiselle et madame de Modène allèrent à Strasbourg. Quant au roi, il discontinua ses prières, manifestant une humeur farouche, parfois une colère concentrée. A Lunéville il s'arrêta près du roi de Pologne, mais rien ne put le divertir; et quoi que pussent faire les dames, pas un sourire ne passa sur ses lèvres. Sa distraction était même si grande, qu'il partit de Lunéville sans songer à faire ses adieux à la reine de Pologne, et qu'il

lui renvoya un courrier de dix lieues pour lui demander pardon de cet oubli. Il en avait fait autant pour sa femme, et ce fut un second courrier qui répara cette inadvertance.

Arrivé à Saverne, où il passait se rendant à l'armée, il reçut de madame de Châteauroux une lettre d'amour et une cocarde, et dès ce moment, sa passion reprit tellement le dessus, que l'on disait tout haut à la cour que l'ancienne favorite ne tarderait point à reconquérir sa position. A Fribourg, dont il faisait le siége, le roi apprit que le duc de Châtillon, voyant madame de Châteauroux disgraciée, avait écrit en Espagne des lettres peu honorables sur la réputation de sa maîtresse. Sur-le-champ il signa une lettre de cachet contre le duc et la duchesse de Châtillon. Et non-seulement il signa cette lettre contre le duc, mais encore il ne lui pardonna jamais. Un an après, M. de Châtillon étant tombé malade, il obtint à force d'instance de venir faire des remèdes au château de Lieuvielle; mais il lui fit défense d'entrer à Paris. Au mois d'août, le duc ayant besoin d'aller aux eaux de Forges, il fit demander au roi la permission de traverser Paris. — Oui, mais sans y coucher, répondit le roi. Enfin, en 1754, le duc de Châtillon mourant, fit représenter par madame de Pompadour, alors favorite, la douleur profonde où il était de mourir dans la disgrâce du roi ; mais le roi permit seulement à madame de Pompadour de répondre que le roi voulait bien oublier le passé, mais à l'égard de la famille du duc seulement, qui pouvait compter sur les bontés du roi. Tel était Louis XV.

CHAPITRE XI

Le 1er novembre, Fribourg capitula ; le roi signa la capitulation, et, laissant à ses généraux le soin de prendre les châteaux, il partit pour Paris le 8 du même mois, afin d'y faire son entrée triomphale.

La campagne de 1742, 43 et 44 n'avait pas été heureuse.

La retraite de Belle-Isle, si habile qu'elle fût, avait découragé les esprits. Maillebois, qu'on appelait le général des Mathurins, avait laissé tout à faire à son collègue. Ségur, maître de la haute Autriche, l'avait évacuée; Broglie s'était à peu près enfui de Bavière sans coup-férir ; l'empereur, que nous avions élu, avait perdu non-seulement les États que nous lui avions promis, mais encore une portion de ceux qu'il possédait, et était devenu la risée de l'Europe entière. La garnison d'Égra, dernière place forte qui nous restait en Bohême, était prisonnière de guerre. Noailles, par la faute de son neveu Grammont, avait laissé échapper le roi Georges II à la bataille d'Eltinguen ; depuis deux ans, de tous côtés, nous battions en retraite, et le partisan Mentzel avait fait plus d'une excursion au delà de nos frontières en menaçant de venir couper les oreilles aux Parisiens. Le peuple n'apprenait que des nouvelles de défaites, il ne voyait que des troupes vaincues, il avait usé ministres et généraux, tout, excepté le roi, dans lequel on espérait encore, attendu qu'il n'avait rien fait. Sa maladie venait, disait-on, des fatigues qu'il avait prises à l'armée ; on avait cru qu'il allait mourir ; un miracle lui avait conservé la vie ; tout concourait donc, si peu de triomphes qu'il eût accompli, à lui préparer une entrée triomphante.

Aussi est-il difficile de se faire une idée de l'ivresse qui accom-

pagna l'entrée du roi à Paris : les arbres des boulevards ployaient sous les spectateurs, les fenêtres semblaient murées avec des têtes, les toits en étaient couverts. On sortit les grands carrosses du sacre ; des chevaux magnifiques et la tête empanachée, traînaient ce beau et jeune monarque, qui, lorsqu'il voulait, souriait d'un si gracieux sourire. Tout cela exaltait le peuple attendri, qui pleurait, courait, oubliant de ramasser l'argent qu'on lui jetait, pour se précipiter aux portières, voir le roi, le revoir encore et crier vive Louis le bien-aimé !

Cette entrée avait lieu le 13 novembre.

Le même soir, comme le roi et la reine couchaient aux Tuileries, on entendit gratter trois fois à la porte de communication qui conduisait du roi chez la reine. Alors les femmes de service éveillèrent Sa Majesté et lui dirent qu'elles pensaient que c'était le roi qui demandait à entrer ; mais elle, souriant avec tristesse :

— Ah ! vous vous trompez, leur dit-elle ; recouchez-vous et dormez.

Il était vrai que le roi n'avait manifesté aucun désir de passer chez la reine, mais il n'était pas vrai que le roi fût dans son lit.

Le roi, au contraire, venait de se lever, et, sortant des Tuileries, avait passé le Pont-Royal et s'était fait conduire incognito chez madame de Châteauroux, qui logeait rue du Bac, près des Jacobins. Il voulait la voir, connaître ses conditions pour rentrer à la cour, et lui faire ses excuses de ce qui s'était passé à Metz.

Dix minutes avant qu'on lui annonçât le roi, lorsqu'elle doutait de son retour, madame de Châteauroux eût été trop heureuse de rentrer à Versailles sans conditions ; mais à cette heure que le roi venait en quelque sorte se mettre à sa discrétion, elle reprenait sa fierté et parlait, non plus en exilée, mais en maîtresse. Tout ce qu'elle demanda au roi lui fut accordé, et tout fut oublié. Mais la pauvre femme tomba malade presque aussitôt. La maladie alla toujours empirant ; onze jours se passèrent dans des absences d'esprit et des retours à la raison qui donnaient un caractère presque fatal à sa situation ; dans ses délires, elle criait qu'elle était empoisonnée.

Soit aux bras, soit aux pieds, on saigna neuf fois la duchesse pendant sa maladie, rien ne fit ; chaque jour, la tête se prit davantage, chaque jour, le délire fut plus grand ; à chaque retour de délire, elle répétait qu'elle mourait empoisonnée. Le 8 décembre, elle mourut dans des convulsions atroces. L'autopsie ne présenta aucune trace d'empoisonnement. Deux jours après, le 10 décembre 1744, elle fut inhumée dans la chapelle Saint-Michel à Saint-Sulpice. Il y avait deux ans, jour pour jour, qu'on avait trouvé la tabatière d'or du roi sous l'oreiller de la pauvre duchesse.

Le roi fut très-affligé de cette mort, et alla à la chasse pour se distraire. Le 8, il n'avait pu rester au conseil jusqu'à la fin, et, ne voulant voir personne, il alla se renfermer à Trianon avec madame de Boufflers, madame de Modène et madame de Bellefonds, pour y pleurer tout à son aise. La reine eut le courage d'écrire à son mari pour lui demander de partager sa douleur ; mais le roi lui fit répondre par Lebel qu'il ne la verrait qu'à Versailles.

CHAPITRE XII

L'ANNÉE 1745 s'ouvrit par le mariage du dauphin avec l'infante Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaële, fille de Pilippe V et d'Élisabeth-Farnèse.

Paris était tout en fête, mais peut-être le roi profondément attristé de la mort de madame de Châteauroux, ressentant une plus forte atteinte de cet ennui qui était le cancer de sa vie, et que le vide laissé par la belle duchesse rendait plus profond encore; peut-être le roi n'eût-il pris part à aucune, si M. de Richelieu ne fût revenu des États du Languedoc pour lui rendre un peu de gaîté : il organisa des fêtes toutes bourgeoises données par la ville de Paris, mais qui n'en étaient que plus originales pour un roi habitué aux fêtes princières. Les chefs de métiers se réunissaient et élevaient des salles de bal tantôt à un endroit, tantôt à un autre, aujourd'hui sur la place Vendôme, demain sur la place des Victoires; chacun apportait son contingent : les charpentiers bâtissaient la salle, les tapissiers la meublaient, les porcelainiers y apportaient leurs plus beaux vases, les marchands de fleurs en faisaient un jardin d'Ispahan ou de Bagdad; on arrivait ainsi, par la réunion des industries, à un luxe que les plus puissantes fortunes royales n'eussent pas pu atteindre.

Cette fois, il y avait bal masqué sur la place de Grève. Depuis quelque temps, tout était à l'orient, et à l'orient comme on le comprenait du temps de Louis XV; Galland avait traduit ses *Mille et une Nuits*, Montesquieu ses *Lettres persanes*, Voltaire avait fait jouer *Zaïre*; il y avait donc à ce bal force houris, force sultanes, force bayadères, quand, au milieu de toutes ces étoffes de brocard d'or et d'argent, le roi vit s'avancer vers lui une simple Diane chasseresse, portant l'arc à la main et le carquois sur l'épaule, montrant un bras rond et blanc, une jambe fine, une main de déesse; la belle Diane était masquée, et cependant aux effluves sympathiques qu'elle répandait autour d'elle, le roi devina que ce n'était point une étrangère; elle parla, et en parlant, mon-

tra des dents de perles, puis à travers ces dents, elle laissa tomber tout un monde de railleries fines, de coquetteries suprêmes, de flatteries ingénieuses ; elle ne s'était pas encore démasquée que le roi en était déjà fou, et quand elle se démasqua, ce fut bien pis, car dans la belle Diane chasseresse il reconnut la nymphe des bois de Sénart, celle qui lui était apparue, tantôt emportée par un cheval, tantôt à demi couchée dans une de ces conques de nacre que Boucher donne pour char à ses Vénus et à ses Amphitrites, cette belle madame d'Étioles enfin pour laquelle un soir la pauvre duchesse de Châteauroux écrasa le pied de madame de Chevreuse. Les femmes ont de ces pressentiments-là.

Celle-ci n'est pas une grande dame comme les Vintimille et les Mailly, dont nous avons déjà parlé ; ce n'est pas non plus une fille du peuple comme Jeanne Vaubernier, dont nous parlerons plus tard ; c'était Antoinette Poisson : les uns la disent fille d'un riche fermier de La Ferté-sous-Jouarre, les autres prétendent qu'un boucher des Invalides est son père ; quoi qu'il en soit, elle a épousé M. Lenormand d'Étioles, le plus riche des fermiers-généraux, elle a vingt-deux ans, elle est musicienne parfaite, elle jette sur la toile de charmants paysages, sur le carton d'adorables pastels ; elle aime la chasse, le plaisir, la dépense, les arts ; elle a en elle de la Vénus et de la Madeleine.

Un souper fut arrangé entre le roi et madame d'Étioles ; Binet, parent de la belle Diane et valet de chambre du dauphin, fut l'intermédiaire de ces nouvelles amours ; ce souper eut lieu le 22 avril 1745 ; M. de Luxembourg et M. de Richelieu y assistèrent. Ce tact parfait du courtisan qui n'avait jamais trahi Richelieu lui manqua cette fois ; il ne vit dans madame d'Étioles, ni ce qu'il y avait, ni ce qu'il y aurait ; il fut froid pour elle, dédaigneux de son esprit, insensible à sa beauté ; elle ne lui pardonna jamais. Le souper fut fort gai et la nuit fort longue ; le roi ne quitta madame d'Étioles que le lendemain à onze heures ; elle occupait l'ancien appartement de madame de Mailly. Quels mélancoliques mémoires écriraient les murailles de certaines chambres, si les murailles pouvaient écrire !

A partir de ce moment, deux partis bien distincts se formèrent à la cour, le parti du dauphin, qu'on nomma le parti des dévots, et celui de la nouvelle favorite. Tout cela se passait tandis que M. Lenormand, qui adorait sa femme, se trouvait à la terre de M. de Lavalette, un de ses amis, où il était allé passer les fêtes

de Pâques. Ce fut là qu'il apprit de M. de Tourneham que sa femme avait quitté sa maison, habitait Versailles et était maîtresse déclarée. Il fallut éloigner de lui toutes les armes, il était au désespoir et voulait se tuer; dans sa douleur, il écrivit une lettre à sa femme et chargea M. Tourneham de la porter. La première chose que fit madame d'Étioles fut de montrer cette lettre au roi, lequel la lut avec beaucoup d'attention et la lui rendit en disant :

— Que vous avez-là, Madame, un mari honnête homme!

La position de madame d'Étioles fut fixée dès le premier moment; le 9 juillet 1745, c'est-à-dire trois mois à peine après ce petit souper auquel assistaient M. de Luxembourg et M. de Richelieu, le roi lui avait déjà écrit quatre-vingts lettres. Ces lettres étaient scellées d'un cachet qui portait ces deux mots : DISCRET ET FIDÈLE.

Le 15 septembre de la même année, à six heures du soir, madame d'Étioles fut présentée par madame la princesse de Conti, qui avait réclamé *cet honneur*. Madame d'Étioles débuta comme madame de Châteauroux, par pousser son amant à prendre lui-même, à l'ouverture de la campagne, le commandement de l'armée, mais plus habile que la duchesse, elle ne demanda point à l'y suivre.

Malgré la mort de Charles-Albert, arrivée le 20 janvier, laquelle mort nous permettait de reconnaître Marie-Thérèse, la guerre avait repris, et surtout allait reprendre avec plus d'acharnement que jamais; c'était notre influence diplomatique que les cabinets du nord voulaient abaisser, c'était notre nationalité qu'ils voulaient amoindrir. La coalition était complète; les Hollandais venaient de se joindre aux Anglais et aux Autrichiens; c'était encore la même ligue contre laquelle avait lutté Louis XIV, contre laquelle luttait Louis XV, contre laquelle devait lutter la république et l'empire, contre laquelle nous lutterons de nouveau avant qu'il soit longtemps. Les Anglais avaient fait un grand effort, ils avaient jeté sur le littoral de la Hollande vingt bataillons anglais et écossais, vingt-six escadrons, cinq régiments hanovriens, formant quinze mille hommes, et seize forts escadrons s'étaient réunis aux Anglais; les États généraux avaient fourni vingt-six bataillons et quarante escadrons; enfin, l'Autriche avait envoyé huit escadrons de cavalerie légère et de hussards hongrois. Le prince Charles avait en outre, sur le Rhin, une armée de quatre-vingt mille hommes, qui incessamment devait être portée à cent vingt mille. Le duc de Cumberland commandait les Anglais, les Hollandais et les Hanovriens.

Le gouvernement français fit de son côté des prodiges, pour mettre sur pied une armée honorable. Nos deux grands organisateurs n'étaient plus là malheureusement; envoyés en négociation à Berlin, le comte et le chevalier de Belle-Isle avaient été arrêtés et conduits en Angleterre; on n'en réunit pas moins cent six bataillons, soixante-douze escadrons complets et dix-sept compagnies franches. Cette armée, qui prit le nom d'armée de Flandre, fut mise sous le commandement du maréchal de Saxe. Malheureusement encore, le maréchal de Saxe était atteint d'une hydropisie. Quand on le vit à Paris, se traînant à peine, on lui fit remarquer sa faiblesse; mais il se contenta de répondre : Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir. En effet, il était arrivé mourant à l'armée.

Le roi était à Pont-Achain le 7 mai; le lendemain, il alla visiter le champ de bataille que le maréchal avait choisi; car, par la position des deux armées, l'ennemi se voyait forcé d'accepter le combat tel que le lui offrait le maréchal, ou de laisser prendre Tournai. Le champ de bataille dénotait le grand homme de guerre; tout était préparé pour la victoire, tout était prévu pour la défaite: c'était une plaine tourmentée de ravins, resserrée entre Fontenoy et le bois de Barry, et qui, s'élargissant ensuite, permettait à notre ligne un développement de trois quarts de lieue à peu près. Ainsi disposée, l'armée appuyait sa droite à Antoin, sa gauche au bois de Barry; tout son front, dont Fontenoy formait le centre, était couvert de redoutes. Antoin, surtout, avait été fortifié et entouré d'abattis d'arbres; en outre, une batterie de six pièces de seize, placée au delà de l'Escaut, prenait en écharpe toute armée qui eût tenté de s'avancer dans la plaine séparant Antoin de Péronne; quant à l'extrême droite du bois de Barri, elle était protégée par deux redoutes assez rapprochées de Fontenoy pour que leurs feux se croisassent avec ceux de Châville. Or, comme Antoin ne pouvait être attaqué que par la plaine de Péronne, comme on ne pouvait atteindre l'armée française qu'en traversant le défilé de Fontenoy, de quelque côté que se présentât l'ennemi, il fallait qu'il s'exposât, pour une victoire douteuse, à une défaite. En outre, et en cas de revers, le maréchal de Saxe avait établi en avant du pont de Calonne, le seul sur lequel on pût traverser l'Escaut, une tête de pont en double couronne, où il avait laissé six mille hommes de troupes fraîches. Du moment où le danger deviendrait trop imminent, le roi et le dauphin devaient donc se retirer par le pont,

sous les retranchements duquel l'armée, de si près qu'elle fût poursuivie, pouvait parfaitement se rallier.

De leur côté, les alliés étaient divisés en deux corps, pour faire face à la fois aux deux points d'attaque arrêtés d'avance. Le jeune prince de Waldeck avec les Hollandais menaçait Antoin; les Anglo-Hanovriens, sous les ordres du duc de Cumberland, s'apprêtaient à forcer le défilé de Fontenoy, et formaient un vaste demi-cercle autour de notre armée, appuyant leur gauche à Péronne et leur droite à Barry. Les deux armées employèrent la journée du 10 et la nuit du 11 à faire leurs dispositions.

Le roi passa la journée du 10 chez le maréchal de Saxe, qui, sur son ordre exprès, était resté couché. Le maréchal était atteint d'une hydropisie parvenue au troisième degré, et s'était refusé à la ponction, de peur que l'opération, ne tournant mal, ne l'empêchât d'assister à la bataille. Cependant, comme il avait grand espoir dans le succès de la journée du lendemain, il fut très-gai. De son côté, le roi était plein de confiance et de sérénité. La conversation tomba sur les batailles où les rois de France s'étaient trouvés en personne. Le roi rappela alors aux assistants que depuis la bataille de Poitiers, aucun roi de France n'avait combattu avec son fils, et que depuis celle de Taillebourg, gagnée par Saint-Louis, aucun de ses descendants n'avait remporté de victoire importante sur les Anglais; c'étaient deux revanches à prendre pour une. Louis XV quitta le maréchal de Saxe, sur les onze heures, et revint chez lui avec le dauphin. Les deux princes passèrent la nuit dans la même chambre. A quatre heures, le roi se leva, et alla réveiller, lui-même, le comte d'Argenson, ministre de la guerre, qu'il dépêcha aussitôt au maréchal, pour recueillir ses derniers ordres. Il trouva le comte de Saxe couché dans une voiture d'osier, où il pouvait s'étendre comme dans son lit, afin de ne point trop se fatiguer d'avance et inutilement; il ne comptait monter à cheval qu'au moment même de l'action. Le maréchal fit dire au roi qu'il avait pourvu à tout, et qu'il pouvait venir, Le roi qui avait couché à Calonne, monta à cheval avec le dauphin, passa le pont en avant de la Justice-de-Notre-Dame-aux-Bois, à trois quarts de lieue environ du pont Calonne, et à cinquante pas en arrière de notre troisième ligne de bataille.

A cinq heures on annonça au maréchal que l'ennemi se mettait en mouvement, alors il se fit conduire sur la première ligne, qui était disposée ainsi : neuf bataillons gardaient Antoin, à gauche

jusqu'au ravin de Fontenoy, quinze bataillons formaient la gauche et s'étendaient derrière le bois de Barry, jusqu'à Gauvin; toute la cavalerie occupait en arrière un front égal à celui de l'infanterie, sur deux lignes, derrière la droite, un bataillon de partisans appelés Grassins, était jeté en tirailleurs dans le bois de Barry. Le maréchal de Saxe s'approcha jusqu'à portée de canon de l'ennemi, pour étudier sa position. Le maréchal de Noailles vint alors à lui, pour lui rendre compte d'un ouvrage qu'il avait fait exécuter pendant la nuit, dans le but de joindre la première redoute de droite au village de Fontenoy. Le duc de Grammont, neveu du maréchal de Noailles, était derrière lui à cheval. Le maréchal de Saxe écouta le rapport, approuva tout, et voyant que l'action allait s'engager, invita M. de Noailles à se rendre à son poste, celui-ci se tournant alors vers son neveu, lui dit : Monsieur de Grammont, votre place est auprès du roi, allez lui dire que je serai heureux aujourd'hui de vaincre ou de mourir pour son service.

L'oncle et le neveu s'embrassèrent; tout à coup le bruit du canon se fit entendre, et le duc de Grammont qui se trouvait entre le maréchal de Noailles et le maréchal de Saxe, tomba coupé en deux par le premier boulet.

M. de Noailles fit un mouvement pour le secourir; mais tout était inutile; la mort avait déjà commencé sa triste moisson. Le maréchal secoua tristement la tête et mit son cheval au galop. Au même moment, toute la ligne française s'enflamma et répondit par une décharge générale. Bientôt on ne s'en tint plus à la canonnade, on s'aborda corps à corps. Les Hollandais dirigèrent deux attaques sur Antoin, et deux fois ils furent repoussés. A la seconde attaque, un escadron presque entier fut emporté par une bordée croisée de la batterie placée derrière l'Escaut, et d'une autre batterie placée en avant d'Antoin, il n'en resta que douze hommes. Quant aux Anglais, repoussés trois fois de Fontenoy, ils étaient revenus trois fois à la charge, et se reformaient pour tenter une nouvelle attaque.

Le duc de Cumberland avait remarqué que les Français devaient leur avantage au feu croisé de leur artillerie. En conséquence, il ordonna à un major général, nommé Ingolsby, de s'emparer du bois de Barry, et d'enlever les deux redoutes. Le major vint se heurter au bataillon des Grassins; il crut avoir affaire à une brigade tout entière, battit en retraite, et vint demander du renfort au duc, qui le fit arrêter. Les coups du feu partis du bois avaient

déterminé le maréchal de Saxe à y envoyer deux bataillons. Résolu à forcer le ravin, M. de Cumberland forma une colonne d'infanterie de vingt mille Anglo-Hanovriens, plaça six pièces à la tête et au centre de sa colonne qu'il porta en avant. Les gardes françaises et suisses, protégées par un ravin, crurent n'avoir affaire qu'à une batterie soutenue par un bataillon : ils résolurent de l'enlever ; mais arrivés sur la crête, ils trouvèrent une armée ; soixante grenadiers et six officiers furent couchés à terre. Ils reprirent leurs rangs, et la colonne ennemie apparut en haut du ravin. Elle s'approcha lentement, l'arme au bras, la mèche allumée, sans que les gardes françaises et les gardes suisses, qui n'étaient pas un contre dix, fissent un pas pour reculer. Arrivés à cinquante pas, les officiers anglais, à la tête desquels se tenaient MM. de Campbell, d'Albermale, de Churchill, saluèrent du chapeau. Le comte de Chabannes, le duc de Biron, qui étaient sortis des rangs pour aller au devant d'eux, et tous les officiers, rendirent le salut. Alors mylord Charles Hay, capitaine aux gardes anglaises, fit quatre pas en avant et cria :

— Messieurs des gardes françaises, tirez !

A ces mots, M. le comte de Hauteroche, lieutenant des grenadiers, fit également quatre pas en avant, et répondit à voix haute :

— Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers. — Tirez vous-mêmes, s'il vous plaît.

Et il remit sur sa tête son chapeau, que jusqu'alors il avait tenu à la main.

Aussitôt les six pièces de canon tonnèrent, et la fusillade commença par division. Dix-neuf officiers des gardes et trois cent quatre-vingts soldats, le colonel des Suisses, M. de Courten ; son lieutenant-colonel, quatorze officiers et deux cent soixante-quinze soldats, tombèrent tués ou blessés à cette première décharge. MM. de Clisson, de Langey et de Peyre étaient morts. La colonne anglaise avança au pas de course. Le régiment royal protégea la retraite des gardes, qui vinrent se reformer derrière lui, et vint lui-même se réunir sous une redoute défendue par le régiment du roi. La colonne avançait toujours du même pas, tirant en marchant, et cela avec un tel ordre, qu'on voyait les majors appuyer leurs cannes sur les fusils des soldats, afin qu'ils tirassent bien à hauteur d'homme. Les redoutes des bois de Barry et de Fontenoy foudroyaient toujours la colonne marchante ; mais elle brisait tout ce qui se présentait à son front. Le désordre s'était mis dans l'armée

française. Le maréchal oublia ses douleurs : il se fit amener un cheval et le monta. Comme il n'avait pas la force de porter une cuirasse, il prit à son bras un petit bouclier de taffetas piqué qu'il jeta aussitôt, ce poids, quelque léger qu'il fût, étant encore trop lourd pour lui. L'ennemi avait dépassé les batteries de Fontenoy, qui manquaient de boulets et tiraient à poudre pour ne pas laisser voir aux alliés qu'on manquait de projectiles. Le maréchal envoya le marquis de Meuse au roi, pour lui dire de repasser le pont. M. de Meuse trouva le roi immobile au milieu des fuyards.

— Je suis sûr que le maréchal fera ce qu'il faudra, répondit Louis XV au marquis; mais je resterai où je suis.

La colonne avançait toujours. Les fuyards séparèrent un moment le roi du dauphin. Le comte d'Aché vint supplier le roi de s'éloigner. M. d'Aché avait le pied brisé par une balle, et s'évanouit de douleur devant le roi.

— Comment est-il possible que de pareilles troupes ne soient pas victorieuses? dit Maurice de Saxe en voyant M. de Guerchy et le régiment des vaisseaux aborder la colonne anglaise à la baïonnette.

La colonne n'était plus qu'à six cents pas du roi, qui déclarait au duc d'Harcourt qu'il était décidé à mourir où il était. En ce moment le duc de Richelieu, aide de camp de Louis XV, accourait.

— Qu'y a-t-il? s'écria en l'apercevant le duc de Noailles, et quelle nouvelle apportez-vous?

— J'apporte la nouvelle que la bataille est gagnée, si l'on veut, dit le duc; l'ennemi même est étonné de sa victoire; il ne sait plus s'il doit aller en avant, car il n'est pas soutenu par sa cavalerie. Qu'on fasse avancer une batterie contre lui, que les redoutes de Barry et de Fontenoy, qui maintenant ont des boulets, redoublent leur feu, et tombons tous ensemble sur lui en fourrageurs.

— Très-bien, dit le roi. Monsieur de Richelieu, mettez-vous à la tête de ma maison, et donnez l'exemple.

M. de Richelieu part au galop, M. de Péquigny rencontre quatre pièces qu'on ramenait; le duc de Chaulnes rassemble ses chevau-légers, M. de Soubise ses gendarmes, M. de Grille ses grenadiers à cheval, M. de Jumilhac ses mousquetaires, M. de Biron conserve Antoin avec le régiment de Piémont. La colonne n'est plus qu'à cent pas de la batterie qu'on vient d'établir par le conseil de M. de Richelieu. Tout à coup elle se démasque et fait feu. Fontenoy et Barry tonnent à la fois; l'infanterie française fond en flanc

sur la colonne que la maison du roi, la gendarmerie et les carabiniers attaquent de front. Un instant encore le succès fut douteux. La colonne gigantesque faisait face de tous côtés. Enfin le régiment de Normandie commença à l'entamer; puis les Irlandais, puis Royal. Bientôt on vit le serpent se tordre, se débattre, coupé en trois tronçons, et la colonne fit son premier pas en arrière. Alors chacun redoubla de courage, l'armée tout entière avait à venger huit heures de défaite. La colonne harcelée finit enfin par changer sa retraite en déroute. Tout était détruit ou prisonnier : pas un de ces quinze ou dix-huit mille hommes n'échappait, si la cavalerie ne fût venue les soutenir.

Louis XV avait lancé son cheval au galop, et allait de régiment

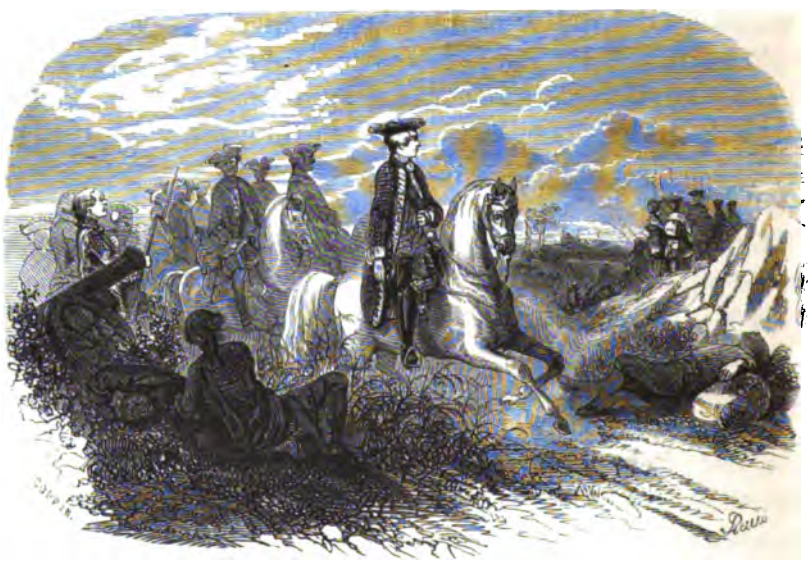

en régiment. Partout on entendait des cris de victoire, là où un quart-d'heure avant on entendait des hurlements de rage et des râles d'agonie; les soldats faisaient sauter leurs chapeaux en l'air; les drapeaux criblés de balles s'inclinaient, les blessés se soulevaient pour faire encore un geste de la main; c'était un délire général. Le maréchal de Saxe se laissa glisser aux pieds de son cheval, et tomba aux genoux du roi.

— Sire, dit-il, je puis mourir à cette heure; je ne désirais vivre que pour voir Votre Majesté victorieuse. Maintenant vous savez à quoi tiennent les batailles.

Le roi releva le maréchal et l'embrassa à la vue de toute l'armée.

La bataille de Fontenoy ouvrit une série de victoires qui finit par amener la paix d'Aix-la-Chapelle. Le 18 juillet, le comte de

Fontenoy. Le régiment de Normandie aborde le premier la colonne anglaise.

Lowendahl prend Gand par escalade. Le 22, Bruges ouvre ses portes au marquis de Souvré. Le 1er août le roi se rend maître d'Oudenarde, Dendermonde se rend au duc d'Harcourt, Ostende et Nieuport au comte de Lowendahl, et Alts au marquis de Clermont Galleraude. Par la prise de cette dernière ville, la campagne de 1745 est close; celle de 1746 s'ouvre le 20 février par la prise de Bruxelles, dans laquelle le roi fait son entrée le 4 mai. Le roi se met à la tête de son armée et marche sur Louvain, Liers, Arschot, Herentals et le fort Sainte-Marguerite qui sont abondonnés sans coup férir. Le 20 mai, la ville d'Anvers est prise, le 30 la citadelle. Le 20 juillet, Mons se rend, le 2 août Charleroy, le 19 septembre Namur. Enfin, pour terminer la campagne de 1746 par un coup d'éclat, le maréchal de Saxe gagne le 11 octobre la bataille de Raucoux, tue à l'ennemi 12,000 hommes, lui fait trois mille prisonniers, et ne perd pas 1,100 hommes.

La campagne de 1747 s'ouvre par l'entrée des troupes en Zélande, et par la prise des forts de l'Ecluse et de Dislendick, par le comte de Lowendahl. Le 24 avril, ceux de la Perle et de Liefkenskoech sont emportés par M. de Contades. Le 1er mai M. de Montmorin s'empare du fort Philippine, et le 15 septembre le comte de Lowendahl prend Berg-op-zoom l'imprenable. Voilà pour l'année 1747. Enfin, le 13 avril 1748, Maëstricht est investie et se rend le 4 mai. Le roi avait dit au maréchal de Saxe :

— Pourquoi les alliés, malgré leurs défaites, ne font-ils pas la paix, maréchal?

Le maréchal avait répondu avec le laconisme qui le caractérisait.

— Sire, dans Maëstricht.

En effet, une fois Maëstricht rendue aux Français, les hostilités cessent en Italie entre le duc de Richelieu et le comte de Brown.

La reine de Hongrie, le roi d'Espagne et la république de Gênes, adhèrent aux préliminaires de paix convenus après la reddition de Maëstricht entre le roi de France, l'Angleterre et la Hollande, et qui amènent le traité d'Aix-la-Chapelle, signé le 18 octobre 1748. Voici les changements que le traité d'Aix-la-Chapelle apportait à l'équilibre européen. Don Carlos recevait la confirmation du royaume des Deux-Siciles, le duc de Modène, qui avait épousé mademoiselle de Valois, fille du régent, était remis en possession de ses États ; enfin, l'infant don Philippe obtenait les duchés de Parme, de Plai-

sance et de Guastalla. Le roi de Prusse, qui avait commencé la guerre, fut celui qui en tira le plus d'avantages. Il conserva la Silésie, qu'il avait conquise, et se trouva tout à coup, par cette augmentation de territoire et aussi par les sévères économies de Frédéric 1er, son père, à la tête d'une puissante nation. Enfin, le duc de Savoie, pour prix de son alliance avec l'impératrice, obtint une partie du Milanais. Comme on le voit, le marquis de Saint-Séverin, envoyé de la France au congrès d'Aix-la-Chapelle, avait bien suivi les recommandations de son maître. Louis XV avait voulu traiter, non en marchand, mais en roi.

Pendant ce temps avait eu lieu l'expédition du prince Charles Édouard en Écosse. La mort du roi Philippe V d'Espagne au Buen-Retiro. La mort du comte de Bonneval à Constantinople. La mort du chevalier de Belle-Isle, tué en attaquant le rempart d'Exiles. Enfin celle de M. de Vintimille, archevêque de Paris.

L'expédition du prince Charles Édouard se rattachant à notre situation avec l'Angleterre, était encouragée par la France. C'était une diversion puissante que tentait le gouvernement de Louis XV.

Le prétendant parti de Nantes, sur le bâtiment la *Doutelle*, arrive vers la fin d'août à l'île de Barra, l'une des Hébrides; de là, sans autre soutien que son nom, sans autre étendard qu'un chiffon de taffetas apporté de France, sans autre armée que sept officiers, sans autre matériel que neuf cents fusils, il passe en Écosse et débarque le 25 juillet 1745 dans le Moidart.

On connaît les différentes chances de cette folle expédition du prince Charles-Édouard, qui faillit réussir à cause de sa folie même. Entouré de ces quelques hommes, secondé par lord Lovat, renforcé par une centaine de claymores du clan du Grants de Glenmoriston, après avoir fait brûler et détruire tout ce qui gênait sa marche, il franchit l'escalier du diable, prend le fort William, surprend Perth, entre dans Édimbourg, court à Preston-Pans, où sir John Cowe réunit une armée, met cette armée en fuite, pénètre en Angleterre avec six mille fantassins et deux cent soixante chevaux, s'empare de Carlisle, s'enfonce au cœur du royaume, traverse Manchester, atteint Derby; arrivé là, il est à trente lieues de Londres; mais on lui avait promis de grands mouvements en sa faveur, et ces mouvements ne se font pas; mais il a dû compter sur des hommes et de l'argent, l'argent et les hommes manquent; alors la division se met dans son conseil, ses soldats commencent à murmurer; seul il garde, à défaut d'es-

poir, une inébranlable volonté ; il veut marcher sur Londres, lutte contre la volonté unanime de son armée ; enfin, comprenant l'impossibilité d'aller plus avant, il tourne subitement vers l'Écosse, l'atteint sans être entamé, traverse Dumphryes et Glascow, joint quelques renforts français et écossais, va mettre le siége devant Stirling, dont la défense donne le temps au général Lawlay d'assembler une armée. Charles quitte le siége, marche à l'ennemi, le rencontre à Falkirk, arrache un dernier sourire à la fortune ; puis, apprenant l'approche du duc de Cumberland et de son armée, se retire à Inverness, et, de plus en plus resserré par les troupes royales, est forcé d'accepter la fameuse bataille de Culloden. On sait quel en fut le résultat : des cinq mille hommes qui composaient l'armée du prétendant, quinze cents à peu près furent tués. Charles quitta le champ de bataille avec un assez bon nombre de cavaliers ; mais, comme il avait compris que tout était fini pour lui, il se débarrassa peu à peu de toute cette suite. Sa tête avait été mise à prix à trente mille livres sterlings, et peut-être ne croyait-il pas pouvoir compter sur une fidélité pareille à celle qui lui fut gardée. Le souvenir de Charles Ier vendu par les Écossais à Cromwell lui revenait à l'esprit.

Alors commença cette fuite miraculeuse dans laquelle John Hume, dans son Histoire de la Rébellion, et James Roswell, dans son Histoire et dans son Voyage des Iles de l'Ouest de l'Écosse, ont suivi le prince pas à pas ; cette fuite peut faire pendant à celle du roi Stanislas. Du champ de bataille, et presque sans s'arrêter, le prince gagna Gortuleg, qui appartenait à lord Lovat. Soit qu'il se trouvât encore trop près de l'armée anglaise, soit que la fidélité de son hôte lui parût douteuse, il se hâta de gagner le château d'Inverrary, où il arriva mourant de faim, et où deux saumons, qu'un pêcheur venait de prendre, lui fournirent son repas. Le château fut sévèrement puni de cette hospitalité d'un jour donnée au prince fugitif, et il fut saccagé par les soldats anglais ; on fit sauter avec de la poudre à canon les deux châtaigniers qui ombrageaient son entrée. L'un fut totalement déraciné, l'autre survécut à l'explosion, une moitié continua à donner des feuilles et végéta tant que vécut ou plutôt végéta elle-même la malheureuse race des Stuarts. Quant à l'argenterie du château, une partie en fut laissée aux mains des soldats, de l'autre on fondit une coupe qui fut longtemps la propriété de sir Adolphe Ougthon, commandant

en chef en Écosse : elle portait cette inscription : *Ex prædâ prædatoris.*

D'Inverrary, Charles passa dans le Long-Island, où il espérait trouver un bâtiment français ; mais tout, même les éléments, prenait parti contre ce prince. Il y a des moments de la vie où les choses inertes et immobiles semblent recevoir, pour augmenter une grande infortune, l'intelligence et le mouvement. La tempête chassa le fugitif d'île en île ; enfin il arriva dans South-Wist, où il fut accueilli par Clanranald, un des sept hommes du Moidart, le premier qui l'eut accueilli. Là, il fut logé, au centre de la montagne, chez un bûcheron nommé Corradale. Mais là même, presque sur les frontières du monde habitable, il s'aperçut qu'il n'était plus en sûreté. Le général Campbell débarqua à South-Wist, rallia les Mac-Donalds de Skye et les Mac-Leods de Mac-Leod, ennemis du prince, et à la tête de deux mille hommes, commença les plus minutieuses recherches. Ce fut alors qu'une femme entreprit et accomplit un projet de la réussite duquel commençaient à douter les hommes les plus braves et les plus entreprenants.

Cette femme était la célèbre Flora Mac-Donald, parente de la famille Clanranald, laquelle était en visite dans le South-Wist à l'époque dont nous parlons ; son beau-père, comme son nom l'indique, était membre du clan de sir Alexandre Mac-Donald, par conséquent ennemi du prince ; en outre, il commandait la milice du nom de Mac-Donald, qui se trouvait alors dans le South-Wist. Malgré les dispositions hostiles de son beau-père, Flora n'hésita point ; elle se procura près de lui-même un passe-port pour elle, un domestique et une jeune servante qu'elle ajoutait, disait-elle, à sa maison. Cette jeune servante, au passe-port, fut désignée sous le nom de Betty Burke. Cette Betty Burke ne devait être autre que le prince Charles-Édouard. Sous ce nom et sous ce déguisement, Charles arriva à Kilbride dans l'île de Skye ; mais là, il était encore au milieu du pays soumis à sire Alexandre Mac-Donald. Flora redoubla de courage et de ruse, cependant se trouvant trop faible pour soutenir seule son projet, elle résolut de s'adjoindre un auxiliaire, cet auxiliaire c'était la femme de sir Alexandre même, lady Marguerite Mac-Donald. Le premier mouvement de lady Marguerite en apprenant l'entreprise où sa belle fille était engagée fut un sentiment de profonde terreur, mais cette générosité du cœur si naturelle à la femme, l'emporta sur les craintes de son esprit, son mari était absent, mais la maison était pleine de

soldats anglais, elle confia, en conséquence, le prince à Mac-Donald de Kingsbourg intendant de sire Alexandre; alors il fallait conduire le prince chez cet intendant, ce fut encore Flora qui se chargea de lever cette dernière dificulté, elle partit pour Kingsbourg où elle déposa le prince.

Alors commença pour le pauvre Charles-Édouard une autre série d'aventures : de Kingsbourg il passa à Rasa, se donnant pour le domestique de son guide, de Rasa il gagna le pays du laird de Mac-Kinnon. Mais, malgré les efforts de ce chef, il fut obligé de rentrer encore une fois en Écosse; on le descendit sur le bord du lac de Nevis. Là, les dangers du prince redoublèrent, un grand nombre de soldats étaient occupés à parcourir ce district; le prince et ses guides se trouvèrent donc enfermés dans un réseau de sentinelles qui, se croisant les unes et les autres dans leurs factions, lui ôtaient tout moyen de s'avancer dans l'intérieur du pays, enfin, après deux jours ainsi passés, sans avoir osé une seule fois allumer du feu, pour faire cuire leurs aliments, il se décida à tenter le passage entre deux postes ennemis. Pendant une heure, le prince et ses compagnons furent obligés de ramper comme des

couleuvres dans un défilé étroit et obscur; puis, après une heure de transes on se trouva avoir passé la première ligne.

Vivant de ce que le hasard leur faisait rencontrer et restant quelquefois vingt-quatre heures sans manger, sans feu, sans abri, à

peine couverts de vêtements tombant en lambeaux, le malheureux prince atteignit enfin les montagnes de Strath-Glass, et avec le dernier compagnon qui lui restait : alors ne sachant que devenir, ignorant où aller, il se jeta dans une caverne qu'il savait être le refuge d'une bande de brigands. Ces brigands étaient au nombre de sept; c'étaient presque tous d'anciens partisans du prince, il se fit reconnaître à eux et ils tombèrent à ses genoux.

Là se fit pour Charles-Édouard une trève momentanée de souffrances. Jamais roi, jamais chef de clan, jamais propriétaire de château ne fut servi avec un zèle et un respect pareils à celui que le fugitif trouva dans ses nouveaux compagnons. Seulement ils le servaient à leur manière, et ne comprenaient pas les réprimandes du prince, quand leur zèle pour lui allait trop loin. Le prince manquait de deux choses, pour lesquelles il éprouvait un besoin presque égal. Des habits et des nouvelles. Ces bandits pourvurent aux habits en s'embusquant sur la route que devait parcourir le domestique d'un officier qui se rendait au fort Auguste avec le bagage de son maître, et en tuant ce domestique. Et comme le prince Charles exprimait son regret de devoir ses vêtements à une pareille action.

— Mon prince, répondirent-ils; c'est bien de l'honneur pour un misérable comme celui-là, que de mourir pour une pareille cause.

Quant aux nouvelles, un d'eux se déguisa et pénétra dans l'intérieur du fort Auguste; là, il obtint des renseignements précis sur les mouvements des troupes, et, pour régaler le prince, il lui rapporta, en revenant, un morceau de pain d'épice d'un sou.

Charles Édouard demeura avec eux trois semaines, le seul vœu de ces braves gens était qu'il y demeurât toujours, et toujours sans aucun doute, leur dévouement fut resté ce qu'il était pendant ces trois semaines. Mais un étrange exemple de dévoûment arriva, qui ouvrit à la fuite du prince une voie moins périlleuse. Le fils d'un orfévre d'Edimbourg, nommé Roderic Mackenzie, qui avait été officier dans l'armée de Charles-Édouard, et qui savait tous les dangers qui entouraient le prince fugitif, était caché dans les *breas* de Glenmoriston, c'était un jeune homme de l'âge du prince, de la taille du prince, et par un singulier hasard, ressemblant au prince à s'y méprendre. Un parti de soldats découvrit un jour Roderic Mackenzie, et l'attaqua; alors il vint au jeune homme une idée sublime de dévouement, c'était de rendre sa mort utile au parti

auquel il avait dévoué sa vie, après s'être défendu jusqu'à la dernière extrémité, il présenta la poitrine aux soldats, en criant :

— Misérables ! vous allez tuer votre prince !

A ces mots il n'y avait plus de merci possible, les soldats crurent avoir affaire à Charles-Édouard, et la tête de Charles-Édouard valait trente mille livres sterlings, le faux prince fut tué et la tête, détachée des épaules, envoyée à Londres.

Un mois s'écoula avant que la méprise fut découverte, pendant un mois on crut le prince mort, et par conséquent on cessa de le chercher. Charles-Édouard profita de ce répit pour prendre congé de ses fidèles bandits, et pour gagner dans le Badenoch deux fidèles partisans à lui : Cluny et Lochiel.

Enfin, vers le 18 septembre de l'année 1746, Charles apprit la nouvelle que deux frégates françaises étaient arrivées à Lochlannagh, dans le but de le recueillir, lui et les fugitifs de son parti.

Le 20, Charles-Édouard et Lochiel s'embarquaient sur les deux frégates, précédés par une centaine de partisans qui étaient venus chercher un refuge sur leur bord.

Enfin, le 29 septembre, le prince débarquait près de Morlaix en Bretagne; treize mois s'étaient écoulés depuis son départ de France, et sur ces treize mois, il en avait passé cinq entre la vie et la mort.

Un des deux brigands qui avaient suivi le prince, de la caverne où il avait trouvé un refuge jusqu'au Badenoch où il avait été rejoindre Cluny et Lochiel, fut pendu plus tard à Inverness, pour avoir volé une vache :

Cet homme qui volait une vache de quinze francs, avait dédaigné d'acheter au prix d'une trahison, les trente mille louis que valait la tête de son hôte.

Revenu en France, Charles-Édouard en fut chassé par le traité d'Aix-la-Chapelle; arrêté au moment où il se rendait à l'Opéra, conduit à Vincennes dans la même chambre, peut-être, où cinquante ans plus tard, devait être conduit le duc d'Enghien; il se retira d'abord à Bouillon, ensuite à Rome, où il s'attacha à la comtesse d'Albany, plus célèbre encore par ses amours avec l'avant-dernier descendant des Stuarts.

Charles-Édouard avait beaucoup souffert et par conséquent avait besoin de beaucoup oublier. Est-ce pour cela, ou est-ce pour faire

un exemple sur les dernières races royales que Dieu voulut que pendant les dernières années de sa vie, il s'adonnât à une constante ivrognerie. Il mourut à Florence, le 31 janvier 1788.

Le mois de janvier est fatal aux Bourbons et aux Stuarts.

Le dernier des Stuarts, le cardinal d'Yorck, mourut dans la capitale du monde chrétien, en 1808. Un même monument recouvrit les cendres des deux frères, réunies dans ce vaste musée de poussière illustre qu'on appelle Rome.

La mort de Philippe V que nous avons annoncée dans le courant du chapitre, ne produisit aucun changement en Europe; son fils, le prince des Asturies, lui succéda sous le nom de Ferdinand VI, voilà tout. Quant à la mort du comte de Bonneval, c'était le complément de l'existence la plus aventureuse peut-être que l'histoire ait jamais empruntée aux caprices du roman. Né le 14 juillet 1675, élève du college des Jésuites, entré dans la marine à l'âge de douze ans, Claude-Alexandre, comte de Bonneval, faillit être réformé par le marquis de Seignelai, ministre de la marine qui, passant la revue des gardes marines, ne voyait en lui qu'un enfant.

— On ne casse pas les hommes de mon nom, Monsieur le ministre, dit fièrement le jeune homme.

Le ministre comprit à qui il avait à faire.

— Si fait, Monsieur, on les casse quand il sont simple gardes de marine, répondit-il, mais pour en faire des enseignes de vaisseaux.

Les combats de Dieppe, de la Hogue et de Cadix, prouvèrent que ni le comte de Bonneval, ni M. de Seignelai ne s'étaient trompés.

CHAPITRE XIII

l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire vers la moitié à peu près du règne de Louis XV, il a huit enfants de la reine : de ses maîtresses, excepté le *demi-Louis*, il n'en eut jamais, et surtout n'en voulut jamais avoir, les bâtards de Louis XIV ayant été une haute instruction pour sa jeunesse.

Ces enfants étaient : le dauphin, né le 4 septembre 1729 ; le duc d'Anjou, né à Versailles le 30 août 1730, et mort en 1733 ; Louise-Élisabeth de France, mariée à don Philippe, née le 14 août 1727 ; Anne-Henriette, sœur jumelle de Louise-Élisabeth ; Marie-Adélaïde, connue sous le nom de madame Adélaïde, née le 23 mars 1732 ; Victoire-Louise-Marie-Thérèse, née le 11 mai 1733 ; Sophie-Philippine-Élisabeth, née le 27 juillet 1734 ; Louise-Marie, née le 15 juillet 1737. Donc, en supposant que nous en soyons arrivés au commencement de l'année 1750, le roi a quarante ans ; la reine en a quarante-sept, le dauphin en a vingt-un, les princesses jumelles en ont vingt-trois, madame Adélaïde en a dix-huit, la princesse Victoire en a dix-sept, la princesse Sophie en a seize ; enfin la princesse Louise en a treize. Les princesses, à part madame Louise-Élisabeth, mariée à don Philippe, vivent sous la tutelle de leur mère.

Les caractères de toutes ces princesses étaient fort différents ; quelques-uns étaient assez étranges. Madame était bonne, sans passion, réfléchie, timide et sage ; elle se plaisait fort dans la société de madame de Ventadour, presque centenaire, à laquelle elle faisait raconter toutes les anecdotes de la cour de Louis XIV. Madame Adélaïde, au contraire, était fort décidée ; elle avait toutes les allures d'un garçon, jouait du violon, montait à cheval, aimait la chasse. Son ambition avait toujours été d'être homme et de faire la guerre. Toute petite, elle disait : « Je ne sais pas pour-

quoi on désire tant un duc d'Anjou, il n'y a qu'à me faire duc d'Anjou, moi, on verra ce dont je suis capable. » A l'âge de treize ans, elle était parvenue, en jouant à cavagnole avec la reine, à lui voler quatorze louis. Le lendemain, on la rencontra ouvrant les portes et essayant de sortir de Versailles pour aller acheter son équipage de guerre.

— Où allez-vous, princesse ? lui demanda une de ses femmes en l'arrêtant.

— Où je vais ? répondit madame Adélaïde : je vais me mettre à la tête de l'armée de Papa-Roi, je battrai les ennemis, et j'amènerai le roi d'Angleterre prisonnier à Versailles.

— Et comment exécuterez-vous seule, un pareil projet, princesse ?

— Je ne suis pas seule ; j'ai pour allié un jeune homme à qui j'ai fait obtenir une place à la cour, et qui m'a promis de venir avec moi.

Cet homme, qui était l'allié de madame Adélaïde, était un gamin de quinze ans qu'elle voyait souvent dans les bois de Lagny. Cette place qu'elle avait obtenue pour lui à la cour, c'était celle de gardien des ânes des princesses. Retenue de force dans son appartement, madame Adélaïde avait trouvé un autre moyen de détruire l'Angleterre. Le soir même, elle exposa ce moyen au cercle de la cour.

— Je ferai venir, dit-elle, l'un après l'autre, les principaux Anglais pour coucher avec moi : ils s'en croiront fort honorés ; et quand ils seront endormis, je les tuerai tous successivement.

Le moyen proposé par la jeune princesse eut, comme on le comprend bien, un grand succès ; seulement, madame de Tallard fit observer à madame Adélaïde qu'il y aurait lâcheté à faire mourir tous ces messieurs de la sorte.

— Dam ! répondit madame Adélaïde, comment voulez-vous que je fasse, puisque papa défend les duels ?

Quant à madame Victoire, qui avait des inclinations, sinon moins amoureuses, mais au moins plus pacifiques, c'était une belle personne avec une physionomie charmante, un teint de brune, des yeux beaux et grands, et ressemblant à la fois au roi, au dauphin et à madame infante : le roi l'aimait mieux que ses autres sœurs, le roi l'aimait, disait-on, plus qu'un père ne doit aimer sa fille, et de ce sentiment exagéré la chronique scandaleuse fait naître M. de Narbonne. Madame Sophie, qui venait après madame Victoire,

était très-blanche, et avait la partie supérieure du visage parfaitement ressemblante au roi. Madame Louise, la dernière, était fort petite; mais elle avait beaucoup de physionomie, était vive et gaie, et ne laissait en aucune façon supposer qu'elle dût être un jour religieuse. Madame infante devait mourir en 1759. Madame Anne, en 1752. Enfin, mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie, devaient rester filles. Ce sont ces trois princesses que le roi leur père avait, dans l'intimité, baptisées des trois noms peu poétiques de *Locque, Chiffe* et *Graille.*

Quant au dauphin, âgé de vingt ans, comme nous l'avons dit, il avait été élevé au milieu de l'adulation la plus étrange, et parfois la plus ridicule.

— Aussi, jusqu'à l'âge de douze ans, M. le dauphin fut l'un des petits êtres les plus désagréables que l'on pût voir.

Un jour, le cardinal de Fleury jouait avec lui comme il avait joué avec Louis XV enfant, et lui disait :

— Peut-on bien compter, Monseigneur, sur cette amitié que vous me témoignez maintenant? Les amitiés des princes, à ce que l'on assure, ne sont pas de longue durée.

— Vous avez cependant, répondit le dauphin en se tournant vers le cardinal, conservé une assez bonne fenêtre dans le cœur du roi pour n'avoir pas à vous plaindre.

Lorsqu'il fut question de lui faire épouser l'infante Marie-Thérèse d'Espagne, le dauphin avait quatorze ans et n'avait encore connu aucune femme; aussi, parlait-il sans cesse de ses projets de courses et de voyages avec madame la dauphine.

— Bon, lui dit madame Adélaïde, parlez de votre femme, vantez son beau teint, son air noble, sa peau blanche. Elle a les cheveux roux.

— On m'a assuré qu'elle avait le caractère bon, répondit le dauphin, et cela me suffit.

Marié depuis cinq ans, le dauphin avait constamment vécu en bon et honnête mari. Aussi, comme nous l'avons dit, madame de Pompadour craignait-elle infiniment plus le dauphin que la reine.

Madame de Pompadour avait été présentée en 1745, comme nous avons dit, et comme elle n'avait pu être présentée sous son nom de madame Lenormand d'Etioles, comme d'ailleurs elle avait quelques raisons de rompre avec ce nom-là, qu'elle avait assez mal

porté. Elle pria le roi de faire pour elle ce qu'il avait fait pour madame de Châteauroux. Le roi y consentit et lui donna le marquisat de Pompadour.

Le premier travail de madame de Pompadour arrivée au pouvoir, fut le renversement d'Orry contrôleur général.

Orry renversé, se retira à Bercy, et tout ce qu'il y eut d'honnêtes gens en France, alla s'écrire chez lui. Il fut remplacé par M. de Machault, intendant de Valenciennes.

Au reste, M. de Machault, honnête homme et homme intelligent, commença par sauver la France d'une grande famine en 1740, en faisant venir des blés de Barbarie.

Madame de Pompadour avait été trompée à moitié dans son attente; elle avait bien eu le pouvoir de renverser un ennemi, mais elle n'avait pas eu le pouvoir de placer un ami.

Pendant ce temps, le peuple que l'on oubliait, excepté à l'endroit des impôts, après avoir peu à peu repris à Louis XV son titre de bien-aimé, le peuple murmurait. Ces murmures, nous allons nous y arrêter, car c'étaient les premiers grondements de l'orage qui éclata en 1795.

Nous entrons dans la période de la décadence monarchique : sur ce versant du XVIIIe siècle, nous irons vite, car la pente est rapide.

CHAPITRE XIV

Les brouilles entre les meilleurs amis, entre maris et femmes, entre amants et maîtresses, viennent souvent lorsque l'argent manque; hélas! la rupture entre les peuples et les rois a rarement d'autres causes. A propos de l'état des finances sous le régent, nous avons déjà dit la pénurie où se trouvait la France; après toutes les folies que nous venons de raconter, ce fut bien pis encore. Ce genre de malaise se manifeste ordinairement par des changements de ministères. Les résultats maritimes de la dernière guerre avaient clairement démontré dans quel état déplorable était tombée notre marine si florissante sous Colbert, si abandonnée par Fleury. M. de Maurepas, rendu responsable de cette détresse, avait quitté le ministère de la marine pour faire place à M. Rouillé, tandis qu'ainsi que nous l'avons raconté, ce brave Orry, ébranlé par la favorite, se retirait pour faire place à M. Machault d'Arnouville.

Arrivé au ministère, M. Machault se trouva dans les mêmes embarras que M. Orry; les embarras étaient même plus grands, car chaque jour les ressources étaient moindres et les besoins plus désordonnés. Il fallait combler la dette de l'État, éteindre un déficit; seulement, le peuple était tellement ruiné, qu'aucun des moyens connus n'était capables de rétablir l'ordre dans les finances. M. Machault prit donc la résolution de recourir au clergé, à la noblesse et aux pays d'états, dont les véritables richesses étaient inconnues. Ces corps avaient conservé l'ancien droit de s'imposer eux-mêmes, et de ne payer au roi, sous le titre de don gratuit, qu'une somme dont ils avaient encore le privilége de faire la répartition comme ils l'entendaient.

C'était du reste chose établie depuis le commencement de notre monarchie nationale, que les rois ne sont pas maîtres absolus, et

qu'en argent surtout, la nation ne leur doit que ce qu'elle veut bien leur payer; seulement, à cette époque, la nation n'était représentée que par la noblesse, le clergé et les pays d'états; le reste du peuple était compté pour rien; et cependant c'était sur lui que pesaient toutes les charges. Ce grand principe a été depuis la base de la révolution.

Ce fut dans cette circonstance embarrassante que M. Machault envoya à l'enregistrement le fameux édit du vingtième. M. le Duc, dans une circonstance pareille, avait succombé avec son édit du cinquantième, qui le fit exiler. Calonne devait succomber depuis, en proposant le même tribut, sous le titre d'impôt territorial.

Le parlement n'eut pas plutôt reçu l'édit, qu'il envoya trois présidents pour faire au roi des remontrances. Le roi, pour toute réponse, donna l'ordre au parlement d'enregistrer l'édit le lendemain. Les trois présidents, de retour au sein de la compagnie, lui firent part de la décision du roi, lequel avait déclaré vouloir avant deux heures une réponse positive : le parlement était las de la lutte. Exilé par Louis XIV, exilé par le régent, il ne se souciait plus d'être exilé par Louis XV; il décida que le premier président retournerait près du roi, le priant d'avoir compassion de son peuple; puis, que si le roi persistait, s'étant lavé les mains comme Pilate, il procéderait à l'enregistrement. Le roi refusa et le parlement enregistra. Cet édit enregistré, le roi demanda un emprunt de cinquante millions. C'était une occasion pour le parlement de faire de nouvelles remontrances, quoiqu'ainsi qu'on vient de le voir, le roi n'y fît pas grande attention. Aussi, lorsqu'il se présenta devant le roi, le roi se contenta-t-il de dire : Messieurs, je trouve que vous avez déjà beaucoup tardé à m'obéir, et vous préviens qu'un plus long délai ne pourrait que me déplaire.

Et le parlement enregistra l'édit.

Les deux édits, cette fois, mécontentaient tout le monde.

L'édit du vingtième mécontentait la noblesse, le clergé et les États; l'édit de l'emprunt de cinquante millions mécontentait le peuple.

La noblesse, les États d'Artois, de Bourgogne, de Bretagne et de Languedoc se plaignirent très-hautement de ce que la cour, par l'établissement du vingtième sur tous les biens, tendait à abolir le droit de consentir les dons gratuits qu'ils accordaient au prince.

De là, insurrection de tous les corps de l'État contre le ministère.

Mais les plus grands embarras devaient être suscités au roi par le clergé. A peine l'édit publié, les évêques qui se trouvaient à Paris s'étaient tumultueusement assemblés chez l'archevêque, bien autrement dangereux dans leurs récriminations que la magistrature ou les États, parce qu'avant leurs intérêts, ils mettaient les intérêts de Dieu, et qu'en attaquant leurs priviléges, on attaquait ceux de l'Église ; là, une union secrète fut résolue avec le dauphin, dévot allié sur lequel on croyait pouvoir compter, même pour une ligue contre le roi son père.

Depuis la mort du régent, les jésuites, déjà plus encouragés qu'on ne l'eût cru sous ce prince, avaient repris, sous le nom de Molinistes, toute l'autorité ecclésiastique. Port-Royal n'existait plus, les sciences ecclésiastiques étaient abandonnées ; aux grands prédicateurs et aux illustres prêtres du temps de Louis XIV, avaient succédé des hommes d'une valeur plus que secondaire ; Massillon, le dernier des grands génies de la chaire, était mort en 1742.

Ce fut sur ces entrefaites que l'archevêque de Paris mourut, et que le parti ecclésiastique fit nommer à la place de M. de Bellefonds, archevêque d'Arles, M. Christophe de Beaumont, archevêque de Vienne.

Arrivé à Paris, celui-ci, qui, malgré sa haute ambition, voulait avoir l'air d'être forcé, se jeta aux pieds du roi, et au lieu de le

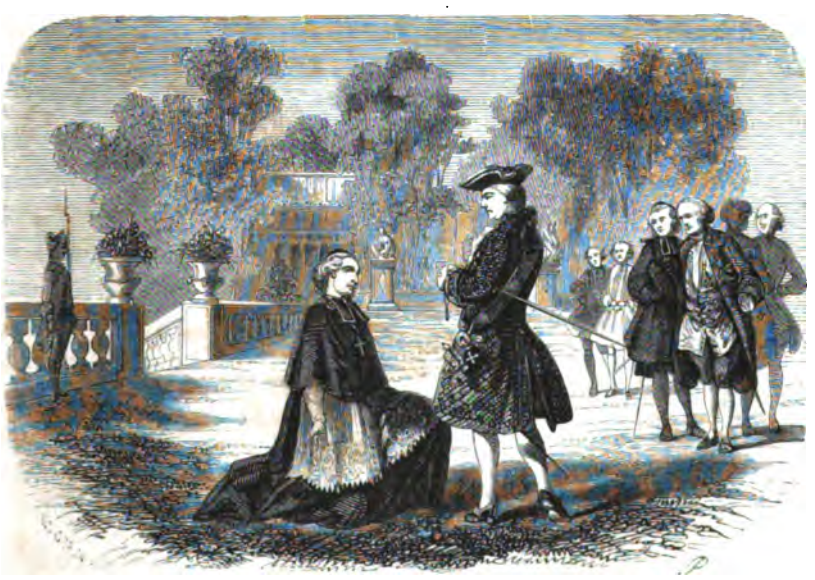

remercier de la faveur qu'il en recevait, il le supplia de le dé-

charger d'un fardeau pareil à celui qu'était l'archevêché de Paris, et où il serait obligé de combattre contre une hérésie aussi dangereuse que l'était celle des jansénistes. Le roi le releva et lui promit de l'aider de sa protection ; c'était ce que voulaient les jésuites, qui sentaient le besoin d'être soutenus contre la haine populaire, par l'autorité royale.

Montrons maintenant jusqu'à quel point l'opposition du peuple fut portée.

Cette opposition eut trois causes : le refus de sacrements ; l'édit du roi sur la mendicité et le vagabondage ; et le bruit qui se répandit que le roi, pour se remettre de ses excès amoureux, prenait des bains de sang.

M. de Beaumont, pour compliquer la situation de la cour, avait eu l'idée de jeter une question religieuse au milieu de toutes ces questions pécuniaires et civiles. Il avait découvert que l'ancien chef des jansénistes, le fameux cardinal de Noailles, avait autrefois exigé des certificats de confession avant que les prêtres pussent donner le viatique et les huiles aux mourants : Beaumont avait un antécédent pour appuyer sa conduite ; il s'empressa donc, lui archevêque moliniste, d'exiger les mêmes certificats qu'avait exigé un cardinal janséniste ; nul ne pouvait le blâmer de cela.

Son premier refus de sacrement, à défaut de certificat de confession, fut à un conseiller au Châtelet. Celui qui refusait les sacrements et se faisait l'homme de l'archevêque dans cette occasion, était un chanoine régulier de Sainte-Geneviève, nommé Bonetin. Les sommations légales, ni les supplications des parents ne purent rien obtenir de lui. Le parlement le manda ; mais Bonetin, à l'abri de toute poursuite, refusa à la magistrature de lui rendre compte de son refus, déclarant qu'il ne devait d'explications qu'à l'archevêque. Le parlement décréta le chanoine de prise de corps, et somma M. de Beaumont de faire administrer, non-seulement le conseiller au Châtelet, qui allait de plus mal en plus mal, et qui était menacé de mourir sans sacrements, mais encore les autres jansénistes qui se trouvaient en pareille situation. Le prélat répondit qu'il était prêt à administrer tous les conseillers de la terre et tous les jansénistes du monde, pourvu qu'ils présentassent leurs billets de confession. En attendant, les malades mouraient, et l'Église, après avoir refusé les sacrements, refusait la sépulture.

Le parlement renouvela le décret de prise de corps contre Bo-

netin et envoya de nouveau sommer l'archevêque de faire administrer les mourants. La guerre était déclarée.

Ce fut sur ces entrefaites que M. Berryer, nouveau préfet de police, publia des ordonnances qui soulevèrent dans Paris des troubles plus graves. M. Berryer était en tous points l'homme de madame de Pompadour.

Parmi ces ordonnances, il y en avait une extraordinairement sévère contre les vagabonds et les mendiants.

Nous avons dit quelle fermentation avait soulevé le refus des sacrements et cependant le refus n'atteignait pas précisément le peuple. Mais le peuple allait lui-même être atteint directement.

Cette ordonnance contre les mendiants et les vagabonds était on ne peut plus sévère : on les enlevait partout où on pouvait les saisir, et on en faisait comme en Angleterre, des matelots ou des colons. C'était la régence qui avait donné l'exemple de ces enlèvements, lorsqu'il s'était agi à l'époque du système de Law, de peupler le Canada et la Louisiane.

Comme on le comprend, la justice la plus exacte ne présidait pas toujours à ces enlèvements. Un agent de police, dans le but de rançonner la mère enleva un enfant ; celle-ci au désespoir et le croyant perdu, fit entendre des gémissements par tout le quartier Saint-Antoine. A ces gémissements le peuple s'attroupe ; les mères prennent parti pour la mère désolée, le bruit se répand que dans d'autres quartiers, d'autres enfants ont été enlevés et n'ont pas reparu. Tout à coup au milieu du bruit, du trouble, des cris, une voix se fait entendre, qui dit que les médecins ont ordonné au roi des bains de sang pour rétablir sa santé usée par la débauche.

De pareilles accusations n'ont pas besoin d'être approfondies pour porter coup ; au moment même et à cent pas de l'endroit où le propos à été tenu, un exempt de police veut enlever un enfant qui mendie, l'enfant crie, la mère appelle au secours ; ce n'est plus pour le mettre dans un hôpital qu'on veut enlever son enfant, c'est pour l'égorger, c'est pour en faire quelque chose d'odieux, comme les festins des Pélopides. Le peuple prend fait et cause pour la mère, l'exempt est égorgé, et la foule émue, furieuse, menaçante descend des faubourgs et se porte en masse à l'hôtel de M. Berryer, demandant justice devant le parlement, des agents de police qui ont enlevé des enfants, pour en vendre le sang aux valets de chambre du roi.

M. Berryer, averti à temps, avait pris la fuite par les jardins.

Le peuple voulait escalader les murailles et menaçait de tout briser dans l'hôtel, lorsque les portes s'ouvrirent toutes seules; les uns disent par l'ordre d'un officier de police ; les autres, par la main de madame Berryer, elle-même. Du moment où tout lui fut facile, le peuple hésita à rien entreprendre. Les uns dirent que si l'on ouvrait les portes ainsi, c'était pour faire tomber dans un piége ceux qui entreraient; les autres dirent comme chose certaine, que l'hôtel de la police était miné; ces bruits avaient une espèce de raison, chacun recula. Bientôt plusieurs détachements de la maison du roi, les gardes françaises et les gardes suisses, le fusil au bras, les mousquetaires noirs, le sabre au poing, arrivèrent. Le peuple prit la fuite et rentra dans ses faubourgs; mais la vengeance l'y suivit.

Plusieurs hommes qu'on avait remarqué parmi les plus acharnés, furent pris et pendus, un plus grand nombre furent envoyés en prison; mais comme en réalité des enlèvements d'enfants avaient eu lieu, le parlement mal avec le roi, voulut savoir ce qui s'était passé, et par un arrêt du 25 mai 1750, ordonna :

« Qu'il serait informé contre les auteurs des bruits alarmants qui ont donné lieu aux émeutes populaires, et aussi contre ceux qui auraient enlevé des enfants si aucun il y a. »

En attendant, cette émeute qui dura trois jours, avait fort effrayé le roi; cette crainte royale se manifesta d'abord par une réorganisation complète du guet, qui n'avait été jusque-là qu'une compagnie de bourgeois ou des gens de métiers, sans uniforme, agissant en vertu d'une vieille loi féodale; car la bourgeoisie devait la garde et le guet. Un règlement du conseil organisa donc dix compagnies soldées et habillées par la ville, et deux compagnies à cheval. Les douze compagnies commandées par un capitaine du guet pris parmi les brigadiers ou lieutenants généraux, étaient chargées de veiller à la tranquillité de la ville et de maintenir l'obéissance au roi. En outre, M. d'Argenson fit dresser par M. de Lowendahl, un plan de fortification et de casernes autour de Paris. La Bastille devait être réarmée, sa garnison portée à huit cents hommes, et ses canons, braqués dans deux directions opposées, devaient se croiser avec les canons de Vincennes, sur le faubourg Saint-Antoine, et dominer le faubourg Saint-Marcel.

Mais comme du côté opposé de Paris, c'est-à-dire, du côté de la porte Saint-Honoré, il n'y avait rien qui pût contenir l'émeute, on adopta un système de casernement qui devait servir à la fois

de forteresse et d'abri. Trois casernes furent dessinées et exécutées. La première, placée derrière l'École Militaire, sur la route de Sèvres et de Vaugirard, était destinée aux gardes françaises. La seconde bâtie à Rueil, entre le chemin de Versailles et de Saint-Germain, était destinée aux gardes suisses. Enfin, la troisième bâtie à Courbevoie et destinée au deuxième régiment des gardes, avait pour but de dominer la Seine, le bas de Neuilly, et d'arrêter tout mouvement qui se porterait sur Versailles.

1750 prévoyait déjà 1792.

En outre, le roi renonça, à partir de ce jour, à toute communication entre lui et cette capitale qu'il avait tant aimée, et où il avait été tant aimé; il rompit avec Paris, qui, cinq ans auparavant, l'avait reçu en triomphateur, couvrant son passage d'une jonchée de fleurs et de verdure, avec Paris, autrefois la ville de la joie, des plaisirs et des fêtes, devenue aujourd'hui la ville des insultes et des menaces. Et pour bien faire comprendre à la capitale qu'il n'y avait plus rien de commun entre elle et lui, et que même pour aller à ses châteaux de Compiègne ou de Fontainebleau, il ne la traverserait plus, il fit tracer cette vaste avenue qui joint le bois de Boulogne à Saint-Denis, et que l'on appelle encore aujourd'hui LE CHEMIN DE LA RÉVOLTE.

C'est sur ce chemin, chose étrange, que le 13 juillet 1842, fut tué M. le duc d'Orléans, seul obstacle réel entre les derniers restes de cette monarchie dont nous écrivons l'histoire, et l'avénement de cette république bien plus préparée encore chez nous par la main de Dieu, que par celle des hommes.

Comme les grands événements que nous venons de raconter embrassent les années 1750, 1751, 1752, 1753, 1754, 1755 et 1756, joignons-y les quelques détails particuliers qui compléteront l'histoire de ces six années pendant lesquelles naquit en outre la guerre du Canada, à laquelle nous consacrerons un chapitre à part. Un de ces détails particuliers et qui réjouit le plus la cour par son originalité, fut le mariage impromptu de madame la duchesse de Boufflers avec M. le duc de Luxembourg.

Le 28 juin, Louis XV était à Bellevue, chez madame de Pompadour, quand le duc de Luxembourg vint le prier d'honorer de sa signature le contrat qu'il venait de faire dresser et qui contenait les clauses de son mariage avec madame la duchesse de Boufflers. Madame de Boufflers, veuve depuis trois ans, avait débuté

à la cour en 1734, elle était dame du palais vers le même temps où Louis XV abandonnait la reine; aimable, séduisante, pleine de grâces, elle prit bientôt un rang distingué dans la société licencieuse de Choisy.

Huit jours après M. de Luxembourg reçut la charge de capitaine des gardes, laissée vacante par la mort du maréchal d'Harcourt.

Le 10 décembre, le maréchal de Saxe meurt à Chambord, que le roi lui avait donné. Comme le roi ne pouvait, à cause de la religion professée par M. le maréchal de Saxe, lui accorder les mêmes honneurs funèbres qui avaient été accordés à M. de Turenne, il ordonna qu'il serait enterré à Strasbourg et que les frais de transport, d'inhumation et de mausolée seraient pris sur le trésor royal. Pigale fut chargé d'exécuter et exécuta le monument du vainqueur de Fontenoy et de Raucoux. Le maréchal de Saxe était mort à l'âge de cinquante-quatre ans.

Le 22 janvier 1751, le roi fonda l'École militaire, où doivent

trouver le logement, la nourriture et l'éducation gratuites cinq cents gentilshommes français, préférence accordée à ceux dont les pères seront morts au service du roi, ou serviront encore dans ses armées, c'était le complément de l'idée des Invalides, seulement Louis XIV avait commencé par la fin.

Le 12 septembre, madame la dauphine accouche de M. le duc de Bourgogne.

Le Maréchal de Saxe.

Le 4 février 1752, M. le duc d'Orléans meurt à Sainte-Geneviève où il s'est retiré depuis quelques années, après avoir brûlé les plus beaux tableaux de sa galerie, parce qu'ils représentaient des nudités.

Le 29 juin, le fameux cardinal Albéroni meurt à Rome. C'est le même que nous avons connu à propos de la conspiration de Cellamare et qui mit l'Europe en feu pour faire de l'Espagne la puissance qu'elle devint depuis ; en effet, au moment de cette mort, l'Espagne possède ce royaume des Deux-Siciles qu'il avait envahi et ces duchés de Parme et de Plaisance qu'il réclamait.

Le 28 février 1753, meurt à son tour madame du Maine.

Le 23 août 1754, madame la dauphine accouche d'un prince qui reçoit le nom de duc de Berry, et qui sera plus tard le roi Louis XVI.

La mort de Montesquiou, de M. de Lovendahl et du prince de Dombes sont les événements importants du reste de l'année 1755.

L'année 1756, pendant laquelle, sous la protection de M. le duc d'Orléans, l'inoculation se répand en France, est surtout remplie par les événements de la guerre du Canada.

Au reste, pendant ces six années, la puissance de madame de Pompadour au lieu de diminuer s'est accrue. C'est qu'à cette avidité d'argent et de propriétés que l'on peut reprocher à la favorite, de grandes qualités sont jointes. Ces sentiments généreux et artistiques qui manquent complétement au roi, elle les possède. Quand le roi cède lâchement à l'Angleterre, en lui promettant l'exil du prétendant; quand obéissant à l'ordre du cabinet de Londres, il fait arrêter en pleine rue et conduire à la frontière de France où il arrive, montrant à ses poignets la marque des cordes avec lesquelles on l'a garotté, le prince Charles-Édouard, elle s'oppose de tout son pouvoir à cet exil et à cette arrestation. Elle expose son crédit et sa fortune dans une lutte où elle ne ménage pas les vérités à son royal amant. Puis enfin, quand l'œuvre est accomplie, par elle seule dans toute la cour, ce mot que l'Europe prononce tout bas, est prononcé tout haut. — Sire, c'est une lâcheté.

Pendant ce temps, il est vrai, elle faisait des fondations moins honorables.

Elle avait compris, la pauvre femme, que cette mission regardée comme impossible par madame de Maintenon, c'est-à-dire d'amuser un homme inamusable, méritait bien quelque indulgence pontifi-

cale. Elle avait en conséquence inventé le Parc-aux-Cerfs. C'était la première fois qu'une favorite avait eu l'idée de donner un sérail à son amant. Mais elle avait compris, l'intelligente duchesse, que son royal amant était surtout un homme d'habitude, et que la variété était une distraction sans être un danger. Or, qu'était-ce que le Parc-aux-Cerfs? un harem de Bagdad ou de Samarcande dont chaque esclave était exilée, après avoir eu l'honneur de la couche du maître. Celles qui n'y avaient laissé que leur honneur en recevaient le prix, on les dotait; et, grâce à cette dot, on les mariait dans la bourgeoisie ou dans les fermes; celles qui y avaient puisé la maternité, voyaient leur enfant poussé dans le clergé ou dans l'armée.

Peu importaient donc à madame de Pompadour toutes ces esclaves d'un instant, pourvu qu'elle fût la sultane favorite, ou tout au moins la Scheherazade qui devait, par son esprit, par son art et par ses contes, amuser le sultan pendant mille et une nuits.

CHAPITRE XV

Il y a juste cent ans aujourd'hui, à l'époque où nous écrivons ces lignes, que l'Angleterre et la France, ces vieilles ennemies de Créci, de Poitiers et d'Azincourt, s'apprêtaient à poursuivre sur l'Océan la lutte continentale qu'elles soutenaient depuis cinq siècles, et que nous avons vue se clore par la bataille de Fontenoy. Jetons les yeux sur la carte du monde en 1750, et disons quelle était leur puissance respective.

L'Angleterre, il y a cent ans, ne possédait que cinq comptoirs dans l'Inde : Bombay, Béjapour, Madras, Calcuta et Chandernagor. Elle n'avait dans l'Amérique du nord que Terre-Neuve, et cette bande du littoral qui s'étend, comme une frange, de l'Acadie aux Florides. Sa seule possession, au banc de Bahama, était les îles de Lucayes, aux Petites-Antilles, Barboude; dans le golfe américain, la Jamaïque. Enfin, l'Angleterre n'avait pour toute station dans l'Océan équinoxial que Sainte-Hélène, de meurtrière mémoire.

La France, au contraire, avait la double suprématie continentale et coloniale. Elle possédait toute cette ligne de forteresses bâties par Vauban, qui sont les clés des Pays-Bas, et qui s'étendent de Philipsbourg à Dunkerque. Ses armées occupaient la Corse, et, par le traité de 1748, elle venait d'acquérir une influence protectrice sur Gênes, Modène, Parme, Plaisance et Guastalla. Comme puissance coloniale, elle tenait presque toutes les Antilles. Ses colonies d'Acadie, du Canada et de la Louisiane prenaient de jour en jour plus d'étendue. Elle avait Québec, Montréal, Mobile et la Nouvelle-Orléans; les forts de Fontenai, de Saint-Charles, de Pierre et de Maurepas s'élevaient à l'envi sur les lacs du Canada. Le fort la Reine dominait la rivière des Aneniboins. Elle tenait sur les lacs Onipeg, les forts Dauphin et Bourbon. En Afrique, le Sénégal et Gorée lui appartenaient. Elle colonisait Madagascar, et elle avait pour relais l'Inde, où sa puissance domine l'île de France, Quand nous en serons à l'année

1848, nous ferons un tableau comparatif de ce qu'elle a gagné et de ce que nous avons perdu.

Revenons aux causes de notre nouvelle rupture avec l'Angleterre. L'Angleterre, par le traité d'Utrecht, avait reçu une portion de l'Acadie. Les limites des terres cédées à l'Angleterre et des terres retenues par nous étaient mal fixées et laissaient en litige une espèce de terrain vague. Sur ce terrain, dont la propriété était plus que contestable, les Anglais avaient bâti le fort de la Nécessité, y avaient mis une garnison assez forte, et en avaient confié le commandement au major Washington. Le commandant des troupes françaises sur l'Ohio, M. de Contrecœur, ordonna alors à M. de Jumonville, un de ses officiers, de se rendre au fort de la Nécessité, porteur d'une lettre, dans laquelle le commandant français priait le major Washington de ne pas troubler, par une possession illégale, la paix qui régnait entre les deux puissances, et à se retirer sur la portion des terres anglaises qui n'était susceptible d'aucune discussion. M. de Jumonville prit trente hommes et se mit en chemin ; mais à une petite distance du fort, tout à coup une fusillade éclate, et M. de Jumonville s'aperçoit qu'il est complétement entouré. Alors il s'avance seul entre ceux qui l'attaquent et sa petite troupe, à laquelle il ordonne de s'arrêter, fait un signe de la main, et, reconnu pour parlementaire, commence la lecture de sa lettre ; mais aux premiers mots, une seconde fusillade recommence et le renverse mort avec huit de ses soldats, et les autres sont faits prisonniers ; un seul Canadien se sauve et va porter au commandant la nouvelle de cette violation du droit des gens.

Pendant que le Canadien portait cette nouvelle au commandant Contrecœur, le major Washington donnait les mêmes ordres qu'il eut donnés en temps de guerre déclarée, et, se mettant à la tête de quatre cents hommes, marchait contre les avant-postes français ; mais à peine avait-il fait quelques lieues, qu'il fut averti par les sauvages qu'une troupe nombreuse marchait à sa rencontre, dans le but de venger l'assassinat de Jumonville. En effet, c'était M. de Villiers, frère de la victime, qui avait reçu du commandant mission de punir les meurtriers de son frère et de faire rendre les prisonniers. Le major Washington se retira dans le fort et y attendit les Français.

M. de Villiers y mit le siége ; mais, après une énergique défense,

Assassinat de Jumonville au fort de la Nécessité.

pressé plus énergiquement encore, Washington fut forcé de se rendre. La capitulation, plus favorable aux Anglais que ceux-ci ne devaient s'y attendre, portait que la garnison se retirerait sur son territoire sans être inquiétée, et avec armes et bagages. Mais la mort de Jumonville était qualifiée d'assassinat; de son côté, le major Washington s'engageait à renvoyer les Français prisonniers et qui avaient été transférés à Boston. Mais, chose étrange, ces vingt-deux hommes se trouvèrent réduits à sept, et l'on ne put savoir ce que les quinze autres étaient devenus. Le major Washington était le même auquel la France, toujours oublieuse, devait plus tard offrir son aide dans la guerre de l'indépendance.

L'assassinat eut lieu le 24 mai 1754, et la prise du fort le 3 juillet de la même année. La France fit ses réclamations au cabinet de Londres; mais, comme toujours, le cabinet de Londres fit une réponse évasive; puis tout à coup, sans déclaration de guerre aucune, précipitant le dénoûment d'une situation douteuse, et faisant sur mer ce que Frédéric allait faire sur le continent, on apprend à Paris que des navires marchands et même des vaisseaux de guerre ont été capturés par les escadres britanniques sans avertissement aucun.

Les hostilités commencèrent au banc de Terre-Neuve, c'est-à-dire, dans les mêmes régions où venait de se passer l'événement que nous avons raconté.

Le 3 juin 1755, un an après l'aventure de Jumonville, l'amiral Boscawen, à la tête d'une escadre anglaise de treize vaisseaux de guerre, rencontre les vaisseaux du roi l'*Alcide* et le *Lys*, s'approche d'eux sous des apparences amies, et tout à coup les enveloppe et les attaque. L'*Alcide* était commandé par M. Mocquart, le *Lys* par M. de Lorgeril. Ces deux bâtiments faisaient partie de l'escadre de M. Dubois de la Motte. Le prétexte de l'attaque fut la prétention émise par l'amiral Boscawen, et à laquelle les deux capitaines se refusaient, de faire saluer aux Français le pavillon d'Angleterre. Après une défense héroïque, les deux vaisseaux furent pris. Quelques jours après, le vaisseau l'*Espérance*, naviguant sous pavillon blanc, fut surpris à son tour. M. de Douville, qui le commandait, se battit comme un lion, et, conduit à Londres, déclara qu'il ne se regardait pas comme prisonnier d'une nation civilisée, mais esclave d'une bande de pirates.

Ces trois événements pouvaient être un accident comme celui que les Anglais avaient appelé la *surprise* de Jumonville, mais que

la capitulation du fort de la Nécessité reconnaissait être un assassinat.

Cependant on espérait encore avoir justice, par la voie des négociations, de cette double violation du droit des gens, lorsqu'on apprend à Versailles que, pendant le mois qui vient de s'écouler, soixante-quatorze bâtiments venant de nos îles; cinq négriers chargés de 2,000 nègres; vingt-six bâtiments portant des marchandises et des provisions à nos îles; un bâtiment allant en Crimée; deux navires de la compagnie des Indes, un allant au Sénégal et l'autre en revenant; soixante-six terre-neuviens; deux bâtiments revenant de la pêche de la baleine; vingt-deux bâtiments portant des provisions au Canada ou revenant d'en porter; vingt-sept bâtiments faisant le grand cabotage tant sur les côtes de France que dans les colonies; en tout, trois cents navires ont été pris. Nous nous trouvions donc, par suite de ce coup de filet maritime, avoir près de dix mille prisonniers en Angleterre.

Le secrétaire d'État des affaires étrangères à Londres était alors Henry Fox, qui fut plus tard créé lord Holland, ennemi personnel de la France, qui devait nous léguer dans son fils, Charles Fox, un ennemi plus acharné et surtout plus terrible encore.

Forcé dans ses derniers retranchements par le cabinet de Versailles, qui demandait comment en pleine paix des actes pareils à ceux que nous venons de citer avaient pu s'accomplir. Henry Fox répondit :

— Que l'état de guerre ne résultait pas toujours entre nations de combats réels, mais de certaines mesures qui annonçaient les hostilités; que les armements de la France étaient publics; qu'elle préparait de grandes escadres et transportait incessamment des troupes au Canada; que, dans ces circonstances, le gouvernement britannique n'avait dû prendre conseil que de ses intérêts et agir vigoureusement, afin de garder la dignité de la nation.

Cette réponse insolente était suivie d'une note plus insolente encore, dans laquelle M. Fox demandait qu'on désarmât immédiatement la flotte française, que les fortifications de Dunkerque fussent rasées, après quoi on donnerait des explications sur les affaires du Canada et en général sur celles de l'Amérique du nord.

M. de Rouillé répondit au nom du roi : — Que ce qui venait de se passer n'était qu'un système de grande piraterie, indigne d'un peuple civilisé; que l'Angleterre avait non-seulement saisi les bâtiments du roi de France, mais encore des navires marchands

pour une somme de plus de trente millions, et que le cabinet de Versailles demandait immédiatement réparation de cet acte hostile. —

Sur le refus du gouvernement anglais, M. de Mirepoix, notre ambassadeur, demanda ses passe-ports, et la guerre fut déclarée.

Au reste, les dispositions de l'Angleterre ne tardèrent point à être mises au jour. Un mois après le combat naval où succombèrent sous le nombre l'*Alcide* et le *Lys*, une rencontre eut lieu sur l'Ohio, près le fort Duquesne, entre les Français et les Anglais commandés par le général Bradock. Les Anglais, complétement battus, leurs officiers tués, leurs magasins et leurs provisions enlevés, on trouva les instructions données au général par le cabinet de Londres : ces instructions prouvaient par leur date, qu'au milieu de la paix la plus parfaite, le gouvernement anglais faisait tous ses préparatifs pour franchir les limites de l'Acadie et envahir la plus grande partie de nos établissements en Amérique. Le plan général était d'envoyer de fortes escadres anglaises, qui fermeraient aux Français l'entrée du fleuve Saint-Laurent, pendant que quatre armées fondraient sur les derrières de nos colonies. La mission particulière du général Bradock, au milieu de ce plan, était de prendre le fort Duquesne, de remonter l'Ohio pour joindre, par le lac Érié, M. Shirleq, qui l'attendait à Choagen avec cinq mille hommes, des barques et du canon. Une fois réunis, ils devaient agir de concert, prendre Niagara et Frontenac. Pendant ce temps, le colonel Johnson s'emparerait du fort Frédéric, du lac Champlain, de la rivière de Richelieu, et se mettrait en état de prendre au printemps la ville de Montréal, tandis qu'une autre armée anglaise pénétrerait jusqu'à Québec par la rivière Saint-Jean. Heureusement, l'immense plan avortait en tombant entre nos mains. L'escadre de M. Dubois de la Motte, auquel on avait enlevé le *Lys* et l'*Alcide*, comptait encore sept vaisseaux. Elle avait mis à terre M. de Dieskau avec des troupes de débarquement. On était en état de défense; et les sauvages, qui haïssaient les Anglais, nous promettaient d'être pour nous de puissants auxiliaires.

Malheureusement, à peine arrivés, Dieskau, après avoir battu un corps de 1,500 Anglais, près du lac Georges, après les avoir poursuivis jusque sous les retranchements du général Jackson, est blessé et pris. Mais, maintenus et surveillés, les Anglais sont obligés non-seulement de renoncer au vaste plan que nous avons

exposé, mais encore de se tenir sur la défensive. D'ailleurs, pour prendre le commandement de nos troupes, on attend un nouveau chef. Ce nouveau chef, c'est Louis-Joseph de Saint-Véran, marquis de Montcalm, c'est-à-dire un des plus braves généraux de l'armée française. Le sang des Gozon n'a pas dégénéré dans ses veines. C'est encore à lui ces grands bois de la Dragonnière, où son aïeul exerçait ses chiens à l'attaque du serpent. Sa carrière sera courte, mais rayonnante, glorieuse et rapide comme celle de la bombe qui doit lui creuser sa tombe.

D'ailleurs, pendant ce temps, on va rendre aux Anglais, en Europe, ce coup de main qu'ils voulaient tenter en Amérique. Les Anglais ont dans la Méditerranée une station qu'ils affectionnent à l'égal de Gibraltar, qu'ils lui préfèrent peut-être. Philippe V, au temps de ses malheurs, a laissé rouler cette perle de ses mains. Les Anglais l'ont ramassée et en ont fait un des joyaux de leur couronne. Cette station, c'est l'île de Minorque.

En prenant Minorque, nous coupons les communications des Anglais avec le roi de Sardaigne, leur allié; nous troublons leur navigation au levant et en Italie. Le port de Mahon, l'un des plus beaux de l'Europe, donne un asile à leurs flottes égarées dans la Méditerranée, ce grand lac dont ils gardent l'entrée, mais dont nous sommes les véritables maîtres. En cas de guerre malheureuse, la reddition de Mahon lèvera bien des difficultés pour le rétablissement de la paix; dans le cas contraire, Mahon devenu notre propriété, on en traitera avec l'Espagne, qui nous donnera en échange tout ce que nous voudrons dans le golfe du Mexique. Il est vrai que le fort Saint-Philippe passe pour imprenable; eh bien! on y enverra Richelieu; c'est le général des brusques attaques et des coups de mains insensés. La colonne de Fontenoy, elle aussi, n'était-elle pas inébranlable? Richelieu l'a brisée!

Richelieu aura un commandement absolu sur mer et sur terre; on lui fourre cinquante mille louis dans ses coffres, on lui donne la flotte d'Hyères, sous les ordres de M. de la Galissonnière, douze vaisseaux de ligne; on y joint dix-huit bâtiments de transport. Cette magnifique escadre met à la voile. Où va-t-elle? On le saura quand le fort Saint-Philippe sera pris.

La mer est l'alliée des Anglais. Le lendemain du départ, une tempête s'élève qui rompt l'ordre de marche de la flotte; trois jours, les vaisseaux errent dispersés; le 19 avril, ils se rallient en vue de Minorque. Le 25 avril, le maréchal va reconnaître la

place de son camp, et il jette en même temps un coup d'œil sur le fort Philippe. C'est partout un roc uni, des fossés de trente pieds de profondeur, taillés dans le granit. Impossible d'ouvrir la tranchée ; le roc est impénétrable, même au canon. C'est une citadelle à prendre par escalade ; le tout sera de trouver des échelles assez hautes.

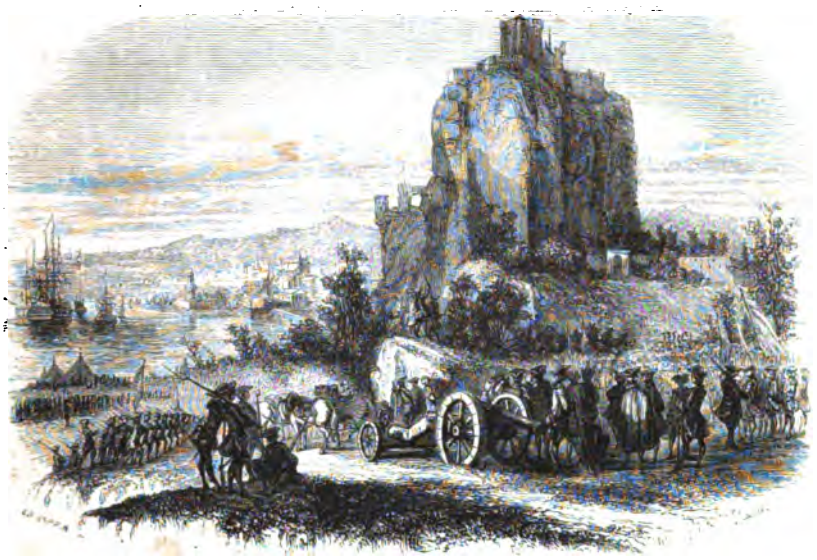

En attendant, Richelieu fait ses compliments aux dames minorcaines, leur fait porter des fruits, leur envoie des bonbons, et s'informe s'il y a dans les productions de la France quelque objet qui leur fasse plaisir. Puis, comme il craint pour ses soldats le bon vin d'Espagne qui encombre les caves de la ville :

— Enfants, dit le maréchal à ses soldats, celui de vous qui se grisera n'aura pas l'honneur de paraître à la tranchée.

On signale une flotte : c'est celle de l'amiral Byng, qui vient en aide à Minorque. Le maréchal cède un millier d'hommes à La Galissonnière, pour renforcer ses soldats de marine. On donnera l'assaut, et l'on se battra sur mer à la fois. Les Minorcains auront double spectacle.

L'amiral anglais est battu à plate couture, et, le même jour, Richelieu s'empare des ouvrages avancés. Enfin, dans la nuit du 27 au 28 juin, trois forts sont pris sur cinq, et le 28, à midi, trois députés apportent un projet de capitulation, qui, discuté pendant le reste de la journée, est signé le même soir. Le 29, tous les forts étaient rendus, et M. de Fronsac, fils du duc de Richelieu, en allait porter la nouvelle à Compiègne.

M. de Richelieu n'avait plus rien à faire à Minorque ; mais il lui fallait l'agrément du roi pour quitter sa conquête. Malheureusement, il avait à la cour moins d'amis que d'ennemis, et madame de Pompadour était au nombre de ces derniers. Madame de Pompadour avait eu l'heureuse idée de marier sa fille Alexandrine au duc de Fronsac ; elle en avait dit deux mots à M. de Richelieu, lequel avait répondu qu'il serait on ne peut plus honoré de l'alliance, mais que comme M. de Fronsac avait l'honneur, par sa mère, d'appartenir à la maison impériale de Lorraine, il ne pouvait prendre d'engagement que du consentement de l'impératrice. Madame de Pompadour avait compris la réponse et s'en était tenue là ; mais, de cette réponse et du peu d'effet qu'elle avait produit sur le duc à la première vue, elle avait gardé rancune au vainqueur de Mahon.

Pendant ce temps, on minait M. de Richelieu près du roi. Enfin, le duc fut obligé de feindre une maladie pour obtenir un congé que, grâce aux certificats de ses médecins et à la menace qu'il faisait de le prendre si on ne le lui donnait pas, on n'osa plus lui refuser. La rentrée du maréchal à Paris fut un véritable triomphe ; mais Louis XV le reçut froidement.

— Ah ! vous voilà, Monsieur le duc, dit-il. Eh bien ! comment avez-vous trouvé les figues de Minorque ? on les dit fort bonnes.

— Excellentes, Sire, répondit Richelieu ; seulement, il faut de longues échelles pour les aller chercher.

Et, le premier, il tourna le dos au roi.

Au moment du départ de M. de Richelieu, on flottait encore pour une alliance continentale entre Frédéric et Marie-Thérèse. Au retour de Richelieu, on était à peu près décidé pour l'Autriche. Quoique son fils eût l'honneur, comme il le disait, d'appartenir à la maison impériale de Lorraine, M. de Richelieu n'était point pour l'alliance autrichienne. Toutes les traditions des grands hommes du dernier siècle avaient été pour l'abaissement de la puissance impériale. Henri IV, Richelieu et Louis XIV avaient poursuivi cet abaissement. Au moment où le couteau de Ravaillac fit manquer l'expédition de Juliers, Henri IV venait d'arrêter avec Sully un immense projet, dont cette expédition de Juliers n'était que le prologue. Ce projet changeait la face de l'Europe, qui devenait, sous le nom de république chrétienne, une confédération universelle. Messieurs les jacobins de 1793 et messieurs les mon-

tagnards de 1848, écoutez ceci : c'est un projet de Henri IV ; puis vous nous direz si, depuis que vous faites des théories, vous avez trouvé quelque chose de plus libéral, comme on disait sous Charles X, de plus radical, comme on disait sous Louis-Philippe, de plus démocratique, comme on dit aujourd'hui.

Il s'emparait de l'Autriche, qui lui avait fait tant de mal, et qui, depuis cent ans, ne fût-ce que par sa devise *a, e, i, o, u, Austria est imperanda orbi universo*, tend à l'empire universel. Une fois à Vienne, il prêchait une croisade et chassait les Turcs de l'Europe. Puis il fondait une confédération chrétienne, formée de quinze États : six monarchies héréditaires, cinq monarchies électives, quatre républiques.

Les six monarchies héréditaires étaient le Danemarck, la Suède, l'Angleterre, la France, l'Espagne et la Lombardie.

Cette dernière, érigée en royaume en faveur du duc de Savoie, se composait de la Savoie, du Montferrat, du Milanais et du Mantouan.

Les cinq monarchies électives étaient : Rome, augmentée de Naples et de la Calabre ; l'empire Germanique ; la Bohême, à laquelle il ajoutait la Lusace, la Silésie et la Moravie ; la Pologne, augmentée des conquêtes à faire sur les Russes ; la Hongrie, augmentée d'une portion de l'Autriche, du Tyrol, de la Carinthie, et des conquêtes à faire sur les Turcs.

Les quatre républiques étaient : la république Italienne, composée de tout le nord de l'Italie entre le royaume de Lombardie, le pape et Venise ; la république de Venise, augmentée de la Sicile ; la république Helvétique, augmentée de la Franche-Comté ; enfin la république Belge.

Tous ces États devaient avoir un conseil suprême, chargé de maintenir la paix universelle, de prévenir les querelles, de prononcer sur les différends, de défendre les frontières, de diriger les attaques contre celui qui serait déclaré ennemi commun ; enfin de veiller à la sûreté du bien-être et à la prospérité de cette harmonie générale.

Ravaillac savait-il ce qu'il y avait de profond amour pour l'humanité, dans ce cœur qu'il perçait au coin de la rue de la Ferronnerie, le 14 mai 1610 ?

Eh bien ! ce rêve de l'abaissement de l'Autriche, fait par Henri IV, et devenu projet, parfois même réalité entre les mains de Richelieu

et de Louis XIV, allait être abandonné par Louis XV, grâce à l'influence fatale de madame de Pompadour.

Cette maison d'Autriche, en effet, obscure et presque inconnue il y avait trois siècles et demi, ne s'était élevée à la monarchie de Charles-Quint qu'en combattant perpétuellement contre tout principe de liberté. Dans ce combat elle avait perdu la Suisse, la Hollande, l'Espagne et Naples; mais il lui restait encore les Hongrois, les Bohêmes, les Brabançons, les Toscans et les Autrichiens. Sa domination s'étendait encore de la Turquie à Philipsbourg, et de l'Océan à la Méditerranée. C'était loin de ce qu'elle était il y avait deux cents ans, mais c'était encore plus qu'elle ne devait être. Un instant, en 1738, tout cet empire avait été réduit à la seule Hongrie, et l'Allemagne avait respiré. Marie-Thérèse avait vu l'abîme, elle l'avait mesuré, et, redevenue puissante, elle avait compris qu'elle ne pouvait conserver cette puissance qu'avec l'aide de la France. Mais quelle probabilité de vaincre cette répugnance instinctive, et de donner tort à la politique de trois hommes de la taille de Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV! N'avait-elle pas d'ailleurs contre elle le roi, le dauphin, les ministres, la nation entière? Quelle serait son alliée dans une pareille lutte? Madame de Pompadour.

Madame de Pompadour, la fille de M. Poisson, ce commis à moitié pendu, cette grisette trop heureuse d'épouser en premières noces un maltôtier, l'alliée de Marie-Thérèse, la fille, l'héritière des Césars! L'admirable chose que la politique, et comme son égoïsme nivelle les conditions!

Quoique madame de Pompadour fût montée presque jusqu'à Louis XV, combien fallait-il encore que Marie-Thérèse descendît de degrés pour arriver à madame de Pompadour? Marie-Thérèse lui écrivait cependant à cette femme, et l'appelait *ma cousine!*

Cette alliance de la France avec l'Autriche était si étrange, si inouïe, si peu probable, que lorsque M. de Caunitz, ministre autrichien à Aix-la-Chapelle, en parla pour la première fois à M. de Saint-Severin, que madame de Pompadour avait envoyé, en 1747, dans cette ville, pour conclure la paix à quelque prix que ce fût, M. de Saint-Severin refusa de s'occuper de ce projet. Mais, à la première ouverture que Marie-Thérèse avait fait à *sa cousine* de ce projet d'alliance, madame de Pompadour, moins forte en politique que Henri IV, Richelieu et Louis XIV, madame de Pompa-

dour avait été séduite d'être appelée *cousine* par Marie-Thérèse, elle qui n'était appelée que *Cotillon II* par Frédéric.

Or, pour arriver à cette alliance de la France et de l'Autriche, que fallait-il ?

Une misère pour la favorite : renvoyer les vieilles têtes ministérielles qui avaient encore sur l'Autriche les préjugés de Louis XIV, de Richelieu et de Henri IV, placer à la tête des affaires étrangères des ministres nuls, ou à sa dévotion.

Toute cette alliance avec Marie-Thérèse se nouait donc doucement dans l'ombre. Les trois complices étaient M. de Naremberg, ministre de la reine de Hongrie, l'abbé de Bernis et madame de Pompadour. Voilà ce que proposait Marie-Thérèse.

L'impératrice donnait les Pays-Bas au duc de Parme, et séparait ainsi, par un prince de la maison de Bourbon, les Anglais de la Hollande, Luxembourg, le Gibraltar de l'Autriche, rasé. Nous prenions Mons; la Pologne était déclarée libre et la couronne héréditaire; la Suède gagnait la Poméranie, et le Danemarck était invité à l'union. La Russie était partie contractante, et comme la France était en guerre avec l'Angleterre, quoique cette guerre ne fût point de fait encore déclarée, cette ligue des grandes puissances du continent abaissait la puissance maritime de l'Angleterre à l'union de laquelle l'Autriche déclarait renoncer à jamais.

Ce plan était, selon l'esprit de Marie-Thérèse, vaste et hardi. Louis XV ne voyait ni si loin, ni si haut; aussi le repoussa-t-il. Marie-Thérèse pria Louis XV de présenter le sien. Louis XV recourut à M. de Bernis, lequel proposa un projet en deux lignes.

Garantie respective des États des deux maisons, la Prusse comprise, l'Angleterre exceptée.

Ce fut alors qu'on apprit qu'au commencement de 1750, il y avait eu traité entre l'Angleterre et la Prusse.

La Prusse fut exclue du plan, qui se trouva encore simplifié, et se borna dès lors à cette seule ligne.

Garanties respectives des États des deux maisons.

Le traité fut signé le 9 mai 1756, entre la France et l'Autriche.

CHAPITRE XVI

ENDANT tout ce temps, les querelles religieuses et politiques soulevées par l'impôt du vingtième allaient leur train. Le parlement avait décrété le curé de Saint-Étienne-du-Mont d'accusation ; mais le roi avait cassé le décret par arrêt du conseil. Le parlement ne s'était pas tenu pour battu ; le 8 avril, il avait rendu arrêt en forme de réglement portant défense de faire aucun refus public de sacrements, sous prétexte de non présentation de billets de confession ou de non acceptation de la bulle *Unigenitus.*

Le roi établit alors une commission prise moitié dans l'église, moitié dans la magistrature : dans l'église, il nomme les cardinaux de La Rochefoucauld et de Soubise, l'archevêque de Rouen et l'évêque de Lyon ; dans la magistrature, MM. Trudaine de la Grandville et d'Auriac, conseillers d'État, et M. Joly de Fleury, ancien procureur général du parlement. En 1753, la commission a fait son office de commission, c'est-à-dire qu'elle n'a rien fait ; aussi la querelle va-t-elle s'envenimant de plus en plus. On dénonce, le 18 janvier, au parlement de Paris, divers refus de sacrements faits à Orléans, aux religieuses de Saint-Loup, de l'Hôtel-Dieu et autres. Le parlement ordonne qu'il sera informé : le 25, le parlement condamne l'évêque d'Orléans en six mille livres d'amende, payables sans déport. Le 24, un arrêt du conseil évoque la connaissance de l'affaire, et casse l'arrêt du parlement. Le parlement arrête qu'il sera fait des remontrances au roi sur l'arrêt du conseil. Sur quoi, le 22 février suivant, la contradiction parlementaire augmentant le nombre de refus de sacrements, au lieu de les diminuer, et la compétence des magistrats étant contestée par le clergé, le roi, par lettres-patentes envoyées au parlement,

lui enjoint, sous peine de désobéissance, de surseoir à toute poursuite et procédure concernant la matière du refus de sacrements, jusqu'à ce qu'il en ait autrement ordonné.

Le 23 février, le parlement arrête qu'il sera fait remontrances sur ces lettres. Le 4 mai, ces remontrances sont portées au roi, qui refuse de les recevoir, et ordonne l'enregistrement de ses lettres patentes du 22 février.

Le 7 mai, le parlement arrête qu'il ne peut obtempérer aux volontés du roi, sans manquer à son devoir et à son serment. Le parlement cesse de rendre la justice. Les présidents et conseillers des requêtes sont exilés ; quatre d'entre eux sont arrêtés et conduits en prison. La grand'chambre en corps est transférée à Pontoise. Les parlements d'Aix, de Toulouse et de Rouen avaient suivi l'exemple du parlement de Paris ; celui de Rouen, particulièrement, avait poursuivi l'évêque d'Évreux : la procédure paraît trop vive à la cour, qui la casse le 1er août, par la voix du conseil ; puis, pour qu'il n'en reste pas trace, le marquis de Fougère se transporte, par ordre du roi, à Rouen, se fait représenter les registres du parlement, et y fait rayer et biffer, en sa présence, les arrêts et arrêtés de cette cour. Sur quoi, le parlement de Rouen arrête qu'il sera fait des remontrances au roi.

Le parlement de Rennes, sans s'inquiéter des exécutions royales, entre à son tour en lice : le 19 août 1754, il rend un arrêt qui condamne l'évêque de Vannes à six mille livres d'amende, payables sans déport, pour son refus de faire un service pour le repos de l'âme du curé de Karnac, lui enjoint de faire ce service dans les huit jours, sous peine d'être traité comme infracteur des lois du royaume, et fauteur du schisme.

Le 4 septembre, le roi supprime la chambre royale qu'il avait établie, pour juger en l'absence du parlement, et rétablit dans ses fonctions le parlement de Paris, lequel se décide à enregistrer l'arrêt du 2 septembre, qui impose un silence absolu sur les disputes de religion, et charge le parlement d'y tenir la main. A défaut du parlement, le roi s'est fait juge. Le 2 janvier 1755, il exile, pour autorisation de refus de sacrements, l'évêque de Troyes à Méry-sur-Seine. Le 15 janvier, le curé de Sainte-Marguerite de Paris est décrété de prise de corps, par arrêt du parlement, pour refus de sacrements faits à la dame de Perth. Le

8 mai suivant, il est condamné à un bannissement perpétuel. Le 18 mars, arrêt du parlement qui déclare qu'il y a abus dans les délibérations du chapitre d'Orléans, pour refus de sacre, ments fait au sieur Cogniou, membre de ce chapitre, et qui reçoit le procureur général appelant comme d'abus de l'exécution de la bulle *Unigenitus*. Le 4 avril, arrêt du conseil qui casse l'arrêt du parlement, attendu que, par plusieurs décisions du roi, la bulle *Unigenitus* est déclarée règle de l'Église et de l'État.

Le 23 mai, l'assemblée du clergé s'ouvre aux Augustins et donne au roi seize millions; elle termine ses séances par une lettre circulaire qu'elle écrit aux archevêques et évêques du royaume, dans laquelle elle expose les sentiments des prélats de l'assemblée, sur le degré de respect dû à la bulle *Unigenitus*. Le parlement s'empare de cette infraction à la déclaration du 2 septembre, qui ordonne le silence à l'endroit de la bulle; en conséquence, la compagnie fait de nouvelles représentations à Sa Majesté, et les parlements de Rouen, d'Aix et de Bordeaux ordonnent la suppression de cette circulaire comme contraire aux lois et aux usages du royaume.

Le 17 novembre 1755, naissance de M. le comte de Provence, qui sera plus tard Louis XVIII. Le 12 avril, le parlement fait lacérer et brûler par la main du bourreau, une instruction pastorale de l'évêque de Troyes, sur le schisme. Le 6 juin, à son tour, ce prélat publie un mandement par lequel il condamne et casse l'arrêt du parlement, défendant de le lire et de le garder, sous peine d'excommunication. Mais à son tour, le roi l'exile au fond de l'Alsace, à l'abbaye de Meurbach.

Le 15 juin, naît M. le duc de Bourbon, père du duc d'Enghien, fusillé dans les fossés de Vincennes, et que nous verrons mourir lui-même pendu à l'espagnolette d'une fenêtre de son château de Chantilly.

Le 21 août, le roi tient son lit de justice à Versailles et y fait enregistrer trois déclarations : la première concernant l'établissement d'un second vingtième pareil à celui qui subsiste depuis 1749; la seconde, pour la continuation, pendant dix ans, des deux sous pour la levée du dixième; la troisième, pour la prorogation de quelques droits d'entrée dans la ville de Paris.

Le 17 décembre, arrêt du parlement, portant suppression du bref du pape, en date du 16 octobre. Enfin, le 23 décembre,

lit de justice au parlement, dans lequel le roi fait publier et enregistrer en sa présence : 1° Une déclaration par laquelle il renouvelle l'ordre de l'observation du silence prescrit sur les matières de la bulle. Ordonne que les actions civiles concernant l'administration et le refus des sacrements seront portées devant les juges royaux pour les cas privilégiés, et au surplus ordonne une amnistie générale pour le passé. 2° Un édit portant suppression de deux chambres des enquêtes et de tous les présidents des cinq chambres des enquêtes. 3° Une déclaration contenant réglement pour la discipline du parlement. Cette déclaration terminait la querelle, mais n'étouffait pas les haines. Tous ces refus de sacrements et de sépultures, tous ces arrêts du parlement, tous ces contre-arrêts du conseil, l'exil des conseillers et des présidents, cette absence de la justice, tous ces impôts si durs, si lourds, faisaient courir comme un frisson de tempête dans les flots de ce peuple qui, depuis six ans, a cessé de voir son roi, et qui, n'entendant plus parler de lui que par les percepteurs, les huissiers et les exempts, a désappris d'abord à l'aimer et apprend peu à peu à le haïr. Aussi, depuis deux ou trois ans, les rapports du lieutenant de police sont-ils sombres et menaçants ; il ne dissimule pas au roi les menaces qu'il entend tous les jours proférer contre lui ; il engage madame de Pompadour à se méfier de quelque crime. De son côté, la marquise reçoit lettres sur lettres ; presque toutes sont insultantes, quelques-unes indiquent des complots ; un jour, c'est contre le roi, un autre jour, c'est contre elle, un autre jour enfin, c'est contre le duc de Bourgogne, pauvre enfant auquel on promet la mort de cet autre prince dont il porte le nom, et qui mourra bientôt effectivement. Il y a dans l'air le poignard de Macbeth.

Le 5 janvier 1757, vers cinq heures du soir, Louis XV, qui, dans l'après-midi, est revenu de Trianon pour voir mesdames ses filles, se disposait à y retourner ; sorti de leur appartement avec M. le dauphin et une partie de la cour, il se dirige vers l'escalier au bas duquel une voiture l'attend. Il fait nuit, il fait froid, chacun est enveloppé dans sa redingote ; le roi en a deux, dont une en fourrure. Tout à coup, au moment où il met le pied sur le degré de velours, un homme s'élance d'un enfoncement, et le roi s'écrie :

— Oh ! l'on m'a donné un furieux coup de poing. Puis, passant la main sous sa veste et la retirant toute sanglante : — Je suis blessé ! dit-il.

Alors, se retournant et apercevant près de lui un homme qui a

son chapeau sur la tête : — C'est cet homme, dit-il, qui m'a frappé ; arrêtez-le, mais ne lui faites pas de mal.

Un valet de pied s'était élancé sur l'assassin et l'avait arrêté. Remis entre les mains des gardes du corps, cet homme fut conduit dans leur salle et on le fouilla. Il avait encore sur lui l'arme avec laquelle il venait de frapper le roi. C'était un couteau à deux lames, l'une ayant la forme des lames de couteau ordinaire, large et pointue ; l'autre en forme de lame de canif et ayant cinq pouces de long. C'était de cette dernière dont il s'était servi pour frapper ; seulement il avait eu le temps et la présence d'esprit de l'essuyer. De plus, il avait sur lui trente-sept louis d'or, quelque peu d'argent blanc et un livre intitulé : *Instructions et prières chrétiennes.* Il n'essaya point de se sauver ni de cacher son nom, et déclara se nommer François Damiens. C'était le même prénom que Ravaillac.

Puis, comme pressé par un remords, il s'écria :

— Qu'on prenne garde à M. le dauphin ! que M. le dauphin ne sorte pas aujourd'hui !

Cette exclamation fait croire que Damiens a des complices, cette croyance s'augmente de la déclaration d'un garde de la porte, qui vient déclarer qu'un quart d'heure avant l'assassinat il a entendu un individu dire à Damiens : — Es-tu prêt ? Et Damiens lui répondre : — J'attends.

Ce fut alors, et pour donner suite à cet interrogatoire extra-judiciaire, que les gardes, afin d'obtenir de l'assassin une révélation plus complète, commencèrent à lui donner la torture.

On approcha Damiens du feu et on lui tenailla les chevilles des pieds avec des pinces rouges, mais quelle que fût la douleur qu'il ressentît, à peine jeta-t-il quelques cris, d'ailleurs il était tombé entre les mains des soldats-gentilshommes qui se lassèrent bientôt de cette besogne de bourreaux. Le prévôt de l'hôtel, qui était compétent à instruire les procès concernant les crimes de lèze-majesté, arriva sur ces entrefaites, s'empara de Damiens et le fit conduire à la geôle.

Quant au roi, qui avait montré d'abord un si grand sang-froid et dont les premières paroles avaient été pour recommander de ne faire aucun mal à l'assassin, il rentra dans son appartement et on le coucha. Tout à coup une crainte lui prit, c'est que le couteau ne fût empoisonné. Cette crainte fut si grande, que le roi délégua ses pouvoirs au dauphin et demanda de se confesser.

Un cri général courut de Versailles à Paris : « Le roi est assassiné. » Aussitôt, comme d'elles-mêmes, les cloches de toutes les églises sonnèrent de toutes volées, et l'archevêque de Paris ordonna des prières de quarante heures.

Quoique le chirurgien du roi, Lamartinière, annonçât hautement que la blessure était sans gravité, on ne fut réellement rassuré que lorsqu'il leva l'appareil et qu'on vit la plaie non-seulement légère mais saine. Alors les craintes se calmèrent et le champ des conjectures s'ouvrit. Quelles étaient les causes de l'assassinat? L'assassin avait-il des complices? Enfin quelle juridiction connaîtrait de lui?

Le 15 janvier Louis XV, déjà remis de sa blessure, trancha cette dernière question, en donnant commission d'instruire le procès à la grand'chambre du parlement de Paris.

Le procès de Damiens, comme celui de Ravaillac, fut sombre et mystérieux. C'étaient deux hommes de la même trempe. Dur de corps, dur d'âme; non plus que Ravaillac, Damiens ne fit pas de révélation, ou s'il en fit, elles compromettaient de si hauts personnages, que, comme celles de Ravaillac, elles restèrent secrètes. Comme Ravaillac, Damiens fut condamné au supplice des régicides.

Le 28 mars 1757 on vint prendre, à trois heures de l'après-

midi, Damiens à sa prison pour être conduit à la place de Grève. Toutes les précautions avaient été prises pour empêcher le tumulte, et pour laisser au supplice tout le terrible développement qu'il devait avoir. Vers cinq heures du soir, Damiens fut placé sur l'échafaud où le bourreau le déshabilla; pendant un instant il put regarder ses membres que la torture avait meurtris et que l'écartellement allait déchirer, on s'étonna du calme avec lequel il fit cet examen et de la fermeté de son regard lorsqu'il se reporta de lui-même sur la foule qui l'entourait.

L'échafaud était élevé de cinq pieds au-dessus de la terre, il était large de huit à neuf pieds. Le condamné y fut assujetti d'abord par des cordes, ensuite par des chaînes de fer qui le retenaient au-dessous des bras et au-dessous des cuisses. La main qui avait frappé devait être punie la première, on la lui brûla avec un feu de soufre; au moment où ce feu s'alluma il jeta un cri terrible, mais ce fut tout, cette première douleur passée, il releva la tête et regarda brûler sa main sans emportement, sans imprécations et même sans plaintes. La main brûlée, le tenaillement commença : avec sa mâchoire de fer l'horrible instrument lui arracha les chairs des bras, des mamelles, des cuisses, puis partout où béait une plaie sanglante on versa du plomb fondu, de l'huile bouillante et de la poix résine. A chaque blessure nouvelle, à chaque nouvelle brûlure on entendait un cri et puis c'était tout. Ce n'était là que les préliminaires du supplice. Ces préliminaires accomplis, Damiens fut couché sur une petite charpente à la hauteur de traits des chevaux et assez étroite pour que l'extrémité des pieds et des mains le dépassât.

Alors la foule put jouir d'un spectacle odieux et inattendu; si fort que fussent ces chevaux, les muscles et les nerfs de la machine humaine luttèrent une heure contre eux, trois fois emportés sous le fouet, Damiens les ramena trois fois. Enfin le bourreau coupa à coups de hache les muscles principaux, une jambe fut emportée, puis l'autre, puis un bras, le patient vivait toujours, ce ne fut qu'au démembrement du dernier bras que ce tronc informe consentit enfin à mourir. Et il mourut emportant son secret dans sa tombe comme l'avait emporté Ravaillac, comme devait l'emporter Louvel; aussi chacun fut-il accusé de complicité avec l'assassinat, les jansénistes, les jésuites, les parlements, l'archevêque de Paris, le dauphin lui-même.

A la suite de cette exécution, le roi envoya une lettre de cachet à M. d'Argenson, ministre de la guerre, et une autre à M. de Machault, ministre de la marine.

Une troisième démission fut, vers le même temps, demandée par le roi à M. de Rouillé; mais cette chute du ministère des affaires étrangères eut un autre motif. Le marquis de Paulmy, neveu de M. d'Argenson, eut la place de son oncle. M. de Moras eut celle de M. de Machault. Et l'abbé comte de Bernis, celle de M. de Rouillé.

N'oublions pas, au milieu de tout cela, de consigner la mort de Fontenelle, le doyen des hommes de lettres de l'époque et le type des égoïstes de tous les temps. Il était âgé de cent ans moins un mois.

CHAPITRE XVII

peine l'Angleterre vit-elle la guerre engagée dans le Canada et dans l'Inde, qu'elle songea à nous susciter une guerre européenne. Un traité existait entre elle et la Russie, au cas où la France envahirait le Hanovre, cette possession chérie de Georges II. Un corps de 50,000 moscovites devait être prêt à agir pour le service de l'Angleterre; en échange de cette dépense d'hommes, l'Angleterre, comme toujours, faisait une dépense d'argent et payait 100,000 livres sterlings et d'avance, à l'impératrice de Russie. L'habileté de M. le marquis de l'Hôpital, notre ambassadeur extraordinaire à la cour de Russie, annula le traité.

L'Angleterre, trompée dans ses espérances de ce côté, se tourna vers la Prusse. Un traité fut signé entre les deux puissances le 16 janvier 1756, et M. le marquis de Valory, ambassadeur à Berlin, donna bientôt avis au roi, que Frédéric allait marcher sur la Saxe comme auxiliaire du cabinet de Londres.

Une réunion où quatre grandes puissances devaient avoir leur représentant, venait justement d'être décidée à Vienne. Ces représentants étaient : le maréchal d'Estrées, pour la France; le comte d'Apraxin, pour la Russie; le comte Daun, pour l'Autriche, et le comte de Rosen, pour la Suède. Le but de cette réunion était un plan de campagne commun contre le roi de Prusse; si son insatiable ambition et sa soif éternelle de conquêtes, au mépris du traité de Westphalie, troublait encore la paix de l'Allemagne, les quatre puissances se réunissaient contre lui, l'écrasaient sous un effort commun et réduisaient la Prusse aux vieilles proportions de l'électorat de Brandebourg. Mais pendant qu'on délibère Frédéric prend son parti, il a 80,000 hommes sous les armes, tandis que

la coalition n'a pas une seule armée en ligne ; 60,000 hommes conduits par le prince Ferdinand de Brunswick marchent sur Leipsick.

L'électeur de Saxe, Frédéric-Auguste II, jette à la fois un cri de surprise et de détresse. Il se plaint à la diète et à l'empereur. Il demande ce que signifie cette effroyable violation du droit germanique, et dans quel dessein la Prusse s'empare de la Saxe sans déclaration de guerre. Mais Frédéric répond avec cette bonhomie qu'on lui connaît, que s'il envahit la Saxe, c'est de peur que l'empereur d'Autriche ne le devance. Il connaît les projets des quatre puissances, c'est contre lui que leurs plénipotentiaires sont assemblés à Vienne. Les États dont il vient de s'emparer c'est un dépôt qui lui répond de l'intégralité de la Prusse. En attendant, il entoure l'armée saxonne, la fait prisonnière, la dépouille de ses équipements, de ses magasins, de ses armes, afin qu'ils ne tombent pas aux mains de l'ennemi qui pourrait s'en servir contre lui. Il les rendra à la fin de la campagne, si, comme il l'espère, les coalisés sont aimables pour lui. En attendant, il occupe Dresde et Leipsick. Peut être les choses se passeront-elles de manière à ce qu'il puisse les garder. La Prusse, ce grand serpent dont la queue touche à Thionville et la tête à Mémel, a toujours eu grande envie d'avaler la Saxe.

Il n'y avait plus à reculer pour la France, les engagements avec la Saxe et avec l'empire étaient positifs. On leva une armée de cent mille hommes ; on prévint les Provinces-Unies, pour conserver leur neutralité, que les frontières de la Hollande s'étaient scrupuleusement respectées ; on la divisa en trois corps, on donna le commandement de l'un à Charles de Rohan, prince de Soubise, le commandement de l'autre à Victor-François, comte de Broglie, fils du vieux maréchal ; enfin, celui du troisième à Yves-François Desmarets, comte de Maillebois. Ce n'était point ce qu'il eût fallu pour lutter avec un homme de la taille de Frédéric, mais le maréchal de Saxe était mort, mais le maréchal de Lowendahl était mort, mais M. de Belle-Isle était vieux et ami du grand Frédéric, mais M. de Richelieu, qui venait de prendre Mahon, avait pris Mahon comme il prenait tout, d'un coup de main ; il avait le courage qui exécute une charge brillante, et non le froid génie qui dessine un plan de campagne. C'était un colonel de mousquetaires et non un général d'armée. On fut obligé de se contenter de ce que l'on avait.

De son côté, l'armée autrichienne avec laquelle nous allions

combiner nos mouvements, et l'armée russe qui se mettait en campagne pour entrer en ligne avec nous, n'offraient point de capacités supérieures auxquelles on pût aveuglément abandonner la conduite de la campagne. Le prince Eugène avait disparu, et le feld-maréchal Braun, soldat de fortune, avait remplacé Picolomini. L'école allemande succédait donc à l'école savoyarde et italienne.

Les Russes s'avançaient avec quatre-vingt mille hommes, commandés par le feld-maréchal comte Apraxin, qui avait fait, sous le maréchal Munich, le même que nous avons vu poursuivre le siége de Dantzick, ses premières campagnes contre les Turcs. L'armée russe, formée par Pierre 1er, était à cette époque ce qu'elle est encore aujourd'hui, une immense machine impassible, sur laquelle un machiniste habile peut toujours compter, qui n'avance et ne recule qu'à l'ordre de ses chefs, qu'on peut détruire, mais qu'il est impossible de vaincre. Ce n'est pas le tout que de tuer un Russe, disait Napoléon, il faut encore le pousser pour qu'il tombe.

La Saxe avait de son côté, trente-cinq mille hommes, mais ces trente-cinq mille hommes avaient été, dès le début de la campagne, entourés, morcelés, désarmés. L'avant-garde de la coalition avait donc disparu, laissant à Frédéric le cours de l'Elbe sur lequel il pouvait opérer à sa guise, et les admirables positions stratégiques de Pyrna, de Dresde et de Leipsick.

De son côté, la Suède venait de publier un manifeste dans lequel elle annonçait qu'en qualité de garant du traité de Westphalie, elle ne pouvait s'empêcher de faire entrer ses troupes dans les domaines du roi de Prusse et dans la division du duché de Poméranie, pour venger les constitutions de l'empire violées, et pour forcer ce prince à donner les satisfactions demandées. En conséquence, grâce à deux millions de subsides envoyés au roi de Suède, celui-ci avait mis sur pied trente mille hommes destinés à opérer en Poméranie; vieilles et excellentes troupes, chez lesquelles les traditions de Gustave-Adolphe et de Charles XII étaient encore vivantes.

Ainsi, contre lui et ses quatre-vingt mille hommes, Frédéric voyait s'avancer cent quatre-vingt mille Français, divisés en trois armées : armée de Hanovre, marchant droit aux possessions anglaises sur le continent, armée de Westphalie, menaçant la Prusse sur son flanc; et armée de Silésie devant agir de concert avec les Autrichiens contre la Silésie et la Saxe. Quatre-vingt mille Russes

d'élite qui devaient l'attaquer au nord et en flanc; cent quarante mille Autrichiens; et trente mille Suédois. C'est-à-dire quatre cent trente mille hommes.

Il est vrai que Frédéric avait pour allié ce terrible duc de Cumberland, qui, après avoir perdu la bataille de Fontenoy, était allé, comme Antée, reprendre des forces en touchant la terre natale; là, nous l'avons vu briser comme verre la fortune de Stuart, puis, le prétendant parti, il avait écrasé l'Ecosse, et cela d'une si dure façon, qu'il repassait sur le Continent avec le surnom de *Boucher*.

Son armée se composait d'Hanovriens et Hessois, quinze ou vingt mille hommes tout au plus.

Comme on le voit, ni Naples, ni l'Espagne n'étaient mêlées à la question; Naples et l'Espagne, n'avaient rien à faire dans cette querelle toute maritime entre la France et l'Angleterre; mais, à part ces deux puissances, la moitié du monde était en feu, puisqu'on se battait déjà sur le Saint-Laurent, dans le golfe du Mexique, à Madagascar, dans l'Inde et au Sénégal, et qu'on allait se battre sur l'Ebre, sur le Rhin et sur la Meuse.

Le 6 avril 1757, les hostilités commencent, le prince de Soubise envoie un détachement de troupes autrichiennes s'emparer de Clèves; Le 8, un autre s'empare de Vesel; en huit jours tout l'État

de Clèves et de Gueldres, à l'exception de la ville de Gueldres, est occupé. Gueldres, bloquée, se rend quelques jours plus tard sans coup-férir, et le 23 août, les troupes prussiennes qui défen-

daient le duché, forcées de se retirer d'abord à Lipstadt, sont contraintes de l'abandonner encore, et vont joindre à Bilefeld les troupes hanovriennes et hessoises commandées par le duc de Cumberland. Sur ces entrefaites, le maréchal d'Estrées arrive à Vesel et prend le commandement de l'armée.

Les premières opérations du maréchal se tournent vers le duc de Cumberland, campé à Bilefeld; par ses marches et ses contremarches il l'inquiète de façon qu'il craint d'être enfermé, repasse le Vesel pour défendre l'électorat de Hanovre, et est forcé d'accepter la bataille d'Hastembeck qui le force d'abandonner aux Français la ville, l'électorat de Hanovre, et les États de Brunswick.

Le 28 juillet, le maréchal d'Estrées prend la ville de Hamelen, où il trouve soixante-trois pièces de canon, et où il est rejoint par l'armée de Westphalie, conduite par le duc de Richelieu, lequel, comme étant le plus vieux maréchal, prend le commandement des deux corps. Le maréchal a trouvé l'armée du duc de Cumberland en pleine retraite, il laisse reposer un instant ses troupes, puis se met à la poursuite du général anglais, le pousse dans le duché de Verden, entre à Verden le 28 août, mène les Hanovriens et les Hessois toujours fuyant devant lui, s'empare de Bremen, oblige l'ennemi de se retirer auprès de Stade et l'accule à la mer. Là, quand le duc de Richelieu peut tout noyer, prince anglais, troupes hanovriennes, soldats hessois, quand vingt-cinq mille hommes peuvent disparaître dans l'Océan, il signe le 10 septembre la convention de Closter-Seven, par laquelle, sous la garantie de Sa Majesté danoise, le prince anglais s'engage à renvoyer ses troupes auxiliaires, à passer l'Elbe avec la partie de son armée qu'il ne pourra placer dans la ville de Stade et aux environs, à ne permettre à la garnison de cette ville de faire aucun acte d'hostilité, et à laisser enfin jusqu'à la paix, les troupes françaises en possession de Bremen et de Werden.

Sur de pareils actes, l'histoire hésite à porter un jugement, mais le peuple qui n'hésite pas, lui, appelle le pavillon que fait bâtir M. de Richelieu au coin du boulevard et de la rue de Choiseul, et dans lequel il dépense deux millions, le pavillon de Hanovre.

Mais tel qu'il était enfin, et en supposant son exécution, ce traité nous rendait maîtres absolus de tous les états du roi d'Angleterre en Allemagne, ainsi que de ceux de ses alliés, et nous donnait la facilité de conduire de nouveaux secours à l'impératrice et à l'élec-

teur de Saxe, nous ouvrant en même temps un chemin pour porter la guerre dans le duché de Magdebourg.

Aussi, la position de Frédéric était grave, car après avoir gagné la bataille de Prague le 6 mai, il avait perdu le 18 juin celle de Chosemiles, qui l'avait forcé de lever le 20 le siége de Prague. Aussitôt, le prince Charles de Lorraine, saisissant l'occasion, avait fait une sortie sur l'arrière-garde prussienne et lui avait tué deux mille hommes. Tout le long de sa route, Frédéric avait été en outre harcelé par les houzards autrichiens, meute toujours prête à fondre sur l'ennemi qui recule. Enfin, le prince Charles et le maréchal Daun réunis, l'avaient forcé au bout de deux mois d'évacuer la Bohême, tandis que l'armée russe, après avoir pris le 5 juillet la ville de Memel, entrait dans la Prusse ducale, que l'armée du prince de Soubise marchait sur la Saxe et que les Suédois se préparaient à attaquer la Poméranie. La défaite du duc de Cumberland était donc le dernier coup porté aux espérances de Frédéric; aussi comme Annibal à Zama, comme Caton à Utique, comme Brutus à Philippes, l'idée qui se dresse devant lui est-elle celle du suicide.

Ce projet ne fut pas de longue durée et ce qui surtout détermina Frédéric à vivre, ce sont les mauvaises manœuvres que fit M. de Soubise.

Frédéric, par les manœuvres des armées combinées, formait le point central d'un grand cercle qui allait toujours se rétrécissant comme dans ces battues de l'Inde où le roi des animaux se trouve de plus en plus resserré, et dans un moment donné n'a plus d'autre ressource que de chercher un passage à l'endroit le moins bien garni d'éléphants et de chasseurs. Frédéric regarde autour de lui, calcule que le point fermé par le prince de Soubise et les auxiliaires français sous ses ordres est le plus facile, qu'il y a là des soldats de toutes les provinces de l'Allemagne, wurtembergeois, bavarois, badois, que les soldats français se défient de leurs alliés, que les alliés détestent les Français, que le prince de Soubise et le prince de Saxe Hildeburgausen se jalousent l'un l'autre; qu'il y a là soixante mille hommes, mais divers, qu'il en a trente-cinq mille, mais unis et fermes; c'est à travers les Français, les Wurtembergeois, les Badois et les Bavarois que Frédéric fera sa trouée, c'est sur le corps du prince Soubise et du prince de Saxe Hildeburghausen qu'il passera ; la bataille qu'il livrera s'appellera la

bataille de Rosback et comme Malplaquet, Ramillies, Hochstedt comptera au nombre de nos grandes défaites.

Les deux derniers princes étaient nés sous de tristes auspices, le duc de Berry qui devait être Louis XVI, avait vu le jour au milieu des querelles du parlement et des émeutes populaires qui, quarante ans plus tard, devaient se changer en révolution. Le comte d'Artois, qui devait être Charles X, était né la veille d'une défaite.

Le prince de Soubise s'était personnellement conduit en brave soldat, il avait fait les fautes d'un mauvais général; resté le dernier sur le champ de bataille, il avait chargé trois fois l'épée au poing, enfin, n'ayant plus autour de lui que deux régiments suisses formés en carré, il avait essayé, mais inutilement, de soutenir une retraite que la fuite des Allemands changea bientôt en déroute complète.

Comme il nous est impossible de suivre dans tous ses détails et la guerre continentale et la guerre maritime, nous allons donner les dates et les résultats des principaux combats livrés sur terre et sur mer et qui forment les épisodes de cette lutte que termina le traité signé à Paris entre le roi de France, le roi d'Espagne et le roi d'Angleterre, le 10 février 1763,et qui fut suivi du traité signé entre l'impératrice et le roi de Prusse à Humberbourg en Saxe, le 15 février de la même année.

Guerre continentale et guerre de sept ans.

1757. Bataille de Lissa ou de Leushen où Frédéric bat les confédérés du double plus forts que lui; leur tue ou blesse trente mille hommes, et à la suite de laquelle il prend Breslaw et dix-huit mille hommes de garnison que la ville renferme.

1758. Combat de Forndorf, où Frédéric perd dix mille hommes, mais en blesse ou tue vingt-deux mille aux Russes.

1758. La bataille de Rotkisch, où Daun, à son tour, bat Frédéric, lui tue dix mille hommes et lui prend cent canons.

1759. La bataille de Kunsersdorff, où les Prussiens commencent par prendre cent canons et finissent par perdre toute leur artillerie. Chacun des adversaires y perdit vingt mille hommes et se vanta de l'avoir gagnée.

1759. La bataille de Manen, où Daun fait mettre bas les armes à dix-huit mille Prussiens.

1760. La bataille de Lignitz, chef-d'œuvre de tactique et de stratégie militaire, où Frédéric entouré par quatre armées qui vont l'attaquer à la fois, se jette sur l'une d'elles, la détruit et se dégage.

1760. La bataille de Torgau, la dernière où Frédéric commande en personne, Daun y perd vingt mille hommes.

1762. La bataille de Freyberg, gagnée par le prince Henri de Prusse et qui termina la campagne de 1762.

Guerre maritime.

Le 11 mars 1756, M. Duchaffau, avec l'*Atalante* de 34 canons, s'empare de *Warwich*, vaisseau anglais de 64. Le commandant

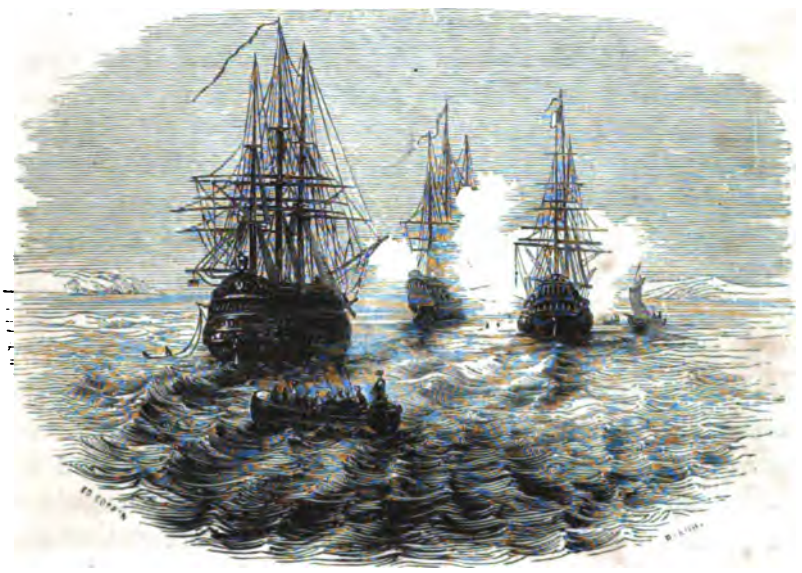

d'Aubigny reste spectateur du combat avec un vaisseau de 56 canons, ne voulant rien enlever à la gloire de M. Duchaffau. Le 27 mars 1756, les Français prennent le fort de Bull, où les Anglais ont rassemblé des approvisionnements considérables. Le 13 avril 1756, une escadre française commandée par M. de Beaussier part pour le Canada, elle y porte M. de Montcalm qui va prendre le commandement des troupes. Le 17 avril 1756, l'*Aquilon* de 40 canons et *la Fidèle* de 24, mettent hors de combat, à la hauteur de Rochefort, un vaisseau anglais de cinquante-six et une frégate de trente. Le 20 juin 1756, les indigènes se soulèvent contre les Anglais et les chassent du fort Guillaume à Colicotta, et de tous les établissements qu'ils possèdent sur la côte du Bengale; la perte de

l'Angleterre est évaluée à cinquante millions. Le 12 juillet 1756, prise du vaisseau français l'*Arc-en-Ciel*, à hauteur de Louisbourg, par une escadre anglaise. Le 14 août 1756, M. de Montcalm s'empare des forts Oswégo, Ontario et Georges; la perte des Anglais est de seize cents prisonniers, sept vaisseaux de guerre, deux de transport, cent cinquante pièces de canon, un parc immense de munitions de guerre et de vivres; cet heureux résultat est dû surtout au courage de M. Rigaut de Vaudreuil, qui, en traversant à la nage le Chouagan avec ses Canadiens, a coupé la communication des forts Georges et Oswégo. M. de Montcalm dans toute cette expédition ne perd que six hommes. Deux jours après, M. de Villiers, frère de M. de Jumonville, dont l'assassinat a ouvert la porte à cette sanglante guerre, tue aux Anglais quatre cents hommes, et leur fait quatre-vingts prisonniers.

Le 19 janvier 1757, l'amiral Bing qui a été envoyé pour secourir Minorque, et qui, ainsi que nous l'avons vu, échoue dans sa mission, est mis en jugement, condamné à mort et exécuté. Le 11 février 1757, M. de Kersaint ruine plusieurs établissements anglais sur la côte d'Afrique. Le 21 mai 1757, M. de Vaudreuil brûle les magasins anglais sur le lac du Saint-Sacrement, et détruit quatre brigantins de dix canons, deux galères et trois cent cinquante bâtiments de transport. Le 10 mai 1757, arrivé au Canada M. Dubois de La Motte, avec cinq cents hommes de troupe, ravitaille Québec et Louisbourg. Le 9 août 1757, M. de Montcalm prend le fort de Villiam-Henry, qui avait deux mille cinq cents hommes de garnison. Le 21 octobre 1757, M. de Kersaint défait à Saint-Domingue, cinq vaisseaux et quarante corsaires anglais, et convoie en France une flotte marchande que ceux-ci voulaient prendre.

Le 11 février 1757, M. Duquesne, chef de l'escadre, tombe au milieu de la flotte anglaise qui se compose de seize vaisseaux et de cinq frégates; il est fait prisonnier. Du 1er mai au 4 juin 1758, M. de Lally, lieutenant général dans l'Inde, s'empare des forts de Gondelour, de Saint-David et de Divicotay. Le 5 juillet 1758, M. de Montcalm, retranché avec six mille Français à Ticodéronga, défait vingt-huit mille Anglais, leur tue quatre mille hommes, et le général Howe.

Le 1er septembre 1758, descente des Anglais sur les côtes de Bretagne. M. d'Aiguillon les force à se rembarquer, et leur prend sept cents hommes.

Le 16 janvier 1759, les Anglais attaquent la Martinique et sont repoussés. Le 17 août 1759, combat naval de Lagos; quatorze vaisseaux anglais contre sept vaisseaux français : le *Centaure*, le *Téméraire* et le *Modeste* sont pris; l'*Océan* et le *Redoutable* sont brûlés. Le 10 septembre, M. d'Aché défait l'escadre anglaise de l'amiral Pocok, et ravitaille Pondichéry; onze cents hommes du régiment de Lally battent dix-sept cents Anglais et quatre mille indigènes, prennent quatre pièces de canon et deux chariots d'artillerie.

Le 17 février 1760, le capitaine Thurot, corsaire français, fait une descente en Irlande, prend Carrick, qu'il met à contribution; il est défait et tué au retour de l'expédition. Le 17 septembre 1760, un an et deux jours après la mort de Montcalm, la ville de Montréal et tout le Canada se rendent aux Anglais.

Le 10 février 1761, les Anglais nous prennent Mahé sur la côte de Malabar; puis, le 7 juin, Belle-Isle en mer.

Le 3 novembre 1762, les hostilités cessent, et les préliminaires de la paix sont signés à Fontainebleau, entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal. Paix honteuse pour la France, où elle cède et garantit à l'Angleterre l'Acadie, le Canada, l'île du cap Breton et toutes les autres îles et côtes dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent : quinze cents lieues d'un seul trait de plume.

En retour, l'Angleterre cède à la France les îles de Saint-Pierre et de Miquelon; le Mississipi servira de limite aux deux nations dans l'Amérique, à l'exception de la ville de la Nouvelle-Orléans. En outre, le roi d'Angleterre rend au roi de France Belle-Isle, la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galante et la Désirade, dans l'état où ces îles étaient avant la conquête.

A son tour, la France cède à l'Angleterre l'île de Grenade et les Grenadines. Les îles neutres, Saint-Vincent, la Dominique et Tabago resteront à l'Angleterre. L'île de Sainte-Lucie et l'île de Gorée sont rendues à la France, qui cède et garantit à la Grande-Bretagne la rivière du Sénégal, avec les forts et comptoirs de Louis, Podor et Galam. Dans les Indes orientales, l'Angleterre restitue à la France tous les forts et comptoirs qu'elle y possédait en 1759; en échange, la France restitue les acquisitions faites depuis cette époque. L'île de Minorque et le fort Saint-Philippe sont rendus à la Grande-Bretagne. La France restitue tout le pays qui appartenait à l'électeur de Hanovre et autres princes de l'em-

pire. L'Angleterre restitue à l'Espagne l'île de Cuba avec la place de la Havane. Enfin, les Espagnols cèdent aux Anglais la Floride, le fort Saint-Augustin et la baie de Sensacola.

Du traité date la décadence coloniale de la France et l'accroissement de l'Angleterre ; à partir du traité de Paris, celle-ci ne s'arrêtera plus dans son ambition, qu'elle poursuivra au milieu des troubles européens ; chaque guerre que soulèvera le cabinet de Saint-James lui coûtera un milliard ; mais elle lui rapportera un port, une île, un continent ; non-seulement le monde connu lui appartient, mais le monde inconnu sera à elle, et dans cent ans, vaste araignée de mer, elle aura accroché sa toile aux cinq parties du monde. En Europe, elle possédera Héligoland ; en Asie, la ville d'Aden, qui commande à la mer Rouge, comme Gibraltar à la Méditerranée. Dans la mer des Indes, Ceylan, la grande presqu'île de l'Indoustan, le Népaul, Lahore, le Lind, le Beloutchislan et le Caboul. Dans le golfe de Bengale, les îles Singapore, Sinaag et Sumatra : cent cinquante mille lieues de territoire nourrissant cent cinquante millions d'hommes. Dans l'Océanie, la moitié de l'Australie, la terre de Van-Diémen, la Nouvelle-Zélande, Norfolk, Hawaï et le protectorat général de la Polynésie. En Afrique, Bathurst, les îles de Léon, Sierra-Léone, une portion de la côte de Guinée, Fernando-Rio, les îles de l'Ascension et de Sainte-Hélène, la colonie du Cap, le port Natal, Meurice, Rodrique, les Échelles, Socotora. En Amérique, le Canada, le continent septentrional, depuis le banc de Terre-Neuve jusqu'à l'embouchure du fleuve Mackensie, presque toutes les Antilles, la Trinité, une partie de la Guyane, les Malouines, Balise et les Bermudes.

Aujourd'hui, elle a tout prévu et elle est prête à tout. Peut-être un jour percera-t-on l'isthme de Panama. Elle a Balise, sentinelle qui attend. Peut-être ouvrira-t-elle l'isthme de Suez. Elle a Aden, factionnaire qui veille. Le passage de la Méditerranée à la mer des Indes sera à elle. Ce sera à elle le passage du Mexique grand océan Boréal. Alors, elle aura dans une armoire de l'amirauté la clé de l'Inde et la clé de l'Océanie, comme elle a déjà celle de la Méditerranée.

Ce n'est pas tout : par son titre de protectrice des îles Ioniennes, elle jette l'ancre à la sortie de l'Adriatique et à l'entrée de la mer Égée ; elle pose un pied sur la terre des anciens Épirotes

et des modernes Albanais. Quand l'Irlande lui refusera ses paysans, l'Écosse ses montagnards, quand les marchés d'hommes que tiennent les princes allemands se fermeront pour elle, parce qu'il n'y aura plus de princes en Allemagne, elle recrutera parmi ces peuplades guerrières de la vieille Épire et de l'antique Péloponèse; elle aura une escadre à Corfou, qui, en quelques jours, pourra arriver aux Dardanelles; elle aura une armée à Céphalonie, qui sera en une semaine au sommet de l'Hémus; de là, elle balancera en Grèce l'influence de la Russie, et il lui suffira de quelques bateaux armés pour détruire le commerce de tout le littoral autrichien.

Ainsi, l'alliance avec Marie-Thérèse, en nous jetant dans la guerre du Canada, avait non-seulement compromis le présent, mais engagé l'avenir.

La guerre de 1741, qui avait duré neuf ans, et qui s'était élevée parce que Frédéric avait voulu prendre la Silésie à Marie-Thérèse, avait déjà coûté le double d'argent et fait périr le double d'hommes.

Ainsi, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Méditerranée, le Canada, l'Inde, l'Europe, l'Amérique, l'Asie, s'étaient entr'égorgés pendant seize ans, parce qu'il y avait en Allemagne un homme nommé Frédéric, qui voulait avoir la Silésie, et une femme nommée Marie-Thérèse, qui ne voulait pas qu'il l'eût; parce qu'il y avait en France un roi faible qui se laissait entraîner à leur querelle; enfin, parce qu'il y avait auprès de ce roi une dame de Pompadour qui, de concert avec une impératrice qui l'appelait sa cousine, avait promis un chapeau rouge à un abbé nommé Bernis, et une duché-pairie à un homme nommé le comte de Stainville.

Voyons en effet ce qui s'était passé en France pendant cette guerre, qui vient d'égarer nos yeux sur les trois parties du monde.

CHAPITRE XVIII

L'ABBÉ de Bernis, qui avait, du boudoir de madame de Pompadour, négocié et conclu avec le ministère autrichien le traité du 1er mai 1756, avait été nommé ambassadeur à Vienne, le 11 janvier suivant, pour le cimenter; puis, toute chose accomplie, il était revenu à Paris, avait été admis au conseil le 2 janvier 1757 et déclaré ministre des affaires étrangères au mois de juin. Le traité de 1756 avait été la source de cette faveur; un chapeau de cardinal devait en être la récompense. En outre, l'abbé de Bernis, quoique ennemi des jésuites, et tant soit peu philosophe, n'avait pas été étranger à l'exaltation du Vénitien Bezzonico, qui, en arrivant au pontificat, s'imposa le nom de Clément XIII. Après avoir été nommé ministre des affaires étrangères en juin 1757, il avait été nommé commandeur de l'ordre du Saint-Esprit le 2 février 1758; et vers la fin de la même année, il avait enfin reçu le chapeau de cardinal.

Mais aussi, une fois ministre, une fois cardinal, une fois riche, l'abbé commença à s'apercevoir que cette alliance avec l'Autriche était une chose fatale, et que cette guerre de sept ans, qui en avait été la suite, était non-seulement ruineuse pour la France, mais pour sa popularité, il tenta donc de négocier la paix, dût-on, pour arriver là, abandonner l'alliance autrichienne.

Ce n'était point là l'affaire de madame de Pompadour; aussi, du moment où elle ne vit plus dans le cardinal son premier commis, elle vit en lui un homme qu'il fallait renverser. Or, notre ambassadeur à Vienne était M. de Stainville-Choiseul, fils de M. de Stainville, envoyé du grand-duc de Toscane. Il avait servi dans l'armée de M. de Noailles, où il remplissait la fonction d'aide-major général de l'infanterie. C'était un homme d'une figure peu agréable,

mais spirituelle, d'une ambition démesurée et d'un caractère assez audacieux pour soutenir son ambition. L'abbé de Bernis s'adressa à lui pour arriver au but pacifique qu'il venait de substituer à sa politique première.

M. de Choiseul n'hésita pas entre le cardinal de Bernis et madame de Pompadour, avec laquelle il était en correspondance directe ; il communiqua les dépêches du cardinal de Bernis à Marie-Thérèse, lui représentant le ministre des affaires étrangères comme un homme dangereux et découragé, comme un homme par conséquent qu'il fallait chasser de sa place ; Marie-Thérèse trouvant un si bon Autrichien dans M. de Choiseul, n'hésita point à lui promettre le ministère du cardinal de Bernis, dont le renvoi était résolu à Vienne, avant même que Louis XV se doutât que le crédit de son ministre fût ébranlé.

Le cardinal de Bernis vit bientôt ce qui se tramait contre lui. C'était un homme de beaucoup d'esprit, lequel comprit qu'il ne pouvait tenir contre madame de Pompadour, Marie-Thérèse et M. de Stainville-Choiseul ; il offrit en conséquence sa démission en faveur de ce dernier ; la démission fut acceptée, M. de Choiseul rappelé de Vienne et fait duc, comme l'abbé de Bernis avait été fait cardinal. Mais ce n'était point assez, car le cardinal était resté au conseil, et continuait d'y appuyer la paix comme le seul remède capable de tirer la France de la situation où elle se trouvait ; aussi Marie-Thérèse continuait-elle de réclamer contre lui. Le duc de Choiseul et madame de Pompadour préparèrent une lettre d'exil, qu'ils mirent sous les yeux du roi, et que le roi signa.

Arrivé au pouvoir, M. de Choiseul comprit qu'il lui fallait, comme il venait d'opter entre madame de Pompadour et le dauphin, opter entre les jésuites et le parlement. Entre la favorite et le dauphin, M. de Choiseul avait opté pour la favorite ; afin d'être conséquent, il lui fallait opter pour le parlement contre les jésuites.

Cependant M. de Choiseul comprit que dans cette lutte qu'il allait avoir à soutenir contre le premier prince de la maison royale, contre l'héritier de la couronne, ce n'était point assez d'avoir le roi, Marie-Thérèse, madame de Pompadour et le parlement, qu'il lui fallait encore toute sa famille en place, tous ses parents au pouvoir, afin que la moindre atteinte à son autorité lui fût dénoncée comme est dénoncé à l'araignée le moindre souffle qui fait trembler sa toile. Il commença à faire entrer dans ses vues et mettre au

courant de ses plans les plus secrets, sa sœur, femme d'esprit, de caractère et d'intrigue. Béatrix, comtesse de Choiseul-Stainville, était chanoinesse comme madame de Tencin, et l'on assurait qu'elle avait encore avec madame de Tencin cette ressemblance d'aimer son frère d'un amour trop vif pour n'être que fraternel ; au reste, de pareils accusations sont fréquentes dans l'époque que nous essayons de peindre, et il faut ne leur accorder que le degré de confiance qu'on accorde aux mauvais propos de cour. La comtesse de Choiseul-Stainville fut appelée à Paris, où l'on essaya d'abord, mais sans y réussir, de la marier au prince de Beaufremont, qui éluda l'alliance ; peu après ce mariage manqué, elle épousa le duc de Grammont, lequel consentit à cette union sur la promesse que lui fit de Choiseul de lever l'interdit de ses biens.

Dès lors, madame la duchesse de Grammont eut une cour assez considérable pour faire froncer le sourcil à madame de Pompadour. Le duc de Choiseul, ministre, la comtesse de Choiseul, duchesse de Grammont, on vit tous les Choiseul de la terre arriver à la cour. Alors il suffit de s'appeler Choiseul et d'appartenir à une branche mâle pour avoir des places.

Tous les Choiseul, hommes et femmes, officiers, ambassadeurs, ministres, cardinaux, gouverneurs de provinces, brigadiers, lieutenants généraux, maréchaux de camp, formèrent ce qu'on appelle la dynastie des Choiseul ; dynastie obéissant au duc de Choiseul, son chef, sur un geste, sur un signe, sur un mot.

Un seul Choiseul fit de l'opposition, c'était un Choiseul qu'on appelait Choiseul-Romanet parce qu'il avait épousé la fille de Romanet, président au grand-conseil, il avait été menin du dauphin, et sa femme passait pour avoir été un instant la maîtresse du roi. Il fut mis à la Bastille.

M. de Choiseul, qui n'avait pas 4,000 livres de rente bien nets quand il avait été ministre, avait épousé, le 14 décembre 1750, mademoiselle Crozat, petite-fille du fameux millionnaire de ce nom, qui avait été taxé, en 1716, au quatrième rôle et sous le numéro 221 à six cent mille livres, et dont le père avait acheté le titre de marquis du Châtel et de Caraman : ce fut une ange pendant la vie de son mari, ce fut une sainte après sa mort.

M. de Choiseul soutenait donc Marie-Thérèse de tout son pouvoir, lorsqu'un événement inattendu vint contraindre celle-ci à faire la paix. L'impératrice Élisabeth mourut et laissa le trône à Pierre III.

Pierre III était l'ami personnel de Frédéric. A peine sur le trône de Russie, Pierre III se retira de la coalition et ordonna à ses troupes de se joindre à celles de Frédéric ; il n'y avait pas moyen de tenir contre ce revirement. De là, le traité de Paris, si désastreux pour nous, et dans lequel Frédéric ne perdit pas un pouce de terrain. Il est vrai que Pierre III ne resta pas longtemps sur le trône, la même année où il l'avait faite impératrice, Catherine II le fit prisonnier. Sept jours après, Pierre III mourut dans sa prison, et Voltaire, qui avait appelé Frédéric II le Salomon du Nord, eut une amie de plus parmi les têtes couronnées, Catherine y gagna le nom de Sémiramis du Nord, que la postérité changea en celui de Messaline.

C'est du règne de Catherine II que date réellement l'accroissement de la Russie. Nous ne pouvons résister, puisque nous en sommes là, à mettre sous les yeux de nos lecteurs le tableau de l'accroissement continental de cette puissance.

La Russie, il y a cent ans, s'étendait de Kiew à l'île Saint-Laurent, et des grands monts Altaï au golfe de Ténissie, et peut-être avait-on le droit de croire que c'était pour lui marquer une limite que Bering avait découvert le détroit auquel en mourant il laissa son nom. La Russie ne s'est point arrêtée là : Elle a rompu cette vieille limite de Kiew. Le serpent scandinave qui enveloppe de ses replis la septième partie du globe, a déroulé les anneaux d'une de ses mâchoires : de sa gueule entr'ouverte pour dévorer la Prusse, il touche aujourd'hui à l'occident la Vistule, et de l'autre le golfe de Bothnie ; à l'orient, il a franchi, en s'allongeant, le détroit de Bering, et ne s'est arrêté qu'en rencontrant l'Angleterre au pied du mont Saint-Elie et des monts Bukland : comme une arête derrière son dos, il porte aujourd'hui une plage dentelée qui, dernière limite du monde, se découpe sur l'océan glacial depuis le fleuve Pianina jusqu'aux îles des Ours, et depuis le lac Praniskoé jusqu'au cap Sassé.

Ainsi depuis cent ans, la Russie a gagné : Sur la suède, la Finlande. Abo, l'Esthonie, la Livonie, Riga, Revel et une partie de la Laponie.

Sur l'Allemagne, la Courlande et la Samogitie.

Sur la Pologne, la Lithuanie, la Volhinie, une partie de la Gallicie, Mohilew, Vitepsk, Polosk, Minsk, Bialistosk, Karneniest, Tannopol, Vilna, Grodminsk, Varsovie.

Sur la Turquie, une partie de la petite Tartarie, la Crimée, la Bessarabie, le littoral de la mer Noire, le protectorat de la Servie, de la Moldavie et de la Valachie.

Sur la Perse, la Géorgie, Tiflis, Erivan, une partie de la Circassie.

Sur l'Amérique, les îles Aléontiennes et la partie nord-ouest du continent septentrional de l'archipel de Saint-Lazare. Sa plus grande longueur est de trois mille huit cents lieues. Sa plus grande largeur est de quatorze cents. Elle compte soixante-dix millions d'habitants. De l'autre côté de la mer Noire, elle regarde la Turquie qu'elle s'apprête à envahir.

Puis, si un jour elle s'adjoint la Suède, elle ferme le détroit du Sund à l'occident, le détroit des Dardanelles à l'orient, et nul ne pénétrera plus qu'à son plaisir dans la mer Noire et dans la Baltique, les deux miroirs qui réfléchissent déjà l'un Saint-Pétersbourg et l'autre Odessa.

Comparez en face de ces deux puissances gigantesque ce que les hommes, bien plus encore que les événements ont fait de la France.

CHAPITRE XIX

Les Choiseul placés, le traité de Paris signé, Marie-Thérèse satisfaite ou à peu près, on eut le loisir de s'occuper de cette grande affaire qui depuis longtemps préoccupait madame de Pompadour, M. de Choiseul et les philosophes. Nous voulons parler de l'expulsion des jésuites.

En laissant vivre le dauphin et en laissant les jésuites dominer, madame de Pompadour et le duc de Choiseul se voyaient perdus à la mort du roi âgé alors de 53 ans. En anéantissant au contraire leur compagnie, non-seulement ils se popularisaient, mais encore ils ôtaient au roi, futur fils ou petit-fils de Louis XV, un des moyens de leur nuire. Les philosophes étaient les ennemis déclarés des jésuites, Voltaire, quoique élevé par un jésuite, d'Alembert, Diderot et cet autre philosophe couronné qui aida à les chasser des états des autres rois, mais qui ne les chassa point de ses états, Frédéric, les poursuivaient depuis longtemps.

Les parlements ne leur en voulaient pas moins que les philosophes. La compagnie de Jésus, grâce à ses influences, était toujours parvenue à se soustraire à l'influence parlementaire en obtenant des rois, qu'ils dirigeaient, que leurs affaires fussent portées au grand conseil, corps judiciaire, instrument ministériel, mais non véritable magistrature. De là, la haine.

De son côté, le peuple qui attribuait aux religieux l'assassinat de Henri IV, l'assassinat de Louis XV et le refus de sépulture qui scandalisait Paris depuis dix ans, n'était pas disposé le moins du monde à soutenir les jésuites. Les deux grandes oppositions à ce projet de destruction pouvaient venir, l'un du roi Louis XV, l'autre de la cour de Rome, entièrement gouvernée par les jésuites, sous Clément XIII.

Quant à Louis XV, il n'y avait rien de bien arrêté en lui ni pour

ni contre la compagnie de Jésus; il en avait peur instinctivement, voilà tout.

On commença par lui rappeler comment les jésuites s'étaient conduits envers lui lors de sa maladie de Metz. Louis XV à cette époque avait été faible jusqu'à la lâcheté, et ne leur avait jamais pardonné cette lâcheté.

Les choses ainsi préparées, on se tint sur le qui-vive, décidé qu'on était à saisir la première occasion qui se présenterait d'attaquer l'Ordre ouvertement.

Depuis longtemps on savait que les jésuites faisaient dans l'Inde un commerce scandaleux; mais le crédit de la Société était si grand, qu'il étouffait réclamations et plaintes. Le père Lavalette et le père Sacy, jésuites, avaient été jugés banqueroutiers de trois millions le 19 novembre 1759, mais le procès s'était arrêté là. M. le duc de Choiseul reprit ce procès; et par arrêt du 8 mai 1762, il rendit les maisons établies en France, et le général des jésuites, solidaires des pères Lavalette et Sacy. Les créanciers jetèrent une grande clameur, et l'on put voir alors ce que la compagnie de Jésus avait d'ennemis en France.

Après avoir attaqué les jésuites dans leur commerce, le ministère les attaqua dans leur constitution. L'Ordre avait été fondé par Ignace de Loyola, noble espagnol, né en 1491, et qui, atteint d'une maladie grave, avait fait vœu en 1534, si Dieu lui rendait la santé, de renoncer à tous les biens de la terre, et de travailler à la conversion des infidèles. Dieu l'exauça. Il revint à la vie, jeta à Paris les fondements de son Ordre, se rendit à Rome, le fit approuver en 1540 par le pape Paul III, et en fut élu général en 1541. La Société se répandit rapidement, non-seulement en Italie, non-seulement en France, mais encore par toute l'Europe, mais dans l'Inde, mais dans l'Asie, mais dans le monde. Établie en France en 1551 sous le roi Henri II, l'éducation de la jeunesse leur avait été confiée. Bannis de France en 1596, ils y avaient été rappelés en 1603 par le roi Henri IV; depuis ce temps, ils y avaient acquis l'influence dont nous les avons vus jouir sous Louis XIV, la régence et Louis XV.

Cet ordre donné par le ministère d'examiner la constitution de l'Ordre épouvanta fort les jésuites. Rédigée par des chefs qui avaient eu besoin des papes et des rois pour l'établissement et la dotation de leur compagnie, il était évident que l'arbitraire avait beaucoup fait dans cette constitution discutée et mise au jour au

moment de la plus grande efflorescence des idées philosophiques, ne pouvait donc qu'être fatale à l'Ordre; aussi le dauphin, l'archevêque de Paris, M. de Lavauguyon, tout ce qui protégeait et soutenait les jésuites en France, supplièrent-ils le roi de ne point faire cet examen public et de s'en réserver la connaissance. Louis XV ébranlé, attribua à son conseil la connaissance des règles des jésuites. Mais le parlement qui voyait lui échapper l'enquête, le parlement, soutenu par M. de Choiseul, déclara abusifs les bulles, brefs et constitutions papales; et ne pouvant examiner la constitution des jésuites, il examina leurs ouvrages.

Cependant le roi sentait instinctivement que détruire l'Ordre des jésuites poursuivi par les parlementaires, les philosophes et par les courtisanes, et soutenu au contraire par le dauphin, c'était porter un coup terrible à la religion et par suite à la monarchie. Il lui eût été impossible de se rendre compte de ce sentiment qui mettait la résistance au fond de son cœur, comme un pressentiment de son propre danger, mais enfin ce sentiment, il l'éprouva. Comme les esprits faibles, il s'arrêta à un terme moyen, et fit écrire à Rome pour demander au général s'il consentirait à quelques modifications de l'Ordre; mais celui-ci répondit avec la résignation et la fermeté des anciens martyrs :

« Qu'ils soient tels qu'ils sont ou qu'ils ne soient pas. »

Le général préférait que l'édifice tout entier croulât, plutôt que d'en voir détacher une seule pierre. L'édifice croula donc.

Le 6 août 1762, le parlement rendit un arrêt. Cet arrêt dissout la Société, fait défense aux jésuites de porter l'habit de l'Ordre, de vivre sous l'obéissance du général et autres supérieurs de la Société, d'entretenir aucune correspondance avec eux directement ou indirectement, leur ordonne de vider les maisons qui en dépendent, et leur fait défense de vivre en commun, se réservant d'accorder à chacun d'eux, sur leur requête, les pensions alimentaires nécessaires, et leur interdisant le pouvoir de posséder aucun canonicat, bénéfice, chaire ou emploi. Cet arrêt devint un modèle pour tous les parlements de province, qui tour à tour expulsèrent les jésuites de leur ressort. Puis un arrêt du 9 mars 1764, bannit de France les jésuites qui avaient refusé de prêter le serment prescrit dans l'arrêt. Enfin, un édit du roi, en date de novembre 1764, prononça la dissolution de la Société.

A l'heure qu'il est, et quoique quatre-vingt huit ans se soient écoulés depuis cette époque, ce grand acte de souveraineté parle-

mentaire et de despotisme royal, n'est pas encore jugé froidement; à l'heure qu'il est, le mot jésuite mal compris, mal appliqué, mal défini est encore une injure. Pourquoi? C'est qu'arrivée presque la dernière dans la chronologie des ordres religieux, la compagnie de Jésus s'était mise à la tête de toutes les congrégations religieuses, et marchait vers la suprématie absolue. Sans aucun moyen de contrainte, sans aucun privilége universitaire, les jésuites s'étaient emparés peu à peu de l'éducation publique, leurs colléges regorgeaient d'écoliers, et une fois sortis du collége, les écoliers devenus hommes, conservaient avec leurs anciens maîtres une relation sympathique qui, jusqu'au tombeau liait l'abeille à la ruche, dont elle était sortie, sans autre puissance que l'enseignement, sans autre domination que la parole; ils en étaient arrivés à joindre entre leurs mains les deux bouts de la société, en développant l'intelligence du peuple, en dirigeant la conscience des rois. Leurs racines étaient si profondément entrées dans le sol, que malgré l'arrêt de 1764, qui les dissout, que malgré l'édit de 1767, qui les bannit, que malgré le bref de 1773, qui les supprime, à peine rétablis par le bref de 1801, ils étaient déjà reconstitués trois ans après en France, sous le nom de Pères de la Foi, et en 1816, ils y avaient repris sous le nom de société de Jésus, toute la puissance que la révolution de 1830, seule, put leur faire perdre.

Nous reviendrons à propos de Louis XVI, de la révolution de 1789, sur l'expulsion des jésuites et sur l'influence que cette expulsion a eue sur la destruction de la religion et l'abolition de la royauté.

C'est pendant la période que nous venons de décrire, que Jean-Jacques-Rousseau publie successivement : *La Nouvelle Héloïse*, *Emile et le Contrat social*, ouvrages qui furent loin de produire, à leur apparition, l'impression qu'ils produisirent plus tard. *La Nouvelle Héloïse* parut en 1759, l'*Emile et le Contrat social*, en 1762.

Pendant que ces événements s'accomplisaient la mort se mettait à la cour. La belle madame Royale qui avait épousé l'infant duc de Parme, avait quitté l'Italie pour venir voir son frère à Versailles. Louis XV n'avait pas osé faire sur ses enfants l'expérience que le duc d'Orléans avait faite sur les siens. La petite vérole était toujours là, comme le lion de l'Écriture : *Querens quem devoret.* La jeune princesse se présenta sous sa main furieuse, et en moins de huit jours, madame Royale était morte, le visage déchiré par

ses ongles de feu. Le 5 mars 1760, mourait à son tour madame de Condé, vieille amie du roi, qu'il avait fait peindre quarante ans auparavant, courant la chasse avec lui, coiffée en Diane chasseresse et montant un cheval alezan. Le 23 juillet suivant, c'était le comte de Charolois qui payait son tribut. C'était le 22 mars 1761, M. le duc de Bourgogne. Ce nom fut fatal aux dauphins qui le portèrent ; c'était le duc de Bourgogne, pauvre enfant de dix ans, qui mourait laissant son frère, le duc de Berry, héritier de l'échafaud; c'était un charmant enfant aimant et aimé. En jouant avec un de ses camarades, il tomba poussé par lui et se blessa ; ne voulant rien dire de peur de faire gronder celui qui avait été cause de l'accident, il mourut d'un dépôt. La perte fut cruelle à Louis XV, le roi l'aimait comme l'aïeul aime son petit-fils.

Le roi croyait en être quitte avec la mort, quand tout à coup on vint lui dire, chose étrange, pour lui surtout qui la voyait tous les jours, madame de Pompadour se meurt. C'est que madame de Pompadour pour qui, plaire au roi, était la première obligation, et je dirais presque le suprême devoir ne s'occupait que d'une chose, cacher au roi sa souffrance. Maintenant, de quoi souffrait madame de Pompadour? Etait-ce une de ces maladies de femmes douloureuses, inflexibles? Etait-ce comme le crut madame de Vintimille, comme le crut madame de Châteauroux, comme elle le crut elle-même, un poison non moins sûr et plus rapide.

Voilà ce qu'on raconte ou plutôt ce qu'elle raconta elle-même : Bertin, créature de madame de Pompadour, était ministre des finances, et M. de Choiseul, ambitieux de tous les pouvoirs, voulait réunir les finances aux ministères qu'il avait déjà accaparés pour lui et pour les siens. Madame de Pompadour reconnut un double danger pour la France et pour elle, à laisser M. de Choiseul à la tête du gouvernement; et son renvoi fut arrêté. M. de Choiseul connut cette détermination et le lendemain madame de Pompadour tomba malade.

On la transporta de Choisy à Versailles. Louis XV vit les progrès de la maladie de la marquise sans la moindre émotion, le sentiment qu'il avait éprouvé pour elle et qui du désir avait passé à l'habitude, ce sentiment semblait avoir subi une nouvelle transformation et se résumer en un sentiment de pure convenance. Le roi fut attentif et assidu pour la malade, comme il l'eût été pour une amie. Tous les jours le duc de Fleury apportait au roi un bulletin de santé. Le 15 avril 1764 il entra comme d'habitude, mais

sans bulletin. Madame de Pompadour était morte. Elle s'était vue mourir, et avait été en face de la mort plus courageuse qu'on ne l'aurait cru. Au commencement de sa dernière journée, le curé de la Madelaine était venu la voir : vers onze heures, il prit congé d'elle.

— Attendez encore un moment, monsieur le curé, lui dit-elle, et nous nous en irons ensemble.

Avec la vie de la marquise, s'éteignit la sollicitude du roi.

Le cadavre de la favorite fut mis sur une civière et emporté par deux hommes de peine. Le roi était à sa fenêtre quand l'ignoble cortége passa. Il tombait quelques gouttes d'eau d'un ciel chargé de nuages.

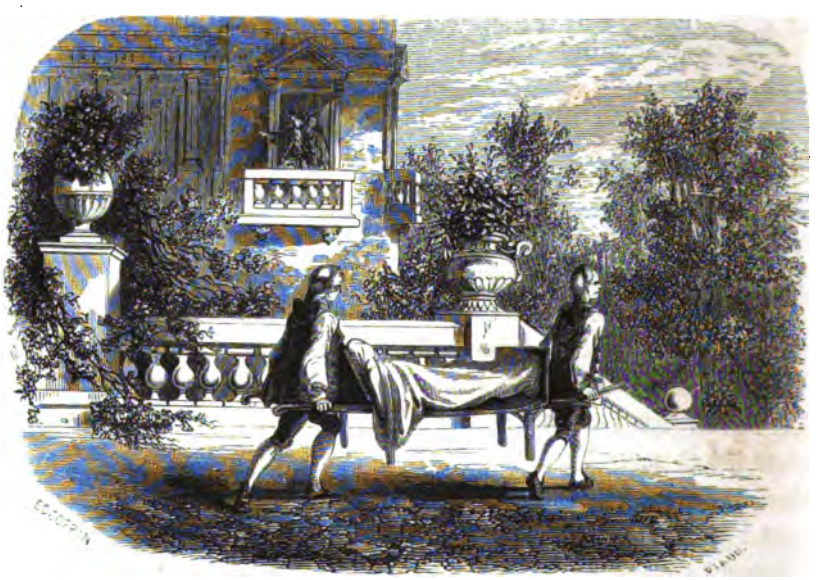

Le roi étendit la main et dit :

— Pauvre marquise! je crois qu'elle aura mauvais temps pour faire son dernier voyage.

Madame de Pompadour fut inhumée au couvent des Capucines de Paris, dans la chapelle de la maison de Créqui, qu'elle avait achetée un an auparavant, pour sa sépulture.

CHAPITRE XX

ous l'avons dit, la mort de madame de Pompadour n'avait pas profondément affecté Louis XV. Si bien que l'habitude soit prise d'un joug, il y a des moments où ce joug nous pèse. Louis XV se regarda donc comme rendu à la liberté. D'ailleurs, depuis quelque temps, en politique et en religion, madame de Pompadour avait pris plus d'influence qu'il ne convenait à Louis XV de lui en laisser prendre. En politique, elle l'avait lié à l'Autriche, objet de ses premières aversions, et en religion, elle lui avait fait renvoyer les jésuites, objets de ses premières sympathies. D'ailleurs, madame de Pompadour, en opposition ouverte avec le dauphin et avec Mesdames, était une éternelle cause de discorde intérieure. Sa mort privait donc Louis XV d'habitudes prises qui lui étaient agréables ; mais aussi sa vie troublait un repos qui lui était nécessaire.

A tout prendre et au fond du cœur, Louis XV, selon toute probabilité, ne fut point fâché d'être débarrassé de madame de Pompadour. Malheureusement, la mort était entrée à la cour de France, et ne comptait pas en sortir ainsi ; il lui fallait de plus nombreuses et surtout de plus illustres victimes.

Depuis la fin de 1760, M. le dauphin voyait sa santé s'altérer ; souvent ses confidents intimes, M. de Richelieu, M. de Muy, M. de la Vauguyon avaient reçu la confidence de ses pressentiments de mort. Aux étrangers ou au vulgaire des courtisans, il donnait pour cause de son dépérissement et de sa pâleur, un froid pris à un voyage de Compiègne, lequel aurait amené une affection de poitrine, dont il était souffrant de plus en plus ; mais à ses amis, aux cœurs dévoués, à ceux dont la vie était mêlée à sa vie, il

avouait franchement qu'il croyait être empoisonné. Vers le commencement de décembre, il se trouva plus mal, et, après une mauvaise nuit, envoya chercher son médecin. Quelques amis empressés entouraient le fauteuil du prince. Le médecin appelé entra et lui tâta le pouls ; les symptômes étaient graves, car le médecin tressaillit. Le prince s'aperçut de son inquiétude, et lui saisissant le bras :

— Mon cher Labreuille, lui dit-il tout bas, n'effrayons personne.

Et il emmena en effet le médecin dans la chambre voisine, pour cacher autant qu'il était en son pouvoir, à ceux qui l'entouraient, la gravité du mal dont il était atteint. A partir de ce moment, le dauphin n'eut plus d'espoir, et ceux qui l'entouraient durent se préparer à sa mort.

Quant au roi Louis XV, il était toujours le même ; on n'eût pas dit que ce fût un fils, on n'eût pas dit que ce fût l'héritier de cette noble et belle couronne de France qui s'en allait mourant, mais un étranger, un allié, un parent à peine. Toutes sortes de soins, toutes sortes d'égards étaient prodigués à l'illustre moribond ; mais tout cela avec des yeux secs, un visage froid, une poitrine vide. Louis XV, par la porte entr'ouverte, suivait les progrès de l'agonie ; sur le visage du dauphin, il réglait les apprêts du convoi, et comme on se trouvait à Fontainebleau, comme le moment de la mort du prince devait être aussi le moment du retour de la cour, le roi prévint les courtisans qu'ils eussent à se tenir prêts à retourner à Versailles le lendemain ou le surlendemain.

De son lit, le malheureux prince voyait tout cela. Paquets jetés par les croisées, malles transportées aux portes des chambres, carrosses que l'on chargeait, chevaux que l'on envoyait chercher.

— Ah ! mon cher Labreuille, dit tristement le prince à son médecin, il faut que je me dépêche de mourir, car, en vérité, je le vois bien, en tardant, j'impatiente trop de monde.

Soit fatigue, soit qu'elle ressentît déjà les atteintes du mal dont bientôt elle devait mourir, la princesse avait été forcée, consumée qu'elle était par la fièvre, de se retirer chez elle, et cela la nuit qui précéda la mort de son mari ; mais dans son agonie, lui, pensait à elle, et envoyait demander comment elle se trouvait.

Deux fois il reçut le viatique ; c'était une consolation, presqu'un soulagement pour ce cœur si religieux.

— Aussitôt que ma famille aura quitté ma chambre, dit-il à son

confesseur, vous me direz les prières des agonisants, n'est-ce pas? — Mais, lui répondit celui-ci, il n'est pas encore temps, mon prince, et Votre Altesse Royale n'est pas si mal qu'elle le croit. — N'importe, dites-les toujours, insista-t-il ; ces prières sont si belles qu'elles me touchaient profondément, même au temps où je n'en avais pas besoin comme aujourd'hui.

Deux heures seulement avant de mourir, le dauphin perdit connaissance. Jusque-là, il avait consolé ceux qui l'entouraient, en leur disant :

— Je ne souffre pas beaucoup ; c'est incroyable comme il est facile de mourir.

Il ne mentait pas ; il mourut facilement, comme doit mourir un juste, le 20 décembre 1765.

Le roi fut cependant plus sensible à cette mort qu'on ne l'aurait cru. Cinq minutes après que son fils eut expiré, on fit entrer son petit-fils dans sa chambre, en annonçant : Monsieur le dauphin.

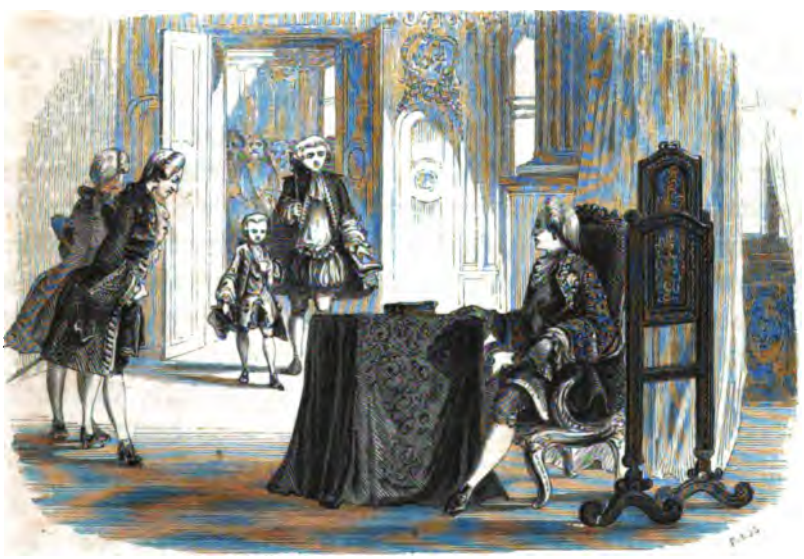

— Pauvre France ! s'écria Louis XV, un roi de cinquante-cinq ans et un dauphin de onze.

Presque en même temps, la veuve tout éplorée entra à son tour dans la chambre du roi et vint se jeter à ses pieds, le priant de lui servir à elle, pauvre étrangère, de père et de protecteur. Elle désirait élever elle-même ses enfants, obtenir la qualité de surintendante, conserver son rang à la cour, et s'approcher le plus possible de la personne du roi. Pauvre femme qui s'inquiétait de

l'avenir, quand son avenir à elle était une place prochaine dans le tombeau de son époux ! Le roi se retira immédiatement à Choisy, où il passa huit jours loin de tout cérémonial.

Pendant ce temps, le peuple se désespérait de la mort du dauphin, comme d'un malheur. Des passants s'arrêtaient sur le Pont-Neuf, s'agenouillaient devant la statue de Henri IV, et faisaient là leur prière. On sentait que le crêpe de la veuve et des orphelins s'étendait sur la France tout entière.

Le corps du dauphin fut transporté à Sens, où il repose dans le souterrain de la cathédrale; le cœur seul fut conduit à Saint-Denis.

Revenons à la pauvre dauphine, qui, pendant la maladie de son mari, avait été prévenue, par quelques évanouissements, que sa santé à elle aussi était profondément atteinte ; bientôt sa faiblesse devint telle, et son état parut si grave aux médecins, qu'ils la réduisirent au laitage pour toute nourriture. Le régime parut apporter quelque amélioration dans son état ; cette amélioration se soutint, et au moins de janvier 1766, les médecins déclarèrent qu'ils regardaient la princesse comme sauvée. Malheureusement, dit la sombre chronique qui enregistre le trépas des reines qui meurent jeunes, malheureusement, la princesse voulut se mêler de politique. Elle favorisait le duc d'Aiguillon dont elle parla plusieurs fois au roi avec instance. C'était tout un ministère nouveau qu'elle proposait et qui se composait de M. le duc d'Aiguillon d'abord, de M. de Muy, de l'évêque de Verdun et du président de Nicolaï. S'il faut toujours en croire cette même chronique, une simple tasse de chocolat détruisit tout ce beau projet. Cette tasse de chocolat, la princesse la prit le 1er février 1767. Le même jour, la dauphine déclara au roi qu'elle était empoisonnée. Vainement madame Adélaïde lui donna-t-elle trois doses de contre-poison ; la princesse mourut le vendredi 13, à l'âge de trente-cinq ans.

Ce qu'avait dit madame la dauphine avant de mourir, eut un écho terrible à Versailles. A peine eut-elle fermé les yeux, que l'évêque de Verdun, M. de Muy, la duchesse de Caumont, le maréchal de Richelieu, M. de la Vauguyon crurent à l'empoisonnement. L'accusation fut si patente, que l'ouverture du corps de l'auguste défunte fut faite en présence de quatorze médecins, lesquels déclarèrent qu'ils ne reconnaissaient aucune trace de poison.

Toutes ces morts successives, toutes les accusations qui accompagnaient ces morts, augmentèrent la tristesse du roi, et parurent un instant avoir sur lui cette influence de le faire changer de vie.

On remarqua avec inquiétude qu'il se rapprochait de sa femme, sage et pieuse princesse qui vivait en sainte au milieu des courtisans, des prostituées et des empoisonneurs. La reine était elle-même plongée dans une affreuse tristesse ; elle venait de perdre par accident le roi Stanislas son père. Vers le milieu de février, le vieillard s'était endormi dans son fauteuil au coin du feu ; la flamme prit à ses habits et le brûla cruellement. Le 23 février 1766, il mourut, âgé de quatre-vingt-huit ans, et, par cette mort, la Lorraine revint à la France. Sa fille ne lui survécut que deux ans. Après une longue et cruelle maladie, elle mourut à son tour le 24 juin 1768. Pauvre princesse, qui n'était plus, depuis vingt-cinq ans, que l'ombre d'une reine, qui avait vu les maîtresses de son époux prendre sa place dans le lit et sur le trône, et qui disparaissait à son tour comme une ombre.

La terreur qui s'était répandue à Versailles lors de la mort du grand dauphin, du duc de Bourgogne, de madame la duchesse de Bourgogne, du duc de Berry et du duc de Bretagne ; cette terreur reparaissait aux mêmes lieux et dans la même famille un demi-siècle après. En effet, la mort venait de frapper cruellement et rapidement au milieu de la cour de France.

Récapitulons les victimes : Madame infante, duchesse de Parme, madame la duchesse d'Orléans, madame la princesse de Condé, monsieur le dauphin de France, son fils aîné, monsieur le duc de Bourgogne, la dauphine, la comtesse de Toulouse, le roi Stanislas, la reine.

Au milieu de tous ces cadavres, la terreur prit à madame Louise ; elle se sauva de Versailles, se réfugia aux Carmélites, y prit le voile et ne s'occupa plus que de Dieu.

Les accusations d'empoisonnement ne furent pas épargnées : toute la France murmura d'une seule voix ; le cardinal de Luynes, les Nicolaï, le comte de Muy, le duc d'Aiguillon, le maréchal de Richelieu, l'archevêque de Paris, tous les seigneurs, tous les prélats qui formaient le parti du dauphin, et leur nombre était grand ; tous ceux qui attendaient un règne honnête et paternel à la suite de ce règne despotique et dissolu sous lequel on vivait depuis plus de cinquante ans ; toutes les voix, enfin, intéressées à la vie de ceux qui venaient de mourir s'écrièrent hautement que toutes ces morts n'étaient pas naturelles, et en accusèrent M. de Choiseul.

Au reste, vraie ou non, cette accusation eut un retentissement terrible. De cette accusation, la haine de Mesdames, de cette accusation, la haine du duc de Berry contre M. de Choiseul. Louis XVI, cœur faible et sans rancune, fut toujours obstiné sur un seul point, et les tressaillements qu'il éprouvait malgré lui, à la vue de M. de Choiseul, indiquaient sans qu'il se donnât la peine de le cacher, qu'il voyait en lui l'empoisonneur de son père. Le vieux roi, plus libertin et plus dévot, à mesure qu'il avançait dans la vieillesse, parut un instant revenir à Dieu seul. Son testament date de la mort de son fils. En voyant son fils aller à Dieu, il pensa qu'il n'y avait pas de temps à perdre, et qu'il pouvait, d'un jour à l'autre, être appelé à faire le même voyage.

A partir de ce moment, la cour se divisa plus profondément encore en deux partis. A la tête de l'un se trouvait M. le duc d'Aiguillon, qui accusait hautement M. de Choiseul de trahison et d'empoisonnement. M. d'Aiguillon avait pour lui le dauphin, les seigneurs que nous avons nommés tout à l'heure, l'archevêque de Paris, le clergé de France et les jésuites. M. de Choiseul avait pour lui l'impératrice Marie-Thérèse, les parlements, les jansénistes, les poëtes, les économistes et les philosophes. Nous verrons plus tard quel grain de sable jeté dans la balance, la fit pencher en faveur du duc d'Aiguillon.

CHAPITRE XXI

ous avons laissé en arrière un événement qui produisit grand bruit dans Paris, une mort qui ne fit point en France une sensation moindre que la plus illustre des morts que nous venons de raconter. Depuis longtemps l'échafaud était resté inactif, théâtre désert où la noblesse ne venait plus jouer son dernier rôle. Les derniers condamnés politiques avaient été ces malheureux jeunes gens de Bretagne, dont nous avons raconté l'exécution : MM. de Mont-Louis, de Pontcalec, Ducouëdic et de Talhouet. Le ministère du cardinal de Fleury avait été tout pacifique. Louis XV, d'ailleurs, n'était pas cruel. Il était emporté seulement; plus d'une fois, dans les querelles parlementaires, il eut des velléités sanglantes. Madame de Pompadour disait : Je m'étudie à tempérer la colère du roi; car, si une fois il commence à répandre le sang, je le connais, la cour en sera inondée.

Celui qui devait relever cet échafaud de la noblesse, inactif depuis trente-sept ans, c'était le comte Thomas Arthur de Lally-Tollendal, beau nom, nom sonore qui avait retenti à la cour des Stuarts avec un égal dévouement, soit que les Stuarts fussent rois, soit que les Stuarts fussent prisonniers, soit qu'ils habitassent Windsor, soit qu'ils habitassent Saint-Germain. Depuis que les Stuarts étaient en France, le comte de Lally était devenu Français. A huit ans, il entra au service, et fut conduit par son père, second colonel du régiment irlandais de Dillon, au camp de Girone, où il reçut le baptême du feu. Quatre ans après, c'est-à-dire, à douze ans et demi, il était de garde à la tranchée devant Barcelone. Bientôt Lally fut colonel du régiment qui portait son nom. Puis, en 1740, à l'âge de trente-huit ans, il fut nommé lieutenant général; en 1745,

il se distinguait à Fontenoy ; enfin, en 1756, le roi le nommait gouverneur de nos possessions dans l'Inde. Lally était brave et instruit : il arrivait dans ce vieux monde avec la haine des Anglais, et l'ambition d'une renommée. Son début fut une victoire. Trente-huit jours après son arrivée, il ne restait plus un uniforme rouge sur toute la côte de Coromandel. La prise de Gondelour et de Saint-David l'enivrèrent, il voulut pousser plus avant malgré la saison, malgré le manque de ressources, malgré l'opinion de ses généraux. La témérité était sa force, il se fia en elle, marcha sur le Tanjaour. Les Anglais le laissèrent avancer, revinrent sur leurs pas, gagnèrent sur un de ses lieutenants la bataille d'Orixa, et s'emparèrent de la ville de Masulipatnam. Pendant ce temps Lally investissait Madras et l'emportait d'assaut.

Depuis longtemps les troupes n'étaient pas payées et manquaient de tout ; force fut donc au général de laisser ses soldats se ruer sur les pagodes et les roupies indiennes. Les maisons particulières, les édifices publics, les temples furent pillés. D'horribles excès furent commis ; mais le soldat gorgé de débauches et de butin, mais l'officier parti pauvre et devenu riche, se turent, momentanément du moins.

Malheureusement, la ville de Madras seule était tombée au pouvoir des Français. Les forts appartenaient toujours aux Anglais. Lally fit ouvrir la tranchée, poussa vigoureusement l'attaque du fort Saint-Georges. Les moyens d'attaque manquaient. Lally qui croyait que tout devait céder devant l'angle de fer d'une volonté énergique, employait à tout moment la violence au lieu de la persuasion.

Peu à peu les Français se lassèrent d'être commandés par cet Irlandais hautain. Les mercenaires, et leur nombre comptaient pour moitié dans l'armée, écoutèrent les propositions des Anglais et passèrent au service de l'ennemi. Il en résulta qu'au bout d'un mois d'occupation de la ville de Madras, Lally, furieux, vit qu'il était impossible de la garder, leva le siége du fort Saint-Georges et se mit en retraite sur Pondichéry qu'il trouva dénué de toutes ces ressources qui, en ce moment, lui devenaient de la plus grande importance, c'est-à-dire de vivres, d'hommes et d'argent. Notre escadre elle-même qui, avait sauvegardé la place depuis le commencement de la guerre, avait été attaquée par la flotte anglaise, bien supérieure en nombre et après un combat glorieux, mais inutile, avait fait voile pour Bourbon, de sorte qu'en entrant à Pon-

dichéry, le gouverneur se trouva réduit à ses propres ressources. Encore ses propres ressources furent-elles bientôt réduites elles-mêmes à néant par la révolte des soldats qui, n'ayant eu pour toute solde que le pillage de Madras, réclamèrent leur arriéré. Il leur était dû six mois. Lally fut en face de la révolte ce qu'il était toujours, violent et hautain. Partout où il marchait sur elle et l'attaquait de face il la comprimait; mais derrière lui la flamme éteinte flambait de nouveau plus ardente que jamais.

C'est au milieu de ces divisions intérieures que les Anglais bloquèrent Pondichéry, refusèrent à un général Irlandais une capitulation qu'ils eussent accordée peut-être à un général Français, entrèrent de vive force dans Pondichéry, et maîtres de la ville, vengèrent par de terribles représailles le sac de Madras. Lally fait prisonnier avec son état-major fut envoyé à Londres.

On comprend le bruit que fit à Paris une défaite aussi complète. La capitale des possessions françaises prise, le gouverneur et son état-major prisonniers, il était impossible d'apprendre à la fois et tout d'un coup, après la série des victoires dont on s'entretenait encore, défaite plus complète et plus désastreuse. Lally avait bon nombre d'ennemis à la cour de Versailles, le malheur du général irlandais leur donnait raison. Ils attaquèrent non-seulement la capacité du gouverneur, non-seulement son courage, mais encore sa probité. Selon eux, le malheur de l'expédition venait de la dilapidation des deniers de l'État qui avait empêché de payer les troupes.

De Londres où il était, Lally-Tollendal entendit ces accusations. Son orgueil ne put les supporter, il demanda à venir en France sur parole, sa demande lui fut accordée. Il arriva, croyant que haines et calomnies tout s'évanouirait devant sa face de lion; mais en général d'armée, il s'aperçut bien vite qu'il avait laissé prendre à l'ennemi une trop bonne position pour qu'il pût l'en débusquer. Alors, Lally voulut en appeler à la justice du roi de la justice des courtisans. Il demanda à Louis XV la faveur de se rendre à la Bastille; et *cette faveur* accordée immédiatement, il fut écroué le 1er novembre 1762.

Dès le 3 août de la même année, une requête avait été présentée au roi par le gouverneur et le conseil supérieur de Pondichéry, lesquels disaient : « Qu'ayant été offensés jusqu'à l'excès dans leur honneur et dans leur réputation par les imputations du sieur de

Lally, ils demandaient justice à Sa Majesté, et un tribunal pour la leur faire rendre. »

Cette requête était appuyée d'un mémoire, tendant à prouver que le conseil et la malheureuse colonie de l'Inde avaient été écrasés depuis le commencement jusqu'à la fin sous l'autorité d'un maître despotique, qui n'avait jamais connu les règles de l'honneur, de la prudence et même de l'humanité. Que le comte de Lally était comptable de toute la régie et de l'administration tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Compagnie, ainsi que de tous les revenus des terres et dépendances qu'elle possédait; qu'il était coupable de la perte de Pondichéry, puisque la ville n'avait été rendue que faute de vivres, et que lui seul avait en mains les moyens qui pouvaient en procurer; savoir l'argent pour les acheter, les fruits des terres, le produit des récoltes et les troupes pour les protéger.

Si l'instruction de l'affaire avait été portée devant un conseil de guerre, Lally eut bien certainement été acquitté, mais on voulait la mort de Lally, et l'instruction de l'affaire fut déférée aux chambres du Parlement, réunies en cour de justice.

Nous avons dit qu'on voulait la mort de M. de Lally. Voici pourquoi on la voulait; nous donnerons trois raisons pour une.

On la voulait : 1° pour faire croire à l'étranger que l'Irlandais nous avait trahi. — Une trahison sauvait l'honneur du drapeau. 2° Pour venger une vieille haine qui existait entre M. de Choiseul et M. de Lally-Tollendal, nommé malgré le ministre au gouvernement de l'Inde. 3° Pour perdre en même temps que M. de Lally, M. de Saint-Priest, son parent, intendant du Languedoc et désigné par la camarilla du dauphin pour faire partie du ministère qui devait un jour ou l'autre remplacer le ministère Choiseul. D'ailleurs, il y avait un antécédent. Les Anglais nous avaient montré la route en tranchant la tête à l'amiral Bing. Le rapport de cette grande affaire fut confié à M. Pasquier, conseiller à la grand'chambre, qui avait été chargé de l'affaire de Damiens.

D'abord, il fut facile à Lally de se tromper sur le sort qui lui était réservé. La Bastille adoucit pour lui ses rigueurs et les borna à la simple reclusion. M. de Lally jouissait de la promenade, M. de Lally pouvait recevoir ses amis; M. de Lally obtint même la permission d'avoir près de lui un secrétaire. Malheureusement, la captivité n'avait pas adouci le caractère violent et irascible du prisonnier : toutes ses facultés, au contraire, avaient pris

une irascibilité nouvelle. Le malheureux secrétaire, que son dévouement pour son maître avait porté à cette bonne action de s'enfermer avec lui, fut mal récompensé de ce dévouement. Les emportements du prisonnier commencèrent à lui troubler l'esprit. Il devint triste, silencieux et inquiet; et un soir qu'un valet de chambre avait jeté dans la cour du puits une cuvette de sang caillé provenant de saignées faites par le chirurgien de la prison, le malheureureux jeune homme, déjà frappé de marasme, s'épouvanta à la vue de ce sang qu'il crut le résultat d'un supplice secret; aussitôt ce marasme devint folie, il tomba dans une attaque de nerfs, en s'écriant :

— Mais je n'ai rien fait, moi! Je ne suis pas coupable! On ne peut pas me trancher la tête pour des crimes que je n'ai pas commis. Ma liberté! je veux ma liberté!

Malheureusement encore pour le secrétaire, tout serviteur entré à la Bastille n'en sortait que lorsque son maître était mis en liberté ou mort. La liberté qu'il demandait ne lui fut donc pas rendue. La folie empira; il avait sans cesse l'échafaud devant les yeux : on décida qu'il serait transféré à Charenton; la décision fut accomplie; le secrétaire de Lally fut transféré, et Lally resta seul.

Cependant, le procès du gouverneur s'instruisait, mais s'instruisait lentement; les témoins les plus urgents étaient à Madras et à Pondichéry, c'est-à-dire à quatre mille lieues de la France; l'instruction ne put être ouverte que le 6 juillet 1763. Lally, pendant une année de prison, n'avait rien perdu de sa tranquillité: il connaissait la haine des Choiseul; il ne doutait pas de la sévérité du parlement; mais aux inquiétudes exprimées par ses amis, il répondait imperturbablement : — Le roi fera grâce.

Les débats s'engagèrent, et dès le commencement avec une partialité révoltante. D'ailleurs, l'accusé lui-même envenimait toutes les haines, doublait toutes les inimitiés par la vigueur de toutes ses réponses et la puissance de ses accusations; car, sur beaucoup de points, d'accusé qu'il était, Lally se faisait accusateur. Les séances étaient terribles, et chaque jour en rentrant à sa prison, Lally pouvait s'apercevoir que la surveillance devenait plus active autour de lui. De temps en temps, de sombres pressentiments passaient dans son esprit. Un jour que le perruquier lui faisait la barbe, et cela comme d'habitude devant le geôlier, Lally s'amusa à soustraire au barbier un de ses rasoirs. L'opéra-

tion finie, le barbier réclama le second instrument qui manquait à sa trousse. Lally avoua alors l'avoir pris dans l'intention de se raser tout seul la première fois. Alors le geôlier se fâcha et réclama le rasoir que Lally refusa de rendre. Les ordres étaient sévères, sans doute, car, sans en référer au gouverneur, le geôlier appela main-forte, sonna le tocsin, appela la garde; en un instant, le corridor fut plein de soldats et la prison de Lally pleine de menaces. Alors, en riant, le général rendit le rasoir, cause de toute cette révolution. Mais il était si confiant dans la clémence du roi, que tout ce tumulte occasionné pour un rasoir ne put lui ouvrir les yeux.

Un jour, cependant, un mot du major fit pénétrer une lueur cruelle dans cet esprit si mal éclairé. La voiture qui conduisait Lally aux séances du parlement ne marchait jamais sans une nombreuse escorte; en outre, le major se tenait près de lui dans l'intérieur. Un matin, le peuple s'ameuta autour de cette voiture.

Lally voulut se pencher au dehors pour voir ce qui causait cette rumeur; mais le major, dont Lally avait toujours pu remarquer la bienveillance, lui dit :

— Prenez garde, mon général, j'ai ordre de vous tuer au moindre signe que vous feriez au peuple, ou à la moindre marque d'intérêt qu'il vous donnera.

Lally se rejeta pensif au fond de la voiture. Ce n'est pas tout.

Au moment où l'on put soupçonner que, sous quelques jours, l'arrêt serait rendu, le premier président remarquant l'affectation que mettait le général à paraître en uniforme avec les insignes de son grade et les ordres du roi dont il était décoré, le premier président ordonna au major de la Bastille de lui enlever ses épaulettes, son cordon bleu et ses plaques. Prié de les ôter par le major, qui déjà l'avait prévenu des ordres hostiles qu'il avait reçus contre lui, Lally répondit qu'on pouvait les lui arracher, mais qu'il ne les ôterait pas. L'ordre était donné, le major devait obéir; il appela main-forte; la lutte s'engagea, et ce ne fut qu'en terrassant le prisonnier qu'on put lui arracher en lambeaux ses épaulettes et ses cordons. Toutes ces sévérités étaient des persécutions inutiles qui devaient ouvrir les yeux de Lally, et cependant il ne pouvait croire à une condamnation à mort.

Le 6 mai 1766, Lally fut désabusé cruellement : l'arrêt du parlement fut rendu, et le comte condamné à mort comme atteint et convaincu d'avoir trahi les intérêts du roi, de l'État et de la compagnie des Indes, ainsi que d'abus d'autorité et d'exactions vis-à-vis les sujets du roi et étrangers. Le supplice était celui de la décollation et devait avoir lieu en place de Grève. A ce jugement, d'autant plus terrible que Lally n'avait absolument pas voulu le prévoir, Lally apostropha ses juges, les traitant de bourreaux et d'assassins. Alors le curé de la Sainte-Chapelle s'approcha de lui, l'exhortant à se calmer, mais Lally le repoussa avec impatience.

— Eh! Monsieur, dit-il, laissez-moi un seul instant.

Puis il alla s'asseoir dans un coin.

Pendant dix minutes à peu près, on l'abandonna à sa cruelle méditation; puis le major, fort ému, vint le prendre pour le ramener à la Bastille.

Lally se rappela alors combien de fois il avait été impatient et brutal envers cet homme, toujours bon et toujours respectueux pour lui.

— Monsieur, lui dit-il, pardonnez-moi toutes mes duretés; je suis un vieux soldat, mal habitué à obéir à tout autre qu'au roi, et presque toujours mon malheureux caractère m'emporte plus loin que je ne veux aller. — Devant un malheur pareil au vôtre, Monsieur, dit le major, je ne me souviens et ne me souviendrai jamais que du respect que je vous dois. — Alors, embrassez-moi,

dit Lally ; je regrette le temps que j'ai passé à vous haïr ; je vois bien maintenant que vous faisiez votre charge.

Ils revinrent ensemble à la Bastille.

A peine le condamné fut-il rentré dans la prison, qu'on lui demanda s'il voulait recevoir un confesseur.

— Oh ! oh ! déjà, dit-il ; on est donc bien pressé de me tuer. — Monsieur, répondit le messager, je crois pouvoir vous assurer que la visite du prêtre est toute officieuse. — Eh bien ! répondit Lally, ayez la bonté de lui dire que je le recevrai plus tard ; en ce moment, je suis fatigué et je désirerais prendre un peu de repos.

On laissa M. de Lally seul, et en effet il s'endormit.

A partir de ce moment, aucun des amis, aucune des connaissances du condamné ne pénétra plus jusqu'à lui. Alors ses parents, sachant qu'il ne lui serait point fait grâce, et voulant lui sauver la honte de l'échafaud, vinrent sur la place de la Bastille dans l'espérance qu'il monterait sur la terrasse ou se mettrait à la fenêtre, et qu'alors on pourrait lui faire signe de se couper la gorge. Mais Lally dormait. On le réveilla pour lui dire que le président Pasquier, qui avait rapporté l'affaire contre lui, demandait à lui parler. Lally sauta en bas de son lit.

Oh ! oui, dit-il, faites-le entrer, qu'il vienne, qu'il vienne.

Il y avait une telle puissance dans le regard de cet homme, que le président, rencontrant son regard, s'arrêta sur le seuil de la porte.

— Monsieur, lui dit-il en rompant le premier le silence, le roi est si bon, que si vous témoignez la moindre soumission, il est décidé à vous pardonner : avouez donc vos crimes et dites vos complices. — Mes crimes ! s'écria Lally, vous ne les avez donc pas découverts, puisque vous venez m'en demander l'aveu. Quant à mes complices, n'étant pas coupable, je n'en ai pas. Maintenant, écoutez ceci : Votre démarche m'insulte, et vous êtes le dernier de ceux à qui je permets de me parler de grâce ; retirez-vous donc, misérable, et que je ne vous revoie plus. — Mais, Monsieur, dit Pasquier, réfléchissez ; la passion vous emporte. — Oh ! tu le sais bien que la passion m'emporte, toi qui as spéculé sur cette passion pour me faire condamner ; mais le sang tache qui le verse, et mon sang versé te fera une tache éternelle.

Et comme Lally faisait un pas vers lui :

— A l'aide ! cria Pasquier.

Les geôliers entrèrent.

— Qu'on le bâillonne, dit Pasquier, il a outragé le roi.

A ces mots : *qu'on le bâillonne*, la rage s'empara du prisonnier; il s'élança sur le président ; mais les geôliers l'arrêtèrent, et, ayant appelé deux soldats à leur aide, ils terrassèrent le vieillard, et, obéissant à l'ordre de Pasquier, lui mirent le bâillon. Le peuple apprit cette infamie, et le peuple n'appela plus Pasquier que Pasquier-bâillon.

Derrière le rapporteur, le confesseur fut introduit. Aux saintes exhortations du prêtre, Lally parut se calmer, mais ce calme était factice ; le prisonnier s'était procuré une pointe de compas, et au milieu de son discours, l'aumônier le vit pâlir. Lally venait de s'enfoncer cette pointe de compas à quelques lignes du cœur.

L'aumônier appela au secours ; on s'empara du condamné, que l'on garrotta.

— J'ai manqué mon coup, dit Lally ; maintenant, c'est le tour du bourreau.

Le condamné n'eut pas longtemps à attendre. Le premier président averti par Pasquier de la résistance du général, et par les geôliers de sa tentative de suicide, le premier président ordonna que l'exécution serait avancée. On annonça cette nouvelle à Lally.

— Tant mieux, dit-il ; ah ! ils m'ont bâillonné en prison, mais peut-être n'oseront-ils pas le faire quand ils me conduiront à l'échafaud, et alors, oh ! alors, je parlerai.

Ces mots furent encore répétés aux juges. Le peuple avait manifesté sa sympathie pour Lally ; Lally en parlant pouvait soulever le peuple ; le parlement n'était pas populaire : alors, sous prétexte que, pour se dérober au supplice, le condamné, selon les habitudes orientales, *pourrait avaler sa langue*, on se jeta sur le général, on le bâillonna de nouveau, et lié, garrotté, bâillonné, on le porta, écumant de rage, mais muet, dans un tombereau, entouré d'archers, qui suivit la charrette de Samson.

A l'aspect de ce patient bâillonné, de ce vieillard dont le visage portait les traces des violences de ses bourreaux, le peuple murmura hautement ; mais toutes les précautions étaient prises, des forces imposantes étaient disposées tout le long du chemin que le condamné devait parcourir ; il n'y avait donc pas moyen pour les spectateurs de manifester leur sympathie autrement que par des murmures. Presque toute la noblesse était là dans des voitures, non point amenée par une curiosité cruelle, mais pour faire honneur au condamné.

A cette vue, le vieux général reprit le calme et la sérénité du champ de bataille. C'était un dernier combat à livrer; seulement, celui-là, il était sûr de ne point y survivre, puisque la lutte était avec la mort même. Il l'aborda la tête haute. Arrivé sur la plate-forme de l'échafaud dont il avait courageusement monté les degrés, il étendit sur la foule un long et tranquille regard, sa bouche était muette, mais il y avait dans ce dernier appel des yeux plus d'éloquence qu'il n'eût pu en mettre dans le plus éloquent discours.

C'était Samson le père qui devait exécuter M. de Lally, mais il avait abandonné cet honneur à son fils, malgré un étrange engagement pris trente-cinq ans auparavant avec le patient lui-même. Un soir, M. de Lally, revenait avec quelques jeunes fous d'une petite maison qu'il avait dans le faubourg Saint-Antoine, les jeunes gens étaient gais et même à demi-ivres comme il convenait à des seigneurs qui avaient fait leur éducation sous la régence; ils aperçurent une maison isolée au milieu d'un charmant jardin, et ardemment éclairée. En effet, la maison était en joie, et derrière les vitres on voyait passer, comme de folles ombres, danseurs et danseuses; une idée germa dans la tête des écervelés, c'était de prendre part à la fête; Lally frappa à la grille, mais on était si bien et si agréablement occupé dans la maison, que ce ne fut que lorsque nos fâcheux eurent fait rage, qu'un domestique vint leur ouvrir et leur demanda ce qu'ils voulaient.

— Ce que nous voulons, dirent les jeunes gens, c'est que tu ailles informer ton maître que quatre jeunes seigneurs qui passent et qui ne savent que faire du reste de leur nuit, lui font demander s'il veut permettre qu'ils prennent part à son bal.

Le domestique hésite, on lui met un louis dans la main, on le pousse, il rentre dans la maison, et nos quatre jeunes gens, convenables jusque dans leur inconvenance, attendent sur le seuil que permission leur soit donnée d'entrer. Cinq minutes après le domestique revint accompagné de son maître. C'était un homme de trente ans, au regard triste, au visage sévère.

— Messieurs, dit-il, mon domestique vient de m'exprimer en votre nom un désir qui ne peut que m'honorer, c'est celui de prendre part à notre bal qui est celui de mon mariage. — Ah! dirent les jeunes gens, vous vous mariez, bon! rien n'est gai comme les bals de noces; ainsi c'est dit, nous voilà admis au nombre de vos danseurs. — Je vous ai déjà dit, Messieurs, que c'était avec le plus grand plaisir, mais encore faut-il que vous sachiez quel est

l'homme qui va avoir l'honneur d'être votre hôte. — C'est un homme qui se marie, voilà tout ce que nous avons besoin de savoir. — Si fait, messieurs, vous avez besoin de savoir autre chose, car cet homme qui se marie c'est.... Et l'homme hésita un instant. — C'est, répétèrent en chœur les jeunes gens. — C'est le bourreau !

La réponse refroidit un peu les jeunes gens, cependant M. de Lally, le plus échauffé des quatre, ne voulut point avoir le dernier.

— Ah ! ah ! dit-il, en regardant le marié avec curiosité, ah ! c'est donc vous, mon cher ami, qui décapitez, qui pendez, qui brûlez, qui rouez, qui écartelez ! enchanté d'avoir fait votre connaissance.

Le bourreau salua.

— Monsieur, dit-il, pour le commun des martyrs, pour les voleurs, pour les blasphémateurs, pour les sorciers, pour les empoisonneurs, je laisse la besogne à mes aides ; des valets sont assez bons pour de pareils drôles, mais quand par hasard j'ai affaire à des jeunes gens de famille comme était M. le comte de Horn, à des jeunes seigneurs comme vous êtes, je ne laisse l'honneur de leur trancher la tête ou de leur rompre les os à personne, et je me charge moi-même de la besogne ; ainsi, si jamais les jours de messieurs de Montmorency, de Cinq-Mars, ou de Rohan reviennent, messieurs, vous pouvez compter sur moi. — C'est parole donnée, messieurs, maintenant entrez-vous toujours? — Pourquoi pas ? — Alors, venez.

Les quatre jeunes gens entrèrent, on les présenta à la mariée, ils dansèrent toute la nuit, et le lendemain racontèrent leur avanture à Versailles, où elle eut le plus grand succès.

Au bout de trente-cinq ans, le général Lally, les cheveux blanchis, bâillonné, condamné à mort, se retrouvait face à face avec le sombre marié dont il avait été l'hôte la première nuit de ses noces. Seulement, c'était le fils du bourreau, le premier né de ce mariage, qui devait exécuter le vieillard.

Lally s'agenouilla, Sanson fils, celui-là même qui vingt-sept ans plus tard devait faire tomber une tête bien autrement illustre, Sanson fils leva l'épée de justice, mais comme la main lui tremblait, il ne frappa qu'un coup mal assuré qui ouvrit le crâne de la victime. Lally tomba la face contre terre, mais presque aussitôt se releva. Aussitôt un effroyable cri, malédiction ! poussé par cent mille bouches, s'éleva de la foule. Sanson père ne fit qu'un bond,

arracha l'arme ensanglantée des mains du jeune homme, prêt à tomber lui-même, et avec la rapidité de l'éclair, fit sauter la tête de Lally de dessus ses épaules.

Au milieu de tous ces cris d'effroi, on avait pu distinguer un cri de douleur. Ce cri était poussé par un enfant de quatorze à quinze ans. Voici ce que c'était que cet enfant. La veille, après la confession faite et avant l'absolution reçue, M. de Lally avait avoué au prêtre que la seule chose qui lui fît regretter la vie, c'était de laisser seul et perdu dans ce monde, un fils qui ignorait sa naissance, et qu'il faisait secrètement élever au collége d'Harcourt sous le nom de Trophime. Il désirait avant de mourir voir cet enfant, le serrer sur son cœur, l'appeler — mon fils. Le confesseur accomplit le vœu du général; mais c'était jour de fête; l'enfant, qui était fort aimé d'un des professeurs, était sorti avec lui et ne revenait que le lendemain matin. Le confesseur attendit l'enfant, et, à son retour, lui apprit à la fois sa naissance et son malheur. Le vœu du général pouvait être encore accompli; sur le chemin de la Grève, l'enfant pouvait voir le général une dernière fois. Le confesseur et le jeune homme s'élancèrent : la foule était nombreuse et courait empressée; cette grande affluence retardait les pas de l'aumônier; l'enfant le quitta et se hasarda seul. Mais quelque hâte qu'il y mît, il n'arriva sur la place de Grève que pour voir tomber, se relever et retomber son père. Ce fut à la main du bourreau, seulement, qu'il trouva cette tête, dont les derniers regards l'avaient peut-être cherché dans la foule et cherché inutilement.

Cet enfant, ce fut le comte de Lally-Tollendal, que quelques hommes de notre génération ont pu voir encore, et que j'ai connu, moi. Ce que je viens de raconter, il me l'a raconté lui-même. On sait que, fils pieux, son premier et unique soin fut de poursuivre la réhabilitation de son père, qu'il obtint enfin en 1778. En 1786, il fut député aux états généraux, et s'y distingua parmi les orateurs du côté droit. Dès 1790, il émigra, revint en 1792, fut arrêté, parvint à s'échapper, rentra en France en 1801, entra à la Chambre des Pairs en 1815, et à l'Académie en 1816.

Les amis du malheureux Lally, avaient fait tout au monde près de Louis XV, pour obtenir une commutation de peine. Madame de Heuze se jeta aux pieds du roi, mademoiselle de Dillon, sa parente, ne put parvenir jusqu'à Louis XV, mais lui écrivit en le suppliant d'écouter les dépositions de MM. de Montmorency et de Crillon,

bons juges en matière de courage et d'honneur, que le parlement, lui, avait refusé d'entendre. Tout fut inutile. Le roi, ou plutôt le ministre, fut inflexible. Plus tard, Louis XV se repentit de cette rigueur qui touchait à la cruauté. L'enfant fut rendu à mademoiselle de Dillon, avec des lettres patentes qui justifiaient de son extraction. Puis enfin, après les doutes vinrent les remords, et un jour on entendit Louis XV dire à M. de Choiseul :

— Heureusement, ce n'est pas moi qui répondrai du sang répandu, car vous m'avez trompé.

Le comte de Lally-Tollendal, dernier du nom, mourut en 1830.

CHAPITRE XXII

ENDANT que ces événements s'accomplissaient à Paris et à Versailles, il se faisait dans une île de la Méditerranée, un changement de domination qui devait dans l'avenir avoir une étrange influence sur la France et sur l'Europe.

Le 7 août 1764, la république de Gênes, fatiguée de la lutte que depuis deux cents ans elle soutient contre la Corse, s'adresse à la France pour lui demander son secours et signe avec nous le traité de Compiègne, traité par lequel le roi s'engage à tenir garnison pendant quatre ans dans les places d'Ajaccio, de Calvi, d'Algajola et de Saint-Florent. Le commandement de cette expédition fut confié au comte de Marbeuf, et les troupes françaises débarquèrent en Corse au mois de décembre 1764.

Pascal Paoli était le héros de la Corse; depuis dix ans, il combattait contre Gênes, pour la liberté de sa patrie. En voyant arriver les Français, il comprend que de la France lui arrivent les véritables meurtriers de l'indépendance corse; aussitôt il écrit à M. de Choiseul, et tandis qu'une correspondance qui laisse quelque espoir au général Paoli, s'établit entre lui et le premier ministre, Louis XV signe avec Gênes le traité du 15 janvier 1768, qui établit le principe de réunion de la Corse à la France. A peine le traité est-il connu en Corse, que Paoli réclame contre un pacte qui, sans la consulter, donne une nation à une autre nation, puis, voyant que ses réclamations sont vaines, il se prépare à continuer contre la France la lutte que lui et son père ont si glorieusement soutenue contre Gênes.

Et d'abord la fortune sembla sourire à l'obstiné défenseur de la liberté de son pays. Louis XV envoie en Corse son vieil ami Chau-

velin, courtisan habile, mais général inexpérimenté, qui présentant à son ennemi des lignes trop étendues, se fait battre en détail, par des forces d'un tiers moins nombreuses que les siennes. Le camp français de San-Nicolao est forcé. Borgo est enlevé sous les yeux mêmes du général en chef; enfin, la terreur est portée à un tel point chez les Français, que cinquante Corses battent huit compagnies de grenadiers.

Il n'y avait pas de temps à perdre, Louis XV rappelle M. de Chauvelin, et le remplace par le comte de Vaux, qui, à la tête de vingt-deux mille hommes, prend les Corses entre deux feux, et le 9 mai 1769, les écrase à la bataille de Ponte-Nuovo.

Cette bataille fit évanouir toutes les espérances de Paoli; il s'embarqua précipitamment pour Livourne, et de là passa en Angleterre avec son frère et ses neveux. De ce moment l'île fut véritablement à nous. Trois mois après la fuite de Paoli, c'est-à-dire le 15 août 1769, naissait à Ajaccio un enfant nommé Napoléon Bona-

parte, qui devait au traité du 15 janvier 1768 la qualité de Français.

Il est assez étrange que cette expédition de Corse nous amène à mettre sous les yeux de nos lecteurs une femme encore bien inconnue au commencement de janvier 1769, et qui devait cependant jouer dans les cinq années suivantes un si grand rôle à la cour de France. Nous voulons parler de la comtesse Du Barry, qui, à cette époque, ne s'appelait pas encore la comtesse Du Barry, mais ne

s'appelait déjà plus Jeanne Vaubernier; elle s'appelait mademoiselle Lange. Comment le souvenir de mademoiselle Lange se rattache-t-il à l'expédition de Corse ? M. de Lauzun va nous le dire :

Lauzun avait vingt-et-un ans alors; il était aide de camp de M. de Chauvelin et amant de cette fameuse princesse Czartoriska qui fit avec lui, sous des habits d'homme, la campagne de Corse. Il avait fait au bal de l'Opéra connaissance avec un charmant domino, qui lui avait donné son nom et son adresse, c'est-à-dire le nom et l'adresse de son amant, le comte Jean Du Barry. Cette adresse donnée à de jeunes et beaux seigneurs, par sa maîtresse, était une des spéculations de M. le comte Jean Du Barry. Le comte Jean Du Barry réunissait société folle de jeunes gens et de jeunes femmes, et donnait à jouer. Trop peu scrupuleux pour s'occuper de ce que faisaient les autres femmes, trop peu jaloux pour s'inquiéter de ce que faisait sa maîtresse, il apportait toute son attention au jeu, et sans doute ce fut lui qui donna naissance au contre-proverbe : malheureux en amour, heureux au jeu.

A peine Lauzun fut-il chez le comte Jean, qu'il s'aperçut qu'il était dans un affreux tripot; mais la mauvaise compagnie n'effrayait pas les jeunes seigneurs de la cour de Louis XV, et tandis que son ami Fitz-James répondait aux agaceries de mademoiselle Lange, il tenait, lui, les cartes à la main, tête au comte Du Barry, lequel, raconte Lauzun, faisait la partie en robe de chambre et le chapeau sur la tête, attendu que son chapeau, tant soit peu inconvenant en face de gens de la naissance de Lauzun et de Fitz-James, avait pour but de maintenir deux pommes cuites appliquées sur les yeux du comte, par mesure sanitaire.

Fut-ce la vue de ces deux pommes cuites, fut-ce le souvenir de sa princesse polonaise qui amena Lauzun à ne pas disputer à son ami la possession de la belle Lange, c'est ce que Lauzun ne nous dit pas; mais ce qu'il nous dit, c'est que quelques jours avant son départ, il apprit que celle qu'il avait dédaignée avait été présentée au roi et avait produit une profonde impression sur Sa Majesté. Sans doute, par une intuition de l'avenir, Lauzun ne voulut point quitter Paris, sans faire ses adieux à la maîtresse du comte qui l'avait si gracieusement reçu, qu'il était visible qu'elle ne s'était donnée à Fitz-James, qu'en désespoir de cause. Il la trouva plus gracieuse et plus souriante que jamais, et comme celle-ci lui disait que malgré son absence elle ne l'oublierait pas :

Comtesse Dubarry

— Eh bien! dit Lauzun, souvenez-vous donc que si vous êtes la maîtresse du roi, je veux commander une armée. — Et moi! dit-elle, je ne vous trouve point assez ambitieux; si je suis maîtresse du roi, je vous fais ministre. — Bah! et M. de Choiseul? dit Lauzun. — M. de Choiseul, je le déteste, répondit Lange. — Ah! voyons, à quel propos? dites-moi cela, demanda Lauzun.

Lange était bonne fille et ne se fit pas prier; c'étaient encore les malheureuses pommes cuites de Jean Du Barry qui avaient produit leur effet.

Pour arriver au roi, on avait indiqué à Lange la voie de M. de Choiseul. M. de Choiseul avait trouvé la jeune femme charmante, mais avait vu les fatales pommes cuites, et les inquiétudes qu'elles lui avaient fait éprouver avaient été causes pour Lange d'une humiliation qu'elle pardonnait à Lauzun, mais qu'elle ne pardonnait point à M. de Choiseul. Lauzun partit donc, emportant le double engagement de mademoiselle Lange, que si elle était jamais la maîtresse du roi, elle serait son amie à lui et l'ennemie de M. de Choiseul.

Maintenant, comment, malgré les scrupules égoïstes de M. de Choiseul, mademoiselle Lange avait-elle vu le roi? Nous allons le dire. C'est qu'on avait pris la véritable voie dont d'abord on s'était écarté. On s'était adressé à Lebel. Lebel, que nous avons déjà eu l'occasion de nommer en circonstances pareilles, était le valet de chambre du roi et l'inventeur de la fameuse institution du Parc-aux-Cerfs, tolérée si philosophiquement par madame de Pompadour. L'étiquette voulait qu'aucun roi ne mangeât d'aucuns plats qu'après que l'essai en avait été fait; longtemps M. de Richelieu avait rempli, à l'endroit des amours du roi, cet emploi d'essayeur de plats; puis enfin arrivé à un âge où une sinécure lui paraissait préférable à une place si active, il avait chargé Lebel de remplir les fonctions auxquelles il était forcé de renoncer.

Lebel vit mademoiselle Lange, fut charmé de sa beauté, ne s'effraya aucunement des deux pommes du comte Jean, et rendit au duc de Richelieu un compte si détaillé du trésor qu'il venait de rencontrer, que le duc voulut juger, par les yeux du moins, qu'il n'y avait rien d'exagéré dans le récit de Lebel. Le duc jugea et fut satisfait. Alors on s'adjoignit le duc d'Aiguillon et l'on rédigea, en cas de réussite, les conditions d'un traité avec la nouvelle favorite. Seulement on lui demanda un aveu complet du passé, pour être prêt à faire face aux médisances comme aux calomnies.

La belle Madeleine ne cacha aucun de ses péchés, et voici ce qu'elle raconta.

Elle était née à Vaucouleurs, patrie de Jeanne d'Arc, en 1744, elle avait donc vingt-quatre ans; elle était fille d'une cuisinière et d'un moine; elle s'était appelée d'abord Jeanne Vaubernier, et sous ce nom avait commencé son éducation chez une marchande de modes; de la marchande de modes elle était passée dans une autre maison, beaucoup moins honnête encore, mais beaucoup plus connue, chez madame Gourdan. Là, elle avait quitté son nom pour prendre celui de Lançon. Un soir, le comte Jean Du Barry, à moitié ivre, la rencontra au coin d'une rue, monta chez elle, et le lendemain, l'emmena chez lui; puis, dans un moment de gêne, il la vendit à Radix de Sainte-Foix, chef de bureau aux affaires étrangères, qui la rendit plus tard au comte Du Barry, lequel la mit cette fois, sous le nom de Lange, à la tête du tripot où l'avait vue Lauzun, et où la connut Lebel. Une pareille confession donnait à penser; aussi Lebel et le duc d'Aiguillon s'effrayèrent-ils d'abord de pareils antécédents; Richelieu seul tint ferme, et déclara que les talents qu'avait, dans une vie aventureuse et agitée, dû acquérir Jeanne Vaubernier, seraient les bien venus du roi, dont la débilité allait croissante. Richelieu conseilla donc à Jeanne de procéder tout au contraire des autres femmes qui, jusque-là, avaient joui des faveurs royales; c'est-à-dire, au lieu de faire la novice comme elles, de ne lui rien cacher du talent qu'elle possédait.

Richelieu était un grand prophète; les choses tournèrent comme il l'avait prévu et mieux encore. Dans les bras de mademoiselle Lange, Louis XV rêva les plus beaux jours de sa jeunesse, et l'on put voir bientôt tout l'empire qu'allait prendre sur lui sa nouvelle maîtresse. Seulement il lui fallait une espèce de nom; trop de personnes l'avaient connue sous celui de Jeanne Vaubernier, sous celui de mademoiselle Lançon, ou sous celui de mademoiselle Lange, pour qu'elle le gardât. Jean avait un frère nommé Guillaume Du Barry; on le fit venir, on le maria à Jeanne Vaubernier, on lui donna une centaine de mille livres en échange de son nom, on le renvoya en province, et la comtesse Du Barry fut présentée à la cour comme l'avait été madame d'Étioles, marquise de Pompadour.

Ce fut alors que M. de Choiseul comprit la faute qu'il avait faite en attachant trop d'importance aux pommes cuites du comte Jean.

Ce fut alors aussi que parut la fameuse chanson de *la Belle Bourbonnaise*, qui n'eut, tout outrageante qu'elle était, d'autre résultat que de réjouir Louis XV et madame Du Barry, qui la fredonnèrent eux-mêmes aux oreilles de M. de Choiseul, afin que le ministre n'ignorât point qu'ils la connussent.

Sur ces entrefaites, on annonça l'arrivée à Paris du roi de Danemark, Christian VII. C'était un jeune et beau prince; aussi cette annonce mit-elle en émoi la cour, la ville et surtout les théâtres. Lorsqu'on sut dans quel hôtel il devait loger, les maisons environnantes furent encombrées des plus jolies femmes de Paris; quelques-unes s'entendirent avec le tapissier, qui mit leurs portraits dans sa chambre à coucher et dans son cabinet de toilette. Mademoiselle Grandi, de l'Opéra, prit les devants et lui envoya le sien dans le costume de Vénus sollicitant la pomme du beau Pâris.

Le roi de Danemark vint à Paris, où il ne vit guère que les encyclopédistes, et où l'on prétend que toutes les avances féminines furent perdues.

Cependant, M. de Choiseul négociait une affaire qui devait neutraliser l'influence de madame Du Barry; c'était le mariage du dauphin avec une archiduchesse d'Autriche. La lignée impériale était riche en princesses; dès longtemps le projet était fait d'allier par les nœuds du sang les Bourbons aux Césars; on avait parlé de remarier le roi, mais le roi se sentait trop vieux pour un mariage; on résolut de marier le dauphin à la place du roi, et M. de Breteuil fut chargé d'étudier, parmi les jeunes archiduchesses, celle qui paraîtrait le mieux convenir à la couronne de France. Au palais de Versailles, on peut voir encore aujourd'hui le tableau qui fut fait à cette occasion; il représente Marie-Thérèse à Schœnbrunn : l'illustre impératrice-reine y est épanouie, fraîche encore au milieu d'un groupe de jeunes filles en boutons; au milieu de ces jeunes filles, à ses cheveux blonds cendrés, à ses yeux bleus et doux, à sa peau si mate et si éclatante à la fois, enfin à cette lèvre autrichienne, mélange du sang de Lorraine et de Castille, on reconnaît Marie-Antoinette à l'âge de treize ans.

Marie-Antoinette-Joséphine-Jeanne d'Autriche était née à Vienne le 2 novembre 1755. Deux ans avant qu'elle ne quittât Schœnbrunn, Marie-Antoinette savait déjà qu'elle était destinée au trône de France. M. de Choiseul lui avait choisi un précepteur de sa main, l'abbé de Vermond, de sorte qu'elle parlait parfaitement

notre langue, et avec la même facilité l'anglais, l'italien et le latin. C'était par reconnaissance que Marie-Thérèse avait fait apprendre le latin à sa fille : n'est-ce pas dans cette langue qu'elle avait harangué ses fidèles Hongrois, et que ses fidèles Hongrois avaient fait le serment de mourir pour elle?

L'éducation de la jeune archiduchesse n'avait pas été moins soignée sous le rapport des arts d'agrément que sous celui de la philologie : Gardel avait été son maître de danse; Gluck lui avait donné les leçons de musique qui firent d'elle une enthousiaste dans cet art; enfin elle dessinait d'une façon charmante. Quant au côté politique de l'éducation, Marie-Thérèse ne l'avait confié à personne, et elle avait pris soin que devenant Française par la forme et les manières, Marie-Antoinette demeurât Autrichienne par le cœur.

Le mariage, comme nous l'avons dit, était déjà arrêté depuis deux ans dans la politique des deux royaumes, quand le prince de Lorraine fut désigné pour aller à Vienne demander officiellement la main de Marie-Antoinette. La main fut accordée. L'Europe tout entière tressaillit à cette nouvelle, qui semblait pour longtemps consolider l'alliance austro-française, et qui par conséquent changeait toute la politique du nord. Quant à la France, elle se prépara à ces fêtes magnifiques qui accompagnaient d'ordinaire les mariages de ses rois.

Marie-Antoinette partit de Vienne munie des instructions de sa mère;

Toute joyeuse de venir en France, pleine d'espoir dans l'avenir, pleine de confiance dans le présent.

Cependant un présage l'effraya. Dans la première maison où elle s'arrêta, sur le sol de la France, la chambre qu'on lui donna était couverte d'une tapisserie représentant le Massacre des Innocents; il y avait tant de sang répandu, tant de cadavres épars, tant de vérité et d'expression dans les physionomies, que la jeune princesse demanda une autre chambre n'osant coucher dans celle-là. C'est à Compiègne que se fit l'entrevue, cérémonial renouvelé plus tard, pour Marie-Louise, et qui, dans l'un ni l'autre cas, n'a pas porté bonheur à la France.

Marie-Antoinette, conformément aux règles de l'étiquette, se précipita aux pieds de Louis XV, qui la releva, la baisa sur les deux joues, puis, en attendant la bénédiction conjugale, la conduisit à la Muette, où la comtesse Du Barry lui fut présentée.

Marie-Antoinette, au grand désespoir des Choiseul, fut parfaite pour madame Du Barry.

Versailles avait ses habits de brocard et d'or, et cependant, un nouvel augure poursuivit la jeune dauphine jusque dans la cour de marbre. Au moment où elle mettait le pied sur le seuil du palais, un violent orage éclata sur le château, et un coup de tonnerre long et prolongé, sembla envelopper tout l'horizon d'un cercle menaçant. Elle regarda avec inquiétude le maréchal de Richelieu, qui se trouvait près d'elle.

— Triste présage! dit celui-ci en secouant la tête.

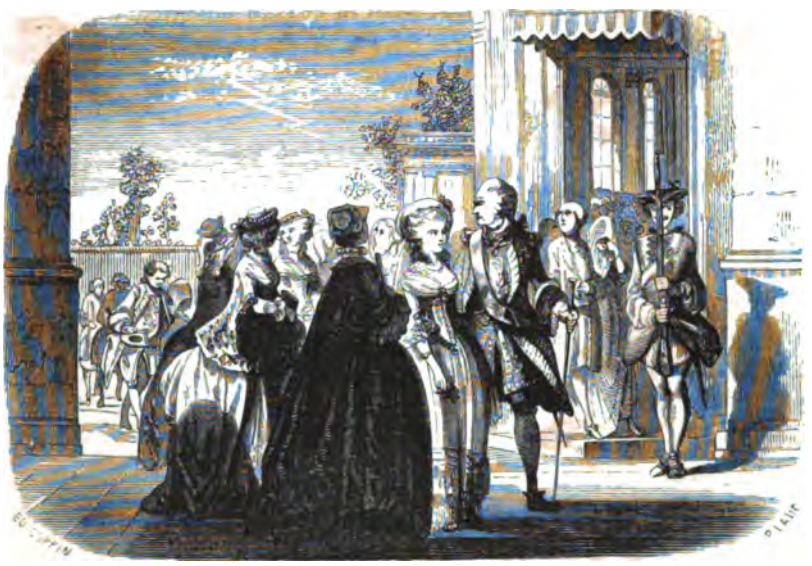

En effet, le maréchal n'était point pour l'alliance autrichienne.

Le lendemain la dauphine vint à Paris, et le spectacle qui l'y attendait la rassura sur les pressentiments de la veille. Tout Paris était debout pour la recevoir, elle traversa la capitale au milieu des cris : *Vive le Dauphin et vive la Dauphine*! Cette joie était si vive, que Marie-Antoinette en éprouva une espèce d'ivresse.

— Vous voyez autour de vous, Madame, dit M. de Brissac, deux cent mille amoureux de votre personne. Mais à chaque joie le destin venait mêler son avertissement, sur chaque fête la mort prenait sa dîme. On sait combien fut nombreuse celle qu'elle préleva sur la place Louis XV, où un feu d'artifice, dont le bouquet seul coûtait soixante mille livres, devait être tiré; on bâtissait alors la rue Royale-Saint-Honoré et le faubourg. Des filous organisèrent une poussée, on s'effraya de cette houle inconnue qui tout à coup

agitait cet océan d'hommes, chacun voulut fuir, on se précipita dans les fossés, on s'étouffa dans la presse, on s'écrasa contre les murailles. La police avoua deux cents cadavres. Les Parisiens dirent tout bas qu'on en avait jeté douze cents dans la Seine. C'était le troisième présage en moins d'un mois, et, comme on le voit, ce n'était pas le moins terrible.

L'événement fit une grande impression sur le dauphin. Il venait de recevoir deux mille écus que le roi lui donnait tous les mois; il les envoya à M. de Sartines avec cette lettre :

« J'ai appris le malheur arrivé à mon occasion, j'en suis pénétré, on m'a apporté ce que le roi m'envoie tous les mois pour mes menus plaisirs; je ne puis disposer que de cela, je vous l'envoie, secourez les plus malheureux. J'ai, Monsieur, beaucoup d'estime pour vous.

« LOUIS-AUGUSTE.

« A Versailles, le 1er juin 1770. »

Au milieu de tout cela, la dauphine avait produit un grand effet. Voici le portrait que donnent d'elle les *Nouvelles à la main.*

« Madame la dauphine, d'une taille grande pour son âge, et maigre sans être décharnée, est telle qu'une jeune personne non encore formée : Elle est très-bien faite, bien proportionnée dans tous ses membres. Ses cheveux sont d'un beau blond, on juge qu'ils seront dans la suite d'un châtain-cendré; la forme de son visage est d'un bel ovale, mais un peu allongé; elle a ses sourcils aussi bien fournis qu'une blonde peut les avoir; ses yeux sont bleus sans être fades, et jouent avec une vivacité pleine d'esprit. Son nez est aquilin, un peu effilé du bout. Madame la dauphine a la bouche petite, quoique ayant les lèvres épaisses, surtout l'inférieure, qu'on sait être la lèvre autrichienne; l'éclat de son teint est éblouissant et elle a des couleurs qui pourraient la dispenser de recourir au rouge; son port est celui d'une archiduchesse, mais sa dignité est tempérée par la douceur, et il est difficile, en contemplant cette princesse, de lui refuser un respect mêlé de tendresse. »

Il ne fallait rien moins que cette beauté pour rassurer Louis XV. Il n'était rien moins que convaincu de la virilité de son petit-fils, le duc de Berry, lequel n'avait jamais montré le moindre désir de se rapprocher d'une femme; aussi la veille des noces fit-il venir M. de La Vauguyon, précepteur du dauphin, et s'informa-t-il de

lui, si l'éducation de Louis-Auguste était aussi complète que devait l'être celle d'un homme qui se mariait le lendemain. M. de La Vauguyon, qui n'avait pas cru que les devoirs de sa charge allassent jusque-là, regarda le roi avec étonnement, balbutia et finit par avouer qu'il n'avait pas dit un mot au dauphin des choses que le roi désirait qu'il sût. Alors Louis XV voyant qu'en tout cas M. de La Vauguyon serait un mauvais précepteur en leçons conjugales, inventa un ingénieux moyen de parler aux yeux de l'adepte ; il fit coller le long des murs du corridor qui conduisait de sa chambre chez la dauphine, les gravures de l'Arétin moderne, que l'abbé Dulaurans venait de publier en 1763, et qui ne laissaient rien à désirer sur les points les plus obscurs de la science, pour laquelle le comte de Lavauguyon avouait lui-même être un si pauvre professeur ; et il chargea le valet de chambre du dauphin de recommander à son maître, au moment où il lui remettrait le bougeoir, de regarder avec attention, à la lueur de ce bougeoir, les gravures collées sur la muraille.

La chose fut faite comme elle avait été recommandée, mais malgré cette précaution, un bruit étrange se répandit le lendemain qui fit dire à Louis XV :

— En vérité, si ma bru n'avait pas été si honnête femme, je dirais que le pauvre garçon n'est pas mon petit-fils.

CHAPITRE XXIII

ENDANT quelque temps, tous les yeux furent tournés, en France, sur madame la dauphine, et l'on ne s'inquiéta plus que de ce qu'elle disait ou faisait. Marie-Antoinette était facile à juger, et l'on sut bientôt à quoi s'en tenir sur son compte. Comme Louis-Auguste paraissait avoir eu dès les premiers jours, ou plutôt dès les premières nuits, des torts graves à lui faire oublier, il lui donna toute liberté pour ses caprices et ses fantaisies.

Marie-Antoinette avait été élevée à Schœnbrunn avec toute la liberté allemande, de sorte que la chose qui lui coûta le plus, fut de se plier au cérémonial français. Madame de Noailles, qui était chargée de rappeler la jeune princesse à l'ordre, lorsqu'elle s'en écartait, reçut de la dauphine le surnom de *Madame l'Étiquette*, surnom qui lui resta. Au reste, Marie-Antoinette avait compris que pour faire à sa guise, et se conduire à sa façon, il fallait d'abord se faire aimer du vieux roi. Ce lui fut chose facile d'y réussir; la princesse prit Louis XV par le côté sensible, elle fut gracieuse pour sa maîtresse.

— Quelle charge occupe madame Du Barry à la cour? avait demandé un jour Marie-Antoinette à madame de Noailles. — Mais, répondit celle-ci assez embarrassée, elle est chargée de plaire au roi et de l'amuser. — En ce cas, répondit la dauphine, prévenez madame Du Barry qu'elle a en moi une rivale.

Effectivement, Marie-Antoinette plaisait au roi et l'amusait. Belle, vive, noble, enjouée, spirituelle, décidée, elle fut à peine à la cour, qu'elle y répandit un parfum de jeunesse et de liberté qui récréait le vieux roi. Elle était à Louis XV ce qu'avait été madame

la duchesse de Bourgogne à Louis XIV ; aussi le grand-papa idolâtrait-il sa petite-fille qui venait en déshabillé, et, le matin ou le soir, sans nul respect pour l'étiquette, lui donner son front à baiser ; aussi lui passait-il bien des choses, et dans ces choses bien des folies.

C'était surtout les jardins de Trianon qui étaient le théâtre de ces folles parties. Les jeunes princes et les jeunes princesses y faisaient des courses à ânes, à l'instar des courses de chevaux que l'anglomane duc de Chartres venait d'importer de Londres à Paris. Dans une de ces courses, Marie-Antoinette tomba, on voulut l'aider à se relever.

— Non pas, dit-elle, courez chercher Madame l'Étiquette, elle vous indiquera le cérémonial en usage pour relever une dauphine qui tombe à bas de son âne.

Le mot était d'autant plus joli, que madame la dauphine était tombée de la façon la plus indiscrète du monde ; mais elle était assez jolie et surtout assez bien faite pour n'être que médiocrement affligée de l'accident ; aussi, comme le comte d'Artois, en l'absence de son frère, lui faisait des compliments que le dauphin ne lui eût certes pas faits.

— Ah ! dam ! dit Marie-Antoinette, quand on monte à âne, il faut être en état d'en tomber.

Marie-Antoinette était coquette, et la toilette tenait une grande place dans sa journée ; Marie-Antoinette avait de magnifiques cheveux, et elle poussa aux dernières limites l'art de la coiffure.

La cour fut un peu distraite de cette attention accordée à la dauphine, par le mariage de M. le duc d'Orléans avec madame de Montesson.

Louis XV reconnut le mariage, mais refusa toujours le titre d'altesse à madame de Montesson.

Pendant ce temps la lutte continuait entre M. de Choiseul et M. le duc d'Aiguillon.

Disons un mot d'Armand Vignerod-Duplessis, duc d'Aiguillon, qui joua un si grand rôle pendant les dernières années de Louis XV, et dont le fils joua un si triste rôle pendant les premières années de la révolution. Le duc d'Aiguillon était né en 1720. Il était venu jeune à la cour, où il avait été présenté sous le nom de duc d'Agénois. C'est ce même duc d'Agénois, dont était amoureuse madame de Châteauroux, laquelle s'évanouit, malgré la présence de

Louis XV, en apprenant sa blessure à l'attaque de Château-Dauphin, où le roi l'avait envoyé pour l'éloigner de sa favorite. On se le rappelle, madame de Châteauroux, tout au contraire de madame de Pompadour, était anti-autrichienne. Le duc d'Aiguillon partageait ses principes, qui étaient aussi ceux de son oncle, le duc de Richelieu, de sorte qu'il se trouva naturellement du parti de M. le dauphin, et antagoniste de M. de Choiseul et des parlements.

Lorsque le parlement de Bretagne commença à se rebeller contre le roi en résistant à quelques édits bursaux, le duc d'Aiguillon, commandant militaire de la province, y déploya une vigueur et une sévérité qui lui aliéna l'esprit naturellement indépendant des Bretons, qui devinrent injustes à son égard : quand en 1758 les Anglais firent une descente sur les côtes de Bretagne, le duc d'Aiguillon les battit à Saint-Cast et les força de se rembarquer; mais les Bretons prétendirent que le duc d'Aiguillon n'avait pas pris à la victoire toute la part qu'il pouvait personnellement y prendre, et l'accusèrent d'être resté dans un moulin pendant le combat.

— M. d'Aiguillon s'est couvert de gloire au combat de Saint-Cast, disait-on devant M. de la Chalotais.

— Vous voulez dire de farine, répondit le procureur général du parlement de Bretagne.

Le mot était dur, il resta dans la gorge du duc d'Aiguillon, qui redoubla de sévérité.

Alors les Bretons s'acharnèrent contre lui, et, de leur côté, l'accusèrent d'exaction et d'infidélité, sollicitant sa disgrâce, et venant ainsi en aide à M. de Choiseul, qui instinctivement sentait le besoin d'écraser le duc d'Aiguillon et faisait de son mieux pour arriver à ce but. Forcé de lutter à la fois contre le premier ministre et contre le parlement, le duc d'Aiguillon usa de tous ses moyens, et accusa à son tour Lachalotais d'un complot tendant au renversement de la monarchie ; Lachalotais fut emprisonné et devint du coup l'idole du parlement. Le tumulte redoubla en Bretagne ; le duc d'Aiguillon établit un simulacre de parlement, qui fut insulté ; enfin, le gouvernement, lassé, remplaça en Bretagne le duc d'Aiguillon par le duc de Duras ; le remplacement, qui était un échec pour le duc, donna de nouvelles forces aux parlements, qui renouvelèrent leurs plaintes contre d'Aiguillon. Le procès de concussion fut évoqué au parlement de Paris, qui se déclara contre l'accusé et menaça de frapper judiciairement. Ce fut alors que le

duc d'Aiguillon, et son oncle le duc de Richelieu, reconnurent l'urgence qu'il y avait pour eux de se créer un appui près de Louis XV, et produisirent madame Du Barry.

On voit que l'intrigue avait réussi à merveille. Par madame Du Barry, M. d'Aiguillon obtint du roi un ordre qui supprimait la procédure ; de son côté, le parlement, anticipant sur le jugement qu'il eût dû rendre, promulgua un décret qui déclarait le duc d'Aiguillon prévenu d'un fait qui entachait son honneur et le suspendait des fonctions de la pairie jusqu'à son jugement. Pour toute réponse à cet édit, le roi tint à Versailles un lit de justice

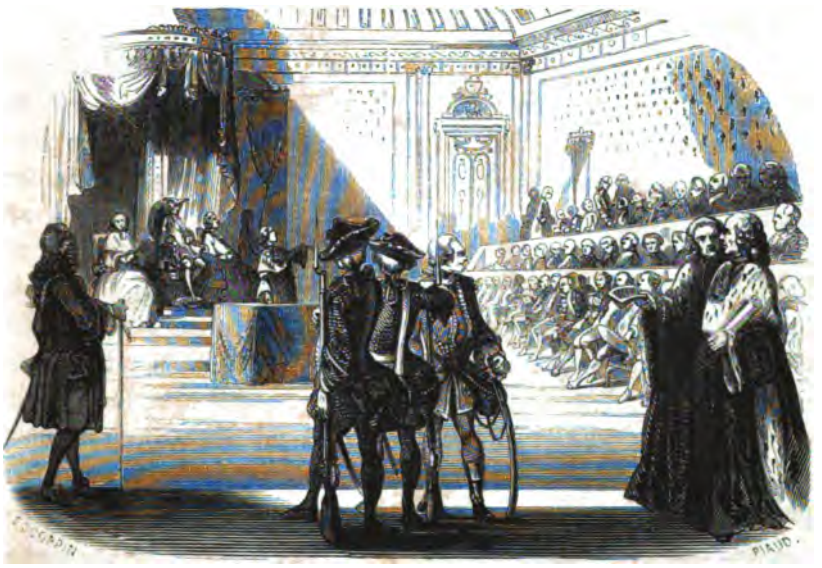

où M. d'Aiguillon siégea parmi les pairs. Voilà où en étaient les choses au moment où nous sommes arrivés.

C'était à cette époque que Maupeou fils dirigeait le parlement de Paris, dont il était premier président ; mais Maupeou visait plus haut. Il voulait être chancelier de France. Afin que les sceaux ne lui échappassent point, il promit à M. de Choiseul son appui contre le duc d'Aiguillon, au duc d'Aiguillon son appui contre M. de Choiseul, et appuyé par les deux partis contraires, il obtint les sceaux sur la démission de son père qui les tenait.

C'était un homme de cinquante-six ans, d'une taille moyenne, que ses ennemis trouvaient affreux malgré de beaux yeux vifs, pleins de feu et d'esprit. Il avait quelque chose de sévère dans la physionomie, était d'un tempérament bilieux qui lui faisait le teint jaune et vert, en vertu de quoi le maréchal de Brissac l'ap-

pelait le président la *Bigarrade*. Ce surnom, qui eut grand succès, détermina le président à faire ce que font les acteurs le soir au théâtre, c'est-à-dire à se couvrir le visage de blanc et de rouge. Ainsi son extérieur était moins sombre, et sa langue dorée se chargeait de ramener à lui ceux que cet extérieur amélioré n'avait pu lui conquérir. Il était insinuant, souple, jaloux des suffrages, de quelque part qu'ils vinssent. Nommé premier président, il avait demandé à un homme de confiance ce qu'on pensait de lui au palais ; celui-ci s'était d'abord excusé de lui répondre ; mais, forcé de s'expliquer, il lui avait avoué que chacun le trouvait d'un hautain inabordable.

— N'est-ce que cela? avait répondu le premier président ; eh bien ! ils changeront bientôt à mon égard. Et en effet, à partir de cette heure, il devint doux, affable, prévenant ; le moindre clerc qu'il rencontrait lui trouvait l'air benin et la physionomie riante : homme de pénétration, il avait jeté les yeux sur l'avenir et avait calculé qu'un vieux ministre ne pouvait l'emporter sur une jeune maîtresse. Du moment où il eut les sceaux, il tourna donc visiblement à madame Du Barry. Pour ne pas effaroucher la favorite, il avait quitté la longue simarre et le carrosse d'ébène des chanceliers. Enfin, il jouait comme un simple mortel avec le nègre et le singe de la comtesse : avec Zamore et mistigri, avec Zamore qui lui mangeait ses bonbons et mistigri qui lui enlevait sa grosse perruque.

Enfin, il appelait madame Du Barry, ma cousine, alliance moins disproportionnée, au moins, que ne l'était celle de Marie-Thérèse avec madame de Pompadour.

Pendant ce temps, on faisait tout au monde pour désaffectionner Louis XV de M. de Choiseul ; l'abbé de Broglie, chargé de la correspondance des affaires étrangères, entretenue par des agents secrets qui épiaient à la fois les cours alliées et les ambassadeurs accrédités près d'elles, démontra au roi que M. de Choiseul était plus dévoué à l'Autriche qu'à la France. Madame Du Barry s'était procuré le beau portrait de Van-Dick, représentant Charles Ier, qui aujourd'hui est un des principaux ornements de notre Musée, et elle l'avait mis en face du canapé où avait l'habitude de s'asseoir le roi. — Qu'est-ce que ce portrait ? avait demandé Louis XV. — Celui de Charles Ier, Sire. — Pourquoi est-il là ? — Pour vous rappeler le sort de ce malheureux roi ! — Et à quel propos voulez-

Choiseul.

vous me rappeler ce sort? — Parce que ce sort sera le vôtre, Sire, si vous ne détruisez pas votre parlement.

Un jour, le roi trouva meilleure cuisine chez madame Du Barry.

— Pourquoi cet heureux changement? demande Louis XV. — Parce que j'ai renvoyé mon Choiseul; quand renverrez-vous le vôtre?

Une note avait été remise au roi, qui prouvait, autant que pareilles choses peuvent être prouvées, que M. de Choiseul avait, de Marie-Thérèse, promesse d'une petite souveraineté, avec toute garantie d'hérédité, s'il parvenait à dédommager la maison d'Autriche de la perte de la Silésie. Le duc de Richelieu, le duc d'Aiguillon et la favorite n'appelaient plus M. de Choiseul que le *roi Choiseul* ou le petit roi. Enfin, la duchesse de Grammont, qui parcourait la province et soulevait les parlements, laissa surprendre une lettre qui fut remise à madame Du Barry.

Le roi trouva un matin la favorite jonglant avec deux oranges.

— Saute, Choiseul; saute, Praslin, disait-elle.

Le roi lui demanda ce que c'était que ce nouveau jeu.

— Jeu de bascule, dit-elle, et elle lui remit la lettre de madame de Grammont; c'était le 24 décembre 1770.

Fatigué depuis longtemps de toutes ces plaintes qui s'élevaient autour de lui, le roi ne demandait qu'une occasion et profita de celle qui lui était offerte. Il prit une plume et écrivit :

« Mon cousin,

» Le mécontentement que me causent vos services me force à » vous exiler à Chanteloup, où vous vous rendrez dans vingt- » quatre heures; je vous aurais envoyé beaucoup plus loin si ce » n'était l'estime particulière que j'ai pour madame de Choiseul, » dont la santé m'est fort intéressante. Prenez garde que votre » conduite ne me fasse prendre un autre parti; sur ce, je prie » Dieu, mon cousin, qu'il vous ait en sa sainte garde.

» LOUIS. »

Puis, sur un autre papier, il écrivit pour M. de Praslin ces deux seules lignes :

« Je n'ai plus besoin de vos services; je vous envoie à Praslin, » où vous vous rendrez dans vingt-quatre heures. »

Ce fut dans ce temps orageux que M. de Choiseul compta le plus grand nombre d'amis.

Il y eut plus, pour M. de Choiseul, la fidélité au malheur, qui n'était rien autre chose que de l'opposition contre madame Du Barry, devint une mode. M. de Choiseul, la veille de sa chute,

n'était qu'un ministre ; le lendemain de sa chute, il se trouva chef de parti et acquit la puissance d'un homme qui représente une idée. Les parlements sentirent l'ébranlement de sa disgrâce, et comprirent que pour eux la persécution allait devenir sérieuse ; d'ailleurs, le renversement de M. de Choiseul c'était l'élévation de M. d'Aiguillon, et l'élévation de M. d'Aiguillon c'était la ruine des parlements.

Toutes ces démonstrations n'effrayèrent point le duc d'Aiguillon ; il ramassa courageusement, et sans hésiter, le fardeau qui venait de glisser des épaules d'Atlas, et prenant pour lui le ministère des affaires étrangères, il résolut avec le chancelier Maupeou de former un triumvirat, dont l'abbé Terray serait le troisième membre.

Nous avons dit ce qu'était M. le duc d'Aiguillon, nous avons dit ce qu'était M. le chancelier Maupeou ; disons maintenant ce que c'était que l'abbé Terray.

L'abbé Terray était un grand homme dégingandé, sans contenance, hideux de figure, avec les yeux en dessous, sans aucun charme dans le langage, s'énonçant difficilement, mais doué par la nature d'une santé robuste, d'un tempérament vigoureux, d'une conception vive, d'une intelligence déliée, d'une judiciaire excellente, surtout en affaires ; c'était en outre un homme d'esprit, impudent et vif à la riposte.

— Comment trouvez-vous les fêtes de Versailles ? demanda Louis à l'abbé Terray. — Impayables, Sire, répondit celui-ci.

Elles avaient coûté vingt millions.

— Mais en vérité, l'abbé, lui disait l'archevêque de Narbonne, vous prenez l'argent dans la poche. — Où diable voulez-vous que je le prenne ? répondit naïvement l'abbé.

Aussi criait-on contre lui ; mais il avait l'habitude de dire :

— Il faut laisser crier ceux que l'on écorche.

Les Parisiens usaient et abusaient de la permission.

— L'abbé Terray est *sans foi*, disaient-ils, il nous ôte l'*espérance* et nous réduit à la *charité*.

Un matin, il se trouva que la rue Vide-Gousset avait changé de nom ; un plaisant avait effacé l'inscription pendant la nuit et avait écrit : Rue Terray.

Ce n'était pas le tout que d'avoir renversé M. de Choiseul, restaient les parlements. Le duc de Choiseul avait soulevé la magistrature contre l'autorité absolue du roi : l'abolition de cette ma-

gistrature fut résolue. Le contre-pied de la politique suivie par M. de Choiseul à l'endroit de l'Europe, fut pris à l'instant même. Le roi d'Espagne était poussé par M. de Choiseul à rompre avec l'Angleterre ; mais aussitôt la disgrâce de M. de Choiseul connue à Madrid, le roi d'Espagne donne aux Anglais satisfaction entière sur les îles Falkland et le port d'Egmont, qui étaient des prétextes de querelle, et ne veut plus même examiner la nature de ses droits.

M. de Choiseul, selon le système autrichien, traitait les puissances secondaires avec un mépris qui jurait singulièrement avec la protection que la France avait constamment accordée à ces puissances ; mais aussitôt M. de Choiseul tombé, Ibrahim-Effendi, envoyé du bey de Tunis, est admis à l'audience du roi ; Gustave, prince héréditaire de Suède, reçoit un accueil digne de l'ancienne alliance qui a toujours uni la Suède à la France. Enfin, une alliance toute particulière est conclue avec le roi de Sardaigne par le mariage de MONSIEUR, frère cadet du dauphin, avec une princesse de la maison de Savoie.

Nous avons dit que l'abolition de la magistrature avait été résolue ; c'était chose plus facile à résoudre qu'à exécuter.

La magistrature était toute-puissante, et le roi, que par dérision on appelait Louis-le-Débonnaire, était faible.

Les parlements avaient pour eux la majorité des pairs, que le duc de Choiseul leur avait attachés ; ils avaient l'appui de la maison d'Autriche, qui répandait obscurément quelques centaines de mille livres parmi les conseillers. Ils avaient pour eux, enfin, les jansénistes, qui les avaient en tout temps et en toute occasion soutenus contre la cour de France et contre la cour de Rome.

Le duc d'Aiguillon, chef du parti anti-parlementaire, était soutenu : par madame Du Barry, dont il partageait les faveurs avec le roi ; par le chancelier Maupeou, qui représentait sans cesse à Louis XV les parlements comme capables de renouveler la tragédie de Charles Ier ; par l'abbé Terray, fatigué des cris et des plaintes que ces parlements poussaient sans cesse contre lui ; par l'archevêque de Paris, M. de Beaumont, qui depuis dix ans appelait de leurs arrêts ; enfin, par les jésuites, qui pleuraient sur les ruines de leurs établissements détruits.

Les partis étaient en présence, les dispositions prises pour l'attaque et pour la défense, la bataille ne pouvait tarder à être livrée.

Seize jours avant l'exil de M. de Choiseul, le parlement de Paris avait cessé ses fonctions, et tous les parlements des provinces in-

surgés contre le roi, avaient multiplié des remontrances à chacune desquelles madame Du Barry disait :

— Encore un pas de fait pour vous détrôner, Sire.

Le chancelier Maupeou donna l'ordre au parlement de reprendre ses fonctions, s'il ne voulait encourir la colère du roi. Le parlement répondit qu'il attendait avec soumission, mais sans fonctionner, les événements dont il était menacé.

Le gant était jeté à l'autorité royale ; M. le duc d'Aiguillon le ramassa.

La nuit du 19 au 20 janvier fut fixée pour l'exécution du projet arrêté. A minuit, tous les magistrats furent réveillés au nom du roi. Des mousquetaires entrent dans leurs chambres, leur présentent l'ordre de reprendre leurs fonctions, et réclament cette seule réponse sans périphrase aucune : *oui* ou *non*.

Quelques-uns obéissent ; mais, réunis le lendemain, ils se rassurent, se raffermissent et refusent à l'unanimité. Ce refus est immédiatement suivi de la notification de l'arrêt du conseil, qui déclare leurs charges confisquées ; les mousquetaires qui s'étaient déjà présentés chez eux, s'y présentent de nouveau, avec des ordres d'exil auxquels il faut obéir sans retard. A la place du parlement, on installe le grand conseil qui doit les remplacer.

L'archevêque de Paris, dans l'exaltation du triomphe, célèbre ce que l'on appelait la messe rouge, et le nouveau parlement est baptisé séance tenante, du nom de parlement Maupeou.

Mais alors une grande division s'opéra jusque dans les princes de la famille royale ; le comte de La Marche, fils du prince de Conti, et le comte d'Artois, à qui M. de Maupeou avait promis la main de MADEMOISELLE, reconnurent le nouveau parlement. M. le duc d'Orléans, pressé par madame de Montesson, céda momentanément ; mais M. de Conti ne voulut entendre parler d'aucun accommodement avec la nouvelle magistrature. M. de Clermont, suivant l'exemple de M. de Conti, protesta contre ce qui venait de se faire, et malade d'une maladie mortelle, mourut sans que le roi, qui lui gardait rancune pour son opposition, envoyât demander une seule fois de ses nouvelles. Quant à la pairie, elle protesta aussi contre la ruine de l'ancienne magistrature, mais pour la forme seulement. Quant aux parlements de province, ils furent cassés sans aucune opposition. C'est ainsi que s'opéra ce grand événement, dont madame Du Barry fut le principal levier, et dont le duc d'Aiguillon recueillit tous les fruits.

CHAPITRE XXIV

ous avons déjà dit que la politique du duc d'Aiguillon avait pris le contre-pied de celle de M. de Choiseul. Appuyé sur un mémoire du dauphin, père de Louis XVI, il continua hardiment.

Voici la partie de ce mémoire sur lequel s'appuya la politique du duc d'Aiguillon :

« Je dois me souvenir sans cesse, disait le dauphin, que mille gouvernements ont été anéantis ; que plusieurs familles royales se sont éteintes en Europe, et que les principaux États qui m'environnent sont les rivaux de la maison de Bourbon.

» L'histoire en connaît deux principaux : l'Angleterre et l'Autriche. L'Angleterre est des deux rivales la moins redoutable. La France doit se souvenir qu'elle peut être sans ou avec une marine ; car les puissances qui n'en ont pas, existaient bien par leur agriculture, leur commerce et leur industrie naturelle. Nous avons été fort considérés et redoutables, même sans marine, pendant le ministère du cardinal de Fleury, à qui mon père avait remis en totalité le soin du gouvernement.

» Que l'Angleterre ait donc une plus grande ou moindre prépondérance sur mer, cela ne fait qu'augmenter ou diminuer le bien-être de la France, sans lui porter un préjudice notable. L'Angleterre seule doit compter son commerce comme essentiel au maintien de sa situation actuelle ; l'Angleterre n'est donc pas une rivale bien à craindre. Mais l'Autriche a bien d'autres titres et des moyens hostiles et dangereux par rapport à nous ; il est de nos intérêts de la surveiller, de l'environner et de l'empêcher de nous nuire ; car sa politique va plus loin que ne veut sa religion ;

c'est une puissance moderne en Europe que nous avons vue sortir du néant, et qui s'éleva jusqu'à la monarchie universelle sous Charles-Quint, aux dépens de ses voisins et à notre grand péril.

» Je dois donc m'efforcer de trouver dans l'histoire de mes aïeux par quel moyen ils ont repris à cette maison, l'Espagne, Naples, la Lorraine, les Pays-Bas en partie, l'Alsace, la Franche-Comté et le Roussillon, et ne pas oublier que je ne maintiens pas cette politique observatrice. L'Autriche me répondra de ce qu'elle a pris sur mes ancêtres depuis le commencement qu'elle a existé, ce qui n'est pas fort ancien, et on se souvient de ce qu'était la France sous Charlemagne.

» Mes aïeux, ceux au moins de ma branche, avaient été constamment attachés aux principes énoncés ci-dessus, lorsqu'il est arrivé en France un homme, Lorrain de cœur et d'origine, qui fait en ce moment le malheur de ce pays-ci.

» M. le duc de Choiseul, pensionnaire de la maison d'Autriche, a imaginé de renforcer les premières idées de l'abbé de Bernis, qui avait intérêt de plaire à l'Autriche : l'un et l'autre ont jeté les premiers fondements des plus grands malheurs qui menacent ma maison, si jamais les principes autrichiens viennent à y prévaloir. M. le duc de Saint-Simon m'a fait passer, il y a dix ans, un mémoire fort bien fait à ce sujet, où il prouve que la France ne peut se soutenir sans combattre perpétuellement contre la maison d'Autriche ; on le trouvera dans mes papiers ; il prouve qu'on ne peut s'arrêter qu'après l'avoir réduite à la situation d'un électorat actuel.

» Mon père, toutefois, par des principes que je ne puis me permettre de censurer, a fait alliance avec la maison d'Autriche, au préjudice des intérêts des petites puissances, que mes aïeux se sont fait une gloire de soutenir et de protéger ; il n'a jamais voulu approfondir la coupable témérité de M. de Choiseul, qui vient de renverser un édifice affermi par les siècles et par les hommes d'État les plus réfléchis et les plus attachés à notre maison.

» On doit sans doute observer très-religieusement les traités ; mais la délicatesse a des bornes, et lorsque l'État aura reconnu par l'expérience, combien est onéreux aux sujets un traité qui lie les mains à la France, qui n'a de vie que par la faculté de l'exercice de la puissance militaire, sans doute qu'il sera donné des limites, sans déclaration de guerre à l'empereur, à un traité qui

nous circonscrit de toutes parts, et qui nous empêche d'être Français. »

Malheureusement, vis-à-vis de l'Autriche, le plan était difficile à suivre. L'alliance de 1756 existait toujours, et il n'y avait aucun motif plausible pour la rompre. En outre, Marie-Antoinette avait déjà sur le dauphin un empire décidé, et s'il avait montré une si grande haine contre M. de Choiseul, ce n'était point parce que M. de Choiseul était l'agent de l'Autriche, mais parce que le dauphin supposait que M. de Choiseul avait été la cause de la mort de son père. D'ailleurs, le roi pouvait mourir, le roi qui ne se privait d'aucun plaisir, malgré son âge avancé, alors tout se retrouvait dans le même état.

Il se mit donc à préparer tout doucement l'Europe à voir, un jour ou l'autre, annuler ce fatal traité de 1756.

Les puissances subalternes, surtout, étaient comme nous l'avons dit, effrayées de la grande alliance austro-française. Le duc d'Aiguillon s'occupait de les calmer, de les écouter, de les accueillir.

Il commença par raccommoder la Suède et le Danemarck, nos deux alliés naturels au nord, depuis que la Pologne existait encore comme royaume, mais n'existait plus comme puissance.

Le duc de Choiseul avait constamment molesté les Suisses, nos anciens alliés. Il disait d'habitude : vil comme un Suisse ! Puis, les blessant dans leurs intérêts, il ouvrait le port de Versoix sur le lac de Genève. Le duc d'Aiguillon interrompit ces travaux.

Le duc de Choiseul avait enlevé au pape le comtat Venaissin et la ville d'Avignon ; c'était pour compenser, disait-il, la perte des colonies ; mais en réalité, pour réjouir les philosophes qui attaquaient la religion. Le duc d'Aiguillon fit amende honorable à Ganganelli, et lui rendit la ville et le comtat.

L'Angleterre nous ayant attaché à la maison d'Autriche, avait pris parti pour Frédéric II. Cette alliance de l'Angleterre avec Frédéric II, c'était la guerre contre nous. Le duc d'Aiguillon jeta les bases d'un traité de paix et d'un contrat de commerce qui devaient renouer toutes les relations amicales qui avaient existé pendant les trente ans qui avaient suivi la paix d'Utrecht.

Depuis les fameuses expéditions de Charles XII, qui avaient épuisé le pays d'hommes et d'argent, la Suède effrayée de cette omnipotence royale qui entraînait un peuple à sa suite dans l'abîme, la Suède avait tout fait pour réprimer l'autorité de ses rois ; elle était divisée en factions qui écoutaient l'Autriche, le Dane-

marck et le roi de Prusse. L'autorité de la France, si réelle en Suède sous Gustave-Adolphe, avait fait place à l'autorité autrichienne ; c'était tout une position perdue à reconquérir. Gustave III était désireux de sortir de cette tutelle qui lui était imposée par le peuple et par la noblesse ; n'étant que prince héréditaire, il avait écrit à M. de Choiseul de ce désir ; mais M. de Choiseul se serait bien gardé de faire droit aux demandes du jeune prince ; c'était désobliger trop directement l'Autriche. Le duc d'Aiguillon, au contraire, ne garda pas ces ménagements ; il tira de l'exil où l'avait envoyé M. de Choiseul, M. de Vergennes, notre ancien ambassadeur à Constantinople, lui donna ses instructions et l'envoya en Suède, en revenant ainsi aux plans de la vieille diplomatie française : *Relever les faibles, humilier les forts.*

La présence de M. de Vergennes à Stockholm porta ses fruits : une révolution éclata en Suède, qui rendit au roi Gustave la puissance que la noblesse partageait avec lui, et le délivra de l'influence russe, autrichienne et prussienne ; cette révolution s'accomplit en cinquante-quatre heures et sans effusion de sang, le 10 août 1772.

Il est vrai que vingt ans après, le comte de Horn, le comte de Ribing et Ankastroëm prirent sur Gustave III une sanglante revanche.

Nous avons exposé l'état de faiblesse où était, au milieu des conflits européens, tombée la Pologne, du moment où la main puissante de la France s'était retirée d'elle. Catherine II, qui avait des vues sur cette malheureuse nation, lui avait donné un roi, et, bien certaine de la nullité de ce roi, elle se préparait à l'envahissement de son royaume.

Le duc de Choiseul n'avait vu dans l'alliance des cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg, qu'une simple défection à l'alliance de Vienne et de Versailles ; mais la cour de Vienne voyait plus loin, elle ; elle voyait la cour de France ruinée en hommes et argent, et, par conséquent, médiocre auxiliaire du moment où la Russie s'éloignait d'elle ; c'était alors que M. de Choiseul avait donné l'ordre à M. de Vergennes de soulever la Turquie contre la Russie : en cas de victoire des armées turques, la puissance et surtout le prestige de l'empire russe s'affaiblissaient ; en cas de défaite, la Russie rapprochait ses possessions des possessions autrichiennes, et inquiétait l'empire, qui se trouvait avoir d'autant plus besoin de nous. — M. de Vergennes avait donc eu beau repré-

senter à M. de Choiseul l'inutilité de cette guerre et lui prédire son désastreux résultat ; il avait ordonné à notre ambassadeur d'aller de l'avant, et, sur de nouvelles observations de M. de Vergennes, il lui avait envoyé sa démission et l'ordre de venir en Bourgogne, où, depuis cette époque, il était resté sans crédit et sans emploi.

Ce qu'avait prédit M. de Vergennes arriva ; la Turquie fut battue, comme nous l'avons dit, à propos des fêtes données par Potemkin à Catherine II ; les armées russes envahirent la Moldavie, et les chevaux des cosaques du Don se désaltérèrent au Danube. Alors l'Autriche, effrayée du contact qui s'opérait entre les conquêtes russes et ses possessions territoriales, se rapprocha du roi de Prusse, sollicitant la neutralité en cas de guerre. Ainsi, le vieux Frédéric, presque intrus à son arrivée au trône dans la grande famille des rois européens, ce petit électeur de Brandebourg, comme on l'appelait encore au commencement de son règne, se trouvait dans la vieillesse courtisé par les deux grandes puissances du nord, et l'arbitre des destinées européennes, tandis que M. de Choiseul, qui avait voulu le détrôner, était, lui, exilé à Chanteloup.

De ce rapprochement de l'Autriche et de la Prusse, naissait l'idée du partage de la Pologne. Chacun y trouvait son compte.

La chose fut donc promptement arrêtée entre les puissances du nord, qui ne crurent point pour cela avoir besoin de la France.

L'Autriche introduisit ses troupes dans Zips, et la Prusse dans le duché de Posen.

Catherine tenait Varsovie.

La commotion fut grande à Versailles quand on apprit le grand écartellement politique.

CHAPITRE XXV

Il est vrai qu'une chose ôtait de l'importance à toutes ces choses. Louis XV, âgé de soixante-trois ans seulement, paraissait dix ans de plus que le duc de Richelieu, qui en avait soixante-seize. Louis XV le beau cavalier à l'œil bleu, à l'oreille fine, au jarret tendu, Louis XV perdait la vue, Louis XV devenait sourd, Louis XV ne montait plus à cheval qu'à l'aide d'un marche-pied. L'ennui qui planait sur son front dès sa jeunesse, avait fondu sur le vieillard, s'acharnait à lui et le dévorait. Autour de lui, d'ailleurs, s'accomplissait le fatal exemple qui accompagne les hommes en train de faire leurs derniers pas dans la vie. Autour de lui, tout ce qu'il avait aimé d'amour était tombé. Madame de Vintimille, madame de Châteauroux, madame de Pompadour; tout ce qu'il avait aimé par les liens de la famille, fils, petit-fils, bru, femme, amis, tout tombait. Le maréchal d'Armentières, son menin, né la même année que lui, venait de mourir; restaient M. de Chauvelin et M. de Richelieu.

M. de Chauvelin, surtout, était de la part du roi l'objet d'une attention particulière. Le roi s'intéressait singulièrement à sa santé. A lui et aux autres, Louis XV s'informait à chaque instant comment allait M. de Chauvelin; cette grande amitié étonnait tout le monde dans ce cœur dont l'égoïsme était connu : on en sut un jour la cause.

A une fête des Loges, M. de Chauvelin s'était fait dire la bonne aventure par un sorcier à tréteaux, et celui-ci avait prédit que M. de Chauvelin mourrait six mois avant le roi.

Cette prédiction était venue aux oreilles de Louis XV; de là cette sollicitude pour la santé de M. de Chauvelin.

Or, cette dernière épouvante ou ce dernier avertissement devait lui venir à son tour.

Le 23 novembre 1773, le roi avait soupé dans les petits appartements chez la comtesse Du Barry, et, de la part de la comtesse, avait invité M. de Chauvelin à partager le souper. M. de Chauvelin avait accepté, mais tout en priant le roi de ne point exiger qu'il mangeât, attendu qu'il se sentait légèrement indisposé. En effet, au souper, M. de Chauvelin, qui avait commencé un whist avec Sa Majesté, ne mangea que deux pommes cuites; puis, après le souper, il reprit son jeu. La partie terminée, M. de Chauvelin se leva et alla s'adosser à la chaise de madame de Mirepoix qui jouait à une autre table. Au moment où il plaisantait avec cette dame, le roi, qui était en face du marquis, remarqua l'altération de son visage.

— Qu'avez-vous donc, Chauvelin? demanda le roi.

Et comme le roi achevait, M. de Chauvelin ouvrit la bouche pour répondre sans doute, mais il ne put articuler un son et tomba à la renverse.

On appela les médecins; mais lorsqu'ils arrivèrent, le marquis était mort.

Depuis cette mort, on vit rarement sourire le roi. Dans tous les pas qu'il faisait, on eût dit que le spectre du marquis marchait à ses côtés. La voiture seule le distrayait un peu; on multiplia les voyages; le roi allait de Rambouillet à Compiègne, de Compiègne à Fontainebleau, de Fontainebleau à Versailles. Paris, jamais.

Mais toutes ces belles résidences, au lieu de le distraire, le

ramenèrent au passé, le passé aux souvenirs, les souvenirs à la réflexion. Ces réflexions tristes, amères, profondes, madame Du Barry seule pouvait l'en tirer, et c'était vraiment pitié à voir la peine que prenait cette jeune et jolie créature à réchauffer non plus le corps, mais le cœur du vieillard.

Pendant ce temps, la société se décomposait comme la monarchie. Aux infiltrations philosophiques de Voltaire, de d'Alembert et de Diderot, succédaient les averses scandaleuses de Beaumarchais. Beaumarchais publiait son fameux mémoire contre le conseiller Goezman ; et ce magistrat, membre du tribunal Maupeou, n'osait plus reparaître sur son siége. Beaumarchais faisait répéter le *Barbier de Séville*, et l'on parlait déjà des hardiesses qu'allait débiter sur la scène le philosophe Figaro.

Une aventure de M. le duc de Fronsac avait fait scandale.

Deux aventures de M. le marquis de Sade avaient fait horreur.

M. de Fronsac qui n'avait ni la séduction qui fait aimer, ni l'esprit qui enchaîne l'amour, M. de Fronsac, libertin, brutal et pressé, avait avantageusement succédé à ce comte de Charolais, à l'assassin duquel Louis XV, jeune, avait d'avance promis sa grâce. Des laquais recrutaient pour lui, enlevaient les jolies filles, les jetaient dans la couche de leur maître, et de cette couche, M. de Fronsac les faisait passer à l'Opéra.

C'est que l'Opéra émancipait, et que les parents n'avaient plus le droit de réclamer leurs filles, une fois qu'elles justifiaient d'un engagement à l'Académie de musique.

Une résista ; elle était de naissance obscure ; peut-être aimait-elle, et de là lui venait sa force. Devenu furieux par cette résistance, le duc de Fronsac commit la même nuit trois crimes pour la posséder, trois crimes dont chacun à cette époque était puni de mort : l'incendie, le rapt et le viol.

Une nuit, il fit mettre le feu à la maison de la jeune fille. La Gourdan était prévenue : une femme envoyée par elle, recueille la victime évanouie, l'emporte sous prétexte de lui porter des secours, et l'amène dans la maison infâme. Arrivée là, Fronsac paraît ; la jeune fille appelle, crie, se défend, se débat ; Fronsac la pousse dans un fauteuil à ressort, où ses membres sont comprimés, où toute défense devient impossible, et où le crime s'accomplit.

Une information fut commencée, mais assoupie. Tout se tut.

Disons un mot du marquis de Sade, une des personnifications les plus curieuses de la fin du siècle de Louis XV. C'était un beau seigneur, déjà âgé à cette époque de trente-cinq ans, qui était né dans l'hôtel de madame la princesse de Condé, dont sa mère était dame d'honneur. Il descendait de la belle Laure, disait-il ; rien de plus possible : malgré son amour platonique pour Pétrarque, la belle Laure avait eu douze enfants. Élevé au collége Louis-le-Grand, il était, à l'âge de treize ans, entré aux chevau-légers. Il avait fait la guerre de sept ans, puis il avait malgré lui épousé mademoiselle de Montreuil.

Le marquis de Sade était riche, il était jeune, il était beau, il portait un nom honorable ; pourquoi cet esprit fasciné, pourquoi ce cœur pervers, pourquoi ces désirs immondes, pourquoi cette rage de sang ?

Un soir, un samedi saint, il passe sur la place des Victoires, il y est arrêté par une femme qui lui demande l'aumône ; il s'arrête, il la regarde ; elle est jeune et jolie ; il s'informe à elle pour savoir si elle ne fait pas un autre métier plus agréable et plus lucratif. Elle est honnête ; cette honnêteté semble le toucher ; il plaint sa misère, il lui propose de la prendre comme gouvernante, de la mettre à la tête de sa maison ; elle y consent ; il lui met une bourse dans la main, et lui donne rendez-vous pour le lendemain à sa maison d'Arcueil. La malheureuse ne se défie de rien, elle y vient à l'heure indiquée ; le marquis l'attend, va fermer les portes derrière elle, renouvelle ses instances, et comme elle continue de refuser, il s'en empare, l'épée à la main, la force à se déshabiller, puis, quand elle est nue, il l'attache à la colonne d'un lit, la flagelle, lui incise le corps avec un canif, et, dans les incisions, fait couler de la cire brûlante, puis il se retire, la laissant sanglante à moitié brûlée ; alors, à force d'efforts, elle rompt ses liens, court à la fenêtre, appelle, puis, comme elle entend du bruit dans l'escalier, et qu'elle préfère la mort au renouvellement de ses souffrances, elle se jette par la fenêtre.

Le marquis était revenu tranquillement à Paris ; tout était bien fermé, il la croyait bien garrottée ; il espérait sans doute qu'elle mourrait de faim.

Cette fois, l'affaire est évoquée et suit son cours, et le marquis de Sade fait *six semaines* de prison au château de Pierre-Encise.

Au bout de six semaines, il en sort, oublie la malheureuse fille Keller, qui, outre les blessures qu'il lui a faites, s'est cassée, en sautant par la fenêtre, la cuisse et le bras. Il se retire dans son beau château de Lacoste, près Marseille, vient dans la ville au mois de juin 1772, y donne un bal où il réunit les plus charmantes femmes de la ville; puis, pendant le bal, leur fait manger des pastilles aux cantharides.

Au bout d'une heure, le bal est changé en orgie romaine. Trois femmes en meurent, cinq ou six en deviennent folles. M. de Sade s'enfuit en enlevant sa belle-sœur, et le parlement d'Aix le condamne à mort, comme empoisonneur.

Mais l'arrêt du parlement d'Aix est cassé, et le marquis rachète sa tête pour *cinquante francs*. Il revient et publie *Justine*.

Ce n'est plus au gouffre que marche la société, c'est à l'égout.

Pour faire pendant à cette ordure, le chevalier de Nerciat publie, en 1770, *Félicia ou mes Fredaines*.

Un jeune prêtre écrit une lettre sur les dangers de la continence.

Toutes ces anecdotes sont bien honteuses, bien immondes; mais ce sont les seules qui amusent le roi. M. de Sartines lui en fait un journal; c'est encore une idée de l'ingénieuse madame Du Barry, un journal qu'il lit le matin dans son lit, et qui parfois à force de turpitude, finit par éveiller ses désirs. Ce journal se rédige dans tous les lupanars de Paris, et particulièrement chez cette fameuse Gourdan, dont nous prononçons pour la troisième fois le nom.

Un jour, le roi apprend par ce journal que M. de Lorry, évêque de Tarbes, a eu la veille l'impudence de rentrer à Paris, ramenant en calèche découverte madame Gourdan et deux de ses pensionnaires. C'est trop fort, le roi fait prévenir le grand aumônier, qui appelle près de lui l'évêque.

Cette fois tout s'explique, par hasard à la plus grande gloire de la pudeur et de la charité du prélat. En revenant de Versailles l'évêque de Tarbes a vu à pied, sur la grande route, trois femmes près d'un carrosse brisé; pris de pitié pour leur embarras, il leur a offert une place dans sa voiture. La Gourdan a trouvé la proposition plaisante et a accepté.

Et chacun de ne pas vouloir ajouter foi à cette naïveté du prélat. Chacun de lui dire : Comment, vous ne connaissez pas la Gourdan, en vérité c'est incroyable!

Au milieu de tout cela, la fameuse guerre musicale, entre les Gluckistes et les Piccinistes, est déclarée, la cour se sépare en deux partis.

La reine, jeune, poétique, organisée musicalement, élève de Gluck, ne trouvait dans nos opéras qu'un recueil d'ariettes plus ou moins gracieuses. En voyant représenter les tragédies de Racine, elle eut l'idée d'envoyer Iphigénie en Aulide à son maître, et de l'inviter à verser les flots de sa musique sur les vers harmonieux de Racine. Au bout de six mois, la musique fut faite, et Gluck apporta lui-même sa partition à Paris.

Une fois arrivé, Gluck devint le favori de la Dauphine, et eut ses entrées à toute heure, dans les petits appartements.

Il faut s'habituer à tout et surtout au grandiose. La musique de Gluck ne fit pas à son apparition tout l'effet qu'elle devait faire. Aux cœurs vides, aux âmes fatiguées, il ne faut pas la pensée, le bruit suffit : le bruit est une distraction.

La vieille société préféra la musique italienne. Le grelot sonore à l'orgue mélodieux.

Madame Du Barry, par esprit d'opposition et parce que la Dauphine avait mis en avant la musique allemande, madame Du Barry prit parti pour la musique italienne. On envoya des librettos à Piccini. Piccini renvoya des partitions, et la jeune et la vieille société se partagèrent en deux camps.

C'est que des idées tout à fait nouvelles se faisaient jour au milieu de cette antique société française, comme des fleurs inconnues qui poussent entre les pavés disjoints des cours sombres, entre les pierres lézardées d'un ancien château.

A la vue de toute cette société nouvelle marchant à l'inconnu, Louis XV inclinait de plus en plus la tête. En vain la folle comtesse tournait-elle autour de lui, bourdonnante comme une abeille, légère comme un papillon, resplendissante comme un colibri. A peine de temps en temps le roi relevait-il son front appesanti, sur lequel on eût dit qu'à chaque instant s'étendait plus visible le sceau de la mort.

C'est que le temps s'écoulait; c'est qu'on était entré dans le sixième mois depuis la mort du marquis de Chauvelin; c'est qu'on était au 5 mai, et que le 23 du mois il y avait six mois, jour pour jour, que le favori du roi était mort.

Puis, comme si tout conspirait pour se joindre au lugubre présage, l'abbé de Beauvais avait prêché à la cour, et, dans son ser-

mon sur le besoin de se préparer à la mort, sur le danger de l'impénitence finale, il s'était écrié :

— Encore quarante jours, Sire, et Ninive sera détruite.

De sorte que, lorsqu'il avait pensé à M. de Chauvelin, le roi pensait à l'abbé de Beauvais; de sorte qu'il avait dit au duc d'Agen :

— Il y aura le 23 mai deux mois que Chauvelin est mort; il se retournait vers le duc de Richelieu et murmurait :

— C'est quarante jours, n'est-ce pas, qu'il a dit ce diable d'abbé de Beauvais.

— Oui, Sire, pourquoi cela ?

Et, sans répondre à Richelieu, Louis XV ajoutait :

— Je voudrais que ces quarante jours fussent passés.

Ce n'était pas le tout, l'almanach de Liége avait dit, à propos du mois d'avril :

— Dans ce mois d'avril, une dame des plus favorites jouera son dernier rôle.

De sorte que madame Du Barry faisait chorus aux lamentations du roi, et disait du mois d'avril ce qu'il disait de ces quarante jours, c'est-à-dire :

— Je voudrais bien que ce maudit mois d'avril fût passé.

Dans ce maudit mois d'avril qui effrayait tant madame Du Barry, et pendant ces quarante jours qui étaient la passion du roi, les présages se multiplièrent; l'ambassadeur de Gênes, Sorba, que le roi voyait fréquemment, fut frappé de mort subite. L'abbé de Laville venant à son lever pour le remercier de la place de directeur des affaires étrangères qu'il venait de lui donner, roula à ses pieds frappé d'apoplexie en sa présence. Enfin, le roi étant à la chasse, la foudre tomba près de lui.

Tout cela le rendait de plus en plus sombre.

On avait espéré quelque chose du retour du printemps. Cette nature qui, au mois de mai secoue son linceul, cette terre qui reverdit, ces arbres qui revêtent leurs robes printanières, cet air qui se peuple d'atomes vivants; ces souffles de feu qui passent avec les brises et qui semblent des âmes cherchant des corps, tout cela pouvait rendre quelque existence à cette matière inerte, quelque mouvement à cette machine usée.

Vers le milieu d'avril, Lebel vit chez son père la fille d'un meunier, dont la beauté singulière le frappa. Il pensa que c'était une friandise qui pouvait réveiller l'appétit du roi, il lui en parla avec

enthousiasme, et Louis XV consentit négligemment à ce nouvel essai de distraction.

En général, avant d'arriver au roi, les jeunes filles que Louis XV devait honorer de ses bontés royales, passaient à la visite des médecins, puis par les mains de Lebel, puis enfin, elles arrivaient au roi.

Cette fois la jeune fille était si fraîche et si jolie, que toutes précautions furent négligées, et eussent-elles été prises, il eût certes été difficile au plus habile médecin de reconnaître que depuis quelques heures elle avait la petite vérole.

Le roi avait déjà eu cette maladie dans sa jeunesse; mais deux jours après elle se manifesta une seconde fois.

Une autre maladie mal guérie reparut en même temps; ce qui fit dire aux Parisiens quand on leur annonça que Louis était mort de la *petite* vérole:

« Chez les grands il n'y a rien de petit. »

Enfin, une fièvre maligne brocha sur le tout et vint compliquer la situation.

Le 29 avril, la première éruption se manifesta, et l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, accourut à Versailles.

Cette fois la situation était étrange; l'administration des sacrements si la nécessité s'en faisait sentir, ne pouvait avoir lieu *qu'après l'expulsion de la concubine*, et cette concubine qui appartenait au parti jésuitique dont Christophe de Beaumont était le chef, cette concubine, au dire même de l'archevêque, avait rendu, par le renversement du ministère Choiseul, et par le renversement du Parlement, de si grands services à la religion, qu'il était impossible de la déshonorer canoniquement.

Les chefs de ce parti étaient, avec M. de Beaumont et madame Du Barry, le duc d'Aiguillon, le duc de Richelieu, le duc de Fronsac, Maupeou et Terray.

Tous étaient renversés du même coup qui renversait madame Du Barry; ils n'avaient donc aucun motif de se déclarer contre elle.

Le parti de M. de Choiseul, au contraire, qui était partout, jusque dans la ruelle du roi, demandait l'expulsion de la favorite et une confession prompte; ce qui était curieux à voir, puisque c'était le parti des philosophes, des jansénistes et des athées qui poussait le roi à la confession; tandis que c'était l'archevêque de Paris, les religieux et les dévots qui désiraient que le roi refusât de se confesser.

Telle était la singulière situation des esprits, lorsque, le 1er mai, à onze heures et demie du matin, l'archevêque se présenta pour voir le roi malade.

A tout hasard, en apprenant que l'archevêque était arrivé, la pauvre madame Du Barry se sauva.

Ce fut le duc de Richelieu qui vint à la rencontre du prélat, dont il ignorait encore les intentions.

— Monseigneur, dit le duc, je vous conjure de ne pas effrayer le roi, par cette *proposition théologique* qui a fait mourir tant de malades ; mais si vous êtes curieux d'entendre des péchés jolis et mignons, mettez-vous là, je me confesserai à la place du roi, et je vous en dirai de tels que vous n'en avez pas entendu de pareils depuis que vous êtes archevêque de Paris ; maintenant, si ma proposition ne vous agrée point, si vous voulez absolument confesser le roi et renouveler à Versailles les scènes de M. l'évêque de Soissons à Metz, si vous voulez congédier madame Du Barry avec éclat, réfléchissez sur les suites et sur vos propres intérêts ; vous opérez le triomphe du duc de Choiseul, votre plus cruel ennemi, dont madame Du Barry a tant contribué à vous délivrer, et vous persécutez votre amie au profit de votre ennemi. Oui, Monseigneur, votre amie, et si bien votre amie, qu'hier, elle me disait encore : — Que M. l'archevêque nous laisse tranquille, et il aura sa calotte de cardinal ; c'est moi qui m'en charge et qui vous en répond.

L'archevêque de Paris avait laissé dire M.e de Richelieu ; car, quoique du même avis que lui au fond, il fallait qu'il eût l'air d'être persuadé. Heureusement, le duc d'Aumont, madame Adélaïde et l'évêque de Senlis vinrent se joindre au maréchal et lui donner des armes contre lui-même ; il eut l'air de céder, promit de ne rien dire, entra chez le roi, auquel il ne parla nullement de confession, ce qui satisfit si fort l'auguste malade, qu'il fit rappeler aussitôt madame Du Barry, dont il baisa les belles mains, en pleurant de joie.

Le lendemain, 2 mai, le roi se trouvait un peu mieux ; au lieu de Lamartinière, son médecin habituel, madame Du Barry lui avait donné ses deux médecins, Lorry et Bordeu. Les deux docteurs avaient reçu pour recommandation première, de cacher au roi la nature de sa maladie, de lui taire la situation dans laquelle il se trouvait, et surtout d'éloigner de lui l'idée qu'il fût assez malade pour avoir besoin de recourir aux prêtres.

Cette amélioration dans la santé du roi, permit à la comtesse de

reprendre un instant ses airs libres, ses propos habituels, ses gentillesses accoutumées; mais au moment même où, à force de verve et d'esprit, elle parvenait à faire sourire le malade, Lamartinière à qui l'on n'avait pas ôté ses entrées, parut sur le seuil de la porte, et, offensé de la préférence que l'on donnait sur lui à Lorry et à Bordeu, marcha droit au roi, lui prit le pouls et secoua la tête.

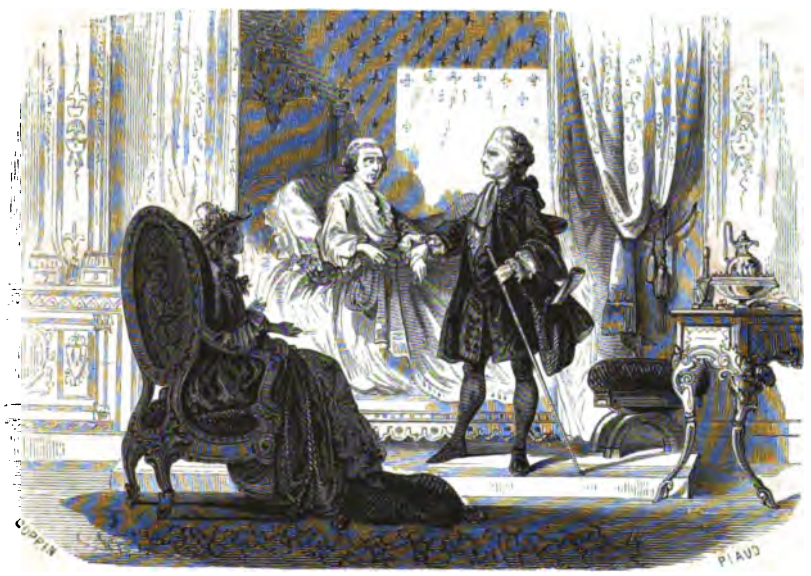

Le roi l'avait laissé faire en le regardant avec terreur ; cette terreur augmenta encore, lorsqu'il vit le signe décourageant que faisait Lamartinière.

— Eh bien ! Lamartinière, demanda le roi.

— Eh bien ! Sire, si mes confrères ne vous ont pas dit que le cas était des plus graves, ce sont des ânes ou des menteurs.

— Que penses-tu que j'aie, Lamartinière, demanda le roi.

— Pardieu, Sire, ce n'est pas difficile à voir, Votre Majesté a la petite vérole.

— Et tu dis que tu n'as pas d'espoir, mon ami.

— Je ne dis pas cela, Sire, un médecin ne désespère jamais. Je dis seulement, que si Votre Majesté n'est pas roi très-chrétien de nom seulement, il doit aviser.

— C'est bien, dit le roi.

Puis appelant madame Du Barry.

— Ma mie, lui dit-il, vous entendez, j'ai la petite vérole, et mon mal est des plus dangereux, d'abord à cause de mon âge, et

ensuite de mes autres maladies. Lamartinière vient de me rappeler que je suis le roi très-chrétien, et le fils aîné de l'Église, ma mie, peut-être va-t-il falloir nous séparer; je veux prévenir une scène semblable à celle de Metz, avertissez le duc d'Aiguillon de ce que je vous dis, afin qu'il s'arrange avec vous, si ma maladie empire, pour nous séparer sans éclat.

Au moment où le roi disait cela, tout le parti du duc de Choiseul commençait déjà à murmurer, accusant tout haut l'archevêque de complaisance, et disant que, pour ne pas déranger madame Du Barry, il laisserait mourir le roi sans sacrements.

Ces accusations arrivèrent aux oreilles de M. de Beaumont, qui pour les faire cesser prit le parti d'aller s'établir à Versailles, dans la maison des Lazaristes, pour en imposer au public, et profiter du moment favorable où placer ses cérémonies religieuses, afin de ne sacrifier madame Du Barry, que lorsque le roi serait dans un état tout à fait désespéré.

Ce fut le 3 mai que l'archevêque arriva à Versailles. Arrivé là, il attendit.

Pendant ce temps, des scènes scandaleuses se passaient autour du roi.

Le cardinal de la Roche-Aymon était de l'avis de l'archevêque de Paris, et désirait que tout se passât sans bruit; mais il n'en était pas ainsi de l'évêque de Carcassonne qui faisait le zélé, renouvelant les scènes de Metz, et criant tout haut : — *Qu'il fallait que le roi fût administré, que la concubine fût expulsée, que les canons de l'Église fussent exécutés, et que le roi donnât un exemple de repentir à l'Europe et à la France chrétiennes qu'il avait scandalisées.*

— Et de quel droit me donnez-vous des avis, s'écria M. de la Roche-Aymon, impatienté.

L'évêque détacha la croix pastorale de son cou, et la mit presque sous le nez du prélat.

— Du droit que me donne cette croix, dit-il; apprenez, Monseigneur, à respecter ce droit, et ne laissez pas mourir votre roi sans les sacrements de l'Eglise, dont il est le fils aîné.

Tout cela se passait devant M. d'Aiguillon. Il comprit tout le scandale qui allait résulter d'une pareille désunion, si elle devenait publique. Il rentra chez le roi.

— Eh bien ! duc, lui dit le roi, avez-vous exécuté mes ordres ? — A l'égard de madame Du Barry, Sire ? — Oui. — J'ai voulu

attendre qu'ils me fussent renouvelés par Votre Majesté ; je ne mettrai jamais d'empressement à séparer le roi des personnes qui l'aiment. — Merci, duc ; mais il le faut. Prenez la pauvre comtesse et menez-la sans bruit dans votre campagne de Rueil, je saurai gré à madame d'Aiguillon des soins qu'elle prendra d'elle.

La comtesse partit tout en larmes, la pauvre femme qui était bonne, légère, aimable, facile, aimait Louis XV comme on aime un père.

Madame d'Aiguillon la mit dans un carrosse avec mademoiselle Du Barry, l'aînée, et l'emmena à Rueil, pour attendre l'événement.

Les journées du 5 au 6 s'écoulèrent sans que l'on parlât de confession, de viatique ou d'extrême-onction. Le curé de Versailles se présenta dans le but de préparer le roi à cette pieuse cérémonie ; mais il rencontra le duc de Fronsac, qui lui donna *sa foi de gentilhomme*, qu'il le jetterait par la fenêtre au premier mot qu'il en dirait.

— Si je ne me tue pas en tombant, répondit le curé, je rentrerai par la porte, car c'est mon droit.

Mais le 7, à trois heures du matin, ce fut le roi qui demanda impérieusement l'abbé Maudoux, pauvre prêtre sans intrigue, bonhomme d'ecclésiastique qu'on lui avait donné pour confesseur, et qui était aveugle. La confession dura dix-sept minutes.

La confession terminée, les ducs de La Vrillière et d'Aiguillon voulurent retarder le viatique ; mais Lamartinière, ennemi particulier de madame Du Barry, qui avait glissé près du roi Lorry et Bordeu, s'approchant du roi :

— Sire, dit-il, j'ai vu Votre Majesté dans des circonstances bien difficiles, mais jamais je ne l'ai admirée comme aujourd'hui ; si elle me croit, elle achèvera de suite ce qu'elle a si bien commencé.

Le roi, alors, fit rappeler Maudoux, et Maudoux lui donna l'absolution.

Quant à cette réparation éclatante qui devait anéantir solennellement madame Du Barry, il n'en fut pas question. Le grand-aumônier et l'archevêque avaient rédigé de concert cette formule, qui fut proclamée en présence du viatique :

— *Quoique le roi ne doive compte de sa conduite qu'à Dieu seul, il déclare qu'il se repent d'avoir causé du scandale à ses sujets, et qu'il ne désire vivre encore que pour le soutien de la religion et le bonheur de ses peuples.*

La famille royale, augmentée de madame Louise, qui était sortie de son couvent pour soigner son père, alla recevoir le saint sacrement au bas de l'escalier. Le roi reçut le viatique.

Alors, s'adressant à l'évêque de Senlis :

— Voyez si par malheur, dit-il, l'hostie ne se mêle pas au pus de mes boutons.

Il ouvrit la bouche, et l'évêque le rassura en lui disant qu'il avait tout avalé.

Pendant que le roi recevait les sacrements, le Dauphin que l'on contenait éloigné du roi, parce qu'il n'avait pas eu la petite vérole, le Dauphin écrivait à l'abbé Terray :

« Monsieur le contrôleur général, je vous prie de faire distri-
« buer aux pauvres des paroisses de Paris, deux cent mille livres,
« pour prier pour le roi. Si vous trouvez que c'est trop cher, rete-
« nez-les sur nos pensions à madame la Dauphine et à moi.

« Signé : LOUIS-AUGUSTE. »

Dans les journées du 7 et du 8, la maladie empira, le roi sentit son corps s'en aller littéralement en lambeaux ; délaissé de ses courtisans, qui n'osaient plus rester près de ce cadavre vivant, il n'avait plus d'autre garde que ses trois filles, qui ne le quittaient pas un instant.

Le roi était épouvanté : dans cette terrible gangrène qui envahissait tout le corps, il voyait une punition directe du ciel ; pour lui, cette main invisible qui le marquait de taches noires, c'était la main de Dieu. Dans un délire d'autant plus terrible que ce n'était pas celui de la fièvre, mais celui de la pensée, il voyait des flammes, il voyait l'abîme ardent, et il appelait son confesseur, le pauvre prêtre aveugle, son refuge, pour qu'il étendît le crucifix entre lui et le lac de feu ; alors lui-même prenait l'eau bénite, lui-même levait draps et couvertures, lui-même faisait ruisseler avec des gémissements de terreur l'eau sainte sur tout son corps, puis il demandait le crucifix, le pressait à pleines mains, le baisait à pleine bouche, criant : Seigneur ! Seigneur ! intercédez pour moi, pour moi le plus grand pécheur qui ait jamais existé.

Ce fut dans ces angoisses terribles et désespérées qu'il passa la journée du 9. Pendant cette journée qui ne fut qu'une longue confession, ni le prêtre, ni ses filles ne le quittèrent ; son corps était en proie à la gangrène la plus hideuse, et vivant, le roi ca-

davre exhalait une telle odeur, que deux valets tombèrent asphyxiés, et que l'un des deux mourut.

Le 10 au matin, on voyait, à travers la chair crevassée, les os de ses cuisses. Trois autres valets s'évanouirent; la terreur se mit à Versailles, toute la maison s'enfuit. Il n'y avait plus d'êtres vivants au palais, que les trois nobles filles et le digne prêtre.

Toute la journée du 10 ne fut qu'une agonie; le roi déjà mort ne voulait pas mourir : on eût dit qu'il voulait se jeter hors du lit, tombe anticipée; enfin, à trois heures moins cinq minutes, il se souleva, étendit les mains, fixa les yeux sur un point de la salle, s'écria :

— Chauvelin! Chauvelin! il n'y a pourtant pas encore deux mois... Puis il retomba et mourut.

Quelque vertu que Dieu eût mise dans le cœur des trois princesses et du prêtre, le roi mort, elles crurent, ainsi que lui, leur tâche achevée; d'ailleurs, toutes trois étaient atteintes de la maladie qui venait de tuer le roi. Le soin des funérailles fut laissé au grand-maître, qui fit toutes les dispositions sans entrer dans le palais.

On ne trouva que les vidangeurs de Versailles qui osassent mettre le roi dans la bière de plomb qui lui était préparée. Il fut couché dans cette dernière demeure, sans baume, sans aromates, roulé dans les draps du lit sur lequel il était mort; puis cette bière de plomb fut mise dans une caisse de bois, et le tout fut porté dans la chapelle.

Le 12, celui qui avait été Louis XV fut conduit à Saint-Denis. Le cercueil était dans une grande voiture de chasse, un second carrosse était occupé par le duc d'Agen et le duc d'Aumont, puis, dans le troisième, venaient le grand-aumônier et le curé de Versailles. Une vingtaine de pages et une cinquantaine de palefreniers à cheval et portant des flambeaux, fermaient le cortége.

Le convoi, parti de Versailles à huit heures du soir, arriva à Saint-Denis à onze. Le corps fut descendu dans le caveau royal, d'où il ne devait sortir qu'au jour de la profanation de Saint-Denis, et l'entrée du souterrain fut aussitôt non-seulement murée, mais calfeutrée, pour qu'aucune émanation de ce fumier humain ne filtrât de la demeure des morts au séjour des vivants.

Nous avons raconté la joie des Parisiens à la mort de Louis XIV;

cette joie ne fut pas moins grande lorsqu'ils se virent débarrassés de celui qu'ils avaient, trente ans auparavant, surnommé le Bien-Aimé. On railla le curé de Sainte-Geneviève sur l'efficacité de sa châsse.

— De quoi vous plaignez-vous, dit-il, n'est-il pas mort?

Le lendemain, madame Du Barry reçut une lettre d'exil.

— Un beau commencement de règne, dit madame Du Barry en recevant la lettre de cachet que lui remit le duc de La Vrillière.

CHAPITRE XXVI

RRIVÉS à la fin d'un des plus longs règnes de la monarchie, et près d'entrer dans un règne où la monarchie doit périr, il est indispensable que nous jetions un regard en arrière, et que nous récapitulions en quelques pages, afin de les mettre sous les yeux du lecteur, les événements que nous venons de raconter en six volumes.

A la mort de Louis XIV, la monarchie française est encore, sinon resplendissante de toute sa gloire, du moins forte de tout son prestige. Tout en devenant faible, Louis XIV, chose singulière, avait eu le privilége de demeurer grand. Mais à partir de Louis XIV, la race des grands hommes semble commencer à s'éteindre. Plus de Turenne, plus de Berwick, plus de Condé, plus de Vauban, plus de Fouquet, plus de Racine, plus de Corneille, plus de Molière, plus de Bossuet, plus de Fénelon ; du talent au lieu du génie, de la pratique au lieu de science, de la manière au lieu du style.

Louis XIV meurt, et comme si l'on n'attendait que le jour de sa mort pour bouleverser l'édifice d'unité monarchique préparé avec tant de labeur par Richelieu, maintenu avec tant d'adresse par Mazarin, achevé avec tant de peine par lui. Le régent éparpille l'autorité en créant les conseils ; Louis XIV faisait tout par lui-même, même ce que lui faisait faire madame de Maintenon. Le régent laisse tout faire à Dubois. Louis XIV prêchait la rigidité des mœurs, poussait la dévotion jusqu'à la bigoterie. Le régent pousse la débauche jusqu'au cynisme ; l'indifférence religieuse jusqu'à l'impiété. Louis XIV ruiné, hésite à tenter la moindre opération financière ; caresse les traitants ; fait voir Versailles à Samuël Bernard ; le régent permet à Law de renverser toutes les théories financières connues ; de substituer le papier à l'argent ; serre le col aux financiers jusqu'à ce qu'ils dégorgent trois cents millions, et envoie Bourvallet en Grève. Puis, comme Richelieu

est mort tirant Louis XIII après lui, Dubois meurt entraînant le régent dans une tombe voisine de la sienne.

Nous avons vu le ministère de M. le duc, l'influence de madame de Prie : sous son ministère, comme sous celui de l'abbé Dubois, les dilapidations continuent, la débauche augmente; les roués sont les princes de la génération. Enfin, M. le duc propose, sous le titre de cinquantième, un impôt qui pèsera sur la noblesse et le clergé, et une insurrection de la noblesse et du clergé le fait exiler à Chantilly.

Alors vient le pacifique cardinal de Fleury, homme timide, mais prêtre fanatique, faible en politique, rude en religion, qui s'empare de l'autorité pied à pied, et comme malgré lui, qui rétablit les finances, non pas en créant des ressources nouvelles, mais en grapillant; qui tremble dès qu'on lui parle de guerre, et qui cependant, continuateur de la politique anti-autrichienne de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV, établit un Bourbon sur le trône de Naples, aide la Prusse à conquérir la Silésie, s'empare des Pays-Bas, réunit le duché de Bar à la France, et prépare la réunion de la Lorraine.

Alors commence à reparaître une génération non pas d'hommes de génie, mais d'hommes de talents; Belle-Isle, Lowendhal, le maréchal de Saxe et Chevert aux armées; Rousseau, Voltaire, d'Alembert, Diderot, Boulanger, Raynal; des philosophes au lieu de poëtes.

Enfin, après quinze ans de gouvernement, Fleury meurt laissant la place à M. de Choiseul.

Alors, encore une fois tout change, mœurs et politique. Le ministère de M. de Choiseul est le règne des philosophes persécutés par Fleury; et nous nous allions avec l'Autriche, écartelée par Louis XIV, qui lui a pris l'Espagne, les deux Indes et la Franche-Comté. Le résultat de cette alliance est la désastreuse guerre de sept ans, nos colonies du Canada perdues, nos colonies de l'Inde enlevées. Comme monsieur le duc a voulu établir le cinquantième sur la noblesse et le clergé, Machault veut établir le vingtième, et défendre au clergé, dont l'accroissement l'effraie, d'acquérir de nouveaux biens. Le clergé, alors, déclare cette fameuse guerre de diversion que nous avons racontée, et dans laquelle ses armes sont les refus de sacrements. La guerre finit par la tentative d'assassinat de Damiens, dont le parlement accuse les

jésuites, dont les jésuites accusent les jansénistes, dont les jansénistes accusent le Dauphin.

Les jésuites portent la peine du crime qu'ils n'ont pas commis et sont chassés.

C'est vers ce temps que Louis XV songe à cette fatalité qui s'attache à nous depuis que nous donnons la main à l'Autriche, et qu'il tente d'échapper à l'influence de Marie-Thérèse et de M. de Choiseul. Mais la mortalité se met à Versailles. Madame de Pompadour meurt, le Dauphin meurt, la Dauphine meurt, le duc de Berry meurt, la reine meurt. Une nouvelle favorite est présentée, qui finit par renverser M. de Choiseul et établir M. d'Aiguillon. Alors une troisième fois la république européenne change. Nous nous rattachons aux petits États de l'Europe que nous avions complétement négligés ; et, malgré le mariage du Dauphin avec la fille de Marie-Thérèse, l'alliance avec la maison d'Autriche va chaque jour se relâchant.

A l'intérieur, les parlements sont anéantis, et l'on est en plein contre-pied de la politique Choiseul quand le roi Louis XV meurt, laissant le trône à Louis XVI et à Marie-Antoinette.

Depuis soixante-quinze ans, au reste, il n'y a pas eu de véritable roi de France.

De 1710 à 1715, c'est madame de Maintenon, le confesseur et les bâtards qui ont gouverné le roi ; — de 1715 à 1725, c'est Dubois, c'est Law, c'est d'Argenson, ce sont les roués qui ont gouverné le régent ; — de 1725 à 1727, c'est madame de Prie et monsieur le duc qui gouvernent l'État ; — de 1727 à 1742, c'est M. de Fleury qui gouverne le roi ; — de 1742 à 1771, c'est M. de Choiseul et madame de Grammont ; — enfin, de 1771 à 1774, c'est Maupeou, d'Aiguillon et Terray.

Maintenant, au-dessus de toutes ces puissances masculines, voyons s'élever l'influence des femmes. Depuis cent ans, c'est aux femmes qu'appartient l'Europe ; six femmes, depuis cent ans, ont véritablement régné sur le monde.

On a vu dans notre siècle de Louis XIV quelle a été l'influence de madame de Maintenon sur les trente dernières années du roi.

On a vu quelle était sur Philippe V l'influence de la princesse des Ursins.

On a vu que Philippe V n'avait échappé à l'influence de la princesse des Ursins que pour tomber entre les mains de la princesse de Parme, sa seconde femme.

C'est elle qui hérite à Madrid de l'autorité de Louis XIV. Pendant près de trente ans, elle agite tout le midi de l'Europe, afin d'arriver à ce but que les enfants de son lit règnent à Parme et à Naples. Pendant son règne actif, pendant ses ambitieuses intrigues, le reste de l'Europe demeure dans l'inaction. La France est son instrument ; l'Italie est son théâtre. C'est à son profit que coulent des flots de sang en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas. Frédéric II a la Silésie, mais la reine d'Espagne a Naples.

En 1740, Marie-Thérèse apparaît. Pendant vingt-trois ans, elle est reine par la renommée de l'Europe centrale.

Pendant qu'elle règne à Vienne, madame de Pompadour règne en France. C'est madame de Pompadour, et non pas le roi, qui tient à Marie-Thérèse ; c'est madame de Pompadour qui vend le royaume, et qui en touche le prix.

En 1763, c'est Catherine II qui apparaît à son tour, brillante comme l'étoile polaire qui s'élève au-dessus de sa tête. C'est elle qui hérite de l'influence de madame de Pompadour ; c'est elle qui se ligue avec Marie-Thérèse, et deux femmes commandent à l'Europe.

L'Italie et les puissances inférieures d'Allemagne sont annihilées ; l'Angleterre répare ses pertes ; la France tombe en corruption ; la Suède est occupée de ses troubles intérieurs ; le Danemarck essaie de se remettre de sa révolution de Struenzée ; l'Espagne détourne la tête pour qu'ayant l'air de ne pas songer aux autres, on ne songe point à elle.

L'Europe depuis cent ans a donc été troublée par les caprices de cinq ou six femmes, et remarquez que ces cent ans font le siècle le plus éclairé de la monarchie.

Madame de Maintenon a troublé l'Europe pour devenir la femme du roi Louis XIV ; madame des Ursins a troublé l'Europe pour rester la maîtresse de Philippe V ; la reine d'Espagne a troublé l'Europe pour donner des couronnes à ses enfants ; Marie-Thérèse a troublé l'Europe pour détruire la monarchie prussienne ; madame de Pompadour a troublé l'Europe pour se venger du monarque prussien ; enfin, Catherine II a troublé l'Europe pour amoindrir la Turquie et démembrer la Pologne.

Ainsi, pendant un siècle, les peuples ont versé leur sang, ont épuisé leurs bourses, se sont fait des vols de territoires et d'hommes : pourquoi? dans quel but?

Pour établir un Bourbon à Naples et à Parme ; pour donner

la Lorraine au roi de France ; pour donner la Silésie au roi de Prusse ; pour couronner l'amant de Catherine II ; pour ruiner la puissance de la Turquie ; enfin, pour démembrer la Pologne.

Mais aussi quand les peuples s'apercevront du jeu qu'ils jouent, comme ils prendront leur revanche.

Maintenant, disons dans quel état Louis XV, en mourant, laissait l'Europe à la France et la France à son successeur.

L'EUROPE.

L'Europe a les yeux fixés sur le lit de mort de Louis XV, car elle connaît la différence complète de sentiments qui existait entre Louis XVI et son aïeul.

C'est donc une politique opposée à celle qui a été suivie depuis trente ans qui va surgir entre le tombeau du roi mort et le trône de son successeur. Ce sont des exilés qui vont revenir ou des hommes nouveaux qui vont apparaître, et, dans l'un ou l'autre cas, les changements qui auront lieu en France, c'est-à-dire dans le cerveau de l'Europe, auront leurs ramifications nerveuses jusqu'aux points les plus éloignés du globe.

Commençons par Rome : si la France est la tête du monde politique, Rome est l'âme du monde chrétien.

ROME.

Clément XIV occupe le trône pontifical ; il est né le 31 octobre 1705 ; il a été élu le 19 mai 1769 ; il s'appelait, les uns disent

Vincent-Antoine, les autres *Laurent Ganganelli*. La France a favorisé sa nomination, et la tiare pontificale a été chercher dans un couvent de Saint-François, la tête rasée du pauvre moine, qui l'emporte cette fois sur l'aristocratique descendance des Orichi, des Colonna et des Pamphili.

Cependant Ganganelli, bon et excellent homme, fidèle à ses promesses et à ses amitiés, n'est pas à la hauteur des événements, qui, pareils à une marée montante, viennent de leurs flots européens battre le Vatican, ce phare du monde ; c'est un caractère italien qui veut tout résoudre par les tempéraments. L'acte capital de son règne fut la destruction de l'ordre des jésuites ; soit hésitation, soit, comme il le dit lui-même, qu'il voulût peser cette grande résolution *au poids du sanctuaire*, il a mis cinq ans à se décider ; mais, ni les menaces, ni les écrits anonymes, ni les prédictions de Bernardina Renzi n'ont pu l'empêcher de rendre, le 21 juillet 1773, le bref d'extinction. Il est vrai que ce bref rendu, Ganganelli est saisi d'une peur rétrospective qui ressemble à un remords. La louange des philosophes qui se lève de tout côté et qui lui chante une hymne de gloire mondaine, ne peut couvrir la voix qui murmure incessamment au fond de son cœur. *Questa suppressionne mi dara la morte*, répète-t-il incessamment avec un long soupir ; et en effet il est évident que le souverain pontife marche à pas pressés vers la tombe, et c'est de son lit d'agonie qu'il se soulève pour envoyer la bénédiction pontificale au roi très-chrétien qui vient d'expirer.

La mort de Ganganelli sera un crime de plus, que la passion, cette insensée qui prend parfois la plume de l'histoire, inscrira au catalogue des jésuites.

AUTRICHE.

Marie-Thérèse règne à Vienne ; nous la connaissons, c'est *la cousine* de madame de Pompadour ; c'est cette vieille amie qui nous a fait plus de mal que tous nos ennemis ensemble. Son alliance, pendant la guerre de sept ans, nous a coûté nos possessions de l'Inde et quinze cents lieues de territoire dans le Canada. De son côté, malgré notre alliance, elle a été forcée de rendre la Silésie à Frédéric II ; elle s'en est dédommagée, il est vrai, en prenant avec le roi de Prusse et l'impératrice de Russie sa part de l'écar-

tellement de la Pologne. Dès 1765, son fils Joseph II a été couronné empereur ; tous deux règnent conjointement, le fils sur l'empire, la mère sur les États héréditaires ; outre Joseph II, elle a encore un fils, Léopold II, qui règnera après son frère Maximilien, qui sera électeur de Cologne ; Marie-Christine, qui est gouvernante des Pays-Bas ; Marie-Élisabeth, qui mourra abbesse d'Inspruck ; Marie-Amélie, qui deviendra duchesse de Parme ; Marie-Caroline, qui sera reine de Naples et paiera les massacres de 98 par l'exil de 1815 ; enfin Marie-Antoinette, qui passera du trône de France à la prison de la Conciergerie et de la prison de la Conciergerie à l'échafaud.

C'est dans la prévision qu'elle serait un jour reine de France, qu'elle a élevé la dernière de ses filles, qui, après avoir failli épouser l'aïeul, a épousé le petit-fils, et qui doit apporter à la cour de Versailles cet esprit autrichien qui luttera avec l'esprit national de Louis XVI, jusqu'à ce qu'il l'ait vaincu.

Marie-Thérèse était née en 1717, et par conséquent vient d'atteindre sa cinquante-quatrième année. Si elle n'est plus dans toute la force de son âge, elle est encore dans toute la force de sa volonté.

ANGLETERRE.

Georges III règne à Londres depuis quatorze ans. Né en 1738, il vient d'atteindre sa trentième année. La Providence lui garde dans les plis de l'avenir une longue vie, c'est-à-dire une longue douleur. Il réunira définitivement l'Irlande à sa couronne, il soumettra l'Inde tout entière ; mais l'Amérique lui échappera ; mais atteint de folie en 1787, en 1811, il sera déclaré incapable de régner, et traînera une vie malheureuse jusqu'en 1820.

A l'époque où nous sommes, il commence à s'inquiéter de l'opposition du duc de Cumberland, du duc de New-Castle et de M. Pitt, qu'il a créé lord Chatam, tandis que, l'oreille tendue du côté de l'Amérique, il tressaille de temps en temps aux grondements sourds qui traversent l'Océan.

RUSSIE.

Au nord, c'est Catherine II qui se lève, étoile polaire du monde, née en 1720, mariée en 1745 à Charles-Pierre Ulrich, duc de Holstein-Gottorp, neveu de l'impératrice Élisabeth, et que l'impératrice a désigné pour son successeur. Son époux est devenu empereur en 1762, et elle est devenue veuve la même année. Son époux est mort étranglé en prison, après sept jours de captivité, tant la future czarine était impatiente du trône.

Par qui a-t-il été étranglé? Par Grégoire Orloff, dit-on. Au reste, c'était le droit du favori. N'était-il pas le fils d'un de ces Strélitz rebelles que Pierre Ier exécutait de sa propre main? Il n'a fait que rendre au mari de Catherine II ce que le mari de Catherine Ire avait fait à son grand-père à lui. Seulement, comme le service est immense, la récompense sera infinie. Orloff sera grand-maître de l'artillerie, l'impératrice lui bâtira un palais de marbre, sur lequel, pour faire mentir le proverbe, *ingrat comme un roi*, elle écrira : *Offert par l'amitié reconnaissante.* Ce n'est pas tout; elle lui proposera un mariage secret qu'il refusera, l'ambitieux, sans songer que ce refus c'est sa perte. Aussi, tandis qu'elle l'envoie à Moscou pour calmer la révolte et arrêter les effets de la peste, tandis qu'elle lui fait frapper une médaille et ériger un arc de triomphe avec cette inscription : *Moscow délivrée de la contagion par Orloff*, elle donne place dans son cœur et dans son lit à un nouvel amant, Wassiltschikoff; c'est lui qui, successeur de Poniatowski et de Grégoire Orloff, continuera cette série de Césars, comme on les appelle, qui, au nombre de douze, doivent, sans compter les usurpateurs inconnus, régner sur la Russie et sur Catherine, ce qui n'empêche pas le roi de Prusse de la placer dans ses lettres, entre Lycurgue et Solon, et Voltaire, de l'appeler la Sémiramis du nord. Sans doute parce que Sémiramis, elle aussi, avait un peu étranglé Ninus, son époux. Au reste, il y a une tête puissante sur les épaules de cette femme, une âme ambitieuse près de ce cœur corrompu. A l'heure où nous sommes, elle est en train de conduire la Russie au rang des premières puissances, après avoir soumis la Pologne et avoir laissé tomber sur le trône Jagellons, un roi qu'elle a repoussé de son lit; elle a marché contre les Turcs à qui elle a pris Azof, Tan-

ganrog et Kinburn. Par la Crimée indépendante, ses flottes régneront dans la mer Noire et se joindront à ces anciennes flottes, qui, par le détroit de Gibraltar, envahissent la Méditerranée et visitent pour la première fois l'archipel de la Grèce. A l'heure qu'il est, elle recule les frontières de son immense empire par delà le Caucase, qu'elle aura conquis sans le soumettre. A l'heure qu'il est, elle voyage avec un monde de courtisans sur le Volga et sur le Borysthène,dont elle raille les tempêtes comme César raillait celles de l'Aunis ; distribue aux seigneurs les plus policés de sa cour les différents chapitres de Bélisaire, de Marmontel, les invitant à les traduire en russe, et s'en réservant un qu'elle traduit elle-même. Puis, apprenant que l'archevêque de Paris a lancé un mandement contre l'ouvrage original, elle dédie la traduction à l'archevêque de Saint-Pétersbourg. A l'heure qu'il est, sur une route de mille lieues, Potemkin, le favori du jour, le petit lieutenant aux gardes, qui, le 9 juillet 1762, a fait connaissance avec sa souveraine en lui donnant la dragonne de son sabre, sur la place de Saint-Pétersbourg, Potemkin, lieutenant de Poniatowski, d'Orloff, de Wassilitschikof, et de tant d'autres, dont il n'a pas même demandé les noms, insouciant qu'il est des caprices de cette Messaline, Potemkin lui improvise sur une route de mille lieues, tout un monde qui n'existe pas. Décorations, prestiges, illuminations, villes qui vivront un jour, palais qui danseront une nuit, villages poussés en vingt-quatre heures dans des steppes, où la veille les Tartares conduisaient leurs troupeaux, paysans qui, pendant que dormira l'impératrice, partiront en poste pour lui faire demain une population aussi factice que celle qu'elle aura vue aujourd'hui, et qui la conduiront au terme de ce voyage miraculeux, féerique, inoui, à un arc de triomphe portant cette inscription :

— *C'est ici le chemin de Bysance.*

Car ce doux rêve de la conquête de Constantinople, Catherine II le caresse comme l'a caressé Pierre Ier, son prédécesseur, comme le caresseront ses successeurs Alexandre et Nicolas.

Et pendant ce temps, Diderot la flatte, d'Alembert la flatte, Voltaire la flatte. Que leur importe à ces philosophes haineux, cette antique politique de la France, qui a chargé la Turquie, son alliée, d'arrêter le mouvement russe en Orient, que leur importe le commerce de la Méditerranée perdu. Catherine les venge des

dédains de Louis XV ; c'est tout ce que demande l'égoïsme orgueilleux des ouvriers de cette autre Babel qu'on nomme l'Encyclopédie.

PRUSSE.

Là, c'est toujours Frédéric II, Frédéric II vieilli, incliné vers la tombe, à la démarche branlante, au dos arrondi ; lui aussi, il a accaparé les philosophes français ; à Voltaire qui le flatte, il rend la flatterie avec intérêt, seulement cet intérêt qu'il lui paie, c'est le mépris ; il se sert de tous ces hommes dans son calcul royal, mais il comprend bien au fond du cœur que tous ces hommes avilissent leur plume, immolent l'honneur de la France à la plus grande gloire de Genève, de la Hollande, de la Prusse. Lui, il a ce qu'il veut, la Silésie, le seul oreiller sur lequel il ait jamais dormi tranquille ; mais, après avoir conquis la Silésie, il lui faut conquérir l'opinion. Voilà ce à quoi lui servent tous ces philosophes qui vendent la flatterie, non pas pour de l'argent, mais pour la louange ; c'est un échange de compliments entre le maître et les adeptes, c'est la réciprocité d'une douce friction entre l'épiderme royal et la main philosophique, entre l'épiderme philosophique et la main royale. De Postdam et de Sans-Soucy, Frédéric regarde Versailles, et sourit. Versailles ne peut plus rien contre lui, non pas depuis qu'il gagne des batailles, mais depuis qu'il fait des vers. Les adversaires qu'il opposera désormais au roi de France, ce ne sont plus les vieux vainqueurs de Lowositz et de Rosbach, ce sont ses alliés les philosophes ; il est tranquille : quelque mal qu'ait fait à la France la guerre de sept ans, le *Système de la nature*, le *Contrat social* et le *Dictionnaire philosophique* lui feront plus de mal encore. Quelle tristesse pour lui de mourir en 1786, et de ne pas voir, de ses yeux clignottants, le 10 août, le 21 janvier et le 16 octobre.

SUÈDE.

En Suède règne Gustave III ; il a vingt-huit ans ; depuis trois ans, il est monté sur le trône, et lutte contre les oppositions politiques vendues aux partis russes et anglais ; c'est un fidèle allié de la France qui remplace avec le Danemarck le contre-poids de la puissance russe, et qui remplace pour nous la Pologne passée

aux mains de Catherine ; il vient d'étouffer les troubles de 1772, et prépare contre le Danemarck une guerre qui n'aura pas lieu.

DANEMARCK.

A Copenhague, Christian VII vient de s'emparer du pouvoir absolu que va bientôt lui reprendre la folie. Est-ce une première attaque de la maladie dont il mourra, comme Georges III, qui lui a fait rendre contre Struenzée la terrible sentence dont le malheureux ministre vient d'être la victime? Quoi qu'il en soit, le 28 avril 1772, celui qui, trois mois auparavant, exerçait un pouvoir sans bornes sur le roi, sur la reine et sur la noblesse, a été dégradé de ses dignités et de ses titres, a eu la main coupée, la tête tranchée, le corps écartelé et rompu. C'était un rude justicier, comme on voit, que Christian VII.

TURQUIE.

A Constantinople, sur la route de laquelle Potemkin promène Catherine, et qu'il lui montre de loin, sous les voûtes de ses arcs de triomphe, une révolution de sérail vient de s'opérer dans la mosquée d'Ayoub. Abd-El-Hamid, tiré de prison, a été proclamé successeur de Mustapha III, son frère, dans la mosquée d'Ayoub. Agé de cinquante ans, il en avait passé quarante-quatre dans le vieux sérail à faire des arcs et des flèches. Faible et vieux, il arrive au moment où la Turquie, pour se relever, n'aurait pas trop de la main et du génie de Mahomet II. Hélas ! il assistera à la décadence de l'empire d'Orient, sans pouvoir l'arrêter. Prisonnier, il a vu les Turcs battus par Soltikoff, Kaminski et Souwarow, le visir Musseim-Oglou enfermé dans son camp de Schumla, sans pouvoir ni se retirer, ni combattre, ni recevoir de secours, et forcé de demander une paix honteuse. Empereur, il verra toutes les provinces turques, au delà du Danube, conquises par cette Catherine qui les convoite, et par ce Potemkin qui les promet à sa souveraine ; il verra Choezim, la clé du Dniester, passer aux mains de ces éternels envahisseurs qui s'avancent pas à pas vers le Bosphore, que la chute de la Hongrie vient de leur livrer aujourd'hui. Enfin, il mourra au milieu des préparatifs d'une nouvelle guerre, laissant le trône à son neveu Selim, qui sera étranglé vingt ans après.

Maintenant, le reste du monde européen est à la maison de Bourbon. Le pacte de famille a donné un trône à chacun des petits-fils de Louis XIV : c'est un petit-fils de Louis XIV que Charles III, roi d'Espagne ; c'est un petit-fils de Louis XIV que Ferdinand IV, qui règne à Naples, et qui, avec Louis XVI, son beau-frère, est le plus jeune des princes régnants ; enfin, c'est encore un petit-fils de Louis XIV que cet infant d'Espagne, duc de Parme, né la même année que Ferdinand, et beau-frère comme lui de Louis XVI.

Ainsi, au 11 mai 1774, un Bourbon règne en France, un Bourbon règne en Espagne, un Bourbon règne à Naples, un Bourbon règne à Parme.

Laissez s'écouler trente-six ans, et cette riche postérité de Louis XIV, qui tient la moitié de l'Europe, ira mendiante et de ville en ville, fuyant devant un enfant de dix ans, qui joue à cette heure avec les cailloux du port d'Ajaccio.

CHAPITRE XXVII

Depuis Henri IV jusqu'à madame de Pompadour, c'est-à-dire de 1610 à 1754, la France a conservé avec le même soin que Rome conservait le feu des vestales, le système diplomatique créé par le Béarnais et poursuivi par Richelieu, Mazarin et Louis XIV, c'est-à-dire l'abaissement de la maison d'Autriche.

En effet, la maison d'Autriche, qui au temps de Charles-Quint ne voyait pas le soleil se coucher sur ses vastes possessions, a depuis deux cents ans perdu le Roussillon, la Bourgogne, l'Alsace, la Franche-Comté, l'Artois, le Hainault, le Cambraisis, l'Espagne, Naples, la Lorraine, le Barrois, la Silésie et les Indes.

Qui lui a pris tout cela? Pour elle, pour ses princes ou pour ses alliés : la France.

La haine doit donc être vivace entre les deux royaumes, surtout si nous considérons de quelle façon l'Autriche s'est vengée, se venge et se vengera.

Philippe II a conçu le plan de faire de l'Espagne, de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche, ce qu'il appelle la monarchie chrétienne; c'est pour cela qu'il épouse la sanglante Marie, fille de Henri VIII, et qu'il soudoie la ligue en France. En Angleterre, il échoue et ne peut parvenir à se faire couronner roi de la Grande-Bretagne. En France, il échoue encore, car Henri III va traiter avec le Béarnais.

Un jeune ligueur, nommé Jacques Clément, assassine Henri III.

Reste Henri IV; mais Henri IV est protestant, Henri IV ne tient point Paris. Henri IV se convertit, Paris se rend, Henri IV est roi de France.

Trois fois les ligueurs, sans y réussir, essaient d'assassiner le vainqueur d'Arques et d'Ivry. Enfin, au moment où Henri IV

vient de concevoir le plan d'une contre-ligue, au moment où il médite l'expédition Juliers, qui est la perte de l'Autriche, le couteau de Ravaillac le couche sanglant entre les bras de M. d'Éper-

non, qu'on accuse, avec Marie de Médicis, fille d'une Autrichienne, de ne pas être étranger à sa mort.

Combien cette ligue entretenue vingt ans en France a-t-elle coûté à Philippe II? Les papiers que l'on trouvera après sa mort dans son portefeuille particulier vous répondront : Cinq cent quatorze millions d'or. Henri IV mort, que fait sa veuve? Elle congédie Sully, dilapide les vingt-quatre millions que son mari a enfermés à la Bastille et à l'Arsenal, elle marie sa fille au roi d'Espagne, elle marie son fils à Anne d'Autriche; oh! alors, toute l'ancienne cour de Henri IV se soulève, Louis XIII le premier. On décide dans le conseil du Louvre que l'on poursuivra le système de Henri IV; et Marie de Médicis, exilée par l'implacable Richelieu et par l'insouciant Louis XIII, va mourir à Cologne, dans la maison de son peintre Rubens.

C'est un exemple pour la femme de Louis XIV. Marie-Thérèse, au lieu de se répandre en intrigues comme Marie de Médicis, ou en plaintes comme Anne d'Autriche, Marie-Thérèse est triste, résignée, silencieuse, et pendant tout le règne du grand roi, l'Espagne autrichienne est presque une province française.

Louis XV, jusqu'à l'an 1756, a hérité de la politique de son

aïeul. C'est lui qui, secondé par l'Espagne, enlève à l'Autriche le royaume de Naples, et qui aide Frédéric à lui prendre la Silésie, qu'il essaiera vainement de lui reprendre plus tard.

C'est alors que Marie-Thérèse, qui ainsi qu'elle l'écrit à la duchesse de Lorraine, ne sait plus s'il lui restera une seule ville pour y faire ses couches; c'est alors que Marie-Thérèse s'abaisse à flatter madame de Pompadour; c'est alors qu'elle appelle sa cousine, celle que Frédéric appelle *Cotillon II;* c'est alors qu'elle fait M. de Choiseul duc, et l'abbé de Bernis cardinal.

Nous nous allions avec l'Autriche, cette alliance nous vaut la guerre de sept ans et nous coûte deux cent mille hommes, huit cent millions, nos possessions dans l'Inde, quinze cents lieues de terrain dans le Canada.

Alors le cardinal de Bernis reconnaît son erreur; Louis XV hésite; le Dauphin se déclare hautement contre l'alliance autrichienne.

Le cardinal de Bernis est exilé; Louis XV échappe comme par miracle au couteau de Damiens; le Dauphin meurt empoisonné.

Enfin, la politique de M. de Choiseul l'emporte, et l'alliance avec l'Autriche se resserre du mariage de Marie-Antoinette avec le Dauphin.

A cette époque, Dieu seul savait ce que devait coûter cette alliance à la France et à son roi.

Ce fut un vertige, qui quarante ans plus tard passa sur les yeux de Napoléon, lorsqu'à son tour il prit pour femme une fille des Césars, qu'en 1810 il acheta de sa popularité, et en 1814 de son trône, le plaisir de pouvoir dire : *Mon pauvre oncle LouisXVI.*

Voilà donc ce qu'était la France politiquement, diminuée de ses possessions de l'Inde et de ses possessions d'Amérique. Maintenant disons ce qu'elle était moralement.

Moralement, le roi, la noblesse et le clergé avaient détruit la royauté; les philosophes, la religion.

Louis XV avait donné l'exemple des basses amours; jusqu'à lui, les rois de France s'étaient respectés dans leurs maîtresses.

Henri IV a pris Gabrielle d'Estrées, la duchesse de Verneuil, Charlotte de Montmorency.

Louis XIV mademoiselle de La Vallière, madame de Montespan, madame de Maintenon.

Louis XV débute comme eux; mais de la duchesse de Château-

roux il passe à madame d'Étioles, et de madame d'Étioles à Jeanne Vaubernier.

Pauvre France! livrée aux Poisson et aux Du Barry.

De son côté, voyez où en est la noblesse. Elle compte encore, c'est vrai, quarante-trois siéges de duchés-pairies au parlement de Paris. Les Richelieu seuls en ont trois : Richelieu, Fronsac, Aiguillon; les Rohan trois : Montbazon, Chabot et Soubise; les Chevreuses deux : Luynes et Chaulnes. Mais comment soutiennent-ils leurs rangs, ces derniers héritiers des grands noms de la France? En épousant des filles de finances. Cela s'appelait *fumer ses terres*. Ou bien on se jetait dans le commerce. On se rappelle sous la régence les procès du duc de la Force, qui avait trois boutiques d'épiceries. Le comte de Lauraguais était fabricant de porcelaine; un Praslin était marchand de baudriers et de casques; M. de Maillebois avait un chantier; M. de Guémenée faisait mieux, il faisait banqueroute.

Mais on entretenait des courtisanes à mille louis par mois; mais on couvrait de diamants les artistes en renom.

Il y a plus, le grand reproche que la noblesse fit à Louis XV, ce ne fut point d'avoir pris ses maîtresses parmi les femmes de la bourgeoisie, parmi les filles du peuple et même parmi les filles publiques, ce fut de ne pas les avoir prises dans les familles de la noblesse, et de la priver ainsi d'une prérogative qu'elle se croyait acquise.

Aussi, quand on apprit la fondation du Parc-aux-Cerfs, les demandes plurent-elles de tous côtés, de la part des mères, des frères, des pères. Ils recommandaient leurs sœurs, ils recommandaient leurs filles.

Calcul fait, on a reconnu que mille jeunes filles, à peu près de toutes classes, de tous rangs, y ont été renfermées.

Ce qu'elles ont coûté à l'État, nous le verrons au chapitre des économistes.

Au milieu de toute cette noblesse, quels hommes restaient ayant quelque valeur.

Ils sont faciles à compter.

Le duc de Richelieu, brave, mais dont la galanterie a fort contribué pour son compte, à la démoralisation du siècle.

Le maréchal de Brissac, original par esprit de chevalerie anti-

que, qui voit le gouffre où l'on va et qui prétend que le chancelier Maupeou nous démonarchise.

Le duc de Noailles, qui avait le privilége de dire au feu roi les vérités les plus dures.

Le duc de Duras enfin, et le duc de Beauveau, qui viennent de préférer la perte de leur gouvernement à l'adhésion au système du chancelier, et qui protestent contre le lit de justice.

Écoutez ce que Voltaire dit, du reste, des courtisans qui

> Vont en poste à Versailles essuyer les mépris
> Qu'ils reviennent soudain rendre en poste à Paris.

Par noblesse, nous entendons toujours, bien entendu, la haute noblesse, c'est-à-dire les gentilshommes illustrés par les honneurs militaires ou par les grandes charges de la cour. Tout ce qui était robe, remontât-il à la création du monde, ne peut être compris dans cette classe. Les robins dans aucun cas ne pouvaient manger avec les princes du sang, et leurs femmes ne pouvaient être présentées.

Le moindre lieutenant d'infanterie, pourvu qu'il fût gentilhomme, passait devant le chancelier de France.

Quant aux titres de marquis, vicomte et baron, ils ne signifiaient plus absolument rien. Le titre ne faisait pas la noblesse, car tout le monde prenait impudemment le titre. Exemple :

« Vous êtes prié d'assister au convoi, transport et enterrement de *très-haute et très puissante dame* ELISABETH BONTEMS, femme de *très-haut et très-puissant seigneur* NICOLAS BEAUJON, conseiller d'État, secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances de la Rochelle.

Qu'est-ce que maître *Nicolas Beaujon*? un financier parvenu. Aussi l'abbé Terray, qui utilisait tout, trouvait moyen d'utiliser cette vanité.

Toujours préoccupé d'accroître les impôts et d'augmenter la capitation de Paris, il ordonna aux receveurs de taxer les gens, non plus d'après la fortune, mais d'après les titres. Tous les marquis, comtes et vicomtes de contrebande, furent taxés comme de véritables barons, vicomtes, comtes et marquis. Trois jours après, les bureaux des publicains n'étaient remplis que de gens qui venaient se détitrer et demander grâce, mais inutilement; ils furent inscrits sur les rôles et purent désormais mettre leurs contributions parmi leurs preuves.

Nous avons dit le mot de la marquise de Chaulnes à son fils, qui refusait d'épouser la fille du sieur Bonnier, homme de rien, mais puissamment riche :

— Vous avez tort, mon fils, les terres ruinées s'engraissent avec du fumier. Aussi à l'heure où nous sommes arrivés, c'est-à-dire en 1774, pas une maison peut-être ne peut faire des chevaliers de Malte sans dispense.

Le duc de Nevers avait épousé mademoiselle Quinault.

Le comte d'Hérouville avait épousé mademoiselle Lolotte, maîtresse de l'ambassadeur d'Angleterre, le comte d'Abermale.

Le marquis de Moutiers avait épousé mademoiselle de Varennes, élève de madame Paris, une des premières entremetteuses de France.

Un gentilhomme, un vrai, un représentant de la meilleure et de la plus antique noblesse, M. le marquis de Langeac, avait épousé madame Sabattin, maîtresse du duc de La Vrillière, à la condition expresse qu'il n'y toucherait pas.

Enfin nous avons vu Guillaume Du Barry épouser mademoiselle Lange pour faire une maîtresse titrée à Louis XV.

L'honneur militaire est tombé dans le même discrédit. M. le comte de La Luzerne et M. de La Maugerie s'accusent d'avoir voulu réciproquement s'assassiner, mais ils se gardent bien de se battre.

Le comte de Maillebois est créé directeur général de la guerre, en récompense de ce qu'un procès scandaleux, dont on peut voir les détails dans toutes les gazettes du temps, prouve qu'il a trahi l'État.

Le comte de Langeac est nommé chevalier de Saint-Louis quoiqu'il ait à peine les années de services nécessaires à cette récompense, parce que le sieur Guérin, chirurgien du prince de Conti, l'a insulté en sortant de l'Opéra et qu'il a gardé l'insulte.

Un autre chevalier de Saint-Louis porte la queue du cardinal de Luynes.

L'histoire ne nous garde pas son nom, mais elle nous conserve le mot du marquis de Conflans. Un jour, le marquis se récrie contre cet usage qu'un cardinal puisse faire porter la queue de sa robe par un gentilhomme.

— Vous deviez pourtant savoir que cet usage existe, marquis, répond l'éminence, puisque j'ai eu autrefois un Conflans pour gentilhomme caudataire.

— Cela se peut, répondit le marquis, il y a toujours eu dans

notre famille de pauvres hères qui, pour vivre, ont été forcés de tirer le diable par la queue.

Quant au clergé, il tenait école d'athéïsme et de débauche. Comme les hautes prélatures étaient réservées à la noblesse, le clergé suivait la dissolution de la noblesse. L'évêque de Beauvais, qui fut depuis évêque de Sens, et qui avait prêché d'une manière si distinguée et si courageuse le carême devant le roi, l'évêque de Beauvais se trouvait exclu de l'épiscopat parce qu'il était fils de chapelier, tandis que M. de La Roche-Aymon avait été fait cardinal sans difficulté, quoiqu'il vécût avec une femme qui l'avait fait père de sept enfants. Le cardinal de Bernis avait commencé par être un abbé fort mondain et un poëte fort léger. On sait comment il était arrivé, en se faisant le complaisant de madame de Pompadour. M. de Montazet, archevêque de Lyon, qui, en sa qualité de primat des Gaules, avait réformé M. l'archevêque de Paris, avait vécu publiquement avec madame la duchesse de Mazarin, M. l'archevêque de Toulouse, Brienne, que nous retrouverons plus tard, était athée ou à peu près. M. l'évêque de Senlis, académicien, quoiqu'il n'ait jamais écrit, ni lu, même ses mandements, était parvenu par madame Du Barry, comme M. de Bernis par madame de Pompadour.

Tout cela détruisait la société à l'envi, comme les vers détruisent la carène d'un bâtiment, mordant, rongeant, perçant, jusqu'à ce qu'ils aient fait chacun son trou, et que le bâtiment prenant l'eau, sombre et s'engloutisse.

Au reste, la dissolution de la royauté, des princes, des nobles, du clergé et de la robe, était descendue aux basses classes ; elles avaient, elles aussi, dans le Palais-Royal, leurs petits appartements; elles lisaient le Sottisier, recueil de sales chansons du dix-huitième siècle ; elles achetaient les brochures des sommateurs-écrivains, dont le métier consistait à rançonner les grands, sous peine de divulguer leur conduite ; enfin, elles feuilletaient les livres obscènes, et leur nombre était grand, étalés chez les bouquinistes.

En effet, de 1760 à 1774 seulement, avaient paru *Saturnin* ou le *Portier des Chartreux*, sans nom d'auteur, publié en 1760.

L'*Arétin moderne*, par l'abbé Dulaurens, qui, tout en publiant l'*Arétin moderne*, en 1763, sous la rubrique de Rome, travaillait déjà au *Compère Mathieu*.

Félicia ou mes Fredaines, publié vers 1770, par le chevalier de Nerciat, sous la rubrique d'Amsterdam.

Vénus en rut ou la *Vie d'une célèbre libertine*, publié en 1771.

L'*Académie des Dames*, *Imitation de l'Aloisia*, de Meursius : trois impressions. Le *Sofa*, de Crébillon fils.

Les *Bijoux indiscrets* et la *Religieuse*, de Diderot.

Disons à notre gloire que, depuis le commencement du siècle, pas un livre pareil à ces livres n'a été publié.

Mais alors on les publiait, mais alors le peuple les lisait, et le peuple, copiste des grands, en attendant qu'il fût son ennemi, faisait parade de débauche, d'athéïsme et d'incrédulité, riait de tout, des choses saintes, du patronage des nobles, débitait de gros lazzis sur les monastères et les couvents, poursuivait de ses railleries un ecclésiastique qui passait dans la rue, fréquentait peu les églises, mais fort les maisons de jeu, les restaurateurs, les guinguettes et les billards ; enfin, commençait à débaptiser ses enfants de noms de saints, pour leur donner les noms des héros de la Grèce et de Rome.

En outre, on venait d'établir pour lui la loterie et le Mont-de-Piété, ces deux abîmes ou plutôt ces deux égouts dans lesquels peuvent s'engloutir à la fois l'argent et la moralité d'un peuple.

Nous venons de voir ce que le roi, les princes, les nobles, le clergé et les magistrats avaient fait des mœurs. Nous allons voir ce que les philosophes avaient fait de la religion.

LES PHILOSOPHES

Vers le milieu du dernier siècle, trois hommes s'étaient rencontrés, trois hommes pénétrés d'une profonde haine contre le christianisme.

Ces trois hommes, c'étaient Voltaire, d'Alembert et Diderot.

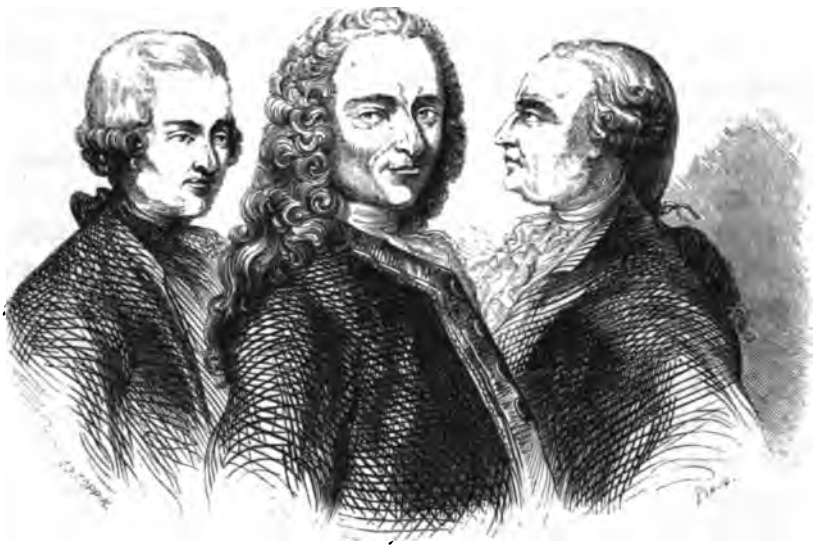

Voltaire haïssait la religion parce qu'il haïssait tout ce qui était pur, jalousait tout ce qui était grand : pourquoi eût-il respecté Jésus, le Christ des juifs? il avait bien souillé Jeanne d'Arc, le Christ de la France.

D'Alembert haïssait la religion parce que, fils d'une chanoinesse et d'un abbé, il avait poussé, pauvre enfant perdu, les premiers vagissements sur les marches d'une église ; et parce que l'église avait été inhospitalière, que la chanoinesse et l'abbé avaient été infâmes, il avait rendu la religion responsable du crime de sa naissance et de son abandon.

Diderot haïssait la religion parce qu'il était fou de sa nature, et que, dans son enthousiasme pour le chaos de ses propres idées, il aimait mieux se forger à lui-même des mystères que d'accepter ceux de l'Évangile.

Au reste, les jours de destruction étaient venus. Quand le destin veut brûler le temple de Diane, il fait naître Érostrate.

Diderot est alternativement athée, matérialiste, déiste, sceptique, mais toujours impie ; nous exceptons cependant ses premières publications.

Il débute dans le monde philosophique par l'*Essai sur le mérite et la vertu.*

Dans ce livre, il est non-seulement déiste, mais même religieux. Pardonnons-lui, il n'a encore que trente ans, et il se corrigera en vieillissant.

— Il n'y a pas de vertu sans religion, dit-il. L'athéisme laisse la probité sans appui et pousse indirectement à la dépravation.

Un an après, parurent les *Pensées philosophiques.* Il y a déjà progrès, quoique le vieil homme paraisse encore : le chrétien n'a pas encore fait peau de philosophe.

— Il y a trois sortes d'athées, dit-il, les vrais, les sceptiques et ceux qui voudraient qu'il n'y eût pas de Dieu, qui font semblant d'en être persuadés, et qui vivent comme s'ils l'étaient. Ceux-là, ce sont les fanfarons du parti. Je déteste ceux-là, parce qu'ils sont faux. Quant aux vrais athées, je les plains ; toute consolation est morte pour eux. Restent les sceptiques ; je prie Dieu pour eux, car ils manquent de lumières.

Mais bientôt il publie sa lettre *sur les aveugles* à l'usage de ceux qui voient. Là, son héros est aveugle-né, qui, à son lit de mort, pressé par le ministre qui l'assiste de reconnaître un Dieu créateur, s'y refuse, donnant pour raison qu'il n'a jamais rien vu de ce qu'on veut lui faire admirer dans la nature.

Pour ce livre, Diderot est envoyé à Vincennes où il reste trois mois.

C'est pendant ces trois mois de captivité qu'il rêve l'Encyclopédie, dont à sa sortie il parlera à d'Alembert.

D'Alembert accepte. On jette sur le papier le plan du grand œuvre, et presqu'aussitôt ce plan arrêté, Diderot publie le *prospectus* et le *système des Connaissances humaines.*

En 1760, Diderot est complétement converti. Il écrit à son frère et l'invite *à abdiquer un système atroce.*

Ce système atroce, c'est le christianisme.

Attendez, le voilà lancé. Dans la vie de Sénèque, il va publier *qu'entre lui et son chien, il n'y a que la différence d'habit.*

Le voilà qui ne croit plus à l'âme, à moins cependant qu'il n'accorde une âme à son chien.

Voici maintenant venir les *Principes philosophiques sur la matière et le mouvement.*

— Le mouvement, dit Diderot en débutant, est inhérent à la matière.

Il n'y a pas besoin d'aller plus loin; Diderot ne croit plus en Dieu.

Maintenant qu'il poursuit le christianisme, maintenant qu'il ne croit plus à l'âme, maintenant qu'il ne croit plus en Dieu, il va attaquer la société, qui croit encore à tout cela.

Lisez le Supplément au voyage de Bougainville, ou le Dialogue entre A et B, sur l'inconvénient d'attacher des idées morales à des actions qui n'en comportent pas.

Là, l'auteur suit Bougainville à Otahiti et il est au comble de la joie; il a enfin trouvé un pays dont les mœurs sont dans la nature. En effet, la retenue et la pudeur, chimères; la fidélité conjugale, entêtement et supplice. Dans une société bien organisée, c'est-à-dire naturelle, les femmes, comme dans la république de Platon, sont communes, et toutes les législations qui ont ordonné la monogamie, ont violé et outragé la nature.

Soit; ceci est la divagation du rêveur; mais voilà qui est plus grave.

Écoutez les entretiens d'un père avec ses enfants, ou les *Dangers de se mettre au-dessus des lois.*

Certes, ce titre a été mis là pour faire passer le livre, pour escamoter le privilége du roi à quelque censeur endormi.

Lisons :

« Il n'y a point de lois pour les âges; toutes étant sujettes à » des exceptions, c'est à lui qu'il appartient de juger des cas où » il faut s'y soumettre ou s'en affranchir. »

Il y a dans ces conditions-là *cinq cents sages* en France que l'on envoie tous les ans au bagne.

Puis il publie les *Bijoux indiscrets*, *Jacques le fataliste* et la *Religieuse.*

Prenez l'édition de Naigeon, et vous y lirez des passages que nous n'osons transcrire ici, — un endroit où Diderot parle tour à tour latin, anglais et italien, — parce que lui, le cynique par excellence, n'ose plus parler français.

Enfin, vient le fameux Dithyrambe intitulé les *Eleutheromanes* ou les *furieux de la liberté*, où se trouvent ces deux fameux vers :

Et ses mains ourdiraient les entrailles du prêtre
A défaut d'un cordon, pour étrangler les rois.

Que l'on parle maintenant de la compression de la pensée sous le règne de Louis XV.

D'Alembert n'a pas cette verve, d'Alembert n'a pas cet emportement ; il procède avec le calme de la vraie philosophie ; c'est presque toujours le mineur obstiné, silencieux et souterrain, dont chaque coup de pioche résonne sourdement, ébranlant l'édifice qu'il veut renverser. D'Alembert est froid, prudent, astucieux, se cache presque toujours, et, lorsqu'il se montre, ne se montre que juste ce qu'il faut pour être aperçu ; il dissimule par instinct; la guerre qu'il fait n'est pas celle d'un chef de parti, il laisse le commandement à Voltaire ; non, c'est la guerre d'un capitaine de tirailleurs qui rit derrière un buisson, qui s'applaudit, à l'abri d'un rocher, de voir tomber l'ennemi sur lequel il tire à couvert; toujours sur ses gardes, il prévoit la réplique qui pourrait le compromettre, la riposte qui pourrait l'atteindre ; il marche d'habitude enveloppé de nuages comme ces combattants d'Homère que quelque dieu ami voulait soustraire au danger ; l'hommage d'une coterie lui suffit ; quarante mains qui applaudissent à un discours prononcé par lui, lui font un jour de triomphe ; c'est le recruteur de l'impiété, il racole, il forme, il initie les adeptes secondaires, dirige les missions, entretient les petites correspondances ; aussi, pauvre écrivain, maigre, précieux, entortillé, bas, ignoble, c'est un prosateur de troisième classe, mais un mathématicien de premier ordre.

Aussi voyez comme cette prudence philosophique se fait jour, même avec ses meilleurs amis, je dirai presque ses complices ; voyez comme il a peu besoin d'être convaincu, et combien le compas algébrique lui semble peu nécessaire à la mesure exacte de la pensée.

Voltaire qui, en prêchant l'impiété, se débat éternellement dans le doute, Voltaire lui écrit à lui et à Frédéric :

—Tout ce qui nous environne est l'empire du doute, *et le doute est un état désagréable.* Y a-t-il un Dieu tel qu'on le dit, une âme telle qu'on l'imagine, des relations telles qu'on les établit? y a-t-il quelque chose à espérer après le moment de la vie? Gilimer, dé-

pouillé de ses États, avait-il raison de se mettre à rire quand on le présenta devant Justinien? et Caton avait-il raison de se tuer de peur de voir César? La gloire n'est-elle qu'une illusion? Faut-il que Mustapha, dans la mollesse de son harem, faisant toutes les sottises possibles, ignorant, orgueilleux et battu, soit plus heureux s'il digère, qu'un philosophe qui ne digère pas? Tous les êtres sont-ils égaux devant le grand Être qui anime la nature? En ce cas, l'âme de Ravaillac serait-elle égale à celle de Henri IV, ou ni l'un ni l'autre n'aurait-il d'âme? Que le philosophe débrouille tout cela; pour moi, je n'y entends rien.

— Je vous avoue, répond d'Alembert, que sur l'existence de Dieu, l'auteur du système de la nature me paraît trop ferme et trop dogmatique, et que je ne vois en cette matière que le scepticisme déraisonnable. — *Qu'en savons-nous?* est pour moi la réponse à toutes les questions métaphysiques, et la réflexion qu'il faut y joindre, c'est, puisque nous n'en savons rien, qu'il ne nous importe pas d'en savoir davântage.

— A ces apôtres de la destruction on pardonnerait peut-être, s'ils étaient convaincus; mais, vous le voyez, ils ne le sont pas.

Aussi d'Alembert reproche-t-il toujours à l'impatient Voltaire, qui alors a soixante-huit ans, vingt-trois ans plus que lui, d'être impatient, d'aller trop vite, de se compromettre enfin.

— Si ce genre humain s'éclaire, lui écrit-il, c'est parce qu'on l'éclaire peu à peu.

C'est cette maxime qui fait adopter à d'Alembert le plan de l'Encyclopédie.

En effet, les premiers volumes de l'immense collection devaient être rédigés avec prudence, pour ne pas effrayer le clergé; et cependant, malgré cela, arrêt du conseil du roi, rendu le 7 février 1752, qui supprime les deux premiers volumes, et l'impression des autres est suspendue pendant dix-huit mois. Mais d'Alembert, Diderot et Voltaire obtiennent de continuer et continuent. Cinq nouveaux volumes paraissent. Les gens religieux sonnent l'alarme et crient à l'impiété; et un arrêt du conseil du roi du 5 mars 1759, révoque le privilége. D'Alembert craint de se compromettre, et, fidèle à son caractère, il se retire. Diderot insiste, persévère, sollicite, intéresse le directeur de la librairie à ses vues en faisant valoir les avantages que le commerce retirera d'une pareille entreprise, et M. le duc de Choiseul qui nous a ligués avec

l'Autriche, qui a supprimé les jésuites, qui a son œuvre enfin à compléter, M. de Choiseul décide non-seulement que la publication de l'Encyclopédie continuera, mais encore qu'elle ne sera soumise à aucune censure.

C'est avec cette autorisation que passent les maximes, presque toutes sorties de la plume de d'Alembert.

« Il n'y a aucun être dans la nature qu'on puisse appeler premier ou dernier. — Il y a une machine infinie et en tous sens. » (Art. Encyclopédie.)

« Qu'importe que la matière pense ou non! qu'est-ce que cela fait à la justice ou à l'injustice, à l'immortalité et à toutes les vérités du système soit politique, soit religieux? » (Art. Hocke.)

« Le vivant et l'animé ne sont qu'une propriété physique de la matière : la seule différence qu'il y aurait entre certains végétaux et des animaux tels que nous, c'est qu'ils dorment et que nous veillons; que nous sommes des animaux qui sentent, et eux des animaux qui ne sentent pas. » (Art. Animal.)

Aussi Voltaire écrit-il à d'Alembert :

« Pendant la guerre des parlements et des évêques, les philosophes auront beau jeu. Vous aurez le choix de vérités que l'on n'aurait pas osé dire il y a vingt ans. » (Lettre à d'Alembert, 13 novembre 1750.)

Et d'Alembert, comme on voit, fidèle à l'invitation du maître, entasse dans l'Encyclopédie *vérités* sur *vérités*, de sorte que tout prospère, et que, le 4 mai 1762, d'Alembert peut écrire à Voltaire :

« Pour moi, je vois tout en ce moment couleur de rose : je vois la tolérance rétablir les protestants, rappeler les prêtres mariés, la confession abolie, et le fanatisme écrasé sans que l'on s'en aperçoive. »

Venons-en donc à ce maître, qui professe et agit à la fois, qui est tout ensemble la tête qui conspire et le bras qui frappe, astre fatal autour duquel tout n'est que satellite, et qui entraîne tout un monde dans son tourbillon d'athéïsme et d'impiété.

Voltaire, lui, est bien autrement persévérant que Diderot, bien autrement hardi que d'Alembert. Hardi jusqu'à l'impudence, il brave, affirme, invente, contrefait les Écritures, fausse les Pères, appelle également le *oui* le *non*, et le *non* le *oui*, frappe partout

devant lui, derrière lui : à droite, à gauche. Qu'importe qui il blesse, pourvu qu'il blesse; un de ces traits perdus frappera bien toujours la royauté ou la religion. Bouillant, colère, impétueux, il ne dissimule que malgré lui, et en chef forcé de masquer ses batteries. Certes il aimerait, comme il le dit lui-même, faire à la religion une guerre ouverte, et mourir *sur un tas de chrétiens immolés à ses pieds* (lettre à d'Alembert du 20 avril 1761). Mais il comprend qu'il faut *frapper et cacher la main* (lettre à d'Alembert, mai 1761); agir enfin en conjuré, et non en zélé.

Mais comme cette dissimulation lui coûte, à cet Agamemnon des armées sceptiques! C'est que tout à l'opposé de d'Alembert, à qui quarante mains applaudissant suffisent, à lui, Voltaire, il lui faut toutes les trompettes de la renommée de Paris à Berlin, de Boston à Stockholm, de Genève à Saint-Pétersbourg.

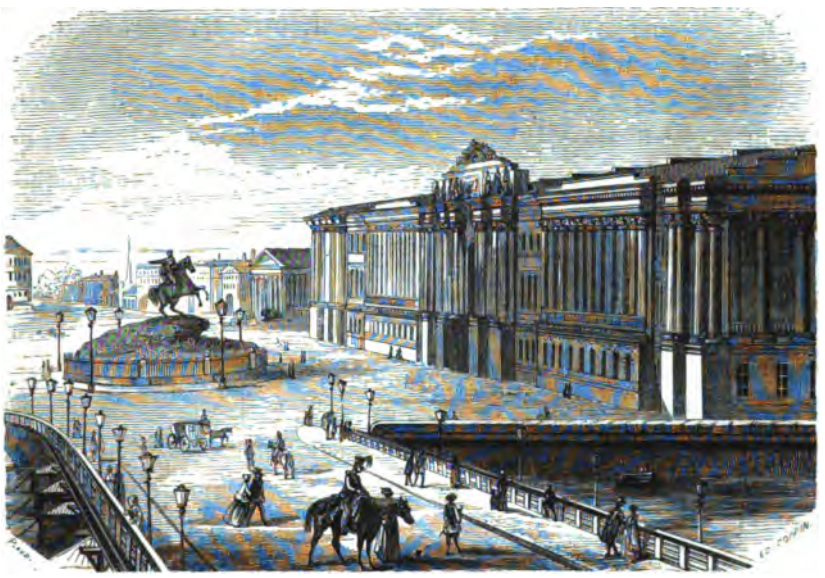

— Cet homme a pour un million de gloire, disait d'Alembert impatienté, et il en veut encore pour un sou.

Voltaire naît en 1698 et meurt en 1778; il dominera tout un siècle. Satan lui fait la vie longue, car son œuvre est immense.

Aussi il s'applique à son œuvre dès sa jeunesse.

— *Malheureux! tu seras le porte-étendard de l'impiété!* disait le jésuite Lejay à Voltaire encore simple étudiant au collége Louis-le-Grand.

En effet, Voltaire grandit au milieu de la société païenne de la fin du dix-septième siècle et de la société athée du dix-huitième; il est l'élève de Chaulieu, le commensal de l'hôtel de Vendôme. Sa querelle avec M. de Rohan le force de chercher un asile en Angleterre, et ce fut là, nous dit Condorcet, *que Voltaire jura de consacrer sa vie à renverser la religion : il a tenu parole.*

L'aveu est naïf et étonne même dans notre époque. Lisez la vie de Voltaire, édition de Khel.

— « Vous avez beau faire, » lui dit un jour le lieutenant de police Hérault, qui lui reproche son impiété, « vous ne viendrez pas à bout de détruire la religion chrétienne.

— « C'est ce que nous verrons, » répond Voltaire.

— « En vérité je suis las, » dit l'auteur de *la Pucelle*, « de leur entendre répéter sans cesse que douze hommes ont suffi pour établir le christianisme; j'ai envie de leur prouver, moi, qu'il n'en faut qu'un pour le détruire. »

« Comment, » écrit-il à d'Alembert le 24 juillet 1760, « comment serait-il possible que cinq ou six hommes de mérite, qui s'entendraient, ne réussissent pas après l'exemple de douze faquins qui ont réussi. »

Les douze faquins, ce sont les douze apôtres.

Voltaire se met donc à l'œuvre, et, comme le sol est bien préparé, la semence tombe en bonne terre.

Aussi, deux ans après qu'il a commencé d'attaquer ces douze faquins, écrit-il à Diderot toujours battant dans le doute, comme le balancier d'une pendule dans l'espace :

« Quelque parti que vous preniez, je vous recommande L'INFAME; il faut la détruire chez les honnêtes gens, et la laisser à la canaille, pour qui elle est faite. »

L'INFAME, au féminin, c'est tout simplement la Religion; au masculin, c'est Jésus-Christ.

Une fois le mot trouvé, Voltaire n'en emploiera plus d'autre.

Le 2 septembre 1768, il écrit :

« Damelaville doit être bien content du mépris où L'INFAME est tombé chez tous les honnêtes gens de l'Europe. C'était tout ce que l'on voulait et tout ce qui était nécessaire ; on n'a jamais prétendu éclairer les cordonniers et les servantes : c'est le partage des apôtres. »

C'est que l'attaque a été unanime, c'est que les coups sont tombés en mesure. La division, en effet, était difficile avec des instructions comme celles-ci, données dès 1761.

« O mes philosophes ! il faut marcher serrés comme la phalange macédonienne ; elle ne fut vaincue que pour avoir été dispersée ; que les philosophes véritables fassent une confrérie comme les francs-maçons, qu'ils s'assemblent, qu'ils se soutiennent, qu'ils soient fidèles, cette académie vaudra bien mieux que celle d'Athènes et que toutes celles de Paris. »

Aussi voyez la joie du philosophe de Ferney quand il voit que la semence germe, et que la croisade porte ses fruits.

« La victoire se déclare pour nous, écrit-il à Damelaville, qui fait tout haut profession d'athéisme ; je vous assure que dans peu, il n'y aura plus que la canaille sous les étendards de nos ennemis, et nous ne voulons plus de cette canaille ni pour partisans, ni pour adversaires ; nous sommes un corps de braves chevaliers, défenseurs de la vérité, qui n'admettons parmi nous que des gens bien élevés. Allons, brave Diderot, allons, intrépide d'Alembert, joignez-vous à mon cher Damelaville, courez sus aux fanatiques et aux fripons. Plaignez Blaise Pascal, et méprisez Houleville et Abadie, *autant que s'ils étaient pères de l'Église.* »

Cette joie est bien autrement grande quand il rencontre Frédéric.

Quel orgueil de compter parmi ses disciples le vainqueur de Rosbac, de donner à la parole le poids des applaudissements d'un auditeur couronné, un écolier qui répond de telles paroles aux paroles du maître :

« Pour vous parler avec ma franchise ordinaire, je vous avouerai naturellement que tout ce qui regarde l'*homme-Dieu* ne me plaît pas dans la bouche d'un philosophe, qui doit être au-dessus des erreurs populaires ; laissez au grand Corneille, vieux radoteur tombé dans l'enfance, le travail insipide de rimer l'Imitation de Jésus-Christ, et ne tirez que de votre propre fonds ce que vous avez à nous dire. On peut parler de fables, mais seulement comme fables, et je crois qu'il vaut mieux garder un silence profond sur les fables chrétiennes canonisées par leur ancienneté et par la crédulité des gens absurdes et stupides. »

Voilà ce que pense Frédéric de la religion. Maintenant voulez-vous savoir ce qu'il pense de l'immortalité de l'âme?

« Un philosophe de ma connaissance, homme déterminé dans ses sentiments, croit que nous avons assez de degrés, de probabilité pour arriver à la certitude que *post mortem nihil est* (ou bien que la mort est un sommeil éternel) ; il prétend que l'homme n'est pas double, et que nous ne sommes que la matière animée par le mouvement. Cet homme étrange dit, en outre, qu'il n'y a aucune relation entre les animaux et l'intelligence suprême. »

Cinq ans après, Frédéric s'enhardit et avoue que cet homme étrange, c'est lui.

« Je suis très-certain, dit-il, que je ne suis pas double ; de là je ne me considère que comme un être unique ; pour parler franchement, dites simple. Je sais que je suis un animal organisé et qui pense ; d'où je conclus que la matière peut penser, ainsi qu'elle a la propriété d'être électrique. »

Rien n'est contagieux comme l'exemple, rien n'est doux comme la louange ; aussi voyez, voilà tous les souverains qui voyant leur confrère le roi de Prusse loué par les philosophes, les voilà qui veulent l'être tous aussi.

C'est d'abord Joseph II qui se fait philosophe à son tour. Il a été admis et initié par Frédéric aux mystères de la conspiration anti-chrétienne. Ces deux vieux antagonistes ont oublié douze ans de guerre, et se sont ligués contre l'ennemi commun, *le Christ.*

Aussi Voltaire s'empresse-t-il d'annoncer à d'Alembert la conquête impériale que vient de faire la philosophie.

« Vous m'avez fait un vrai plaisir, lui écrit-il le 28 octobre 1769, en réduisant l'infini à sa juste valeur ; *mais voici une chose plus intéressante : Grimm assure que l'empereur est des nôtres ; cela est heureux, car la duchesse de Parme sa sœur est contre nous.* »

Maintenant il s'agit de remercier Frédéric ; c'est le chef de la secte qui s'en charge encore.

« Un Bohémien qui a beaucoup d'esprit et de philosophie, nommé Grimm, m'a mandé que vous aviez initié l'empereur à nos saints mystères. Voilà une bonne récolte pour la philosophie. »

La *récolte* était vraie, et peu après commence la guerre. Joseph II supprime les trois quarts des monastères, s'empare des biens ecclésiastiques, chasse de leurs cellules jusqu'à ces carmé-

lites, que la pauvreté de leur ordre et la pureté de leur règle paraissaient devoir protéger contre l'avarice du prince ou la réforme du philosophe.

Le progrès continue, la récolte augmente. Le 23 novembre 1770, d'Alembert écrit :

« Nous avons pour nous l'impératrice Catherine, le roi de Prusse, le roi de Danemark, la reine de Suède, son fils, beaucoup de princes de l'empire et toute l'Allemagne. »

Aussi, de son côté, Voltaire écrit-il à Frédéric le même mois et presque le même jour :

« Je ne sais pas ce que pense Mustapha sur l'immortalité de l'âme; je pense qu'il ne pense pas. Pour l'impératrice de Russie, la reine votre sœur, le roi de Pologne, le prince Gustave, fils de la reine de Suède, s'imaginent que je sais ce qu'ils pensent. »

Ainsi voilà de compte fait un empereur, une impératrice, une reine et quatre rois qui aident Voltaire à écraser l'INFAME.

Au douzième et au treizième siècles, on se croisait pour le Christ; au dix-huitième, on se croise contre lui.

Aussi l'admiration que les philosophes ont pour Catherine dépasse-t-elle encore celle qu'ils ont pour Frédéric.

« Nous sommes trois, lui écrit Voltaire : Diderot, d'Alembert et moi qui vous devons des autels. »

Ce à quoi Catherine répondait :

« Laissez-moi sur la terre, je serai plus à même d'y recevoir vos lettres et celles de vos amis. »

Bientôt le roi de Danemarck, qui ne veut pas être en retard, se joint à la ligue. Tout jeune, le bourreau de son médecin et de son favori Struenzé, a eu des tendances philosophiques. A dix-sept ans, il est venu en France, et il a dit à Fontainebleau :

« C'est M. de Voltaire qui m'a fait homme et qui m'a appris à penser. »

Maintenant que les philosophes seront assurés les premiers, maintenant, comme le dit Voltaire, que le triomphe est complet, et qu'il a écrasé l'*infâme*, il passe tout doucement, insensiblement, de la religion à la royauté, de l'autel au trône.

Et ce qu'il y a d'étrange, ce qui prouve que c'est une fatalité qui le pousse, ce qui prouve que c'est une mission qu'il accomplit, c'est que Voltaire aime les rois; c'est que Voltaire aime la monarchie; c'est qu'il aime surtout ces faveurs aristocratiques qui émanent du trône; c'est qu'un titre de gentilhomme le rend heu-

reux en France; c'est qu'une clef de chambellan le comble de joie en Prusse; c'est qu'il passe la première partie de sa vie à célébrer Louis XIV, Henri IV, Charles XII, Pierre Ier, Catherine II et Frédéric; c'est qu'il écrit à Marmontel des lettres comme celle-ci :

« Vu la protection de M. de Choiseul et de madame de Pompadour, vous pouvez tout m'envoyer sans risque. On sait que nous aimons le roi et l'État : ce n'est pas chez nous que les damiers ont entendu des discours séditieux : je dessèche des marais, je bâtis une église, je fais des vœux pour le roi. Nous défions tous les jansénistes et tous les molinistes d'être plus attachés au roi que nous ne le sommes : il faut donc, mon cher ami, que le roi sache que les philosophes lui sont plus attachés que les fanatiques et les hypocrites de son royaume. » (13 août 1760.)

Ce n'est point à Marmontel seul que Voltaire adresse ses professions de foi royalistes : voyez ce fragment de lettre à Helvétius; il est du 27 octobre 1760 :

« C'est dans l'intérêt du roi que le nombre des philosophes augmente, et que celui des fanatiques diminue. Nous sommes tranquilles, et tous ces gens-là sont des perturbateurs. Nous sommes citoyens, et ils sont séditieux. Les bons serviteurs du roi triompheront à Paris, à Vorray, et même aux délices. »

Thiriot, philosophe économiste, lui envoie la théorie de l'impôt.

« Reçu la théorie de l'impôt, répond Voltaire, théorie obscure, théorie absurde, et toutes ces théories viennent mal à propos, pour faire accroire aux étrangers que nous sommes sans ressource, et qu'on peut nous outrager et nous attaquer impunément. Voilà de plaisants citoyens et de plaisants amis des hommes; qu'ils viennent comme moi sur la frontière, ils changeront bien d'avis. Ils verront combien il est nécessaire de faire respecter le roi et l'État. Par ma foi, l'on voit tout de travers à Paris. »

Ainsi voilà trois affirmations au lieu d'une. Nous en citerions cinquante, mais ces trois suffisent à ce qu'il nous paraît.

Attendez: le jour d'attaquer la royauté venu, Voltaire, malgré toutes les protestations qu'on vient de lire, ne manquera point à l'appel; il descendra un des premiers dans la lice : depuis longtemps, d'ailleurs, il a déjà attaqué la royauté en vers, tant au théâtre que dans ses épîtres; mais la poésie a ses licences, la rime ses besoins.

Un académicien de Marseille lui écrit pour l'inviter à visiter la fille de la vieille Phocée.

« Je me rendrais à votre invitation, répond Voltaire, si Marseille était encore une république grecque, car j'aime beaucoup les académies ; *mais j'aime encore mieux les républiques.* Heureux les pays où nos maîtres viennent chez nous et ne se fâchent point si nous n'allons pas chez eux ! »

Vous le voyez, Voltaire suit les avis de d'Alembert ; il prouve peu à peu, il avance pas à pas : il ne déteste pas encore les monarchies, mais il aime déjà les républiques. Nous allons le suivre dans son progrès républicain.

Maintenant une lettre de d'Alembert, qui prouve qu'il marche du même pas que le maître ; elle est du 19 janvier 1769 et adressée à Voltaire :

« Vous aimez la liberté et la raison, mon cher et illustre confrère, et l'on ne peut guère aimer l'une sans l'autre. Eh bien ! voilà un digne philosophe républicain que je vous présente et qui vous parlera philosophie et liberté ; c'est M. Jennings, chambellan du roi de Suède, homme du plus grand mérite et de la plus grande réputation dans sa patrie. Il est digne de vous connaître, et par lui-même et par le cas qu'il fait de vos ouvrages, qui ont tant contribué à répandre les doux sentiments parmi ceux qui sont dignes de les éprouver. »

Que dites-vous de *ce philosophe républicain*, qui est en même temps chambellan du roi de Suède ?

Et ne croyez pas que Voltaire se trompe sur le sort que le travail philosophique réserve à l'avenir.

Lisez ce paragraphe d'une lettre à M. le marquis de Chauvelin, et dites-moi si le prophète de malheur s'est trompé :

« Tout ce que je vois jette les semences *d'une révolution qui* » *arrivera immanquablement,* et dont je n'aurai pas le plaisir d'être » témoin. Les Français arrivent tard à tout, *mais ils arrivent.* La » lumière s'est tellement répandue de proche en proche, qu'on » éclatera à la première occasion, et alors ce *sera un beau tapage.* » Les jeunes gens sont bien heureux, *ils verront de belles choses.* »

La lettre est du 2 mars 1764.

Ainsi c'est vingt-six ans avant que ce beau tapage se fasse que Voltaire le prévoit, c'est vingt-six ans avant que ces belles choses arrivent que Voltaire les prédit.

Aussi ne croyez pas que ce travail, moitié souterrain, moitié extérieur, s'accomplisse sans jeter l'épouvante parmi les ordres

de l'État chargés depuis des siècles de défendre sa forme monarchique comme conservatrice de la société. Le clergé surtout, le clergé tout en manquant de religion et de mœurs, le clergé ne manque pas de prévoyance : ses remontrances, ses observations, ses prophéties se succèdent.

Voyez d'abord les doléances suivantes. Il est vrai qu'elles sont adressées à M. de Loménie, archevêque de Toulouse, auquel il ne manque, pour faire un excellent archevêque, qu'une seule chose :

C'est de croire en Dieu.

« Nous n'insisterons pas, disaient les évêques à Louis XV dans l'assemblée de 1765, sur l'intérêt pressant qu'a Votre Majesté d'arrêter les progrès de la nouvelle philosophie, dont les ouvrages que nous venons de flétrir sont les fruits malheureux, et qui, renchérissant sur la philosophie que l'Évangile avait ensevelie, renaît de ses cendres, non pour rétablir le culte et les sacrifices, ni même pour s'en tenir à la fausse sagesse de Rome païenne et d'Athènes, mais pour détruire et avilir tout ce qu'il y a de sacré parmi les hommes.

» Votre Majesté est trop instruite des avantages que la religion apporte aux nations, et surtout du tout-puissant appui qu'elle prête à l'autorité du roi, pour ne pas regarder l'impiété qui cherche à la détruire comme le plus grand fléau dont son règne puisse être affligé.

» Ce fléau dont nous nous plaignons ne cessera d'affliger ses États que lorsque la librairie sera assujettie à des règlements fidèlement exécutés.

» Ainsi pensèrent et agirent vos illustres prédécesseurs, lorsque le luthérianisme, après avoir désolé l'Allemagne, cherchait à s'introduire en France. La piété de ces grands rois et des magistrats dépositaires de leur autorité, prit des mesures vigoureuses pour repousser les livres pernicieux. Ces mesures sont dans les édits de 1542, 1547, 1551.

» Nous vous supplions, Sire, de vous faire représenter ces édits et règlements ; Votre Majesté y verra des exemples de sagesse et de sévérité dignes d'être imités ; elle y verra les auteurs, les libraires et ceux qui achètent ces livres, condamnés à des peines sévères, la voie des monitoires employée contre ceux qui les recèlent et s'obstinent à les garder.

» Nous sommes bien éloignés, Sire, de vouloir donner des entraves au génie et arrêter les progrès des connaissances humaines; mais nous devons représenter à Votre Majesté que la contagion dont vos États sont menacés est comparable à celle du luthérianisme, contre laquelle vos illustres prédécesseurs prirent tant de mesures.

» NOUS TOUCHONS *au moment fatal où* LA LIBRAIRIE PERDRA L'ÉGLISE ET L'ÉTAT.

» Le clergé est de tous les ordres de l'État le premier et celui à qui il importe le plus de maintenir les mœurs, la religion et *même* les LOIS FONDAMENTALES DE LA MONARCHIE. Il serait juste et sage que la librairie fût soumise à notre inspection, et que nous fussions appelés à une administration où nous avons tant d'intérêt à prévenir les abus.

» Nous ne sollicitons pas une nouvelle loi, nous nous bornons à demander à Votre Majesté de remettre en vigueur les lois anciennes.

» Les malheurs dont nous sommes menacés rendent leur exécution encore plus nécessaire.

» Votre clergé, Sire, n'ignore pas que Votre Majesté a donné souvent des ordres pour qu'on réprimât cette licence qui répand parmi vos peuples tant de mauvais livres. Mais si tous ceux à qui l'exécution de vos ordres est confiée ne daignent pas ouvrir les yeux sur les contraventions, ou si, par permissions tacites, ils semblent vouloir établir une intelligence entre l'impiété et le gouvernement, il faut que, malgré les intentions pures de Votre Majesté, la religion s'affaiblisse parmi nous, et que la France se précipite tôt ou tard dans la nuit de l'erreur. »

Voilà pour les mauvais livres, pour ces livres infâmes dont nous avons parlé.

Maintenant voilà pour les livres philosophiques. C'est cinq ans après que le clergé se soulève de nouveau et écrit au roi :

« L'impiété en veut tout à la fois à Dieu et aux hommes; ELLE NE SERA SATISFAITE QUE LORSQU'ELLE AURA ANÉANTI TOUTE PUISSANCE DIVINE ET HUMAINE.

» Si Votre Majesté révoquait en doute cette triste vérité, nous sommes en état de vous en montrer la preuve dans un livre irréligieux récemment répandu parmi vos peuples, sous le nom spécieux de SYSTÈME DE LA NATURE.

» L'athéïsme y est enseigné à découvert. L'auteur de cette pro-

duction, la plus criminelle que l'esprit humain ait encore osé enfanter, ne croit pas encore avoir fait assez de mal aux hommes en leur enseignant qu'il n'y a dans le monde *ni liberté, ni Providence, ni être spirituel, ni vie à venir.* Il porte ses regards sur les sociétés et sur les chefs qui les gouvernent. Il n'y trouve qu'un vil assemblage d'hommes ignorants, corrompus et prosternés DEVANT DES PRÊTRES QUI LES TROMPENT ET DES PRINCES QUI LES OPPRIMENT. Il ne voit, dans l'heureux accord entre l'empire et le sacerdoce, qu'une ligue contre la vertu et le genre humain. Il apprend aux nations que les rois n'ont et ne peuvent avoir sur elles d'autre volonté que celle qu'il leur a plu de leur confier; qu'elles sont en droit de LA BALANCER, MODÉRER, RESTREINDRE, DE LEUR EN DEMANDER COMPTE, ET MÊME DE LES EN DÉPOUILLER, si elles le jugent convenables à leurs intérêts.

» Il les invite à user avec courage de ce droit, il leur annonce qu'il n'y aura de véritable bonheur pour elles que lorsqu'elles auront forcé les souverains à n'être que les représentants du peuple et les EXÉCUTEURS DE SA VOLONTÉ. »

Aussi Louis XV alarmé répondit-il :

« J'applaudis aux instances du clergé : je regarde l'impiété » comme un fléau d'autant plus dangereux, qu'elle sait éluder les » soins qu'on prend pour en arrêter le cours. Mon amour pour la » religion et son rapport avec le bien de mon État doivent répon- » dre à l'assemblée de ma vigilance. Les ordres nouveaux que je » vais donner seront une preuve de l'attention particulière que » j'aurai toujours à ses représentations. »

De son côté le Parlement agit : le 18 août 1770, il condamne au feu : *le Christianisme dévoilé, Dieu et les Hommes, le Système de la Nature, la Contagion sacrée, l'Enfer détruit,* etc., etc.

Enfin, en 1772, les évêques et les prélats renouvellent leurs remontrances :

« L'impiété, disent-ils, abuse cette fois trop audacieusement de l'art d'écrire pour rompre les liens du christianisme et de la dépendance. Les livres sont devenus une peste générale qui désole la nation. De là l'effervescence des esprits et cette affligeante révolution qui s'achève tous les jours sous nos yeux dans les mœurs publiques. Nous ne pouvons nous dispenser, Sire, de représenter à Votre Majesté que, dans plusieurs provinces, les protestants tiennent des assemblées pour l'exercice de la religion; elles ne sont plus voilées du secret et de l'obscurité dont elles cherchaient

auparavant à se couvrir pour échapper aux magistrats. Nous n'insisterons pas, Sire, sur les dangers de ces associations. »

Au nombre de ces sociétés dont parlent les évêques, il en est une dont, de son côté, Voltaire a dit deux mots :

C'est celle des Francs-Maçons, laquelle a produit les Templiers au douzième siècle et les illuminés au dix-huitième.

FRANCS-MAÇONS, CHEVALIERS DU TEMPLE, ILLUMINÉS.

Toute Société mystérieuse fondée dans un but politique ou religieux a, selon la progression des grades qu'occupent ses membres, des *voyants* et des *aveugles* :

Les aveugles, qui se contentent du but apparent;

Les voyants, qui approfondissent le but caché.

Il en est de même de la Société des Francs-Maçons, qui, pour les Écossais, remonte au treizième siècle ; pour les Allemands, au quinzième; pour les Français, au dix-huitième, et qui, pour les hommes de tous les pays qui veulent étudier sa marche à travers les siècles, se perd dans la sombre nuit des premiers temps.

Les loges maçonniques commencèrent à éveiller l'inquiétude des gouvernements vers le milieu du dernier siècle.

Ce sont les États de Hollande qui, les premiers, se préoccupent de cette Société mystérieuse, qui vient on ne sait de quel pays, qui marche vers on ne sait quel but, qui a un secret qu'elle ne révèle qu'aux forts, après que ces forts ont subi de terribles épreuves.

Le 16 octobre 1735, des Maçons venus d'Angleterre s'assemblent à Amsterdam dans une maison du Stil-Steig, qu'ils ont louée pour y tenir loge, quand une foule fanatique, excitée par le clergé, envahit le lieu des séances, brise les meubles, et se livre aux actes de la plus brutale violence sur les membres de la Société qui n'ont point quitté la loge.

Les Francs-Maçons portent plainte; mais, bien qu'il soit fait droit à leur demande, les états généraux déclarent, le 30 du même mois et de la même année 1735, que, quoique la conduite des

membres de cette Société ne présente rien de dangereux pour la tranquillité publique, les assemblées n'en sont pas moins interdites pour prévenir les mauvaises conséquences qui pourraient en résulter.

Le 10 septembre 1737, la France suit l'exemple de la Hollande. Un commissaire de police, nommé Jean de l'Espinay, apprend qu'une assemblée de *Freys-Masons* doit se tenir à l'enseigne de Saint-Bonnel, à la Rapée; il s'y transporte, déclare à ceux qu'il y trouve que de telles assemblées sont prohibées par les dispositions générales des ordonnances du royaume et par les arrêts des parlements. Et les *Freys-Masons* se retirent malgré les protestations du duc d'Antin, qui survient pendant la harangue de Jean de l'Espinay, et qui le rudoie vertement.

Un an après, c'est le lieutenant de police Hérault lui-même qui procède contre les délinquants. Il se rend, de sa personne, le 27 décembre 1738, à l'hôtel de Soissons, rue des Deux-Écus, arrête plusieurs frères, et les fait enfermer au fort Lévêque.

Le 5 juin 1744, une sentence du Châtelet fait défense aux Francs-Maçons de se former en loges, et aux propriétaires de maisons ou cabaretiers de les recevoir sous peine de payer 3,000 fr. d'amande.

De son côté, en 1738, Clément XII lance contre les Francs-Maçons la fameuse bulle d'excommunication renouvelée par Clément XIV.

C'est Jean-Gaston, dernier grand duc de la maison de Médicis, qui prend, en 1737, ombrage des réunions maçonniques qui commencent à s'organiser en Toscane, et qui les dénonce à Clément XII comme propageant des doctrines condamnables.

Le 18 février 1739, un écrit apologétique de la franc-maçonnerie, publié à Dublin, est brûlé à Rome par la main du bourreau.

Enfin, en 1748, le conseil de Berne les supprime par toute la Suisse.

Quelles causes réelles avaient motivé cette proscription en France, en Hollande, en Italie et en Suisse. C'est ce que nous allons essayer de raconter.

Nous ne sommes point Franc-Maçon; par conséquent nul ne pourra nous reprocher de trahir les secrets.

De la secte, ce que nous en savons, c'est donc purement et simplement ce que nos propres études nous ont appris.

C'est toujours à l'Égypte qu'il faut que notre société moderne

remonte pour chercher la source de toute science. La mystérieuse Égypte, fille de l'Inde et mère de la Grèce, est le berceau de la civilisation répandue sur l'hémisphère occidental, et qui a descendu le Nil avec Éléphantine, Thèbes et Memphis, puis, s'échevelant avec les canaux du Delta, s'est répandue fécondante sur le monde de Sardanapale, de Nabonassar, d'Alexandre, d'Annibal et de Jules César.

Chez les Égyptiens, chaque science était soumise à un noviciat ou à des épreuves, afin que l'initiateur ou le maître fût bien assuré de la vocation de l'adepte ou de l'élève.

Il en fut de l'architecture, et surtout de l'architecture sacrée, comme des autres branches de l'éducation : les jeunes gens qui se faisaient instruire dans cet art étaient en même temps initiés aux mystères de la religion, et formaient, en dehors du sacerdoce, une caste ou une corporation qui, sur les dessins tracés par les prêtres, édifiaient les temples et autres monuments consacrés au culte des dieux. Ces architectes étaient tenus en grand honneur parmi les Égyptiens, et, dans les ruines de la ville de Syène, au milieu des tombeaux des premiers Pharaons de la dix-huitième dynastie, on distingue quelques sarcophages appartenant à des chefs de travaux ou à des inspecteurs des carrières de Silsilis (1).

Les Égyptiens envoyèrent des colonies en Grèce : ces colonies y portèrent avec elles leurs mystères et leurs institutions; seulement les dieux primitifs nommés dans une autre langue prirent d'autres noms : Osiris s'appela Bacchus ou Dionysos, Isis s'appela Cérès, la Pamélia égyptienne ne fut plus que la Dionysia grecque; rien d'étonnant par conséquent que la secte des architectes sacrés se retrouve en Grèce comme en Égypte.

Les prêtres de Dionysos ou de Bacchus élèvent les premiers théâtres, instituent les premières représentations dramatiques; Thespis, le créateur de la tragédie, avait vu dans un petit bourg de l'Attique, aux fêtes de Bacchus, un chanteur monté sur une table former une espèce de dialogue avec le chœur. Or, ces représentations primitives, que Thespis avait vues et qu'il perfectionna, étaient liées au culte du dieu, et *les architectes* chargés de la construction de ces édifices tenaient au sacerdoce par l'initiation.

On les appelait *ouvriers dionysiens* ou *dionysiastes.*

(1) Clavel, *Histoire de la Franc-Maçonerie.*

C'était mille ans avant notre ère environ. Ces ouvriers avaient le privilége exclusif de construire les temples, les théâtres, les édifices publics dans toute la contrée. Les ruines de ces édifices attestent encore aujourd'hui la sublimité de leur art. Leur nombre alla s'augmentant et se répandant sur les contrées voisines de la Grèce. On les retrouve dans la Syrie, dans l'Inde, dans la Perse.

Trois cents ans avant Jésus-Christ, les rois de Pergame leur donnent Teos pour demeure. Alors ils s'organisent, et leur organisation offre une ressemblance parfaite avec celle des Francs-Maçons de la fin du dix-septième siècle.

Ils ont une initiation particulière; ils ont des mots et des signes de reconnaissance. Ils sont séparés en communautés, en colléges, en synodes, en sociétés, en loges enfin. Ces loges portent des titres spéciaux : l'une s'appelle *la Communauté d'Attale*, l'autre *la Communauté des compagnons d'Eschie*. Chacune de ces tribus est dirigée par un maître, surveillée par des présidents élus chaque année. Ils s'appellent frères; et, dans leurs cérémonies mystérieuses, les frères se servent des outils de leurs professions. Ils ont, à certaines époques, des banquets et des assemblées générales. A ces banquets, ils portent des toasts symboliques; à ces assemblées générales, ils décernent des prix aux plus habiles ouvriers. Parmi eux point d'indigents; les plus riches leur doivent secours. Si un ouvrier est malade, chacun est obligé de venir à son aide; si le malade meurt et qu'il ait bien mérité de la confraternité, on lui élevera un monument funéraire dans le cimetière de Senerhissar et d'Esaki, comme aux architectes ses aïeux, on en a, deux mille ans auparavant, élevé dans la ville de Syène.

Attale, roi de Pergame, était affilié à cette société.

Cette société était donc répandue, comme nous l'avons dit, en Égypte, en Grèce, en Asie Mineure, en Syrie, dans la Perse et dans l'Inde. La Phénicie englobée dans la Syrie, la Phénicie, qui consistait en une langue de terre, s'étendant le long des côtes de la Méditerranée, depuis Aradus jusqu'à Tyr, avait des établissements pareils.

De leur côté, les juifs, qui venaient d'Égypte comme les Phéniciens, avaient fait en Égypte le *métier de maçons*.

De là, malgré la répugnance des juifs pour se mêler à aucune autre nation, de là le mélange de *maçons* juifs et de maçons phéniciens pour la construction du temple de Salomon, construit,

dit Josèphe, sur le même plan que celui d'Hercule et d'Astarté à Tyr.

Or, ces ouvriers qui bâtissaient le temple et qui ne parlaient pas tous la même langue, puisque les uns étaient Égyptiens, les autres Juifs, les autres Phéniciens, ces ouvriers se reconnaissaient entre eux au moyen de mots et de signes secrets, qui étaient les mêmes pour les maçons de toutes les contrées.

De là cette communication facile établie entre la Judée et la Phénicie. Voilà pourquoi le roi de Tyr autorise Salomon à couper les plus beaux cèdres du mont Liban; voilà pourquoi, sur sa demande, il lui envoie Hiram, son architecte, homme très habile et qui est comme son père; voilà pourquoi il fait mettre sur des radeaux les bois coupés, et, par des radeaux, les fait transporter à Joppé, d'où facilement Salomon les fera transporter à Jérusalem.

« Et Salomon fit le dénombrement de tous les *prosélytes* qui se trouvaient dans la terre d'Israël, depuis le dénombrement qu'en avait fait David son père, et il en trouva cent cinquante-trois mille six cents.

» Il en choisit soixante-dix mille pour porter les fardeaux, quatre-vingt mille pour tailler les pierres dans les montagnes, et *trois mille six cents pour diriger les travaux* (1). »

Hiram dirigea toute cette œuvre.

Nous verrons plus tard ce que la tradition maçonnique emprunte à ces deux chapitres de la Bible, consacrés à la construction et à la description du temple.

Alors, dit Scaliger, se forma une société, qui se chargea d'entretenir le temple et d'en orner les portiques, et dont les membres prirent le nom de *chevaliers du temple de Jérusalem.*

Du sein de cette société des chevaliers du temple de Jérusalem sort la secte des essenciers, à laquelle, dit Eusèbe, Jésus fut initié, et qui est la mère du christianisme (2).

Les essenciers avaient des mystères et une initiation. Les aspirants y étaient soumis à un long temps d'épreuve. Après leur réception, ils portaient le tablier blanc. Lorsqu'ils écoutaient les instructions de leurs chefs, ils tenaient la main droite sur la poitrine, un peu au-dessous du menton, et la gauche plus bas, le long du côté. C'est la pose de Vénus en pleurs, après la mort

(1) Les *Paralipomènes*, chapitre II.
(2) Voir Philon, Pline et Josèphe.

d'Adonis, de Vénus dont les mystères tout phéniciens étaient célébrés à Tyr, d'où était venu Hiram.

Trois mille ans après, c'est encore, dans certaines circonstances, la pose des francs-maçons modernes.

Les ouvriers du temple apparaissent à Rome sous Numa. Sept cent quatorze ans avant notre ère, il s'établit à Rome des colléges d'architectes, *collegia fabrorum*. Les organisateurs furent des Grecs que Numa fit venir de l'Attique. Ces sociétés portent aussi le nom de *fraternitates*.

Ces sociétés, ces fraternités, ces colléges d'architectes avaient des franchises particulières, une juridiction et des juges distincts; ils jouissaient de l'immunité des contributions, immunité qui leur fut continuée à travers l'empire et dans le moyen âge, et d'où ils prirent leurs noms de maçons libres et de francs-maçons.

La plus fameuse communauté de maçons libres était celle de la ville de Côme, que l'on nommait *magistri Comacini*, c'est-à-dire maîtres de Côme.

Ce sont ces communautés qui couvrent l'Italie d'édifices religieux, tandis que quelques-unes d'entre elles se constituent en une grande association, passent les Alpes d'un côté, les Apennins de l'autre, et se répandent dans tous les pays où le catholicisme manque d'églises et de monastères; alors ces communautés de maçons libres ne se composent plus seulement d'Italiens, mais de Grecs, d'Espagnols, de Français, de Portugais, de Belges, d'Anglais et d'Allemands.

Vers la fin du quinzième siècle, des personnes admises dans ces sociétés industrielles et artistiques, en qualité de membres d'honneur et de patrons, commencèrent à former des sociétés particulières, qui abandonnent le côté matériel et commencent à fonder le côté mystique. En 1512, Florence nous offre l'exemple d'une de ces sociétés de savants et de personnages politiques. Ses symboles sont la truelle, le marteau et l'équerre; son patron est celui des maçons d'Écosse, saint André.

En attendant, les sociétés artistiques accomplissent leur grande œuvre : ce sont elles qui sèment par l'Europe ces gigantesques efflorescences de granit qui font encore aujourd'hui l'admiration du poète et le désespoir des architectes. Au treizième et au quatorzième siècle , elles élèvent les cathédrales de Cologne et de munster; en 1440, celle de Valenciennes; en 1385, le couvent de Balattra en Portugal, le monastère du mont Cassin en Italie. Ainsi

à Wurtzbourg, devant la porte de la chambre des morts, deux colonnes s'élèvent, portant l'une sur son chapiteau le mot Jachin, et l'autre sur son fût le mot Booz qui appartiennent tous deux au répertoire maçonnique. Ainsi, enfin, la figure du Christ qui occupe le faîte du portail de droite de l'église Saint-Denis a la main gauche en équerre sur la poitrine, à la hauteur du menton, position familière encore à nos francs-maçons actuels.

Les renseignements les plus exacts que nous possédions sur les sociétés maçonniques de cette époque sont ceux qui nous sont conservés par l'abbé Grandidier. Ces renseignements, il les a puisés dans un vieux registre de la compagnie des maçons de Strasbourg, qui ont bâti la cathédrale. L'œuvre merveilleuse a été commencée en 1277, sous la direction d'Hervin, de Steinbach, et a été achevée en 1439 seulement. Les maçons qui élevaient le monument étaient divisés en trois catégories : maîtres, maçons et apprentis. Ils s'assemblaient dans une *hutte*-mauria; ils prenaient pour emblèmes les outils de leur profession : l'équerre, le compas, le niveau. Ils se reconnaissaient à des signes particuliers; ils admettaient comme des associés libres des personnes qui n'exerçaient pas la profession de maçons; enfin ce signe bien connu servait de marque à Jean Gziensinger, éditeur à Strasbourg en 1525 :

A Strasbourg comme partout, ces corporations avaient un chef qui gouvernait la troupe, et sur dix hommes, un maître qui dirigeait les neuf autres.

Mais c'est en Angleterre surtout que les mystères maçonniques légués par les Romains, un instant non pas perdus, mais effrayés pour ainsi dire par les guerres des Pictes, des Scots et des Saxons, reparaissent dès que ces derniers sont les paisibles dominateurs de l'île. Aussitôt aux débris des traditions nationales ils adjoignent les puissances extérieures : ils appellent en Angleterre les architectes de France, d'Italie, d'Espagne, de Constantinople, qui se retirent, il est vrai, devant les invasions des Danois, mais dont le contact a suffi pour raviver tous les vieux instincts maçonniques, auxquels Althestan, petit-fils d'Alfred-le-Grand, donne une nouvelle vie en faisant bâtir plusieurs églises et plusieurs palais. En outre, dans une assemblée générale de la confraternité qui se tient à York au mois de juin 926, et que préside Cowen, le plus jeune des fils du roi, un code de lois à l'usage des maçons d'Angleterre est colligé, débattu, arrêté.

Bientôt l'agrégation aux sociétés maçonniques devient une mode; des princes, des rois se font recevoir et s'honorent du titre de grands-maîtres. C'est alors que l'ordre du Temple apparaît et avec son esprit d'ambition, comprend ce que l'on peut faire de ce réseau d'associations qui couvre le monde. Il s'empare des loges maçonniques en Allemagne, en France, en Italie, voile ses projets politiques sous la philantropie de ses travaux : jette des ponts, bâtit des hospices, trace des chemins qui portent encore leurs noms, entretient les trois routes romaines en Espagne, élève avec la rapidité de la féerie ces mille églises à clochers de pierre que la tradition populaire leur attribue encore aujourd'hui, et qui dressent leur arête de granit en France, en Espagne et en Italie; en Italie surtout, où elles s'appellent encore églises *della massone* ou *della maccione*, c'est-à-dire de la Maçonnerie.

Pour acquérir plus de force, la maçonnerie anglaise avait besoin de la persécution. Cette persécution ne lui manqua point. A l'instigation de l'évêque de Winchester, tuteur de Henri VI, alors mineur, un édit fut porté contre elle en 1425, et le 27 décembre 1561, la confraternité tenant son assemblée annuelle à York, la reine Élisabeth envoya un détachement d'hommes d'armes, afin de la dissoudre; mais ces hommes d'armes, au lieu de procéder à la dissolution de l'assemblée et à l'évacuation de la

loge, furent introduits dans le *temple*, convaincus qu'il ne s'y passait rien de contraire au respect dû à la reine et à l'obéissance due aux lois du royaume, et reçus maçons eux-mêmes après avoir été soumis aux épreuves.

Dès lors, Élisabeth renonce à persécuter les maçons, et rend un édit qui abroge celui de Henri VI.

En Écosse, la maçonnerie prend les mêmes proportions; seulement en 1437, Jacques II retire aux maçons l'élection du grand-maître, et confère cette charge à William Sainte-Clair, baron de Rosslyn, et à ses héritiers en ligne directe, hérédité confirmée en 1650 par les maçons écossais.

Enfin en 1703, la loge de Saint-Paul à Londres, aujourd'hui *l'Antiquité*, *n°* 2, prit une décision qui changea entièrement la face de la confrérie. Cette décision arrête :

« Que les priviléges de la maçonnerie ne seront plus désormais le privilége exclusif des maçons contractants, et que les hommes des différentes professions seront appelés à en jouir, pourvu qu'ils soient régulièrement approuvés et initiés dans l'ordre. »

Du jour de cette décision, rendue au commencement du siècle philosophique qui devait produire les Voltaire, les Rousseau, les Montesquieu, les Diderot, les d'Alembert, les Raynal, les Helvétius et les d'Holbach, date la nouvelle ère de la maçonnerie.

De cette époque aussi, selon toute probabilité, date sa transformation.

D'artistique elle devient politique, et va accomplir au profit de la liberté l'œuvre que les chevaliers du Temple avaient voulu lui mettre entre les mains au profit de leur ambition, et qui, si largement commencée, avait été tout à coup interrompue par le procès des chevaliers du Temple et le supplice du grand-maître.

Maintenant passons de l'histoire de la maçonnerie de M. Clavel à l'histoire du jacobinisme du père Barruel et au procès de Cagliostro.

Il s'en faut de beaucoup que l'abbé Barruel envisage la franc-maçonnerie sous cet aspect innocent que lui accorde l'historien moderne ; le père Barruel voit au contraire dans la franc-maçonnerie une conspiration permanente contre la royauté, dont les grands-maîtres pendant l'antiquité, dont les templiers pendant le moyen-âge, et dont les rose-croix dans les temps modernes ont seuls connu le secret.

Ainsi, selon M. Clavel, voici le secret révélé aux maîtres. Nous copions textuellement.

Héram-Abi, célèbre architecte, avait été envoyé à Salomon par Héram, roi de Tyr, pour diriger les travaux de construction du temple de Jérusalem. Le nombre des ouvriers était immense: Héram Abi les distribua en trois classes, qui reçurent chacune un salaire proportionné au degré d'habileté qui les distinguait. Ces trois classes étaient celles d'apprentis, de compagnons et de maîtres. Les apprentis, les compagnons et les maîtres avaient leurs mystères particuliers et se reconnaissaient entre eux à l'aide de signes, de mots et d'attouchements qui leur étaient propres. Les apprentis touchaient leur salaire à la colonne B, les compagnons à la colonne J, les maîtres dans la chambre du milieu, et le salaire n'était délivré par les payeurs du temple à l'ouvrier qui se présentait pour le recevoir, que lorsqu'il avait été scrupuleusement *tuilé* dans son grade. Trois compagnons, voyant que la construction du temple approchait de sa fin, et qu'ils n'avaient pu encore obtenir les mots de maîtres, résolurent de les arracher par la force au respectable Héram, afin de passer pour maîtres dans d'autres pays et de s'en faire adjuger la paie. Ces trois misérables, appelés Jubela, Jubelos et Jubelum, savaient que Héram allait tous les jours à midi faire sa prière dans le temple pendant que les ouvriers se reposaient. Ils l'épièrent, et dès qu'ils le virent dans le temple, ils s'embusquèrent à chacune des portes, Jubelas à celle du midi, Jubelos à celle d'occident, Jubelum à celle de l'orient; là, ils attendirent qu'il se préparât à sortir. Héram se dirigea d'abord vers la porte du midi; il y trouva Jubelas, qui lui demanda le mot de maître, et qui, sur son refus de le lui donner avant qu'il eût fini son temps, lui asséna en travers la gorge un coup violent d'une règle de vingt-quatre pouces dont il était armé.

Héram-Abi s'enfuit à la porte d'occident; il trouva là Jubelos, qui, ne pouvant pas plus que Jubelas obtenir de lui le mot de maître, lui porta au cœur un coup furieux avec une équerre en fer.

Ébranlé du coup, Héram-Abi recueillit ce qui lui restait de forces et tenta de se sauver par la porte de l'orient. Il y trouva Jubelum, qui lui demanda, comme ses deux complices, le mot de maître, et qui n'obtenant pas plus de succès, lui déchargea sur le

front un si terrible coup de maillet, qu'il l'étendit mort à ses pieds.

Les trois assassins s'étant rejoints, se demandèrent réciproquement la parole de maître. Voyant qu'ils n'avaient pu l'arracher à Héram, et désespérés de n'avoir tiré aucun profit de leur crime, ils ne songèrent plus qu'à en faire disparaître les traces. A cet effet, ils enlevèrent le corps et le cachèrent sous des décombres. La nuit venue, ils le portèrent hors de Jérusalem et allèrent l'enterrer au loin sur une montagne. Le respectable Héram-Abi ne paraissant plus aux travaux comme à l'ordinaire, Salomon ordonna à neuf maîtres de se mettre à sa recherche. Ces frères suivirent successivement plusieurs directions, et le deuxième jour, ils arrivèrent au sommet du Liban; là, un d'eux, accablé de fatigue, se reposa sur un tertre et s'aperçut que la terre qui formait ce tertre avait été remuée récemment. Aussitôt il appela ses compagnons et leur fit part de sa remarque. Tous se mirent en devoir de fouiller la terre en cet endroit, et ils ne tardèrent pas à découvrir le

corps d'Héram-Abi. Ils virent avec douleur que ce respectable maître avait été assassiné. N'osant, par respect, pousser leur recherche plus loin, ils recouvrirent la fosse, et pour en reconnaître la place, ils coupèrent une branche d'acacia qu'ils plantèrent dessus.

Alors ils se retirèrent vers Salomon, auquel ils firent leur rapport.

A cette triste nouvelle, Salomon se sentit pénétré de la plus vive douleur. Il jugea que la dépouille mortelle renfermée dans la fosse ne pouvait être en effet que celle de son grand architecte Héram-Abi. Il ordonna aux neuf maîtres d'aller faire l'exhumation du corps et de le rapporter à Jérusalem ; il leur recommanda particulièrement de chercher sur lui la parole du maître, observant que s'ils ne la retrouvaient pas, c'est qu'ils devaient en conclure qu'elle était perdue. Dans ce cas, il leur enjoignit de se bien rappeler le geste qu'ils feraient et le mot qu'ils proféreraient à l'aspect du cadavre, afin que ce signe et ce mot fussent désormais substitués au signe et à la parole perdus.

Les neuf maîtres se revêtirent de tabliers et de gants blancs, et arrivés sur le mont Liban, ils firent la levée du corps.

Voilà où s'arrête le secret du maître. C'est pour retrouver ce signe, c'est pour retrouver ce mot, que la franc-maçonnerie a été fondée, et depuis plus de trois mille ans, elle est inutilement à la recherche de ce mot et de ce signe.

On comprend le désappointement d'un homme qui a passé par les épreuves terribles de la franc-maçonnerie, qui a été un an apprenti, deux ans compagnon, et qui enfin arrivé au grade de maître où il aspire pour connaître le fameux secret, apprend que ce secret est encore à trouver, et ce n'est autre chose que le mot du guet donné par Héram-Abi aux maîtres maçons qui bâtissaient le temple !

Il est vrai que, selon le père Barruel, le secret maçonnique a une bien autre portée, et tandis qu'on donne pour le mystère de l'ordre aux grades inférieurs cette fable de Héram-Abi, on raconte aux grades supérieurs cette histoire de Manès.

Un mot sur Manès d'abord.

Manès ou Many est le fondateur de la secte des manichéens. Il naquit en Perse, environ deux cent vingt ans après Jésus-Christ, et à l'âge de saint Jean, fut acheté par une riche veuve de la ville de Ctésiphon, qui le fit instruire avec beaucoup de soin, l'affranchit et lui légua tous ses biens. Alors Manès adopte la doctrine de Térébinthe et de son maître l'Égyptien Scytianus, et se met à la professer. Selon Manès, la création doit être attribuée à deux principes : l'un essentiellement bon, qui est Dieu ; l'autre essentiellement mauvais, qui est le diable, la matière et les ténèbres. C'est du bouddhisme et du christianisme mêlés ensemble, mais dans lesquels Zoroastre l'emporte sur Moïse.

Selon Manès, l'ancien Testament est l'œuvre du prince des ténèbres. Selon Manès, Jésus-Christ, sorti de la lumière, est venu non en réalité, mais en esprit seulement pour sauver le genre humain. Lui-même n'était autre que le divin Paraclet annoncé à Jésus-Christ par ses disciples. Aussi prend-il le nom d'apôtre du Christ ; aussi publie-t-il son Évangile, dont le dogme est la métempsycose, la défense de tuer un animal quelconque, et l'abstinence complète de toute espèce de viande, aussi envoie-t-il dans l'Inde, dans l'Égypte et dans la Chine, douze disciples à l'instar des douze apôtres ; et la secte fait-elle tant de progrès que le roi de Perse, Schahphour lui-même, se fait manichéen. Mais sa faveur n'est pas longue. Un fils du roi tombe malade et meurt entre les mains de Manès, qui avait promis sa guérison. Alors le roi abjure. Manès est mis en prison et menacé de mort. Il parvient à s'enfuir, et, fugitif, parcourt l'Indoustan, la Chine, le Turkestan où il vit en faisant de la peinture et de la sculpture, tout en débitant sa doctrine, en se faisant de nombreux adeptes. Enfin, voulant frapper l'esprit de ses contemporains par un miracle pareil à celui de la résurrection, Manès dépose dans une caverne découverte par lui et inconnue de tous, des vivres pour un an, puis il annonce à ses disciples qu'il va monter au ciel, d'où il ne reviendra qu'après une année révolue, pour leur apporter les œuvres de Dieu. En effet, cette année passée dans la caverne, Manès apparut à ses disciples, doué, à ce qu'il disait, d'une seconde vue, et rapportant du ciel le livre de sa doctrine, qu'il avait, pendant cette année de retraite, eu le temps de rédiger. Ce miracle donna à Manès une grande popularité, et comme vers le même temps Schahphour, son persécuteur, était mort, et Hormanz Ier, son fils, lui avait succédé, celui-ci permit à Manès de rentrer en Perse, le combla de bienfaits, et lui assigna pour demeure le château de Deskerch, qu'il fit bâtir exprès pour lui dans le Séistan.

Ce fut la grande époque de Manès. Protégée par Hormanz, sa doctrine fit de nombreux prosélytes. Alors aveuglé par le succès, il prit le titre de Paraclet, qu'il avait déjà annoncé lui avoir été destiné par Jésus-Christ ; puis, sous ce titre, il écrivit à Marcel, homme renommé par sa fortune et sa piété. Marcel communiqua aussitôt la lettre de Manès à Archélaüs, évêque de Cascar, qui engagea Manès à venir le trouver et à entrer en conférence avec lui. Manès accepta le défi, vint, développa son système avec une grande subtilité et une profonde éloquence ; mais Archélaüs le

réfuta complétement, et la doctrine catholique sortit victorieuse de la discussion.

C'était un grand échec pour Manès, mais ce n'était rien en comparaison de la disgrâce qui l'attendait. Hormanz, son protecteur, mourut, et Behram Ier, son fils et son successeur, fanatique de l'ancien culte, résolut d'exterminer les manichéens et leur chef. En conséquence, par une feinte bienveillance, il inspira à Manès une fausse sécurité; ordonna que la doctrine du prophète fût soumise à une sorte de concile, attira Manès dans ce concile, lui fit exposer sa doctrine et lui enjoignit de faire, séance tenante, quelque miracle qui prouvât sa mission divine, et comme aucun miracle ne fut fait, il ordonna que Manès fût arrêté, écorché vif, et sa peau, bourrée de paille, suspendue à l'une des portes de Djondischaour.

L'arrêt fut exécuté presque aussitôt que rendu.

Maintenant, selon le père Barruel, ce sont les disciples de Manès, ce sont les malheureux manichéens échappés à la persécution de Behram qui, réfugiés en Afrique, en Asie et en Europe, ont été la source de toutes les sectes d'hérétiques connues en occident, et principalement en France sous les noms d'Albigeois, de Cathares, de Patarins et de Bulgares. Ce serait enfin aux Manichéens que les Templiers auraient emprunté leurs principaux mystères; et comme les moines Solvates étaient en même temps affiliés à la maçonnerie et maîtres de toutes les loges de l'Europe, ce serait dans leurs réceptions et surtout dans celles qui auraient suivi leur destruction, que le secret politique se serait substitué au secret artistique, et que l'histoire d'Héram-Abi, conservée pour les grades inférieurs, aurait, dans les grades supérieurs, fait place à celle de Manès.

Ainsi, selon le père Barruel, la cérémonie des Manichéens, intitulée *Bema*, est la même que celle des francs-maçons. Dans la réception des hauts grades, les Manichéens s'assemblaient autour d'un catafalque élevé sur le même nombre de gradins que celui des francs-maçons, rendant de grands honneurs à celui qui était couché sous le catafalque, et qui était non plus Héram-Abi dont on cherchait à retrouver le mot perdu, mais Manès dont on jurait de venger la mort.

Or, sur qui pouvait-on venger la mort de Manès supplicié vers

la fin du troisième siècle, et de Jacques de Molay exécuté au commencement du quatorzième?

SUR LES ROIS.

L'association maçonnique était donc, selon le père Barruel, une association toute régicide, dans laquelle étaient venues se fondre trois sectes : celle des maçons, celle des manichéens, celle des templiers, pour en faire sortir, au dix-huitième siècle, celle des illuminés, dont les maîtres portaient le titre de rose-croix, et le chef suprême celui de kadoch, et qui prenait le titre de la maçonnerie rectifiée de la haute et de la Stricte Observance.

Voici le serment des illuminés :

« Au nom du Fils crucifié, jurez de briser les liens charnels qui vous attachent encore à père, mère, frère, sœur, parents, épouse, amis, maîtresses, rois, chefs, bienfaiteurs, et tous êtres quelconques à qui vous avez promis foi, obéissance, gratitude ou service.

» Nommez le lieu qui vous vit naître, pour exister dans une autre sphère où vous n'arriverez qu'après avoir abjuré ce globe empesté, vil rebut des cieux.

» De ce moment, vous êtes affranchi du prétendu serment fait à la patrie et aux lois. Jurez de révéler au nouveau chef que vous reconnaissez, ce que vous avez vu ou fait, pris, lu ou entendu, appris ou deviné, et même de rechercher ou épier ce qui ne s'offrirait pas à vos yeux.

» Honorez et respectez l'*aqua tofana* (1) comme un moyen sûr, prompt et nécessaire pour purger le globe par la mort ou par l'hébétation de ceux qui cherchent à avilir la vérité et à l'arracher de nos mains.

» Fuyez l'Espagne, fuyez Naples, fuyez toute terre maudite, fuyez enfin la tentation de révéler ce que vous entendrez, car le tonnerre n'est pas plus prompt que le couteau qui vous atteindra dans quelques lieux que vous soyez.

» Vivez au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

Voici ce que Cagliostro raconte lui-même d'une société d'illuminés, dans laquelle il fut reçu. Nous ne changeons pas un mot à son récit :

« Je m'en allai à Francfort-sur-le-Mein où je trouvai MM. NN. et NN., qui sont chefs et architectes de la maçonnerie de la Stricte Observance, appelée les Illuminés. Ils m'invitèrent à aller pren-

(1) Poison en usage à Pérouse.

dre le café avec eux. Je montai dans leur carrosse sans avoir avec moi ni ma femme, ni personne de ma maison, ainsi qu'ils m'en avaient prié. Ils me menèrent à la campagne, à la distance de trois milles de la ville; nous entrâmes dans la maison, et après avoir pris le café, nous nous transportâmes dans le jardin où je vis une grotte artificielle. A la faveur d'une lumière dont ils se munirent, nous descendîmes quatorze ou quinze marches dans un souterrain et nous entrâmes dans une chambre ronde, au milieu de laquelle je vis une table; on l'ouvrit, et au-dessous était une caisse de fer que l'on ouvrit encore et dans laquelle j'aperçus une quantité de papiers; les deux personnes y prirent un livre manuscrit fait dans la forme d'un missel, au commencement duquel était écrit :

NOUS GRANDS-MAÎTRES DES TEMPLIERS.

» Ces mots étaient suivis d'une formule de serment conçue dans les expressions les plus horribles, que je ne puis me rappeler, mais qui contenaient l'engagement de détruire tous les souverains despotiques. Cette formule était écrite avec du sang, et portait onze signatures outre mon chiffre, qui était le premier, le tout écrit encore avec du sang. Je ne puis me rappeler tous les noms de ces signatures, à la réserve des nommés..... Ces signatures étaient celles des douze grands-maîtres des illuminés; mais dans la vérité, mon chiffre n'avait pas été fait par moi, et je ne sais comment il se trouvait là.

» Ce qu'on me dit sur le contenu de ce livre qui était écrit en français, et le peu que j'en lus me confirma encore que cette secte avait déterminé de porter les premiers coups sur la France, et qu'après la chute de cette monarchie, elle devait frapper l'Italie et Rome en particulier; que Ximenès, dont on a déjà parlé, était un des principaux chefs de l'intrigue, et que la société a une grande quantité d'argent dispersée dans les banques d'Amsterdam, de Rotterdam, de Londres, de Gênes et de Venise. Ils me dirent que cet argent provenait des contributions que payaient, chaque année, cent quatre-vingt mille maçons, à raison de cinq louis par personne; qu'il servait d'abord à l'entretien des chefs, et en second lieu à celui des émissaires qu'ils ont dans toutes les cours, et enfin à entretenir des vaisseaux, à récompenser tous ceux qui font quelque entreprise contre les souverains, et à tous les autres besoins de la secte.

» J'appris encore que les loges, tant de l'Amérique que de l'Afrique, montaient au nombre de vingt mille, qui, chaque année, au jour de la Saint-Jean, sont obligées d'envoyer chacune au trésor commun vingt-cinq louis d'or. Enfin, ils m'offrirent des secours en argent, me disant qu'ils étaient prêts à me donner jusqu'à leur sang, et je reçus six cents louis comptant.

» Nous retournâmes ensuite à Francfort, d'où je partis le lendemain avec ma femme, pour me rendre à Strasbourg. »

On comprend les dénégations de Cagliostro à l'endroit de son chiffre : c'était à des juges qu'il répondait, et c'est de son interrogatoire qu'est tiré le fragment qu'on vient de lire.

Lui-même était inventeur d'une nouvelle maçonnerie, comme le prouve la formule de la patente suivante, donnée par lui à la loge qu'il fonda à Lyon :

Gloire — Union — Sagesse.
Bienfaisance — Prospérité.

« Nous, grand cophte, fondateur et grand maître de la maçonnerie Égyptienne dans toutes les parties orientales et occidentales du globe, faisons savoir à tous ceux qui verront ces présentes, que dans le séjour que nous avons fait à Lyon, beaucoup de membres de cet Orient suivant le rit ordinaire, et qui porte le titre de *Sagesse*, nous ayant manifesté l'ardent désir qu'ils avaient de se soumettre à notre gouvernement et de recevoir de nous les lumières et le pouvoir nécessaires pour connaître et propager la maçonnerie *dans sa vraie forme* et dans sa primitive pureté, nous nous sommes rendus à leurs travaux, persuadés qu'en leur donnant des signes de notre bienveillance, nous aurions la douce satisfaction d'avoir travaillé pour la gloire de l'Éternel et le bien de l'humanité.

» Sur ces motifs, après avoir suffisamment établi et vérifié, auprès du vénérable et de beaucoup de membres de ladite loge, le pouvoir et l'autorité que nous avons à cet effet avec le secours de ces mêmes frères, nous créons et fondons à perpétuité à l'orient de Lyon la présente loge Égyptienne, et nous la constituons *loge-mère* partout l'orient et l'occident, lui attribuant pour toujours le titre distinctif de sagesse triomphante, et nommant pour ses officiers perpétuels et inamovibles G. G. G. »

Cette patente, entre autres emblèmes, portait une croix avec ces

trois lettres : L. P. D. Ces trois lettres étaient les initiales de ces trois mots :

LILIA — PEDIBUS — DESTRUE.
Foulez aux pieds les lys.

Maintenant, que l'on se souvienne qu'entre aurtes célébrités philosophiques agrégées aux loges maçonniques du dix-huitième siècle, on compte Condorcet, Voltaire, Dupuis, Lalande, Bonneville, Volney, Fauchet, Bailly, Guillotin, Lafayette, Menou, Chapellier, Mirabeau, Sièyes, d'Holbach et le duc d'Orléans (Philippe-Égalité), et l'on sera tenté de croire que l'opinion du père Barruel sur l'alliance des francs-maçons et des philosophes n'est pas tout à fait dénuée de raison et de vérité.

C'était donc dans les circonstances politiques, philosophiques et sociales que nous venons d'exposer, que Louis XVI, l'homme le plus faible de sa race, allait monter sur le trône.

D'où venait cette espèce d'abâtardissement ? Nous allons le dire.

Pour conserver les espèces animales et même végétales dans une longue jeunesse et dans une constante vigueur, la nature a indiqué le croisement des races et le mélange des familles. Ainsi la greffe dans le règne végétal est le principe conservateur de la bonté et de la beauté des espèces. Ainsi chez l'homme le mariage entre parents trop proches est une cause de la décadence des individus. La nature souffre, languit et dégénère lorsque plusieurs générations se reproduisent avec le même sang. La nature, au contraire, est avivée, régénérée, renforcée, lorsqu'un principe prolifique, étranger et nouveau, est introduit dans la conception.

Ainsi des héros fondent toutes les grandes races, et des hommes faibles les terminent. Voyez Henri III, le dernier des Valois; voyez Gaston, le dernier des Médicis; voyez le cardinal d'York, le dernier des Stuarts; voyez Charles XI, le dernier des Habsbourg.

Eh bien ! cette cause première de la dégénération des races, c'est-à-dire le mariage dans la famille qui se fait sentir dans toutes les maisons dont nous venons de nommer les descendants, est plus sensible dans la maison de Bourbon que dans aucune autre, parce que nulle part plus que dans la maison de Bourbon il y eut alors de ces alliances de familles. Le sang qui régnait sur la France était en effet réputé si précieux, si grand, si sacré, qu'il ne devait se mêler à aucun sang inférieur en noblesse, de sorte

que pour obéir au préjugé des familles royales et catholiques européennes, de ne s'allier qu'avec leur égale, la maison de Bourbon dut borner ses mariages aux maisons de Florence, de Savoie, d'Autriche et d'Espagne.

Ainsi, par exemple, en remontant de Louis XV à Henri IV et à Marie de Médicis, Henri IV se trouve cinq fois le trisaïeul de Louis XV, et Marie de Médicis cinq fois sa trisaïeule.

Ainsi, en remontant à Philippe III et à Marguerite d'Autriche, Philippe III est trois fois son trisaïeul, et Marguerite d'Autriche trois fois sa trisaïeule.

Ainsi, sur trente-deux trisaïeuls et trisaïeules de Louis XV, on trouve six personnes de la maison de Bourbon, cinq personnes de la maison de Médicis, onze de la maison d'Autriche-Habsbourg, trois de la maison de Savoie, trois de la maison de Lorraine, deux de la maison de Bavière, un prince de la maison de Stuart et une princesse danoise.

Ainsi donc, c'était au plus faible de la dynastie qu'était réservé le plus lourd fardeau. 2 quand il eût fallu au roi qui avait à lutter contre cette noblesse abâtardie, contre cette société corrompue, contre ces philosophes corrupteurs, contre ces ennemis secrets et publics qui enveloppaient la monarchie, la puissance réorganisatrice de Henri IV et de Louis XIV, les deux géants de la race, Dieu, dont les desseins étaient arrêtés d'avance, envoyait le bon, mais dégénéré et impuissant monarque, qui, après s'être appelé le duc de Berry et le Dauphin de France, devait successivement s'appeler le Roi de France et de Navarre, Louis le Bienveillant, le Restaurateur de la liberté, le Roi des Français, M. Veto et Louis Capet.

RELATION

DE LA NAISSANCE ET DE L'ÉDUCATION DU PRINCE INFORTUNÉ SOUSTRAIT PAR LES CARDINAUX RICHELIEU ET MAZARIN A LA SOCIÉTÉ, ET RENFERMÉ PAR L'ORDRE DE LOUIS XIV.

Composé par le gouverneur de ce prince au lit de sa mort.

« Le prince infortuné que j'ay élevé et gardé jusque vers la fin » de mes jours, nasquit le 5 septembre 1638, à 8 heures et demie » du soir, pendant le souper du roy. Son frère, à présent régnant, » estait né le matin à midi pendant le dîner de son père. Mais au- » tant la naissance du roy fut splendide et brillante, autant celle de » son frère fut triste et cachée avec soin. Car le roy, adverti par la » sage-femme que la reyne devait faire un second enfant, avait fait » rester dans sa chambre le chancelier de France, la sage-femme, » le premier aumônier, le confesseur de la reyne et moy pour estre » témoins de ce qu'il en arriverait et de ce qu'il voulait faire, s'il » naissait un second enfant.

» Déjà depuis longtemps le roy estait adverti par prophéties que » sa femme ferait deux fils, car il estait veneu depuis plusieurs » jours des pastres à Paris qui disaient en avoir eu une inspiration » divine, si bien qu'il se disait dans Paris que si la reyne accouchait » de deux dauphins, comme on l'avait prédit, ce serait le comble » du malheur de l'Estat. L'archevêque de Paris, qui fit venir ces » devins, les fit enfermer tous deux à Saint-Lazare parce que le » peuple en estait émeu, ce qui donna beaucoup à penser au roy, » à cause du trouble qu'il avait lieu de craindre dans son Estat.

» Arriva ce qui avait été prédit par les devins, soit que les cons- » tellations en eussent adverti les pastres, soit que la Providence

» voulût advertir Sa Majesté des malheurs qui pouvaient advenir à » la France. Le cardinal à qui le roy, par un messager, avait fait » sçavoir cette prédiction, avait respondu qu'il fallait en adviser, » que la naissance de deux dauphins n'était pas une chose impos- » sible, et que dans ce cas il fallait soigneusement cacher le second, » parce qu'il pourrait à l'avenir vouloir estre roi, combattre son » frère pour soutenir une seconde ligue dans l'Estat et régner.

» Le roi était souffrant dans son incertitude, et la reyne qui » poussa des cris nous fit craindre un second accouchement.

» Nous envoyâmes quérir le roy qui pensa tomber à la renverse, » pressentant qu'il allait être père de deux dauphins. Il avait dit à » monseigneur l'évesque de Meaux, qu'il avait prié de secourir la » reyne : — *Ne quittés pas mon épouse jusqu'à ce qu'elle soit déli-* » *vrée; j'en ay une inquiétude mortelle.* Incontinent après il nous » assembla; l'évesque de Meaux, le chancelier, le sieur Monorat, la » dame Peronnette, sage-femme, et moy, et il nous dit en présence » de la reyne, afin qu'elle peut entendre : Que nous en répondrions » sur notre teste si nous publiions la naissance d'un second dau- » phin, et qu'il voulait que sa naissance fût un secret de l'Estat pour » prévenir les malheurs qu'il en pourrait survenir, la loi salique ne » déclarant rien sur l'héritage en cas de naissance de deux fils aî- » nés du roy.

» Ce qui avait été prédit arriva, et la reyne accoucha pendant le » souper du roy d'un second dauphin, plus mignon et plus beau » que le premier, qui ne cessa de se plaindre et de crier comme s'il » eût déjà esprouvé du regret d'entrer dans la vie où il aurait en- » suite tant de souffrance à endurer. Le chancelier dressa le procès- » verbal de cette merveilleuse naissance, unique dans notre his- » toire. Ensuite Sa Majesté ne trouva pas bien fait le premier procès- » verbal, ce qui fit qu'elle le brûla en notre présence et ordonna de » le refaire plusieurs fois, jusqu'à ce que Sa Majesté le trouvât de » son gré, quoique pût remontrer Monsieur l'aumônier, qui pré- » tendait que Sa Majesté ne pouvait cacher la naissance d'un prince, » à quoi le roy repondit qu'il y avait en cela une raison d'Estat.

» Ensuite le roi nous dit de signer notre serment; le chancelier » le signa d'abord, puis monsieur l'aumônier, puis le confesseur de » la reyne, et je signai après. Le serment fut signé aussi par le » chirurgien et la sage-femme qui délivra la reyne, et le roy atta- » cha cette pièce au procès-verbal qu'il emporta et dont je n'ai » jamais ouï parler. Je me souviens que Sa Majesté s'entretint avec » monseigneur le chancelier sur la formule de ce serment, et qu'il » parla longtemps fort bas avec monseigneur le cardinal. Après quoi » la sage-femme fut chargée de l'enfant dernier né, et comme on a » craint qu'elle ne parlât toujours trop sur sa naissance, elle m'a » dit qu'on l'avait souvent menacée de la faire mourir si elle ve- » nait à parler; on nous défendit même de parler jamais de cet » enfant entre nous qui étions témoins de sa naissance.

» Pas un de nous n'a encore violé son serment; car Sa Majesté » ne craignait rien tant après elle, que la guerre civile que ces deux » enfants, nés ensemble, pouvaient susciter, et le cardinal l'entre- » tint toujours dans cette crainte quand il s'empara ensuite de la » surintendance de l'éducation de cet enfant. Le roy nous ordonna » aussi de bien examiner ce malheureux prince qui avait une verrue » au-dessus du coude gauche, une tasche jaunâtre à son col, du » côté droit, et une plus petite verrue au gras de sa cuisse droite, » parce que Sa Majesté entendait, en cas de décès du premier né, » entendait et avec raison mettre en sa place l'enfant royal qu'il » allait nous donner en garde; pourquoi il requit notre seing du » procès-verbal, qu'il fit sceller d'un petit sceau royal, et que nous » signâmes selon l'ordre de Sa Majesté et après elle. Et pour ce » qu'il en fût des bergers qui avaient prophétisé sa naissance, ja- » mais je n'en ai pu entendre parler, mais aussi je m'en suis en- » quis. Monsieur le cardinal, qui a pris soin de cet enfant mysté- » rieux, aura pu les dépayser.

» Pour ce qui est de l'enfance du second prince, la dame Peron- » nette en fit comme d'un enfant sien d'abord, mais qui passa pour » le fils bastard d'un grand seigneur du temps, parce qu'on recon- » nut, aux soins qu'elle en prenait et aux dépenses qu'elle faisait,

» que c'était un fils riche et chéri, encore qu il fût désavoué.

» Quand le prince fut un peu grand, monsieur le cardinal de » Mazarin, qui fut chargé de son éducation après monseigneur le » cardinal de Richelieu, me le fit bailler pour l'instruire et l'élever » comme l'enfant d'un roy, mais en secret. Dame Peronnette lui » continua ses offices jusqu'à la mort avec attachement d'elle à luy » et de luy à elle encore davantage. Le prince a été instruit en ma » maison en Bourgogne, avec tout le soin qui est deu à un fils de » roy et frère de roy.

» J'ai eu de fréquentes conversations avec la reyne-mère pendant » les troubles de la France, et Sa Majesté me parut craindre que » si jamais la naissance de cet enfant était connue du vivant de son » frère le jeune roy, quelques mécontents n'en prissent raison de » se révolter, parce que plusieurs médecins pensent que de deux » enfants jumeaux, le dernier né est le premier conçu, et par con- » séquent qu'il est roy de droit, tandis que ce sentiment n'est pas » reconnu par d'autres de cet Estat.

» Cette crainte néanmoins ne put jamais engager la reyne à dé- » truire les preuves par écrit de sa naissance, parce qu'en cas d'é- » vénement et de mort du jeune roy, elle entendait faire reconnaître » son frère, quoiqu'elle eût un autre enfant. Elle m'a souvent dit » qu'elle conservait avec soin ces preuves, par écrit, dans une » cassette.

» J'ai donné au prince infortuné toute l'éducation que je vou- » drais qu'on me donnât à moi-même, et les fils des princes avoués » n'en ont pas eu une meilleure. Tout ce que j'ai à me reprocher, c'est » d'avoir fait le malheur de ce prince, quoique sans le vouloir. Car » comme il avait à dix-neuf ans une envie estrange de scavoir qui » il estait, et comme il voyait en moi la résolution de le lui taire, » me montrant à lui plus ferme quand il m'accablait de prières, il » résolut alors de me cacher sa curiosité et de me faire accroire » qu'il pensait qu'il était mon fils, né d'amour illégitime.

» Je lui dis souvent là-dessus, quand il m'appelait son père, » quand nous étions seuls, qu'il se trompait; mais je ne lui com-

» battais plus ce sentiment qu'il affectait peut-être pour me faire » parler, le laissant accroire moi, qu'il était mon fils, sans com- » battre en lui ce sentiment, et lui se reposant là-dessus; mais » cherchant des moyens de reconnaître qui il était. Deux ans s'é- » taient écoulés quand une malheureuse imprudence de ma part, » de quoy j'ai bien à me reprocher, lui fit connaître qui il était. » Il savait que le roi m'envoyait souvent des messagers, et j'eus le » malheur de laisser ma cassette dans laquelle étaient des lettres » de la reyne et des cardinaux ; il lut une partie et devina l'autre » par sa pénétration ordinaire, et il m'a avoué dans la suite qu'il » avait enlevé la lettre la plus expressive et la plus marquante sur » sa naissance.

» Je me ressouviens qu'une habitude hargneuse et brutale suc- » céda à son amitié et à son respect pour moi dans lequel je l'avais » eslevé, mais je ne pus d'abord reconnaître la source de ce chan- » gement, car je ne me suis advisé jamais comment il avait » fouillé dans ma cassette, et jamais il n'a voulu m'en advouer les » moyens, soit qu'il y ait été aydé par quelques ouvriers qu'il n'a » pas voulu faire connaître ou qu'il ait eu d'autres moyens.

» Il commit un jour, cependant, l'imprudence de me demander » les portraits du feu roy Louis XIII et du roi régnant. Je lui ré- » pondis qu'on en avait de si mauvais que j'attendais qu'un ouvrier » en eût fait de meilleurs pour les avoir chez moi.

» Cette réponse ne le satisfit pas et fut suivie de la demande » d'aller à Dijon. — J'ai sçu dans la suite que c'était pour aller » voir un portrait du roy et partir pour la cour qui était à Saint- » Jean-de-Luz, à cause du mariage avec l'infante, et pour s'y mettre » en parallèle avec son frère et voir s'il en avait la ressemblance ; » j'eus connaissance d'un projet de voyage de sa part, et je ne le » quittai plus.

« Le jeune prince était alors beau comme l'Amour, et l'Amour » l'avait aussi très bien servi pour avoir un portrait de son frère ; » car, depuis quelques mois, une jeune gouvernante de la maison » estait de son goût, et il la caressa si bien et contenta de même,

» que, malgré la défense à tous les domestiques de rien lui donner » sans ma permission, elle lui donna un portrait du roy. Le malheu- » reux prince se reconnut, et il le pouvait bien, puisqu'un portrait » pouvait servir à l'un et à l'autre, et cette vue le mit dans une telle » fureur, qu'il vint à moi en me disant : *Voilà mon frère, et voilà » qui je suis*, en me montrant une lettre du cardinal Mazarin, qu'il » m'avait volée.

» La crainte de voir le prince s'échapper et accourir au mariage » du roy, me fit craindre un pareil évènement. Je despêchai un » messager au roy pour l'informer de l'ouverture de ma cassette et » du besoin de nouvelles instructions. Le roy fit envoyer ses ordres » par le cardinal, qui furent de nous enfermer tous les deux jusqu'à » des ordres nouveaux, et lui faire entendre que sa prétention était » notre malheur commun. J'ai souffert avec lui dans notre prison » jusqu'au moment que je crois que l'arrêt de partir de ce monde » est prononcé par mon juge d'en haut, et je ne puis refuser à la » tranquillité de mon âme ni à mon eslève une espèce de déclara- » tion qui lui indiquerait les moyens de sortir de l'estat ignomi- » nieux où il est si le roy venait à mourir sans enfants. Un serment » forcé peut-il obliger au secret sur des anecdotes incroyables qu'il » est nécessaire de laisser à la postérité ? »

On demandera quel était ce gouverneur du prince. — Était-il Bourguignon, ou simplement propriétaire d'un château ou d'une maison en Bourgogne ? — A quelle distance de Dijon était sa possession ? — C'était, sans contredit, un homme remarquable, puisqu'il était à la cour de Louis XIII, jouissant de l'intime confiance par charges ou en qualité de favori du roi, de la reine et du cardinal de Richelieu. — Le nobiliaire de Bourgogne pourrait-il nous dire quel personnage de cette province disparut de la société, après le mariage de Louis XIV, avec un jeune élève d'environ vingt ans, inconnu, et dont il avait soin dans sa maison ou dans son château ? — Pourquoi ce mémoire, qui paraît avoir près d'un siècle de vétusté, est-il anonyme ? A-t-il été dicté par le moribond, sans pouvoir être signé par lui ? Comment ce mémoire est-il sorti de

prison? — Voilà les idées que ce mémoire suggérera. Il ne nous certifie pas que ce jeune prince soit le même prisonnier que celui connu sous le nom de *prisonnier au masque.* — Mais tous ces faits conviennent si bien à ce personnage mystérieux dont nous savons quelques anecdotes, qu'ils semblent remplir la grande lacune de ses mémoires et nous en faire connaître le commencement. Je vais y joindre ici les anecdotes authentiques que nous avons depuis qu'il fut livré à Saint-Mars, comme le complément ou la continuation de son histoire, sans parler des débats littéraires qu'il excita.

En effet, les *Mémoires de la cour de Perse* avaient été à peine publiés, qu'une foule de gens de lettres se disputèrent sur le fond du secret. — Voltaire, qui rapporta des faits et qui ne les dévoila pas, quoiqu'il fût plus instruit que personne; Sainte-Foix, le Père Griffet, Larivière, Linguet, Lagrange, Chanut, l'abbé Papon, Palteau, M. Delaborde, plusieurs auteurs dans divers journaux, et notamment dans le *Journal de Paris,* ont publié diverses anecdotes. Je vais rapporter celles qui paraissent authentiques, me contentant d'écrire en lettres italiques les expressions qui m'ont paru caractériser dans ce prisonnier un très grand personnage et indiquer davantage ce qu'il était.

Le premier auteur qui ait parlé du personnage est l'anonyme des *Mémoires secrets de la cour de Perse.* Il cite quelques faits certains qu'on a toujours pris pour tels, mais il se trompe sur le fond du secret, croyant que ce prisonnier masqué était le comte de Vermandois.

« Ce prisonnier, dit-il, fut remis au commandant des îles Sainte-Marguerite, qui avait reçu d'avance l'ordre de Louis XIV de ne le laisser voir à personne. Le commandant traitait son prisonnier avec le plus grand respect. Il le servait lui-même et prenait les plats, à la porte de l'appartement, de la main des cuisiniers, dont aucun n'a jamais vu le visage du prisonnier. — Ce prince s'avisa un jour de graver son nom sur le dos d'une assiette avec la pointe d'un couteau; un esclave, entre les mains de qui elle tomba, crut faire sa cour en la portant au commandant, et se flatta d'être ré-

compensé ; mais ce malheureux fut trompé : on s'en défit sur-le-champ, afin d'ensevelir avec cet homme un secret de la plus grande importance. Le Masque de Fer resta plusieurs années dans le château de l'île Sainte-Marguerite. On ne l'en ôta que pour le transférer à la Bastille, lorsque Louis XIV, en reconnaissance de la

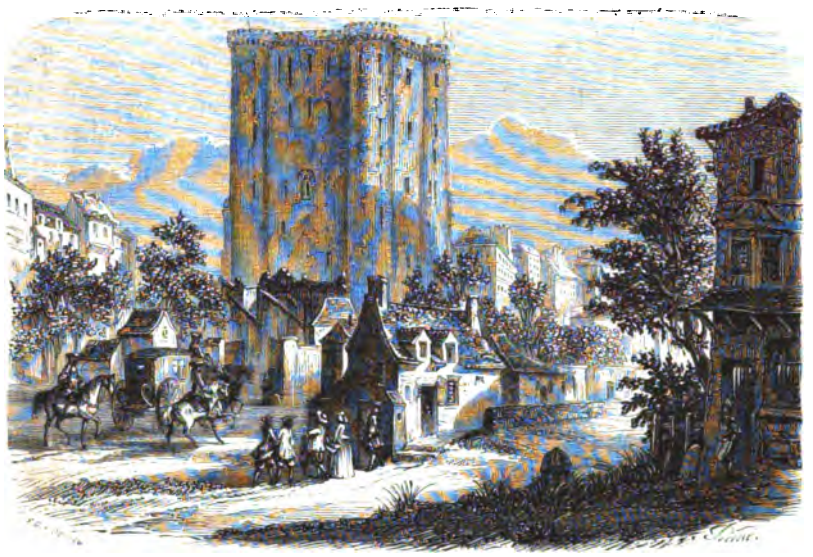

fidélité de ce commandant, lui en donna le gouvernement. Il était, en effet, de sa prudence de faire suivre au Masque le sort de celui auquel on l'avait confié, et c'eût été agir contre toutes les règles que de se donner un nouveau confident qui aurait pu être moins fidèle et moins exact. On prenait la précaution, aux îles Sainte-Marguerite et à la Bastille, de faire mettre un masque au prince, lorsque, pour cause de maladie ou pour quelque autre sujet, on était obligé de l'exposer à la vue de quelqu'un. Plusieurs personnes dignes de foi ont affirmé avoir vu ce prisonnier masqué, et ont rapporté *qu'il tutoyait le gouverneur, qui, au contraire, lui rendait des respects infinis.* »

« Quelques mois après la mort du cardinal de Mazarin, dit Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV* (qui est le second ouvrage où il ait été parlé du prisonnier), il arriva un évènement qui n'a point d'exemple ; et ce qui est non moins étrange, c'est que tous les historiens l'ont ignoré. — On envoya dans le plus grand secret au

château de Sainte-Marguerite, dans la mer de Provence, un prisonnier inconnu, d'une taille au-dessus de la médiocre, jeune, et de la figure la plus belle et la plus noble. Ce prisonnier, dans la route, portait un masque dont la mentonnière avait des ressorts d'acier qui lui laissaient la liberté de manger avec le masque sur le visage. On avait ordre de le tuer s'il se découvrait. Il resta dans l'île jusqu'à ce qu'un officier de confiance, nommé Saint-Mars, gouverneur de Pignerol, ayant été fait gouverneur de la Bastille en 1690, l'alla prendre à Sainte-Marguerite et le conduisit à la Bastille, toujours masqué. *Le marquis de Louvois alla le voir en cette île* avant sa translation, *et lui parla debout et avec une considération qui tenait du respect.* Cet inconnu fut mené à la Bastille et logé aussi bien qu'on peut l'être dans ce château. On ne lui refusait rien de tout ce qu'il demandait. Son plus grand goût était pour le linge d'une finesse extraordinaire et pour les dentelles.

» Il jouait de la guitare, on lui faisait la plus grande chère, et *le gouverneur s'asseyait rarement devant lui.* Un vieux médecin de la Bastille, qui avait souvent traité cet homme singulier dans ses maladies, a dit qu'*il n'avait jamais vu son visage*, quoiqu'il eût souvent examiné sa langue et le restant de son corps. Il était admirablement bien fait, disait ce médecin; sa peau était un peu brune; il intéressait par les seuls sons de sa voix et ne se plaignait jamais de son état, et ne laissait point entrevoir ce qu'il pouvait être. Un fameux chirurgien, gendre du médecin dont je parle, et qui a appartenu au maréchal de Richelieu, est témoin de ce que j'avance, et M. de Bernaville, successeur de Saint-Mars, me l'a souvent confirmé. Cet inconnu mourut en 1704, et fut enterré la nuit à la paroisse de Saint-Paul. Ce qui redouble l'étonnement, c'est que, quand on l'envoya aux îles Sainte-Marguerite, il ne disparut dans l'Europe aucun homme considérable. *M. de Chamillard fut le dernier ministre qui sut cet étrange secret.*

» Le second maréchal de La Feuillade, son gendre, m'a dit qu'à la mort de son beau-père, il le conjura à genoux de lui apprendre ce que c'était que cet inconnu qu'on ne connut jamais que sous

le nom de l'Homme au masque de fer. *Chamillard lui répondit que* C'ÉTAIT LE SECRET DE L'ÉTAT, et qu'il avait fait serment de ne le révéler jamais.

» Le gouverneur mettait lui-même les plats sur la table du Masque quand il était aux îles, et se retirait après l'avoir enfermé. Un jour le prisonnier écrivit son nom avec un couteau sur une assiette d'argent, et jeta l'assiette par la fenêtre, vers un bateau qui était au pied de la tour. Un pêcheur à qui le bateau appartenait ramassa l'assiette et la porta au gouverneur. Celui-ci, étonné, demanda au pêcheur : *Avez-vous lu ce qui est écrit sur cette assiette, et quelqu'un l'a-t-il vue entre vos mains? — Je ne sais pas lire*, répondit le pêcheur; *je viens de la trouver, personne ne l'a vue.*

» Ce paysan fut retenu jusqu'à ce que le gouverneur fût bien informé qu'il n'avait jamais lu et que l'assiette n'avait été vue de personne. *Allez*, lui dit-il, *vous êtes bien heureux de ne savoir pas lire.* Parmi les témoins de ce fait, il y en a un digne de foi qui vit encore. »

L'auteur du *Siècle de Louis XIV* est le premier qui ait parlé de l'Homme au masque de fer dans une histoire avérée : c'est qu'*il était très instruit de cette anecdote*, qui étonne le siècle présent, qui étonnera la postérité, et qui n'est que trop véritable. On l'avait trompé sur la date de la mort de cet inconnu si singulièrement infortuné. Il fut enterré à Saint-Paul le 3 mars 1703, et non en 1704.

« Il avait été d'abord enfermé à Pignerol avant de l'être aux îles Sainte-Marguerite et ensuite à la Bastille, toujours sous la garde de ce même homme, de ce Saint-Mars qui le vit mourir. Le Père Griffet, jésuite, qui a communiqué au public le *Journal de la Bastille*, fait foi des dates. Il a eu facilement ce journal, puisqu'il a eu l'emploi délicat de confesser les prisonniers de la Bastille.

» L'Homme au masque de fer est une énigme dont chacun peut deviner le mot. Les uns ont dit que c'était le duc de Beaufort; mais le duc de Beaufort a été tué par les Turcs à la défense de

Candie en 1690, et l'Homme au masque de fer était à Pignerol en 1662. D'ailleurs, comment aurait-on attaqué le duc de Beaufort au milieu de son armée? Comment l'aurait-on transféré en France sans que personne en sût rien? Et pourquoi l'eût-on mis en prison? et pourquoi ce masque?

» Les autres ont rêvé le comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV, mort publiquement de la petite-vérole en 1683, à l'armée, et enterré dans la petite ville d'Aire, non d'Arras, en quoi le Père Griffet s'est trompé, et en quoi il n'y a pas grand mal.

» On a ensuite imaginé le duc de Montmouth, à qui le roi Jacques fit couper la tête publiquement en 1675. On disait que c'était lui l'Homme aû masque de fer. Il aurait fallu qu'il eût ressuscité, et qu'ensuite il eût changé l'ordre du temps, et qu'il eût mis l'année 1662 à la place de l'année 1685; que le roi Jacques, qui ne pardonna jamais à personne, et qui par-là mérita tous ses malheurs, eût pardonné au duc de Montmouth, et eût fait mourir à sa place un homme qui lui ressemblât parfaitement. Il aurait fallu trouver ce Sosie qui aurait eu la bonté de se faire couper le cou en public pour sauver le duc de Montmouth. Il aurait fallu que toute l'Angleterre s'y fût méprise, et qu'ensuite le roi Jacques eût prié instamment Louis XIV de lui servir de sergent et de geôlier. Ensuite Louis XIV, ayant fait ce petit plaisir au roi Jacques, n'aurait pas manqué d'avoir les mêmes égards pour le roi Guillaume et pour la reine Anne, avec lesquels il fut en guerre, et il aurait soigneusement conservé auprès de ces deux monarques sa dignité de geôlier, dont le roi Jacques l'avait honoré.

» Toutes ces illusions étant dissipées, il reste à savoir qui était ce prisonnier TOUJOURS masqué, à quel âge il mourut et sous quel nom il fut enterré.

» *Il est clair que si on ne le laissait passer dans la cour de la Bastille que toujours* COUVERT D'UN MASQUE; *si en présence du médecin il conservait ce même déguisement, c'était de peur qu'on ne reconnût dans ses traits quelque ressemblance* TROP FRAPPANTE. Il pouvait montrer sa langue et jamais son visage. Pour son âge, il

dit lui-même à son apothicaire, peu de jours avant sa mort, qu'IL CROYAIT *avoir soixante ans;* et le sieur Marsoban, chirurgien du maréchal de Richelieu, et ensuite du duc d'Orléans, régent, gendre de cet apothicaire, me l'a redit plusieurs fois. Enfin, pourquoi lui donner un nom italien? On le nomma toujours *Marchiali.* Celui qui écrit cet article en sait peut-être plus que le père Griffet; il n'en dira pas davantage. »

Lagrange-Chancel est le troisième historien qui ait parlé du prisonnier enfermé aux îles Sainte-Marguerite, quelque temps après la translation du Masque à la Bastille, et il a pu s'instruire de quelques faits.

« Le séjour que j'ai fait, dit Lagrange-Chancel, aux îles Sainte-Marguerite, où la détention du Masque de Fer n'était plus un secret d'État dans le temps que j'y arrivai, m'en a appris des particularités qu'un historien plus exact que M. de Voltaire, dans ses *Recherches,* aurait pu savoir comme moi. Cet événement extraordinaire, qu'il place en 1661, quelque temps après la mort du cardinal Mazarin, n'est arrivé qu'en 1669, huit ans après la mort de cette éminence. M. de la Mothe-Guérin, qui commandait dans ces îles du temps que j'y étais détenu, m'assura que ce prisonnier était le duc de Beaufort, qu'on disait tué au siége de Candie, mais dont on ne put trouver le corps, suivant toutes les relations de ce temps-là. Il me dit aussi que le sieur de Saint-Mars, qui obtint le commandement de ces îles après celui de Pignerol, avait de grands égards pour ce prisonnier, qu'il le servait toujours lui-même en vaisselle d'argent, et lui fournissait souvent des habits aussi chers qu'il paraissait le désirer; que dans les maladies où il avait besoin de médecin ou de chirurgien, il était obligé, sous peine de la vie, de ne paraître en leur présence qu'avec son masque de fer, et que, lorsqu'il était seul, il pouvait s'amuser à s'arracher le poil de la barbe avec des pincettes d'acier très luisant et très joli. J'en vis une de celles qui lui servaient à cet usage dans les mains du sieur de Beaumanoir, neveu de Saint-Mars et lieu-

tenant d'une compagnie franche, préposée pour la garde des prisonniers.

« Plusieurs personnes m'ont raconté que lorsque Saint-Mars alla prendre possession de la Bastille, où il conduisit son prisonnier, on entendit ce dernier, qui portait son masque de fer, dire à son conducteur : EST-CE QUE LE ROI EN VEUT A MA VIE? — NON, MON PRINCE, répondit Saint-Mars, *votre vie est en sûreté; vous n'avez qu'à vous laisser conduire.* »

« J'ai su, de plus, qu'un homme nommé Aubuisson, caissier du fameux Samuel Bernard, qui, après avoir été quelques années à la Bastille, fut conduit aux îles Sainte-Marguerite, qu'il était dans une chambre, avec d'autres prisonniers, précisément au-dessus de celle qui était occupée par cet inconnu; que, par le tuyau de la cheminée, ils pouvaient s'entretenir et se communiquer leurs pensées. Mais que ceux-ci lui ayant demandé pourquoi il s'obstinait à leur taire son nom et ses aventures, il leur avait répondu *que cet aveu* LUI COUTERAIT LA VIE, *aussi bien qu'à ceux auxquels il aurait révélé ce secret.* »

« Quoi qu'il en soit, aujourd'hui que le nom et la qualité de cette victime politique ne sont plus des secrets où l'État soit intéressé, j'ai cru qu'en instruisant le public de ce qui est venu à ma connaissance, je devais arrêter le cours des idées que chacun s'est forgées à sa fantaisie, sur la foi d'un auteur qui s'est fait une grande réputation par le merveilleux, joint à l'air de vérité qu'on admire dans ses écrits, même dans la vie de Charles XII. »

L'abbé Papon, en allant parcourir la Provence, parle aussi du Masque de Fer dont il visita la prison.

« C'est à l'île Sainte-Marguerite que fut transféré, vers la fin du dernier siècle, le fameux prisonnier au masque de fer, dont on ne saura jamais peut-être le nom. Il n'y avait que peu de personnes attachées à son service, qui eussent la liberté de lui parler. Un jour que M. de Saint-Mars s'entretenait avec lui, en se tenant hors de la chambre, dans une espèce de corridor, pour voir de loin ceux qui viendraient, le fils d'un de ses amis arrive et s'avance

vers l'endroit où il entend du bruit. Le gouverneur, qui l'aperçoit, ferme aussitôt la porte de la chambre, court précipitamment au-devant du jeune homme, et, d'un air troublé, il lui demande s'il a entendu quelque chose. Dès qu'il fut assuré du contraire, il le fit repartir le jour même, et il écrivit à son ami que peu s'en était fallu que cette aventure n'eût coûté cher à son fils, et qu'il le lui renvoie de peur de quelque autre imprudence.

» J'eus la curiosité, le 2 février 1778, d'entrer dans la chambre de cet infortuné prisonnier ; elle n'est éclairée que par une fenêtre, du côté nord, percée dans un mur fort épais, et fermée par trois grilles de fer placées à une distance égale ; cette fenêtre donne sur la mer. Je trouvai dans la citadelle un officier de la compagnie franche, âgé de 79 ans. Il me dit que son père, qui servait dans la même compagnie, lui avait plusieurs fois raconté qu'un frater aperçut un jour, sous la fenêtre du prisonnier, quelque chose de blanc qui flottait sur l'eau ; il l'alla prendre et l'apporta à M. de Saint-Mars. C'était une chemise très fine, pliée avec assez de négligence, et sur laquelle le prisonnier avait écrit d'un bout à l'autre.

» M. de Saint-Mars, après l'avoir dépliée et avoir lu quelques lignes, demanda au frater, d'un air fort embarrassé, s'il n'avait pas eu la curiosité de lire le contenu ; celui-ci protesta plusieurs fois qu'il n'avait rien lu ; mais deux jours après, il fut trouvé mort dans son lit.

» C'est un fait que l'officier a entendu raconter tant de fois à son père et à l'aumônier du fort de ce temps-là, qu'il le regarde comme incontestable. Le suivant me paraît également certain, d'après tous les témoignages que j'ai recueillis sur les lieux et dans le monastère de Lerins, où la tradition s'en est conservée.

» On cherchait une personne du sexe, pour servir le prisonnier. Une femme du village de Mongin vint s'offrir, dans la persuasion que ce serait un moyen de faire la fortune de ses enfants ; mais quand on lui dit qu'il fallait renoncer à les voir, et même à conserver aucune liaison avec le reste des hommes, elle refusa

de s'enfermer avec un prisonnier dont la connaissance coûtait si cher. Je dois dire encore qu'on avait mis aux deux extrémités du fort, du côté de la mer, deux sentinelles qui avaient ordre de tirer sur les bateaux qui s'approcheraient à une certaine distance.

» La personne qui servait le prisonnier mourut à l'île Sainte-Marguerite. Le frère de l'officier dont je viens de parler, qui était pour certaines choses l'homme de confiance de M. de Saint-Mars, a souvent dit à son fils qu'il avait été prendre le mort à l'heure de minuit, dans la prison, et qu'il l'avait porté sur ses épaules dans le lieu de sa sépulture : il croyait que c'était le prisonnier lui-même qui était mort ; mais c'était, comme je viens de le dire, la personne qui le servait, et ce fut alors qu'on chercha une femme pour le remplacer. »

On savait en 1698 que Saint-Mars, conduisant le prisonnier à la Bastille, s'arrêta avec lui dans sa terre de Palteau. Fréron, en conséquence, pour contredire Voltaire, qui avait écrit sur le prisonnier, demanda des anecdotes au seigneur de Palteau, qui répondit la lettre suivante, insérée dans l'*Année Littéraire* du mois de juin 1768 :

« Comme il paraît, par la lettre de M. de Sainte-Foix, dont

vous venez de donner un extrait, que l'Homme au masque de fer exerce toujours l'imagination de nos écrivains, je vais vous faire part de ce que je sais de ce prisonnier. Il n'était connu aux îles Sainte-Marguerite et à la Bastille que sous le nom de La Tour. Le gouverneur et les autres officiers avaient des égards pour lui ; il obtenait tout ce qu'ils pouvaient accorder à un prisonnier. Il se promenait souvent, ayant toujours un masque sur le visage. Ce n'est que depuis le siècle de Louis XIV, où M. de Voltaire a paru, que j'ai ouï dire que ce masque était de fer et à ressorts : peut-être a-t-on oublié de me parler de cette circonstance ; mais il n'avait ce masque que lorsqu'il sortait pour prendre l'air, ou qu'il était obligé de paraître devant quelque étranger.

» Le sieur de Blainvilliers, officier d'infanterie, qui avait accès chez M. de Saint-Mars, gouverneur des îles Sainte-Marguerite, et depuis de la Bastille, m'a dit plusieurs fois que le sort du prisonnier de La Tour ayant beaucoup excité sa curiosité, pour la satisfaire, il avait pris l'habit et les armes d'un soldat qui devait être en sentinelle dans une galerie, sous les fenêtres de la chambre qu'occupait ce prisonnier aux îles Sainte-Marguerite. Que de là il l'avait très bien vu, qu'il n'avait point son masque, qu'il était blanc de visage, grand et bien fait de corps, ayant la jambe un peu trop fournie par le bas, et les cheveux blancs, quoiqu'il ne fût que dans la force de l'âge. Il avait passé cette nuit-là presque entière à se promener dans sa chambre. Blainvilliers ajoutait qu'il était toujours vêtu de brun ; qu'on lui donnait du beau linge et des livres ; que le gouverneur et les officiers restaient devant lui debout et découverts jusqu'à ce qu'il les fît couvrir et asseoir ; qu'ils allaient souvent lui tenir compagnie et manger avec lui.

» En 1698, M. de Saint-Mars passa du gouvernement des îles Sainte-Marguerite à celui de la Bastille. En venant en prendre possession, il séjourna avec son prisonnier à sa terre de Palteau. L'homme au masque arriva dans une litière qui précédait celle de M. de Saint-Mars. Ils étaient accompagnés de plusieurs gens à cheval. Les paysans allèrent au-devant de leur seigneur. M. de

Saint-Mars mangea avec son prisonnier, qui avait le dos opposé aux croisées de la salle à manger qui donnent sur la cour. Les paysans que j'ai interrogés ne purent voir s'il mangeait avec son masque ; mais ils observèrent très bien que M. de Saint-Mars, qui était à table vis-à-vis de lui, avait deux pistolets à côté de son assiette. Ils n'avaient, pour être servis, qu'un seul valet de chambre, qui allait chercher les plats qu'on lui apportait dans l'antichambre, fermant soigneusement sur lui la porte de la salle à manger. Lorsque le prisonnier traversait la cour, il avait toujours son masque noir sur le visage. Les paysans remarquèrent qu'on lui voyait les dents et les lèvres ; qu'il était grand et avait les cheveux blancs. M. de Saint-Mars coucha dans un lit qu'on lui avait dressé auprès de celui de l'homme au masque.

» M. de Blainvilliers m'a dit que lors de sa mort, arrivée en 1704, on l'enterra secrètement à Saint-Paul, et que l'on mit dans le cercueil des drogues pour consumer le corps. Je n'ai point ouï dire qu'il eût aucun accent étranger.

» Arrivé à la Bastille, Du Jonca, lieutenant du roi, enregistra en ces termes, dans le livre de la Bastille, l'arrivée du prisonnier, et c'est le père Griffet, jésuite, qui, le premier, a publié ces deux curieux lambeaux tirés des archives d'un château d'où jamais aucun papier ne sortait ; mais il était confesseur de la Bastille, et les jésuites et le gouverneur de ce fort, dans ce temps-là, avaient bien, sans doute, leurs raisons en publiant ces anecdotes :

« Jeudi 8 septembre 1698, dit Du Jonca, à trois heures après » midi, M. de Saint-Mars, gouverneur de la Bastille, est arrivé, » pour sa première entrée, venant des îles Sainte-Marguerite et » Saint-Honorat, ayant mené avec lui, dans sa litière, un ancien » prisonnier qu'il avait à Pignerol, dont le nom ne se dit pas, le- » quel on a fait tenir toujours masqué, et qui fut d'abord mis dans » la tour de la Basnière, en attendant la nuit, et que je conduisis » moi-même, sur les neuf heures du soir, dans la troisième cham- » bre de la tour de la Bertaudière, laquelle chambre j'avais eu soin

» de faire meubler de toutes choses avant son arrivée, en ayant » reçu l'ordre de M. de Saint-Mars...

» En le conduisant dans ladite chambre, j'étais accompagné, » ajoute M. Du Jonca, du sieur Rosanges, que M. de Saint-Mars » avait amené avec lui, lequel était chargé de desservir et de soi- » gner ledit prisonnier, qui était nourri par le gouverneur. »

Les dernières anecdotes qu'on a puisées sur le Masque de Fer nous ont été données par M. Linguet, qui, longtemps détenu à la Bastille, obtint quelques renseignements des plus anciens officiers ou serviteurs du château. Il donna ses notes à M. de La Borde, qui les a publiées en ces termes, dans un petit ouvrage sur ce masque :

« Le prisonnier portait un masque de velours, et non de fer, au moins pendant le temps qu'il passa à la Bastille. Le gouverneur lui-même le servait et enlevait son linge.

» Quand il allait à la messe, il avait les défenses les plus expresses de parler et de montrer sa figure : l'ordre était donné aux invalides de tirer sur lui ; leurs fusils étaient chargés à balle ; aussi avait-il le plus grand soin de se cacher et de se taire.

» Quand il fut mort, on brûla tous les meubles dont il s'était servi, on dépava sa chambre, on ôta les plafonds, on visita tous

les coins, recoins, tous les endroits qui pouvaient cacher un papier, un linge ; en un mot, on voulait découvrir s'il n'y aurait pas laissé quelque signe de ce qu'il était. M. Linguet m'a assuré qu'à la Bastille il y avait encore des hommes qui tenaient ces faits de leurs pères, anciens serviteurs de la maison, lesquels y avaient vu l'homme au masque de fer.

» Ce malheureux prisonnier, après un long martyre, mourut enfin, en 1703, à la Bastille, après y avoir resté cinq ans deux mois ! et le même qui avait enregistré son arrivée, enregistra sa mort, dans le livre des prisonniers, en ces termes :

« Du lundi 19 novembre 1703, le prisonnier inconnu, toujours » masqué d'un masque de velours noir, que M. de Saint-Mars avait » mené avec lui, venant de l'isle Sainte-Marguerite, qu'il gardait » depuis longtemps, s'étant trouvé hier un peu plus mal en sortant » de la messe, il est mort aujourd'hui, sur les dix heures du soir, » sans avoir eu une grande maladie, il ne se peut pas moins. » M. Guiraut, notre aumônier, le confessa hier. Surpris de la » mort, il n'a pu recevoir ses sacrements, et notre aumônier l'a » exhorté un moment avant que de mourir. Il fut enterré le mardi » 20 novembre, à quatre heures après midi, dans le cimetière de » Saint-Paul, notre paroisse. Son enterrement coûta quarante » livres. On cacha cependant et son nom et son âge aux prêtres » de la paroisse, et les registres de ce jour-là annoncent son inhu- » mation en ces termes, que j'ai extraits des registres :

» L'an mil sept cent trois, et le dix-neuf novembre, Marchiali, » âgé de quarante-cinq ans environ, est décédé dans la Bastille, » duquel le corps a été inhumé dans le cimetière de Saint-Paul, » sa paroisse, le vingt du présent, en présence de M. Rosarges, » major, et de M. Reilh, chirurgien-major de la Bastille, qui ont » signé Rosarges, Reilh. »

« Il est encore très certain qu'après sa mort, on eut ordre de brûler généralement tout ce qui avait servi à son usage, comme linge, habits, matelas, couvertures et jusqu'aux portes de sa prison,

le bois de lit et ses chaises. Son couvert d'argent fut fondu, et l'on fit regratter et blanchir les murailles de la chambre où il avait logé; on poussa les précautions au point d'en défaire les carreaux, dans la crainte, sans doute, qu'il n'eût caché quelque billet ou fait quelque marque qui eût pu faire connaître qui il était.

» J'abandonne toutes ces pièces historiques et ces notes sur le prisonnier masqué à l'examen des curieux et des critiques; mais il résultera toujours que ce masque était un grand personnage; que le soin habituel de lui ordonner de cacher sa figure, sous peine de mort, annonçait un grand danger en la montrant; qu'à cet aspect seul de son visage on pouvait reconnaître, par conséquent, qui il était; qu'il nourrissait dans lui-même le désir de se faire connaître plutôt que le désir de s'évader; qu'aucun prince n'ayant disparu en France à la mort de Mazarin, le Masque ne pouvait être qu'un personnage important et inconnu dans ce temps-là, et qu'il fallait que le ministère eût beaucoup d'intérêt de cacher son nom, ses aventures et sa situation, puisqu'on avait donné l'ordre de le tuer s'il se faisait connaître.

» Il résulte encore, et ces remarques sont bien plus frappantes, que partout où se trouva ce grand infortuné, soit dans une île de Provence, soit en voyage, soit à Paris, il lui fut ordonné sans cesse de cacher sa figure; l'aspect de son visage pouvait donc, dans tous les lieux de la France, dévoiler le secret de la cour.

» Enfin, il faut considérer que sa figure fut cachée depuis la mort de Mazarin jusqu'à celle du prisonnier, arrivée au commencement de ce siècle, et que le gouvernement porta la précaution jusqu'à l'ordre de lui balafrer le visage, ou de le faire enterrer sans tête, comme d'autres l'ont dit.

« Sa figure pouvait donc le faire connaître pendant un demi-siècle, et d'un bout de la France à l'autre.

» Il y eut donc, pendant un demi-siècle en France, une tête remarquable et connue dans toutes les contrées de la France, dans une prison même établie dans une île, comparable à celle du prisonnier et sa contemporaine.

» Or, quelle était cette figure si généralement reconnaissable, sinon la figure de Louis XIV, son frère jumeau, dont la ressemblance était si redoutable. Le secret d'État, ou plutôt le crime de Louis XIV, paraît donc bien avéré; et s'il reste désormais quelque doute sur cet objet, il sera occasionné par l'invraisemblance des ordres féroces donnés, à des gouverneurs même des prisons d'État, d'assassiner de sang-froid un aussi grand prince, s'il dévoilait son secret. Cette barbarie ne me paraît point compatible avec ce que nous connaissons du caractère de Louis XIV, qui était honnête homme; tous ceux qui ont parlé du prisonnier assurent cependant que l'ordre était donné.

» Louis XV se montra bien plus humain que Louis XIV, et il l'eût même délivré à sa majorité, s'il eût vécu à cette époque; il avait souvent tourmenté le régent pour être instruit de ses aventures, et le duc d'Orléans lui avait toujours répondu que Sa Majesté ne pouvait en être instruite qu'à sa majorité.

» La veille du jour qu'elle devait être déclarée au Parlement, le roi, demandant encore s'il en serait du secret comme du royaume de France : « Oui, Sire, repartit le régent en présence d'un grand » nombre de seigneurs; en dévoilant aujourd'hui le secret, je man- » querais à mon devoir; mais demain je serai obligé de répondre » aux questions qu'il plaira à Votre Majesté de me faire. »

» Le lendemain donc, le roi, en présence des seigneurs de sa cour, tirant ce prince à l'écart pour être instruit du secret, tous les yeux accompagnèrent le roi, et l'on vit le duc d'Orléans émouvoir la sensibilité du jeune monarque. Les courtisans ne purent rien entendre; mais le roi dit tout haut, en quittant le duc d'Orléans : « Eh bien! s'il vivait encore, je lui donnerais la liberté. »

» Louis XV fut plus fidèle au secret que le duc d'Orléans. Cependant quand le Père Griffet, jésuite, et Sainte-Foix agitèrent dans leurs écrits, si connus, la question du secret, en réfutant leurs systèmes respectifs, il échappa à Louis XV de dire ces paroles en présence de plusieurs courtisans : « Laissez-les disputer; personne

» n'a dit encore la vérité sur le Masque de Fer. » Le roi, dans ce moment, avait dans ses mains le livre du Père Griffet.

» On a su que le Dauphin, père de Louis XVI, demanda souvent au feu roi de lui faire connaître quel était ce fameux prisonnier.

« Il est bon que vous l'ignoriez, lui répondit le roi son père; vous » en auriez trop de douleur. »

« On a su encore que M. de la Borde, premier valet de chambre de Louis XV, avec qui ce prince s'entretenait quelquefois de divers sujets d'histoire, de littérature et de beaux-arts, parla un jour au roi de quelque anecdote nouvelle sur le Masque de Fer...

« — Vous voudriez bien, lui dit le prince, que je vous dise quelque chose à ce sujet. Vous n'en saurez pas plus que les autres; mais vous pouvez être assuré que la prison de cet infortuné n'a fait tort à qui que ce soit de la cour, et qu'il n'a jamais eu ni femme ni enfants. »

« Louis XV avait eu la même réserve avec madame de Pompadour et avec ses autres maîtresses, toutes curieuses de savoir de lui quel était ce mystérieux personnage; mais elles tourmentèrent vainement le roi, qui ne voulait pas même qu'on lui en fît la demande.

» Enfin, j'observerai que le goût du prisonnier pour le linge très fin, que la femme du gouverneur du fort des îles Sainte-Marguerite s'était chargée de lui procurer, provenait nécessairement de sa vie perpétuellement sédentaire : les variations du grand air, les mouvements ordinaires du corps dans les habitudes de la société, l'exercice de tous les sens, n'avaient point ôté à ses organes cette excessive sensibilité qui appartient aux religieuses, aux jeunes gens élevés mollement et aux femmes trop délicates; le sang, pendant l'inaction, est poussé dans toutes les extrémités du corps; l'épiderme qui le couvre est vivifiée; le tact y est parfait, la sensibilité exquise, et l'action des objets extérieurs se fait sentir avec plus de force à travers un sens aussi délicat. Les personnes, au contraire, accoutumées à voyager ou à faire un grand exercice, les gens de la

campagne et ceux qui s'occupent de travaux pénibles, sont moins sensibles à l'impression des objets extérieurs. On ne doit donc pas être surpris que ce prince, renfermé depuis son jeune âge, et qui ne connaissait ni l'usage des pieds, ni l'action du grand air sur ses sens, ni les mouvements d'un homme libre, eût la peau d'une délicatesse extrême : il n'avait point le goût, mais un vrai besoin d'un linge très fin.

» Voilà tous les faits que j'ai pu recueillir sur cet étonnant personnage. Je désire qu'on fasse toutes les recherches possibles pour découvrir le nom de son instituteur; qu'on visite les dépôts qui peuvent conserver les procès-verbaux de la naissance de Louis XIV. Il est bon qu'on fouille dans la Chambre des comptes et dans la Bibliothèque du roi, car ces nouvelles anecdotes méritent l'attention des critiques et des érudits. Si leurs découvertes confirment que ce prisonnier était réellement un frère jumeau de Louis XIV, elles rendront plus chère encore à tous les Français la mémoire de cet intéressant prisonnier, qui fut pendant si longtemps l'objet d'une curiosité générale, et déshonoreront davantage les ordres arbitraires des ministres et des tyrans. »

TABLE DES MATIÈRES

LA RÉGENCE

CHAP. I. Le cercueil du roi. — Insultes de la populace. — Les trois pouvoirs. — Madame de Maintenon. — Les princes légitimés. — M. le duc d'Orléans. — Portraits du duc et de la duchesse du Maine. — Portrait du comte de Toulouse. — Portrait de Philippe II d'Orléans. — Madame la duchesse d'Orléans. — Enfants nés de ce mariage. — Bâtards du duc d'Orléans. — Retour aux événements de l'époque. 1

II. Les salons de M. le duc d'Orléans pendant les trois derniers jours de la maladie de Louis XIV. — M. le prince de Conti. — Sa femme, mademoiselle de Condé. — Sa mère, mademoiselle de Blois. — Préparatifs de M. le duc d'Orléans pour la séance du Parlement. — Lord Stairs, anecdote. — Séance du 2 septembre. — Premier discours du roi Louis XV. — Organisation du nouveau gouvernement. — Honneurs rendus à la mémoire de Louis XIV à l'étranger. — Réponse du duc d'Orléans à M. d'Argenson. 9

III. Le régent et sa famille. — Madame la duchesse de Berry. — Mademoiselle de Chartres. — Mademoiselle de Valois. — Louis d'Orléans, duc de Chartres. — Les jeunes princesses. 17

IV. La Régence, ses ministres et ses conseillers. — M. de Villeroy, gouverneur de Sa Majesté. — M. de Villars. — M. d'Uxelles. — M. d'Harcourt. — M. de Tallard. — Le duc de Noailles. — M. de Torcy. — Rouillé de Coudray. — L'abbé Dubois 24

CHAP. V. Retour du roi aux Tuileries. — Etat des finances. — Mesures prises pour faire face aux besoins du moment. — Refonte des espèces. — Edits sur les traitants. — Réductions. — Ventes des réductions. — Law, son arrivée à Paris. — Sa vie. — Création de la Banque d'escompte. — Dubois part pour l'Angleterre. — Jacques III. — Sa fuite. — Douglas. — Madame l'Hôpital 35

VI. Le Luxembourg. — Les gardes de madame la duchesse de Berry. — M. de Lauzun et son neveu. — La vie de Philippe II depuis qu'il est régent. — Madame d'Averne. — Madame de Sabran. — Madame de Phalaris. — Madame de Parabère. — Les roués. — Brancas. — Broglie. — Canillac. — Nocé. — Ravannes. — Brissac. — Les soupers du Palais-Royal. — Le concierge d'Ibagnet. — Chirac. — Coup d'œil sur la littérature de l'époque. — Écrivains contemporains. — Fontenelle. — Les asperges à l'huile. — Le Sage. — Crébillon. — Destouches. — Voltaire. — Louis XV. 45

VII. Lord Stairs. — Dubois en Angleterre. — Traité de la triple alliance. — Le roi remis aux mains du duc d'Orléans. — M. de Richelieu. — Mademoiselle de Charolais. — Les bals de l'Opéra. — Le czar Pierre le Grand à Paris. — Affaire des princes légitimés. — M. d'Argenson chancelier. 56

VIII. Amours de d'Argenson. — Refonte des monnaies. — Remontrances du Parlement. — Lit de justice. — L'exil. — Dubois à Londres. — Intrigues diplomatiques. — Le diamant. — Conclusion du traité. — Albéroni et le duc de Vendôme. — Le Macaroni. — La princesse des Ursins. — Le complot. — Arrestation de Porto-Carrero. — Renvoi de Cellamare. — Présence d'esprit de Richelieu. — Emprisonnement des conspirateurs. — La mort de Charles XII 69

IX. La France et l'Espagne. — Avantages de la France. — Richelieu à la Bastille. — Madame de Berry. — Ses retraites aux Filles-du-Calvaire. — Garus. — Chirac. — Douleur du régent. — La fille de madame la duchesse de Berry. — Mort de madame de Maintenon. — Mort du père Le Tellier. — Continuation de nos succès en Espagne 85

CHAP. X. Mademoiselle de Chartres. — Causes de sa retraite. — Law. — Apogée du système. — Le duc de Bourbon. — Richelieu sort de la Bastille. — Les gentilshommes bretons. — Concentration des pouvoirs entre les mains du duc d'Orléans. — Albéroni. — La reine d'Espagne. — Laura Piscatori. — Disgrâce d'Albéroni. — Lettre du roi. — Exil. — Paix générale. — Les Bretons. — M. de Montesquiou. — Pontcalec, Montlouis, Talhouet et Ducouédic. — Exécution. — Chute du système de Law. — Peste de Marseille. 92

XI. Voyage de mademoiselle de Valois. — Douleur de mademoiselle de Valois. — Défense relative à la bulle Unigenitus. — Ce que c'était que cette bulle. — Dubois, archevêque. — Mission de M. de Breteuil. — Sacre de Dubois. 105

XII. État des finances après la chute du système. — Chambre de justice. —Vente des biens de Law. — Disgrâce et mort de d'Argenson. — Conti nommé pape. — Dubois nommé cardinal. — Maladie du roi. — Helvétius. — Joie du peuple. — Premières tentatives d'inoculation. — Promesse de mariage entre le roi et l'infante d'Espagne, et entre mademoiselle de Montpensier et le prince des Asturies. — M. de Saint-Simon ambassadeur en Espagne. — Cartouche. — Sa mort. . . . 112

XIII. Échange des princesses. — Les confesseurs. — Entrée du cardinal de Rohan et de Dubois au conseil. — Retraite de d'Aguesseau. — Le roi quitte Paris pour Versailles. — Dubois premier ministre. — Dubois et le maréchal de Villeroy. — Arrestation du maréchal. —Fuite et retour de l'évêque de Fréjus. — Dubois académicien. — Mort de Marlborough. — Sacre du roi. — Mort de la princesse Palatine. — Son épitaphe. — Tremblement de terre du Portugal. 121

XIV. Majorité du roi. — Madame de Prie. — Madame de Pléneuf. — M. de Prie, ambassadeur à Turin. — Retour. — Disgrâce de Leblanc et de M. de Belle-Isle. — Maladie de Dubois. — Sa mort. — Mort du régent. — Conclusion 134

LOUIS XV

CHAP. I. Un mot de rappel sur le jeune roi. — Ce qui se passa à la mort de M. le duc d'Orléans. — Comment M. de Bourbon fut nommé premier ministre. — Son origine. — Son portrait physique et moral 141

II. La cour d'Espagne. — Philippe V abdique en faveur de son fils. — Innocent XIII meurt. — Maladie du roi. — Résolution que prend M. le duc de le marier. — Renvoi de l'infante. — On cherche une femme au roi. — Madame de Prie. — Son influence. — Marie Leczinska. — Mariage du roi. — Menace de disette. — Petite intrigue de M. de Bourbon et de madame de Prie contre M. de Fréjus. — Chute de M. de Bourbon et de madame de Prie. — Madame de Prie en exil. — Elle tombe malade. — Elle meurt 145

III. Fleury ministre d'État. — Calme général en Europe. — Décès. — Le grand prieur de Vendôme. — Voltaire et M. de Rohan-Chabot. 154

IV. Retour du duc de Richelieu. — Mort de madame de Nesle, du maréchal d'Uxelles, du duc de Villeroy et d'Adrienne Lecouvreur. — Détails sur cette dernière mort. — Révolte de la Corse. — Naissance du duc d'Anjou. — Victor-Amédée abdique en faveur de son fils. — Histoire de madame de Verrue. — Victor-Amédée conspire pour remonter sur le trône. — Il est arrêté et conduit au château de Rivoli. — Le roi de Prusse fait arrêter son fils. — M. le duc d'Orléans se retire des affaires. — Le roi se fait jardinier. 158

V. État de la cour. — Louis XV et la reine. — Mesdemoiselles de Charolais. — De Clermont. — De Sens. — La comtesse de Toulouse. — Les chasses de Rambouillet et de Satory. — M. de Melun. — Conduite de Fleury. — On conspire contre la reine. — Le toast de Louis XV. — Anxiété de Fleury. — Madame de Mailly. — La maison de Nesle. — Le roi amoureux. — Sa timidité. — Faute de la reine. — M. de Richelieu. — Portrait de madame de Mailly 171

CH. VI. Mort de Frédéric-Auguste II. — Déclaration de la Diète sur les conditions de l'élection. — Le roi Louis XV soutient Stanislas. — La czarine et l'Empire présentent le prince Auguste, fils du feu roi. — Départ de Stanislas. — Son déguisement, son voyage. — Stanislas est élu. — Une armée russe marche sur Varsovie. — Stanislas se retire à Dantzick. — Siége de Dantzick. — Intérêt de la France à avoir dans le nord un contrepoids à l'empire de Russie. — Expédition de M. de Plelo. — Fuite du roi Stanislas. — Guerre contre l'Empire. — Plan de campagne des armées françaises. — Berwick et Villars. — Le comte de Belle-Isle. — Le duc de Noailles. — Le chevalier d'Asfeld. — Le comte de Saxe. — Le roi Charles-Emmanuel. — Le duc de Broglie. — Le duc de Coigny. — Le prince Eugène. — Le comte de Mercy. — Mort du duc de Berwick et du maréchal de Villars. — Prise de Philipsbourg. — Bataille de Parme. — Promotion. — Bataille de Guastalla. — Prise de Naples et conquête de la Sicile par Don Carlos. — Situation des armées françaises à la fin de 1735. — La paix de Vienne. — Remaniement européen. — Mariage du duc de Richelieu. — Naissance du duc de Fronsac. — Alzire. — L'Enfant prodigue. — Le Legs. — Les Fausses confidences . . . 179

VII. L'empereur prend possession du duché de Parme et de Plaisance. — Mort du dernier des Médicis, du duc du Maine et du comte de Toulouse. — Mesdames de Vintimille, de Lauraguais. — La charge de M. de La Trémouille. — Mort de madame de Vintimille. 205

VIII. Mort de madame de Mazarin. — Mesdames de la Tournelle et de Flavacourt. — Leur expulsion de l'hôtel de Mazarin. — Résolution de madame de Flavacourt. — Le roi donne un appartement à madame de Flavacourt. — On cherche madame de la Tournelle. — Madame de Flavacourt repousse les hommages du roi. — Amours de M. d'Agenois et de madame de La Tournelle. — Le duc de Richelieu favorise le penchant du roi pour la marquise. — Madame de la Tournelle capitule. — Disgrâce de madame de Mailly. — Derniers moments de M. de Fleury. 217

IX. Louis XV déclare qu'il veut régner par lui-même. — Honneurs funèbres rendus à Fleury. — Portrait du roi. — État de

l'Europe. — M. de Belle-Isle. — La guerre éclate. — Marie-Thérèse. — Frédéric II. — L'électeur de Bavière. — Maurice de Saxe. — M. de Broglie. — Chevert à Prague. — M. de Maillebois. — La retraite de M. de Belle-Isle. — Guerre en Italie. — Les Espagnols. — Les Anglais. 226

CHAP. X. Le roi veut aller aux armées. — Maurepas, Richelieu et madame de Châteauroux l'y engagent. — Départ du roi. — Son escorte. — Madame de Châteauroux reste à Paris. — Madame d'Étioles. — Étapes du roi. — Départ de madame de Châteauroux et de madame de Lauraguais. — Mauvais effet de leur présence au siége d'Ypres. — Elles vont à Dunkerque. — Le prince Charles passe le Rhin. — Le roi à Metz. — M. de La Suze, grand maréchal-des logis. — Maladie du roi. — M. de Richelieu. — Les trois partis. — Douleur du peuple. — Le comte de Clermont. — M. de Richelieu et Louis XV. — M. de Soissons. — M. de Bouillon. — Triomphe des ennemis de la duchesse. — Elle est éloignée ainsi que sa sœur. — La reine. — Disgrâce de M. de Châtillon 234

XI. Capitulation de Fribourg. — Retour du roi à Paris. — Ivresse des Parisiens. — Le coucher de la reine. — Excursion nocturne de Louis XV. — Entrevue du roi et de madame de Châteauroux. — Maladie de celle-ci 245

XII. Mariage du Dauphin. — Il épouse la fille de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse. — Le duc de Richelieu conserve les bonnes grâces de Louis XV. — Fêtes données par la ville de Paris. — Bourgeois et bourgeoises. — Le bal de la ville. — La Chasseresse. — Les déguisements. — Les talents de madame d'Étioles. — Le souper du 22 avril. — M. Le Normand d'Étioles. — La correspondance du mari. — La correspondance du roi. — Reprise des hostilités. — Anglais et Hollandais. — L'arrestation de MM. de Belle-Isle. — Maurice de Saxe. — La bataille de Fontenoy. — M. de Richelieu. — Campagne de 1747. — Prise de Maëstricht. — Expédition du prince Charles-Édouard en Écosse. — Bataille de Culloden. — Fuite miraculeuse du prétendant. — Suite de ses aventures. — Le dernier des Stuarts 248

XIII. Famille royale. — Les surnoms de MESDAMES, filles du roi. — M. le Dauphin. — Son enfance. — Flatteries qu'on lui

prodigue. — Mots du Dauphin. — Mariage du Dauphin. — Madame de Pompadour. — Renvoi d'Orry. 265

CH. XIV. Embarras des finances. — État déplorable de la marine. — M. Rouillé succède à M. de Maurepas. — Affaire des biens du clergé. — Édit du vingtième. — Le Parlement. — Plaintes de la noblesse, du clergé et des états des provinces. — Bretagne. — Artois. — Languedoc. — M. de Beaumont archevêque de Paris. — Les refus de sacrements. — Murmures du peuple. — M. Berryer, lieutenant de police. — Émeutes. — Réorganisation du guet. — Plans de fortifications et casernes autour de Paris. — Le chemin *de la Révolte*. — Mariage de madame de Boufflers et de M. de Luxembourg. — Création de l'École Militaire. — Naissance du duc de Bourgogne. — Puissance de madame de Pompadour. 269

XV. L'Angleterre et la France en présence. — Rupture. — M. de Jumonville. — Washington. — MM. de Villiers et de Contrecœur. — Attaque des vaisseaux français par l'escadre anglaise. — Déclaration de guerre. — Projets de l'Angleterre. — Prise de Minorque par Richelieu. — Sa rentrée triomphale à Paris. — Politique séculaire de la France. — Projet de Henri IV d'établir une république chrétienne. — Marie-Thérèse et madame de Pompadour. — Traité entre l'Angleterre et la Prusse. — Alliance de la France avec l'Autriche. . 279

XVI. Encore le parlement. — Le refus de sacrements. — Le conseil. — Commission mixte. — Condamnation de l'évêque d'Orléans. — Cassation. — Lettres patentes du roi. — Le parlement se refuse à rendre la justice. — Exil et prison. — Naissance du comte de Provence. — Damiens. — Le roi frappé. — Arrestation de Damiens. — Les gardes du roi. — Le supplice. 290

XVII. Politique de l'Angleterre. — Traités avec la Russie et la Prusse. — Les quatre grandes puissances. — Guerre contre le roi de Prusse. — Marche de Frédéric. — Les Saxons défaits. — Levée de troupes. — MM. de Rohan, de Broglie, de Maillebois. — Les alliés de la France. — La Suède dans la coalition. — Le duc de Cumberland. — Naples et l'Espagne. — Le Canada. — M. de Richelieu. — Résumé de la guerre

de sept ans. — Traité de Paris. — Coup d'œil sur la puissance anglaise. 298

CH. XVIII. M. de Bernis. — Il veut abandonner l'alliance autrichienne. — Madame de Pompadour mécontente. — M. de Stainville-Choiseul. — Retraite du cardinal. — Faveur de M. de Choiseul. — Il est créé duc. — Conduite de M. de Choiseul. — Madame de Pompadour et Marie-Thérèse. — Scission avec les Jésuites. — La famille des Choiseul. — Avénement de Pierre III. — Catherine II. — Puissance russe. 310

XIX. Affaire de l'expulsion des jésuites. — Craintes de madame de Pompadour et de M. de Choiseul. — Les philosophes. — Le Parlement. — Le peuple contre la compagnie de Jésus. — Craintes de Louis XV. — Reprise du procès du commerce dans l'Inde. — Examen de la constitution de l'Ordre. — Hésitations de Louis XV. — Il écrit au général. — Réponse de celui-ci. — Arrêts des parlements de province. — Bannissement des jésuites. — Morts. — Les princes. — Madame de Pompadour. 315

XX. M. le Dauphin. — Ses derniers moments. — Marie-Josèphe de Saxe, dauphine. — Madame la Dauphine favorise M. d'Aiguillon. — La tasse de chocolat du 1er février. — La Dauphine dit au roi qu'elle est empoisonnée. — Le contre-poison. — Mort de la Dauphine. — Bruits et clameurs dans Versailles. — L'autopsie. — Déclaration de quatorze médecins. — Trouble de Louis XV. — Il se rapproche de la reine. — Douleur de cette princesse. — Stanislas meurt brûlé. — La Lorraine réunie à la France. — Mort de la reine. — Les morts. — Les deux partis. — MM. de Choiseul et d'Aiguillon. 321

XXI. Le comte de Lally-Tollendal gouverneur des possessions françaises dans l'Inde. — Son procès. — Son exécution. — Les noces du bourreau. — Le fils du condamné. 327

XXII. La Corse et la République de Gênes. — Pascal Paoli. — Le comte de Vaux soumet l'île à la France. — Naissance de Napoléon Bonaparte. — Mademoiselle Lange et M. de Lauzun. Le comte Jean Du Barry. — Négociations avec la future favorite. — Histoire de Jeanne Vaubernier. — Elle devient la comtesse Du Barry. — Christian VII à Paris. — Projet de mariage

pour le Dauphin. — Marie-Antoinette d'Autriche. — Son éducation. — Arrivée en France de la jeune archiduchesse. — Funestes présages. — Madame Du Barry et la future Dauphine. — Fêtes du mariage. — Sinistre événement. — Portrait de la Dauphine. — Sollicitude du roi. 340

CH. XXIII. La cour de madame la Dauphine. — Madame L'Étiquette. — Les courses à âne. — M. de Choiseul et M. d'Aiguillon. M. de La Chalotais. — Affaire du parlement de Bretagne. — Le parlement de Paris. — Lit de justice. — Le chancelier Maupeou. — Le portrait de Charles Ier. — Intrigues de cour. — Saute, Choiseul ! saute, Praslin ! — Popularité du ministre exilé. — L'abbé Terray. — Opposition des parlements. — Projet de coup d'État. — Exil du parlement. — Le parlement Maupeou. 350

XXIV. Politique du duc d'Aiguillon. — La maison d'Autriche. — M. de Vergennes. — Partage de la Pologne. 359

XXV. Caducité du roi. — La prédiction. — La santé de M. de Chauvelin. — Sa mort. — Frayeur de Louis XV. — Corruption de la société. — Les fredaines de M. le duc de Fronsac. — Aventures du marquis de Sade. — Un trait de charité de l'auteur de *Justine*. — Les pastilles du marquis. — Naïveté d'un prélat. — Les gluckistes et les piccinistes. — Les quarante jours. — La fille du meunier. — La petite vérole du roi. — M. le duc de Richelieu et les évêques. — Renvoi de la favorite. — Le roi se confesse. — Progrès de la maladie. — Épouvante au château. — Derniers moments de Louis XV. — Exil de la Du Barry. 364

XXVI. Coup d'œil rétrospectif sur l'histoire du dix-huitième siècle. — Influence des femmes sur les affaires générales de l'Europe. — Madame de Maintenon. — La princesse des Ursins. — La princesse de Parme. — Marie-Thérèse. — Madame de Pompadour. — Catherine II. — État politique de l'Europe à la mort de Louis XV. — Rome. — L'Autriche. — L'Angleterre. La Russie. — La Prusse. — La Suède. — Le Danemark. — La Turquie. — La maison de Bourbon 379

XXVII. Politique de la monarchie absolue. — L'abaissement de la maison d'Autriche. — Action funeste du gouvernement de

Louis XV. — Décadence de la noblesse. — Les courtisanes. — Le Parc-aux-Cerfs. — Corruption générale. — Livres infâmes 391

Les Philosophes. — Voltaire, d'Alembert et Diderot. 399

Francs-Maçons, Chevaliers du Temple, Illuminés 415

Histoire de l'Homme au masque de fer d'après les documents historiques 434

Paris. — Imprimerie BUREAU, rue Gaillon, 14.

CLASSEMENT DES GRAVURES

	Pages
Le Régent en tête du volume	0
L'abbé Dubois	32
Jacques III	42
Réception de Paul Ier	64
Arrestation de la duchesse du Maine	82
Louis XV	140
La reine Marie Leckzinska	148
Stanislas abandonne Dantzick	186
Fuite de Stanislas	192
Madame de Pompadour	249
Bataille de Fontenoy	257
Le maréchal de Saxe	276
Assassinat de Jumonville	280
Comtesse du Barry	342
Choiseul	354

JW

JUN 1 0 1930